

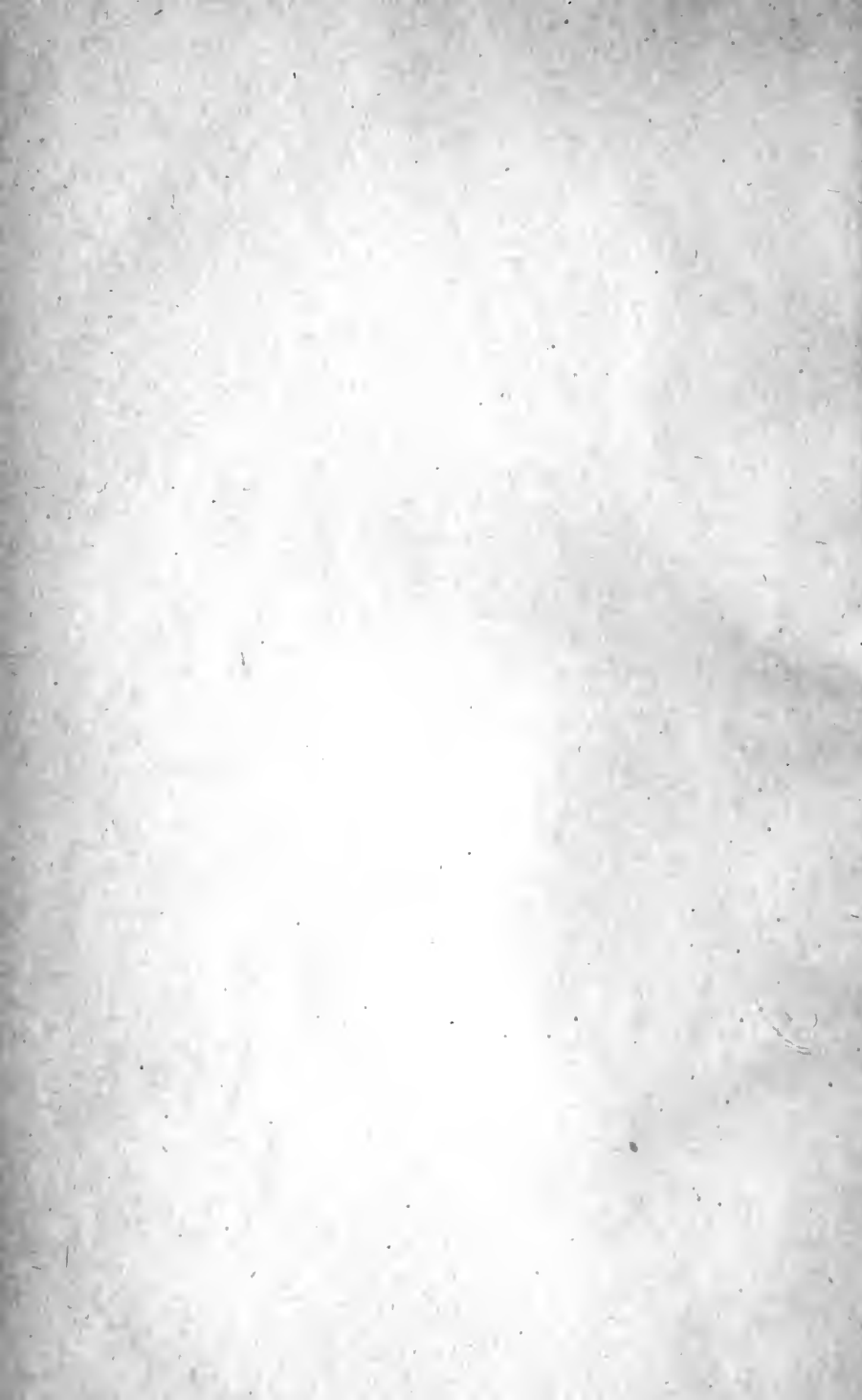
Prof. Dr. Th. BAADER

GROESBEEKSCHEWEG 131

NIJMEGEN

a. 1935





REVUE CELTIQUE

La Celt
R

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

AVEC LE CONCOURS DE

E. ERNAULT
Professeur à l'Université
de Poitiers

J. LOTH
Doyen de la Faculté des
Lettres de Rennes

G. DOTTIN
Professeur à l'Université
de Rennes

ET DE PLUSIEURS SAVANTS DES ILES BRITANNIQUES ET DU CONTINENT

ALEXANDRE SMIRNOF, secrétaire de la rédaction.

ANNÉE 1907. — XXVIII

Th. BAADER
EWEG 181
WEGEN

a: 1935



PARIS

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS (6^e)

1907

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat de poste au nom de M. Honoré Champion.

Tous droits réservés.

581482

6.4.54

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



FRAGMENT D'UNE MOSAÏQUE DE ZEUGMA SUR L'EUPHRATE

(Musée de Berlin).

LA GAULE PERSONNIFIÉE

Nos Musées possèdent plusieurs figures féminines, sculptées en ronde bosse ou en relief, où les archéologues ont reconnu soit des captives gauloises, soit des personnifications de la Gaule vaincue¹. Parmi ces dernières, aucune n'est encore certifiée par une inscription, alors qu'un bas-relief de Koula en Asie Mineure, publié en 1888 par Mommsen, a fourni une petite image de la Germanie avec l'inscription ΓΕΡΜΑΝΙΑ². La figure qualifiée par Fillon de « Gaule personnifiée », sur une anse de vase en bronze de l'ancienne collection Rattier, aujourd'hui au Louvre³, représente aussi bien la Dacie ou toute autre province ; on peut en dire autant de la statue colossale de la *Loggia dei Lanzi* à Florence, tour à tour appelée *prêtresse de Romulus*, *Thusnelda* et *Médée*, ainsi que de quelques autres images de femmes barbares dont la désignation est purement hypothétique.

Il n'en est pas de même du buste tourelé en mosaïque que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie ; l'inscription ΓΑΛΛΙΑ qui l'entoure permet d'y saluer *la première image certaine de la Gaule* que nous ait léguée l'art gréco-romain.

Le médaillon qui décore ce buste fait partie d'une mosaïque considérable, datant de l'époque des Sévères, qui a été découverte vers 1875 à Zeugma sur l'Euphrate et acquise partiellement, en 1887 et en 1892, par le musée de Berlin ; quelques

1. Voir mon travail *Les Gaulois dans l'art antique*, Paris, 1889, et un article de M. Blanchet, *Rev. archéol.*, 1890, I, p. 341, pl. 6 (= *Mélanges d'archéologie*, 1893, pl. 3).

2. *Alben. Mitth.*, t. XIII (1888), p. 18. La figure de femme (en relief) est très abîmée ; le visage manque.

3. *Rev. archéol.*, 1890, I, pl. 6.

fragments sont entrés au musée des Thermes de Rome ; un petit morceau est au Louvre ; d'autres ont été, dit-on, transférés à Saint-Petersbourg ¹. Dans son intégrité, elle représentait, suivant le témoignage des indigènes, un empereur romain entouré des bustes de douze provinces de l'empire. Tout récemment, dans un mémoire sur le nimbe dans l'art chrétien, M. Krücke a publié une gravure à petite échelle du médaillon représentant la Gaule ² ; je dois à l'amabilité de l'auteur une photographie de ce précieux fragment, qui a été agrandie au musée de Saint-Germain et dont la direction des Musées Royaux de Berlin veut bien autoriser la reproduction.

L'art romain du 1^{er} siècle, à l'imitation de l'art alexandrin, a souvent représenté les Provinces vaincues. A l'époque des Sévères, les souvenirs de la conquête de la Gaule sont déjà loin. La Gaule d'alors appartient à l'Empire non seulement par le droit du glaive, mais surtout par la fidélité de ses habitants. C'est, de toutes les provinces, la plus riche, celle où l'on travaille le mieux. Aussi n'est-elle pas figurée comme une captive attristée ; c'est une forte femme, à l'attitude assurée, au regard hardi, couronnée de tours comme Cybèle, ou comme cette belle tête de bronze, personnification probable de Lutèce, qui a été découverte au xvii^e siècle à Paris ³.

Il est intéressant de rappeler à ce propos la description de la même province par Claudien ⁴ :

*Tum flava repexo
Gallia crine jerox evunctaque lorque decora
Binaque gaesa lenens...*

On connaissait déjà quelques exemples de provinces ou de villes représentées sur des mosaïques du second siècle ⁵. La tradition de ces personnifications topiques ne s'est pas perdue pendant le haut moyen âge, témoin la belle miniature d'un Évangélaire othonien de Munich, où l'on voit *Roma*, suivie de

1. *Archæol. Anzeiger*, 1894, p. 101 ; 1900, p. 109.

2. A. Krücke, *Der Nimbus*, Strasbourg, 1905, pl. I, 2.

3. S. Reinach, *Recueil de Têtes antiques*, pl. 110, 111.

4. Claudien, XXII, II, 240.

5. Gauckler, art. *Musivum opus*, p. 2120.

Gallia, *Germania* et *Sclavinia* venant rendre hommage à l'empereur ¹.

J'ajoute qu'il existe trois images de la Gaule personnifiée sur des monnaies de l'empire romain. D'abord, une pièce d'argent à l'effigie de Galba, dont le revers porte une tête de femme entourée d'épis, avec un petit bouclier dans le champ et la légende *Gallia*. Puis un autre denier du même empereur qui montre au revers trois têtes féminines entourées d'épis, avec la légende *Tres Galliae* ². Enfin, un médaillon de Postume avec la légende *Restitutori Galliarum*, où l'empereur relève une femme agenouillée devant lui, qui porte, comme la *Gallia* de la mosaïque mésopotamienne, une couronne de tours ³. La petitesse et la médiocrité des coins monétaires ne permettent pas d'attribuer à ces images d'autre valeur qu'un intérêt historique; en revanche, celle que nous a rendue la mosaïque de Zeugma a presque le droit d'être qualifiée d'œuvre d'art et mérite de devenir populaire ailleurs encore que dans notre pays.

SALOMON REINACH.

1. Wœrmann et Woltmann, *Gesch. der Malerei*, t. I, p. 248, fig. 67.

2. Eckhel, *Doctr. Num.*, t. VI, p. 293.

3. Froehner, *Médaillons*, p. 229.

LE VERS

DU

LIVRE NOIR DE CARMARTHEN : *RAC DEVUR...*

Dans le dernier fascicule de la *Revue Celtique*, p. 185, M. d'Arbois de Jubainville cite la lecture et la traduction de M. Eilian Owen du vers du Livre noir :

Rac deur in eu tur y tirran

(*C. Z.* 17. 5^e livraison).

C'est exactement la lecture que j'ai proposée (*Revue Celtique*, 1901, p. 439 : *Corrections au point de vue métrique au Livre noir de Carmarthen*) :

J'ai même ajouté la transcription en gallois moderne :

Rac dau cer yn eu tur y tirran.

J'ai montré qu'il n'y avait pas du tout de *Neutur* ou *Nemthur* là-dedans. Ma traduction est la même ; par inadvertance, j'ai donné à *tirran* la valeur d'un imparfait : c'est sûrement un futur. Je ne prétends pas accuser Eilian Owen de plagiat, mais simplement lui prouver par cet exemple (à lui et d'autres) qu'il n'est pas inutile de lire la *Revue Celtique* : cela lui épargnera la peine de redécouvrir l'Amérique.

J. LOTH.

HIBERNICA

1° BIDCIM, DOBIDCIM

Le moyen-irlandais possède un verbe *bidcim*, « je tremble, je tressaille, je saute », attesté par plusieurs exemples (cf. Atkinson, *Passions and Homilies*, p. 561, et surtout K. Meyer, *Contributions*, p. 215), et dont le sens propre apparaît très clairement dans des passages comme : *amal robidg 7 immeclaig neam hi cesad crist*, « de même que le ciel trembla et tressaillit lors de la passion du Christ », *P.H.*, l. 33 (cf. l. 148); *is aire tra roartraig int-aingel hi ñgné solais dílgen int-shmechta co mad lugaiti nobídgtís na banscála ría n-a fbacsín*, « l'ange apparut sous la forme de l'éclat agréable de la neige, pour que les femmes tremblassent moins devant sa vue », *P.H.*, l. 3385; *robidg co mór asa cbollud*, « il se réveilla en sursaut », *Silva Gadelica*, 407, 22; etc. L'infinitif *bidcad* glose le latin « pauementum » dans les *Irish Glosses*, 769, et on le rencontre dans l'*Oided mac n'Uisnig*, *Irische Texte*, II, 2, p. 133 : *romgab bidgad*, « l'effroi me saisit ».

Combiné avec le préverbe *dí*, le verbe *bidcim* a donné un composé *dobidcim*, déjà plusieurs fois attesté en vieil-irlandais. Tandis que *bidcim* est intransitif, *dobidcim* est transitif et signifie à la fois « je lance » ou « je frappe » suivant que le régime à l'accusatif est un nom de chose ou de personne (cf. en grec : *χάλκον ἐνὶ στῆθεσσι βάλων*, Homère E 346, et *τὸν μὲν ἐγὼ προσίοντα βάλων χάλκῃρει δουρί* Λ 742, *οἷστον ἀπὸ νευρῆφιν ἰχθύν* (H) 300 et *χάλκῃρον δὲ κεν εἶη πρῶτον καὶ ἄριστον ἀτιμῆσιν ἰχθύν* γ 141, *ἰάπτων μηκέτ' εἰς ἡμᾶς βέλη*, Esch. *Agam.*, 510, et *οὐ με κατασμύχων καὶ ἐς ὄστέον ἄχρη ἰάπτει*, Théocrite, III, 17; etc.). Il faut avouer que le lien sémantique qui unit le simple au composé est malaisé à établir, mais, étant donnée la forme

un peu étrange du verbe *bídcim*, on ne peut guère songer à deux homonymes d'origine différente ni mettre en doute l'identité radicale des deux verbes.

Le prétérit du verbe *dobídcim* est attesté dans le manuscrit de Milan : *dorrubídc* gl. iaculatum esse, 40 d 9; *darobídc* gl. iaculatus est in eum, 58 c 3; *dambídc* *dieblochaib*, « il le frappa à coup de pierres », 58 c 4; et l'imparfait du subjonctif également : *dombídcitís* gl. quod iaculari possent, 26 d 7; *co dubídcitís* gl. ut sagittent, 30 b 1.

Mais l'infinitif de ce verbe présente une forme inattendue : *díbirciud*. Ainsi : *oc du díbirciudsu*, « à te frapper » Ml. 58 c 6; *amal dunerbarar fídboc bicaimmi frídibirciud n as*, « comme un arc est ramené à la courbure pour lancer loin de lui (la flèche) » Ml. 99 d 1.

C'est par une dissimilation provenant du *d* initial que le *r* intérieur de *díbirciud* doit être expliqué. Dans le verbe *dobídcim*, l'accent frappant la seconde syllabe (comme l'indique du reste la forme du préverbe), le *d* intérieur était préservé par l'accent de toute action du *d* initial, lequel de son côté devait se maintenir intact comme élément significatif (préverbe *dt-*); mais à l'infinitif, où l'accent frappe la première syllabe, le *d* intérieur devenait par rapport au précédent dans un état d'infériorité notable, ce qui explique à la fois la dissimilation et le sens dans lequel elle s'est produite (cf. Grammont, *Dissimilation*, pp. 88 et 120). On ne peut songer à une action du *d* final, qui de bonne heure était devenu spirant en irlandais. Une dissimilation analogue de *d* en *r* se présente en latin dans *maredus* de *madidus* (O. Keller, *Zur lat. Sprachgesch.*, I, 72) et dans *meridiūs* de **medidie* (Walde. *Lat. Etym. Wtb.*, p. 381).

Une nouvelle transformation était réservée en moyen-irlandais au verbe *dobídcim*. L'influence analogique de l'infinitif *díbirciud* devait tendre à introduire la liquide *r* dans la flexion verbale. C'est ce qui est arrivé en effet; mais cette influence s'est alors rencontrée avec une autre, qui l'a aggravée.

En irlandais, comme en latin, lorsqu'un groupe *liquide* (ou *nasale*) + *voyelle* se trouve placé en position non-intense,

il se produit une absorption dont le résultat est une *sonante* qui se résout en *voyelle* + *liquide* (ou *nasale*).

Ainsi, du verbe *ad-gládur* « je parle », le participe passé est *accalse* (n. pl. *acailsi* gl. interpellati Ml. 48 a 10) et on a la 3^e pers. pl. *immusacaldal[ar]* gl. motuo se adlocuntur Ml. 131 c 19; à côté de *nt eclastai* gl. non excutienda Sg. 27 a 15, refait par analogie, on lit *ecailsi* gl. discutiendi Ml. 15 d 7. Le pluriel du mot *octrach*, « fumier, lie », Ml. 129 c 2, est *octrache*, Wb. 9 a 7. En face de *brith* Wb. 25 d 3 et de *dibrithi* gl. importabilia Ml. 58 a 16 refait par analogie, on a *-epertbae* « dictus » Sg. 4 a 7, *epertbi* « dicendus » Sg. 25 b 9, *tedbarthe* « adhibitus » Ml. 47 a 5, *tedbarthi* « adhibendus » Ml. 126 d 3, Sg. 6 b 23 (*tedparthi*); etc. Du verbe *im-nascim*, « j'attache ensemble », le participe passé est *im-anse* (n. pl. *immainsi* Ml. 36 d 11).

La différence d'accentuation entre la flexion verbale et l'infinitif, lorsque le thème comporte un préverbe, devait amener notamment, dans les radicaux qui contenaient une liquide, des alternances régulières; et en effet l'infinitif de

| | | |
|------------------------------------|-----|--------------------------------|
| <i>adgládur</i> « je parle » | est | <i>accaldam</i> « discours » |
| <i>aith-rígim</i> « je me repens » | | <i>aithirge</i> « repentir » |
| <i>imm-ro-midiur</i> « je pêche » | | <i>immarmus</i> « péché » etc. |

Sur ce modèle, la langue créa, d'après l'infinitif *dibircind*, un verbe *dibracim*, conservé en irlandais moderne (*diubbraicim* *Three Shafts*, p. 353; *diubbracaim* O'Reilly), et attesté dès le moyen-irlandais : *ro diubraic Conan a tsleg dó 7 ro diubraigedar da mac rig Chineil Chonaill a dá sleig dó*, « Conan lui lança son épieu et les deux fils du roi de Tyrconnel lui lancèrent leurs deux épieux » *Acall. na Senór.*, l. 6713 (cf. l. 1458 où on lit *ro diubraic* dans le Stowe ms., tandis que L.L. porte *focheird* et L. U. *doléci*).

Il est juste d'ajouter que le verbe a parfois la forme *dibarcim* (cf. *rodíbaírg imngai dó* « il lui lança le javelot, *Rev. Celt.*, III, 178; *nosdíbaírg cácb indiaid araili díb* « il les frappa l'une après l'autre » *Fled Bricrend*, § 65; *díbaírgim*, *Acall. na Senór.*, l. 1186; etc.) et qu'inversement on rencontre à l'infinitif la forme *dibracad* (*diubragad*, *Acall. na Senór.*, p. 661; *diubrucnd*, *ib.*, p. 397; *diubhragadh*, *Three Shafts*, p. 352; etc.). Mais ce

sont là des phénomènes de métathèse, qui n'ont rien de surprenant, après les transformations si variées qui viennent d'être exposées. On en trouverait du reste l'équivalent dans quelques autres mots du moyen-irlandais : *futairli*, *Acall. na Senór.* l. 5028 est écrit *puðrailli*, *Lismore* 188 a 2; et *macraille* « testicules » *Scél mucci Mic Dáthó*, § 13 est écrit *magairle* chez O'Reilly¹.

Le *d* du verbe *bidcim*, dont on vient d'esquisser la curieuse histoire, pourrait bien être lui-même le résultat d'une dissimilation. Il est difficile en effet de ne pas songer à rapprocher l'irlandais *bidcim* de l'allemand *bidmen* qui a exactement le même sens. Or l'allemand *bidmen* n'est qu'un doublet de *beben* et doit son *d* à une dissimilation (cf. Kluge, *Etym. Wtb.*, s. v.). Dans cette hypothèse, l'irlandais *bidcim* contiendrait le même thème que v. nor. *bifa*, v.-h.-a. *bibén* et skr. *bibbeti*, c'est-à-dire qu'il appartiendrait originellement au type des présents redoublés dont il présenterait en irlandais un exemplaire presque isolé (on en a un second dans *ibim* « je bois » et un troisième peut-être dans *adft* « il raconte », *Ml.* 31 b 19, etc., *Strachan. Ériu.* I. 10 n.). Mais le *c* fait difficulté. On pourrait toutefois y voir le reste d'un suffixe **-skō* ajouté à un radical redoublé (cf. la série des verbes en **-skō* à redoublement en grec et en latin); soit **bi-bbi-skō* devenu **bi-bs-kō* et dont la sifflante serait tombée entre le *b* et le *k*; d'où finalement **bibkō*, **bidkō*.

2^a ADCIU, -ACCASTAR

À côté du subjonctif actif (à forme déponente) *-accar*, *-accaitber*, *-accadar*, *-accammar*, *-accéid*, *-accatar* du verbe *adéiu* « je vois », le vieil-irlandais possède un subjonctif passif à sifflante *-accastar* dûment attesté par exemple *Ml.* 50 a 5 : *mani accastar issamlid gaibid ní* « quand il n'est pas vu (subjonctif de généralité et de répétition), c'est alors ainsi qu'il prend quelque chose ». De même, à côté du futur actif

1. Une analogie du même genre a transformé le nom propre *Saturnūnus* en *Σατταρούνος*; (Brugmann, *Grdr.*, I. 2^e éd., p. 852, n. 2).

redoublé non-sigmatique, attesté par exemple au présent Ml. III c 13 : *intí duéigí* « celui qui verra » et à l'imparfait Wb. 7 a 2 : *adchithis genti* « les Gentils verraient », existe en vieil-irlandais un futur passif à sifflante, attesté dans *atatchigestar* « tu seras vu » Ml. 59 c 12.

Mais la sifflante de ces formes passives soulève une grave difficulté. Les deux formations sigmatique et non-sigmatique au subjonctif du vieil-irlandais (dont le futur est solidaire) sont strictement réparties entre les différents verbes sans jamais se mêler l'une à l'autre (cf. J. Strachan, *The subjunctive mood in Irish*, p. 10; *The sigmatic future and subjunctive*, p. 12); à tel point que le verbe *adéu* serait le seul où l'on aurait à la fois un subjonctif sigmatique et un subjonctif non-sigmatique. Il est vrai que M. Strachan explique cette anomalie par le souci d'établir une distinction entre l'actif et le passif; mais la difficulté initiale est la même, et il n'en reste pas moins ce fait étrange qu'un seul verbe du vieil-irlandais posséderait pour le même temps deux formations différentes.

La difficulté s'aggrave lorsqu'on examine de près les exemples du subjonctif *-accastar*. S'il est juste de considérer comme un subjonctif la forme *doécastar* Sg. 188 a 6 et par suite de la joindre à la forme *-accastar* Ml 50 a 5 citée plus haut; s'il est vraisemblable même qu'on ait affaire à un subjonctif dans l'exemple Ml 25 b 28 : *amal doéitside dogabail báigüil intan nádnacastar 7 nádforchluinter isamlid dorríga dia dobráth* « de même qu'il (le voleur) vient pour saisir l'occasion quand il n'est pas vu ni entendu, c'est ainsi que Dieu viendra au jugement »; en revanche, il est nécessaire de voir un indicatif dans l'exemple Wb. 26 a 12 : *cinid accastar* « bien qu'il ne ne soit pas vu », la possibilité d'un subjonctif étant résolument exclue d'abord par le fait que la conjonction *cia* « bien que » se construit avec l'indicatif et surtout par la présence de l'infixe *d* (cf. Strachan, *Rev. Celt.*, XXI, 412).

A s'en tenir à ces faits, on obtiendrait donc un passif (indicatif *-accastar*, subjonctif *-accastar*, futur *-accigestar*), jumeau de l'actif (indicatif *adéu*, subjonctif *-accadar*, futur *-éigí*), dont il ne différencierait que par la présence de la sifflante *s*.

Cette conclusion peut se défendre.

Le verbe *-cín* a été depuis longtemps rattaché à une racine **kes-* « voir » (cf. Wh. Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 85), soit **kes-iō* « je vois ». Mais cette racine apparaît en indo-iranien sous la forme redoublée **ke-ks-* dans le sanskrit *cáṣṭe* « il voit », et la forme redoublée a donné hors de la flexion verbale le nom sanskrit de l'œil *cákṣuh*. Or, il arrive parfois qu'une même langue indo-européenne conserve simultanément un thème simple et un thème redoublé tirés d'une même racine ; par exemple, le sanskrit a *tárati* et *títarti*, *bhá-rati* et *bibhrati*, *hánti* et *jígñate*, etc., le grec *ἔγω* et *ἴγω*, *πέω* et *πέπω*, le latin *genō* et *gignō*, etc. Il est donc permis de supposer que l'irlandais a conservé de la racine **kes-* deux thèmes verbaux **kes-iō* et **keks-ō*, dont le dernier a été ultérieurement réservé à la flexion passive. Le fait que le verbe *adcín* possède un indicatif passif *adceithir* « il est vu » (Wb. 12 c 12) ne contredit pas cette hypothèse et prouve simplement que la répartition entre les deux thèmes s'est opérée imparfaitement¹.

La coexistence des deux thèmes **kes-* et **keks-* se ramène ainsi à un fait de supplétisme, comme toutes les langues en présentent ; on peut rappeler en irlandais même le cas comparable de *rofétar*, *rofinnatar*, sur lequel l'essentiel a été dit par M. Strachan, *The deponent verb in Irish*, p. 10, n. 4, et par M. Thurneysen, *Zeitschrift für celtische Philologie*, V, 19 et s.

3° SUR L'ABSENCE D'ADVERBE TEMPOREL AVEC LA NÉGATION

A la fin du curieux récit intitulé *Echtra Condla Chaim*, que M. Windisch a reproduit parmi le choix de textes de sa *Kurzgefasste Irische Grammatik*, p. 118 et ss., après la disparition

1. Il est malaisé de déterminer à quelle forme de la racine remontent le mot *cáis* « œil » mentionné par M. Wh. Stokes, *l. cit.*, mais sans référence, et la série des infinitifs *cáisiu* ACr 28 a 1, *immacáisiu* Sg. 54 a 6, *remcáisiu* Ml. 20 c 3, 27 d 10, 50 c 22 etc., à côté de *áicisiu*, Windisch, *Wtb.*, p. 346, *áircisiu* Laves IV, 146, 17, *déicsiu* Wb. 25 a 29, *remdéisiu* Ml. 19 d 1, 20 b 2, 50 d 1, 59 a 18, etc., *fréscisiu* Wb. 4 a 25, 10 c 21 ; etc. Toutefois, ces mots s'accoutument sans peine de l'hypothèse d'un thème redoublé.

mystérieuse de Condla, le roi Cond s'écrie : *is a oenur d'art indiu, dóig ni fil bráthair* (L. U. 120 b 24) « Art est unique aujourd'hui puisqu'il n'a pas de frère ». On attendrait : « puis qu'il n'a plus de frère ». Mais l'absence de tout adverbe temporel en pareil cas est usuelle en irlandais. En voici quelques autres exemples empruntés à la langue des gloses :

Wb. 3 b 19, *atluchur dodia cernbaid fopheccad nachibfel* « je remercie Dieu de ce que, bien que vous ayez été sous le péché, vous n'y êtes pas » (c'est-à-dire « vous n'y êtes plus »).

Wb. 24 d 11 (*arisbésad nammuimme dogní deidbleán di ocmu-nud ádalti*) *horbi accobur lé nebud dó innoidenacht nachgein* « une fois qu'elle (la nourrice) a le désir qu'il (son nourrisson) ne soit pas en enfance pour longtemps » (= ne soit plus).

Wb. 31 c 7, *arnaérbarthar o chreisit nintá airli armban* « afin qu'il ne soit pas dit que depuis qu'elles ont cru nous n'avons pas nos femmes à notre disposition » (= nous n'avons plus).

Ml. 53 d 9, *is dia donróidni ol rabsacis intan nandargat din. aircein nant rochomairleic som duinni ní coimnacmarni tuidect forndochumsi* « c'est Dieu qui nous a envoyés, dit Rabsacis, quand il ne nous le défendit pas (= quand il ne nous le défendit plus); car tant qu'il ne nous le permit pas, nous ne pûmes venir vers vous ».

Si l'on voulait chercher une explication à cet usage, on la trouverait sans doute dans le fait que la langue irlandaise est des plus pauvres pour exprimer les rapports temporels et qu'elle n'a notamment aucun moyen d'indiquer dans le passé ou dans le futur la différence relative des temps.

J. VENDRYES.

MOR Y WERYDD, MERWERYDD,
MOR-FAIRGE

Dans un intéressant opuscule, où se déploie une érudition étendue et ingénieuse, mais singulièrement complaisante aux envolées d'une imagination peut-être un peu trop celtique¹, M. John Rhys avance que le gallois *merwerydd* ou *myrwerydd* remonte à *mori-Iweriño-n*, mer d'Irlande.

Il paraît certain (je l'ai soutenu avec d'autres) que *mor y werydd* pour *ywerydd* désigne la mer d'Irlande : *ywerydd* = *Iweriño-* ou *Eweriñ-* (*Ywerddon* = *Iwerjón-*); mais *merwerydd* a une tout autre origine. Il signifie proprement *agitation*, le plus souvent agitation de la mer, la mer elle-même, mais aussi agitation de l'esprit, légèreté, futilité d'esprit.

L. noir. 6, 2 :

a thrydit ryvet yw *merwerit*
mor : cy threia cyd echwit

« Et la troisième merveille, c'est l'agitation de la mer : où elle baisse où elle s'enfle. »

Dafydd Benfras, Myv. Arch. 218, 2 (s'adressant à Dieu) :

mor deg y gelly dy arwyddaw
merwerydd echwydd² ac ucherddaw

« si bien tu peux toi indiquer (par des signes) l'agitation des flots et la période (tranquille?) du soir. »

1. Studies in early Irish history (*Proceedings of the British Academy* Vol. II).

2. *echwydd* a plusieurs sens : il est identique au breton *ec'hoaz*, repos du bétail, de l'après-midi, mais aussi il a celui de *flots*.

Myv. arch. 144, 1 :

ton, mor *merweryd*

« le flot, grande son agitation (ou agitation de la mer). »

Myv. arch. 279, 2 :

merweryd gyflw

« de la couleur des flots (en parlant d'une femme).

Myv. arch. 329, 2 :

beunydd y dyry
aur ir gler ger *merwerydd*

« tous les jours, il donne de l'or aux ménestrels en face de la mer. »

Myv. arch. 352, 2 : (en parlant de Dieu).

rhwyf *merwerydd*

« le directeur des flots. »

Le sens d'agitation, d'agitation d'esprit, futilité, est aussi bien établi.

L. Noir 8, v. 14

moe y dinwassute¹ *merwerit* no phregeth evegil

« tu as été plus habitué aux agitations futiles (plaisirs futiles) qu'à la prédication de l'Évangile. »

L. Rouge 295, 26 :

gwyr *merwerydd* am drevyd yn yndravot

« l'agitation, le tumulte des guerriers luttant au sujet des villes. »

L. Tal. 156. 34 :

Rieu *merweryd*

Le sens est probablement *agitation des rois* (ou d'un roi).

Myv. Arch., 195. 1 :

mawretus eu *merwervt*

D'après le contexte, le sens ici est analogue au précédent.

1. Je lis ici *dinvassute* (= *dyfnassully*)

Dans un passage de Taliesin (151, 22), le poète, en parlant de lui-même, dit :

mydwyf merweryd
« je suis l'agité, l'inspiré. »

Pour ce sens, cf. *awenydd*, inspiré, prophète.

Davies donne à *merwerydd* le sens de distraction, égarement; Silvan Evans (*Engl.-welsb Dict.*) traduit *distraction* par *merwerydd*.

En résumé, *merwerydd* a bien le sens propre d'*agitation*, *tumulte*, et s'applique plus spécialement aux flots. Il me paraît certain que le second terme remonte à **vergîio-* et est identique à l'irlandais *fairge*, *foirge*, la mer (= **worgiā*), proprement la mer agitée; cf. *vergîios* Oceanos chez Ptolémée (Stokes, *Urk. Spr.* 273) : cf. **wergā*, colère. Quant au premier terme, il peut remonter à *mori-* : *merwerydd* = **mori-worgîio-* ou à *mer-*, fou.

Il a dû y avoir une confusion en gallois entre *ywerydd*, irlandais, et *werydd*, la mer (l'agitée), de là, des qualificatifs comme *Bran mab y weryt*, Bran fils de *Llyr* (la mer); *y werydd* est traité comme si le mot était féminin, ce qui n'est pas impossible malgré sa terminaison; d'ailleurs le mot irlandais *fairge* est féminin. De plus, il y a des subs. en gallois à terminaison en *-ydd* qui sont féminins : *y cerennydd* *HOXNO*, d'après Silvan Evans qui donne le mot cependant comme masculin. Le genre est assuré par le cornique *cerense* = gall. *cerennydd*; or *cerense* est féminin. L'expression rappelle d'ailleurs exactement la formule employée dans l'île de Man : *Manannan mac y Lear*, Manannan fils de la mer (avec l'article défini, comme le fait remarquer justement M. Rhys, p. 42).

M. Rhys cite, à l'appui de sa thèse, un passage du *Livre noir de Carmarthen* (p. 41). D'après lui, dans ce passage (*ibid.*, *Four ancient books*, II, p. 49-50), on retrouverait l'épisode du *mabinogi* de Bran fils de *Llyr* : arrêté avec son armée, en Irlande, devant une rivière, il fait de son corps un pont pour ses guerriers. Voici les vers du Livre noir :

Can ethiv ruiw in rodwit
Iwerit a teulu na fouch
Gwydi met mevil na vynuch.

M. Rhys nous dit qu'on pourrait traduire :

Since a king became the ford
of Iweryd, you host flee not :
after mead, seek not shame

Je préférerais cependant, dit-il, traduire simplement :

Since a king went into the ford
of Iweryd

Le poème où se trouve ce passage se compose de deux ou trois parties rajustées tant bien que mal, plutôt mal. Celle qui nous intéresse est un dialogue entre un personnage dont nous n'avons pas le nom et un autre qui est un guerrier de la clientèle d'Owein Reged. Le vassal d'Owein nomme son cheval *arwul melin*; or c'est justement le nom du cheval de Pascan ab Urien (L. noir, 10, 6). Pressé de dire *dans quelle cour, quelle terre il a été nourri*¹, il répond que c'est *Owein Reged* qui l'a nourri². Il fait en même temps le souhait que Dieu le délivre de sa trop dure captivité.

Pour *rodwit*, si M. Rhys s'était donné la peine de remonter 12 vers plus haut, il eût été fixé sur son sens.

L'interlocuteur du héros lui dit :

Can medrit mor ruid y rodwit a rid...

« Puisque tu sais si bien atteindre le gué et le passage. »

Ce gué plus loin porte le nom de *iweryd* (*ywerydd*). Je ne serais pas éloigné de croire que le nom d'Owein Reged, joint à la mention de Rodwydd, ne soit une allusion à quelque épisode critique de la vie du roi de Nord-Galles, Owein Gwynedd. Ce sont là des artifices fréquents chez les poètes du XII^e siècle. En effet, Owein Gwynedd fit bâtir en 1148 un château fort en Ial (Brut y Saeson, *Myv. Arch.* 677. 2). Or ce château était connu sous le nom de *Tomen y Rodwydd* (Pennant, *Tour in Wales*, p. 104). Il fut détruit en 1148. *Can ethiv ruid*, doit se traduire simplement : « Puisque notre chef s'en est allé³ » à *Rbodwydd Iwerydd* (ou au gué d'*Ywerydd*), ô

1. Je lis : *pa tir yth uaguid*.

2. *Owein Reged am ryvaeth*.

3. *Ethiv* a le sens d'*aller, s'en aller et mourir*.

famille (clan), ne fuyez pas ; après l'hydromel (qu'il vous a fait boire), ne cherchez pas la honte. »

Malgré les obscurités de détail du texte, il est sûr qu'il n'est nullement question ici de Bran, ni de l'Irlande.

Enfin, ce qui tranche la question d'une façon indiscutable, c'est le composé équivalent en irlandais *mor-fairrge*. Il se trouve dans le texte irlandais *Echtra clerech Cholúim cille* (*Revue Celtique* 1905, p. 160, 47) : ro indseadar conad a hErind tangadar 7 co robadar re ré ciana ar muir 7 ar morfairrgi for merugud... « ils dirent qu'ils étaient venus d'Irlande et qu'ils avaient été très longtemps errants sur la mer et l'océan agité. » M. Whitley Stokes, dans son Index a le signe de la longueur sur *mor* : la comparaison avec *merwerydd* montre que c'est à tort.

J. LOTH.

ÉTUDE SUR LE TÁIN BÓ CÚALNGE

AUTREMENT DIT

« ENLÈVEMENT DES VACHES DE COOLEY »

I

Táin bó Cúalnge, tel est le titre de la grande épopée irlandaise que M. Windisch a publiée en 1905. Ce titre peut paraître étrange. En effet, l'expédition entreprise en Ulster par la reine Medb a pour but la conquête, non d'une vache, mais d'un taureau, un taureau d'une nature supérieure et qu'on pourrait appeler surnaturelle. Ce taureau était la septième forme d'un porcher des dieux ou, si l'on veut, des génies de Munster. Ce porcher avait eu d'abord une forme humaine, puis était devenu successivement corbeau, cétacé (c'est-à-dire phoque ou baleine), guerrier éminent, fantôme, ver, en dernier lieu taureau. Comment se fait-il donc que le titre de la pièce parle de vaches ? Pour le comprendre, il faut se rendre compte de la façon dont a été composée la pièce dont il s'agit.

Ce qui reste de la littérature épique irlandaise dans les souvenirs des paysans irlandais peut avec raison être traité de folk-lore. Mais les vieilles compositions épiques que quelques manuscrits nous ont conservées sont l'œuvre d'une corporation savante, les *filid*¹, c'est-à-dire voyants, dits aussi *fáithi*², c'est-

1. *Filid* est le nominatif pluriel de *fili*, en irlandais moderne *file*, *fileadh*. Sur l'étymologie de ce mot, voyez Whitley Stokes, *Ukeltischer Sprachschatz*, p. 276, 277.

2. Les οὐάταις de Strabon, l. IV, c. XIV, § 4; les μάνταις de Diodore de Sicile, l. V. c. XXXI, § 3.

à-dire prophètes. La principale fonction des *filid* dans la société irlandaise consistait à réciter le soir après dîner un court morceau épique en prose entremêlé de vers qui étaient chantés avec accompagnement de la harpe. Une notable partie de ces morceaux racontait les détails de l'expédition entreprise contre l'Ulster par Medb, reine de Connaught. Au VII^e siècle de notre ère, Senchân Torpeist, chef des *filid* d'Irlande, imagina de réunir un certain nombre de ces petits morceaux en une grande compilation qui fut écrite.

L'usage ancien était de ne pas employer l'écriture et de tout confier à la mémoire. Nous savons par Jules César que telle était de son temps la coutume des druides en ce qui concernait leur enseignement ¹.

Cet enseignement pouvait durer vingt ans, et consistait principalement pour le maître à faire apprendre à l'élève un grand nombre de vers. Le traité irlandais intitulé Livre de l'Ollam, *Lebar Ollaman*, nous apprend que pour les *filid* les études étaient moins longues, et que cependant leur durée régulière était de douze ans. Les règles de la versification, l'écriture ogamique, d'autres choses encore étaient enseignées aux élèves, mais ils devaient notamment apprendre chaque année par cœur un certain nombre de récits épiques qu'on appelait en irlandais *drecht* ou *scél*. On en apprenait vingt la première année, trente la seconde, quarante la troisième, cinquante la quatrième, soixante la cinquième, soixante-dix la sixième, en tout deux cent soixante-dix en six ans ².

Pendant la huitième année le professeur s'assurait que les élèves connaissaient bien les deux cent cinquante histoires principales, *prim-scéla*, et leur enseignait en outre d'abord trois procédés de divination, point sur lequel nous reviendrons plus loin, ensuite la géographie; mais la chose importante c'étaient les histoires, c'est-à-dire les compositions épiques. « Comme l'a dit un poète », continue le Livre de l'Ollam, « il n'y a pas eu camp sans rois, il n'y a pas eu *fili* sans histoires : *Ní ba dúmad gan rígn, ní ba fíli cen scéla* ³. »

1. *De bello gallico*, l. VI, c. XIV, § 3.

2. Book of Ballymote, p. 302, col. 1, l. 14, 15, 28, 35, 44; col. 2, l. 4; cf. O'Curry, *Manners and Customs*, t. II, p. 172.

3. Livre de Ballymote, p. 303, col. 2, l. 33, 34.

Les *filid* se partageaient en dix classes selon le nombre d'histoires qu'ils savaient. Le nombre de ces histoires était : trois cent cinquante pour l'*ollam*, première classe¹ ; cent soixante-quinze pour l'*auruth*, deuxième classe ; quatre-vingts pour le *cli*, troisième classe ; soixante pour le *cana*, quatrième classe ; cinquante pour le *dos*, cinquième classe ; quarante pour le *mac fúrmid*, sixième classe ; trente pour le *fochloc*, septième classe ; vingt pour le *drisac*, huitième classe ; dix pour le *taman*, neuvième classe ; et sept pour l'*oblaire*, dixième classe². Trois cent cinquante, le nombre d'histoires, que l'*ollam* savait, c'était la totalité de ce qui en existait. Pour se reconnaître dans ce nombre énorme d'histoires, on les avait divisées en un certain nombre de séries. La liste la plus complète que nous aient conservée les manuscrits irlandais ne comprend que cent quatre-vingt-sept histoires. Il en manque par conséquent près de moitié. Cette liste est divisée en dix-sept séries : les douze premières comprenant les histoires principales, *prim-scéla* ; les cinq dernières étant les histoires secondaires, *fo-scéla*.

| | | |
|--------------------------|---|--|
| Histoires principales | } | 1° massacres, <i>togla</i> , |
| | | 2° enlèvements de vaches, <i>tána</i> [bò], |
| | | 3° cours faites aux femmes, <i>tochmarca</i> , |
| | | 4° batailles, <i>catba</i> , |
| | | 5° cavernes, <i>úatba</i> , |
| | | 6° navigations, <i>imrama</i> . |
| | | 7° meurtres, <i>oitte</i> , |
| | | 8° fêtes, <i>fessa</i> , |
| | | 9° sièges, <i>forbossa</i> , |
| | | 10° aventures, <i>echtraí</i> , |
| | | 11° enlèvements de femmes, <i>aitbid</i> , |
| | | 12° meurtres, <i>oirgne</i> . |

1. Sur les 350, il y avait 250 histoires principales et 200 histoires secondaires : coic cóicat de primscélaib, ocus dá cóicat do foscélaib. Livre de Leinster, p. 189, col. 2, l. 47-49. Cf. E. O'Curry, *Lectures on the manuscript Materials of ancient Irish History*, p. 249-295.

2. *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 44-47 ; cf. t. V, p. 58-75.

| | | |
|--------------------------|---|---|
| Histoires secondaires | } | 13° inondations, <i>tomadma</i> , |
| | | 14° visions, <i>físi</i> , |
| | | 15° amours, <i>serca</i> , |
| | | 16° expéditions militaires, <i>slúaigida</i> , |
| | | 17° émigrations, <i>tochomlada</i> ¹ . |

Quand on a voulu ranger dans une de ces séries l'expédition entreprise pour faire la conquête du taureau d'Ulster, on n'a pu la placer parmi les enlèvements de femmes, il a fallu la mettre dans la catégorie des enlèvements de vaches. Et, en effet, un taureau suppose des vaches, comme des vaches un taureau. En enlevant un taureau on enlevait par conséquent le troupeau de vaches dont il était le chef².

On peut se demander pourquoi les Irlandais ont dressé d'après le premier mot du titre la liste de leurs compositions épiques ? C'est qu'à l'époque, où pour la première fois cette liste a été dressée, les Irlandais qui gravaient sur pierre des inscriptions ogamiques, ignoraient l'usage d'écrire avec un roseau ou une plume et de l'encre sur papyrus ou sur parchemin. C'était donc à la mémoire exclusivement que devaient se fier les *filid*, soit qu'ils se bornassent à réciter les compositions des autres, soit qu'ils fussent eux-mêmes auteurs de quelques morceaux épiques. C'est donc un procédé mnémorique qui a fait inventer la liste dont nous venons de parler. Aucune liste pareille n'a été imaginée par les trouvères qui, dans la France du moyen âge, ont pris la place occupée plus anciennement en Irlande par les *filid*. Les trouvères avaient à leur disposition du parchemin, du papier, des plumes et de l'encre. Ils écrivaient et lisaient leurs compositions, ils lisaient les compositions des autres : ils n'avaient pas besoin de charger leur mémoire de textes appris par cœur comme le faisaient les druides en Gaule au temps de César, comme l'ont dû faire en Irlande les *filid* jusqu'au moment où les missionnaires chrétiens ont fait connaître en Irlande le parchemin, l'encre et le roseau à écrire.

1. Book of Leinster, p. 189, 190; cf. O'Curry, *Manuscript Materials*, p. 584-593.

2. *Táin bó Cúalnge*, édition Windisch, l. 1528-1532, p. 188-191; l. 2029, p. 268, 269.

Mais revenons au Livre de l'Ollam, *Lebar Ollaman*.

Nous y avons déjà signalé un passage important : c'est celui où nous apprenons que les élèves qui se préparaient à l'honorable profession de *fili*, apprenaient les trois procédés de divination : le premier, « flamme du poème », *teimm láida* ; le second, « enveloppement des mains qui éclairent », *imbas forosnai* ; le troisième, « incantation des bouts de doigts », *diceadal di cendaib* ou mieux *dichétal do cheunnaib cnáme*¹. Sur ces procédés de divination on trouve des détails intéressants dans le Glossaire de Cormac et dans le grand traité du droit intitulé *Senchus Mór*. Voici comment paraît s'être pratiquée l'*imbas forosnai*. Le *fili* commençait par donner quelques coups de dent à un morceau de chair de porc, de chien ou de chat. Puis il le posait à terre, prononçait sur lui une incantation, et l'offrait aux dieux. Après avoir adressé à deux reprises un appel au concours des dieux, il s'endormait, la tête entre ses deux mains, placées chacune sur une de ses deux joues. C'est alors que pendant son sommeil une révélation lui apprenait ce qu'il voulait savoir. Saint Patrice, dit le Glossaire de Cormac, condamna ce procédé qui, à cause de l'offrande et de l'appel aux dieux était incompatible avec la profession du christianisme².

Le Livre de l'Ollam mentionne, outre ce procédé, le *teimm láida*³ « flamme ou éclat du poème » ; ce procédé exigeait, comme le précédent, acte d'idolâtrie ; saint Patrice le prohiba également, mais il autorisa un troisième procédé de divination, « poème chanté sur les bouts des doigts », littéralement sur les

1. Book of Ballymote, p. 303, col. 2, l. 29-30. Cf. Whitley Stokes *Three Irish Glossaries*, p. 25 ; *Cormac's Glossary*, p. 95.

2. Ce procédé s'appelle *imbas forosnai*, à la page 25 de l'édition donnée par Wh. Stokes « *Three Irish Glossaries* ». On lit *imbas forosna* dans un passage du *Senchus Mór*, *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 24, l. 32. Il y a pour ce mot une autre orthographe : *imas*, Book of Ballymote, p. 303, col. 2, l. 30, et *imus*, *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 44, l. 15, et t. V, p. 56, l. 28. Dans cette orthographe *h* est tombé par assimilation à l'*m* antécédent.

3. Il y a pour *láida* plusieurs orthographes : *laeda* (*Three Irish Glossaries*, p. 50) ; *laegda* (*Three Irish Glossaries*, p. 25, 30, 34, *Ancient Laws of Ireland*, t. V, p. 56, l. 24) ; *laodbu* (*ibid.*, t. I, p. 24, l. 33) ; *laega* (*ibid.*, t. I, p. 44, l. 9). Ces orthographes différentes datent de l'époque où le *g* et le *d* médiaux étaient réduits à un simple *i* consonne dans la prononciation irlandaise. *Láida* est le génitif singulier de *lôid*, *lâid*, en allemand *lied* « chant » ; cf. Wh. Stokes, *Urkeltscher Sprachschatz*, p. 237.

bouts des os du poète ¹. Ce moyen merveilleux de deviner les secrets et l'avenir était peut-être connu des Gaulois comme des Irlandais, il aura été toléré par le clergé chrétien en Gaule comme en Irlande et de là viendrait qu'en France on peut « savoir sa leçon sur le bout du doigt » ².

Ces principes posés, il y a intérêt à faire une observation. Dans le Lebor na-hUidre qui contient le plus ancien texte de l'Enlèvement des vaches de Cooley, la reine Medb, partant pour sa grande expédition, désirant savoir si elle marche vers un succès ou un désastre, demande à une prophétesse, *ban-fili*, qu'elle rencontre : « D'où viens-tu ? » — « De Grande-Bretagne, où j'ai appris l'art des *filid* », répond celle-ci. Mais alors Medb lui adresse une seconde question : « As-tu l'*imbas forosnai* ? » — « Nécessairement je l'ai », répond la prophétesse ³.

C'est évidemment le texte primitif, qui dans la rédaction conservée par le Livre de Leinster et publiée par M. Windisch, a été profondément modifié. La prophétesse n'y parle ni de ses études en Grande-Bretagne, ni de l'*imbas forosnai*. L'auteur de cette rédaction a craint que la prophétesse, et avec elle le texte épique, ne tombât sous le coup de l'excommunication prononcée par saint Patrice.

En dépit des mauvaises relations qui ont toujours existé entre les druides et le clergé chrétien, la leçon du Livre de Leinster conserve aux druides une position considérable. C'est dans ce texte que nous trouvons posé ce principe : défense aux habitants d'Ulster de prendre la parole avant leur roi et au roi

1. Docendaib a cnáma. *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 44, l. 4. Voir aussi *ibid.*, plus bas, l. 17, et Wh. Stokes, *Three Irish Glossaries*, p. 25; cf. Wh. Stokes, *Cormac's Glossary*, p. 95. La traduction de *cnáma* par *fingers* « doigts » et non *bones* « os » peut sembler hardie. Cependant elle paraît justifiée par le passage du glossaire de Cormac où l'on voit Find Mac Cumail mettre son pouce dans sa bouche quand il veut faire acte de divination. Wh. Stokes, *Three Irish Glossaries*, p. 34; *Cormac's Glossary*, p. 130.

2. Hatzfeld, Darmesteter et Antoine Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*, t. I, p. 279, col. 1 au mot Bout. M. Alexandre Smirnof me fait observer que des locutions analogues existent en allemand et en russe.

3. Lebor na h-Uidre, p. 55, col. 2. l. 12-14; éd. d'O'Keefe, p. 4, l. 38-41.

de prendre la parole avant ses druides ¹. Une mort soudaine et merveilleuse punit celui qui a violé cette règle : son bouclier lui tranche la tête ².

Il y a cependant un point sur lequel l'auteur du texte conservé par le Livre de Leinster a pris parti contre les druides. La leçon la plus ancienne nous montrait le druide Cathba auprès du roi Conchobar, son fils, et accompagné de cent disciples qui apprenaient de lui le druidisme. Un d'entre eux lui demanda quel événement heureux se produirait ce jour-là. Cathba annonça qu'un jeune homme prendrait les armes ce jour-même, et qu'en Irlande le nom de ce jeune homme serait toujours célèbre ³. Il s'agissait de Cúchulainn qui était alors âgé de sept ans. Cathba avait donc prophétisé. Dans le Livre de Leinster ce récit est reproduit, mais le nombre des élèves de Cathba est réduit à huit ⁴. Du reste, pas de différence sérieuse entre les deux textes quand il s'agit des druides.

Voici toutefois encore un point où les Druides sont sacrifiés par le Livre de Leinster. Les deux textes s'accordent pour nous dire que les guerriers réunis à l'appel de Medb pour envahir l'Ulster passèrent quinze jours à s'amuser dans la forteresse de Cruachan, capitale du Connaught, avant de se mettre en route. Pourquoi ce retard ? Afin de rendre la marche plus facile, dit le livre de Leinster ⁵. Une raison plus sérieuse est donnée par la version conservée dans le *Lebor na h-Uidre*. C'est que leurs prophètes, c'est-à-dire leurs *filid*, et leurs druides leur avaient défendu de partir plus tôt ⁶. Mais, si cet important détail fait défaut dans le Livre de Leinster, il y a immédiatement une compensation. Au moment de se mettre en route, la reine Medb, voulant savoir quel sera le résultat de son entreprise, ne consulte pas seulement une femme *fili*, comme nous avons dit plus haut : elle s'adresse d'abord à son druide. Elle prévoit qu'un certain nombre des guerriers qu'elle

1. Ed. Windisch, p. 673, l. 4724-4725.

2. *Ibid.*, l. 4747.

3. *Lebor na h-Uidre*, p. 61, col. 1, l. 18-27 ; O'Keefe, p. 22, l. 546-552.

4. Ed. Windisch, p. 131, l. 1071.

5. Ed. Windisch, p. 27, l. 189.

6. *Lebor na h-Uidre*, p. 55, col. 1, l. 27-29 ; O'Keefe, p. 3, l. 20.

emmène perdront la vie dans cette expédition, et qu'elle, reine Medb, sera maudite par les parents et les amis des morts. Mais quant à elle une seule chose la préoccupe, c'est de savoir si elle reviendra. « Peu importe le sort de tel ou tel autre », répond le druide, « toi, tu reviendras ¹. » Eh bien, ce passage fait défaut dans le Lebor na-hUidre.

Les deux textes sont d'accord pour nous présenter le grand héros Cûchulainn comme un élève de druide Cathba ².

Les druides sont une institution spéciale aux Celtes des Iles Britanniques et de la région située sur le continent à l'ouest du Rhin. Mais quant au reste des idées religieuses, les doctrines des Irlandais épiques sont en général semblables à celles des Grecs de la période homérique. Leur religion n'était pas une copie de la religion grecque, mais suppose à sa base des conceptions identiques.

Dans l'*Iliade* la déesse Thétis est l'épouse de Pélée, roi des Myrmidons en Thessalie; c'est ainsi qu'Achille, fils de Pélée, a pour mère une déesse ³. De même, dans une des préfaces du *Táin*, la déesse Macha s'unit à Crunniuc, riche cultivateur d'Ulster, et donne le jour à deux enfants ⁴. Réciproquement chez les Grecs et les Irlandais, les dieux s'unissent aux femmes mortelles. Ainsi, Héraclès est le fils de Zeus dieu suprême et d'Alcmène femme d'Amphitryon ⁵. Les Irlandais peuvent mettre en regard d'Héraclès Cûchulainn, fils du grand dieu Lug et de Dechtire, sœur du roi Conchobar. Par ses merveilleux exploits comparables à ceux d'Héraclès, il justifie, comme le demi-dieu grec, son origine divine. Mais à son sujet il y a une observation à faire. L'auteur du texte conservé par le Livre de Leinster n'a pu admettre que le plus grand héros dont l'Irlande puisse se glorifier, fût fils d'un

1. Ed. Windisch, p. 27, l. 194-200.

2. Lebor na h-Uidre, p. 61, col. 1, l. 29-30. O'Keeffe, p. 22, l. 553-554. E. Windisch, p. 133, l. 1080-1081.

3. *Iliade*, XXIV, 59-61.

4. Livre de Leinster, p. 125, col. 2. Windisch, dans *Berichte der K. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften*, séance du 12 décembre 1884. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 320-325. Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 22-24.

5. *Odyssée*, XI, 267-268.

dieu païen, et par conséquent un démon comme ces faux dieux. Dans le *Lebor na-hUidre*, le héros Cúchulainn, après une suite de combats où il a toujours été vainqueur, est couvert de blessures et accablé de fatigue. Alors, le dieu Lug, son père, vient à son secours, panse ses blessures et le guérit¹. Le *Livre de Leinster* ne parle pas de Lug dans le récit de cet épisode. Il remplace Lug par un dieu innomé, ami du héros².

Ayant recouvré ses forces, Cúchulainn fait de nouveaux exploits, plus merveilleux que les premiers. Il monte sur son char armé de faux et sur ce char il fait trois fois le tour de l'armée ennemie, abattant chaque fois un nombre énorme d'hommes³. On a dit que parmi les morts on comptait cent cinquante rois et que des guerriers qui accompagnaient les rois trois seulement rentrèrent au camp sans blessures, tandis que ni Cúchulainn, ni son cocher ni ses deux chevaux n'éprouvèrent le moindre mal⁴. La plus ancienne rédaction expliquait ce merveilleux résultat par le concours du grand dieu Lug qui aurait accompagné Cúchulainn dans sa marche triomphante autour de l'armée de la reine Medb. Le *Lebor na-hUidre* et le *Livre de Leinster* mentionnent sans l'admettre cette intervention du dieu Lug⁵. Elle révoltait les chrétiens qui ont écrit ces deux manuscrits. Au point de vue païen elle donnait à Lug une énorme supériorité sur Arès blessé et réduit à la fuite par un simple mortel, le grec Diomède⁶.

Cette suppression du père divin de Cúchulainn eut un résultat bizarre. Il a été de faire mutiler et déformer le récit légendaire qui racontait comment était né le célèbre héros. Suivant ce récit le dieu Lug avait un jour enlevé Dechtire, sœur du roi Conchobar, et avec elle cinquante jeunes filles

1. *Lebor na h-Uidre*, p. 78, col. 1, l. 15-20. La médecine était un des nombreux arts que Lug pratiquait. Voyez *The second battle of Moytura*, édition Whitley Stokes, § 64, *Revue Celtique*, t. XII, p. 76-79.

2. *Táin bó Cúalnge*, suivant le *Livre de Leinster*, éd. Windisch, p. 340-343.

3. *Táin bó Cúalnge*, édition Windisch, p. 380-383.

4. *Lebor na h-Uidre*, p. 80, col. 2, l. 39-45. Winifred Faraday, p. 93.

5. *Lebor na h-Uidre*, p. 80, col. 2, l. 23, 24; *Livre de Leinster*, édition Windisch, p. 383, l. 2659, 2660. Winifred Faraday, p. 93.

6. *Iliade*, V, 855-906.

d'Ulster. Pendant trois années complètes elles furent absentes, puis elles revinrent sous forme d'oiseaux, qui dévoraient tout, ne laissant pas un brin d'herbe sur terre. Conchobar fit atteler neuf chars. Il monta sur un de ces chars, ses principaux guerriers montèrent sur les huit autres et avec eux il alla combattre ces terribles oiseaux. Il ne put les atteindre. Enfin, au lieu d'oiseaux, Conchobar et ses compagnons trouvèrent une belle maison, et dans cette maison Dechtire avec les cinquante jeunes filles. Dechtire était enceinte et accoucha d'un fils dont Lug était le père et qui s'appela Setanta. Ce récit ne nous a été conservé que dans des rédactions où il a été déformé. Il y a telle rédaction où le nom de Lug n'apparaît point; telle autre où, rendue grosse par Lug, Dechtire se fait avorter, puis épouse Sualtam, dont Setanta, plus tard appelé Cûchulainn, est le fils¹. Mais telle n'est pas la donnée primitive.

Cûchulainn, le grand héros irlandais, est fils du dieu suprême et d'une femme, comme le grand héros grec Héraclès, et c'est l'explication des prodigieux exploits que les deux personnages mythiques accomplissent, d'abord tout enfants, ensuite à l'âge d'homme.

Un des principaux exploits d'Héraclès fut sa descente aux enfers. Il eut avec Haïdès, le roi des morts, un combat singulier dont il sortit vainqueur, et il revint emmenant avec lui le fameux chien Cerbère gardien de la porte d'Haïdès². Cûchulainn a fait le même voyage. Il a été dans le pays des morts qui pour les Celtes est aussi celui des dieux. Comme Héraclès il a livré bataille, comme lui il a triomphé³. Mais son voyage a été beaucoup plus gai que celui du héros grec. En effet, la doctrine celtique ne met pas la seconde vie des morts dans un obscur souterrain. Elle la place sur la terre éclairée par le soleil au delà de l'Océan, à l'Occident

1. Windisch, *Irische Texte*, t. I, v. 134, 145, 324, 325. H. Zimmer dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXVIII, p. 500-504. Louis Duvau dans la *Rev. Cell.*, t. IX, p. 1-13. Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 58-62.

2. Serglige Conculaind, § 36, chez Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 220. Cf. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 204.

3. *Iliade*, VIII, 367-369. Cf. V, 392-397, et *Apollodori Bibliotheca*, l. II, c. 5, § 12; *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, p. 142-143.

extrême. Ce que le héros Cúchulainn ramena de ce pays mystérieux, ce ne fut pas l'affreux chien Cerbère. Ce fut une jolie déesse amoureuse de lui et qui abandonna le dieu son mari pour se faire épouser par le célèbre guerrier irlandais. Mais elle ne resta pas longtemps avec lui. Cúchulainn avait laissé une femme en Irlande. Celle-ci ne pouvant supporter une rivale, voulut la tuer. Arrêtée par Cúchulainn, elle montra un tel chagrin que le héros en fut ému : « Je t'aime toujours », lui dit-il. A ces mots la déesse irritée retourna près du dieu son mari ¹.

On peut donc signaler entre Héraclès et Cúchulainn des différences importantes, mais ces deux personnages mythologiques ont un certain nombre de traits communs.

Il y a entre l'épopée irlandaise et l'épopée grecque d'autres points de ressemblance. Au début de l'*Illiade* on voit apparaître une maladie causée par la colère d'un dieu dont le prêtre avait adressé aux Grecs d'inutiles supplications. Cette maladie est le point de départ nécessaire pour expliquer une grande partie de l'*Illiade*. De même dans l'Enlèvement des vaches de Cooley, une maladie provoquée par une vengeance divine est un trait préliminaire indispensable et sans lequel les événements qui suivent ne se seraient point produits. Pour sauver la vie de l'homme qu'elle avait épousée, la déesse Macha a été obligée par le roi Conchobar, de lutter à la course avec les chevaux de ce prince inhumain. Elle était enceinte. Arrivée au but avant les chevaux, victorieuse par conséquent, elle accoucha immédiatement et lança une malédiction contre les hommes qui, présents à son supplice, n'avaient pas eu pitié d'elle et n'avaient pas pris son parti contre le roi. Tous ces hommes furent condamnés à subir une fois dans leur vie les douleurs de l'accouchement pendant cinq jours et quatre nuits ou quatre jours et cinq nuits soit neuf périodes de douze heures chacune formant la neuvaine des Ulates, *noinden Ulad* ².

1. *Serglige Conculaind*, § 39-46. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 222-226. *Cours de litt. celt.*, t. V, p. 208-215.

2. Windisch, dans *Berichte der K. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften*, séance du 12 décembre 1884. *Cours de litt. celt.*, t. V, p. 320-325. Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 22-24.

Au moment où l'armée de Medb envahit l'Ulster, tous les guerriers de cette province, sauf Cûchulainn et les exilés, étaient atteints de cette maladie terrible ¹. Telle est la cause pour laquelle le héros dut seul tenir tête aux troupes si nombreuses que la reine de Connaught avait mises en mouvement. Les nombreux combats qu'il livra remplissent la plus grande partie de l'épopée dite Enlèvement des vaches de Cooley.

Ainsi, la maladie étrange causée par la vengeance de la déesse Macha est un élément essentiel de l'épopée irlandaise.

De même au début de l'*Iliade* apparaît, comme nous l'avons dit, une épidémie envoyée par Apollon sur la demande de Chryssès, son prêtre, auquel une fille avait été enlevée et dont Chryssès n'avait pu obtenir la restitution. Cette maladie dure non pas cinq jours et quatre nuits, ni quatre jours et cinq nuits, mais neuf jours. C'est la neuvaine des Grecs comparable à celle des Ulates sans lui être absolument identique. Elle cesse quand Chrysis est restituée à son père. Mais de là une série d'incidents dont résulte la querelle entre Agamemnon et Achille et la résolution que prend Achille de ne plus paraître dans les combats contre les Troyens.

Voici encore un point sur lequel l'*Iliade* s'accorde avec la grande épopée irlandaise. Les Grecs ont une déesse de la guerre, Pallas Athèna. Les Irlandais en ont une qui porte ordinairement aussi deux noms : Morrigan et Bodb ². Chose curieuse, la déesse grecque et la déesse irlandaise apparaissent toutes deux sous forme d'oiseaux. Athèna, voulant assister au défi qu'Hector adresse aux chefs des Grecs, vient se poser sur un arbre sous forme d'un vautour ³. Plus tard, elle prend la forme d'une hirondelle pour assister du haut d'une des solives du plafond au massacre des prétendants ⁴. Or, dans une des

1. *Táin bó Cúalnge*, édition Windisch, l. 224, 231, 234, 240, p. 30-33 ; l. 769, p. 92, 93 ; 790, p. 96, 97 ; l. 3226, v. 468, 469 ; l. 4544, p. 646, 647 ; l. 4938-4940, p. 698-701.

2. Son troisième nom Nemain est moins fréquent. Livre de Leinster, édition Windisch, p. 339, l. 2444 ; p. 709, l. 5004. Sur Macha, quatrième nom de la déesse, voir *Revue Celtique*, t. I, p. 34-37.

3. *Iliade*, VII, 57-60

4. *Odyssée*, XXII, 241.

préfaces de l'Enlèvement des vaches de Cooley, la déesse de la guerre, désignée par le nom de Badb, ou Bodb, se montre à Cúchulainn sous forme d'un oiseau noir perché sur une branche d'arbre ¹. On la retrouve sous forme d'oiseau avec son autre nom, Morrigan, dans la plus ancienne rédaction de l'enlèvement des vaches de Cooley ².

Ce dernier texte nous la montre perchée sur une pierre levée du haut de laquelle elle adresse la parole au taureau de Cooley ³.

Nos comparaisons avec l'*Iliade* sont terminées. Nous passons à l'*Odyssee*. Au livre XI nous y voyons Ulysse arrivé au pays des Cymmériens, sur les bords de l'Océan. Avec son épée il creuse une fosse où il fait couler le sang des victimes qu'il immole. Aussitôt apparaissent les morts, et parmi eux le devin Tirésias de Thèbes : celui-ci prédit la continuation des voyages d'Ulysse et son retour à Itaque ⁴. De la littérature épique des Grecs revenons à celle de l'Irlande. Sous le règne de Guaire Aidne qui apparaît dans les Annales des Quatre Maîtres dès 622 et qui mourut roi de Connaught en 662 ⁵, Senchân Torpeist devint le chef des *filid* d'Irlande, et pour fêter sa bienvenue, alla, accompagné d'un nombreux cortège, demander l'hospitalité au roi de Connaught. Senchan ne voulant pas abuser n'avait amené avec lui que trois cents *filid*, dont cent cinquante maîtres et cent cinquante élèves ; ces *filid* étaient accompagnés de cent cinquante chiens, de cent cinquante domestiques mâles, de cent cinquante femmes et de vingt-sept ouvriers de chaque profession ⁶. Leurs exigences et

1. Táin bó Regamna, dans le Livre jaune de Lecan, p. 55, col. 2, l. 12 ; Windisch, *Irische Texte*, seconde série, 2^e cahier, p. 345, l. 46.

2. Lebor na h-Uidre, p. 64, col. 2, l. 30-31. Livre Jaune de Lecan, p. 24, col. 1, l. 28-29 ; édition O'Keeffe, p. 32, l. 843-844.

3. A comparer Windisch, *Táin bó Cúalnge*, p. 184, note 4.

4. *Odyssee*, XI, 13-149.

5. Ed. d'O'Donovan, p. 244, 245, 272, 273.

6. *Inthvacht na tromdhaime* dans *Transactions of the Ossianic Society*, t. V, p. 38, 39. Les événements dont il s'agit dateraient de la première moitié du septième siècle, suivant O' Curry, *Manners and Customs*, t. III, p. 376, de la fin du même siècle d'après Eleanor Hull, *A text Book of Irish Literature*, p. 43.

leur séjour prolongé finirent par fatiguer Guaire. Marban, son porcher, d'autres disent son frère, un saint ermite, vint à son aide ; il adressa aux hôtes de Guaire l'injonction magique, *geis*, de ne jamais rester plus de deux nuits de suite au même logis tant que l'un d'eux n'aurait pas récité d'un bout à l'autre le *Táin bó Cúalnge*. Ils partirent, mais aucun d'eux ne connaissait autre chose que des fragments de cette vaste composition¹. Après de longs voyages employés à des recherches infructueuses, Senchán Torpeist, pour avoir le texte complet envoya, dit-on, deux de ses disciples, Murgén, son fils, et Emine hua Ninene au tombeau de Fergus mac Róig, un des principaux chefs de l'armée de la reine Medb. Murgén s'assit près du tombeau. Emine et les gens de la suite allèrent à la recherche d'une maison où ils pourraient trouver hospitalité. Pendant ce temps Murgén chanta un poème où il faisait appel à Fergus. Immédiatement apparut un nuage qui pendant trois jours et trois nuits rendit Murgén invisible à ses compagnons ; aussitôt que le nuage se fût produit Fergus sortit du tombeau. Son manteau était vert, comme il convient à un héros irlandais, il avait une chemise avec capuchon, sur elle une tunique rouge ; il portait une épée avec poignée d'or. Ses sandales étaient de bronze, et sa chevelure noire. Il récita à Murgén le *Táin* d'un bout à l'autre. Naturellement les chrétiens irlandais ne purent admettre qu'un *filii* ait eu la puissance d'évoquer les morts. Ils dirent que c'étaient des saints qui, par un jeûne pieux, avaient fait sortir Fergus de son tombeau et obtenu de lui le récit complet du *Táin*. Ces saints, dirent-ils, étaient ensuite allés répéter à Senchán le récit de Fergus. Mais suivant la légende primitive, ce serait Murgén qui, instruit par Fergus sorti du tombeau, aurait appris à Senchán le texte complet du *Táin*².

Si Senchán attribua cette origine merveilleuse à la compilation qu'on lui doit, son but était d'assurer le succès de son œuvre. Et nous sommes en droit d'en conclure que les Irlan-

1. Concomgarthá trá filid Erend do Shenchán Torpeist dús in ba mebor leo Táin bó Cúalngi in a ógi. Ocus asbertatar nad fetar di acht bloga nammá. Livre de Leinster, p. 245, col. 2, l. 2-5, cf. O' Curry, *Ms. Materials*, p. 494.

2. Livre de Leinster, p. 245, col. 2, l. 11-29.

dais du VII^e siècle de notre ère, comme les contemporains d'Homère, quatorze cents ans plus tôt croyaient possible l'évocation des morts.

Cette croyance avait existé chez les Celtes à une date beaucoup plus ancienne. En effet, Tertullien nous apprend que, suivant Nicander, les Celtes allaient passer la nuit près des tombeaux où avaient été déposés après incinération les restes des hommes braves, et qu'ils leur demandaient des oracles ¹. Le Nicander cité par Tertullien au III^e siècle de notre ère est vraisemblablement Nikandros de Kolophon, contemporain d'Attale III, roi de Pergame, qui régna de 137 à 131 avant J.-C. ². Les Celtes dont il s'agit dans ce passage de Tertullien sont évidemment les Gaulois, soit d'Italie soit des bords du Danube, soit de la région située à l'ouest des Alpes et du Rhin, à moins cependant que Nicandros n'ait voulu parler de la colonie des Celtes en Asie Mineure où ils ont porté les noms de Galates et de Galatie.

La littérature homérique ne nous offre rien d'analogue au taureau de Cooley. Le pendant de ce taureau dans les textes grecs c'est le Minotaure qui a comme le taureau de Cooley une origine divine. Le taureau de Cooley est la septième forme d'un porcher des dieux ou des génies de Munster. Sous sa sixième forme il avait été ver et vivait dans une source. Une vache, étant allée boire à cette source, avala le ver, et en conséquence donna le jour au célèbre taureau de Cooley. Le Minotaure avait eu pour père un taureau donné par Poséidon à Minos et sa mère était Pasiphaé, fille du soleil ³.

1. Et de nocturnis imaginibus opponitur saepe non frustra mortuos uisos, nam et Nasamonas propria oracula apud parentum sepulcra mansitando captare, ut Heraclides scribit, vel Nymphodorus, vel Herodotus; et Celtas apud uirorum fortium busta eadem de causa abnoctare, ut Nicander affirmat. Tertullien, *De anima*, 57, édition de Tertullien donnée pour l'Académie de Vienne; *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, t. XX, p. 393, par Auguste Reifferscheid et Georges Wissowa; cf. Migne, *Patrologia latina*, t. II, col. 749 B; et Fustel de Coulanges dans la *Revue Celtique*, t. IV, p. 52, note 7.

2. Christ, *Geschichte der Griechischen Litteratur*, 3^e éd., p. 536-537.

3. *Apollodori Bibliotheca*, livre III, c. 1, § 2-3. Charles et Theodor Müller, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, t. I, p. 151.

Plus tard Minos, en guerre avec les Athéniens, exigea comme condition de paix qu'ils envoyassent en Crète tous les ans, sept garçons et sept jeunes filles qui devaient être dévorés par le Minotaure ¹. On sait que le Minotaure fut tué par Thésée ². Le taureau brun, *Donn*, de Cooley après avoir triomphé de son rival le Find Bennach ou Blanc Cornu, mourut presque immédiatement par le fait des blessures qu'il avait reçues pendant le combat ³. Mais auparavant imitant la cruauté du Minotaure il avait tué aux Irlandais cent enfants ⁴, c'est-à-dire les deux tiers des cent cinquante enfants qui alternativement, par groupes de cinquante, jouaient ensemble toutes les après-midi sur son beau et vaste dos, tandis que cent guerriers rangés auprès de son corps immense y trouvaient, suivant la saison, abri contre la chaleur, abri contre le froid ⁵.

II

Il y a dans le *Táin* un passage qui paraît se rattacher à un des événements les plus importants de l'histoire des Îles Britanniques. Nous voulons parler de la conquête de la Grande-Bretagne et d'une partie de l'Irlande sur les Gôidels par les Gaulois à une date qu'on ne peut déterminer rigoureusement. Nous avons parlé du ⁱⁱe siècle avant notre ère. M. Romilly Allen dit qu'il n'y a pas de raison pour croire que ce grand événement ait eu lieu beaucoup antérieurement à l'an 300 avant J.-C. ⁶.

Le nom que ces Gaulois conquérants portent dans le *Táin* est au nominatif pluriel *Galióin*. Mais cette orthographe est relativement moderne : l'o long placé entre les deux i tient lieu d'un a long plus ancien, comme l'a établi M. Windisch. En effet, le génitif pluriel de ce nom assonne avec *giall* et avec *grian*, ce qui exige une forme *Galián* au génitif pluriel, par

1. *Apollodori Bibliotheca*, livre III, c. 15, § 8. *Fragmenta Historicorum Graecorum*, t. I, p. 78.

2. Phérécydes, fragm. 106. *Ibidem*, p. 97.

3. *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch, l. 6192-6205, p. 906-909.

4. *Lebor na h-Uidre*, p. 64, col. 2, l. 43-44. Livre Jaune de Lecan, p. 24, col. 1, l. 42-44. Ed. O'Keefe, p. 33, l. 855-856.

5. *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch, l. 1532-1536, p. 190, 191.

6. *Celtic Art in Pagan and Christian Times*, p. 21.

conséquent aussi au nominatif singulier *Galián* et au nominatif pluriel *Galiáin*¹. Les *Galiáin* s'étaient établis dans la région sud-est de l'Irlande, c'est-à-dire en Leinster², dans la partie méridionale de cette province, au comté de Wexford, là où Ptolémée au II^e siècle de notre ère montre la ville de *Manapia* et les *Menapii*³, nom vraisemblablement identique à celui des *Menapii* établis sur le continent et en France, là où est situé aujourd'hui Cassel département du Nord⁴. En Irlande on trouvait près des *Menapii*, au temps de Ptolémée, les *Brigantes*⁵. Ceux-ci portaient le même nom que les *Brigantes* de Grande-Bretagne, chez lesquels était York, *Eburakon*⁶. Les *Brigantes* de Grande-Bretagne et ceux d'Irlande étaient probablement une colonie des *Brigantii*⁷, chez lesquels se trouvait *Brigantium*, aujourd'hui Bregenz, dans le Vorarlberg, empire d'Autriche, et *Cambodunon*, aujourd'hui Kempten en Bavière.

La question se pose de savoir à quelle époque ces peuples gaulois *Manapii* et *Brigantes* sont venus s'établir en Irlande. Suivant le traité irlandais intitulé *Do flatbuisaib Erend*, un roi nommé Ugaine le Grand aurait régné sur l'Irlande et la Grande-Bretagne jusqu'à la mer Manche⁸. Par conséquent au temps d'Ugaine, les Gaulois n'avaient pas encore fait la conquête de la Grande-Bretagne. A quelle époque devons-nous placer Ugaine ? Suivant les Annales de Tigernach, Echu Buadach, père d'Ugaine le Grand était roi suprême d'Irlande quand arriva la dix-huitième année du règne de Ptolémée, fils de Lagos, c'est-à-dire vers l'an 306 avant notre ère⁹. Par consé-

1. *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch, p. 63, l. 519-527. Cf. p. 1075, col. 2.

2. Laigin... trí anmann doib. i. Fir Domnann, Gaileoin, Laigin. *Dinnshechus*, édité par Wh. Stokes, *Rev. Celt.*, t. XV, p. 299. Gaileoin i cuigiud Lagen. Book of Ballymote, p. 255, col. 2, l. 37.

3. Edition de Ch. Müller, p. 79, l. 1 et 12.

4. *Ibid.*, p. 223, l. 9-10. Cf. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 543-547.

5. *Ptolémée*, édition de Ch. Müller, p. 79, l. 13.

6. *Ibid.*, p. 96-98. Cf. Holder. *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 534-535.

7. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 536-537.

8. Gabais Ugaine mór mac Echdach Buadaig ríge Erend ocus Alban ko muir n-Icht. Livre de Leinster, p. 21, col. 2, l. 38-39.

9. Edition Wh. Stokes, *Rev. Celt.*, t. XVI, p. 394.

quent le règne d'Ugaine le Grand doit probablement être mis dans la première moitié du III^e siècle. A cette date les Gôidels étaient maîtres de la Grande-Bretagne comme de l'Irlande. L'invasion gauloise dans les Iles Britanniques n'avait pas commencé.

A Ugaine le Grand succéda un de ses fils, Lôegaire Lorc, qui avait un frère. Cobthach Cœl Breg par lequel il fut assassiné et qu'il eut pour successeur.

Cobthach Cœl Breg régna cinquante ans, fit périr Ailill Ane, fils de son frère, chassa d'Irlande Labraid surnommé l'Exilé, *Longsech*, fils d'Ailill Ane et par conséquent petit-neveu de ce cruel Cobthach Cœl Breg¹.

Les deux meurtres commis par Cobthach Cœl Breg ont été racontés avec détails par les *filid* irlandais. La royauté suprême obtenue par Lôegaire Lorc, son frère, rendit Cobthach tellement jaloux qu'il tomba malade. On parlait de sa mort prochaine. Il fit prier son frère de venir lui dire un dernier adieu. Lôegaire se rendit à cet appel. « Reviens demain », dit Cobthach, « tu organiseras mes funérailles ». Lôegaire revint en effet. « Dites-lui que je suis mort », dit Cobthach à ses femmes et au chef de ses domestiques. « Placez-moi sur mon char et mettez-moi en main un poignard bien tranchant. » Cet ordre fut exécuté. Lôegaire tout en larmes se précipita sur le corps de son frère qui lui enfonça le poignard dans le cœur. A la suite de ce meurtre Cobthach Cœl Breg devint roi suprême d'Irlande. Le fils de Lôegaire Lorc, Ailill Ane, dut se contenter du royaume de Leinster. Mais c'était trop pour l'ambition de Cobthach Cœl Breg et quelqu'un fut payé par lui pour faire prendre au roi de Leinster un breuvage empoisonné qui lui ôta la vie². Le fils d'Ailill Ane dut abandonner le trône de son père à son grand-oncle, et pour se conserver la vie quitter l'Irlande, en conséquence de quoi il reçut le surnom de *Longsech*, « Exilé ». Ce fut en Grande-Bretagne qu'il se réfugia. Il avait avec lui neuf compagnons. Un texte irlan-

1. *Do stathiusaib Erend*, dans le Livre de Leinster, p. 22, col. 1, l. 39-46.

2. *Orgain Dind-rig*, édition de Wh. Stokes dans *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 2-3, 9-10.

dais prétend qu'il se créa en Grande-Bretagne un royaume ¹. Suivant un autre texte irlandais, « se dirigeant vers l'est, il atteignit l'île des Bretons et les jeunes gens tachetés de la terre des hommes de Ménia et se mit au service de leur roi » ². Ménia n'est pas autre chose que *Menapia* prononcée à l'irlandaise avec chute du *p* et de l'*a* qui le précède. Les Irlandais ne pouvaient prononcer la lettre *p*, et l'*a* précédent était posttonique puisque c'était en irlandais la syllabe initiale qui était accentuée. Le roi de Ménia, c'est-à-dire de la *Menapia* située sur le continent dans la Gaule Belgique, prit en amitié l'exilé et l'envoya en Irlande avec une flotte de trois cents vaisseaux ³.

L'expression *tír fer Menia* « terre des hommes de Ménia » embarrassa beaucoup les Irlandais pendant la seconde partie du moyen âge. Certains avaient lu la Bible ; ils connaissaient le passage de la Genèse, ch. 8, verset 4, où il est dit que l'arche s'arrêta sur les monts d'Arménie et le livre IV des Rois, ch. 19, verset 57, où on lit que deux fils de Sennachérib, ayant tué leur père, se réfugièrent dans la terre d'Arménie. En conséquence ces Irlandais remplacèrent *fer menia* par *Armenia*. C'est la leçon du Livre Jaune de Lecan ⁴. En effet *fer*, aujourd'hui *fear* se prononçait *far*, et ce mot, étant complément déterminatif du substantif précédent, perdait son *f* ⁵. Ainsi *tír fer Ménia* se prononçait *tír ar menia*. La prononciation pénétra dans l'écriture où *tír ar menia* devint facilement *tír Armenia*. Mais cette notation nouvelle ne fut pas universellement adoptée. On proposa de corriger *Menia* en *Morca*. Labraid

1. Ragaib ríge co Muir n-Icht. *Orgain Dind-ríg*, édition de Whitley Stokes, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 8.

2. *Frí ri fer Menia*. Ms. Egerton, 1782 du Musée Britannique, cité par Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XX, p. 430, note 2.

3. *Revue Celtique*, t. XX, p. 430, t. 23. 24.

4. Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XX, p. 430, l. 3.

5. Zeuss, *Grammatica Celtica*, 2^e édition, p. 181. Comparez le nom de lieu irlandais moderne Tíreragh pour *Tír Fiachrach*, O'Donovan, *Annals of the Four Masters*, t. VI, p. 111, et *tír sultach* « terre fertile », prononcé *tír hutach*, Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 172, l. 23.

Longsech serait allé chercher asile chez le roi des hommes de Morca ¹.

Les *fir Morca* habitaient dans l'Irlande méridionale, en Munster ²; pour Labraid, le surnom d'Exilé ne se comprend plus si l'on adopte cette leçon, et on ne conçoit pas comment pour aller de Leinster en Munster il serait passé par l'île des Bretons. Il y a un texte qui, sur l'exil de Labraid, jette beaucoup plus de clarté. Les *Galiáin* nourrirent Labraid pendant son exil dans les terres des Gaulois ³. D'accord avec M. Whitley Stokes, nous traduisons par Gaulois l'irlandais *Gall* ⁴. Le mot irlandais *Gall* a eu d'abord ce sens. M. Kuno Meyer a fait observer que, dans un passage d'un récit de l'émigration des Dessi au III^e siècle de notre ère, il est parlé du vin venant *a tírīb Gall*, c'est-à-dire des terres des Gaulois ⁵. Ni la Norvège ni le Danemark ne produisaient de vin à cette époque pas plus qu'aujourd'hui.

Plus tard, *Gall* a pris un sens différent : il a désigné les pirates venus de Scandinavie et de Danemark, qui apparurent sur les côtes d'Irlande à partir de 795 et dévastèrent cette pauvre île pendant le IX^e et le X^e siècle. Les Romains avaient cru que les Cimbres, tribu germanique, étaient Gaulois. Cicéron, écrivant en l'an 55 avant J.-C. le livre II de son traité *De oratore*, commettait encore cette erreur. Les Irlandais du IX^e siècle après J.-C., comme les Romains de la première partie du premier siècle avant notre ère, ne saisirent pas la différence qui existait entre les Germains et les Gaulois. De là cette conséquence que, dans un texte irlandais, le fils du roi de Danemark est donné comme un des auxiliaires de Labraid Longsech dans le terrible acte de vengeance qu'il exerça contre son grand-oncle à Dindrig ⁶.

1. Tiagait iarum cor-rig Fer Morca. Whitley Stokes. *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 4. Cf. *Revue Celtique*, t. XX, p. 166. 429, 431.

2. Whitley Stokes dans la *Revue Celtique*, t. XX, p. 429.

3. *Galiáin* roalsat Labraid for a loinges hi tírīb Gall. The Rennes Dindsenchas publié par Whitley Stokes dans la *Revue Celtique*, t. XV, p. 299.

4. Whitley Stokes, *ibid.*, p. 300.

5. Kuno Meyer dans le t. XIV du *Cymmrodor*, p. 118. Cf. *Revue Celtique*, t. XXII, p. 351.

6. *Dindsenchas* dans la *Revue Celtique*, t. XV, p. 299. Livre de Leinster, p. 159. col. 1. l. 16.

Pour l'histoire littéraire d'Irlande, ce texte est intéressant, mais pour l'histoire des faits il est sans valeur. Labraid a amené avec lui 2200 Gaulois armés de lances au large fer, disent trois textes irlandais¹. Mais pour désigner les compagnons de Labraid à son retour de Gaule, l'expression courante en Irlande est *Galiáin*, c'est-à-dire *Galliáni*, dérivé de *Gallia* de la même façon que de *Roma* on a fait *Romani* et de *Tolosa*, *Tolosáni*.

C'est avec le concours de ces *Galiáin* que Labraid fit périr son grand-oncle à Dindriú.

A quelle date placerons-nous le massacre de Dindriú où moururent Cobthach Còel Breg et grand nombre de ses guerriers ? Nous avons vu que, suivant Tigernach, Echu Buadach régna en 306. Entre lui et Labraid Longsech se placent trois générations : Ugaine le Grand ; fils d'Echu Buadach ; Lôegaire Lorc, fils d'Ugaine le Grand ; Ailill Ane fils de Lôegaire Lorc.

1. Da cét ar fichit chét n-Gall co laignib lethna. Livre de Leinster, p. 159, col. 1, l. 24-25, et *Orgain Dind Ríg*, publié par Wh. Stokes, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 8. 14.

Sont à comparer les deux quatrains suivants :

Labraid Longsech, leór a lin,
la-s-rort Cobthach in Dinnriú
co slúag laigneach dar linn lír ;
díb ro aimnigthe Lágín.

Dá chét ar fichit chét Gall
co laignib lethan leo anall ;
de na laignib tuctha and-sein
de atat Lágín for Laignib.

Labraid Longsech amenait un nombre suffisant.
Par lui fut tué Cobthach à Dindriú.

Avec lui une troupe armée de lances avait traversé l'eau de l'Océan
De leus lances, en irlandais *lagen* est venu *Lágín* nom des habitants de
Leinster.

Deux mille deux cents Gaulois
avaient là des lances au large fer.
Des lances, *lagen*, qu'ils portaient

provient *Lágín*, nom des habitants de Leinster.

Arura cholúim Chille ; Wh. Stokes, *Góidélíca*, 2^e édition, p. 161 ;
J. H. Bernard R. Atkinson, *Theirish Liber hymnorum*, t. I,
p. 106 ; t. II, p. 58.

En comptant trente ans par génération on trouve, de 306 au massacre de Dindrig, quatre-vingt-dix ans, ce qui nous mène à l'année 216 pour la date de cet événement. Après avoir fait du massacre de Dindrig un événement contemporain de Romulus (VIII^e siècle avant notre ère) ¹, Tigernach se rectifie en mettant en 306 avant notre ère l'avènement d'Echu Bùadach père d'Ugaine le Grand ². Il n'y a donc à tenir compte ni du passage des *Flathiusa Erend* où le massacre de Dindrig est daté de l'an 307 avant J.-C. ³, ni à plus forte raison de la doctrine des quatre maîtres qui mettent cet événement en l'an du monde 4658, c'est-à-dire 542 ans avant J.-C. ⁴.

Vers l'an 216 avant notre ère, l'invasion gauloise en Grande-Bretagne était un fait accompli. Labraid l'exilé revenu en Irlande, avec 2200 Gaulois avait tué à Dindrig avec leur concours Cobthach Còel Breg, trente rois et sept cents autres guerriers ⁵; de là, haine mortelle entre l'Irlande orientale, Leinster, où régnait Labraid, et l'Irlande occidentale c'est-à-dire Connaught.

Les *Galiáin* amenés par Labraid l'exilé passaient pour les meilleurs guerriers de l'Irlande. Au début de l'expédition entreprise pour s'emparer du taureau de Cooley, à la fin de la première journée, la reine Medb fit l'inspection de son armée, et une fois cette opération terminée, elle dit que si les trois mille *Galiáin* prenaient part à l'expédition, c'était une folie d'y mener le reste de l'armée. « Entends-tu déprécier les *Galiáin*? » demanda Ailill. « Non », répliqua Medb, « ce sont de brillants guerriers. Tandis que les autres étaient encore à faire leur installation, les *Galiáin* avaient arrangé déjà la paille sur laquelle ils devaient s'asseoir et se coucher, et leur repas cuisait. Quand les autres commençaient à manger, les *Galiáin*

1. Annales de Tigernach, éditées par Wh Stokes, *Revue Celtique*, t. XVI, p. 378.

2. Annales de Tigernach, édition Wh. Stokes, *Revue Celtique*, t. XVI, p. 394.

3. Livre de Leinster, p. 22, col. 1, l. 49-50, col. 2, l. 1, 2.

4. *Annals of the Kingdom of Ireland by the four Masters*, édition d' O. Donovan, t. I, p. 76-77.

5. *Orgain Dind Rig*, p. 28, de l'édition Wh. Stokes, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 8, 13.

avaient déjà terminé leur repas et leurs artistes jouaient pour eux un morceau de musique. Les avoir fait venir était une sottise. Ce sont eux qui auront l'honneur de la victoire. »

« Mais », répondit Ailill, « c'est pour nous qu'ils combattent. »

« Non », répliqua Medb, « ils n'iront pas avec nous. »

« Qu'ils restent donc ici », reprit Ailill. — « Non », s'écria Medb, « ils ne resteront pas ici ; car, s'ils restent, ils prendront les armes contre nous et s'empareront de notre terre. » —

« Que fera-t-on d'eux ? », demanda Ailill. « Que fera-t-on d'eux, s'il ne doivent ni rester ici, ni nous accompagner dans notre expédition ? » — « On les tuera », dit Medb. — « Franchement », répondit Ailill, « tu nous donnes un conseil de femme. Il n'est pas bon. » — « L'idée de la reine ne se réalisera pas », dit Fergus. « Les *Galiáin* sont nos alliés. Si on les tue, on nous tuera aussi. » — « Nous vous tuerions s'il était nécessaire », répondit Medb. « J'ai ici mes gens au nombre de six mille, et les sept Mane, mes fils, avec sept fois trois mille hommes. Leur bonne chance les garantit de tout danger », ajouta-t-elle. « Ce sont : Mane semblable à père, Mane semblable à mère, Mane à la grande piété filiale, Mane à la douce piété filiale, Mane à la très grande parole, dit aussi Mane à la parole de miel, Mane qui n'est pas lent, Mane qui réunit en lui les qualités de tous ses frères : c'est lui qui a les traits de son père et de sa mère et qui, à la fois, a la dignité des deux. » — « Tu prétends que tu nous tueras », dit Fergus. « Ce n'est pas vrai. Il y a ici sept rois de Munster, et trois mille guerriers avec chacun d'eux, ce sont nos alliés à nous Ulates. Je te livrerai bataille », ajouta Fergus, « sur le sol du camp où nous sommes. Je le ferai avec les vingt et un mille guerriers de Munster et avec les trois mille *Galiáin*. Mais non, il n'y aura pas de querelle entre toi et nous. Nous te conseillons d'employer un moyen qui empêchera les *Galiáin* de prendre le pas sur le reste de l'armée. Il y a ici dix-sept corps de trois mille hommes chacun, c'est-à-dire cinquante et un mille guerriers sans compter le menu peuple ni les femmes (car chaque roi a près de lui sa reine venue pour tenir compagnie à Medb), sans compter aussi nos gentils fils. En sus il y a ici trois mille hommes, les trois mille *Galiáin*. Que ceux-

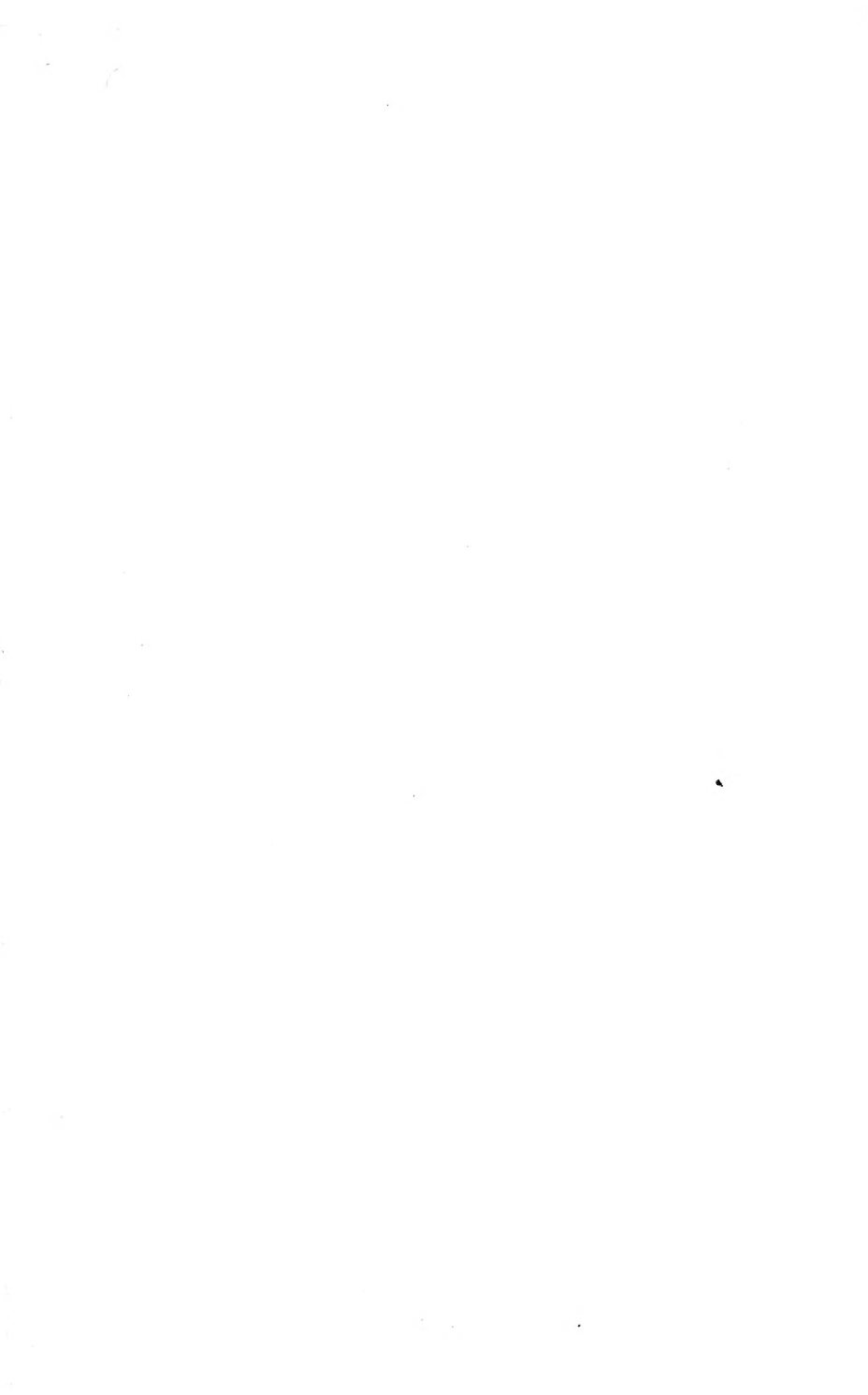
ci soient partagés entre les dix-sept corps dont se compose le reste de l'armée. » — « Cela m'est égal », répondit Medb, « pourvu que disparaisse l'élégante troupe qu'ils nous mettent sous les yeux. » Ainsi fut fait. Les *Galiân* furent répartis entre les dix-sept corps qui, eux déduits, formaient l'ensemble de l'armée.

Le matin suivant cette armée arriva au marais de Coiltre et y rencontra une troupe de cent-soixante cerfs. Les guerriers les enveloppèrent et les tuèrent. Tous les groupes où il y avait un *Galiân* s'emparèrent d'un cerf. Il ne resta que cinq cerfs pour le reste de l'armée ¹.

La supériorité des guerriers gaulois sur leurs contemporains d'Irlande s'explique facilement. Ils appartenaient au rameau belge, primitivement établi à l'est du Rhin, puis chassé de cette région après une longue guerre, par les Germains, d'abord leurs sujets. Quoique vaincus, ces Gaulois avaient appris le métier des armes en luttant contre les Germains. Ils avaient de la guerre une expérience dont étaient dépourvus les Gôidels des Îles Britanniques que la mer avait jusque-là protégés contre toute invasion étrangère.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

¹ Lebor na-hUidre, p. 56, col. 2, p. 57, col. 1. Cf. Livre de Leinster, édition Windisch, p. 50-53, p. 65, l. 549-546.





LE MONUMENT GALLO-ROMAIN DE TRÉVES

LE MONUMENT GALLO-ROMAIN

DE TRÈVES

Les faces BC de l'autel gallo-romain de Notre-Dame de Paris, aujourd'hui au musée de Cluny, ont été savamment étudiées par M. Salomon Reinach dans la *Revue celtique*, t. XVIII, p. 253-256. On les voit reproduites par la photographie à la page 254 de son article. La face B, au-dessus de laquelle est inscrit le mot *Esus*, représente un homme qui coupe un arbre. Sur la face C on voit un taureau et sur ce taureau trois oiseaux, des grues; au-dessus est écrit *Tarvos trigaranus*. Ces deux bas-reliefs ont été déjà bien des fois reproduits par la gravure¹. Chose nouvelle, M. Reinach en rapproche un monument de Trèves où dans un seul bas-relief les deux sujets sont réunis : l'homme qui coupe un arbre est placé sous une tête de taureau surmontée de deux grues.

Nous avons déjà dit que, suivant nous, il s'agit, à Trèves comme à Paris, du mythe localisé en Irlande par l'épopée qui raconte l'enlèvement des vaches, c'est-à-dire du taureau de Cooley. L'homme qui coupe un arbre c'est Cùchulainn qui, en effet, coupe un arbre dans l'épopée irlandaise². Le taureau est l'animal divin appelé *Donn* en irlandais, *Donnos* en gaulois et les trois grues dont seulement deux à Trèves sont trois formes de la triple déesse appelée en Irlande *Bodb*, *Morrigan* et *Nemain*, et qui sous forme d'oiseau, *in deilb eim*³, vin prévenir le taureau du danger qu'il courait d'être pris⁴.

1. Voir par exemple Ernest Desjardins, *Géographie historique et administrative de Gaule romaine*, t. III, planche en face de la p. 208.

2. Édition Windisch, p. 68, 69.

3. Lebor na hUidre, p. 64, col. 2, l. 30, 31.

4. *Táin bó Cúalnge*, édition Windisch, p. 184, 185.

La concordance entre le monument de Paris et celui de Trèves est fort importante. Elle est un des faits qui établissent que le mythe de Cûchulainn était connu des Gallo-romains comme des Irlandais qui l'ont reçu des Gaulois et localisé dans leur île. La photogravure qui représente le monument de Trèves, p. 256 de l'article de M. Reinach, a une trop petite dimension pour être claire. Nous pensons être agréable aux lecteurs de la *Revue celtique* en le reproduisant ici sous un plus grand format, grâce à l'obligeance de M. Salomon Reinach qui a fait faire pour la *Revue celtique* une photographie d'un moulage en plâtre du monument de Trèves. Ce moulage est compris parmi les collections du musée de Saint-Germain administré avec tant de compétence et de zèle par notre savant confrère.

H. D'A. DE J.

GLOSES BRETONNES A SMARAGDE

Voici quelques remarques sur les gloses en vieux breton signalées et partiellement étudiées par M. d'Arbois de Jubainville, *Revue Celtique*, XXVII, 151-154.

1. *Marchoc*, aequester, « cavalier ». Cf. mon *Glossaire moyen-breton*, 2^e éd. 393 ; Loth, *Chrestomathie Bret.*, 150, 197, 219 ; le *Cartulaire de Landévennec*, 14, 25 ; *Rev. Celt.*, VII, 57, 58, 63, 157. La réduction ancienne de *marchoc*, *-marhoc*, *-marroc* à *-maroc*, *marec*, étudiée à ce dernier endroit, n'empêche pas qu'aujourd'hui encore *marc'bek* subsiste à côté de *marek*. Cette persistance est attribuable à l'influence du radical *marc'h* cheval. Car il n'y a plus trace d'un *c'h* tout semblable dans la famille actuelle du cornique *lesserc'hoc* « lappa », que la *Grammatica Celtica*, 2^e éd. 1076, explique ainsi : « herba amorosa ? adi. cambr. *serchog* ; sed cf. arem. *saereguenn* Cath., hod. *seregen*, *saragereζ*. » Tous ces rapprochements sont exacts¹, et ils n'ont rien de contradictoire ; seulement ils ont besoin d'une confirmation en trois points.

1^o La comparaison du gall. *serchog* amoureux se justifie par le fait que les capitules de la bardane s'accrochent facilement

1. M. Henry les remplace à tort, *Lexique étymologique des termes les plus usités du breton moderne*, 239, 245, 251, par la comparaison du radical de *staga* attacher, avec contamination du franç. *grateron*, ou mieux du bret. *skraba* gratter, *skrapa* agripper, escroquer, etc. ; cf. *Revue Critique*, 17 sept. 1900, p. 220. D. Le Pelletier avait la comparaison plus plausible du gallois *serog* étoilé. M. du Rusquec, *Nouveau dictionnaire pratique et étymologique du dialecte de Léon avec les variantes diverses dans les dialectes...* Paris, 1895, traduit *seregen* « Bardane, seringat » en ajoutant « latin *syrix* » ; ce qui n'est juste ni pratiquement ni étymologiquement. Dans son dict. français-breton, Morlaix, 1886, il n'avait rendu « seringat » que par *korzen gleuz*, qui veut dire « roseau creux ».

aux habits des passants ; de là un de leurs noms bretons, qui signifie « amour » : *carantez* « Fruit de Bardane » ; « le fruit du grateron », P. Grégoire de Rostrenen ; *karañtez* f. id. Le Gonidec, Troude, *karantez* f. du Rusquec ; « *Carentez* est le nom qu'on donne au grateron, apparemment à cause que ses boutons s'attachent aux habits », D. Le Pelletier ; vannetais *caranté* f. « Grateron, Bardane, Parelle », Dict. de Monsieur l'A***, 1744 ; se dit, entre autres, à Stival¹. La même idée a donné lieu au grec *φιλιάνθρωπος*, littéralement « l'amie de l'homme », d'où le lat. *philanthropos* petite bardane.

2° **Serbec*² est devenu régulièrement *serec* ou *serek*, d'après « un Chirurgien Breton, habile... dans la Botanique... *Grateron*, autrement *Philanthropos*. D'autres donnent ce nom à la Jusquiame... Mais je croi le Chirurgien, qui est d'accord avec les paysans » Pel. ; « *serec* grateron, philanthropos... et selon d'autres jusquiame » Roussel *ms.* Le rapport de ce mot au moy. bret. *serch* concubinaire, tréc. *serc'h* id. et concubine *Gloss.*, 623, cf. *Revue Celt.*, XXV, 414, n'a plus été senti, *serc'h* est d'ailleurs bien moins connu et d'emploi bien plus restreint que *karañte(z)*. Il y a pourtant une trace de l'ancienne aspiration, dans le dérivé moy. breton *saerbeguen*, variante de *saereguen* « gliceron, l. lapa » ; voir mon *Dict. étym. du breton moyen*, 374. Sur la notation *ae*, pour *e*, voir *Rev. Celt.*, XXVII, 149 ; cf. *segal* et *saegal* seigle.

3° Plus étonnant est le vocalisme de *saragerez*, ainsi que sa dérivation. Les deux sont expliqués à la fois par l'influence du synonyme *staguerès* (-*vihan* grateron³, -*vas* bardane, glouteron Gr.), *Gloss.*, 592, littéralement « celle qui s'attache », à Pleubihan *stageurens*, à Cléden-Cap-Sizun *glei stag* « mouron qui s'attache », *Faune popul.*, VI, 246 (dans le Luxembourg *plaquant-*

1. Le haut trécorois *paourante* (pauvreté) semble une déformation de *karante*, par allusion à la misère qui s'attache si bien aux pauvres gens. Cf. *sergeanted* fruit de bardane, *serjanted* le fruit du grateron Grég., « en français *sergents*, dans le style familier », Le Gon.

2. On lit *serc'hog* « l'amoureux » *Barzaz Breiz* 40, dans une pièce cornouaillaise (*Livaden Geris*) où il y a bien d'autres mots suggérés par le gallois. Cf. mes *Études vannetaises*, 25, 26 (III, § 4).

3. Mal imprimé *straguerès biban* dans la *Flore populaire* de M. E. Rolland, VI, 247. Lire aussi *krôgerez*, et à la page précédente *spgerez*, au lieu de -*rg*.

moron, 244); cf. *krôgêrez* grateron Liégard, en français « gaillet *accrochant* »; *spegerez* grateron en H. Léon, Milin (note sur *Re^l ms*); *spégêrez* f. bardane, de *spéga* attacher, *spég* son fruit, Du R. dict. fr.-bret.; *specq* fruit de bardane, le fruit du grateron, Gr., « *spec*, grateron, plante simple » *Re^l ms* (suivi de *spéga*, sans traduction; les deux manquent à Pel.). M. Henry assimile *spék* « fruit de la bardane, pistil » à *spék* javelot, levier, dorade, qu'il tire du lat. *spica* épi, avec influence de *bék* pointe. Je crois que le premier de ces *spék* se rattache à « *spéga* le même que *pegà* » Mil. *ms*, *pegà* mordre, s'attacher Maun., moy. br. *pegas...* en il prit dans, de *pec* poix, cf. *Gloss.*, 469. M. Vallée m'apprend qu'on dit en certains endroits *paka spek* au sens du trégorois *tapout krog* saisir; cf. l'expression *tizout peg enn eunn dra*, que Troude traduit « attraper un objet au-dessus de sa tête ». Le grateron s'appelle de même *pëssars* (pl.), *pëss'ron*, *pà'y'ssrotte*, *pëssô*, etc., en haute Bretagne; dans l'Hérault *érbo pégànto*, dans l'Orne *poisse-aux-mains*, *Faune pop.*, VI, 244.

Le moy. br. *lappadenn* « l. lappa » a aussi un suffixe inattendu. J'ai dit, *Zeitschrift für celtische Philologie*, I, 495, qu'il paraît dû à une confusion du franç. *lappa* avec le breton *lappadenn* « ce qui se lape à chaque gueulée » Gr. Au lieu de « franç. » il faut lire « latin ». Je crois maintenant que le mot ne vient pas de *lappa*, mais de *lapathum*, nom d'une plante voisine, la patience, d'où l'espagnol *lampazo*, sicilien *lapazzu*, etc., Kœrting² 5431 (du grec *λάρυθος* patience, qu'on rapporte à la même origine que le russe *lapušnik* bardane, glouteron, cf. Schrader, *Reallexikon*, 438). *Lappadenn* dérive d'un **lappat* (de sens pluriel ou général) comme *saereguenn*, *seregenn* de *serec*; cf. moy. br. *spežadenn* groseille du plur. *spezat*; *linbadenn* ortie, *Gloss.*, 368.

2. *Fron*, nas. Ce dernier mot n'est pas abrégé de *nasus* nez, mais tiré du génitif *naris* ou du pluriel *nares* narines, d'après le rapport de *mas* mâle à *maris*, *maves*. Le grammairien Virgile connaissait cette forme¹. La glose a bien le sens de

1. Il donne au même monosyllabe un autre sens, suggéré par l'analogie de mots comme *anas*, *anatis*, *anates*, et cite à ce propos certain rapprochement .. heureusement qu'il est en latin, ou à peu près : « Est aliud nomen, quod duplicem declinationem duplicemque qualitatem habet ut *nas naris*

« narine », en moy. bret. *froan* et *fron*. Le *Nomenclator* porte *dinfron* les narines, p. 19 (et non 29, *Gloss.*, 246) ; le P. Mau-noir *frou* pl. *diou frou* ; Lhuyd, *Archæologia Britannica*, 1707, p. 97, a par méprise *trou* « naris » et *diou frou* comme plur. de *fri* nasus. Grég. donne *frounn*, *frenn*, vannetais *frenn* f. ; *froumell* pl. *ou* ; Pel. *frou*, van. *fren* ; R^{el} *ms* : « *frou*, narine... au *diou frou*, les deux narines. au *difrou* les narines... *froui* renifler, naribus efflare » ; « *frouel* proneuse » ; « *frousal*. *froual* renifler attirer en dedans et en respirant la pituite qui devroit sortir par le nez » ; Le Gon. *frou* f. narine, « quelques-uns prononcent *frouen*. On dit aussi *frouel*. En Vannes, *fren* » ; *froun*, voyez *frou* ; Troude *frou*, et *frouen*, *froun*, *frounell* f. narine, « pl. *frounellou*. *frounellou* *podas* grandes narines » Milin *ms*, *frounellek* adj. qui a de larges narines, « curieux qui a toujours le nez au vent comme un chien de chasse » Mil. *ms* ; *froual* part. *frouet* renifler ; *frounsal* enfler les narines, renifler ; M. du Rusquec *frou* f., *frouel* f., pl. *ou* ; puis *frou* pl. *iou*, *frouel* pl. *lou* et *difrouel* ; *froual* renifler, *frousal* id. ; en van. Châlons *fren* pl. *difren*, l'A. *frenn* f. pl. *difrenn*, aujourd'hui en van. *fren* pl. *difren*, cf. *Rev. Celt.*, I, 215. La forme la plus anciennement attestée n'est pas la mieux conservée : *frou* vient de **frouen*, que Le Gonidec a encore entendu ou cru entendre ; le moy. bret. *frouan* en est une variante, et le van. *fren* une autre réduction, cf. léon. *kompoz* et *kompez* plain, uni, du moy. bret. *compoes*, etc., *Rev. Celt.*, VII, 315 ; XIX, 209, note (où il faut lire *goe-*, *goue-*, l. 9), 210.

Dans R^{el} *ms*, *froui* peut être une erreur suggérée par Pel., qui cite en gall. « *Froueni*, et *Ffrouenio*, naribus efflare ». « Pro-neuse » qui traduit *frouel* doit être « prôneuse », au sens de « curieuse, bavarde », cf. l'explication de *frounellek* par Milin. Pel. n'a pas *froual*, mais seulement *frousal*, qu'il interprète comme R^{el} *ms*, en ajoutant qu'il est de l'usage de Cornouaille. Il hésite, non sans raison, à le rapporter à *frou* ; mais au lieu du franç. *froucer*, je comparerais le vieux mot *frouchier* renifler,

nari narem et reliqua. est et *nas natis nati natem*... ueteres dicebant, quod omnia foramina corporis *nas* dicebatur » (*sic*). *Virgiliti Maronis grammatici opera* ed. I. Huemer (Leipzig, 1886), p. 38.

ronfler, dont la variante *fronquier* a donné au bret. *difronqa* souffler du nez Gr., etc., *Gloss.*, 166, 167.

Sur « *saffron* sing. *saffrouen*, grosse mouche, qui bourdonne sans cesse en volant undé nomen Bourdon et le verbe Bourdonner » Re^t *ms.*, *saffrounen* f. pl. *nou* bourdon, puis *safronen* f. pl. *safron* bourdon, frêlon; *safrouni* bourdonner, *safroni* bourdonner, nasiller, *safrounérez* m. bourdonnement du R., etc., voir *Gloss.*, 598. Peut-être s'est-il fait un croisement entre la famille de *fron*, *fronell* et celle du v. bret. *satron* bourdons. Il faut citer aussi le limousin *safrouna*, *sofrouua* avoir le hoquet, sangloter, qui rappelle d'ailleurs le v. franç. *soufrener* gémir, etc.

M. du Rusquec tire *safrounen* d'un bret. *frounval* bourdonner qui viendrait lui-même de *froun* narine; mais son dict. breton-français n'a que *franva* bourdonner, *froumal* siffler, bourdonner, *froum* m. pl. *iou* sifflement, *froumer* pl. *ien*, bourdonne(u)r, f. *froumérez* pl. *ed*; *froumérez* f. bourdonnement, sifflement. Cette famille de mots imitatifs est étudiée dans mes *Notes d'étym. bretonne*, 86 (n° 57, § 4); il faut ajouter encore : « *froum-difroum*. ar cheillen a zo froum difroum, les mouches fatiguent par le bruit de leur vol incessant » ; « *franoueller*, f. *erez*, radoteur, radoteuse, qui nazille et bourdonne » Mil. *ms.*; eur wialennik koant... bag a froume dre ma skoe gant-hi tro-war-dro, traduit « une jolie canne qu'il faisait vibrer dans l'air, tout autour de sa tête », Milin, *Armarvailler brezounek*, Brest 1870, p. 341-343; trécorois *fraouñwal* bourdonner (Vallée).

Pel. rapproche le léonais *fromm* « bruit que fait une pierre jettée avec une fronde, ou par un bon bras » du gall. *ffroumm* frémissant, irrité, *ffroummi* frémir, se fâcher; M. Vallée me signale le trec. *fourma* éprouver ou causer une émotion vive; cf. *fromet* vivement ému, effrayé d'une apparition subite *Rev. Celt.*, I, 126; l'idée intermédiaire est « tressaillir ».

Au v. 1840 de S^{te} Nonne, *fromet* doit signifier « frappé de terreur, ou de confusion » (par une attaque de lèpre). Peut-être en était-il de même dans *la Destruction de Jérusalem* où Pel. dit avoir trouvé souvent « *Fromet* pour rempli ou enflé de maladie »; il était influencé par les mots modernes qu'il traduit : *from* « plénitude, réplétion »; *fromet* « rempli, replet,

trop gras, enflé », en parlant « du pis d'une vache et autres bêtes », et qu'il regarde comme des variantes dialectales de *fram*, *framet*. Ce *fram* « plénitude, perfection, accomplissement » n'est de sa part qu'une conjecture étymologique d'après *fram* pièce de charpente, etc.; il en est autrement de *frama* : ce verbe « en Léon et en Cornwaille, se dit... du pis d'une vache, d'une chèvre, d'une brebis, qui ont ce vaisseau bien plein de lait. *Framet ew an-dêvez*, le pis est fort rempli de lait. » Re^l *ms* porte : « *from* plénitude *fromet* se dit du pis d'une vache *fromet ew* il est rempli. idem, *fram*, *framet* ». Le Gonidec ne connaissait ceci que par Pel.; Troude donne comme suranné ce *fromet*, M. du Rusquec ne le donne pas du tout. Mais M. Vallée m'apprend qu'en basse Cornouaille *fromet* s'emploie pour « enflé » : *fromet eo e vizach* il a le visage enflé. M. Henry joint ce *fromet* au gall. *ffrom* colère, qu'il tire d'un celtique **srei-smen-* pour **sprei-smen* « extension », avec des rapprochements qu'il déclare lui-même « hasardés ». Phonétiquement, ceci donnerait en gall. **ffrwyym*.

3. *Mesin*, glans, « gland ». Cf. *Gloss.* 410; *Rev. Celt.*, X, 147. Le singulatif en *in* se retrouve aussi dans *clehurin* frelon, taon, gall. *clyryn*; *limncollin* tilleul, pl. *limncollou* (et peut-être *insoblin* le chaume? *Rev. Celt.*, XIX, 210).

Limncollin est proprement « coudrier lisse », cf. *tiliæ laeves* au vers de Virgile (*Géorg.*, II, 449) qui est glosé par *limncollou*¹. Le moy. bret. *queleinn* houx auquel M. Loth avait pensé, *Vocabulaire vieux-breton* 175, comme je l'ai fait aussi dans la *Flore populaire* de M. Rolland, III, 126, est différent. Sa forme en v. bret. était *colann*, c'est-à-dire *colenn*; c'est une particularité du document qui nous l'a transmise, d'abuser des *a. M.* Stokes, à qui nous en devons la connaissance (*Ztschr. f. celt. Philol.*, 1, 19, 22), regarde l'*o* comme une erreur pour *e*; c'est peu vraisemblable : le mot se présente deux fois ainsi; la seule méprise de ce genre qu'on puisse admettre dans le texte, *boror* cresson, pour *beror*, gall. *berwr*, s'explique par l'*o* suivant; peut-être était-ce une assimilation réelle; enfin l'étymologie s'accommode fort

1. Les fruits du tilleul sont, par assimilation à des noix, appelés dans le Luxembourg *krackelnoos*, et aux États-Unis *daddy nuts* (*Flore popul.*, III, 128).

bien de cette voyelle (irl. *cuilenn*, = **kolenno-*, anglo-saxon *holegn*, anglais *holly*, allem. *Hulst*, d'où le franç. *houx*, etc.).

Coll coudrier, donné comme vieux breton par M. Henry, p. 60, 326, est vieux gallois. On lit en cornouaillais *prenn-kolvez* du bois de coudrier, *Barzañ Breiz* 8, mais le mot a été écrit sous l'influence du gallois *collwydd* et d'une étymologie par *kol* perte (donnée expressément p. 422, bien qu'ici le texte porte *kelvez*; un jeu de mots sur ces deux sens du gall. *coll* est rapporté par Pel., v. *kelwezen*); sur ce « symbole celtique de la défaite », voir *ibid.* 14; *Mélusine*, X, 268; cf. Sébillot, *Traditions... de la Haute-Bretagne*, II, 313 : « Quand on brise avec le petit doigt de la main gauche une baguette de coudrier, on se marie dans l'année. » Cf. *Gloss.*, 533 (où il faut lire *qilvid* coudraie Grég.).

L'a qui paraît dans *Galvezit Rev. Celt.*, XXI, 148, van. *calvééc* l'A. id.; *keneuen-kalvé* noisette, Guillevic et Le Goff, *Vocabul.* 1904, doit venir d'un *e*, peut-être avec influence de *calve(z)* charpentier¹.

4. *Toroc*, gurgulio. « charançon ». Re¹ *ms* porte : « *teurec*, *teurc*, *tarac teuroc* insecte qui s'insinue dans la peau des bêtes, ver qui sengendre entre cuir et chair aux bœufs, vaches etc., principalement sur le dos, lequel fait enfler la peau, comme de petites butes, ou tumeurs ce qui le fait aussi nommer *torossen* » (cf. Pel.); « *tôr* selon le p. gregoire est un gros ventre et son possessif *Torrec* est Celui qui a un gros ventre ». Cf. Pel. : « *Tôr*, selon que je l'ai appris du P. Grégoire; en son pays de *Rostreuen*, et en Celui de Vannes, est un gros Ventre; et son possessif *Torrec*, ou *Tôrec*, est celui qui a un gros ventre. Il se dit de tous les animaux. Pluriel *Toraou* ». Le Gon. a *teûr* m. pl. ou, *iou* bedaine, *teûren* f. pl. *teûrennou* id.; Troude *teuregen* f. pl. *teureuk* tique; *teurk* m. maladie de peau des brebis; insecte qui produit ce mal en s'introduisant sous la peau de ces animaux (sur cette association d'idées, cf. *Rev. Celt.*, XXV, 282); *teurka*, *teurki* frapper quelqu'un, lui donner

1. Ce dernier semble avoir été traité de même, plus anciennement. M. Henry l'explique par **karv-ez*, cf. irl. *caibre*; je crois qu'il vient de *-calmez* = v. bret. *celmed* efficace, gall. *celfydd* habile. Il est vrai que l'irl. a *calma* brave. Voir *Gloss.*, 556.

une raclée ; *teurket* adj. et part. qui a été battu dans une lutte, vaincu, qui a échoué dans ses projets. Mil. *ms* ajoute à *teuregenm* : « appelé aussi *till* pl. *tillet*. Cet insecte pénètre sous la peau des vaches des chevaux et des moutons et principalement dans leurs entrejambes de derrière. Il ne faut pas les confondre avec les larves de la peau des bœufs » ; à *teurk* : « contraction de *teurek*, ver provenant de mouche qui s'engendre entre peau et chair ; il fait venir des pustules qui suppurent et font sur les moutons et autres animaux l'effet de cautères plus utiles que nuisibles en faisant couler les humeurs extérieurement. D'autres animaux que les brebis sont sujets à engendrer ces vers. Comme on le voit ce *teurk* diffère essentiellement de *teuregen* et de *tillen* de Le Gonidec (voir *till...* » ; à *till* : « Syn. *paraill*, *poraill*, *teurk* » ; à *megell* : (Voy. *teurk*) « et ce qui est dit de cet insecte qui n'est autre qu'un ver provenant d'une mouche particulière différente du Taon : d'après ce qu'on a observé ce ver ne nuit nullement aux animaux. Ne pas confondre ces pustules avec ceux de la clavelée... » ; à *teurka*, *teurki* : « le sens ci-dessus est pris au figuré, ex. *Teurket eo da vaout d'id*, tu as été frotté d'importance, ton mouton a été vaincu. *Teurka*, v. a. et n., se couvrir de pustules, au fig. battre quelqu'un, lui donner une raclée, vaincre, lasser, quelquefois tuer. »

On emploie en haut Tréguier *tor* gros ventre (assez souvent on joue sur le mot, en disant à un gros homme : *Tor 'peus* vous avez tort, cf. « *tor*, tort. v : *gaou* » *Re^{cl} ms* ; *torek* ventru ; *teurk* tique et aussi des poux, *Rev. Celt.*, IV, 168 ; *teurgeneign* et *teukan* signifient travailler lentement, traîner, voir *L'Épenthèse des liquides*, 30 (§ 35) ; à Lanrodec, *teurgen(n)et* maladroit ! *Rev. Celt.*, IV, 168 ; à Stival *tarag* m. tique est aussi un terme d'injure entre enfants. Ce mot existe en haut breton sous les formes *tarague* et *taraque*, moy. br. *targuenn*, *Rev. Celt.*, V, 224. Le second *a* vient sans doute d'une assimilation : le v. bret. *toroc* devait avoir un doublet **taroc*, et peut-être **tarac* (cf. *camadas*, convenable, de **com-adas*, v. irl. *comadas*, v. gall. *cimadas*, aj. *cyfaddas*, *Gloss.*, 124, 309, 310, 562, 563).

M. Macbain, *Etymological dictionary of the gaelic language*

325, tire le v. br. *tar* (et *tor*), irl. *tárr*, gaélique d'Écosse *tàrr*, de **tarsá*, **tarmsá*, cf. grec τάρμαξ périnée, allemand *darm* boyau; ce que M. Henry regarde comme très plausible, *Lexique*, 263.

M. Henry explique, avec doute, *torlosken* punaise comme un composé = « brûlure au ventre » ; car, dit-il, « c'est de préférence aux parties molles que s'attaque cet insecte presque inerme » ; et il ajoute : cf. *teùreügen* ; il regarde *teùreüigen* tique, oursin, comme un dérivé probable de *teùrek* ventru, avec cette restriction : « cf. toutefois *torlosken* pour le premier sens ». J'ai contesté cette décomposition de *torlosken* f. pl. *-uned* punaise Gon. (*Rev. Critique* citée, p. 222), en rappelant cette observation de Pel. (v. *loüesâc*) : « Nos Bas-Bretons... ne connoissent point la punaise domestique, mais seulement la champêtre ». Le Gonidec reproduit cette remarque, sous *louezæe* ; son second dictionnaire traduit « punaise » *louézæé* et *torlosken*, dans la phrase : « J'ai trouvé une punaise dans mon lit ». Troude donne *torloskenn* f. pl. *ed* punaise de bois ; Mil. *ms* ajoute : « *gorlosken*, *garlosten*, *artous* teigne ». A *garlostenn* perce-oreille, Milin remarque : « plus. disent *gorlosken* ». Cf. gall. *gorlosten* id., *Gloss.*, 253. *Re^l ms* porte : « *garlost* sing. *garlosten* perce-oreille... » ; Pel. a *garlosten* id. pl. *garlostet* « ce qui prouve que le primitif est *Garlost* » ; « Le nouv. Diction. porte *Garlosten*, sauterelle ». Il y a eu mélange des mots *garlosten* perce-oreille et *tarlasken*, *tallasken* tique, etc., cf. *Rev. Celt.*, III, 236 ; ce dernier paraît devoir son *t* au synonyme *tarac*, *teurec* tique, et l'avoir passé, de même que l'*r*, au verbe d'où il vient, *tallasqua*, *talasqa*, *tarlaska* se frotter comme les gueux, de *taskalat*, *kaskalat*, *kaskarat* id., cf. rouergat *cascarro*, *cascarron* grelot ; tique, *cascala* vaciller, trembler, etc., voir *Épenthèse* 20-22 (§ 33).

Re^l ms a cet article : « *Tor* selon Roussel est la terre et *toç'hvenia* Est se Rouler sur la terre, comme font Les chevaux etc. Les venneçais disent *torea*. » Cf. Pel. : « *Tôr*, selon M. Roussel, est la Terre ; et *Toç'hvenia* est se rouler sur la terre comme font les chevaux, les chiens, etc. [Les Vennétois disent *Torea* et *Torein*, se veautrer, se rouler à terre...] ». Pel. a un autre article « *Torc'hvenia*, et par abus, *Torc'hvenial* »,

qui manque au *ms.* Cette façon de citer « Roussel » dans ce *ms* indique qu'il n'a pas été écrit directement par « M. Roussel » dont Pel. parle souvent et dont le nom se trouve en marge de l'article *nadoz* (cf. *Rev. Celt.*, IV, 104). *Torc'hwential*, van. *torbuinial* est composé en réalité de *tor* ventre, cf. *Gloss.*, 701. La forme *torea* n'est pas vannetaise, il faudrait *toreal*.

R^{el} *ms* a « *torrat*, v. *taurat*, ventrée ou portée de truie, de chienne.... » (*sic*) ; Milin a ajouté au crayon : « (de poule et même de femme en parlant de ses nombreux enfants *en torrad bugale e deuz*) » (elle a une nichée d'enfants). Cet article manque à Pel. Au mot où il renvoie, on lit : « *taurat*, sing. *tauraden*, ventrée, ou portée, d'une bête. » Au lieu de cette fin, Pel. a « de vache, lorsqu'elle a été au taureau... Ce mot vient probablement du Latin *Taurus*... » Ceci est un exemple de l'influence mauvaise que peut causer la préoccupation étymologique. Cf. *Gloss.*, 701.

5. *Cintil*, gentilis. Je doute que ce mot signifie « race, famille », et qu'il réponde au cornique *kinethel*, cf. *Rev. Celt.*, XXV, 293-295 ; on attendrait quelque chose comme le v. gall. *ceneth*, cf. v. bret. *Cenethlor*, *Cenethlur*. Il semble plutôt que ce soit l'adjectif latin accommodé à la racine celtique de *kinethel*, et qui a fait place au français *gentil* : moy. bret. *gentil* noble ; bon, écrit auj. *jentil*.

6. *Anam*, stilio. Ce mot latin est pour *stellio* « sorte de lézard », cf. cornique *anaf* « *stellio* », *Gram. Celt.*² 1075. C'est le moy. br. *anaf* orvet, tréc. *añnaf*, van. *ënan*, etc., etc., voir *Notes d'étym.* 108-122 (n° 70). Le gall. *anaf* coquin, scélérat peut être le même mot, cf. lat. *stellio* fourbe.

(6 bis). *Tinc*, ligo. Ceci ne doit pas être une glose bretonne, mais le commencement du mot *tinctura* : cf. le *Corpus Glossariorum latinorum* de Gætzi, v, 572 : « Ligo tinctura uel foso-rium. » L'éditeur se demande (VI, 645) si dans le premier sens de *tinctura* (teinture), le mot *ligo* ne se rattacherait pas à *lix* (lessive).

7. *Mistiriol*, caupo. Le sens d'« aubergiste » doit venir ici de « celui qui sert », cf. lat. *ministrare pocula* donner à boire, *minister* échanton, cornique *menistror* « pincerna », gall. *menestyr*, *menestr*, id., v. franç. *menestre*, voir Loth, *Les mots*

latins dans les langues brittoniques 186, van. *melestrour* administrateur, *Gloss.*, 453. Pour la forme, *mistiriol* répond au lat. *ministeriales* fonctionnaires impériaux, cf. bas lat. *misterialiter* « ministerii seu officii virtute » (statuts synodaux de l'église de Quimper), *misterium* pour *ministerium* métier, *mistera* f. id., Du Cange éd. Favre, *mesteirau*, *mestierau* (Rhône), *mesticirau*, *menestairal* (languedocien), *menesteirau* (Marseille), *menestrau* (Béarn), *menestral* (Toulouse) artisan, ouvrier, Mistr., provençal *menestrals*, v. franç. *menestrel*; espagnol *menestral* ménétrier; ouvrier; moy. bret. *mecher* f. métier, besogne; besoin; au commencement du XVII^e siècle *mecher*, *micher*, *meger*, *miger*, *mescher*, *Gloss.*, 398, 399.

8. *Gletlus*, mantile. Le sens ordinaire de ce mot latin est « serviette », « nappe », « essuie-main »; Du Cange, éd. Favre, en cite un autre, « vas escarium ». *Gle-tl-us* pourrait être proprement « (ce) qui nettoie », adjectif dérivé de *gletl-* « instrument pour rendre brillant », même racine que le v. bret. *gloiaton* « brillants », le van. *gloëau* rare, etc., *Gloss.*, 261; *Mélanges H. d'Arbois de Jubainville*, 59.

9. *Gutdot*, felix. « Fertile », de **gu(o)-dot*, cf. gall. *gwuddodi* déposer, *gwaddod* dépôt, sédiment, cornique *guthot*? Ce serait un composé de *dodi* poser, cf. *dodwi* pondre, bret. moy. *dezuyff*, mod. *dezvi*, *doï*, etc., *Gloss.*, 155; *Ztschr. f. celt. Philol.*, I, 391.

10. *Talar*, ans. Ce mot latin, que Smaragde fait féminin, est le singulier inusité du plur. *antes* (masc.) employé par Virgile, *Géorgiques*, II, 417, sur quoi Servius dit : « Alii extremos vinearum ordines accipiunt. » Ce sens, « dernières rangées des pieds de vigne », convient à *talar*, dont on connaissait l'existence en v. bret. où il semble avoir fait au plur. *teleri* (Loth, *Chrestom.*, 166, 167). Pel. traduit *talar* (et *tal-erw* « premier sillon d'un champ labouré, mot pour mot, front de champ, front de sillon, ou sillon de front », et cite en gall. *talar* « arvum frontale, quod in fronte agri est ». R^el *ms* porte : « *talar*, *tal erw*, pl. *talarou*, court sillon, premier sillon dun champ labouré, mot pour mot front de champ, front de sillon, ou sillon de front. sillon fait dans la largeur dun champ ou dune piece de terre auquel tous les autres aboutissent. arvum frontale, quod in fronte agri est. il y a devant l'entrée de S^t

malo en terre ferme un lieu dit *le talar* qui a assez la figure dun grand sillon et qui est comme le front ou la tête des terres Labourables, qui est pourtant ruiné peu a peu par le flux de la mer ». Mil. *ms* a ajouté à l'art. *talar* de Troude : « *Ema wat he dalarou, o c'hober he dalarou* il est à ses derniers sillons, c. à d. il va mourir ». Il suppose aussi que le mot *talarek* lançon vient « des sillons qu'il trace dans le sable en travers les uns des autres, car *talar* (front de labour de char-rue) exprime aussi sillon en travers au bout d'un champ ». Troude avait tiré avec raison *talarek* de *talar*, tarière, cf. *Gloss.*, 673. Au contraire, Grég. écrit *tarazr* pl. ou sillon de tra-vers, aux deux bouts d'un champ, cf. *Gloss.*, 672. C'est une confusion produite par l'équivalence des deux formes, au sens de tarière. Cf. *Re^{el} ms* : « *talar* v : *tarazr* » ; « *tarazr, tarar, talar, talazr*, une tarière, outil de charpentier terebrum ».

11. *Golent*, prex. C'est le nominatif singulier, non classique, de *preces* prières; le grammairien Virgile le connaît¹. Cela suggère pour *golent* le sens de « demande ». Cf. moy. bret. *golennet* demandé (plus souvent *goulennet*); *golenbet*, *goulenbet* vous demanderez; *gonleim* une demande, cornique *gulen* demander, Lhuyd 124. J'ai supposé, *Gloss.*, 282, que ce mot est une combinaison de **gouven* = gall. *gofyn* demande, demander, cornique *govyn* demander, avec *ioul* volonté, v. br. *iul*; ce qui expliquerait la double forme et le double sens de *goulenmañ* et *goulañ*, « je demande », et « je veux ». Pel. dit avoir lu *goulllet* « demandé » et même « demande! » lat. *pete*, dans l'ancienne vie du S. Gwenolé; mais cette seconde assertion n'est pas croyable, ce qui permet d'hésiter aussi sur l'autre, en l'absence du texte. Le v. br. *iolent* gl. *precentur*, est comparé par M. Loth, *Vocab.* 164 au gall. *ioli* « prier, adorer » de Spurrell; mais celui-ci, 3^e éd., 1866) traduit *to praise* (louer) et non *to pray*. L'autre comparaison, avec *iul* volonté, cadre-rait assez avec notre hypothèse. Il est probable que la finale

1. Il donne aussi un autre nominatif singulier *preces*, et indique entre eux une différence d'emploi : « Cum dicis preces, impudica et procax erit et malae rei maxime postulatio : et prex ad bonam semper partem dirigitur ». Cf. ma thèse *De Virgilio Marone grammatico*, p. 34, 35 ; et l'édition Huemer, p. 111.

de *iolent* est une désinence personnelle ; quant à celle de *golent*, on attendrait **golemm* ; mais cf. la glose du commencement du xiv^e siècle *augrosent* « bodegares » = *agroasenn* églantier au xv^e (*Rev. Celt.*, X. 147, 148 ; *Gloss*, 20). M. Henry, *Lexique*, 138, explique *goulemm* par **ewo-li-n-*, cf. gall. *canlyn* suivre, etc. ; ce qui n'est pas appuyé par *golent*.

12. *Grillian*, glis. Le sens n'est pas douteux : il s'agit de *glis*, gén. *gliris*, « loir ». *Grillian* en dérive : il vient de **glirian* par une dissimilation qui rappelle le moy. bret. *Glazron* de **Grazlon* d'où *Graslon*, *Grallon*, *Gloss.*, 259, mais qui n'est pas nécessairement le fait du breton, car on trouve dans le catalan des Pyrénées-Orientales *rat grill*, etc. Rolland, *Faune populaire*, I, 36, pour *glire* (provençal), ancien franç. *gliron*, *gleron* ; provenç. *gréoulé*, *garri-gréoulé*, langued. *ra-grioulé*, VII, 90, 92, de **glirulus* (A. Thomas, *Romania*, XXVIII, 191), etc. M. Rolland cite, de Taslé, I, 35, un breton armoricain *lyr* qui vient de la forme réduite *lire* (Berry), cf. franç. *loir*, *liron*. Peut-être Taslé a-t-il pris cela au P. Grégoire, qui donne *lyr* pl. *lyred*, « liron ou loir, ou lerot, ou rat-liron ». Il est possible que le second *i* de **glirian* soit de dérivation latine, cf. les gloses *glirius* somnolentus, *glirium* torpentem, stupidum, Goetz, VI, 495. La terminaison *-an* paraît le diminutif celtique, cf. celle du fr. *lerot*.

(12 bis). *Mil*, git (et est genus herbæ). Le lat. *git* « nigelle », est glosé souvent, dans le recueil de Goetz, par *μῆλ.ζύθηον* (fleur noire) et par sa transcription latine *melantium*, etc. Mais on trouve aussi (III, 569) *milis permon*, altération du *melaspermon*, *μῆλ.ζύππερον* (mieux *melanspermon*, *μῆλ.ζύππερον*, plante aux graines noires) de Pline. Il semble que *mil* soit un nominatif forgé d'après la première partie de *milis permon*, regardée comme un génitif (cf. *animal*, *animalis*). Le mot *mella*, donné comme synonyme de *sinonus* (Goetz, III, 629) et de *siriacus* (628), est, je crois, à corriger en *niella*, de *nigella*.

Quelques noms de la nielle rose des blés, comme *miël* (environs de Redon), *miël'* (Guernesey), *miéyo* (Corrèze), *miy'* (Cher), *Flore pop.*, II, 224 peuvent être cités ici pour mémoire ; ils paraissent dus à des mélanges de *nielle* avec *miel*, *mil*, etc. ; cf. p. 228 les métamorphoses de l'ancien flamand *neghelbloem* en *michel*, *muggebloem*, *iegebloem*, *ezebloem* (sans doute d'après

Michel Michel; *mug* cousin, moucheron; *egel* hérisson; *ezel* âne), etc.

13. *ladtron*, lacunar. A côté du sens classique « plafond lambrissé, lambris », ce mot latin en avait un autre : il est glossé βήθρα, *lacus aquarum*, *locus aquarum* (Goetz, vi, 619); c'était donc, comme *lacuna*, « une fosse, un fossé où l'eau s'amasse ». *Ladtron* peut être, en conséquence, le pluriel en *on* d'un mot voisin du v. gall. *latbarauc* fangeux, du bret. « *Latar* humidité, brume, Brouillard » *Re^{el} ms.* etc. *Gloss.*, 354. Troude donne *latar* m. brouillard, humidité du temps; Mil. *ms* ajoute « et par extension saleté. *Lataren* s. f. brume même signification que *latar* » *A. latari* v. n. peu usité, devenir humide, parlant du temps, Milin a barré « Peu usité », écrit au-dessus : « fréq^t. au contraire », et ajouté : « et par extension salir »; il a aussi « *lataremma*, v. n. devenir humide, brumeux, pluie fine qui tombe, mouille et salit »; ces derniers mots devraient se trouver à *lataren*.

14. *Sol*, bas. Je crois que ce *bas* est extrait du génitif *basis* (ou du plur. *bases*) de *basis* « base », d'après le rapport de *vas*, gén. *vasis* vase; cf. *uas*, *ans*, etc. *Sol* est le bret. mod. *sol*, van. id. le fond, le bas Gr., du lat. *solum*, cf. bret. moy. et mod. *sol* semelle, *Gloss.* 632, 633. *Re^{el} ms* porte : « *Sol*, semelle, *sol botes*, semelle de soulier pl. *soliou* », puis « *Doubsolia*, *droucsolia*, resemeler » (et à son ordre alphabétique « *Dousolia*, *doucsolia*, *Droucsolia*, Resemeler, Racommoder, refaire, Relever des Souliers, y mettre des Semelles neuves », cf. *Epenithèse* 31, § 36); puis « *Sòl*, *Soul*, plancher d'une maison *Sol-ti*, premier étage de maison »; puis « *Sòl*, bas, à terre, *mont dar Sòl*, aller ou couler a bas, *caçç a Lestr dar Sol*, couler un navire à fond ». Mil. *ms* porte « *al lestr zo goeledet beteg ar zol*, le navire est coulé jusqu'au fond, c'est à dire jusqu'au sol, solide »; au van. *sol enn troet* la plante des pieds, *sol boteu* des semelles de souliers que donne Trd, il ajoute « *seul botes* (H.L) *seul an troad*, plante des pieds (H. L.) ». Il y a mélange de deux mots : moy. bret. *sol botes* semelle de soulier (= *solum* pris au sens de *solea*, cf. *M. Lat.*, 204), et *seuzl* pl. *seulyou* talon, léon. *seul*, van. *sél*, = celt. **s(i)ā-tl-*, cf. lat. *ob-stāclum*. *Re^{el} ms* a « *Seuzl*, *Seul*, talon, le derriere du pied. » Pryce cite un cornique *sol* fondement.

E. ERNAULT.

REMARQUES SUR LA MÉTATHÈSE DE *AE*

EN BRETON-ARMORICAIN

M. Grammont a publié sur ce sujet, dans le 2^e fascicule des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, 1906, p. 180 et suiv., un article copieux où la question est exposée avec clarté et méthode mais qui présente cependant des lacunes et aussi des erreurs graves de faits et de principes.

Il n'est pas douteux que M. Grammont n'ait raison de conclure qu'il n'y a pas de métathèse; il s'agit d'une évolution. C'est l'opinion que j'ai soutenue comme il résulte de la critique même que fait M. Grammont de l'explication que j'ai donnée incidemment de *kear* et *ker*.

On ne peut également qu'approuver la répartition qu'il propose des faits concernant le changement de *ae* en *ea* en léonard moderne, en quatre catégories.

Pour le premier groupement, il y a deux lacunes à signaler : dans les monosyllabes où *ae* est suivi d'une consonne, une forme avec *ea* est attestée en léonard, nous dit M. Grammont. C'est exact, mais il y a un cas où *ae*, avant l'époque des textes, devient monophongue. Pas plus en léonard qu'ailleurs, *ae* ne reste quand *gw-* ou *c'hw-* précède : gall. *gwaed*, sang, léon.-trég.-corn. *gwâd*. vannet. *gwêd*; gall. *gwaeth*, pire, léon.-trég.-corn. *gwas*, vannet. *gwec'h*¹, gall. *chwaer*, léon.-trég.-corn. *c'hoar*, vannet. *hoer*. En monosyllabe, en dehors du vannetais, la contraction se fait donc en *a*. En monosyllabe, *ae* final dans la même situation, a le même sort : *goa*, malheur, gall. *gwae*.

1. Le cornique qui réduit toutes les diphtongues à des voyelles simples a *gos*, *goys* (prononcez *gotš*, *godž*), sang, en face de *gweith*, pire.

Le phénomène d'absorption de la diphtongue est dû à la présence de *gw-*, *chw*, qui soutient *a*. La différence d'évolution en vannetais est due à ce que, dans ce dialecte, le ton dans les diphtongues s'est porté de bonne heure sur le second élément : *difren*, narines (gall. *ffroen*, moy.-bret. *froan*); *cwét*, bois, gall. *coét*, léon. *cóat* = **caiti*-. Pour *ae* précédé de *gw-* dans un polysyllabe, *ae* se contracterait en *e* d'après : gall. *gwaelod*, fonds bret. *goelet* ou *gouelet*. mais l'étymologie est douteuse : cornique *goles*. Dans les monosyllabes cités, l'évolution ne saurait être attribuée à la consonne finale, car l'une est une explosive, l'autre une spirante.

Il y a une autre lacune qui ne porte que sur quelques mots mais qui ne manque pas d'importance en raison du jour que le traitement d'*ai* (*ae*) dans ces formes jette sur l'évolution de la diphtongue qui fait l'objet de ces recherches. Comment expliquer le breton moyen et moderne *brein*, pourri, *blein*, sommet = gall. *braen*, *blaen*, en face de *drean*, épine, *mean*, gall. *draen*, *maen*, bret.-moy. *draen*, *maen*? Cette question en soulève deux autres qui dominent tout le débat; l'une n'a guère été touchée par M. Grammont, l'autre est plus complexe qu'il ne paraît le croire : il s'agit d'abord de l'influence que l'origine même des diphtongues et la place de l'accent ont pu exercer sur leur évolution; ensuite de la différente évolution d'*ae* dans les dérivés ou composés suivant, en partie, les époques où on les saisit.

Les diphtongues brittoniques ont des origines très diverses :

1° *oe* (léon. *oa*) = **ai* vieux-celtique en passant par \bar{e} et *œ*; *oue* = *ei* vieux-celtique en passant par \bar{e}^1 ;

2° *voyelle* + *spirante* + *consonne* (provenant de *c* ou *g*) : gall. *llaeth*, lait, cornique *leth*, moyen-bret. *laẽz*, léon. *leãz*, corn. *l̃ẽz*, vannet. *l̃ẽ'h*; gall. *croes*, croix, cornique, *crous*, léon.-trég.-corn. *croas*, vannet. *croes* = *crūs*; v.-bret. *ail*, ange, cornique *el*, moy.-bret. *aël*, léon. *eal*, ailleurs, *el*;

1. Il ne faut pas oublier que l'infection peut contrarier cette évolution. Le passage de *-oe* en *-ou* en léon.-corn.-trég. est relativement moderne. Pour \bar{e} sortant de *ei* vieux-celt. il y a à remarquer que \bar{e} latin évolue de même. En breton cet \bar{e} évolue en *-ou*, en dehors du vannetais, dans des cas déterminés, gall. *-cwyr*, cire, léon. *coar*, vannet. *coer* = *cēra*, gall. *blwydd*, léon. *bloaz*. Ces diphtongues peuvent aussi provenir de *voyelle* + *g spirante* + *m, n*.

3° voyelle + *s* ou *g* + voyelle : gall. *maes*; cornique *mes*, moy.-bret. *maes*, léon. *meas*, ailleurs, *mēs* = *magestu-*;

4° voyelle + *ü* devenant semi-voyelle : plur. des thèmes en *-ü*, *-ou* : v.-gall. *-ou*, moy-gall. *-eu*, cornique *-œv*, moy-bret. *ou* = *aou* et *-ü*, léon. *-ou*, trég. *-o*, bas-vannet. et haut-corn. *-aou*, haut-vannet. *-eü* (île de Groix *-eo*) = *-ou-es*; v.-gall. *anu*, moy-gall. *enw* (une syllabe), cornique *hano*, bret. *hano*, vannet. *hãv* = **anā-men*; gall. *marw* (une syllabe), corn. *marno*, bret. *maro*, vannet. *marü* (une syllabe) = *mar-uo-s*;

5° diphtongaison *sporadique* en gallois et en breton de certaines voyelles longues devant la spirante gutturale sourde : gall. *buwch*, bret. *bioc'h* et *biöc'h* = *buch*.

En gallois on peut signaler en outre :

1° la diphtongaison de *ā* long vieux-celtique accentué en *-aw* ;

2° l'éclosion de toute une série de diphtongues par suite de la fixation de la résonnance palatale de la consonne mouillée à côté de la voyelle précédente : *seint* saints = **sanli* = *san[ç]ti*; *Prydain* = **Prītey* = **Pretania*.

En breton on a encore :

1° diphtongaison par suite de la vocalisation de *l* devant *t* ou *d* (il y a des exceptions); léon. *aod*, rivage = *alt* ;

2° diphtongaison par la vocalisation de *v* sortant de *b* ou *m* : partout dans le groupe *-bn*, *mn*, *-ms* : *aoun* = **obno-*; *kein* = *kebno-* ; dans un grand nombre de cas, lorsque la voyelle précédant *v* est nasalisée : *neō*, ciel ;

3° voyelles + *dr* = *tr* ou *dr*.

De plus, il y a notamment en *haut-vannetais* et à l'île de Sein, un grand nombre de diphtongaisons modernes.

Ce sont les groupes 2° et 3° que nous avons ici à considérer. Dans le cas 2°, c'est-à-dire dans le groupe *voyelle + spirante*, + *consonne* la diphtongue est immédiate : elle existe du moment où la consonne devient spirante. Dans le cas 3°, *voyelle + spirante + voyelle*, la nature des deux voyelles flanquantes et la place de l'accent ont leur importance. J'ai proposé pour le gallois la loi suivante¹ : « Si la voyelle qui suit la consonne

1. J'ai traité de cette question : *Métrie galloise*, II, 2^e partie, p. 106 et suiv.

n'est pas en syllabe finale en vieux brittonique et qu'elle soit tonique, la diérèse subsiste. Il y a parfois flottement. Par exemple, lorsque la gutturale *g* devenue spirante est suivie de *i*, la spirante attire *i* dans la syllabe précédente; l'accent quitte plus tôt l'ancienne pénultième : *gwein*, gaine = *vāgīna*¹. » Si les voyelles qui flanquent la spirante sont identiques, il y a tôt ou tard monophthongaison : *rheen*, *rhen*, chef = **rege-no*, compte encore au XII^e siècle pour deux, mais aussi pour une syllabe; *lleen*, plus tard *llen* = **legenda*, le plus souvent n'en a qu'une, mais cependant dans un vers du XII^e siècle de la *Myv. arch.*, 244, col. 2, *lleen* est à rétablir au lieu de *llen*. Dans Taliesin (Four A.B. II, p. 144, v. 13) *Lleenawr* a trois syllabes : *Lleyn*, péninsule du Nord-Galles, qui se prononce aujourd'hui *Llŷn* (y entre *ü* et *i*) a deux syllabes; *breenbin*, aujourd'hui *brenin*, en a trois. Au contraire, aujourd'hui même, *cymraec*, la langue galloise = **combrogicā*, *Cymraes*, Galloise, ont trois syllabes.

En breton il en est de même : au gallois *gwain* (précédé par *gwoin*) répond *goubin*; l'accent est resté très longtemps sur l'ancienne pénultième devenue syllabe finale et y est encore sporadiquement aujourd'hui. C'est aussi la raison de la différence de traitement de *eal*, ange, et de *kaël*, balustrade, grille; *eal*, moy.-bret. *ael*, v.-bret. *ail*, = **agelus*, **āgulus* (angelus); *kael* = **cagēlla* pour *cancellā* (Körting, *Lat.-rom. Wört*) : cf. gall. *angel* et *caughell*.

Lorsqu'en breton moderne, *ae* en monosyllabe suivi d'une consonne compte pour deux syllabes ou subsiste (en dehors de l'analogie) et que la chute de la consonne remonte au vieux-brittonique, on peut conclure que l'accent a été longtemps sur le second élément vocalique. C'est ainsi que *aez*, repos du bétail, mot léonard, a deux syllabes et non une, comme le croit M. Grammont. L'exemple qu'il cite d'après Le Gonidec, *ae-a* ne prouve rien. *Laez*, haut, a également deux syllabes².

1. Métrique galloise, II, 2^e partie, p. 108-109.

2. La forme *abredakez*, du moyen-breton, me paraît à peu près exacte; le mot se décompose en : *a bred abez*, depuis le moment du repos du bétail (la partie du jour). *Aez* est à séparer de *ec'hoaz*, bas-vannet. *āhoe* = gall. *echwydd*. La forme vannetaise citée *lec'hué* est fautive; il n'y a que *lué* ou *leu'é*, avec un premier *e* très bref.

Il va sans dire que *aël*, vent, forme de la Haute-Cornouaille, pour *avel*, *awel*, est disyllabique; de même *męol*, serviteur, pour *mevel*; de même *aen* = *aven*, *avon* dans *Pond-aen*, Pontaven. Rien ne dit que *ael* et *aen* ne deviendront pas plus tard diphtongues; ils le sont peut-être dans quelque endroit déjà.

L'influence de l'accent est si marquée qu'une diphtongue *ea* venant de *ae* peut se scinder en deux syllabes, si le ton porte sur le second élément; à Ouessant on dit *męnad*, jet de pierre, et *meináta*, lancer des pierres : *męan* n'y a qu'une syllabe¹.

L'exception *brein* s'expliquerait très facilement par une forme **bragnio-* mais cette forme est invraisemblable en présence des formes galloises et irlandaises. On serait encore tenté de le chercher dans le fait que *brein* appartient à la catégorie *voyelle + spirante + consonne* (**brag-no-*) tandis que *drean* appartient à notre groupe 3° (*voyelle + spirante + voyelle*), mais l'analogie s'y oppose.

La véritable raison, abstraction faite d'influences analogiques possibles dans le cas présent (*breinadur*), c'est que *brein* se compose syntactiquement avec le substantif et forme même de vrais composés (*brein-krign*): quant à *blein* il ne s'emploie guère qu'en liaison avec un substantif, dans des expressions unies par la prononciation : *blein an ti*, le sommet de la maison.

La 2° catégorie de M. Grammont (*dans des disyllabes ou polysyllabes où -ae n'est pas en syllabe finale, une forme avec ea n'est pas attestée en léonard*) demande, en effet, à être scindée en deux groupes au moins : le groupe où la diphtongue *ae*, *ea* passe d'un monosyllabe par la dérivation ou la composition à un polysyllabe; le groupe ancien où la diphtongue *en polysyllabe* n'était pas soutenue ou contrariée dans son évolution par une forme monosyllabique parallèle, et où l'évolution est vraisemblablement partie de *ai*.

1. Je relève ce fait dans la transcription phonétique très scrupuleuse des formes d'Ouessant que m'a adressée Dom Malgorn pour les *Annales de Bretagne*.

Pour le premier groupe il n'y a pas d'exception; on a affaire parfois à des graphies en *ae* attardées ou encore où *ae* exprime un son simple. M. Grammont a été induit en erreur par les dictionnaires bretons. C'est ainsi que p. 185-186, d'après des formes prises chez Grégoire de Rostrenen (dont une partie pouvait d'ailleurs être exacte à l'époque du brave capucin), M. Grammont déclare que le bas-léonard conserve l'état ancien *ae*. J'ai sous les yeux toute la série des formes correspondantes à *ae* en moyen-breton, pour tout ce qu'il y a de plus bas-léonard; celles d'Ouessant fournies par dom Malgorn, originaire d'Ouessant, celles de Molènes (*Mol-enez*) fournies par M. Cuillandre étudiant à la Faculté des lettres, originaire de cette île et prises par lui sur place en août dernier : partout *ae* devant *ç* : *çled*, *çlez*; *mçzon*, *bçlek*, *çrvant* (*aerouant*); *dere*¹, (*çal*, *kçar*, *drean*, *ççaz*, *mçan*, *mçar*, etc.).

M. Grammont prend au sérieux *aezen*, vapeur chaude, vent d'ouest, vent doux, et explique le fait par une coupe de syllabe² d'ailleurs contestable : *ae-zen* : *ae* se trouverait ainsi à la fin de la syllabe et dans le même cas que dans *kaé*, haie. Or, à Molènes et Ouessant on a *çzenm*, singulatif non pas d'*aez* mais de *eaç* : *aezen*, comme *aeç* est une graphie attardée. Pour *aezen* la coupe de la syllabe ne pouvait pas produire plus d'effet que dans d'autres mots comme *sezen*, rayon, *trezer*, entonnoir. **Aeç*, *eaç* est identique au cornique *eth* = **aeth*, qui a le même sens³.

Pour le second groupe, le résultat de la contraction n'est pas le même. La différence est due à une différence de quantité dans la diphtongue en relation avec la forme et même jusqu'à un certain point la place de l'accent. M. Rhys, dans ses *Lectures on Welsh phonology*, 2, 129 et suiv., où il y a tant d'excellentes choses, dit que les diphtongues, en gallois, obéissent aux mêmes lois que les voyelles simples au point de vue de la quantité. Lorsqu'un monosyllabe devient polysyl-

1. Indique à Molènes la pêche à marée basse.

2. Pour la coupe de syllabes, v. J. Loth, *Métrique gall.*, II, 2^e part., p. 19 et suiv.; p. 147-150.

3. M. Ernault (*Gloss.-moy.-brct.*) a tort de rapprocher *aeç* du basque *aize*, ce qu'il n'eût pas fait s'il avait connu *eth*; le rapprochement avec le gaélique *aiteal* est également impossible.

labe, sa voyelle perd de sa quantité : de longue elle devient brève : *tād*, père, plur. *tāden*. Pour les diphtongues, l'écriture dissimule très souvent l'évolution. Elle est trahie cependant par certaines graphies : *aeth*, il alla, *euthum*, j'allai (*eu* : *ü* = *i* ou *ü* semi-consonne); *maes*, *meusydd*. On conçoit très bien que dans une diphtongue comme *ai*, *ae*, où les deux éléments vocaliques sont à une si grande distance l'un de l'autre au point de vue de l'articulation, le premier élément ne puisse se maintenir que par un effort considérable. Cet effort, dans le cas dont nous parlons, est forcément contrarié et diminue d'intensité sur *a*; les deux éléments se rapprochent et la diphtongue est abrégée. De plus, le ton a une tendance manifeste à se porter sur le second élément vocalique. M. Rhys le constate nettement pour la diphtongue *wy* : *grŷydd*, oie, mais plur. *grŷyddau*. Il en est de même en breton : *ae* ou peut-être plus exactement *ai*¹ ne devient pas dans ce cas *ae* mais *ei*; il y a rapprochement du premier élément au second par suite de la diminution de l'intensité sur *a* et d'une façon générale sur la diphtongue : ex. *dreinck*, bar, de *draen*, *drain* = **dragino-*; *meinck*, pierreux; *breinar* est identique au gallois *braenar*, fallow field, mais *braenar* a été refait sur *braen*. En effet, la forme des lois donnée par Silvain Evans dans son *Welsb-Engl. Dict.*, est *brynar* (*y* = *ü*), qui a été précédé par *breinar* (*i* = *i* ou *ü* semi-consonne). C'est la prononciation actuelle pour *ei* réduit dans bon nombre d'endroits du pays de Galles : *torjydd* = *torfeydd* (cf. dans le Carnarvonshire *Mŷnol*, *y Fynol*) écrit dans les dict. *maenol* et ayant passé par *meinol*. En breton, les formes refaites d'après le monosyllabe correspondant sont fréquentes : *daelou*, pleurs, a été fait sur *dael* comme le montre la forme de Molènes *deilou*. *Meanad* est fait sur *mean* tandis que *meinata* est ancien. C'est ainsi que s'expliquent par la composition, par une diminution de quantité, *brein* et *blein*.

Dans des formes comme le gallois **br̄ynar*, *breinar*, il paraît

1. Il semble bien que *ae*, même lorsque la diphtongue perd en quantité et que les deux éléments vocaliques sont prononcés rapidement, arrive à *ei*. C'est ainsi qu'en bas-vannetais *maen* n'est pas arrivé à *m̄en* mais à *mein* ou plutôt *m̄en* : *qr main*, une pierre, *er vein*, les pierres. En Haute-Cornouaille, on est arrivé à *ī*; à Faouët : *qr m̄in*. En cornique, on a de même *blyn* = *blein*.

certain que le ton s'est porté dans *ei* de *e* sur *i*, comme il s'est porté de *w* sur *y* dans *gwýddau* en face de *g'wýdd*. En breton, le fait est général dans les diphtongues ; quand un monosyllabe à diphtongue devient composé, le sommet de la diphtongue n'est plus sur le premier élément vocalique mais sur le second : *coát*, en léonard devient comme ailleurs en composition *coát*, *o* jouant le rôle de *w* consonne : *coat-tihel*, *coat-lósket*. Il ne faut pas non plus perdre de vue que dans ces composés l'accent principal est sur le second terme. Il en a été de même pour *ae*. Ajoutons que *e* dans *ae* + consonne, en composition, devenait ouvert : toute voyelle suivie de liquide + consonne, en breton, est ouverte : *bēd*, « tombe », mais *nerz*. Aussi tandis que *caer*, seul, reste longtemps intact, on a de bonne heure en composition *kēr-* : il y a affaiblissement du premier élément vocalique, ouverture de *e*, glissement de l'intonation du premier élément sur le second et réduction finale à une voyelle *ē* qui devient brève, parce que l'accent du composé est sur le second terme. C'est un fait des plus connus que les diphtongues atones accomplissent plus rapidement leur évolution. Il n'est pas impossible que des formes comme *dreinek* ont eu anciennement l'accent sur la dernière syllabe et non sur la diphtongue. Dès le XI^e siècle, dans des chartes originales, on trouve *Cher-mar*, *Cher-cavalloc*, *Cher-loscheit*, *Cher-cheresuc* (J. Loth, *Chrest.*, p. 113) ; cf. *Mael*, et *Mel-chi* (IX^e siècle) ; *Hael* et *Hel-govarch*, XII^e siècle. Dans ces composés *ae* a passé par *ē*, *ĕ*. L'évolution dans les dérivés, en léonard, de monosyllabes en *ae*, *ea*, a été analogue : *caz* et *ezenn*.

Reste la question du *processus* de l'évolution de *ae* en *ea* et ailleurs qu'en Léon. en *e*, dans les monosyllabes terminés par une consonne.

D'après M. Grammont, p. 185, il faut partir dans ce cas de *ae* avec *ē* ouvert : « dans *aez* et *kaer*, la diphtongue est suivie d'une consonne qui appartient à la même syllabe et force l'*e* à s'ouvrir. » Il serait cruel d'insister. M. Grammont a été évidemment obsédé par l'explication qui suit et la thèse qu'il avait dans l'esprit. Il sait aussi bien que personne par exemple que les *r* sont très variés : *r* dans l'irlandais *fir* = *virī*, *virōi*, est palatal et n'ouvre pas *i*, tandis que *r* vélaire de *virōs* amène *fer*. Ce que M. Grammont pouvait, en revanche,

ignorer, c'est qu'en breton *e* suivi de *r* ou *z* en monosyllabe accentué, est long et fermé : *kēr*, cher ; *bēz*, tombe. La prononciation française en a été influencée en Basse-Bretagne ; à Brest, le peuple prononce *pēr*, *mēr*, au lieu de *père*, *mère*. Il faut reconnaître que dans certains monosyllabes à diphtongues, la seconde voyelle s'ouvre (*coar*, *bloaz*) mais outre que le fait n'est pas bien ancien, il est inconnu en vannetais où l'*e* est fermé. La raison doit en être cherchée plutôt dans l'action de la première voyelle et aussi de la seconde devenue plus ouverte sur la spirante, liquide ou nasale finale. Si *ai* est devenu *ae* dans *caer*, plus anciennement *cair*, c'est sous l'influence de *a*. L'évolution de *ae* en *èè* n'existe, en réalité, avec certitude que dans les cas de composition. Partout ailleurs qu'en léonard, *ae* dans les monosyllabes est arrivé en général, à *ē* long et fermé : *kēr*, *ēl*, *drēn*, *fēz*, *flēr*, *mēn*, *lēz*, *mēr*, *stēn*, *kēz*. La contraction de *ae* dans le groupe provenant de *-adr* donne toujours *è*. Ici, on part de *-aer*. En effet, dans des formes comme *laeron*, ce n'est pas de *ladron* qu'il faut partir, c'est de *laēdron* (*laydron*) comme le montrent nombre de graphies et l'évolution à Ouessant où la forme est *laedron* (cf. *talaedrec*, lançon ;) ; *paedroun*, parrains, **paydron*. Dans ces formes, *ē* était suivi de deux consonnes dont une spirante et l'autre liquide.

L'argument est loin d'être décisif, il est vrai, parce que la contraction n'est pas bien ancienne.

Il est possible qu'il faille partir de *caer* (*cair* = *caʒʒ*), mais on peut soutenir avec M. Grammont qu'il faille partir de *caer*, lequel serait devenu en passant par *kèèr*. *kēr* et *kēr*, mais en léonard *kēar*, *kēar*², par une série de différenciations amenées suivant une métaphore inattendue de l'auteur de l'article, par la peur inconsciente de l'assimilation complète et de la monophthongaison. La diphtongue actuelle, je crois, comporte

1. Dans *bel*, fourche de charrue, il est, je crois, ouvert ; mais *bel* est ici précédé par *baedl*, gall. *baeddel*. Dans *bel* généreux, de même ; mais *bel* ne sert que dans des idiotismes syntactiques. Sporadiquement il y a quelques exceptions facilement explicables.

2. M. l'abbé Rousselot (*Les modifications phonétiques du langage*, p. 261) nous montre *è* sortant de *ai*, *ae*, *ei* par aboutissant *è*, *dè*, *èè*, *è*.

une autre explication : le second élément actuel en léonard peut n'être que la *résonnance renforcée* par *e* très réduit de *ae*, de *r* final ou de la spirante finale : s'il n'y pas de diphtongue, la résonnance de *r* n'est pas suffisante pour constituer un élément vocalique appréciable. Si en léonard, nous trouvons pour *ae* une diphtongue et ailleurs une monophthongue, cette différence n'est pas due, en léonard, à la *phobie de la monophthongaison*, mais à une différence dans la forme de l'intonation sur la longue résultant de la contraction et aussi à une articulation particulière de *r* en présence de *e* allongé. Le dialecte de l'île de Sein nous éclaire sur les conditions de l'évolution. Dans ce dialecte, en dehors des monosyllabes, *ɛ* ouvert devant liquides ou spirantes se scinde en *ɛ̄* : ex. *fɛ̄aro*, amer (*f* à Sein remplace *ɛ̄bū-* devant *ɛ̄* et *i*). *Fɛ̄aro* sort de *fɛ̄rɔ*, en une syllabe : partout où le mot est monosyllabe, on a *ɛ* ouvert : vannet. *bɛ̄ɛ̄rɛ̄* = *suervos*. Le mot *fɛ̄rɔ* est passé à *fɛ̄ro*; on a eu sous l'accent *fɛ̄aro* : *e* s'est allongé et *-r* ayant ici une résonnance vélaire, il s'est développé un *gléillaut* que j'ai marqué par petit *a*; puis l'accent s'est porté sur le second élément qu'il a allongé. Cet avancement de l'accent sur la voyelle de résonnance est bien connu en irlandais moderne : vieil-irl. *finn*, blanc, irl. moy. *fiunn*; irl.-mod. *fyönn*. On peut objecter qu'il y a des exemples de *ea* venant de *ae* suivi d'une explosive : *eat*, *great*; mais ce sont probablement des créations analogiques : cf. van netais *grɛ̄nn*, je faisais = léon. *greann*, moy.-bret. *graen*; mais participe *greit* (*grɛ̄yt*) Ce qui tend à confirmer encore l'influence prépondérante de la spirante finale, c'est que, en haut-vannetais, si on prend l'ensemble de ce dialecte, on n'a *ea* pour *ae* que lorsque *ae* est suivi d'une spirante gutturale : = *keac'h caez* = gall. *caeth*.

J. LOHB.

UN TRAIT DE L'ARMEMENT DES CELTES : LES DUO GAESA

M. Windisch (*Táin bó Cúalge*, p. xvii, p. 392 rem. 3) fait la remarque que les *duo gaesa* des Gaulois de Virgile (*Énéide*, VIII, 862; cf. Diefenbach *Or. Eur.* 350) se retrouvent aussi chez les Gaëls. Dans le *Táin*, l. 4604, Iliach, lui, outre son épée, prend *deux lances* (*da sleig* : *sleg* paraît aussi avoir le sens de javelot). Ces *duo gaesa* étaient sûrement d'un usage courant chez les Irlandais. Cormac, *The Ordeals, Ir. Texte*, 3^e série, 1 heft, p. 204) est armé de *deux lances*. Dans *Tochmarc Ferbe* (*Ir. Texte*, scr. 3, 2 h., p. 463), chacun des guerriers porte deux lances; ce sont des javelots, car, p. 480, Brod lance une de ses deux *sleg*. Dans le même morceau, p. 486, Mane prend ses deux grands *sleig*. Dans les *Lives of saints of Lismore*, p. xvi, M. Whitley Stokes signale également l'emploi des *deux lances* (ou javelots).

Les *duo gaesa* ont certainement été anciennement en usage aussi chez les Gallois : quand Kulhwch part pour son expédition, outre le glaive, il porte à la main *deux javelots* d'argent bien aiguisés (J. Loth, *Mabin.*, I, p. 191).

Enfin, le même armement se retrouve chez les guerriers ensevelis à Hallstalt. *Von Sacken, Das Grabfeld von Hallstalt*, p. 36-37), signale *deux lances* de jet dans le tombeau 783, *deux* des deux côtés de la main gauche du squelette dans le tombeau 799, *deux* autres dans le tombeau 791. Dans certains tombeaux, elles se trouvent en plus grand nombre. Dans le tombeau 259, avec une grande lance, se trouvait une javeline et une pointe de lance servant évidemment de javelot.

J. LOTH.

NOTE CRITIQUE

PAR M. WALTER J. PURTON

In the passage *R.C.*, XXVI, p. 136, § 10; 7 adnaidead co ceann tri la &c. Dr Whitley Stokes translates "they wait" and suggests in his index, "perhaps for *adnethat* they expect, they wait".

I venture to suggest another translation, which seems to me more probable. I think the word means "they go" and should properly be *adnaigit*.

1° It is evident, that in this text the confusion of aspirated *dh* and *gh* is in full swing; cp. *adnadhad* for *adnaghad* (the very word with which we are dealing) *aidighecht* for *aigidhecht*, &c.

2° It is certain that in Middle Irish the verb *adnaigim* among various other meanings sometimes meant "I go". I cite the following instances: *atnaigim* isin cuchtair Aisl. M.C., 91. 17; *atnaidim* i cumusc triu BB 455 x 3; *atnaig* Brian do thiprait LL 34 x 45; *atnaig* Ethne fades cosin dloí coráic na Desse LU 54 § 34.

The word also appears in an intransitive sense in *adnaigit* (*adnaidit* BB) co deaith *R.C.*, XXIV, p. 174, where Dr W. Stokes renders "they surrender". Another common usage is with the preposition *oc* e.g. *atnaig oc blassachtaig* (he began smacking his lips) LB 216 x 12.

The word seems sometimes to have been confused with *adaigim*; at least there is very little difference of sense in *ataig* in póic di ardig LL 34 x 45; and *atnaig* Tadg bulli do LL 329 x 7. Cf. also *ataig* a díchelta ass LU 54 § 24; *attaig* Isac

ac lamachtad a laimi BB 236 § 18; *ataidh* L. oc a taithmech
co n-a glacaib BB 454 x 36, 37.

RÉPONSE DE M. WHITLEY STOKES

19. 12. 1906.

There is no doubt that *adnaidead*, Rc. 26, 146, § 10, stands for *adnaigit* or *atnaiget* and I would now translate it by 'they go on'. The confusion of *dh* and *gh* is one of the chief sources of difficulty in dealing with Middle Irish texts. As to *atnaigim* see Windisch Wtb. 380.

The translation of *adnaigid* Rc. XXIV, 174 is right.

I suspect that *atnaigim* is = *ad-dn'-aigim*, where *dn* is a petrified infixed pronoun. Hence the supposed confusion with *adaigim*.

NOTES

ON THE BIRTH AND LIFE OF ST. MOLING

(*Revue celtique*, t. XXVII, pp. 257-312).

P. 257. Dr K. Meyer informs me that a third copy of this legend is contained in the Brussels ms. 5301, p. 58. The text, he says, 'is somewhat different' from that in Brussels ms. 4190 '4200, e.g. the last two lines of the quatrain corresponding with that in *Revue celtique*, XXVII, 274, are

ro dilga Dia don fraicc
ina nderna do dichmaire.
*'may *God forgive the woman
all the theft she has committed!*

P. 258, l. 17, for wantonness *read* wanton insolence.

— l. 27. This tale, according to Mr E. Gwynn (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, March 1906, p. 22) "is told also in the Life in Codex Kilkennensis. See « Ancient Life of St. Molyng », by P. O'L[earry], Dublin : 1887, p. 22 ".

P. 261, l. 6, for mantles *read* spoils (*brat. gen. braite*, § 4, note 3).

P. 263, l. 6, for mantles *read* spoil. l. 9, for land *read* country.

P. 265, l. 9, for meditating *read* contemplating.

P. 269, l. 12, for osterer and gis *read* fosterer and his.

— l. 25, for rebellion *read* marauding.

P. 272, § 23, l. 9, *dele* tres, which in the ms. is inserted *man. rec.*

P. 274, l. 8, for Taircell *read* Tairchell.

P. 274 § 26, l. 2, The *muinter* of the ms. should be corrected to *múinter*, 3d sg. imperat. pass. of *múinim* 'I teach', and *conicúis* should be corrected to *co ndicúis*² 'that I may go'. Translate accordingly (p. 275, l. 17) "And if I have, let it be told (lit. taught) to me so that I may go and dwell therein"

P. 276, § 29, l. 5, *lossi corera* is probably acc. pl. of *lus corera*, some purple or crimson plant. Translate accordingly

1. Misprinted 1490 in *Rev. Celt.*, XXVII, 257, l. 6.

2. Cf. *de-chos* LU. 129^a 10, *-deochus* 70^a 19, *-dechus-sa* YBL. 52^a 13, *-ccúis* LU. 70^a 13, 19 (Strachan, Sigmatic future, p. 11), *condigúis[s]a*, Passions and Homilies 1570.

P. 278, § 33, l. 3. The *dechais* of the ms. should be corrected to *décbais*. Then in the translation, *for* thence went, *read* he looked.

P. 282, l. 3. The corrupt *Tasca* should probably be corrected to *Tasca* 2 sg. of a subj. used as imperat. of *tascuim*.

P. 283, l. 4, *for* Draw . . . *read*. Come hither (*ille*).

— l. 13, *for* God *read* my Lord.

P. 287, l. 2, *for* rebelling *read* marauding.

P. 288, § 48, l. 8, omit [somh], which makes the line hypermetrical.

P. 289, § 48, l. 8, *for* he would *read* may he. And in l. 9 *for* it would *read* (bis) may it. In line 10, *for* knowledge we should perhaps *read* home, *eol*, as to which see *Revue celtique*, XIII, p. 2, l. 28, where *rann : co eol fein* should be *ranic co a eol fein*, as in Harl. 5280, fo 109, l. 2, and cf. B. Ball., p. 402, l. 43, dia *echtra coa eol*. The last line should, I now think be rendered thus : because this is what is desirable : here I am in grief. *eo* grief, whence *colchaire* .i. doilgheas no dobrón, O'Cl., rhymes with *eol* home or knowledge. Homonyms may rhyme when their meanings differ. Gwynn, Todd Lectures, IX, 93.

P. 290, § 51, last line, *for* den[aid] *read* den[ar] and in the preceding line omit the colon.

P. 291, § 51, ll. 12, 13, *for* to the place etc *read*, and let the boundary be fixed [lit. made] at the place in which we shall forgather.

P. 292, l. 3, *for* Cendslêbhe *read* Cind Slêbhe, and in the translation *read* Conlon Cinn of Sliab Bladma.

P. 293, l. 6, *for* reached him *read* he should reach.

— § 53. In the text *grés*, now *greas*, gen. *gréis*, means needlework or embroidery. In the translation, therefore, *read* (cf. 293, § 53) the woman brought him a cow's milking, which she had earned by needlework, for there was no other food in the house save what she was gaining by her needlework.

P. 294, § 58, l. 1, *bigbach* may be a scribal error for *búdbach* 'fond', cognate with *búide* 'fondness', § 39, 8, 10, with which the Hesychian *φιλότιον προσφιλις, ἡδὴ* has been compared. If so, translate (p. 295) and he was fond of the Leinstermen'.

P. 295, l. 10, *for* 'Tis long . . . *read* 'Tis far hither (in this direction).

— § 56, l. 1, *for* left *read* got.

P. 296, l. 3, *for* cor'bi *read* corb'i

P. 297, § 61, l. 4, *for* amon departs *read* he recovers at once.

— § 64, l. 3, *for* escaped from death *read* recovered.

P. 299, § 66, l. 6, *for* o *read* to.

P. 302, l. 2, *gidmail*, an leg. *gid mailh*?

P. 303, l. 3, *for* and *read* it, and to. *For* *Toediu* *read* leat (watercourse made by S. Moling for his monastery). L. 5, *for* and go from it *read* and perambulate it. Note 1 *for* river (?) *read* watercourse.

P. 307, l. 7, *for* g *read* of.

P. 308, l. 2, *dele* *dechais* 33, and *for* misformations *read* a misformation.

P. 310, *dele* the article *grés*.

— l. 10, *ille* 37, 55, *hither* (il-leth) is certainly the meaning.

P. 310, l. 25, as to *lo-si*, v. supra, p.

P. 311, midhemain, *add.* .i. fechain, Lec. Gloss. 385.

P. 312, tasca, v. supra, p.

— s. v. tucsat, *for* orthotonic *read* prototonic.

For many, perhaps most, of the above corrections I am indebted to the kindness and of Mr O. J. Bergin, prof. K. Meyer and the Rev. Charles Plummer. London, 10 December, 1906.

Whitley STOKES.

POST-SCRIPTUM. — As regards *toediu*, Mr Plummer has found in the Latin Life of S. Moling in the Codex Kilenniensis « rivulum aque de quodam ampne separavit ipse et duxit illum... ad monasterium per unum miliarium. »

« Promisit S. Molyng semper orare... pro peccatis eorum cui ambulaturi sunt illam aquam... more peregrinandi. »

These extracts explain *toédan* and *non-ímtigfe* in § 71.

Whitley STOKES.

CHRONIQUE

DE NUMISMATIQUE CELTIQUE

Dans une localité indéterminée du département de la Marne entre Reims et Châlons-sur-Marne, en novembre 1905, on a découvert un grand trésor de monnaies d'or gauloises dont j'ai examiné environ 400 exemplaires chez divers changeurs de Paris¹. La trouvaille ne comprenait probablement que les deux sortes que j'ai vues : 1^o Statères attribués aux Morini (poids moyen, 6 gr. 50; titre, 700/1000); 2^o Statères globuleux, marqués d'une croix, semblables à ceux qu'on a déjà recueillis non loin de Reims² (poids moyen, 7 gr. 30; titre, 685/1000).

Un autre lot de 146 pièces, provenant du même trésor, a été étudié par M. Victor Tourneur, conservateur-adjoint au Cabinet des médailles de Bruxelles, qui a exposé une hypothèse intéressante au sujet des pièces globuleuses³. Ces monnaies coulées négligemment sont d'or allié d'argent si inégalement que des analyses répétées ont donné 650, 675, 700 et même 800 millièmes d'or. M. Tourneur a rappelé les provenances de pièces globuleuses que j'avais indiquées et il a assimilé les statères du trésor recueilli récemment à ceux qu'on a trouvés à Moinville, près de Melun⁴. Mais il faut faire une distinction très importante pour la question : les statères recueillis près de Melun portent, à côté de la croisette, un petit *torques*, très nettement dessiné⁵. Ces pièces ne peuvent donc être considérées comme appartenant à la même émission.

1. J'ai signalé cette trouvaille dans la *Revue numismatique*, 1906, p. 76. Malgré mes efforts je n'ai pu connaître exactement le lieu de la découverte.

2. Voy. mon *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 476, 522 et 540; trésor de Sainte-Preuve (Aisne).

3. *Une monnaie de nécessité des Bellovaques*, dans la *Gazette numismatique* de Bruxelles, t. X, 1906, p. 83-93, 1 fig.

4. Voy. mon *Traité des m. gaul.*, p. 591, n^o 220.

5. M. Tourneur raisonne comme si une seule pièce de ce genre avait été recueillie et émet un doute sur l'existence du symbole signalé. Mais plusieurs exemplaires ont été sûrement recueillis et je peux en signaler un avec le *torques* très distinct (collection du Dr L. Capitan).

M. Tourneur pense que le poids des statères globuleux (7 gr. à 7 gr. 50) autorise à les rapprocher du poids des statères bellovaques ordinaires (7 gr. 20 à 7 gr. 80). Il rappelle que j'ai considéré comme contemporaines des campagnes de César les cachets de statères des Morini. Or on a vu que des pièces de ce peuple étaient associées aux statères globuleux dans le trésor de Reims-Châlons. M. Tourneur cite ensuite les passages de César où l'inimitié des Bellovaci contre les Remi est mise en évidence. On sait, enfin, que les Bellovaci se décidèrent à envoyer avec les Morini et les autres peuples du Nord un contingent de 2000 hommes, au secours d'Alesia.

M. Tourneur suppose donc que les statères globuleux, produits d'une fabrication hâtive, trouvés en 1905, avec des statères des Morini, sont des « monnaies de nécessité, coulées par les Bellovaci » à l'occasion de l'expédition de secours vers Alesia et pour la « guerre contre les Remi ». Les Bellovaci les auraient semées depuis Orléans jusqu'à Melun¹, en fuyant vers leur pays après la chute d'Alesia. Enfin les dépôts, découverts dans le pays des Remi, y auraient été enfouis par les Bellovaci et les Morini, qui le dévastaient lorsque les légions de C. Fabius et de L. Minucius Basilus y arrivèrent au secours des Remi. On voit que l'hypothèse est ingénieuse. Mais elle soulève des objections sérieuses.

D'abord les pièces recueillies près de Melun sont sûrement d'une émission différente et d'une fabrication plus soignée. Ensuite, il n'est pas admissible que les Bellovaci, revenant d'Alise, aient passé par Orléans; leur route, naturelle et nécessaire, était la vallée de la Seine jusqu'au pays des Tricasses; de là ils pouvaient repasser sur le territoire des Remi, leurs ennemis.

Enfin, l'objection principale est celle-ci : Dans quel but les Bellovaci auraient-ils fait une émission monétaire au moment de partir vers Alise ou chez les Remi? Les Gaulois ne payaient pas pour lever les troupes et les équiper; chaque peuple avait ses guerriers et la nation bellovaque était éminemment militaire. Les Bellovaci ne pouvaient emporter dans leur expédition un numéraire qu'aucun autre peuple n'eût accepté, car il était informe et plus imparfait que ceux des peuples voisins. D'abord à cette époque, les lois de la guerre étaient encore plus dures qu'aujourd'hui : on ne payait pas, on prenait. Il est donc peu vraisemblable que les Bellovaci aient promené leur trésor devant Alise² ou chez les Remi. Si l'on admettait que les monnaies globuleuses ont été

1. La phrase de M. Tourneur (« les pièces semées de Cenabum à Melodanum ») fait allusion aux statères globuleux dont j'ai signalé la découverte à Orléans. Mais on en a trouvé aussi ailleurs.

2. On n'a pas trouvé de statères globuleux dans les fouilles des retranchements d'Alise où plus d'un Bellovaque a dû succomber.

émises par les Bellovaques, il serait préférable de supposer qu'elles ont été coulées sur le territoire des Remi avec le produit du pillage¹. Enfin, remarquons que les statères des Morini, recueillis entre Reims et Châlons-sur-Marne, présentent des différences assez sensibles, qui indiquent des émissions successives. Et, parmi les pièces globuleuses que j'ai pu examiner, un certain nombre paraissent avoir circulé. Il est donc peu probable que le trésor de Reims-Châlons ait été enfoui très peu de temps après la fabrication des pièces.

II. M. O. Vauvillé a réuni toutes les variétés de monnaies portant le nom de *Criciru*², qui, comme on le sait, ont été recueillies en grand nombre, dans l'oppidum de Pommiers, qui est peut-être le *Noviodunum Suessionum*³. L'auteur a indiqué un certain nombre d'autres provenances; mais son relevé eût pu être plus complet, s'il eût consulté simplement mon *Traité*. Pour les pièces de bronze, les variétés sont nombreuses et les déformations de types et de légende indiquent un monnayage assez prolongé. La tête, coiffée d'un casque hémisphérique, est généralement imberbe; on connaît cependant des exemplaires, beaucoup plus rares, où la tête porte une barbe en pointe. Le cheval ailé du revers, avec l'aile, soit arrondie soit triangulaire, est toujours à gauche. La légende est généralement **CRICIRV**; mais on a un bon nombre de variétés donnant la forme **CRICIRONIS**⁴. M. Vauvillé dit que le revers de cette monnaie présente des variétés plus nombreuses que le droit (ce qui ne me paraît nullement prouvé) et donne de ce fait l'explication suivante: le coin fixe de la tête aurait été concave, car le droit des pièces est toujours convexe. Il eût par suite été plus solide que le coin mobile et convexe du revers; le résultat nécessaire aurait été un changement plus fréquent du coin du revers. Je crois que la forme hypothétique des coins de *Criciru* eût été peu pratique et qu'elle eût donné des résultats contraires à ceux que suppose M. Vauvillé. En effet, la

1. Ce qui me paraît difficile, puisque les produits d'une autre émission sont localisés près de Melun.

2. On serait d'ailleurs autorisé tout autant à dire que ce numéraire fut fabriqué par les Remi, dans cette période critique.

3. *Rev. numismatique*, 1906, p. 117-131, 31 fig.

4. M. Vauvillé a publié un nouvel inventaire de monnaies gauloises et romaines, recueillies à Pommiers, dans un mémoire récent (*L'enceinte de Pommiers, Noviodunum des Suessiones*, 1906, p. 35 à 43; extr. des *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*).

5. M. Vauvillé a donné des transcriptions de légendes, qui, à première vue, paraissent très différentes (nos 11, 12 et 15). En réalité il s'agit simplement de légendes dont les lettres sont déformées. Le n° 9 doit être mal lu pour la 7^e lettre, qui est probablement un O et non un D. — On sait que Charles Robert faisait de *Cricironis* le génitif de *Criciru*.

bordure circulaire du coin concave n'aurait pas tardé à s'écraser, car la pression eût été plus forte sur les bords qu'au centre où le métal du flan avait plus de place pour s'étaler.

Les monnaies d'argent de *Criciru* portent un buste jeune ¹, avec le cou paré d'un *torques*. Au revers, un cheval, non ailé, est accompagné d'un dauphin. La légende est **CRICIRV** et l'on rencontre quelques déformations qui n'ont pas de valeur scientifique.

Enfin, la monnaie d'or porte une dégénérescence de la tête laurée, à rapprocher de celle qui est empreinte sur les statères des Remi et des Nervii. Au revers, on voit un cheval accompagné d'une fibule et de divers emblèmes (étoile, S couché, rouelle ou annelets). La légende est **CRICI** au droit ou **CRICIRV** au revers.

Des conclusions de M. Vauvillé, nous accepterons celle qui fait de *Criciru* un personnage ² suession. Le monnayage a probablement duré pendant un temps assez prolongé; mais je ne saurais admettre, avec M. Vauvillé, que la preuve de ce fait soit tirée des effigies des monnaies. Nous ne sommes pas autorisés à dire que ces monnaies portent le portrait du chef *Criciru*. La question des portraits véritables sur les monnaies gauloises est loin d'être tranchée ³. Il n'y a d'ailleurs aucun rapport entre la tête casquée des monnaies de bronze et la tête nue, parée du *torques*, que portent les monnaies d'argent. Je verrai volontiers sur les monnaies de *Criciru* des types imités de types romains : le Pégase est là pour nous faire penser à d'autres emprunts du même genre ⁴.

III. A propos d'un petit bronze d'Auguste au revers de l'aigle éployé, dont les exemplaires seraient très communs à Alise, on a dit récemment : 1° que cette monnaie a certainement été frappée en Gaule, parce qu'elle a été plusieurs fois imitée « par les monnayeurs barbares » ; 2° que la frappe pourrait en être attribuée « à l'atelier « inconnu (peut-être Éduen) duquel sont sortis, non seulement « les pièces au revers **GERMANVS INDVTILLIL**, mais aussi, sans « doute, les petits bronzes d'Auguste au revers du taureau cornu- « pète » ⁵. Je crois bien que la solution de ces problèmes n'est pas aussi facile que le ferait croire l'exposé rapide qu'on vient de lire.

J'ai déjà dit ailleurs quelques mots du bronze à l'aigle éployé, dont on a trouvé six exemplaires à Sens, en 1897 ⁶, et d'autres sur

1. M. Vauvillé signale une variété avec une tête barbue, sans *torques* (n° 28).

2. Je ne dis pas un « chef », comme le fait M. Vauvillé.

3. Voy. ce que j'en ai dit dans mon *Traité des m. gaul.*, p. 153-157.

4. Il est bien regrettable que M. Vauvillé ait omis de comparer le monnayage de *Criciru* avec celui de *Roveca*, localisé chez les Meldi. J'avais déjà indiqué l'utilité de cette comparaison (*Traité*, p. 364).

5. Seymour de Ricci, *Bulletin des fouilles d'Alise*, publié dans *Pro Alesia*, 1906, n° 1, p. 7.

6. *Examen des monnaies gauloises et romaines recueillies à Sens, en 1897*, dans *Bull. Soc. archéol. de Sens*, t. XXI, 1905, p. 247.

divers points de la Gaule. Cette monnaie à l'aigle a été copiée comme ornement sur un vase d'Arezzo ¹ et d'autre part, la frappe et le style en sont meilleurs que ceux des bronzes de *Lugdunum*, puisque les deux côtés de la monnaie sont de bon travail. Il y a donc des présomptions en faveur de la frappe de cette monnaie dans l'atelier de Rome.

Quant au bronze d'Auguste avec le revers du taureau cornupète, je crois aujourd'hui qu'il est sorti de l'atelier de *Lugdunum* ², qui fut sûrement le grand atelier officiel, organisé en Gaule, sous le règne d'Auguste. Il y a une différence notable entre les bronzes d'Auguste au taureau, dont le style reste sensiblement égal, et les bronzes de *Germanus*, dont je connais de nombreuses variétés. Dans l'état actuel de la question, on ne saurait admettre que les deux monnaies, d'aspect très différent, sont sorties du même atelier.

IV. Il y a quelques mois, M. Friedrich Kenner publiait une monnaie celtique qui présente un grand intérêt ³. En voici la description :

GESATORIX·RE. Buste imberbe à droite, avec une couronne de laurier (?) ou une coiffure ornée d'un diadème.

Revers. **ECRITVSIRIRECH.** Buste analogue d'un dessin différent. Diamètre, 26 mill. ; poids, 11 gr. 96. Museum Carolino-Augusteum de Salzbourg.

Cette pièce a été trouvée, en juin 1904, sous une pierre, dans le massif montagneux de la Tauern de Mallnitz ou Basse Tauern, à environ 2400 mètres d'altitude, entre la région de Salzbourg et la Carinthie. La monnaie appartient à cette série, localisée au sud des Alpes entre Cilli et Udine, et qui comprend les pièces avec les légendes *Adnama*, *Nemel* et *Atla*. Les deux noms *Gesatorix* et *Ecrilusirus* sont-nouveaux dans cette série, et M. Wilhelm Kubitschek vient de les étudier récemment ⁴. Il pense que les deux légendes doivent être réunies et lues ainsi : *G(a)esatorix re[x] Ecrilusiri reg(is) fil(ius)*, et rapproche cette lecture des inscriptions de diverses monnaies gauloises, bretonnes et romaines, dont les légendes du droit et du revers doivent être réunies.

1. Ce vase a servi de modèle aux potiers de Lezoux. Du fait que des vases gallo-romains portent aussi la reproduction de la monnaie à l'aigle, on ne saurait donc conclure que cette pièce a été frappée en Gaule.

2. Les raisons de cette opinion sont celles que j'ai données à propos de la première monnaie de *Lugdunum* (*Traité des m. Gaul.*, p. 429).

3. Fr. Kenner, *Keltische Münze vom Mallnitzer Tauern an der Grenze zwischen Salzburg und Kärnten*, dans les *Mitteilungen d. k. k. Zentralkommission*, 3^e série, t. IV, Vienne, 1905, col. 159-161, fig. 41.

4. W. Kubitschek, *König Ecrilusirus* dans *Jahresheften des österreichischen archäologischen Institutes*, t. IX, 1906, p. 70-74, fig. 21.

Le nom Gaesatorix est connu par des textes de Strabon et de Polybe. Quant à *Ecritusirus*, c'est peut-être le même nom que celui de Kritasiros, roi des Taurisci, qui avait été mis en déroute, avec les Boïens, par Burebista, roi des Daces, à l'époque de César ¹. Les noms celtiques dont la finale est *-sirus* sont rares; d'autre part le E prosthétic est possible, de même que la chute de la même lettre dans le texte grec. En tout cas, *Crito* et *Ecrito* sont connus par une marque de potier, des inscriptions de Narbonne et une monnaie gauloise (*Ekrilo*) ². Remarquons encore qu'on a les formes *Critognatus*, *Ecritognatus*, pour le nom d'un Arverne cité par César. Les monnaies du groupe auquel appartient la pièce décrite plus haut sont contemporaines ³ du fait historique rapporté par Strabon. L'hypothèse de M. Kubitschek, que Gaesatorix serait le fils d'Ecritasiros, vaincu par Burebista, offre donc une part suffisante de probabilité.

Adrien BLANCHET.

1. Strabon, VIII, 3, 11, et 5, 2.

2. Voy mon *Traité*, p. 119 et 389. On connaît aussi *Inecriturix* (*Ibid.*, p. 383).

3. On en a trouvé avec une monnaie romaine datée de 43. av J.-C.

NÉCROLOGIE

G. ASCOLI

Notice nécrologique lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Un des plus anciens et des plus illustres parmi vos associés étrangers, M. le professeur Graziadio Ascoli, sénateur du royaume d'Italie, est mort à Milan, le 20 janvier, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ascoli occupe un rang très élevé dans le groupe des savants du XIX^e siècle qui ont constitué la linguistique moderne. Hébraïsant dès l'enfance — il était de naissance israélite — un goût tout spontané le porta de bonne heure vers l'étude des langues romanes; âgé de seize ans à peine, il étonna les philologues par un travail comparatif sur les parlers de la Valachie et du Frioul. Bientôt, outre le grec et le latin, il apprit le sanscrit, le zend, le gothique, le lithuanien, les langues slaves, presque toutes celles de l'Europe moderne, y compris le tsigane et les dialectes néo-grecs comme le tsaconien. Mieux armé qu'aucun de ses contemporains pour la recherche des lois du langage dans le vaste domaine conquis par son zèle de polyglotte, il fonda, à vingt-cinq ans, la première Revue de linguistique qu'ait possédée l'Italie, *Studii orientali e linguistici*. En 1860, il eut l'honneur d'inaugurer à Milan, où il le continua jusqu'en 1902, l'enseignement d'une science depuis longtemps négligée dans la Péninsule; la plupart des ouvrages qu'il publia dès lors furent le fruit de ses leçons, où se sont formées des générations de linguistes. Ses principaux livres ont été traduits en allemand et ont exercé une influence durable au delà des monts. Non moins utile fut l'excellent périodique qu'il créa en 1875, sous le titre d'*Archivio glottologico italiano*, où il a publié une foule de mémoires sur les langues de l'Inde et de l'Italie, objets favoris de son étonnante activité.

Convaincu de la parenté originaire des familles de langues aryennes et sémitiques, Ascoli n'a pas trouvé beaucoup d'adhérents sur ce terrain de comparaison, où peu de savants, d'ailleurs, étaient capables de se mesurer avec lui. Mais il se révéla maître incontesté dans la phonétique des langues indo-européennes et des langues romanes. Un des premiers, il introduisit dans ces recherches la phonétique physiologique, la connaissance minutieuse des notations des sons par l'épigraphie, l'idée féconde que les différences phonétiques des langues de même souche sont dues soit au contact

de langues d'autres familles, soit à l'habitude bien des fois séculaire d'une langue indigène chez les peuples qui adoptèrent une langue importée. C'est ainsi qu'il mit en lumière, dans le sanscrit védique, l'influence des langues dravidiennes de l'Inde, comme celle des langues celtiques dans certains parlers de l'Italie. L'étude des dialectes italiens modernes reçut de lui une énergique impulsion. Sur les confins du domaine italien, il fut le premier à analyser scientifiquement, dans sa complexité et sa corruption, la phonétique du groupe rhéto-roman ou latin, auquel il consacra un mémoire célèbre en 1872. La recherche des influences celtiques ou germaniques le conduisit, d'une part, à l'étude des dialectes du sud-est de la France et de la Suisse, intermédiaires entre le français et le provençal, et de l'autre à celle des langues celtiques du moyen âge, en particulier de l'irlandais. Il publia, depuis 1878, un commentaire philologique approfondi sur le vieux manuscrit irlandais de la bibliothèque ambrosienne de Milan. Vers la même époque, avec cette puissance d'encyclopédiste qui lui permettait de passer sans effort d'un sujet à l'autre, il enrichissait l'épigraphie hébraïque d'un travail de premier ordre sur les inscriptions juives du royaume de Naples et de la catacombe de Venosa.

Je ne saurais exposer ici, même en substance, les mémorables conquêtes d'Ascoli dans le domaine spécial de la philologie arvenne. Ses découvertes, qui concernent particulièrement les gutturales et les palatales de la langue mère, dont elles affectent également le vocalisme, sont d'une telle portée et d'une telle richesse que Fritz Bechtel, dans son *Histoire de la phonétique depuis Schleicher*, publiée en 1892, eut besoin de près de vingt-cinq pages pour les résumer. Le développement ultérieur des études de phonétique indo-européenne par MM. de Saussure, Brugmann et d'autres, a été préparé et prévu, dans une large mesure, par le génie du grand linguiste italien. C'est là un hommage que les maîtres plus jeunes lui rendent à l'envi depuis trente ans.

Ascoli ne rechercha pas les honneurs, mais il en reçut beaucoup. Membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, il fut élu associé de votre Académie en 1891, à la place de l'indianiste Gorresio : il était votre correspondant depuis 1877 et avait reçu de l'Institut de France, en 1885, pour ses *Lettere glottologiche*, le prix Volney. En 1889, le roi d'Italie l'avait nommé sénateur. Milan lui a fait des funérailles solennelles. Aux voix éloquentes qui se sont élevées sur sa tombe pour rappeler une existence si bien remplie, la respectueuse sympathie de ses confrères de France ne pouvait manquer ici de faire écho.

Salomon REINACH.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. TRAVERS, De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne depuis l'établissement des Celtes dans la péninsule armoricaine jusqu'à nos jours. — II. ELEANOR HULL, A Text-book of Irish Literature. — III. PHILIPPE DE FÉLICE, L'autre monde, mythes et légendes, le purgatoire de saint Patrice. — IV. M. SHEEAN, Sean-caint na n-Deise. — V. ALFRED HOLDER, Die Reichenaauer Handschriften. — VI. V^{te} HERVÉ DU HALGOUET, Essai sur le Porhoet, le comté, sa capitale, ses seigneurs. — VII. JESSIE L. WESTON, The Legend of sir Perceval, vol. I. Chrétien de Troyes and Vauchier de Denain. — VIII. J. VESSEREAU, Rutilius Namatianus, édition critique. — IX. RENÉ PICHON, Les derniers écrivains profanes, les panégyristes. — X. ADRIEN BLANCHET, Les enceintes romaines de la Gaule. — XI. ÉDOUARD MARIETTE, The roman Walls. — XII. DUCHESNE, Autonomies ecclésiastiques. — XIII. HERMANN HIRT, Die Indogermanen, tome II. — XIV. Thesaurus linguæ latinæ, editus auctoritate et consilio academiarii quinquæ Germanicarum, vol. II. — XV. LUDWIG TRAUBE, Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters. — XVI. VICTOR LEDERER, Ueber Heimat und Ursprung der mehrstimmigen Tonkunst. — XVII. E. C. QUIGGIN, A Dialect of Donegal. — XVIII. ROBERT HUNTINGTON FLETCHER, Studies and Notes in Philology and Literature. — XIX. ANATOLE LE BRAZ, Le théâtre celtique. — XX. ROGER, L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin. — XXI. J. NANGIARD, Le livre des fiefs de Guillaume de Blaye, évêque d'Angoulême. — XXII. LOUIS HALPHEN, Le comté d'Anjou au XI^e siècle. — XXIII. A. CARNOY, Le latin d'Espagne d'après les inscriptions. — XXIV. KUNO MEYER, Ancient Gaelic Poetry. — XXV. E. W. R. NICHOLSON, A. W. WADE EVANS dans Y Cymmrodor, t. XIX. — XXVI. KUNO MEYER dans Todd Lectures series, t. XIV. — XXVII. ALBERT CUNY, Le nombre duel en grec, Les préverbes dans le *Catapathabrâhmana*. — XXVIII. CH. BRUSSON, Les colonies grecques d'après l'Ancien Testament. — XXIX. H. KERN, *Vaitulya*, *Vetulla*, *Vetulyaka*. — XXX. LOUIS GOUGAUD, Un point obscur de l'itinéraire de saint Columban venant en Gaule.

I

Notre savant confrère M. J. Loth a écrit : qu'au VI^e siècle la péninsule armoricaine était complètement romaine de langue et de culture ¹. Pour réfuter cette thèse, M. Albert Travers, directeur des postes et télégraphes en retraite, inspecteur général honoraire, a écrit une brochure de 106 pages dont le titre est : *De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne depuis l'établissement des Celtes dans la Péninsule armoricaine jusqu'à nos jours*.

1. *L'émigration bretonne en Armorique du V^e au VII^e siècle de notre ère*, p. 235.

Il ne donne pas ce nous semble une seule preuve valable à l'appui de sa doctrine. Toutefois, il est intéressant de voir comment peut encore être défendue aujourd'hui une thèse généralement abandonnée, mais qui a eu jadis de nombreux partisans.

II

Une œuvre d'une toute autre valeur est le volume que Miss Eleanor Hull a intitulé : *A Text Book of Irish Literature* ¹. C'est un résumé de la littérature la plus ancienne de l'Irlande, tant païenne que chrétienne. Un second volume parlera des annales et de la littérature ossianique. Il est à regretter que l'analyse de chaque morceau ne soit pas accompagnée de l'indication de l'édition ou des éditions où l'on peut trouver le texte irlandais. Miss Eleanor Hull nous promet une bibliographie dans le second volume à venir. Ce sera moins commode que ne le seraient des notes au bas des pages dans ce volume-ci. Autre critique : le même volume débute par une table des chapitres ; il n'y a pas de renvois aux pages. Enfin on peut être étonné de trouver dans ce volume, p. 85-87, l'analyse des deux morceaux intitulés *Aided chloinne Lir* « Mort tragique des enfants de Ler », *Aided chloinne Tuirenn* « Mort tragique des enfants de Tuireann », qui ne peuvent guère remonter au delà du xviii^e siècle. Miss Eleanor Hull dit, p. 87, que dans le glossaire de Cormac écrit vers l'an 900, les fils de Tuireann sont mentionnés. Je ne les trouve pas dans l'*Index of Persons* mis par M. Whitley Stokes à la fin du *Cormac's Glossary*. E. O'Curry, *Atlantis*, t. III, p. 397, a écrit que la plus ancienne mention des fils de Tuireann se trouve dans le *Book of Lecan* qui date de 1416.

Ce sont de légères critiques au sujet d'un bon livre.

III

M. Philippe de Felice, hanté par le désir d'étudier le Folk-lore chrétien, est allé en Irlande visiter le Purgatoire de saint Patrice qui apparaît dans la littérature latine vers la fin du xii^e siècle, chez Jocelin, Vie de saint Patrice, chez Giraud de Barri, *Topographia Hibernica*, et dans l'ouvrage spécialement consacré au purgatoire de saint Patrice par Henri de Saltrey. Ce lieu merveilleux dut ensuite une grande célébrité à l'*Espurgatoire Saint Patrice* de Marie de France. Il était situé dans une île d'un lac appelé Lough Derg, lequel se trouve dans la partie méridionale du comté de Donegal en Ulster. Il ne faut pas confondre ce Lough Derg avec un autre lac qui porte le même nom et qui est traversé par le Shannon comme le lac de Constance par le Rhin, comme le lac de Genève par le Rhône ; ce second Lough Derg est situé entre le Connaught et le Munster, beaucoup plus au sud que le premier : c'est de lui qu'il est question dans la Vie tripartite de saint Patrice ², où il ne se trouve pas la moindre allusion au fameux purga-

1. Dublin, M. H. Gill and son, Londres, David Nutt, petit in-8^o de 292 pages dont 22 non numérotées et dix paginées en chiffres romains.

2. Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, p. 88.

toire. La Vie tripartite date probablement du XI^e siècle ¹, elle est par conséquent antérieure à la création de la légende dont nous parlons. Le célèbre purgatoire était probablement une allée couverte terminée par une salle ronde voûtée en encorbellement comme le célèbre monument de New-Grange, situé sur la rive gauche de la Boyne, et qui est un tombeau préhistorique, modeste équivalent irlandais des pyramides d'Égypte. Le monument de New-Grange existe encore. Malheureusement celui de Lough Derg en Donegal a été détruit : on a depuis prétendu le rebâtir, mais ce monument nouveau n'a aucune valeur archéologique. On lira cependant avec intérêt l'ouvrage de M. de Felice ². Je dirai toutefois que je ne partage pas ses doutes sur l'existence même de saint Patrice. On a attribué à ce célèbre apôtre de l'Irlande des miracles inadmissibles. Soit. Mais, on pourrait écrire une vie fabuleuse de M. de Felice, il ne serait pas légitime d'en conclure que M. Philippe de Felice, pasteur adjoint au temple de Panthemont à Paris et auteur du volume dont nous parlons, n'a jamais existé.

IV

L'établissement des *Deisi* en Munster est un des faits les plus connus de l'histoire d'Irlande.

Le Rév. M. Scheean, Micheál O'Siothcháin, professeur au collège de Maynooth, a intitulé *Sean-caint na n-Deise, Vieille langue des Deisi* ³, une étude sur la langue actuelle du Munster oriental, principalement dans la paroisse de Ring, comté de Waterford. Il a fait œuvre méritoire, mais n'échappera pas à quelques critiques. D'abord pourquoi dans son titre qualifier de vieille une langue moderne? C'est au III^e siècle de notre ère que les Deisi sont venus s'établir en Munster ⁴. La langue que parlent leurs descendants au XX^e siècle n'est pas celle du III^e. L'auteur commence par une grammaire qui traite 1^o de la prononciation, 2^o des prépositions, 3^o des noms, 4^o des noms de degré et des expressions de parenté, 5^o des expressions employées pour temps et compte, 6^o des pronoms, 7^o des propositions conditionnelles, 8^o des verbes, 9^o des adjectifs, 10^o des adverbes. Pourquoi n'avoir pas suivi l'ordre habituel des grammaires? Vient après cela une seconde partie qui commence par une nomenclature de noms de plantes. Suivent dix petits morceaux de prose en dialecte de Ring. Le premier débute pour nous apprendre que la paroisse de Ring, *paroisste na Rinne* est l'endroit le plus salubre de l'Irlande.

1. Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, p. LXXXIII.

2. *L'autre monde. Mythes et légendes. Le purgatoire de saint Patrice*. Paris, Champion, 1906, in-8^o, 193 pages.

3. Dublin, Gill and Son, 1906.

4. Annales de Tigernach, publiées par Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 19-20 Annales des quatre maîtres, édition d'O'Donovan, t. I, p. 114 et 115, note n.

V

L'infatigable Dr. Alfred Holder vient de faire paraître le premier volume du catalogue des mss. de Reichenau conservés dans la bibliothèque dont il a la garde à Karlsruhe¹. Plusieurs de ces mss. sont importants au point de vue des études celtiques. Quoique les textes contenus dans ces mss. aient en général été publiés, il est intéressant de les retrouver dans le catalogue de la bibliothèque de Karlsruhe, où les éditeurs des siècles à venir devront les consulter, telles sont : 1^o p. 327, 396, 397, 439, les gloses irlandaises du IX^e siècle, dont la dernière édition a été donnée, par MM. Whitley Stokes et Strachan, au tome II, p. 1-30, 225-230 du *Thesaurus palaeohibernicus*; 2^o p. 229, les quelques mots irlandais intercalés au XI^e siècle dans une vie latine de saint Findan (t. II, p. 248, 422 du *Thesaurus palaeohibernicus*); 3^o p. 68, la collection des canons irlandais, commencement du IX^e siècle, voir les p. 55-165 de Wassersleben, *Die irische Kanonensammlung*, 2^e édition; 4^o p. 256, le *Poenitentiale Cummeani*, VIII^e-IX^e siècle, édité par Schmitz, aux pages 611-645 de *Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche*; 5^o p. 50, l'hymne de Cuchimne à la louange de la vierge Marie, VIII^e-IX^e siècles, publié par J.-H. Bernard et R. Atkinson, p. 33, 34 de l'ouvrage intitulé *The Irish Liber hymnorum*; 6^o p. 525, un fragment de Nennius, *Historia Britonum*. Est inédit, p. 328, IX^e siècle, le traité de Lathcen, *De moralibus Job quas Gregorius papa fecit*; M. Holder compte le publier prochainement.

VI

En 1896, au tome XVII, p. 426-427 de la *Revue Celtique*, M. J. Loth étudiait l'étymologie du nom de la région centrale de la Bretagne continentale le Porhoet, dans les textes les plus anciens *Pou-tro-coet*², par exception, *Pou-tre-coet*³, en latin *pagus trans silvam*⁴. Dans la géographie ecclésiastique ce pagus formait deux archidiaconés, l'un compris dans le diocèse de Vannes, l'autre dans celui de Saint-Malo où il était subdivisé en quatre doyennés, Montfort-sur-Meu, Lanouée, Bignon, Lohréac⁵. Il est aujourd'hui réparti dans trois départements, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, les Côtes-du-Nord. Le comté de Porhoet eut une circonscription qui varia suivant les temps et qui ne paraît pas avoir jamais correspondu exactement

1. *Die Reichenauer Handschriften beschrieben und erläutert von Alfred Holder, erster Band, die Pergamen Handschriften*. Leipzig, Teubner, 1906, in-4^o, ix-642 pages.

2. *Cartulaire de Redon*, p. 20, 31, 61, 72, 218. Variante *pagus tro-coet*, p. 89.

3. *Ibidem*, p. 6; *tro* est probablement une faute de copie dans le cartulaire manuscrit ou une faute d'impression dans l'édition.

4. *Ibidem*, p. 83, 189, 192.

5. La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 588 et 5^e carte.

à celle du Porhoet ecclésiastique. M. le V^e Hervé du Halgouet a entrepris d'écrire l'histoire de ce comté¹. Il la commence au IX^e siècle et ne la termine qu'en 1819.

Son livre, d'une lecture facile et agréable, est l'œuvre d'un homme qui n'a pas l'habitude des travaux d'érudition. P. 13, il cite la *Revue Celtique*, t. XVII, 1896, sans renvoyer à la page : à la page 21 de son ouvrage, il fait de même pour le cartulaire de Redon, etc. Quand il donne des pièces justificatives latines, c'est sous forme de traduction française, même quand il ne paraît pas connaître une édition du texte original, voir p. 236, 237. Ce livre intéressant, mais écrit pour les gens qui ne savent pas le latin, échappe à la critique des érudits auxquels il ne s'adresse point.

VII

Miss Jessie L. Weston consacre ses loisirs à l'étude des romans de la Table Ronde. La *Revue Celtique* a déjà annoncé quatre ouvrages d'elle dont le premier a paru en 1897, *The Legend of sir Gawain, Studies upon its original Scope and Significance*². Ensuite sont venus : *King Arthur and his Knights, a Survey of arthurian Romance*³; *The Legend of sir Lancelot du Lac*⁴; une traduction anglaise de Morien⁵. Elle vient de donner au monde savant un cinquième volume, *The Legend of sir Percival*, vol. I, *Chrétien de Troyes and Vauchier de Denain*⁶.

Elle a dit en 1901 que Lancelot est inconnu des auteurs gallois et paraît dater de Chrétien de Troyes⁷. Au contraire, elle croit que la légende de sir Percival est d'origine galloise, elle reprend ainsi sur ce point la thèse de Gaston Paris⁸, à la mémoire duquel son livre est dédié et qu'elle appelle le grand savant français : the great french scholar. Elle a fait une étude détaillée des versions diverses déjà publiées et même des manuscrits ; son livre prendra place parmi les bons volumes de la *Grimm Library* que publie la maison David Nutt.

VIII

Claudius Rutilius Namatianus, originaire de Toulouse, paraît avoir été *magister officiorum* en 412 ; en effet, il semble identique au *Namatius magister officiorum*, auquel est adressé un rescrit des empereurs Honorius et Théodose II, daté du 7 des ides, ou 7, de décembre 412⁹ ; il fut préfet de

1. *Essai sur le Porhoet, le comté, sa capitale, ses seigneurs*. Paris, Champion, 1906, in-8^o, 235 pages, une carte, quatre tableaux généalogiques, plusieurs planches hors texte.

2. *Revue celtique*, t. XIX, p. 84.

3. *Ibidem*, t. XXI, p. 117.

4. *Ibidem*, t. XXII, p. 349.

5. *Ibidem*, t. XXIII, p. 101.

6. Londres, David Nutt, 1906, xxvi-344 pages.

7. *The Legend of Sir Lancelot du Lac*, p. 4, 5.

8. *The Legend of Sir Percival*, p. xvii, 326.

9. *Corpus Iuris Theodosiani*, l. VII, titre 27, c. 15

Rome en 414; Lachanius son père avait été *consularis Tusciae*, préfet de Rome et *comes sacrarum largitionum*. Tous deux nous offrent l'exemple des procédés habiles par le moyen desquels les empereurs romains ont romanisé la Gaule, attirant à Rome les grands seigneurs gaulois, les comblant d'honneur. Les souverains romains du commencement du ve siècle ne faisaient autre chose à ce point de vue que d'imiter l'exemple de leurs prédécesseurs.

Le nom de *Namatianus* peut être considéré comme ayant à sa base un nom gaulois développé à l'aide d'un suffixe latin. Mais Lachanius est un dérivé du grec *λάχανον*, « légume ». Palladius, nom d'un autre parent de Rutilius Namatianus est également dérivé du grec, comme celui d'un ami du même Rutilius, Protadius de Trèves. Un autre ami de Rutilius est Victorinus de Toulouse qui porte un surnom latin comme Exuperantius parent de même Rutilius. Au commencement du ve siècle la Gaule avait été transformée par l'enseignement du grec et du latin dans les écoles.

Rutilius Namatianus est l'auteur d'un poème latin où en 416 il racontait son retour de Rome en Gaule. Ce poème est divisé en deux livres, le premier contient 644 vers, du second livre les 66 premiers vers nous ont été seuls conservés. Une édition de ce poème a été faite par M. J. Vessereau, professeur au lycée de Poitiers. Le texte est suivi d'un index de tous les mots, d'une traduction française, puis d'une étude détaillée des mss., des éditions, des travaux divers dont ce poème a été l'objet, et des faits historiques qu'il nous fait connaître. C'est un ouvrage à consulter par ceux qui désirent savoir ce qu'était devenue, au commencement du ve siècle après J.-C., la Gaule au point de vue non pas architectural, mais à celui des études profanes et des croyances religieuses.

IX

A côté du livre de M. Vessereau on peut placer celui de M. René Pichon : *Les derniers écrivains profanes, les panégyristes, Ausone, le Querolus, Rutilius Namatianus*¹. L'introduction traite de la littérature gallo-romaine caractérisée par ces mots de saint Jérôme, *ut ubertatem gallici nitoremque sermonis graecitas romana condiret*. Avec le chapitre premier nous arrivons au monde des écoles dans la Gaule romaine d'après le recueil des panégyriques. Au chapitre II l'auteur recherche ce que les panégyristes nous apprennent de la politique impériale. Au chapitre III, il nous montre d'après les poésies d'Ausone ce qu'était en Gaule au iv^e siècle la société mondaine. Le chapitre IV est consacré au *Querolus* qui serait une comédie de société gallo-romaine. Le chapitre V nous ramène au poète Rutilius Namatianus dont le poème est une des sources à consulter pour l'histoire intellectuelle de la Gaule à la fin du iv^e siècle et au commencement du ve. Une autre source, c'est le recueil des panégyriques : une étude sur son origine forme l'appendice I. L'appendice II est intitulé : Le texte des panégyriques et la prose

1. Paris, Ernest Leroux, 1906, in-8°, IX, 321 pages.

métrique. Dans l'appendice III, l'auteur étudie quelques points douteux de l'histoire d'Ausone.

X

Avec MM. Vessereau et Pichon nous nous occupons de l'état intellectuel de la Gaule au IV^e et au V^e siècle. Avec M. Adrien Blanchet nous passons à l'état matériel qui ne doit pas être méprisé, car *oportet vivere et deinde philosophari*. Ainsi un ouvrage aussi important que les deux précédents pour l'histoire de la Gaule sous l'empire romain est celui que M. Adrien Blanchet vient de publier : *Les enceintes romaines de la Gaule, étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*¹. Cet ouvrage est divisé en trois livres. Le premier donne la description des enceintes, le second traite du système de construction, le troisième des dates auxquelles ces remparts ont été bâtis; Autun, Nîmes et probablement Vienne furent fortifiées sous Auguste, mais les fortifications de la plupart des cités sont postérieures à cette date. Toutefois aucune inscription postérieure à l'année 276 n'a été recueillie dans les soubassements des remparts qui entouraient les cités et *castra* de la Gaule; 276 est la date de l'avènement de l'empereur Probus, M. Blanchet en conclut que ces soubassements datent en général du III^e siècle et que les murailles ont été surélevées postérieurement.

XI

M. Édouard Mariette a traité un sujet analogue dans sa brochure intitulée : *The roman Walls. Les murs romains entre l'Écosse et l'Angleterre*². Mais c'est un simple résumé des travaux faits jusqu'ici sur le mur d'Hadrien, sur le mur d'Antonin qu'on peut tous deux encore dessiner sur les cartes et sur celui de Septime Sévère dont il ne subsiste aucune trace. Le mur d'Hadrien part à l'ouest du Solway Firth qui sépare l'Angleterre de l'Écosse, mais celui d'Antonin est beaucoup plus au nord, il est situé en Écosse où il va du Firth of Clyde au Firth of Forth, en sorte que le titre de la brochure n'est pas exact.

XII

Dans un savant volume intitulé *Autonomies ecclésiastiques, Les églises séparées*³, Mgr Duchesne a consacré un chapitre, le premier, aux origines de l'église anglicane. Les pages 7-13 concernent les *Brittonnes* chrétiens de Grande-Bretagne.

1. Paris, Ernest Leroux, 1907, in-8°, III-356 pages et XXI planches. La préface est datée du 2 novembre 1906.

2. Paris, Bonvalet Jouve, 1906, in-8°, 39 pages, une figure dans le texte, une planche hors texte.

3. Paris, Fontemoing, 1905, in-12, VIII-356 pages. C'est la deuxième édition.

XIII

Dans le volume XXVII, p. 175, de la *Revue Celtique*, il a été parlé du tome I^{er} du savant ouvrage que M. le Dr. Hermann Hirt a publié sous le titre de *Die Indogermanen, ihre Verbreitung, ihre Urheimat und ihre Kultur*. Le tome II vient de paraître¹. Il est question des Celtes aux pages 613, 614, 615, 635. A la page 614, M. Hirt considère comme très probable la doctrine suivant laquelle une grande partie des Germains ont dû, à une époque reculée, se trouver sous la domination des Celtes²; il croit que chez les Germains les noms d'homme dont *rich* est le second terme sont d'origine celtique³, quoique ait dit du gothique *reiks*, en 1897, M. Brugman au tome I^{er}, p. 504, note 1 de la seconde édition de son excellent *Grundriss der vergleichenden Grammatik*.

XIV

Dans l'édition de Forcellini, *Totius latinitatis Lexicon*, publiée à Leipzig, en 1859, on lit p. 317 : *Bebrus. i, m. idem qui fiber. Haec vox nullum habet alium auctorem latinum praeter Vel. Schol. Juven. ad 12, 34.* Un article un peu plus développé a été consacré à ce mot dans le tome I^{er} de l'édition du même lexique donnée par feu De Vit. Ce tome I^{er} a été imprimé de 1858 à 1860, on y trouve, p. 540, col. 2, un article *Beber, bri*. Il serait possible d'y faire aujourd'hui quelques additions. Ce mot, qui est d'origine celtique, et qui veut dire « castor », fait défaut au tome II, col. 1797, du *Thesaurus linguae latinae editus auctoritate et consilio Academicarum quinque Germanicarum Berolinensis, Gottingensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis*. On compte probablement en parler sous le mot *fiber* comme on parlera de *hebrinus* sous le mot *fibrinus*.

XV

M. Ludwig Traube, dont la science est bien connue des médiévistes, a fait paraître, sous le titre de *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, les trois premières livraisons d'un recueil qui paraît devoir être fort important⁴. Il a eu trois collaborateurs : M. M. S. Hellmann, Privat-docent à l'Université de Munich, Edward Kennard Rand, assistant professor of latin at Harvard University aux

1. Strassburg, Karl J. Trübner, 1907, in-8°, p. 409-772 et 4 cartes.

2. An einer Herrschaft der Kelten über grosse Theil der Germanen kann ich kaum zweifeln.

3. Man kann nicht leugnen dass die Namen auf *rich* keltisch sein müssen. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 6^e édition, p. 314.

4. Muide, C.-H. Beck, 1906. in-8°, 8° xv-203, 2° xiv-106, 3° xi-100 pages en deux planches.

États-Unis d'Amérique, et M. Heribert Plenkers docteur en philosophie. Le premier s'est occupé du second Sedulius Scottus; nous l'avons déjà dit *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 112-113. Depuis a paru le travail de M. Edward Kennard Rand, intitulé *Joannes Scottus*. Il est divisé en deux parties consacrées la première à Joannes Scottus, l'Irlandais dit Scot Érigène établi en Gaule au IX^e siècle, et sur les ouvrages duquel on peut consulter Migne, *Patrologia latina*, t. CXXII. M. Edward Rand publie de lui des gloses aux *Opuscula sacra* de Boethius et sur Martianus Capella, enfin il établit que Jean Scot Érigène connaissait l'histoire naturelle de Pline. Scot Érigène a été le savant et le penseur le plus éminent de la France septentrionale au IX^e siècle¹. Si, par une exception qui paraît unique, il savait le grec, il le devait aux maîtres inconnus qui en Irlande avaient fait son éducation littéraire. Quant à M. Heribert Plenkers, la troisième livraison qui est son œuvre est consacré à la règle de saint Benoît, à celle de Cassien et à un calendrier qui n'ont rien de celtique.

XVI

Nous sommes ramenés dans le monde celtique par une brochure de M. Victor Lederer sur la patrie et l'origine de l'harmonie en musique. C'est la préface d'un grand ouvrage annoncé par l'auteur et où après un livre I^{er} traitant de la réforme de la musique au XV^e siècle, il exposera dans un livre II, comme quoi c'est dans un berceau celtique que la polyphonie a pris naissance². M. V. Lederer dit que s'il publie sa préface avant le volume, c'est qu'entre autres raisons, il a eu l'intention par là de célébrer le centenaire de Zeuss, 22 juillet 1906. Quoiqu'il en soit le chant harmonique en parties semble avoir été désigné en Irlande par le mot *aibhse*, nom donné à l'espèce de chant par lequel les *Filid* remercièrent saint Columba de son intervention en leur faveur à l'assemblée de Druim-Céatt en 574³.

XVII

Sous le titre de *A Dialect of Donegal*⁴, M. E. C. Quiggin, fellow of Gonville and Caius College, Cambridge, Angleterre, vient de publier avec

1. Voir sur lui Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*, 2^e édition, t. I, 1^{re} partie, p. 148-175.

2. *Ueber Heimat und Ursprung der mehrstimmigen Tonkunst; Vorrede. Keltische Renaissance*, Leipzig, Siegel, 1906, in-8^o, 56 pages.

3. Whitley Stokes, *Goidelica*, 2^e édition, p. 156-157; J. H. Bernard et R. Atkinson, *The Irish Liber Hymnorum*, t. I, p. 161, l. 99, 102, 106; cf. E. O'Curry, *On the Manners and Customs of the ancient Irish*, t. III, p. 245, 246. Sur l'assemblée de Druim-Céatt voir Keating, *Foras feasa ar Eirin*, traduction d'O'Mahony, 1866, p. 446 et suivantes. Sur sa date, *Annals of Ulster*, p. 64, 65; et Todd, *The Life of st. Columba*, p. 36, 37, note b. M. Kuno-Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*, t. I, p. 35, n'ose pas traduire le mot *aibhse*.

4. Cambridge, University Press Warehouse, 1906, in-8^o, x-247 pages.

le concours pécuniaire de l'Université de Cambridge une étude phonétique sur le dialecte irlandais parlé dans la région nord-ouest de la province d'Ulster.

« La présente esquisse, dit-il au début de son livre, est la première tentative sérieuse d'exposer scientifiquement en quoi consiste un dialecte de l'Irlande septentrionale. Une décadence phonétique s'est produite dans tout le territoire où le gaélique est parlé. En conséquence il est indispensable que pendant les dix ou quinze années prochaines il soit fait tous les efforts possibles pour obtenir un relevé du langage des personnes nées avant la famine dont la douloureuse étreinte se fait encore aujourd'hui sentir sur l'indigène. En règle générale le langage des jeunes gens est sans valeur pour ceux qui cherchent à débrouiller les mystères de l'orthographe du vieux et moyen irlandais, et malheureusement quelques résultats que puisse obtenir la *Gaelic League*, elle ne peut conserver des sons qui s'évanouissent, les ombres de sons qui subsistaient chez la génération précédente. Vraiment j'ai été fortement impressionné par les grandes différences qu'on peut remarquer entre les façons de parler employées par les personnes d'âge différent ».

Les § 1-172 sont consacrés aux voyelles, les § 173-436 aux consonnes ; un résumé remplit les § 437-494. Suivent quatre index, 1^o vieil et moyen irlandais, 2^o irlandais moderne, 3^o gaélique d'Écosse, 4^o dialecte de l'île de Mau. Le volume est terminé par neuf petits textes irlandais donnés en notation phonétique avec l'orthographe traditionnelle en regard.

Au travail contenu dans ce volume on peut comparer l'étude de MM. Dottin et O'Growney sur un dialecte un peu plus méridional, celui de Galway en Connaught, *Revue Celtique*, t. XIV (1893), p. 97-131 ; t. XVI (1895), p. 421-449.

XVIII

La *Direction of the modern Language Departments of Harvard University* publie des *Studies and notes in Philology and Literature* dont le tome X, écrit par M. Robert Huntington Fletcher, traite de la légende d'Arthur dans les chroniques, spécialement dans celles de Grande-Bretagne et de France ¹.

Les premiers rudiments de cette légende apparaissent chez Gildas, *De excidio et conquestu Britanniae*. Gildas est mort en 569, nous disent les Annales d'Ulster ². En son chapitre 26, Gildas parle du siège de Mont-Badon ³. Mais le nom d'Arthur est pour la première fois associé à la bataille de Mont-Badon, au chapitre 56 de Nennius, *Historia Brittonum*,

1. Qinn and Company, 29, Beacon Street, Boston, 1906, in-8^o, ix-313 pages.

2. Édition Hennessy, t. I, p. 62-63.

3. Usque ad annum obsidionis Badonici montis. Mommsen, *Chronica minora*, t. III, p. 40, l. 18.

ix^e siècle¹ : *Bellum montis Badonis in quo corruerunt in uno die nonaginti sexaginta viri de uno impetu Arthur*². Quelques lignes plus haut le même auteur avait affirmé la présence d'Arthur à une bataille précédente, *cat coit Celidon*³. Il s'est écoulé environ trois siècles entre l'époque où vivait Arthur, si jamais il a existé, et celle où pour la première fois on trouve son nom dans ce récit qui se prétend historique.

Après nous avoir parlé de Nennius, M. Fletcher suit pas à pas la légende d'Arthur dans les auteurs postérieurs où elle continue à se développer, surtout chez Geoffrey de Monmouth au xii^e siècle. Procédant ainsi par ordre chronologique, il a un plan tout différent de celui qu'avait adopté M. J. Rhys, quand, dans ses *Studies on the Arthurian Legend*⁴, il a traité le même sujet. Les deux auteurs seront également utiles à consulter par ceux qu'intéresse l'histoire de la littérature galloise et de ses ramifications en d'autres langues.

XIX

Dans la *Revue Celtique*, t. XXV, p. 357-358, t. XXVI, p. 287, nous avons parlé beaucoup trop brièvement des ouvrages de MM. Anatole Le Braz et Roger que l'Académie française a couronnés dans sa séance du 29 novembre dernier. Le premier en date est de M. Anatole Le Braz ; il a été classé le premier dans la catégorie des ouvrages les plus utiles aux mœurs et a reçu un prix de deux mille francs sur la fondation Montyon. Voici en quels termes M. Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie, apprécie ce livre, p. 24-26 du compte rendu de la séance.

« Pour le moyen âge, nous n'avons que deux thèses fort savantes : « Le troubadour Guiraut Riquier » de M. Joseph Anglade, et « L'originalité de Gottfried de Strasbouig dans son poème de Tristan et Isolde », par M. Piquet. Le Théâtre celtique⁵ de M. Anatole Le Braz discute et résout tout

1. Mommsen, *Chronica minora*, t. III, p. 117 ; cf. Potthast, *Bibliotheca historica medii aevi*, 2^e édition, p. 842. Le texte publié par M. Mommsen est une compilation où se trouvent quelques éléments plus anciens. Mgr Duchesne a publié un de ces fragments, *Revue Celtique*, t. XII, p. 174-197, t. XVII, p. 1-5.

2. *Chronica minora*, t. III, p. 200, l. 11-13.

3. *Ibidem*, p. 199, l. 15-17, p. 200, l. 1-6.

4. *Oxford at the Clarendon Press*, 1891, in-8^o, VIII-411 pages. Voir *Revue Celtique*, t. XII, p. 289.

5. L'ouvrage de M. Le Braz a paru sous deux titres et deux formats : 1^o *Essai sur l'histoire du théâtre celtique, thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, par A. Le Braz, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes, Paris, Calmann-Lévy, 1904, in-8^o, VIII-544 pages ; 2^o Anatole Le Braz, *Le théâtre celtique*, Paris, Calmann-Lévy, in-12, même pagination, même nombre de pages que l'in-8^o, mais sans date. C'est un exemplaire de ce deuxième tirage que l'Académie française a couronné.

d'abord une question délicate. Renan dans le beau portrait qu'il a tracé de l'âme celte, ne voulait pas qu'elle fût propre au drame, même le plus sérieux ; quant au génie comique, il le croyait tellement étranger à cette race plaintive, résignée, féminine, que trouvant en lui un fond d'ironie et des élans de gaieté, il les attribuait, comme on sait, à l'intervention de quelque gascon nomade qui se serait glissé parmi ses aïeux. Au contraire, M. Le Braz n'hésite pas à reconnaître aux Celtes des aptitudes dramatiques ; il en trouve des traces dans les vieilles épopées de l'Irlande : il rappelle qu'il a existé un théâtre véritable chez les Gallois et en Cornouailles jusqu'au moment où les prédicateurs méthodistes l'ont détruit pour le remplacer. Mais c'est chez nous, dans notre Bretagne, que le théâtre celte a surtout fleuri, et il y a duré presque jusqu'à nos jours. C'est donc là que M. Le Braz l'a étudié. Il a passé des années à courir le pays pour retrouver ce qui pouvait rester des pièces qu'on y jouait, il a recueilli dans les campagnes armoricaines les souvenirs que la mémoire du peuple a pu garder de ces représentations d'autrefois, il a vécu dans la familiarité des derniers acteurs qui les avaient jouées. De tout ce long travail, le premier résultat a été une déception cruelle. Il y a chez M. Le Braz à la fois un poète et un savant. Le poète en abordant l'étude d'un théâtre populaire et national comptait bien y faire d'heureuses rencontres ; il se réjouissait d'avance d'y trouver des types inconnus, des créations nouvelles « un art qui ne fût pas un artifice » ; or, il s'aperçut bien vite que ces pièces qu'il déchiffrait péniblement sur des manuscrits peu lisibles, n'étaient que des traductions de nos mystères, tels qu'on les jouait en France, dans les grandes villes, à l'issue des vêpres. Ce n'était donc pas véritablement, comme il l'espérait, un théâtre celte qu'il avait découvert. A la vérité, il lui restait la ressource de ne pas montrer tout à fait les choses comme elles étaient. Avec quelques détails bien choisis, habilement groupés, quelques interprétations adroites, il pouvait essayer de donner à ces emprunts un air d'originalité. D'autres l'ont fait sans scrupule et ne s'en sont pas trop mal trouvés. Mais, comme je viens de le dire, M. Le Braz est un savant en même temps qu'un poète : il a dit la vérité tout entière ; il a franchement reconnu que, parti à la recherche d'un théâtre national, « il n'avait embrassé qu'une ombre ». Il faut lui savoir gré de sa sincérité et nous applaudir que la déception qu'il a éprouvée et qui a dû être amère à un « Celte impénitent » comme il s'appelle lui-même, ne l'ait pas détourné d'achever les études qu'il avait entreprises. Il en est résulté un livre d'une érudition solide, d'une bonne foi touchante, qu'anime un souffle de poésie et où l'intérêt est soutenu à toutes les pages par l'amour passionné du pays natal. »

XX

Voici dans le discours de M. Boissier, p. 23, 24, le passage qui concerne le livre de M. Roger.

« Il ne me reste plus qu'à parler des ouvrages qui concernent l'histoire de notre littérature. Ils ne sont pas nombreux cette année, mais quelques-uns

présentent beaucoup d'intérêt ou d'agrément. La série s'ouvre par un travail sérieux, sévère. *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, par M. Roger ¹. C'est d'abord l'histoire fort triste d'une décadence. Dans ce chemin par lequel nous conduit M. Roger, à mesure qu'on avance l'ombre s'épaissit, il arrive même un moment où dans la Gaule, que la culture romaine avait si profondément pénétrée, l'obscurité paraît complète. Heureusement les lettres avaient trouvé asile dans des pays qui furent les dernières conquêtes de Rome; elles se cachaient chez les Anglo-Saxons, en Irlande, dans quelques monastères lointains. De là, des moines qu'il nous faut bénir les ont ramenés chez nous. M. Roger nous montre que ce retour n'eut rien d'un triomphe. Elles nous reviennent humbles, le front bas, « servantes de la théologie ». Mais qu'importe? Au fond de ces études arides où elles s'emprisonnent, l'esprit antique est vivant, il poursuit lentement son œuvre, et, le temps venu, il reparaitra au jour. Avec Alcuin et Charlemagne la Renaissance a commencé et le livre de M. Roger, où il n'est question que du latin, se trouve être une introduction naturelle à l'histoire des lettres françaises. »

Au nom anglo-saxon d'Alcuin, l'éloquent secrétaire perpétuel de l'Académie aurait pu ajouter les noms de deux irlandais qui lui succédèrent et dont parle aussi M. Roger : Clément le Scot, qui en France, en 796, remplaça Alcuin directeur de l'école du Palais depuis 782; Scot Erigène, mort en 875 après avoir sous Charles le Chauve professé à l'école du Palais.

XXI

Le *Livre des fiefs de Guillaume de Blaye*, évêque d'Angoulême, publié par M. l'abbé J. Nanglard ², ouvrage honoré d'une souscription par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, contient un certain nombre de noms de lieu intéressants au point de vue des études celtiques : nous en citerons quelques-uns.

Plusieurs ont été connus de M. Holder, pour les mêmes localités, et apparaissent dans l'*Alteltischer Sprachschatz*, par exemple : Birac (Charente), *Biracus* (Holder, I, 423); Blanzac (Charente), *Blanziacus* = **Blandiacus* (Holder, I, 444-448). D'autres noms de lieu qui se trouvent dans la Charente sont mentionnés par M. Holder pour d'autres localités, synonymes de noms de lieux voisins d'Angoulême, tels sont : Aussac, *Auciacus* (cf. Holder, I, 282); Bassac, *Bassiacus* (cf. Holder, I, 358); Bessac, *Becciacus* (cf. Holder, I, 363); Bernac, *Brenacus* (cf. Holder, I, 517); L'Isle-d'Espagnac, *Espaniacus* pour *Hispaniacus* (cf. Holder, I, 2055).

Il y a dans la publication de M. Nanglard des noms de lieu qui chez M. Holder sont noms de personnes; nous citerons : Bors, autrefois *Bornus*,

1. Paris. Alphonse Picard et fils, in-8°, 1905, XVIII-459 pages.

2. Angoulême, Imprimerie charentaise, Chasseignac et Bodin, 1906, in-8°, 410 pages.

comparez *Burnus* (Holder, I, 642) : *Brocca* (*villa*), comparez *Broccus* (Holder, I, 617) ; *Broccia* (*villa*), comparez *Broccius* (Holder, *ibidem*) ; Chanaus, comparez *Canavos*, *Canavus* (Holder, I, 731).

D'autres noms de lieu en *-acus* manquent dans Holder qui nous donne les noms d'homme dont ces noms de lieu sont dérivés, exemples : *Bacciacus*, Bassac, de *Baccius* (Holder, I, 323), *Chabracus*, Chebrac, de *Cabros* (Holder, I, 666). *Bocciacus* suppose un nom d'homme *Boccius* dérivé du nom divin *Boccus* dont plusieurs exemples sont donnés par M. Holder, I, 454. *Avalhac*, aujourd'hui Vaillac, suppose un nom d'homme *Avallius* dérivé d'*Avallus* = **Auallos*, nécessaire pour expliquer le *cognomen* *Auallaus* = *Auallanos* (Holder, I, 305). *Balzac*, autrefois *Balzacus* = **Balatiacus* dérive d'un nom d'homme, **Balatius* dérivé de *Balatos* premier terme de *Balato-forum* (Holder, I, 335). *Diracus*, aujourd'hui Dirac, dérive d'un nom d'homme gaulois **Diros*, en irlandais *dir* « convenable » dont M. Holder, I, 1286, signale un autre dérivé, *Diratus*, celui-ci nom d'homme, tandis que *Diracus* est un nom de lieu. *Garacus*, Garat, peut tenir lieu de *Garracus* et dériver de *Garrus*, nom d'homme chez Holder, I, 1985.

XXII

Dans le volume intitulé : *Le comté d'Anjou au XI^e siècle* 2, récemment publié par M. Louis Halphen on peut relever quelques noms de lieu caractérisés par le suffixe *-aco-s* et datant probablement de l'époque gallo-romaine. En voici des exemples : *Danaziacus*, p. 345, aujourd'hui Denezé, canton de Doué-la-Fontaine, arrondissement de Saumur ; *Distriacus*, *ibid.*, aujourd'hui Distré, canton et arrondissement de Saumur, Maine-et-Loire ; *Pauliniacus*, p. 353, aujourd'hui Poligné, commune de Thorigné, canton de Châteauneuf, arr. de Segré ; *Pruliacus*, p. 176, aujourd'hui Preuilly, arr. de Loches, Indre-et-Loire. On peut mettre à part le composé gaulois *Lausdunum*, p. 346, aujourd'hui Loudun, Vienne, homonyme de Loudon, Sarthe, cité par M. Holder, *Alteltischer Sprachschatz*, t. II, col. 163.

XXIII

Le latin d'Espagne d'après les inscriptions, étude linguistique, tel est le titre d'un mémoire qu'a publié M. A. Carnoy, professeur à l'université de Louvain 3. Il est à lire par les savants qu'intéresse l'histoire de la langue latine. Les celtistes pourront y glaner quelques renseignements. C'est ainsi qu'aux pages 118 et 107 il a réuni des exemples de l'emploi du *c* pour le *g* dans des noms d'origine celtique. Voir ce qui a été dit sur le même sujet dans la *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 195. Il établit, p. 115, 119, 159 que le mot

1. Whitley Stokes, *Alteltischer Sprachschatz*, p. 148.
2. Paris, Picard, 1906, in-8°, xxiv-428 pages.
3. Bruxelles, Misch et Thron, 1906, in-8°, 293 pages.

ambadus, *ambatus* dans les inscriptions d'Espagne est une variante du celtique *ambactos*; sur la chute du *c* suivi de *t*, cf. le français auteur, autorité. M. A. Carnoy connaît la *Grammatica celtica* de Zeuss, et l'*Allceltischer Sprachschatz* de M. Holder; la compétence de M. Whitley Stokes ne lui est pas inconnue, il cite ce savant plusieurs fois; c'est à l'*Urceltischer Sprachschatz* de M. Whitley Stokes, p. 71, 81, 100, que sans le citer il emprunte, p. 106, le celtique *kerso*- « gauche », *crovo*- « corbeau », et, p. 168, le celtique *karbito*-. Nous regrettons que son index des mots ne soit pas autrement ordonné; une section de cet index, p. 282, 283, est consacrée au celtique, plusieurs mots celtiques y font défaut; il faut aller les chercher dans la section suivante intitulée : Noms propres d'origine barbare, ethnique, etc., p. 283-285.

XXIV

Nous sommes bien en retard pour annoncer le mémoire de M. Kuno Meyer qui est intitulé : *Ancient Gaelic Poetry*, et que l'auteur a lu devant l'Ossianic Society de Glasgow le 5 mars de l'année 1906. Le savant auteur fait observer que la poésie irlandaise est exclusivement lyrique, la poésie épique n'existe pas en Irlande, où c'est la prose qui est la langue de l'épopée. Il réunit sous forme de traduction anglaise un grand nombre de jolis exemples de la poésie lyrique irlandaise sur les sujets des plus variés.

XXV

Le tome XIX du recueil intitulé, *Yŷ CYMMRODOR*, THE MAGAZINE OF THE SOCIETY OF CYMMRODORION, débute par un article de M. E. Williams R. Nicholson qui croit que des Wandalés se sont trouvés en Wessex à la bataille de Deorham, en 577.

Suit un mémoire de M. A. W. Wade Evans : *The Brychan Documents*. Brychan est un personnage qui paraît avoir donné son nom au Brecknockshire, comté compris dans la partie méridionale du pays de Galles. Brecknock est la forme anglaise moderne d'un nom de lieu appelé dans le *Liber Landavensis*, édition de MM. Gwenogvryn Evans et John Rhys, *Brecheiniauc*, p. 246, *Brecheniauc*, p. 237, 254, 270, et *Brecheiniaun*, p. 154¹. *Brecheiniauc* et *Brecheniauc* = **Brichiniacus*, *Brecheiniaun* = **Brichaniannus* : ce sont deux dérivés de **Bricannus* : *Brichaniacus* a été formé avec le suffixe gallo-romain de basse époque *-iacus*, cf. 1^o *Childriciacae*, nom de lieu dérivé de *Childericus* dans un diplôme de l'année 709, émané du roi franc Childeric III²; 2^o *Teoleberciacus*, Thiverzay, nom de lieu du département de la Vendée³, dérivé de *Theodebercthus*. Le suffixe *-ianus* est bas-latin et a la

1. Cf. John Rhys, *Lectures on Welsh Philology*, 2^e édition, p. 118; *Early Britain*, 3^e édition, p. 159, 256.

2. *Monumenti Germaniae historica, Diplomatum imperii*, tomus I, p. 67-68.

3. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 204.

même valeur que *-iacus*. Ces deux suffixes développant des noms barbares sont empruntés aux noms de lieu tirés de gentilices romains en *-ius* à une époque plus haute.

M. Wade Evans nous donne deux textes inédits relatifs à Brychan, l'un intitulé *De situ Brechenianc* est tiré du manuscrit Vespasian A. XIV; l'autre, intitulé *Cognacio Brychan*, est extrait du manuscrit Domitian I, tous deux faisant partie du fonds Cottonien au Musée Britannique. Le premier paraît être la copie faite au XIV^e siècle d'un manuscrit du XI^e. Le second ne date que du XVII^e siècle et semble être la reproduction d'un manuscrit du XIII^e. Les mémoires suivants, par MM. Alfred Neobard Palmer, Edward Owen, Francis Green concernent l'histoire moderne.

XXVI

La liste des récits où sont racontées les morts violentes, *oitte*, des héros irlandais, Livre de Leinster, p. 189, col. 3, l. 34-39, comprend treize titres de pièces concernant les personnages dont voici les noms : 1^o Cùroi, 2^o Cùchulainn, 3^o Ferdead, 4^o Conall Cernach, 5^o Celtchar mac Uithechair, 6^o Bla briugad, 7^o Lôegaire bùadach, 8^o Fergus mac Róig, 9^o Conchobar mac Nessa, 10^o Fiaman, 11^o Maelfathartach mac Ronain, 12^o Tadhg mac Cèin, 13^o Mac Samain. Quatre de ces pièces étaient déjà publiées, la première par M. Best dans *Eriu*, t. II, p. 18-35; la 3^e par E. O'Curry, *On the Manners*, t. III, p. 414-463, et par M. E. Windisch, *Táin bó Cúalgne*, p. 434-599; la 4^e par M. Kuno Meyer, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. I, p. 102-111; la 9^e par E. O'Curry, *Lectures on the manuscript Materials*, p. 637-642, mais d'après un seul manuscrit sur les cinq qui existent. Enfin de la deuxième il y a une analyse et de nombreux extraits par M. Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. III, p. 175-195.

Dans le volume XIV der TODD LECTURES SERIES, publiées par la Royal Irish Academy¹, M. Kuno Meyer a donné le texte irlandais et la traduction anglaise de quatre de ces pièces, qui, sauf une, étaient restées inédites jusqu'ici : savoir : le n^o 5, *Aided Cheltchair maic Uithechair*; le n^o 7, *Aided Lôegaire Bùalaich*; le n^o 8, *Aided Fergusa maic Róig*; le n^o 9, *Aided Chonchobair maic Nessa*. A ces quatre morceaux M. Kuno Meyer en a ajouté un cinquième, la mort de Cèt, fils de Mâga, *Aided Chèit maic Mâgach* qui ne figure pas dans la liste du Livre de Leinster. Suivent un index et un glossaire. Le titre sous lequel il a réuni ces cinq morceaux est : *The Death-tales of the Ulster Heroes*. Dans l'intérêt des études celtiques cette publication est une œuvre excellente. M. Kuno Meyer a droit à des remerciements de tous les Celtistes.

XXVII

M. Albert Cuny vient de présenter à la Faculté des lettres de l'Université de Paris deux thèses de doctorat qui, sans concerner directement les études

1. Dublin, Hodge, Figgis and Co, in-8^o, 1906, VII, 52 pages.

celtiques, peuvent contribuer à jeter de la lumière sur les origines de certains phénomènes grammaticaux que la langue irlandaise offre à notre observation.

La principale est intitulée : LE NOMBRE DUEL EN GREC ¹. Dans son introduction, M. Cuny affirme à la suite de MM. Meillet et Hermann Hirt que « le duel a tendu partout à disparaître lors du développement de la civilisation ». Or comme le fait observer M. Brugmann, dans les langues arménienne, italiotes et germaniques, telles que les plus anciens monuments nous les font connaître, le duel a complètement disparu ou il n'en subsiste que de maigres débris ². Il se suivrait de là que les Arméniens, les Italiotes, Latins, Osques, Ombriens, les Germains auraient possédé une civilisation supérieure à celle de la Grèce classique et qu'il faudrait reléguer dans les plus bas rangs de l'échelle sociale les Irlandais qui, comme Démosthène et Platon, ont encore le duel aujourd'hui.

Singulier, *aon chos* « un pied » = **coxa*.

Duel, *dá chois* « deux pieds » = _j**coxi*.

Pluriel, *tri cosa* « trois pieds » = **coxās* ³.

Singulier, *aon ógánach* « un jeune homme » = **iuyanakos*.

Duel, *dá ógánach* « deux jeunes gens » = **iuyanaka*.

Pluriel, *tri ógánaich* « trois jeunes gens » = **iuyanaki* ⁴.

Telle est la seule critique que nous adressons à cette savante thèse, qui contient une étude approfondie sur le duel en grec avec de nombreux exemples pris dans les autres langues indo-européennes.

La seconde thèse de M. Cuny, LES PRÉVERBES DANS LE ÇATAPATHABRĀHMANA ⁵, traite des préfixes mobiles juxtaposés aux verbes, phénomène indo-européen qui explique les pronoms infixes du vieil irlandais.

XXVIII

Dans un mémoire intitulé : LES COLONIES GRECQUES D'APRÈS L'ANCIEN TESTAMENT ⁶, M. Ch. Brusson, doyen de la Faculté de Théologie protestante de Montauban, commente un passage de la *Genèse*, chapitre X, verset 4, où il est dit « que les enfants de Javan étaient Elishá et Tarshish, Kittim et Dôdânim ». Il ajoute : « Cela signifie en langage moderne que

1. Paris, Klincksieck, 1906, in-8°, 516 pages.

2. *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, t. II, p. 640; *Kurze vergleichende Grammatik*, p. 388; traduction française par MM. Meillet et Gauthiot, p. 409.

3. O'Donovan, *A Grammar of the Irish Language*, p. 123; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 642, 662.

4. Ulíck J. Bourke, *The College Irish Grammar*, p. 89; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 643, 662, 663.

5. Paris, 1907, in-8°, 43 pages.

6. Paris, Fischbacher, 1906, in-8°, 22 pages.

« les Ioniens (Javan) ou Grecs avaient fondé quatre colonies divisées en
« deux groupes. Les deux premières formaient le premier groupe et les
« deux autres le second. »

1° Suivant l'auteur, *Elisbi* est la *gens Elesycum* d'Avienus dont Narbonne était la capitale. La difficulté qui se présente est que, suivant Hécatée de Milet, les *Ελεσσυοι* sont un peuple ligure et non grec¹.

2° Quant à Tarshish ce mot désignerait non pas la Tartessus phénicienne, c'est-à-dire le pays arrosé par le Tartessos et dont Gadeira, depuis Cadix, était la capitale, ce serait l'Espagne entière et spécialement dans ce texte la partie de l'Espagne où se trouvaient les colonies grecques.

3° Kittim est l'île de Chypre.

4° Dôdânim devrait être corrigé en Rodanim ce serait l'île de Rhodes. Nous nous bornons à exposer ces doctrines qui nous semblent bien hardies, surtout lorsqu'il s'agit des articles que nous avons numérotés 1°, 2°, 4°.

XXIX

A la p. 6, n. 1, d'un tirage à part des mémoires de l'Académie des sciences des Pays-Bas, auquel il a donné comme titre les mots sanscrits *Vaitulya*, *Vetulla*, *Vetulyaka*². M. H. Kern rapproche du sanscrit *tulayatê* « il remplit », 1° le moyen-irlandais *tuile* « inondation » qui se trouve plusieurs fois, Livre de Leinster, p. 168, col. 2, l. 12-14; p. 206, col. 1, l. 32, 33, et qui existait déjà en vieil irlandais³. — 2° le moyen-irlandais *tôla*, *tula* « excès, multitude »⁴, dont on peut signaler deux exemples dans un composé vieil-irlandais⁵.

Il semble qu'à côté du moyen *tulyate* « il remplit », M. Kern aurait pu citer l'actif *tôlati* « il élève »⁶.

XXX

Au dernier moment nous recevons du R. P. Louis Gougaud un mémoire fort savant qui est intitulé. UN POINT OBSCUR DE L'ITINÉRAIRE DE SAINT

1. Charles et Théodore Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 2.

2. Amsterdam, Johannes Müller, 1907, in-8°, 6 pages.

3. Accusatif singulier neutre *a-tuile*, « aestum maris », ms. de Bède de Carlsruhe, f° 25 c. Whitley Stokes et Strachan, *Thesaurus palaeohibernicus*, t. II, p. 14, l. 35; datif singulier *bi-tuilin*, glosant « mare... affluit »; *ibid.*, f° 34 c, p. 24, l. 34; cf. *Grammatica celtica*, 2^e édition, p. 229, 864, note.

4. *Salltar na rann*, édition Whitley Stokes, p. 153; cf. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 836.

5. Génitif singulier *in-tuli*, glosant « eruptionis », dans le ms. de Milan, f° 129 d 10, *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 442, l. 28; datif singulier *ond in-tôlu*, glosant l'ablatif « exundantia » dans le Bède de Carlsruhe, f° 39 a, 2, *Thesaurus palaeohibernicus*, t. II, p. 27, l. 33.

6. Otto Boeltlingk et Rudolph Roth, *Sanskrit Woerterbuch*, 3^e partie, p. 366.

COLUMBAN VENANT EN GAULE¹. On y trouve posée la question de savoir quelle région est désignée par le passage de la Vie de saint Columban où il est dit que Columban et ses douze compagnons, quittant l'Irlande, traversent la mer *et ad Britannicos perveniunt sinus* ; dans ce passage s'agit-il de la Grande-Bretagne, de la Bretagne insulaire ? ou de la petite Bretagne, de la Bretagne continentale ? La seconde réponse a été donnée par M. B. Krush, *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum rerum merovingicarum* tomus IV, p. 71, note 1 ; *Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex monumentis Germaniae historicis separatim editi, Jonae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Johannis*, p. 160, note 2. Le P. Gougaud préfère la réponse que nous avons placée la première. Elle paraît en effet plus vraisemblable, étant donné la suite du texte que nous venons de citer : Columban et ses douze compagnons vont d'abord d'Irlande *ad Britannicos sinus*, puis : *A Britannicis ergo sinibus progressi, ad Gallias tendunt*. L'opposition entre les *Britannici sinus* et les *Galliae* paraît exiger pour *Britannici sinus* la traduction Grande-Bretagne, puisque la Petite Bretagne était comprise dans les *Galliae*.

Ce mémoire paraîtra dans le prochain n^o des *Annales de Bretagne*.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Rennes, imprimerie Oberthur, 1907, in-8^o, 19 pages.

PERIODIQUES

Sommaire. — I. The Celtique Review. — II. Archiv für celtische Lexicographie. — III. The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland. — IV. Annales de Bretagne. — V. Mémoires de la Société de linguistique de Paris. — VI. Revue des études anciennes. — VII. Boletín de la Real Academia de la Historia. — VIII. Indogermanische Forschungen. — IX. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — X. Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen. — XI. Revue archéologique. — XII. Pro Alesia. — XIII. Folklore. — XIV. Analecta Bollandiana. — XV. Revue épigraphique. — XVI. Revue des traditions populaires. — XVII. L'anthropologie. — XVIII. La Revue des idées. — XIX. Compte rendu des séances de L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — XX. Annales du Midi. — XXI. Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.

I

THE CELTIC REVIEW, livraisons d'avril, juillet, octobre 1906, contient la suite du *Glenmasan manuscript*¹, colonnes 47-67, publiée par le professeur Mackinnon et dont le commencement a paru dans les livraisons précédentes. L'enlèvement des vaches de Cooley, *Táin bó Cúalnge*, nous apprend qu'à la date où aurait commencé l'expédition entreprise par la reine Medb, pour s'emparer du taureau divin de Cooley, Fergus mac Róig, ancien roi d'Ulster, était depuis dix-sept ans en exil dans le Connaught² : il y avait été fort bien traité³. Pendant ces dix-sept ans, qu'avait-il fait ? C'est la question à laquelle répond la seconde partie du *Glenmasan Manuscript*. La première partie de ce ms. consiste en un texte incomplet du meurtre des fils d'Úsnech. Le commencement fait défaut ; malheureusement aussi les dernières parties de ce récit manquent ; ce sont précisément celles qui racontent la mort des trois frères, celle de Derdriu, femme de l'un d'eux, et les premiers actes de vengeance immédiatement accomplis par Fergus

1. Ce ms. appartient à la bibliothèque des avocats d'Édimbourg où il porte la cote LIII. Il a été écrit vers la fin du xve siècle, mais il est la copie d'un ms. plus ancien. Il consiste en 25 feuillettes de parchemin ; chaque page contient deux colonnes, ainsi le nombre des colonnes est de cent.

2. *Atá secht m-bliadna déc fri Ultu ammuig ar longais ocus bidbanas. Táin bó Cúalnge*, édition Windisch, p. 57, l. 465, 466.

3.

Mór de maith fuarais i fus
Ar do longais, a Fhergus !

Táin bó Cúalnge, édition Windisch, p. 59, l. 492, 493.

qui avait donné aux trois frères sa parole qu'aucun mauvais traitement ne leur serait infligé¹. Ce texte incomplet occupe dans le ms. les douze colonnes, 1-8 et 13-16. Déjà publié avec traduction en 1887 par M. Whitley Stokes, *Irische Texte*, t. II, p. 122-183, puis sans traduction, en 1894, par MM. Macbain et Kennedy dans Cameron, *Reliquiæ celticæ*, t. II, p. 464-474, il a paru avec traduction dans les deux premiers nos de la *Celtic Review*, 15 juillet, 15 octobre 1904, p. 12-17, 104-131 du tome I^{er}. Ensuite une lacune se produit. Puis avec la livraison de janvier 1905 commence la seconde partie. Nous voyons Fergus faire la guerre à Conchobar, roi d'Ulster, demander ensuite et obtenir l'hospitalité du roi et de la reine de Connaught et se mettre à leur service (col. 17-20, 9-12, 21). Ce qu'il fait alors est raconté dans les colonnes suivantes du ms. ; le commencement de cette partie a paru dans les livraisons de la *Celtic Review*, d'avril 1905 à octobre 1906, celle d'octobre 1906 atteint la colonne 67 du ms. Dans ces livraisons se trouve un arrangement développé de la pièce intitulée Enlèvement des vaches de Flidas, *Táin bó Flidais*, publiée en triple édition et avec traduction par M. Windisch, *Irische Texte*, II, 2, p. 206-223, et qui est une des histoires servant de préface, *reunscél*, à l'Enlèvement des vaches de Cooley. Un exemple amusant de la façon dont s'y est pris l'auteur pour développer le texte primitif est le récit où l'on voit l'épée de l'amoureux Fergus enlevée et remplacée dans le fourreau par un bâton. On trouve cette anecdote dans l'Enlèvement des vaches de Cooley : 1^o Lebor na h-Uidre, p. 65, col. 2, l. 31-43 ; p. 66, col. 1, l. 1-9 ; édition O'Keefe, l. 923-941 ; cf. Zimmer dans la *Zeitschrift* de Kulm, t. XXVIII, p. 451 ; traduction de Winifred Faraday, p. 44-45 ; 2^o avec une légère variante, Livre de Leinster, p. 80, col. 1, l. 2-6 ; édition Windisch, p. 415, l. 2867-2872 ; traduction de Standish Hayes O'Grady, chez Eleanor Hull, *The Cuchullin Saga*, p. 181. Cette anecdote reparait dans le *Glenmasan manuscript*, col. 21, *The Celtic Review*, janvier 1905, p. 229.

Dans le n^o de juillet 1906 du même périodique, nous signalerons un article du professeur E. Anwyl sur les déesses celtiques : 1^o le groupe des *mâtres* en gallois *y mamau*, dites aussi *Mairac, Matronac, Proximac, Nymphae, Junones, Dervonnae* ; 2^o les déesses individuelles : *Damona, Rosmerta, Sirona, Mogoutia, Epona, Clutoissa, Solimara, Brigindu, Abnoba, Naria Nonsantia, Temusio, Nantosuelta, Acionna, Stanna, Divona, Dunitia, Belisama, Brigantia, Noreia*.

On lira avec intérêt, dans les n^{os} de juillet et d'octobre 1906, le mémoire où Miss Eleanor Hull compare les mœurs gauloises, telles que les écrivains

1. Les plus récentes éditions de l'*Aidéd mac n-Uisig* sont celles : 1^o de M. Windisch, *Irische Texte*, I (1880), p. 59-92 ; 2^o de M. Whitley Stokes, *ibidem*, II, 2 (1884), p. 109-182 ; 3^o de MM. Dottin et O'Growney, *Revue Celtique*, t. XVI (1895), p. 425-449 ; 4^o celle qui a été donnée en un volume en 1898 par la *Society for the Preservation of the Irish Language* ; 5^o celle de M. Douglas Hyde, *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. II (1898), p. 138-155. Citons encore M. Thurneysen, *Sagen aus den alten Irland* p. 11-20.

de l'antiquité les décrivent, avec les mœurs que nous dépeint la vieille littérature épique de l'Irlande.

M. George Henderson continue dans les nos d'avril et de juillet son étude sur la légende de Finn.

Le no d'octobre débute par une étude du Rév. Charles M. Robertson sur les dialectes gaéliques d'Écosse.

Plusieurs textes gaéliques modernes apparaissent pour la première fois dans ces trois livraisons.

Enfin nous signalerons la réponse par M. E. W. Nicholson à un article de M. Wade Evans sur le *De excidio Britannia*, article inséré dans la *Celtic Review* de juillet et octobre 1905 et dont nous avons dit un mot, *Revue Celtique*, t. XXVI, p. 120, 121.

II

L'ARCHIV FÜR CELTISCHE LEXICOGRAPHIE que dirigent MM. Whitley Stokes et Kuno Meyer contient dans la troisième livraison du tome III, trois articles, deux de M. Whitley Stokes, un de M. Kuno Meyer.

Les articles du premier sont d'abord l'édition d'un glossaire gaélique d'Écosse et d'un recueil des mots difficiles de la bible irlandaise, le tout conservé par un ms. du XVIII^e siècle, Egerton 158 du Musée Britannique ; M. Whitley Stokes y a ajouté un index alphabétique qui rendra les recherches très faciles. Le second article du même auteur est destiné à donner le vrai sens des expressions *béarla teibidbe* et *béarla n-cadarsgartha*, signifiant la première « langage choisi », la seconde « langage séparé ».

L'article de M. Kuno Meyer est un recueil de courts morceaux irlandais tirés de divers manuscrits et qui appartiennent à la littérature chrétienne.

Comme supplément à cette livraison, M. Kuno Meyer a donné les pages 575-638 de ses *Contributions to Irish Lexicography*, excellent dictionnaire irlandais dont le tome I, A-C, a déjà paru. Les pages 575-638 forment le commencement du tome second et contiennent la première partie des mots commençant par la lettre D.

III

Depuis le mois d'avril dernier deux livraisons du JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND sont arrivées entre les mains de la rédaction de la *Revue Celtique*, ceux de juin et septembre 1906. Nous y signalerons d'abord, p. 166 et ss., l'article de M. R. A. S. Macalister sur des inscriptions ogamiques du comté de Cork, aujourd'hui dans des musées ; nous citerons : *maqui Bril... [i]ngene Salaidés, [Colab]ot maqui maqui Rite mucoi Coribiri, Anavlamatias mucoi Geuri avi Akeras, maqui Ercias maqui Valamni, Vedacu Tobira mucoi Sogini*. Comme appendice M. Macalister donne une lecture nouvelle de l'inscription de Donard : *Cagianade maqui Vobaraci*.

P. 259 et ss., l'article du même sur neuf inscriptions ogamiques du comté

de Cork; la plupart ne sont que des débris, en voici une à peu près complète *ann Casoni m(aqui) Rati*.

Dans le n° de mars 1906, M. Patrick Weston Joyce avait disserté sur l'inscription de l'île d'Inchagoill dans le lac appelé Long Corrib au comté de Galway; nous en avons parlé dans la *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 189, 190. M. Macalister lui répond dans le n° de septembre, p. 297 et suivantes. Il maintient la lecture *Lie Lugnedon macci Menuch*. A la suite de cet article, p. 303-310, il donne un recueil d'inscriptions funéraires en minuscules latines recueillies par lui à Iniscaltra, autre île du même lac: Coscrach Laignech est la première, suivent une série d'épithaphes commençant par Or[oit], « priez ».

Signalons aussi, p. 239-258, une étude de M. Thomas Johnson Westropp sur des forts antiques qui ont été construits en Irlande sur des promontoires dans les comtés de Waterford et de Wexford: p. 276-284, celle de M. P. J. Lynch sur les antiquités du comté de Kerry.

IV

Dans les ANNALES DE BRETAGNE, t. XXI, nos 3 et 4; t. XXII, n° 1; livraisons d'avril, juillet et novembre 1906, nous mentionnerons: un mémoire de M. l'abbé Campion sur saint Servatius, patron de Saint-Servan (Ille-et-Vilaine); quatre textes bretons inédits du XVIII^e siècle, publiés par M. J. Loth (ce sont les professions de quatre religieuses du Carmel; outre les textes originaux fidèlement transcrits, M. J. Loth donne une copie corrigée et une traduction française); continuation du mémoire de M. Henri Sée sur les classes rurales en Bretagne, du XVI^e siècle à la Révolution: Mélanges d'histoire bretonne, les *Gesta sanctorum Rotonensium*, Festien « archevêque » de Dol, par M. Ferdinand Lot (suivant lui les *Gesta* ont été rédigés entre 868 et 875; l'auteur est Ratvili qui fut évêque d'Aleth de 866 à 872; quant à Festien son avènement doit être daté de 859); trois chansons bretonnes de la collection Penguern, publiées et traduites par M. Pierre le Roux.

La publication de M. Le Braz, *Cognomerus et sainte Tréfine*, se termine dans le n° de juillet. A la fin de chacune des trois livraisons se trouvent quelques pages de la dernière édition du Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé par Léon Maître et Paul de Berthou.

V

Les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS, tome XIV, 2^e fascicule, nous offrent un mémoire de M. Grammont, *La métabthèse de æ en breton armoricain*. L'auteur examine en quels cas le groupe æ s'est changé en ea, en quel cas il s'est maintenu. Cette mutation se produit, dit-il, en l'éonard quand, dans un monosyllabe, æ est suivi d'une consonne, à moins que æ ne représente un groupe aʒ du breton moyen, exemple *kaer* « beau » en moyen breton *caʒr* = *cadro-s*. Cf. ci-dessus, p. 59-66.

VI

La REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, nos 2, 3, 4, avril-décembre 1906, contient d'intéressants articles de M. Jullian. Il traite, p. 111-115, la question de savoir si le Hradischt, ou ville forte, de Stratonitz, doit être attribuée soit aux *Boii* soit aux Marcomans qui leur ont succédé un peu avant le début de l'ère chrétienne. Suivant M. Jullian, p. 119-120, la civilisation de Hallstadt est sylvanne et non celtique. A la page 125, M. G. Dottin signale, dans un traité anonyme intitulé *Ἰστορίαι ἐν πολεμικαῖς συνεταῖς καὶ ἀνδραγαταῖς* (Westermann, *Scriptores rerum mirabilium graeci*, p. 218, l. 4-11), un passage où il est dit que lorsque les Galates passèrent le Danube, ce fut sous la conduite d'une femme appelée Onomaris, qui, après la conquête du pays situé au sud du fleuve, en serait devenue la reine et dont aucun écrivain moderne n'avait parlé jusqu'ici. Aux p. 128-154, M. de la Ville de Mirmont traite de l'astrologie chez les Gallo-Romains à la fin du IV^e siècle et au commencement du V^e. Aux p. 250-252, M. Jullian parle des termes géographiques qui rappellent l'antique domination des Ligures en Espagne et en Gaule. P. 259, M. Jullian, citant un passage de Strabon, VII, 3, 8, où d'après Ptolémée fils de Lagos, il est dit que les Gaulois ne craignaient que la chute du ciel, en rapproche un passage de Tite Live, XL, 58, § 6 où il est rapporté que les Gaulois en fuite croyaient que le ciel tombait sur eux : *caelum in se ruere aëcham*. P. 339, M. Gassien publie une gravure représentant le Dispatier gaulois de la collection Dassy à Meaux. P. 340, note de M. Audollent sur les fouilles du Puy-de-Dôme où l'on vient de découvrir un petit monument, c'est-à-dire, comme l'auteur « s'exprime, un temple à *cella* quadrangulaire tandis que l'édifice grandiose qui le domine a la forme carrée si fréquente en Gaule ».

Chaque livraison contient une chronique gallo-romaine écrite par M. Jullian et d'un grand intérêt.

VII

Ce que le BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, année 1906, nous offre de plus curieux au point de vue de l'histoire ancienne, c'est, t. XLVIII, p. 374-381, et t. XLIX, p. 133-137, la découverte en Andalousie d'une caverne artificielle en forme de coupole ovoïde, occupant en plan 3 mètres 95 sur 4 mètres 45, et accompagnée de trois petites annexes ; on parvient à cette coupole par une galerie souterraine ; le tout est creusé dans le roc ; sur les parois on voit des restes de peinture. Dans le sol on a distingué plusieurs couches ; la supérieure est du moyen âge jusqu'au XIV^e siècle représenté par cent monnaies datant du règne de Pierre I^{er}, roi de Castille ; au-dessous une couche romaine, plus bas divers débris notamment de nombreux os d'animaux. Comparez le monument irlandais de Newgrange.

Le P. Fidel Fita continue la publication des inscriptions romaines d'Espagne : mais une grande partie de celles qu'il donne a déjà paru dans le tome II du *Corpus inscriptionum latinarum* ; il le dit lui-même. Parmi elles se

trouve un surnom celtique, il s'agit de l'épithète de L. Caec[ilius] Agidilus, n° 4456 du *Corpus*, p. 246 du tome XLVIII du *Boletín*, cf. Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 55, 56.

VIII

Les INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN, t. XIX, ne contiennent aucun article traitant spécialement des langues celtiques, mais, grâce à l'excellent index de M. Hermann Hirt (54 pages, de 582 à 635) où quatre colonnes, p. 613, 614, sont occupées par les langues celtiques, les recherches y sont possibles.

Parmi les nombreuses comparaisons de l'irlandais avec d'autres langues, nous en glanerons quelques-unes : *gaoisid* « poils d'animal », « crins » dans l'Avesta *gaesa* « chevelure crépue » (p. 318); *bior* autrefois *bir* = **beru*, « bâton pointu », dans l'Avesta *grava-* « bâton » (p. 325); *guaire*, « chevelure rude », en lituanien *gauras*, « cheveux courts et rudes » (p. 342); *fionnadh*, « cheveu », comparez le premier terme du vieux haut allemand *wint-brawa* « sourcil » aujourd'hui *wimper* « cil »; *feuseg* « barbe » dérivé du vieil-irlandais *fés* « cheveu » = *uendbso-*, en vieux slave *vasū*, « barbe » = *uondbso-* (p. 347-348), rapprochements proposés par M. Linden; *taos* plus anciennement *tais*, pâte, en vieux slave *testo*, forme primitive dans les deux langues *tisto-*; *tara*, « actif, vif », en sanscrit *tarduisb* « prompt, vif, énergique », en grec *ταρδύς*, *ταρδύς*, *ταρδύς*, rapprochements proposés par M. Brugmann qui traite, p. 384, des étymologies données pour *ara* « cocher », et qui se trompe, p. 385, quand il traduit *céle* par *servus*. Le vrai sens de ce mot est « compagnon », « camarade »¹. La formule *Céle Dé*, employée pour désigner les moines irlandais, veut dire non *servus Dei*, mais *socius Dei*, conformément à la première épître aux Corinthiens, chapitre 1, verset 9 : « Dieu est fidèle, il vous a appelé dans la société, εἰς κοινωνίαν, de son fils Jésus-Christ. » Εἰς κοινωνίαν est traduit dans la Vulgate par *in societatem*, dans la traduction anglaise la plus récente par *in fellowship*. Or *fellow* est une des traductions proposées pour *céle*, *céile* par MM. R. Atkinson et Kuno Meyer¹; et le sens de *fellow*, est « compagnon » « camarade » nullement esclave.

IX

Dans la ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG, t. XL, p. 290, 291, M. Richard Loewe traitant de la chute de la reduplication au parfait dans les langues germaniques compare le vieil irlandais *ar-ob-róinasc*² « je vous ai fiancés », où le redoublement n'est représenté que par

1. Atkinson, *Glossary to Breton Latin*, p. 126; Kuno Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*, t. I, p. 383.

2. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 374, col. 2.

la lettre *i*, tandis que dans *ro-nenasc* ¹ « je me suis engagé à payer, » le redoublement persiste intégralement. A la page 400, M. Wilhelm Schultze, traitant des noms germaniques du beau-père, en latin *socer*, et de la belle-mère, en latin *socrus*, cite le gallois *chwegrwn*, « beau-père » *chwegr*, « belle-mère ». A la page 473, M. Paul Charpentier cite le mot irlandais *gaoidid*, « crins » et comme M. Macbain, *Etymological Dictionary of the Gaelic Language*, p. 169, le rapproche du grec $\gamma\alpha\iota\tau\alpha$ « crinière » « longue chevelure ».

X

Un article de M. Magnus Olsen, inséré dans les BEITRAEGE ZUR KUNDE DER INDO-GERMANISCHEN SPRACHEN, t. XXX, p. 325-327, est consacré à l'étude de la question de savoir si le basque *andre* « femme » « dame » est d'origine basque ou a été emprunté par le basque au celtique **andera* dont l'existence doit être conclue 1^o du vieil irlandais *ainder* « jeune femme », 2^o du mot gallois et breton *anner* « génisse ». ² M. Olsen croit que le mot basque est d'origine celtique. Le sens primitif a dû être « génisse ». Le basque *andre* fait défaut dans l'ordre alphabétique du *Diccionario trilingue castellano, bascuense y latin* de Larramendi. On ne l'y trouve qu'à l'article *Mario* où il apparaît, comme premier terme du composé *andre-dena*. M. Olsen cite *andre* d'après Eys, *Dictionnaire basque-français*, et d'après Luchaire, *Les origines linguistiques de l'Aquitaine*, 1877 ; il reproduit neuf lignes prises par lui dans l'ouvrage de M. Luchaire, *in seiner grundlegenden Schrift*. *Andre*, comme premier élément du composé *andre-dena*, se rencontre dans le titre des litanies de la Vierge en dialecte de Labourd publiées par Phillips, comptes rendus de l'Académie impériale de Vienne, t. LXVI (1870), p. 746, cf. p. 751.

Le vieux français *andier* aujourd'hui *landier* « chenet » viendrait d'**anderos*, masculin d'**andera* et signifiant primitivement « veau ». Les chenets étaient originellement en forme de petits chiens, chenet est un diminutif de chien. Les *andiers* auraient été en forme de veau.

XI

La REVUE ARCHÉOLOGIQUE, n^o de juillet-août 1906, contient, p. 120-123, un article de M. Chanel sur une sépulture du premier âge du fer, découverte à Belignat, **Beliniacus*, Ain. On n'y a pas trouvé d'armes, on y a recueilli les fragments d'un collier en bronze, sept bracelets de même métal, une plaque de ceinture également en bronze, longue de 0,468, épaisse de 0,001, large de 0,157.

La *Revue des publications épigraphiques*, mars-juin, placée par MM. Cagnat et Besnier à la fin de cette livraison, contient, n^o 33, l'épithaphe de *Sego-*

1. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 703, col. 1.
2. Cf. Whitley Stokes, *Urkeittischer Sprachschatz*, p. 15.

manna par *Tertius Tinco-rigis f[ilius]*; et n° 54, le nom d'homme écrit au génitif *Veni-cari*.

XII

Il a paru trois numéros, 1^o juillet, 2^o août, 3^o septembre-octobre, d'une revue nouvelle *Pro Alesia*, destinée à faire connaître le résultat des fouilles entreprises sur l'emplacement d'*Alesia*, ville gauloise que Jules César a rendue célèbre par le livre VII de son *De bello gallico* et dont le nom est conservé par un village voisin, Alise-Sainte-Reine, canton de Flavigny, arrondissement de Semur, Côte-d'Or. *Alesia* était située sur le plateau du Mont Auxois, *Mons Alisensis*, qui domine Alise-sainte-Reine; et la première livraison de *Pro Alesia* s'ouvre par un plan de ce plateau, c'est un extrait du plan cadastral; le nombre des parcelles est énorme, nombreux sont aussi par conséquent les propriétaires avec lesquels il faut s'entendre quand on veut pratiquer des fouilles. Les fouilles sont commencées; elles établissent que la ville gauloise du Mont Auxois a continué à être habitée sous la domination romaine jusqu'au v^e siècle de notre ère. On y a trouvé des monnaies romaines, des inscriptions romaines, un théâtre romain demi-circulaire, à 40 mètres 30 de rayon, des statues de divinités romaines, enfin trois fragments d'une inscription gauloise dont on peut restituer quelques mots $\Sigma\alpha[\mu\sigma]:\tau\lambda\sigma[\varepsilon]$ ¹, $\Gamma\alpha\tau\mu\alpha$ $[\nu\sigma]$; ² $\text{B}\iota\tau\alpha\alpha\tau\sigma$ τ , $\tau\omega\omega\tau\iota[\sigma\tau]$ ³, $[\alpha\lambda\iota\tau\sigma]\alpha\nu\nu[\sigma\tau]$. Il y s'agirait en dernier lieu d'un certain Biracos, magistrat? d'Alise? Les collaborateurs auquel son doit *Pro Alesia*, MM. Espérandieu, Seymour de Ricci, Pernet, Héron de Villefosse font preuve d'un zèle et d'une science qui méritent les plus chauds encouragements.

XIII

M. Arthur Bernard Cook a commencé, en 1904, dans le tome XV du FOLKLORE, une étude sur le dieu européen du ciel, *The european Sky-god*. D'abord dans ce volume il s'est occupé de la mythologie grecque. En 1904, dans le tome XVI il est passé à la mythologie des Italiotes; dans le tome XVII, en 1906, il est arrivé aux Celtes. En trois articles il s'occupe des dieux adorés par les Celtes insulaires: 1^o p. 28-71, il est question de *Nodons*, en irlandais *Nuadu*, en gallois *Ludd* ⁵ et des arbres sacrés dits *bile*; 2^o, p. 141-173, il s'agit de Manannan mac Lir, de Bran, de Connla, de Cúchulainn, de Cormac, de Tadhg, d'Oisín, c'est-à-dire d'une grande partie de la mythologie irlandaise; 3^o p. 308-348, M. Cook traite de la mytho-

1. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1347.

2. *Ibidem*, t. I, col. 1983.

3. Biracos, *ibidem*, t. I, col. 423.

4. *Ibidem*, t. II, col. 1898.

5. Loth nom d'un de nos principaux collaborateurs ne serait qu'une déformation du nom divin gallois *Ludd* (p. 48-56), variante de l'irlandais *Nuadu*; primitivement *Nodons*.

logie galloise. M. Cook, étant monothéiste, transforme en un dieu unique, le dieu européen du ciel, les nombreux personnages mythologiques dont il nous entretient. Tous les lecteurs auront-ils une imagination si puissante ?

XIV

Le *Bulletin des publications bibliographiques* contenu dans les troisième et quatrième livraisons du tome XXV des ANALECTA BOLLANDIANA nous offre p. 344, 345, 360, 309, sous la signature A[lbert P[oncelet], d'aimables et intéressants comptes rendus de la seconde édition du *Felire Oengusso* de M. Whitley Stokes, de deux ouvrages de l'abbé Duine concernant la Bretagne, de la récente publication de M. Le Braz, *Cognomerus et sainte Tréfine*.

XV

Dans le tome V de la REVUE ÉPIGRAPHIQUE fondée par A. Allmer et continuée par le capitaine Espérandieu, la suite de l'étude d'Allmer sur les dieux de la Gaule par ordre alphabétique, de *Rudobus* à *Urnia*, occupe les pages 43-47, 62-64, 90-94, 103-111, 122-127, 154-159, 173-175, 191-192. Nous signalerons en outre, p. 132, dans deux épitaphes trouvées à Entrains, Nièvre, trois noms d'homme au génitif : *Danni*, *Roxtano-rigis* *Tano-rigis*, plus un au nominatif *Dago-toutus* ; p. 164, dans une épitaphe découverte à Aigaliers, Gard, le génitif *Dumniae* d'un nom d'homme ; p. 185, dans une dédicace découverte à Serviers, Gard, la divinité *Segomanna*, le dédicant *Tertius Tinco-rigis f[ilius]* ; nous venons d'en parler, p. 107.

XVI

Le tome XXI de la REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES nous offre, p. 167 et suivantes, un article intitulé *Légendes et superstitions préhistoriques* ; on y voit, p. 310 et suivantes, ce qu'en Bretagne on pense des haches. Enfin p. 392 et suivantes se trouve un recueil d'articles sur les traditions et superstitions de la Basse-Bretagne. Exemple : Aux environs de Morlaix : après la mort on est changé en animaux, « c'est pourquoi on ne doit pas faire souffrir les bêtes ».

XVII

L'ANTHROPOLOGIE, tome XVII, renferme, p. 1-25, le commencement d'un mémoire où le docteur Hamy cherche à fixer, d'après les débris trouvés dans les tombeaux, les caractères physiques qui distinguaient les premiers Gaulois ; ce sont les crânes que le savant auteur étudie dans cette première section dont nous attendons la suite. Aux p. 321-342, M. Déchelette étudie les sépultures de l'âge du bronze en France. Sous le titre de : *L'épée de Brennus*, M. Salomon Reinach examine s'il est exact, que, comme le dit Polybe, II, 33, les épées gauloises étaient de si mauvaise qualité

qu'après avoir frappé un premier coup, elles se repliaient sur elles-mêmes. Sa conclusion est négative.

XVIII

La REVUE DES IDÉES, n° du 15 mai 1906, p. 372, 381, nous offre sous le titre de *L'art en Gaule à l'époque préhistorique*, un mémoire de M. Raymond de Passillé avec 14 figures représentant des équidés, des bovidés, un manimouth, un renne, les uns gravés, les autres peints dans des cavernes.

Un souvenir de cette population préhistorique des cavernes se trouve en Irlande; il y est mêlé à la mythologie dans les récits légendaires où l'on parle des demeures souterraines des dieux; comparez la légende homérique de Polyphème.

XIX

LES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour l'année 1906 contiennent, p. 79-83, un rapport du capitaine Epérandieu sur les sondages pratiqués au Mont Auxois en 1905. Nous en extrayons les passages suivants :

« Quatre tranchées orientées Nord-Sud, et que l'on a remblayées depuis, furent ouvertes, le 16 octobre, vers le milieu du plateau, aux lieux dits Saint-Pierre, Le champ de la Cave, En Surelot et La Combe. Chacune d'elles avait une largeur de 0 m. 70 et une profondeur variable, mais qui ne dépassait pas en général, 0 m. 50. La première de 127 m. 30 de long, permit de couper dix-neuf murs et fit reconnaître une cave en petit appareil, que l'on déblaya partiellement et dans laquelle on put accéder par un escalier de sept marches retrouvées en bon état.

« La seconde, de 129 m. 75, comportait une lacune de 7 mètres sur l'emplacement du chemin actuel de Mont Auxois. Elle coupa dix-huit murs, parmi lesquels ceux d'une autre cave, aussi en petit appareil, et dont le sol, à 3 mètres de profondeur, était formé par une couche de béton.

« La troisième de 93 m. 50, fit découvrir onze murs et les traces d'un foyer rempli de cendres.

« La dernière enfin, de 103 m. 30, ne donna que peu de résultats. Sur une longueur de 40 mètres, on n'a trouvé que le rocher; la majeure partie des 63 mètres restants était constituée par du macadam recouvert, à trois reprises différentes, par des pièces équarries d'un dallage moins ancien. Deux murs seulement, l'un de 0 m. 75, l'autre de 0 m. 40, ont été coupés par la tranchée.

« Les deux premières tranchées furent tracées dans le prolongement et à 12 m. 50 l'une de l'autre; entre elles se trouvait un puits, lui-même situé au Nord-Est, et à 25 mètres d'un second puits dont on déblaya les abords. On reconnut ainsi les maçonneries d'une construction, dont le plan d'ensemble a pu être levé par M. Testart, vice-président de la Société de Semur, mais sur la nature de laquelle je ne saurais me prononcer. Le peu d'épaisseur des murs, qui ne dépassent pas 0 m. 30, et leur mauvaise facture me paraissent exclure la possibilité d'un monument public.

« D'une manière générale, les différents murs que rencontrèrent les tranchées avaient une épaisseur de 0 m. 50 à 1 mètre. Ils étaient construits en petits cailloux assemblés avec du mortier; des pavages ou du macadam qui correspondaient, suivant leur largeur, soit à des rues, soit à des places publiques, les séparaient parfois. Un certain nombre de ces murs, étaient recouverts d'un enduit gris, rouge ou blanc que décoraient des filets d'autres couleurs.

« Les terres des excavations et celles retirées des puits n'ont pas été passées au crible : la saison du reste s'y opposait. On a recueilli toutefois une foule de menus objets, de nature à faire augurer favorablement des fouilles plus méthodiques que l'on se propose d'exécuter. C'est d'abord une quantité innombrable de clous de toutes dimensions, paraissant fournir la preuve que le bois entraît pour une bonne part dans la construction des demeures. Ce sont ensuite des fragments de marbre, la base d'une statuette de marbre à laquelle sont adhérents deux pieds de chèvre, ceux peut-être d'un dieu Pan, des débris de poteries rouges ou noires, quelques-unes peintes, dont la fabrication s'échelonne depuis l'époque de la Tène jusqu'au Bas-Empire et dont certaines sont estampillées aux noms des céramistes gallo-romains *Chrestus*, *Bassus* et *Scoppus*, des gonds de porte, des morceaux de verre, un style et des boutons de bronze, un curieux petit polissoir en pierre dure, de la grosseur et de la forme d'une châtaigne, une pointe de javeline en fer, une épingle en os et des monnaies.

Parmi celles-ci, dix ou douze sont gauloises. J'ai noté, principalement deux pièces des *Mandubii*, des deux *Ædui*, une des *Senones*, une des *Lingones* et une des *Leuci*? avec la légende Germanvs Indvilli. Des autres monnaies aucune n'est consulaire; la plus ancienne est de Néron, la plus récente de Valentinien II. La plupart sont de Gallien et de Tétricus, de Constantin I et de Constance II. Leur nombre est encore insuffisant pour nous fixer d'une manière certaine sur l'époque où cessa d'exister la ville gallo-romaine, continuatrice de la cité gauloise que les soldats de César durent piller sans la détruire. Il est toutefois probable qu'il faut reporter cette époque au début du ve siècle et aux grandes invasions qui désolèrent alors nos pays. Alise fut incendiée; M. Pernet a découvert, au cours de ses sondages, assez de charbon de bois pour en remplir plusieurs corbeilles. C'est d'ailleurs au moins pour une bonne part, grâce à la protection de la couche de cendre qui se forma, que la masse des clous dont je parlais tout à l'heure nous est parvenue. La ville fut rebâtie plus tard non point peut-être sur le même emplacement. Elle semble avoir été reportée vers la crête occidentale du plateau, au lieu dit le cimetière Saint-Pierre, et avoir commencé dès cette époque, vers la plaine, la descente qui se poursuit de nos jours, quoique lentement. »

Des pages 193, 194 nous extrayons un tableau dressé par M. Adrien Blanchet qui nous donne le périmètre des enceintes des villes de Gaule à partir de l'époque d'Auguste pour aller jusqu'au III^e siècle de notre ère :

| | | |
|------------------------------|---|-----------------|
| Autun, <i>Augustodunum</i> . | Enceinte de l'époque d'Auguste, | 5922 mètres |
| — | Enceinte réduite, fin du III ^e siècle, | 1300 m. environ |

| | | |
|--|---|------------------|
| Nîmes, <i>Nemausus</i> . | Enceinte de l'époque d'Auguste, | 6200 m. environ |
| — | Enceinte réduite, fin du III ^e siècle, | 2300 m. environ |
| Trèves, <i>Augusta Treverorum</i> . | Enceinte du I ^{er} siècle. | 6418 m. |
| Augst, <i>Augusta Rauracorum</i> . | Idem, | 4767 m. ? |
| Fréjus, <i>Forum Julii</i> . | Idem, | 4000 à 4100 m. |
| Avenches, <i>Aventicum</i> . | Idem, | 4000 m. environ |
| Cologne, <i>Colonia Agrippina</i> . | Idem, | 3911 m. |
| Heddernheim, <i>Civitas Taunensium</i> . | Enceinte du II ^e siècle. | 2700 m ? |
| Poitiers, <i>Limoum</i> . | Enceinte du III ^e siècle, | 2600 m. |
| Sens, <i>Agedincum</i> . | Idem, | 2500 m. |
| Bordeaux, <i>Burdigala</i> . | Idem, | 2350 m. |
| Bourges, <i>Avaricum</i> . | Idem, | 2100 m. |
| Chartres, <i>Autricum</i> . | Idem, | 2100 m. ? |
| Strasbourg, <i>Argentoratum</i> . | Idem, | 1800 m. |
| Nantes, <i>Condivicium</i> . | Idem, | 1665 m. |
| Paris, <i>Lutecia</i> . | Idem, | 1620 m. environ |
| Rouen, <i>Rolomagus</i> . | Idem, | 1600 m. environ |
| Dijon, <i>Divio</i> . | Idem, | 1500 m. environ |
| Chalon-sur-Saône, <i>Cabillonum</i> | Idem, | 1500 m. environ |
| Dax, <i>Aquæ Tarbellicæ</i> . | Idem, | 1465 m. |
| Boulogne-sur-Mer, <i>Gesoriacus, Bononia</i> . | Idem, | 1400 m. environ |
| Le Mans, <i>Suindinum</i> . | Idem, | 1440 m. |
| Soissons, <i>Augusta Suessionum</i> . | Idem, | 1400 m. environ |
| Nevers, <i>Nevirnum</i> . | Idem, | 1375 m. environ |
| Beauvais, <i>Caesaromagus</i> . | Idem, | 1270 m. |
| Angers, <i>Juliomagus</i> . | Idem, | 1200 ou 1600 m ? |
| Rennes, <i>Condate</i> . | Idem, | 1200 m. environ |
| Grenoble, <i>Cularo</i> . | Idem, | 1160 m. environ |
| Tours, <i>Caesardunum</i> . | Idem, | 1155 m. environ |
| Evreux, <i>Mediolanum</i> . | Idem, | 1145 m. |
| Orléans, <i>Cenabum</i> . | Idem, | 1100 m. |
| Bayonne, <i>Lapurdum</i> . | Idem, | 1100 à 1125 m. |
| Auxerre, <i>Autissiodurum</i> . | Idem, | 1080 m. |
| Melun, <i>Metiosedum</i> . | Idem, | 1000 m. environ |
| Meaux, <i>Fixtunum</i> . | Idem, | 1000 m. environ |
| Périgneux, <i>Vesunna</i> . | Idem, | 955 m. |
| Saintes, <i>Mediolanum</i> . | Idem, | 935 m. environ |
| Coblentz, <i>Confluentes</i> . | Idem, | 920 m. environ |
| Andernach, <i>Antunnacum</i> . | Idem, | 910 m. |
| Senlis, <i>Augustomagus</i> . | Idem, | 840 m. |
| Saint-Lizier, <i>Civitas Consoratorum</i> . ¹ | Idem, | 740 m. |
| Noyon, <i>Noviomagus</i> . | Idem, | 599 m. environ |
| Antibes, <i>Antipolis</i> . | Idem, | 590 m. |

1. Aussi appelée *Austria*, Hadrien de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 155 ; cf. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 196.

P. 361, une note de l'abbé Arnaud d'Agnel nous apporte le texte d'une inscription récemment découverte à Marseille :

RUSTICA VEBRUI *f[ilia]*. *Vebrui* est le génitif du nom d'homme *Vebruos*. Est à rapprocher le premier terme du nom d'homme gaulois *Vebru-maros*, en caractères grecs Ουτβρου-μαροσ, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, p. 820. La leçon Ουτβρου-μαροσ, *Revue Celtique*, t. XVIII, p. 320, 324, 432, est à rectifier.

XX

Un travail de MM. Antoine Thomas et René Poupardin inséré dans les ANNALES DU MIDI, XVIII^e année, 1906, p. 1-39, nous fait connaître plusieurs fragments du cartulaire de Pannas, Dordogne. Dans ce cartulaire apparaissent plusieurs noms de lieu en *-acus* : *Archiacus*, aujourd'hui *Archiac*, Charente-Inférieure ; les suivantes sont situées dans la Dordogne : *Bragairac*, Bergerac ; *Causiacus* ; *Lintiniacus*, Lentignac ; *Miliacus*, Millac d'Auberoche ; *Tegacus*, Tejac.

XXI

Le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES de France, 3^e trimestre de 1906, nous offre, p. 251, le dessin, par M. de la Tour, de quatre intailles provenant de bagues gauloises recueillies dans l'*oppidum* de Pommiers et présentées à la Compagnie par M. Vauvillé, associé correspondant national, qui en avait reçu trois de M. Brunehaut ; ne pas confondre avec la reine mérovingienne. La quatrième intaille fait partie de la collection de M. Vauvillé.

MM. de la Tour et Blanchet sont d'accord pour considérer ces intailles comme l'œuvre d'artistes gaulois. Sur une d'elles on lit le mot *Veigni*.

P. 255 et suivantes on trouve une note de M. Héron de Villefosse sur l'épithaphe trouvée à Frolois (Côte-d'Or), d'un Gaulois nommé RIPCINUS DUNAUS. Est à comparer le nom d'homme au génitif RIPCI (*Corpus Inscriptionum latinarum*, XIII, 2753).

P. 267. M. Bordeaux signale l'existence d'une pierre levée en grès, près de Survilliers (Seine-et-Oise).

P. 309-310. Dédicace à la DEA SEQUANA trouvée à Salmaise (Côte-d'Or) et signalée par M. P. de Truchis.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

LES
INSTITUTIONS ET LE DROIT SPÉCIAUX
AUX ITALO-CELTES

Nous avons dernièrement fait observer l'étroite analogie qui existe entre la corporation celtique des Druides et le collège des Pontifes romains, entre la corporation des *fálthi* ou *filid* irlandais et le collège des Augures. Un hasard inattendu vient de nous faire tomber entre les mains un mémoire inédit, daté du 8 août 1874, et où Julien Havet, né le 4 avril 1853, alors par conséquent âgé de vingt et un ans, a traité un sujet qui s'en rapproche : la puissance paternelle à Rome persiste jusqu'à la mort du père, à moins d'émancipation ; dans le monde celtique, la puissance paternelle a la même durée². Ces faits se juxtaposent aux phénomènes linguistiques qui ont fait admettre l'existence d'un groupe italo-celtique distinct du reste des Indo-européens ; ils la confirment. M. Julien Havet a eu le premier l'idée de comparer la découverte des linguistes avec des faits étrangers à la linguistique qui confirment cette découverte. C'était en quelque sorte un éclair de génie.

Julien Havet, auteur du mémoire qui suit, est mort âgé de quarante ans, le 19 août 1893, après avoir fait plusieurs publications qui lui donnent un rang éminent parmi les érudits français. Il a laissé un frère, M. Louis Havet, savant linguiste, qui se rappelle encore les conversations fraternelles vieilles de plus de trente ans d'où est sorti l'article que nous publions.

H. d'A. DE J.

NOTE A PROPOS D'UN POINT DE DROIT GALATE

Gaius dans son 1^{er} commentaire examine les diverses sortes d'autorité légale que le droit romain reconnaissait à un homme sur un autre homme, puissance dominicale ou puis-

1. *Les Druides*, p. 8-10.

2. Sauf en Galles. Voir sur ce sujet, *Cours de littérature celtique*, t. VII, p. 244-249.

sance du maître sur l'esclave, puissance paternelle, etc. ; il a soin de distinguer ceux de ces droits qui sont propres à Rome et qui, par conséquent, ne peuvent appartenir qu'à des citoyens romains, et ceux qui existent également chez tous les peuples, et auxquels ont part même les sujets étrangers de l'empire. A cet égard, la puissance dominicale et la puissance paternelle diffèrent. La première est universelle : « les esclaves sont sous la puissance de leur maître, et cette puissance est du droit commun à tous les peuples : car chez tous les peuples également, nous pouvons remarquer que les maîtres ont sur leurs esclaves le droit de vie et de mort, et tout ce qui est acquis par l'esclave est acquis au maître. » Il en est tout autrement de la puissance paternelle. Chez les Romains, on sait quelle en était l'étendue extraordinaire : le fils y restait soumis *toute sa vie*, et son père pouvait le vendre, le tuer¹, etc. Or c'était là une singularité du droit romain ; les autres peuples, nous dit Gaius, ignoraient une pareille extension de l'autorité paternelle. — Toutefois il y avait une curieuse exception à cette règle, et le peuple chez qui Gaius la signale était un peuple celtique.

Voici le passage de Gaius : « Nous avons aussi en notre puissance nos enfants, que nous avons procréés en légitime mariage. C'est là un droit qui n'appartient qu'aux citoyens romains : en effet il n'y a presque pas d'autres hommes qui aient sur leurs enfants un pouvoir pareil à celui que nous avons sur les nôtres ; et ainsi l'a déclaré l'empereur Hadrien dans l'édit qu'il a publié au sujet de ceux qui lui demandaient, pour eux et pour leurs enfants, le droit de cité romaine. *Je n'ignore pas toutefois que la nation des Galates admet la puissance du père sur ses enfants*².

1. Ce droit a été réellement exercé ; en voir un exemple dans Salluste, *Catilina*, 39.

2. « Ac prius dispiciamus de iis, qui in aliena potestate sunt. In potestate itaque sunt servi dominorum, quæ quidem potestas iuris gentium est : nam apud omnes peraeque gentes animaduertere possumus, dominis in servos vitæ necisque potestatem esse, et quodcumque per servum acquiritur, id domino acquiritur... Item in potestate nostra sunt liberi nostri, quos iustis nuptiis procreavimus, quod ius proprium civium Romanorum est : fere enim nulli alii sunt homines, qui talem in filios suos habent potestatem, qualem nos habemus. Idque diuus Hadrianus edicto, quod pro-

Ainsi, à la différence de tous les autres peuples que Gaius avait en vue, les Galates reconnaissent au père sur ses enfants un droit analogue à celui que lui attribuaient les Romains. De ce témoignage relatif aux Celtes d'Orient, on a déjà rapproché un témoignage analogue de César sur les Gaulois, chez qui « les hommes ont sur leurs femmes, ainsi que sur leurs enfants, le droit de vie et de mort »¹. Il semble résulter de ces deux passages que la puissance paternelle telle que l'entendaient les Romains était un trait commun du droit des peuples celtiques.

Ce trait rapprochait les Celtes des Romains et les séparait de tous les autres peuples de l'antiquité² : résultat qui prend de l'intérêt si on le rapproche de la doctrine ethnographique qu'a soutenue un des linguistes les plus éminents.

Suivant Schleicher³, chacune des deux familles italique

posuit de his, qui sibi liberisque suis ab eo ciuitatem Romanam petebant, significauit, nec me praeterit, Galatarum gentem credere, in potestate parentum liberis esse. » *Gaii institutionum comment.* 1, §§ 51, 52, 55, p. 13, 14 et 15 du ms. ; éd. de M. Huschke dans ses *Jurisprudentiae anteiustinianae quae supersunt*, ed. altera, Lipsiae, Teubner, 1867. Au lieu de *id domino acquiritur*, M. Huschke pense qu'il faut lire *id domino adquiri*.

1. « Viri in uxores sicuti in liberis uitae necisque habent potestatem. » *De bello gallico*, VI, 19. Si Gaius ne mentionne pas les Gaulois, c'est sans doute que de son temps ils avaient pour la plupart reçu le droit romain avec la cité romaine : v. Becker et Marquardt, *Handbuch der römischen Alterthümer*, 3. Theil, 1. Abth., p. 93 ss. Leipzig, 1851. Tacite, *Hist.*, 1, 8 : Galliae... obligatae recenti dono romanac ciuitatis.

2. Il pouvait et devait y avoir chez les autres peuples une tutelle du père sur ses enfants en bas âge, organisée pour protéger les enfants eux-mêmes, mais ce n'est pas là la puissance paternelle romaine, constituée dans l'intérêt du père. — Je ne puis examiner ici en détail les renseignements que fournirait, pour contrôler l'assertion de Gaius, l'étude du droit des divers peuples. Je ferai remarquer seulement que les textes cités par J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, p. 455 ss., ne prouvent pas comme on l'a dit (Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, I, p. 45) que les Germains, à la manière romaine, aient admis la toute-puissance paternelle. Les traditions que rapporte Grimm montrent l'usage de ne pas élever ou d'exposer l'enfant nouveau-né, non le droit pour le père de tuer son fils à tout âge, même adulte. L'histoire des Frisons qui, ne pouvant s'acquitter envers les Romains du tribut qu'ils leur devaient, livrent en guise de paiement leurs femmes et leurs enfants (Tac., *Ann.*, IV, 72), nous montre en exercice la puissance publique du peuple entier, non la puissance privée des pères de famille.

3. *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 3^e éd., Weimar, 1871, p. 7 et 9, et *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, 1, p. 437-448 (Berlin, 1858).

et celtique est unie avec l'autre par un lien de parenté plus étroit qu'avec aucune autre famille de la race dite indo-européenne ou ario-européenne ; les langues italiques et celtiques sortent immédiatement d'une même langue, la *langue italo-celtique*, qui a eu quelque temps une existence propre après s'être séparée des autres langues congénères (grecque, germanique, etc.) ; et il y a eu de même un *peuple* italocelte, qui, ne faisant qu'un d'abord avec les autres peuples de l'Europe, s'en est ensuite séparé et a vécu quelque temps d'une vie indépendante, puis s'est divisé à son tour en peuple italien et peuple celte¹. — La comparaison faite entre le droit romain et le droit celte, à propos d'un des rares points que les textes éclairent de quelque lumière, semble révéler entre les institutions des deux peuples une analogie étroite, et fournit une vraisemblance à l'appui de la théorie établie par Schleicher sur des considérations linguistiques.

Ce n'est pas tout : de même que les linguistes, une fois cette théorie admise, peuvent reconstituer au moyen des langues italiques et celtiques la langue que parlaient les Italo-celtes après s'être séparés des autres Ario-européens et avant de se diviser eux-mêmes en Italiens et Celtes, on peut ici faire pour le droit un semblable essai de restitution antéhistorique. Il est permis de supposer qu'un trait de droit singulièrement remarquable, qui est commun aux peuples italiques et celtiques, doit remonter à l'époque qui a précédé leur séparation, d'y voir un trait du *droit italo-celte*. Tel est le cas de la puissance paternelle : on peut donc dire, non avec certitude, mais avec apparence de vérité : Le père avait sur ses enfants, chez les Italoceltes, une puissance qui ne lui était pas reconnue chez les peuples congénères, et c'est là l'origine de la puissance paternelle, telle qu'on la trouve constituée plus tard, chez les Romains d'une part, chez les Gaulois et chez les Galates de l'autre.

Julien HAVET.

1. Schleicher, *Beiträge*, I, p. 440 : « Für die Urgeschichte wurde sich also ergeben, dass Griechen, Italer und Celten einem und demselben Urvolke entstammen... Aus diesem Urvolke schied zuerst das Griechische aus und das Italo-celtische lebte eine Zeit lang noch als ein Volk fort, bis sich auch diess theilte in Italer und Celten ». — On pourrait aujourd'hui citer des auteurs plus récents, par exemple, Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, p. 103 ; Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen*, t. I, 2^e édition, p. 25, 514 ; t. II, p. 585, 1390-1394 ; Hirt, *Die Indogermanen*, I, 94, 96, 158, 163.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PRONONCIATION DE L'IRLANDAIS

Tout le monde connaît l'histoire du génitif singulier écrit *maqui* dans les inscriptions ogamiques, devenu successivement *maicc* au IX^e siècle¹, puis *meicc*, *meic* au XI^e², enfin *mic* dès le XV^e ou le XVI^e siècle³. Voici d'autres faits :

Le mot écrit *fáebor* dans le Lebor na hUidre, p. 81, col. 1, l. 35⁴, et qui signifie « tranchant d'une arme », s'écrit aujourd'hui *faobhar*⁵. On peut voir chez O'Donovan, *A Grammar of the Irish Language*, p. 10, qu'en Connaught *ao* se prononce comme *ea* en anglais, dans *steal* « vol » = *stíle*, ou comme *uee* en anglais dans *queen* « reine » = *couíue*. Il semble que cette prononciation était déjà au XII^e siècle celle de la diphtongue *ae*, aujourd'hui écrite *ao*. En effet, on trouve dans le livre de Leinster, p. 57, col. 2, l. 39, *gér-ibrach*⁶ = *gér-faibrach*, qui s'écrirait aujourd'hui *gér-fhaobhrach*. Dans *gér-ibrach* l'*f* est tombé suivant une règle bien connue et le son représenté au XII^e siècle par *ae*, aujourd'hui par *ao* est noté *i* qui est la prononciation actuelle.

Le mot vieil irlandais *fer*⁷ « homme » = **uiras*, s'écrit aujourd'hui *fear*, et se prononce *far* comme nous l'apprend

1. Whitley Stokes et Strachan, *Thesaurus palaeobibernicus*, t. I, p. 585, l. 24, d'après le ms. de Würzburg, fo 13 b, note 30; cf. *Grammatica celtica*, 2^e édition p. 223.

2. Hymne de Fiacc, vers 66, 68, Whitley Stokes, *Goidelica*, 2^e édition, p. 128; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 16. — Hymne de Colman, vers 5; *Goidelica*, p. 12; *Irische Texte*, t. I, p. 6.

3. Ms. Egerton 1782 du Musée Britannique; *Irische Texte*, t. I, p. 117, début du *Tochmarc Étaine*.

4. Cf. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 535, col. 25 l. 1.

5. Din cen, *An Irish-English Dictionary*, p. 297, col. 2.

6. Windisch, *Táin bó Cúalnge*, p. 61, l. 498.

7. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2^e éd., p. 222.

O'Donovan dans sa grammaire, p. 18, où il dit qu'en irlandais *ea* se prononce comme le même groupe de lettres dans l'anglais *heart*. Cette prononciation, comme on l'a dit page 35 existait déjà en Irlande au XIV^e siècle, quand fut écrit le Livre jaune de Lecan, où dans la colonne cotée 689, p. 75, col. 2, l. 46 et 47 de la photogravure, on lit : 1^o *in breac-macraid thiri Armenia*; 2^o *fri rig Armenia* pour 1^o *in breac-macraid thiri fhear Menia*, 2^o *fri righ fhear Menia*. Nous savons, par M. Whitley Stokes, que pour *fri rig Armenia* le ms. Egerton 1782 du Musée Britannique nous a conservé une leçon plus ancienne et meilleure : *fri ri fer Menia*¹.

Aujourd'hui les Irlandais ont autant de difficulté que les Français à prononcer le *th*. Ils l'avaient évidemment supprimé dès le IX^e siècle. Telle est la conclusion qu'on doit tirer de *lâe* « jour », dans le ms. de Milan 26 a 5, à côté de *laithe* dans le même ms. 21 c 2², et de *laa* ou *lâa* pour *lâtthe* dans le ms de Würzburg³.

Mais au XII^e siècle ils prononçaient comme le *th* anglais le *d* intervocalique qu'ils ne prononcent plus aujourd'hui dans *Mide* dont la notation anglaise est *Meath*.

Dans le ms. de Cambrai, copie faite vers la fin du VIII^e siècle d'un ms. de la fin du VII^e ou du commencement du VIII^e, l'*e* long accentué celtique devenu *ia* au IX^e siècle, est conservé comme l'*o* atone devenu au IX^e siècle *a* : *fēdot* plus tard *fiadat* « du seigneur » = **ueidontos* génitif singulier du participe présent de la racine *ueid* « savoir » ; *tēgot*, plus tard *tiagat* « ils vont »⁴ = **steighont* troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif conjoint de la racine *STEIGH* ; est à comparer le grec ξ-στειγον[τ] où le préfixe ε a exigé la forme conjointe comme le préfixe *tu* dans l'irlandais *tu-thēgot*⁴.

(A suivre.)

1. *Revue celtique*, t. XX, p. 430, note 2.
2. *Thesaurus palaeo-hibernicus*, t. I, p. 32, 50.
3. *Zeuss Grammatica celtica*, 2^e édition, p. 17.
4. Whitley Stokes et John Strachan, *Thesaurus palaeo-hibernicus*, t. II, p. xxvi, 244 l. 32, 247 l. 17.

GUTUATER

Je reviens, pour la confirmer, sur une hypothèse que j'ai déjà émise, à propos de ce terme, dans un compte rendu des *Annales de Bretagne*, tome XX, p. 550.

Il a été depuis longtemps reconnu, sauf toutefois par les éditeurs français de César, que Hirtius (*De bello gall.*, VIII, 38), en donnant *Gutuatrus* (les variantes sont nombreuses; la plus connue est *Gutruatus*) comme un nom d'homme, s'était trompé, et qu'il s'agissait d'un titre sacerdotal¹. Il est fort possible qu'au livre VII, ch. 3, du *De bell. gall.*, le terme *Gutuatro* ait été accolé au nom du premier des deux chefs qui furent les auteurs du massacre des Romains à Cenabum (*Gutuatro* et *Conconnetodunno* ducibus) et aussi que ce chef s'appelât en réalité *Cotuato*, variante connue.

En tout cas les inscriptions établissent de la façon la plus indiscutable qu'il y avait bien chez les Gaulois un sacerdoce dont le titulaire était désigné par le terme de *gutuator*. L'article le plus complet sur ce terme et ce sacerdoce se trouve dans la *Revue épigraphique*, 1900, p. 132-133.

Le titre de *Gutuator* se trouve chez les Éduens accolé au nom de Mars dans une inscription du musée de Mâcon (*Corp. Inscr. lat.*, XIII, n° 2583).

Sur un bloc de marbre trouvé à Autun, on lit : Aug(usto) sacr(um) deo Anvallo C(aius) Secund(ius) Vitalis Appa, *utuator* d(e) s(uo) p(osuit) ex voto.

A Autun, également, sur un autel avec base et couronne-

1. Cf. d'Arbois de Jubainville *Les Celtes depuis les temps les plus anciens*, p. 33. — Sur cette question, cf. Holder, *Sprachschatz*, 8^{me} livrais., p. 2045-2046; Desjardins, *Géograph.*, I, p. 415, note 2.

ment : Aug(usto) s(acrum), deo Anvallo, Norbaneius Thallus, *gutuator*, v(orum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Chez les Vellavi, le titre de *gutuator* est porté, au 1^{er} siècle, par un fonctionnaire, ancien préfet de sa colonie, dirigeant, à ce qu'il semble, l'exploitation de mines de fer (*Corpus Inscr. lat.*, XIII, n^o 1577 ; cf. *Revue épigr.*, 2, p. 456).

Comme le dit judicieusement l'auteur de l'article de la *Revue épigraphique*, ce terme de *gutuator* désignait une prêtrise qui fut peut-être, à l'origine, la plus élevée de la cité. Le *gutuator* témoigne aussi de la persistance, au temps romain, des institutions de la Gaule indépendante. Il est possible, suivant l'opinion exprimée dans cet article, que ce sacerdoce n'ait été permis que dans les cités libres ou fédérées. En tout cas la dédicace à l'empereur-dieu, avant celle du dieu gaulois, sur les deux autels d'Autun, montre bien que les dieux nationaux, d'abord tolérés, commencèrent de bonne heure à s'effacer.

Parmi les interprétations données à ce terme, je ne mentionne qu'à titre de curiosité celle de Allmer : c'est tout simplement l'allemand *gut vater*, *saint père* ou *bon père* (*Revue épigr.*, t. I, p. 457 ; *ibid.*, III, p. 231 ; cf. *Revue celt.*, XIV, p. 156).

L'autre donnée par Zeuss, identifie le premier terme avec l'irlandais *guth*, voix = * *gu-tu-* : cf. βεFά, γέος, sanscrit *gávate*. Holder qui la reproduit rapproche *gutu-atros*, pour la terminaison, du gallois *gwal-atr*, et traduit le tout par *sprechen, redner*.

Pour moi, ce terme comporte une tout autre explication et nous reporte aux plus lointains rapports des Germains et des Celtes et probablement témoigne d'une conception extrêmement ancienne de la divinité chez ces peuples. *Gutuator* remonterait à une forme qui serait, antérieurement à la chute du *p*, indo-eur. *gutu-patēr* gaul. *gutu-patir*, ou *guto-patir* qui peut-être serait devenu *guto-atir* *gutu-atir* puis *gutuator* pour des Romains.

Gutu- ou *guto-* me paraît identique à *gott*, Dieu, gotique *guth*. Chez les Gots et les Scandinaves, le prêtre s'appela *gudja* et *godī*, termes dérivés de *guth*, Dieu. L'étymologie adoptée aujourd'hui est due, je crois, à Osthoff (B. B., XXIV, 177). Comme la forme gotique et la forme du

vieux norrois est *neutre*, il fait remonter *guth* à un indo-européen **ghu-tó-m* (skr. *hávate*, il appelle, *hu-tá*, appelé) et lui donne le sens de : *durch Zauberwort bernfenes wesen*; Kluge, *Etym. Wört*, traduit également par : *das angerufene Wesen*, et cite le skr. *hi*, Götter anrufen, ainsi que l'épithète d'Indra : *puru-butá*, le souvent appelé.

Schrader (*Lexicon*) rappelle très heureusement à ce sujet la phrase de Tacite, *Germania*, cap. 9 : *secretum illud quod sola reverentia vident*. C'est l'être mystérieux qu'on invoque et qu'on appelle et qui est d'autant plus respecté et redoutable qu'il s'entoure d'une obscurité plus profonde. *Gutu-patir* me paraît signifier le *père de l'invocation*, l'interprète de la divinité redoutable et mystérieuse (*secretum illud*). Si on adopte pour forme primitive *guto-patir* le sens sera *père de l'appel*, de l'*incantation*, sens qu'admettent indifféremment, avec l'autre indiqué plus haut, Osthoff et Schrader (*Zauberwort*). C'est là une conception antérieure, semble-t-il, à l'établissement du druidisme. Plus tard, chaque dieu eut son interprète, son *gutu-patir*. *Gutuater* ne pouvait devenir dans des bouches romaines que *gutuater*. Il est remarquable qu'au nominatif on ne trouve jamais que *gutuater*.

On peut encore supposer que le sens primitif se sera obli-téré, et qu'on soit arrivé, par la multiplication de ces sacer-doces, à une forme *gutu-atroi* et à même un singulier *gutuatro-s*. Il est également possible que le terme n'ait été créé chez les Celtes qu'à l'époque où un sacerdoce véritable a commencé chez eux.

J. LOTH.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

A L'ARTICLE SUR *PEREDUR ET LEZ-BREIZ*

(*Revue celtique*, 1906, p. 343).

M. Alfred Nutt a relevé des traits de ressemblance entre l'*Amadan mor* et Lez-Breiz. D'où viennent-ils? La réponse est faite par M. de la Villemarqué lui-même dans *Les romans de la Table ronde et les contes des anciens bretons*, 1861, p. 206-306. M. de la Villemarqué, après avoir rapproché Lez-Breiz du héros d'un conte de Souvestre, *Péronik l'innocent*, remarque que l'esprit des deux légendes met en relief un des penchants les plus remarquables du génie celtique : la glorification d'une certaine simplesse. Ce caractère singulier n'a pas échappé à Walter Scott. Plus loin, il nous dit : « Guillaume Le Clerc, trouvère normand du XIII^e siècle, dans un roman appartenant au cycle d'Arthur, et certainement d'origine celtique, a aussi pris un *innocent* du nom breton de Fergus¹, un petit pâtre des bords de la Clyde, pour en faire un modèle de toutes les vertus chevaleresques, un second Peredur, moins le bassin et la lance magique comme M. Heinrich l'a remarqué le premier. » Les relations entre l'*Amadan* et Lez-Breiz me paraissent dues à ce brave Guillaume Le Clerc. N'ayant ni son Fergus ni l'*Amadan*, je ne puis aller plus loin.

J. LOTH.

1. Du nom gaëlique de *Fergus* ; la forme galloise est *Gwrust*.

SUR UN PASSAGE DU COMIQUE PHILÉMON :
LE *TARVOS TRIGARANOS* EN GRÈCE.

Au cours du *Banquet des Sophistes*, raconté par Athénée, Ulpien, l'un des interlocuteurs, présente une remarque sur le genre du mot *τίγρις* « tigre » et cite à ce propos quatre vers de Philémon, empruntés à une comédie aujourd'hui perdue, intitulée *Νεαίρα* :

ὥσπερ Σέλευκος δεῦρ' ἔπεμψε τὴν τίγριν.
ἦν ἴδομεν ἡμεῖς, τῷ Σελεύκῳ πάλιν ἔδει
ἡμᾶς τι παρ' ἡμῶν ἀντιπέμψαι θηρίον·
τρογέρονον· οὐ γὰρ γίγνεται τοῦτ' αὐτόθι.

(Athénée, XIII, 57, p. 590 A)

« de même que Séleucus nous a envoyé ici ce tigre que nous avons vu, nous devrions renvoyer à Séleucus quelque animal en échange. Un *τρογέρονος* ; ils n'en ont pas là-bas. »

Tel est le sens de ce fragment, qui figure dans le recueil de Kock, *Comicorum Atticorum Fragmenta*, au tome II, p. 490. Mais nul philologue n'a pu donner un sens à l'énigmatique *τρογέρονον*, qui dans l'antiquité même devait embarrasser les commentateurs.

La compilation d'Hésychius contient la glose : *τρογέρονος*· *φάσματι ἐοικώς* (édit. Moritz Schmidt, Iena, 1862, tome IV, p. 181, 40), qui semble se rapporter au passage de Philémon et prouve qu'on ne le comprenait pas¹. Plusieurs philologues

1. Étant donné l'état de corruption dans lequel se présente le glossaire dit d'Hésychius, plusieurs fois remanié et abrégé, il se pourrait que la glose *φάσματι ἐοικώς* soit une simple bévue pour une glose plus développée contenant la mention du *Φάσμα*, autre pièce de Philémon (Athénée, XI, 481 D) et modèle de la *Mostellaria* de Plaute (cf. Leo, *Hermès*, XVIII, 560), qui fut représentée après 289 et sans doute en 288 ou en 280 (F. Hüffner, *De Plauti comoediarum exemplis Atticis*, dissert. de Göttingen, 1894, p. 68).

modernes se sont ingénies à tirer un sens de la glose d'Hésychius au moyen de corrections variées (ετραυλάδι ou εράσση), qui ne donnent en fin de compte rien de satisfaisant. Ce τρουγέρονες, que plusieurs manuscrits d'Athénée écrivent d'ailleurs τρουγέρονες, doit être tout simplement le gaulois *Trigaranus* « à trois grues » épithète bien connue du dieu *Tarvos*, tel qu'il figure sur l'autel de Notre-Dame de Paris et sur le bas-relief de Trèves (cf. S. Reinach, *Rev. Celt.*, XVIII, p. 253, *Guide illustré du musée de Saint-Germain*, fig. 45-48 ; d'Arbois de Jubainville, *Rev. Celt.*, XIX, 247). Le premier *a* du mot gaulois s'est changé en *ε* sous l'influence toute naturelle du mot γέρονες.

Si paradoxale que puisse paraître au premier abord cette explication, voici quelques arguments qui permettent de l'appuyer.

Le passage de Philémon réunirait à la fois, si l'hypothèse présentée ici est exacte, le nom du roi Séleucus, la mention d'un cadeau fait par lui aux Athéniens et une allusion fort nette au *Tarvos Trigaranos* gaulois. Il est possible de concilier tous ces faits.

Le poète Philémon, dont le nom, avec celui de Ménandre (344-292), domine toute l'histoire de la comédie nouvelle, mourut en 262, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans (Diodore, XXIII, 6) et eut une carrière dramatique des plus brillantes, puisque sa première victoire date de 327 et qu'il poursuivit ses succès jusqu'aux dernières années de sa vie ; de ses 97 pièces, la plupart furent représentées à Athènes, où il avait acquis droit de cité et où il mourut (cf. Dietze, *De Phillemone Comico*, dissertation de Göttingen, 1901). Ce fut donc tout à fait un contemporain du roi Séleucus, dont il dut parfois faire mention dans ses comédies, puisqu'on trouve le nom de Séleucus dans des comédies de Plaute, imitées de Philémon (notamment dans le *Miles Gloriosus*, v. 75, 948, 951, imité en partie de l'Ἀλκζών).

Le roi Séleucus Nicator fut l'un des successeurs d'Alexandre qui essayèrent de reconstituer pour leur compte l'empire de ce dernier, et, comme on sait, il faillit y réussir. Après avoir conquis différentes parties de l'Asie, il poussa jusqu'aux bords

de l'Indus, où il rencontra le fameux prince Chandragupta (Σανδράχουτος); c'est de là qu'il rapporta sans doute, avec cinq cents éléphants de combat que lui offrit le monarque hindou, d'autres animaux exotiques tels que des tigres. Il fit cadeau d'un de ces animaux à la ville d'Athènes, où ce fut la première fois qu'on en vit un (cf. Schrader, *Reallexikon*, p. 867) et l'événement fut assez sensationnel pour que Philémon le rappelât dans une de ses comédies.

Mais il est un autre événement beaucoup plus sensationnel qui dut émouvoir fortement le monde grec dans le premier quart du III^e siècle, à savoir l'invasion de tribus gauloises, qui, après avoir ravagé la Macédoine et une partie de la Thrace, se répandirent sous la conduite de Brennus dans le nord de la Grèce, où ne les arrêta d'une façon imprévue et quasi miraculeuse que leur échec devant Delphes (279). Si nous possédions autrement que par de rares fragments les monuments littéraires de cette période, nul doute que nous n'y trouvions des allusions nombreuses à cette invasion redoutable¹. Du moins, les historiens des siècles suivants, Polybe, Diodore (XXII, 4 et ss.), Strabon (V, 1 et ss.), Pausanias (X, 19 et ss.), nous donnent quelque idée de ce que dut être en Grèce à cette époque l'effroi des Gaulois (ὁ ἀπὸ Γαλατῶν φόβος, Polybe, II, 35, 9). Les Athéniens envoyèrent une armée sous la conduite d'un nommé Callippos pour défendre le passage des Thermopyles (Pausanias I, 3, 5) et le même Pausanias nous a conservé le nom de l'Athénien Κόδιος qui mourut en combattant contre les Gaulois (X, 21, 5). Un décret de l'année 278, relevé récemment par M. Herzog, sur une stèle provenant des ruines de l'Asklepieion de Cos, exprime la joie que causa dans l'île la nouvelle de la défaite des Gaulois et institue une fête en l'honneur d'Apollon, de Zeus Soter et de la déesse Nikè pour célébrer cet heureux événement (cf. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1904, p. 158-173).

Quelques années même avant d'envahir la Grèce, les Bar-

1. Sur cette invasion, qui comprend en réalité trois expéditions successives, v. F. P. Garofalo, *Observations sur les Galates ou Celtes d'Orient dans la Rev. des Etudes Grecques*, tome XIII (1900), p. 450 et suiv.

bares durent faire parler d'eux à Athènes. Dès l'époque d'Alexandre en effet, ils se trouvèrent en contact avec la civilisation grecque, puisqu'ils envoyèrent une ambassade auprès de ce dernier quand il se trouvait sur les bords du Danube (Strabon, VII, 301; Arrien, *Anab.*, I, 4, 6). Or, leur expédition ne répondait pas seulement à une envie de razzia et de pillage; ce qu'ils recherchaient, c'était un établissement définitif. Ils avaient amené avec eux leurs femmes et leurs enfants, et sans doute, ayant quitté leur pays sans espoir de retour, avaient ils emporté tout ce qui constituait leur bien. Quand les habitants de Patras rentrèrent chez eux après avoir passé le détroit pour défendre les Étoliens contre l'invasion gauloise, ils élevèrent dans leur Odéon une belle statue à Apollon avec le butin fait sur l'ennemi (Pausanias, VII, 20, 6). Parmi les objets précieux qu'emportaient ainsi les Gaulois avec eux, il y avait peut-être quelque représentation figurée du *Tarvos Trigaranos*¹ et l'on comprend sans peine qu'un animal aussi bizarre ait excité la curiosité du public et la verve des gens d'esprit. Chacun s'intéressait aux coutumes des envahisseurs; Pausanias décrit avec précision le rôle sur le champ de bataille de la *τριμαχισία*, groupe de trois cavaliers qui combattaient toujours ensemble; et il ajoute qu'en gaulois le cheval porte le nom de *marca* (ἵππον τὸ ἑνομα ἴστω τις μάρκαν ἑνεα ὑπὲρ τῶν Κελτῶν, X, 19, 11).

Le péril gaulois ne prit fin que lorsqu'Attale en 278 laissa les Trocni, Tolistoboi et Tectosages s'établir dans la région d'Asie Mineure qui prit le nom de Galatie. A cette époque, Séleucus était mort; toutefois pendant un moment, dans les derniers mois de sa vie, il dut se trouver en face des Gaulois. Jusqu'en 281, ceux-ci avaient été contenus par les armées de Lysimaque; mais lorsque dans l'été de cette année, Lysimaque eût été battu et tué dans les plaines de Kuropedion au nord de Magnésie, par les troupes de Séleucus, les Gaulois, plus audacieux que jamais, tentèrent un nouvel effort vers le sud: une partie d'entre eux, sous la conduite de Belgios, envahirent

1. Noter que le Taureau figure dans le nom des deux princes galates *Deiotaros* et *Brogitaros* (= **Dēiō-taruos*, **Brogī-taruos*, d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, XX, 375).

la Macédoine, qu'occupait Ptolémée Céraunos ; d'autres firent irruption en Thrace (cf. Pausanias, X, 19, 4 ; Justin, XXIV, 5 et 6). A ce moment, Séleucus, fortifié par la mort de Lysimagne dans ses espérances impérialistes, se tournait vers le nord ; il traversa l'Hellespont et entra en Macédoine (Memnon, XII, 1). Peu après, au début de 280, il était assassiné par Ptolémée, qui eut ensuite à soutenir, à son grand dam, le choc des Gaulois. Ceux-ci ne furent sans doute jamais combattus directement par Séleucus ; mais au moins pendant les six derniers mois de 281 ils durent tenir une certaine place dans les préoccupations de ce prince.

Ainsi il y eut un moment où il put paraître spirituel aux Athéniens d'offrir à Séleucus un Tarvos Trigaranos en échange du tigre qu'il leur avait jadis envoyé. Et la plaisanterie de Philémon, expliquée par tout ce qui précède, ne manque pas de saveur piquante. On peut la rendre plus exacte en lisant, sans ponctuation à la fin de l'avant-dernier vers :

ἡμᾶς τι παρ' ἡμῶν ἀντιπέμψαι θηρίον
τριγέρανον

« nous devrions renvoyer à Séleucus en échange un animal à trois grues... »

Cette explication fournirait aux historiens de la Comédie nouvelle une date sûre pour la comédie de Νεαίρα (derniers mois de 281) en même temps qu'aux celtisants un curieux rapprochement historique.

J. VENDRYES.

LES PIERRES BAPTISÉES

Un article inséré dans la *Revue celtique*, t. XXVII, p. 313-319, traite du culte des *menhir* en Gaule, en Grande-Bretagne et en Irlande. Un savant qui veut rester anonyme m'envoie sous le titre de *Pierres baptisées* un recueil de notes sur ce qui, dans la Bretagne continentale, persiste encore des usages anciens concernant les pierres levées aujourd'hui christianisées. On a vu, t. XXVII, p. 314, qu'en Grande-Bretagne des danses étaient une forme du culte païen rendu aux *menhir*. Encore aujourd'hui, comme on lira plus bas, les jeunes Bigoudennes dansent des rondes autour d'un *menhir*. On prétend que c'est pour trouver un mari. A Saint-Nicolas-du-Port, Meurthe-et-Moselle, il y a une grande église, lieu célèbre de pèlerinage. On raconte que, parmi les dalles qui forment le pavé, il y en a une qui est merveilleuse : une jeune fille qui met un pied sur cette dalle est sûre de se marier dans l'année. Personne ne sait quelle est cette dalle. Il y a eu, dit-on, des jeunes filles qui, étant en quête d'un introuvable mari, ont eu la patience de mettre successivement le pied sur toutes les dalles de l'immense pavé : quoi qu'il en soit, voici l'article que j'ai reçu :

Des « pierres baptisées » que j'ai vues et qui n'ont pas été défigurées, la plus remarquable est « la pierre du Champ-Dolent », à une demi-lieue au sud de Dol (Ille-et-Vilaine), à côté de l'église de Carfantain. C'est un menhir intact, d'une dizaine de mètres de haut surmonté d'une croix.

Une pierre semblable, mais que je n'ai pas vue, doit se trouver dans les environs de Dinan (Côtes-du-Nord).

Un menhir également intact et d'au moins cinq mètres de haut a été respectueusement conservé et accolé à l'une des façades de la cathédrale du Mans.

A Plonéour, sept kilomètres de Pont-l'Abbé, sur la route de Pont-l'Abbé à Pont-Croix (Finistère), un menhir qui se dresse encore sur la place, près de l'église, était autrefois, au

dire des gens, surmonté d'une croix. Ce menhir, de quatre à cinq mètres de haut, tout semblable à celui du château de Kernuz, a été, comme ce dernier, retaillé au ciseau. Il est maintenant cannelé régulièrement et coiffé d'un renflement en guise de chapiteau. Il se pourrait bien que ce ravalement ait eu pour objet d'effacer un premier travail d'adaptation, quelque représentation de divinités gallo-romaines, comme celles de la pierre de Kernuz. Encore aujourd'hui, à la fête du pardon, les jeunes bigoudennes dansent des rondes autour de ce menhir. La coutume, sans doute ancienne, n'a pourtant plus rien de superstitieux, et ce n'est que par plaisanterie qu'on dit des danseuses, qu'elles y vont pour se marier dans l'année.

Il semble même qu'il y ait eu à cet égard un usage traditionnel presque général : à noter la fréquence, dans le voisinage immédiat des lieux de culte, d'une pierre levée, d'un *lec'h*, comme on dit là-bas. Dans le Finistère, du moins dans la partie extrême, que je connais le mieux, il est peu de vieilles églises, quand le terrain environnant n'a pas été trop remanié, pour l'établissement du cimetière par exemple, peu de chapelles isolées surtout où ces remaniements ont été plus rares, qui n'aient ainsi leur *lec'h*. Ces pierres sont parfois de vrais menhirs, comme celui qui est maintenant maçonné dans le mur d'appui du cimetière de Cléden (cⁿ de Pont-Croix, au-dessus de la baie des Trépassés¹); mais la plupart, qu'elles soient taillées ou brutes, paraissent bien avoir été dressées au moment même où s'édifiait le sanctuaire, en vertu d'un adage encore vivant dans le pays : pas d'autel sans *lec'h*. Quelques-unes seulement de ces pierres, qui ont rarement plus d'un mètre ou deux de haut, présentent des mortaises, traces d'une ancienne croix.

Pour copie conforme,
H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Le nom de Baie des Trépassés peut être rapproché d'un passage de Procopé, *De bello gothico*, livre IV, chap. 20; il y est rapporté que, suivant la croyance gauloise, il y avait sur la côte de la Gaule, en face de la *Brittia*, un endroit où les morts s'embarquaient pour aller gagner leur patrie nouvelle; l'auteur grec confond cette patrie mystérieuse avec la Grande-Bretagne et l'appelle *Brittia*.

ORIGINE DE L'ALLEMAND *BEUTE* « BUTIN ».

Le 4 février j'expliquais à mon cours la partie du *Táin bó Cúalnge*, édition de M. Windisch, p. 83, 85, où il est raconté comment le héros Cúchulainn tua les quatre éclaireurs qui précédaient l'armée ennemie, enleva leurs têtes et laissa les cadavres sur les deux chars sans leur ôter les vêtements ni les armes, sans prendre les chevaux; s'emparer de ces vêtements, de ces armes, de ces chevaux n'aurait pas été beau, lui semblait-il. Un de mes auditeurs, M. Huber, élève de l'Université d'Insbruck, me parla d'un texte grec présent à sa mémoire et que moi j'avais oublié après l'avoir lu bien des fois, trop rapidement peut-être. Dans ce texte une façon de penser toute semblable à celle du héros irlandais était attribuée aux Gaulois. De la bibliothèque de la Sorbonne M. Huber m'envoya copie de ce texte (Diodore de Sicile, livre V, chapitre xxix, § 4). Diodore y parle des Gaulois qu'il appelle tantôt *Κελταί*, tantôt *Γαλάται*, il dit ceci : « Prenant les têtes des ennemis tués, ils les attachent au cou de leurs chevaux, ils abandonnent à leurs serviteurs les dépouilles sanglantes de ces morts et emportent comme butin les têtes en chantant leur triomphe et l'hymne de la victoire ¹. »

Parmi les serviteurs auxquels les Gaulois vainqueurs abandonnaient les dépouilles des morts, il devait se trouver beaucoup de Germains, leurs sujets jusque vers la fin du III^e siècle avant notre ère, date où, révoltés, ces Germains chassèrent les Gaulois de la partie de l'Allemagne septentrionale qui est située entre le bassin de l'Elbe et le Rhin. Malgré le légitime orgueil

1. Τῶν δὲ πεσόντων πολεμίων τὰς κεφαλὰς ἀφαιροῦντες περιάπτουσι τοῖς αὐγέσι τῶν ἵππων· τὰ δὲ σκῦλα τοῖς θεράπουσι παραδόντες, ἤμαχμένα λαφυραγογῶσιν, ἐπιπαινίζοντες καὶ ᾄδοντες ὕμνον ἐπινίκιον.

que leur inspira ce triomphe, les Germains conservèrent dans leur langue quelques mots qui gardent la trace de leur antique subordination aux Gaulois depuis vaincus par eux¹. Un de ces mots est l'allemand *beute* plus anciennement *biute* = **bbeudi* « butin », forme féminine du neutre celtique **bbeudi*, **bhoudi*, *bōdi*, en vieil irlandais *búaid*, victoire²; butin, c'est le profit matériel de la victoire, ce profit déduit il ne reste que la gloire, de la fumée. De ces deux résultats de la victoire les Gaulois prenaient le second, la gloire, la fumée; ils donnaient aux Germains le profit matériel et réel, le butin. Quand les naïfs Gaulois furent chassés à l'ouest du Rhin, sur la rive gauche de ce fleuve, par les Germains révoltés, leurs libéralités les avaient préalablement ruinés; les Germains enrichis par les victoires des Celtes ont dû sans doute leur triomphe ultérieur à leur richesse supérieure autant qu'à leur bravoure. Les Francs, poursuivant les conquêtes germaniques à l'ouest, ont transporté au delà du Rhin le mot germanique d'origine celtique dont nous parlons: ce mot, développé chez eux au moyen d'un *n* final, avait conservé l'*e* primitif de la première syllabe, il était devenu *beutē* au nominatif singulier, *beutīn*³ à l'accusatif du même nombre, c'est le français butin.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Voyez par exemple Kluge, *Etymologisches Woerterbuch der deutschen Sprache*, 6^e édition, p. 14, 314, aux mots *Amt*, *Reich*; Kluge et Lutz, *English Etymology*, p. 132, au mot *mare*.

2. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 175; Alfred Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, t. I, col. 497, 498.

3. Comparez la déclinaison en *-ein* = *in* du gothique, nominatif singulier *-ei* = *-i* (Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 240) dont un exemple francique est conservé par le nom de femme écrit à l'ablatif *Sunnine* dans un diplôme de l'an 700 (Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 257); le nominatif devait être *Sunni*.

UN CYCLOPE EN IRLANDE

Une des plus anciennes mentions de cyclope se trouve dans la *Théogonie* d'Hésiode, où le cyclope d'abord unique est triplé; pour Hésiode, Brontès, Stéropès, Argès, c'est-à-dire tonnerre, éclair et foudre sont trois cyclopes¹. Mais primitivement il n'y a qu'un cyclope, *Kukl-óps*, qui est fils d'Οὐρανός c'est-à-dire du ciel²; son œil, de forme ronde, κύκλος, est identique au cercle, κύκλος, du soleil, Ἡλιος, qui voit tout, suivant l'*Illiade* et l'*Odyssée*, et aussi suivant Eschyle³. C'est au ciel que *Kukl-óps*, synonyme d'Hélios, fabrique pour Zeus le tonnerre, l'éclair et la foudre, ses doublets chez Hésiode, et qui, tous trois, comme le vrai *Kukl-óps* leur auteur, n'avaient, dit-on, qu'un œil au milieu du front⁴. Le *Kukl-óps* primitif est un géant dont l'œil seul, le soleil, est visible pour les humains. C'est un coureur merveilleux qui, ayant pendant le jour parcouru le ciel entier de l'est à l'ouest, revient la nuit sous terre à son point de départ⁵. Le nom de ce personnage divin est Varunas, Mitras dans la mythologie védique, Ahuramazda chez les Iraniens, Wuodan chez les Germains⁶.

Homère, conservant aux doublets du *Kukl-óps* primitif leur

1. *Théogonie*, vers 139-141.

2. Ἑλληνοκός δὲ τῶν Κύκλωπος ὀνομάζεσθαι ἀπὸ Κύκλωπος, υἱοῦ Οὐρανοῦ. Scholie sur le vers 139 de la *Théogonie*; fragment 176 d'Hellanicos, chez Charles et Théodore Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 69; cf. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. II, col. 1676.

3. Ἡέλιος ὃς πᾶντ' ἐφορᾷ, *Illiade*, III, 277; cf. XIV, 344, 345; *Odyssée*, VIII, 271; XI, 109; XII, 323; Τὸν πνύπτην κύκλον Ἡλίου κκλῶ, vers 91 du *Prométhée enchaîné* dans l'édition d'Eschyle donnée chez Didot par Ahrens, p. 3; cf. Roscher, *Ausführliches Lexicon*, t. I, col. 1997.

4. Μῶνως δ' ἠφθάλμῳ μέσσω ἐνέκειτο μετώπῳ (*Théogonie*, vers 143).

5. *Odyssée*, X, 191, 192.

6. Roscher, *Ausführliches Lexicon*, t. I, col. 1997.

œil rond et unique, augmente leur nombre, les fait descendre du ciel sur la terre, et mêlant la tradition mythologique avec le souvenir de la population qui a précédé les Indo-européens dans une grande partie de l'Europe, il nous raconte qu'ils habitent des cavernes, ne cultivent pas la terre ¹ et n'adorent pas Zeus, dieu suprême des Indo-européens ².

Au milieu d'eux, Polyphème est le Cyclope par excellence. Vingt fois dans l'*Odysée*, il est désigné par le seul mot *Kuklôps* ³. Il nous ramène à la mythologie.

C'était, suivant le poète, un monstre horrible ; il ressemblait, non à un homme qui mange du pain, mais au sommet boisé des hautes montagnes⁴. Il était d'une force inouïe ; il ferma l'entrée de sa caverne avec une pierre si grosse et si lourde que vingt-deux chariots à quatre roues n'auraient pu l'emporter⁵ ; il remuait cette énorme pierre aussi facilement que si c'eût été le couvercle d'un carquois ⁶. Pour se venger d'Ulysse qui s'échappait par mer, il lança au navire du guerrier fugitif le sommet d'une montagne ⁷. Son œil unique apparaît plusieurs fois dans l'*Odysée*. Ulysse le creva ⁸ et Polyphème devint aveugle ⁹.

Le savant *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, reproduit, tome I^{er}, seconde partie, p. 1695, une peinture étrusque où on voit la perche pointue d'Ulysse entrer dans l'œil rond qu'a Polyphème au milieu du front.

Cette planche a été reproduite d'après l'ouvrage français dans une importante publication allemande, l'*Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie* publié par M. W. H. Roscher, t. II, col 1685, 1686.

1. *Odysée*, IX, 106-114, 122-124, 399-400 ; suivant le poète, vers 109-111, 357, 358, la terre sans culture leur donne froment, orge et raisin ; c'est de l'imagination.

2. *Odysée*, IX, 275.

3. *Odysée*, I, 69 ; II, 19 ; IX, 296, 316, 319, 345, 347, 362, 364, 415, 428, 474, 475, 492, 502, 548 ; X, 200 ; XII, 209 ; XX, 19 ; XXIII, 212.

4. *Odysée*, IX, 190-192.

5. *Odysée*, IX, 340-344.

6. *Odysée*, IX, 313, 314.

7. *Odysée*, IX, 481, 482.

8. *Odysée*, I, 69 ; IX, 332, 333, 387, 388, 453, 503.

9. *Odysée*, IX, 416.

Le cyclope de l'épopée homérique reparait dans la plus vieille littérature de l'Irlande, à cette différence près que chez lui l'œil unique n'est pas au milieu du front, et que personne ne vient crever cet œil du cyclope irlandais.

Ce cyclope est le héros Cûchulainn, fils du dieu suprême Lug et de la sœur de Conchobar, roi d'Ulster. Quand il rencontrait un obstacle par trop supérieur aux forces humaines, chez lui nécessairement surélevées, puisque dans ses veines coulait le sang d'un dieu, la colère lui faisait faire des contorsions terribles qui le grandissaient, le transformant en un géant énorme ; son corps s'allongeait tellement qu'entre chacune de ses côtes et la côte voisine un guerrier eût pu mettre le pied ¹. Ce développement de son être physique était accompagné d'autres déformations que produisait un ensemble de contorsions, en irlandais *riastar*, il était *contorsionné*, si l'on me permet ce néologisme, par lequel on pourrait traduire l'irlandais *riastarda*. D'abord ses jambes tremblaient, tous ses membres tremblaient, tout tremblait chez lui depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête ; puis ses pieds et ses genoux passaient derrière lui, ses talons, ses mollets et ses jarrets venaient devant ², etc., etc.

Nous abrégeons, cependant il y a encore trois phénomènes qui méritent d'être signalés : Ses cheveux étaient avalés par sa tête, si l'on peut ainsi s'exprimer, en sorte que seulement quelques extrémités de poils noirs restaient apparentes ³ ; il faisait rentrer un de ses yeux dans sa tête si profondément qu'une grue n'aurait pu atteindre cet œil, il faisait sortir l'autre qui devenait aussi grand qu'un chaudron où cuirait une génisse ⁴. Il aurait donc été bien grand, mais on comparait

1. Rósiní iar súd, co taillfed fertraig feroclaig eter cach asna do. *Fled Bricreud*, c. 27 ; Lebor na hUídre, p. 103, col. 2, l. 6, 7 ; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 266, l. 2, 3 ; Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 38.

2. *Táin bó Cúalnge*, XVII, 3, édition Windisch, p. 368-369, lignes 2589-2596 ; cf. Lebor na hUídre, p. 79, col. 2, l. 22-30 ; traduction de Winifred Faraday, p. 89, 90.

3. *Fled Bricreud*, § 27, dans Lebor na hUídre, p. 103, col. 2, l. 1-5 ; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 265, l. 21-23 ; p. 266, l. 1 ; cf. Zimmer, dans *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. I, p. 76 ; Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 38.

4. *Serglige Conculaind*, § 5, dans Lebor na hUídre, p. 43, col. 2, l. 17-19 ; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 207, l. 1-3. — *Aided Guíll maic Carbada*,

aussi la circonférence de cet œil aux bords d'une coupe d'hydromel ¹. Il résulte de là que cet œil était rond comme celui des cyclopes grecs, notamment celui de Polyphème.

Un point sur lequel s'accordent les vieux récits épiques de l'Irlande relatifs à Cûchulainn, c'est que lorsqu'arrivaient pour le héros mythique irlandais les moments où se développait sa force surhumaine, il devenait borgne; ces moments étaient fréquents et de là cette conséquence que ses admirateurs le considéraient comme le guerrier borgne. Tandis que les femmes amoureuses de Conall Cernach imitaient Conall Cernach en se courbant comme lui; tandis que les femmes amoureuses de Cuscraid le Bègue bégayaient comme Cuscraid, les femmes qui aimaient Cûchulainn devenaient borgnes à force d'amour et pour ressembler à ce merveilleux personnage ². On ignore si, avant d'avoir été aveuglé par Ulysse, Polyphème aurait eu près des femmes le même succès.

Une fois transformé et rendu borgne par ses contorsions, Cûchulainn avait une force au moins égale à celle de Polyphème. Bricriu avait fait construire en bois une salle à manger qui pouvait contenir trois cents invités et qu'un étage surmontait. Cûchulainn, voulant donner à sa femme l'honneur d'y entrer la première avait soulevé une paroi de cette vaste salle, et en retombant, cette paroi, sans se séparer du reste de l'édifice, était entrée en terre à une profondeur de sept coudées. plus de trois mètres. Bricriu, du premier étage était tombé sur le fumier. Mis en demeure de redresser cette grande salle, Cûchulainn fit d'abord d'inutiles efforts, puis, recourant aux contorsions, et ayant acquis par elles une merveilleuse force, il réussit ³. Quand sur son char de guerre armé de faux et sur lequel Lug son père l'accompagnait, Cûchulainn fit trois fois le tour de l'armée de la reine Medb, tua cent cinquante

§ 10; Livre de Leinster, p. 108, col. 1, l. 41, 42; Whitley Stokes, dans *Revue celtique*, t. XIV, p. 404.

1. *Táin bó Cûalnge*, Lebor na hUidre, p. 59, col. 1, l. 39, édition d'O'Keeffe, p. 16, l. 394, 395; traduction de Winifred Faraday, p. 18, 19.

2. *Serglige Conculaind*, § 5, Lebor na hUidre, p. 43, col. 2, l. 12-16; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 206, l. 27-31.

3. *Fled Bricrend*, § 28; Lebor na hUidre, p. 103, col. 2, l. 9, 10; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 266, l. 5, 6; Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 38.

rois et un nombre énorme de guerriers inférieurs, il avait commencé par faire d'horribles contorsions et l'œil qu'il n'avait pas rentré dans sa tête était tombé sur sa joue ¹. Cet œil n'était donc pas au milieu du front comme celui de Polyphème; mais quoi qu'il en soit, Cûchulainn au moment de sa merveilleuse victoire était borgne comme l'adversaire malheureux d'Ulysse, et accomplissait des exploits qui peuvent sans contradiction possible supporter la comparaison avec les hauts faits du cyclope homérique.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. *Táin bó Cûalnge*, Lebor na hUidre, p. 79, col. 2, p. 80, col. 1, 2; traduction de Winifred Faraday, p. 89-93; Livre de Leinster, p. 77, col. 2, p. 78, col. 2; édition Windisch, p. 368-387.

HIBERNICA

(SUITE) ¹

4° CRIM, CREM, CREAMH, CNEAMH « AIL »

Dans son *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 98, M. Wh. Stokes pose comme forme originelle des mots irl. *crem*, gall. *craf* « ail » un préceltique **kremo-*, **kramo-*. De quelque façon qu'on explique d'ailleurs le mot brittonique (déjà *cram* en vieux-breton, cf. *ZCP*, I, 22), cette restitution est certainement inexacte puisque le génitif du mot irlandais est *crema* (*Ir. Text.*, III, 82; cf. K. Meyer, *Contributions*, I, 511) et qu'on a le nominatif sous la forme *crim* (*Ir. Text.*, II, 2, p. 128, v. 163; cf. K. Meyer, *ibid.*).

La comparaison des autres langues indo-européennes montre qu'il s'agit en réalité d'un primitif **kremus-*, c'est-à-dire d'un thème en *-us-*, espèce fort rare, dont ce serait en préceltique le seul exemple. Le mot grec correspondant est en effet *κρέμυς*, conservé par Hesychius, qui est devenu *κρέμμυς* dans la plupart des dialectes (v. J. Schmidt, *K. Z.*, XXXII, 346); *κρέμυς* remonte à un ancien **kremus-o-n*, dont on retrouve la sifflante en letto-slave dans les dérivés en *-yé- et en -ā- lit. *kermūsžė*, russe *čeremša*. Un passage analogue : *-*uso-*, *-usā-* s'est produit pour quelques autres thèmes en *-*us-* : cf. skr. *nābuṣ-* et *nābuśā-* « voisin », *pāruṣ-* et *pāruśā-* « nœud » ; gr. *θελφύς* f. (zd *gərəbuś-*) et *θελφύς* (v. h. a. *kilbur m.*) ; lat. *uetus* et lit. *vetuszas*, v. sl. *vetūxū* (cf. Meillet, *Immov. de la décl. lat.*, 19). Presque partout, on a tendu à éliminer les thèmes

1. Voir ci-dessus, p. 5 et suiv. Aux exemples de *dobidcim* cités p. 6, joindre *an-dumbidced* « quand il lançait » *MI.* 53 d 7.

en *-us-*, parfois en les confondant avec les thèmes en *-is-*, *-es-*, le plus souvent en les confondant avec les thèmes en *-o-* (cf. Brugmann, *Grdr.*, II, 2^e éd., I, p. 522 et 534). L'irlandais présente un procédé spécial d'élimination, qu'explique le jeu naturel des lois phonétiques. Le thème en *-us-* **kremus-* est devenu simple thème en *-u-*, d'où *crim*, gén. *crema* avec une alternance métaphonique.

En moyen-irlandais, l'*e* du génitif a passé au nominatif; d'où *crem*, auj. *creamb*; le même fait s'est produit dans les mots *grith*, « cri » gén. *gritha*, *lind* « masse liquide » gén. *lenda* et *rind* « pointe » gén. *renda*, devenus respectivement au cours de l'irlandais-moyen *greth*, *lend* et *rend*, auj. *greath*, *leann*, *reann*.

Outre *creamb*, gén. *creamba*, l'irlandais moderne dit aussi *cneamb*, gén. *cneamba* pour désigner l'ail.

Ce changement singulier est exactement l'inverse de celui qui se produit d'ordinaire. Les groupes *kn*, *tn* ont abouti en effet à *kr*, *tr* sur une grande partie du domaine celtique; c'est le cas en brittonique (v. *Annales de Bretagne*, XVI, p. 307, n. 3 et ajout. bret. *kreon* « toison », m. bret. *kneau*, corn. *cnén*, gall. *chnaif*, irl. *chnae*) et sporadiquement en gaélique (cf. irl. mod. *cnoc* « colline » prononcé *croc* en Connaught et en Ulster, d'après le dictionnaire du Rev. P. S. Dinneen). Mais le changement de *kr* en *kn* dans *creamb* : *cneamb* n'est pas isolé. Le mot *cruim* f. « ver » (Corm., p. 9; n. pl. *crumai*, Ml. 44 c 1) est *cnum* dans certains textes modernes (Windisch, *W'ib.*, s. v.). Comme les groupes initiaux *cn-* et *cr-* sont également répandus en irlandais moderne, il faut attribuer ces confusions à des différences dialectales (cf. Pedersen, *Aspirationen i Irsk*, p. 65, qui explique d'ailleurs le passage de *r* à *n* par l'intermédiaire d'un *r* nasalisé).

5° QUELQUES DÉRIVÉS DE LA RACINE **GER-* « CRIER »

Parmi les formations onomatopœitiques de l'indo-européen destinées à exprimer le « cri », l'une des mieux caractérisées est celle qui comprend une occlusive gutturale et une liquide dans des combinaisons très variées que résume le tableau suivant :

| | | | | | | |
|----------------------|---|------------|---|------------|---|--|
| <i>k</i> | } | <i>e</i> | } | <i>l/r</i> | } | subsidiairement une consonne quelconque comme élargissement. |
| <i>k^w</i> | } | <i>ā</i> | } | <i>ei</i> | | |
| <i>g</i> | } | <i>ē</i> | } | <i>eu</i> | | |
| <i>g^w</i> | } | <i>l/r</i> | } | <i>ā</i> | | |
| <i>gh</i> | } | | } | <i>ē</i> | | |

Pour le cas où la consonne initiale est *g* et la liquide *r*, les combinaisons suivantes sont attestées (cf. P. Persson, *Studien z. Lebre von der Wurzelweiterung und Wurzelvariation*, p. 194 et suiv. ; Zupitza, *German. Guttur.*, 78, 123 et suiv., 149 et suiv. ; Hirt, *BB.*, XXIV, 257 et *Ablaut*, 78 et suiv. ; Grammont, *Onomatopées et mots expressifs*, dans *Rev. des Langues romanes*, 1901, p. 117 et suiv.) :

**gerd-* : gr. γέρονος.

**ger-* : v. h. a. *kerran* « crier » ; lit. *gurti* (de **gr-*). Avec redoublement et dissimilation de *r* en *n* : lat. *gingrīre*, *gingrīna* (Solmsen, *K. Z.*, XXXIV, 20), gr. γέγγρος, γέγγρα, γέγγραξ.

**gār-* : gr. γάρυξ (ion.-att. γῆρυξ).

**gār-s-* : gr. γαρρωμέθω λαιδερωμέθω, lat. *garrīre*, norv. *karra* (Bugge, *B. B.*, III, 104).

**grei-d-* : m. h. a. *krīzen*, et avec un suffixe *-sk-*, *krīschen*, all. mod. *kreischen*.

**greu-* : lat. *grūs*, *gruere*, gr. γρῦ.

**greu-d-* : gr. γρῦζω ; avec nasalisation, lat. *grundīre*.

**grē*, **grē-v-* : v. h. a. *krāen*, ags. *crāwan*, all. mod. *krāben*.

**grō-* : vsl. *grajati* « crier », lit. *grōti* « id. » (qui attestent d'ailleurs une gutturale vélaire ancienne).

**grā-k-* : à l'état réduit dans lat. *grāc-ulus*, v. h. a. *chragil*, etc.

Les langues celtiques ont conservé un certain nombre de mots issus de formations semblables. A γέρονος se rattachent le gaulois *-garanus*, le breton-gallois *garan* « grue » ; de la racine **gār-* sort l'irlandais *gáir*, gall. *gawr* « cri », et de la racine **gar-s-* l'irlandais *gairm*, gall. *garm* « id. » (de **garsmen-*, Wh. Stokes, *U. S.*, 106). M. Wh. Stokes a de même

reconnu dans l'irlandais *gran-berla* .i. berla fiachda « langue de corbeau » un élément *gran-* (soit *grav-*) analogue à la racine de l'ags. *cráwan* (ci-dessus).

A ces mots, signalés depuis longtemps déjà, il faut joindre :

1° d'une racine **grei-*, le substantif irlandais *grith* « cri » gén. *gretha*, qui remonte à **gri-tu-*. On lit *grith* à l'acc. sg. dans *ro lásat grith* « ils lancèrent un cri » *Togail Bruidne Dá Derga*, § 55, *fochartatar greth* « même sens » *ibid.*, §§ 109 et 110, *corvalsat grith mór* « de sorte qu'ils poussèrent un grand cri » *Ir. Text.*, I, p. 105, l. 14. Le *Félire Oenguso* fournit le gén. sg. *gretha* (29 juin), le nom. pl. *grethae* (25 janv.) et le gén. pl. *gretha* (Prol., 154); et le *Saltair na Rann* le dat. pl. *grethaib* (v. 7620); l'acc. pl. est *gretha* (*cuirit gretha* « ils font des bruits », *Táin bó Cnailnge*, l. 5511). En composition, on a : *armgrith* « bruit d'armes » L.U. 77 b 37, *Táin bó Cnailnge*, l. 692, 2415, 5004 (*armchrieth* dans les *Latin Lives*, éd. Hogan); *nuallgrith* « bruit criard », *Táin*, l. 3311 et 5076; *glor-grith* « bruit éclatant », *ibid.*, l. 3906. En irlandais moderne, le mot *grith* est devenu *greth* écrit *greath* (i. *gáir* O'Clery, *Rev. celt.*, V, 6; cf. Four Masters, II, 596), comme on l'a dit ci-dessus, p. 138. Le dérivé *grithgud* est attesté dans l'*Acalamb na Senórach*, l. 6734.

Le correspondant gallois de l'irlandais *grith* est régulièrement *gryd*.

2° D'une racine **grei-d* avec infixation d'une nasale, l'infinitif *grinnigud* dans *grinniguth na saiget* « le grincement des flèches » *Tog. Trói* 869 (*Ir. Text.*, II, 1, 29).

3° D'une racine **gre-k-* ou **grei-k-* (**gri-k-*), le substantif *grech* « cri » (de **greko-* ou **griko-*), auj. *greach* O'R., dont on lit le pluriel *grecha* L. Br. 140 b 51 (écrit *grécha*); de ce substantif a été tiré un verbe *grechain* « je crie », Windisch, *Wtb.*, p. 602, attesté par exemple dans *nosgrechat* L. U. 109 a 15 ou dans le prétérit *grechais* (écrit *gréchais*), *Táin bó Cnailnge*, l. 3893, 3900, 3918.

4° D'une racine **gren-* le substantif redoublé **ge-gru-na* d'où *gingran* gl. anser Sg. 64 b 1, plus tard *gigrand* « anser bernicula » Corm. tr., p. 88, et O'Mulconry's Gloss. 655

(*A.C.L.* I, 265) gén. pl. *gigrand* Lib. Hymn. Amra, 63 (cf. *latrand* du latin *latrôn-*); le glossaire d'O'Clery contient *gioghrann .i. cadhan* « oie sauvage » *Rev. celt.*, V, 3. M. Wh. Stokes (*Urk. Spr.*, p. 109) pose à tort le primitif sous la forme **geguranná*. De toute façon, la syllabe finale du correspondant gallois *gwyrain* fait difficulté.

6° RĒ « ESPACE DE TEMPS ».

On a rattaché depuis longtemps le mot irlandais *rôe rôi* (dissyll.) « espace découvert, étendue de terrain » au latin *rūs*, zend *ravah-*, en supposant un thème **reuos-* ou **rouos-* conservé en latin dans *rūs* (cf. Solmsen, *Studien*, p. 60; Walde, *Lat. Etym. Wtb.*, p. 535) et auquel l'irlandais aurait simplement ajouté un suffixe *-yā-*, soit **reves-yā-* ou **roves-yā-* d'où *rôe* (cf. J. Strachan, *Trans. of the Philol. Soc.*, 1891-1894, p. 290; Wh. Stokes, *Urkelt. Sprachsch.*, 235).

La racine de ce mot, avec d'autres suffixes, a fourni au slave le mot v. sl. *ravīnū* « uni » et au germanique la série des mots got. *rīms*, v. isl. *rīum*, v. h. a. *rīm* qui désignent l'espace. Elle existe encore en irlandais dans le mot *ré* (monosyll.) « espace (notamment de temps) », que V. Henry, *Lex. Etym. du bret. mod.*, p. 232, a tort de regarder comme un simple doublet de *rôe*.

Le mot *ré* est assez bien attesté en vieil-irlandais (Ascoli, exciij) : nom. sg. *ind ré* Ml. 133 b 7; gén. sg. *ree* Tur. 71; dat. sg. *ré* Wb. 23 d 30; nom. pl. *na rree* B. Cr. 18 c 3, *inna réi* A. Cr. 2 d 1; dat. pl. *réib* Wb. 22 a 8; acc. pl. *rei* Ml. 90 d 14; et il figure dans plusieurs textes de l'irlandais-moyen : *Táin bó Cuailnge*, éd. Windisch, p. 213 (gén. sg. *na ree*); *Passions and Homilies*, p. 846; *Acallamb na Senórach*, l. 1314, où toutefois M. Wh. Stokes, p. 371, propose de corriger *ré* en *rôe*; glossaires d'O'Clery (*ré .i. aimsior*, *Rev. celt.*, V, 37) et d'O'Mulconry, 619 et 835 (*A. C. L.*, I, 263 et 273). L'adjectif dérivé *reach* « spatiosus » se lit Ml. 50 a 15.

Le mot *ré* est féminin (malgré Windisch), comme le prouve la forme de l'article dans les exemples précités. Il remonte donc à **revyā-* et semble attester l'existence d'une racine **rev-*

dont l'irlandais aurait tiré à la fois un thème en *-es-* (plus tard allongé en *-yā-*) et un thème en *-yā-*. La forme **revyā* est devenue *ree* (cf. *cnæ* « toison » de **knavyā*, *Urk. Spr.*, 95), qui s'est contracté en *ré*; mais au gén. sg., écrit *rebe* Wb. 4 c 11, il y a deux syllabes.

Cette racine **rev-* n'est peut-être qu'une simple déformation de la racine **vr-* : **ver-* (cf. Meillet, *M. S. L.*, XII, 223 et suiv.); mais on pourrait aussi l'identifier à la racine **rev-* « courir » (P. Persson, *Studien z. Lebre von der Wurzelweiterung und Wurzelvariation*, p. 122), en comparant les nombreuses métaphores tirées de la course et appliquées au temps qui s'écoule ou à l'espace qui s'étend : français *cours*, allem. *Zeitlauf* (m. h. a. *louft*), gr. homérique *περιετλήσεμένω* ou *περιπλήσεμένω* ἐπιχωρεῶν de la même racine que le sanskrit *carati* « il se meut »; etc.

7° BLESC « FEMME DE MAUVAISE VIE ».

Le glossaire de Lecan publié par M. Whitley Stokes, *Arch. f. Celt. Lexic.*, I, 50 et ss., contient un mot *blesc*. i. merdrech « courtisane » dont M. Kuno Meyer (*Contributions*, I, 228) fournit le génitif *blesce*. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'hypothèse première de M. Wh. Stokes qui rattachait à ce mot le nom propre d'homme *Blésc*, puisqu'elle n'a pas été reprise par son auteur dans la nouvelle édition du *Félire Oenguso*, 1905, p. 403.

Le mot féminin *blesc* doit être apparenté au thème **bledo-* **bledi-* qui a fourni au brittonique le nom du « loup » (gall. *blaidd*, bret. *bleiz*, v. gall. *bled*, cf. Wh. Stokes, *Urk. Spr.*, 188), d'où semble dérivé le nom propre gaulois *Bledinnus* (Holder, *Altcelt. Sprachsch.*, I, col. 451) et qui apparaît en irlandais même sous la forme *bled* pour désigner une bête sauvage (Sg. 15 b 10, n. pl. *bleda* i. aige alta, gloss. ad. Fél. Oeng., 7 avril). Il y a ainsi dans le mot *blesc* un souvenir ou une analogie du latin *lupa* « femme de mauvaise vie ». D'autres langues présentent la même dérivation de sens; par exemple le v. islandais où *grey-baka* signifie à la fois « Hündin » et « Dirne », et surtout le breton, où *gast* a les deux mêmes significations.

Au point de vue de la formation, *blesc* doit remonter à **bled-skā* (cf. **trudsko-* devenu > **trusco-*, *Urk. Spr.*, p. 139). Le suffixe *-sko-* (*-skā-*) est des plus répandus en celtique. Il a fourni à l'irlandais un bon nombre de substantifs dérivés : *basc* « collier », *blosc* « tumulte », *flesc* « baguette », *iasc* « poisson », *nasc* « anneau », *rosc* « œil », *rūsc* « écorce », *seisc* « jonc », *tāsc* « bruit », *toisc* « désir », *tresc* « déjection », etc. et avec l'aide d'autres suffixes : *descad* « levain », *gesca* « rameau », *luascad* « mouvement », *miscais* « haine », *usce* « eau » etc. (cf. *Z. E.*, 812 et s.). Parfois, ce suffixe a nettement le sens péjoratif : *riasc* « marécage » (*Corm. Tr.*, p. 147) à côté de *rián* « mer » (de **rēno-*), et cela explique qu'il serve à former une série d'adjectifs désignant des défauts : *brisc* « fragile », *lasc* « lent, mou », *lesc* « paresseux », *losc* « infirme », *mesc* « ivre », *sesc* « sec, stérile », *terc* (de **tersc*) « rare », *trosc* « lépreux » (cf. gall. *bloesg* « bègue » etc. et pour l'emploi du suffixe en germanique Brugmann, *Grdr.*, II, 2^e éd., I, p. 479).

Le breton *gast* (gall. *gast*, pl. *geist*) pourrait sortir d'une façon analogue du thème **kan-* « chien » (cf. lat. *cānis*, irl. *cana*, gall. *canaw*, auj. *cenaw*, etc., *Urk. Spr.*, p. 92); soit **kan-skā* « chienne » devenu **kast* par une dissimilation due à la gutturale initiale et *gast* sous l'influence du genre féminin du mot.

J. VENDRYES.

LE SUFFIXE GALLOIS *-EDIC*

Dans la *Grammatica celtica*, 2^e édition, p. 532, les participes passés passifs gallois terminés en *-etic*, comme *tinetic* « *tincta* » dans les textes les plus anciens, plus tard en *-edic*, comme *brivedic*, « *vulneratus* », sont rapprochés des adjectifs latins en *-icius*, dérivés de participes passés passifs comme *dediticius*, de *deditus*, *surrepticius* de *surreptus*. On peut à ce sujet faire trois observations :

1^o La langue latine a eu comme le gallois des adjectifs dérivés des participes passés au moyen du suffixe *-ico-*, tels sont *donaticus* de *donatus*, *empticus* d'*empticus*, *multaticus* de *multatus*, *volaticus* de *volatus*, *venaticus* de *venatus*¹.

2^o La langue grecque connaît cette formation : ἀγαπητικός « affectueux » d'ἀγαπητός « aimable », ἐπιχεινικός « qui loue volontiers », d'ἐπιχεινός « louable », ληπτικός « qui prend volontiers » de ληπτός « qu'on peut saisir », πεπτικός « apte à se digérer » de πεπτός « cuit », ἀκουστικός « qui écoute volontiers » d'ἀκουστός « qu'on peut entendre », πλεκτικός « propre à s'entrelacer » de πλεκτός « tressé » « entrelacé », ἀγανακτικός « irritable » d'ἀγανακτητός « irritant »².

3^o On trouve aussi cette formation en breton : *bividik* « vivace », dérivé de *bevet*, participe passé de *beva* vivre ; *ginidik* « natif » dérivé de *ganet*, né participe passé de *genel*, « naître, engendrer ».

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Otto Gradenwitz, *Laterculi vocum latinarum*, p. 476-478.

2. Cf. Adolphe Regnier, *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, p. 218. Suivant Bopp, *Grammaire comparée*, traduction de M. Bréal, t. IV, p. 117, note 3, le suffixe *τικός* s'explique par des noms abstraits en *τι*. Mais les substantifs abstraits ἀγάπητις, ἐπιχεινις, etc. n'existent pas ; on a ἐπιχεινεις, πλεξις, ἀγανακτησις etc. ; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2^e édition, p. 662 ; t. II, p. 245, 246.

ENLÈVEMENT DU TAUREAU DIVIN

ET

DES VACHES DE COOLEY

CHAPITRE I^{er}

DIALOGUE DE L'OREILLER

Une fois il arriva qu'Ailill et Medb ¹ [roi et reine de Connaught], après s'être couchés dans leur lit royal au château de Cruachan en Connaught eurent un entretien sur l'oreiller.

« Vraiment, ô femme » dit Ailill, « la femme a du mérite quand son mari en a. »

« Oui, ta femme a du mérite », répondit Medb ; « pourquoi penses-tu cela ? »

« La raison pour laquelle je le pense », répondit Ailill, « c'est qu'aujourd'hui tu vaux mieux que lorsque je t'ai épousée. »

« J'avais de la valeur avant toi », répartit Medb.

« De cette valeur », répondit Ailill, « nous n'avons pas entendu parler. Femme tu vivais sur bien de femme, et, venant de la province la plus voisine, les ennemis pratiquaient sans cesse chez toi vol, pillage, brigandage. »

« Rien de pareil ne s'est produit », répliqua Medb. « Mon père était le roi suprême d'Irlande Eochaid Feidlech ², fils de Find, petit-fils de Findoman, arrière-petit-fils de Findèn,

1. On prononce Mève.

2. Suivant les Annales des quatre Maîtres, t. I, p. 86, 88, Eochaid Feidlech aurait régné de l'an 142 à l'an 131 avant J.-C. Cf. Livre de Leinster, p. 23, col. 1, l. 36.

descendant au quatrième degré de Findguin, au cinquième de Rogen le Rouge, au sixième de Rigên, au septième de Blathacht, au huitième de Beothacht, au neuvième d'Enna Agnech¹, au dixième d'Oengus Turbech². Eochaid Feidlech eut six filles : Derbriu, Ethne, Ele, Clothru, Mugain, Medb. Je fus la plus noble, la plus distinguée, je fus supérieure aux autres en bienfaisance et en libéralité. Je l'emportai dans les batailles, dans les combats et à la lutte. J'avais quinze cents guerriers de race royale venus des autres provinces d'Irlande, autant de guerriers nés dans ma province et ces derniers étaient accompagnés d'un nombre de soldats qui pour chacun allait ainsi décroissant, dix, huit, sept, six, cinq, trois, deux, un. Ils formaient » ajouta Medb, « ma garde habituelle. Voilà pour quoi mon père me donna une des cinq grandes provinces d'Irlande³, la province de Cruachan, en sorte qu'on m'appelle Medb de Cruachan. On vint me demander en mariage de la part du roi de Leinster Find fils de Ross le Rouge, et de celle du roi de Tara⁴ Cairpre le Grand-Guerrier, fils de Ross le Rouge ; on vint de la part du roi d'Ulster Conchobar, fils de Fachtna Fathach⁵, on vint de la part d'Eochaid le Petit. Et moi, je ne me rendis pas à ces invitations, car c'est moi qui demandai un prix d'achat⁶ qu'avant moi aucune femme

1. Enna Aighneach suivant les Annales des quatre Maitres, t. I, p. 82, aurait été roi suprême d'Irlande de l'an 312 à l'an 293 avant J.-C. ; cf. Livre de Leinster, p. 22, col. 2, l. 43.

2. Les Annales des quatre Maitres, t. I, p. 84, le font régner, comme roi suprême d'Irlande, de 384 à 326 pendant cinquante-huit ans ; cf. Livre de Leinster, p. 22, col. 2, l. 39. De l'avènement de Oengus Turbech aussi appelé Tuirmheach à l'avènement d'Eochaid Feidlech on compterait 242 ans soit 24 ans environ pour chaque génération.

3. Ces provinces étaient 1° Ulster, 2° Connaught, 3° Munster méridional ou Desmond, dit aussi Munster occidental, 4° Munster septentrional ou Tomond, 5° Leinster. Voir *Serglige Conculainn*, § 22, chez Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 212 ; cf. *Cours de littérature celtique*, t. V, p. 187, où est reproduite la doctrine d'O'Curry, *On the Manners*, t. II, p. 199 ; cf. p. 97 ; t. III, p. 75, 79.

4. C'est-à-dire roi suprême d'Irlande.

5. En réalité mari de Ness, femme qui avait eu Conchobar d'une union passagère avec le druide Cathba.

6. Le prix d'achat, *coibche*, était ordinairement donné par le futur gendre au père de la fiancée ; ici c'est la femme qui le reçoit. Medb, devenue reine, était émancipée.

ne demanda à un homme d'Irlande ; je demandai un homme 1° sans avarice, 2° sans jalousie, 3° sans peur¹. S'il y avait de l'avarice chez l'homme à qui j'appartiendrais, il ne serait pas à propos que nous vivions ensemble. Ma bonté, ma générosité, ma libéralité² y feraient obstacle. On se moquerait de mon mari, si je lui étais supérieure en libéralité ; on ne se moquerait pas si nous avions égale bonté, la même bonté tous deux. Si mon mari était peureux, il ne serait pas à propos que nous vivions ensemble, car je livrerais combats et batailles, je ferais des exploits³, et cela moi seule ; on se moquerait de mon mari, on dirait : il y a chez sa femme plus de vie que chez lui ; on ne se moquerait pas si nous avions égale vivacité, si nous étions aussi vifs l'un que l'autre. Si l'homme à qui j'appartiendrais était jaloux, ce serait inconvenant aussi, car avant de me marier je ne fus jamais sans un amant caché dans l'ombre d'un amant en titre⁴. Alors je trouvai l'homme que je désirais, c'était toi, Ailill, fils de Ross le Rouge de Leinster : tu n'étais point avare, tu n'étais point jaloux, tu n'étais point paresseux. Je fis avec toi contrat de mariage et je te donnai le plus beau prix d'achat qu'une femme puisse recevoir⁵, c'est-à-dire des vêtements de quoi habiller douze hommes, un char qui valait sept femmes esclaves, une feuille d'or rouge aussi large que ton visage, un morceau d'*electrum*⁶ aussi lourd que ton avant-bras gauche. Qu'un individu quelconque te fasse un affront qui te décourage ou même te rende fou, tu n'obtiendras pas dommages intérêts et prix de ton honneur sans que je reçoive autant que toi, car tu es homme sur bien de femme⁷. »

« Je ne le suis pas », répondit Ailill, « j'ai deux frères, l'un

1. C'est une triade, comme plus haut vol, pillage, brigandage.

2. Triade.

3. Sur le service de guerre dû par les femmes en Irlande voir les textes réunis dans le volume intitulé *La famille celtique*, p. 81-83.

4. Sur les mœurs des Irlandais payens, voir *La famille celtique*, p. 50, 51 ; comparez ce que Dion Cassius, l. LXXVI, c. 26, dit de la femme du Calédonien Argentocoxos.

5. *Coibche* c'est le nom du prix d'achat payé ordinairement par le mari. Medb prétend que c'est elle qui, dans le ménage, a la puissance maritale.

6. Peut-être de laiton.

7. *Tincur mnd, ban-tincur*, cf. *La famille celtique*, p. 163-166.

règne à Tara, l'autre règne en Leinster, c'est-à-dire que Find est roi de Leinster et Carpré roi de Tara ¹. Je leur abandonnai ces royaumes à cause de leur droit d'aînesse. Ils ne m'étaient pas supérieurs en bienfaisance ni en libéralité. Je n'avais pas entendu dire qu'aucune des cinq grandes provinces d'Irlande pût être propriété de femme. Pour la première fois je l'entends dire de cette province-ci et d'elle seule. Je vins donc ici et je saisis la royauté, cela du droit que je tenais de ma mère. En effet Mata de Muirese, ma mère, était fille de Maga [roi de Connaught]. Et pouvais-je trouver reine meilleure que toi ? puisque tu es fille du roi suprême d'Irlande. »

« Par conséquent », répliqua Medb, « ma fortune est plus importante que la tienne. »

« Étrange prétention » répondit Ailill. « Il n'est personne qui ait plus de choses précieuses, de trésors et de richesses ² que moi. Je le sais bien. »

CHAPITRE II

CAUSE DE L'ENLÈVEMENT.

[Ailill et Medb font chacun faire l'inventaire de leur fortune.
Conséquence de ce double inventaire].

1. On leur présenta d'abord les articles dont la valeur était la moindre. Ce fut ainsi que l'on commença la comparaison des deux fortunes : on leur apporta leurs petits seaux, leurs grands seaux et leurs pots de fer ; leurs cruches, leurs cuves et leurs pots à anses ³.

Les deux lots étaient égaux ⁴.

On leur apporta ensuite leurs bagues pour petits doigts, leurs bracelets, leurs bagues pour pouces, leurs bijoux d'or, leurs vêtements tant pourpres que bleus, noirs et verts, tant

1. C'est-à-dire roi suprême d'Irlande. Sur ce Cairpre, surnommé Nia Fer, voir O'Curry, *Manuscript Materials*, p. 483, note 35 ; p. 507, note 81.

2. Triade.

3. Deux Triades.

4. Cf. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials*, p. 34.

jaunes que multicolores et gris, tant bruns que tachetés et mouchetés.

Le roi et la reine en avaient chacun autant ¹.

On amena des champs, des pâturages et des plaines ² leurs nombreux troupeaux de moutons, on compta et recompta ces bêtes et on constata dans les deux lots égalité de poids, de taille et de nombre ³. Il y avait cependant parmi les têtes de bétail appartenant à Medb un bélier remarquable qui valait une femme esclave, mais dans le troupeau d'Ailill il se trouvait un bélier équivalent.

On amena des pâturages et des parcs leurs chevaux de travail, leurs attelages, leurs troupeaux d'étalons, de juments et de poulins ⁴. Dans un troupeau de chevaux appartenant à Medb on trouva un animal remarquable qu'on estima une femme esclave, or Ailill avait une bête équivalente.

On amena, des bois, des vallées et de leurs pentes, des endroits cachés, leurs nombreux troupeaux de cochons; on les compta un à un; Medb avait un porc mâle remarquable, Ailill un aussi.

Alors on fit venir des bois et des déserts de la province leurs troupeaux de vaches de toute espèce, de toute catégorie. On compta et recompta ces bêtes; elles étaient de même poids, de même grandeur, de même nombre dans les deux lots, sauf une exception: parmi les vaches d'Ailill on trouva un taureau remarquable; c'était un veau d'une vache de Medb; il s'appelait le Blanc Cornu, *Findbennach*; ne considérant pas qu'il fût honorable pour lui d'appartenir à une femme, il était allé dans le troupeau des vaches du roi.

2. Il sembla à Medb que ses propriétés seraient sans valeur aucune tant qu'elle n'aurait pas un taureau équivalent. Elle fit venir le courrier Mac Roth, et lui demanda si à sa connaissance il y avait dans une localité quelconque des cinq grandes provinces d'Irlande un taureau semblable à celui d'Ailill.

1. Cf. O'Curry, *ibid.*

2. Triade.

3. Triade.

4. Deux triades. Nous avons assez souvent signalé ce procédé de rédaction pour ne pas insister davantage.

« Je sais », dit Mac Roth, « un endroit où se trouve le meilleur taureau possible, un taureau meilleur que celui du roi. C'est dans la province d'Ulster au canton de Cooley, chez Daré ¹, fils de Fiachna. Son nom est le Brun de Cooley, *Donn Cíalnge* ². »

« Va le chercher, Mac Roth », dit Medb, « et demande à Daré de me le prêter pour un an. A la fin de l'année je lui donnerai en retour cinquante génisses et je lui rendrai le Brun de Cooley. Puis fais-lui une autre proposition, Mac Roth. Si ses voisins, les habitants du même pays, prennent mal la cession par lui d'un animal de si grande valeur que le Brun de Cooley, qu'il vienne lui-même avec son taureau ; je lui donnerai en bonnes terres de Mag Aï autant de terrain qu'il en possède à Cooley ; j'y joindrai un char, valant vingt et une femmes esclaves, et je le ferai coucher avec moi ³. »

3. Ensuite les courriers allèrent chez Daré fils de Fiachna. Les courriers, disons-nous, car Mac Roth et ses compagnons formaient une troupe de neuf hommes. Dans la maison de Daré on souhaita la bienvenue à Mac Roth. On ne pouvait faire autrement, car Daré était chef de la mission. Daré demanda à Mac Roth quelle était la cause de son voyage, quel but il avait. Mac Roth dit pourquoi il venait ; il raconta la querelle d'Ailill et de Medb. « Je suis arrivé », ajouta-t-il, « pour demander le prêt du Brun de Cooley afin de le mettre en face du Blanc Cornu ; tu recevras en retour cinquante génisses et le Brun de Cooley te sera restitué. Voici une autre proposition : tu viendras toi-même avec ton taureau et tu auras en bonnes terres de la plaine d'Aï l'équivalent de ta propriété, plus un char valant vingt et une femmes esclaves, et en outre Medb te recevra dans son lit. »

Cette proposition fut agréable à Daré ; il s'agita tellement que les coutures de son lit de plumes se rompirent sous lui : « J'en donne ma parole », dit-il ; « peu importe la façon

1. Daré plus anciennement *Darios* est un nom gaulois qui forme le premier terme du nom de *Dario-ritum* aujourd'hui probablement Vannes. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1241.

2. Mieux *Cíalngi*.

3. Ailill n'était pas jaloux.

dont les habitants d'Ulster prendront mon acceptation : le précieux animal sera mené chez Ailill et Medb, le Brun de Cooley ira en Connaught. » Mac Roth fut content de la réponse du fils de Fiachna.

4. Puis les gens de Daré prirent soin de Mac Roth et de ses compagnons. Ils mirent sous eux de la paille et des joncs frais. Ils leur apportèrent de la bonne nourriture et leur donnèrent un festin qui les enivra complètement. Il arriva que deux courriers se mirent à causer. « Vraiment », dit l'un d'eux, « il est bon l'homme dans la maison de qui nous sommes. » — « C'est vrai », répondit l'autre. — « Y a-t-il », reprit le premier, « y a-t-il en Ulster homme meilleur que lui ? — « Oui », dit le second courrier, « c'est Conchobar auquel Daré appartient, et, quand même tous les hommes d'Ulster se réuniraient autour de Conchobar, aucun d'eux n'aurait à rougir de son roi. Daré est bien bon. Prendre de force le Brun de Cooley et le mener hors de la province d'Ulster serait une œuvre qui exigerait le concours de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande, et Daré donne cet animal à nous qui ne sommes que neuf courriers. »

Alors le troisième courrier se mêla à la conversation. « Que dites-vous ? » demanda-t-il. Le premier courrier répéta : « Il est bon l'homme dans la maison de qui nous sommes. » — « Oui, il est bon », reprit le second courrier. — « Y a-t-il même parmi les habitants d'Ulster », dit le premier courrier, « quelqu'un de meilleur que lui ? » — « Oui certes, » répondit le second courrier, « c'est Conchobar auquel Daré appartient, et quand même tous les hommes d'Ulster se réuniraient autour de Conchobar, aucun d'eux n'aurait à rougir de son roi. Mais Daré a une grande bonté. Prendre de force le Brun de Cooley serait une œuvre qui exigerait le concours de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande. »

Le troisième courrier s'écria : « La bouche d'où ces paroles sont sorties mériterait de vomir du sang et d'en vomir encore. Si Daré n'avait pas donné son taureau de bon gré, on le lui aurait pris de force. »

5. En ce moment arriva dans la maison occupée par les courriers le maître d'hôtel de Daré, fils de Fiachna ; avec lui

entrèrent l'échanson et le domestique qui apportait à manger. Le maître d'hôtel entendit ce qu'on disait, la colère s'empara de lui ; il donna aux courriers la nourriture et la bière, mais il n'ouvrit pas la bouche ; il ne leur dit pas : Mangez et buvez : il ne leur dit pas : Ne mangez ni ne buvez. Il alla dans la maison où était Daré, fils de Fiachna et il lui demanda : « Est-ce toi qui as donné aux courriers le célèbre trésor qu'est le Brun de Cooley ? » — « Oui, c'est moi », répondit Daré. — « Eh bien », répliqua le maître d'hôtel, « si ce que disent les courriers est vrai, tu n'es pas roi du canton où ce don a été fait. Suivant eux, si tu ne donnes pas ce taureau de bon gré, tu le donneras de force, tu y seras contraint par l'armée d'Ailill et de Medb et par la grande science guerrière de Fergus, fils de Roech. » — « Je le jure », répliqua Daré, « je le jure par les dieux que j'adore, ils ne l'emmenèrent pas de force, ils ne l'emmenèrent pas de bon gré. »

6. Chacun jusqu'au matin resta dans sa maison. Les courriers se levèrent le matin de bonne heure, et allèrent à la maison où était Daré. « Dis-nous », demandèrent-ils à Daré, « dis nous, ô noble seigneur, où se trouve le Brun de Cooley ; nous irons le chercher. » — « Non certes », répondit Daré, « s'il était dans mes habitudes de trahir les courriers, les voyageurs, les gens qui suivent les routes, aucun de vous ne s'en irait en vie. » — « Pourquoi ? » demanda Mac Roth. — « J'ai grande raison », répondit Daré ; « vous avez dit que si je ne donnais pas le taureau de bon gré, je le céderais de force grâce à l'armée d'Ailill et de Medb et à la grande science guerrière de Fergus. » — Mais », répliqua Mac Roth, « peu importe ce que ta bière et ton repas ont fait dire aux courriers. Ces paroles ne méritent aucune attention, et tu ne peux à ce sujet adresser des reproches ni au roi Ailill ni à la reine Medb. » — « En dépit de nos conventions, ô Mac Roth », répartit Daré, « je ne donnerai pas mon taureau ; non j'en ne le donnerai pas du tout. »

7. Les courriers s'en retournèrent et ils arrivèrent au château de Cruachan en Connaught. Medb leur demanda quelles nouvelles ils apportaient. Mac Roth répondit qu'en fait de nou-

velles il n'amenait pas le taureau de Daré. — « Pourquoi ? » demanda Medb. Mac Roth raconta comment les choses s'étaient passées. — « Il sera », dit Medb, « plus facile d'arranger cela que de polir les nœuds d'une corde. On sait que le taureau ne sera pas donné de bon gré ; on l'emmenera de force, il faudra bien que Daré l'abandonne. »

CHAPITRE III

APPEL DES GUERRIERS DE CONNAUGHT À CRUACHAN AĪ.

1. Les envoyés de Medb allèrent inviter à venir à Cruachan les sept Mané avec leurs sept fois trois mille guerriers, savoir : Mané surnommé Pareil à mère, Mané surnommé Pareil à père, Mané surnommé Qu'il les prenne tous, Mané dit Petite Piété filiale, Mané dit Grande Piété filiale, Mané dit Le plus grand parleur. D'autres envoyés allèrent trouver les fils de Maga, c'est-à-dire : Cêt ou Premier, fils de Maga ; Anluan ou Brillante lumière, fils de Maga ; Maccorb ou Enfant de chariot, fils de Maga ; Bascell ou Maison de mort, fils de Maga ; Ên ou Oiseau, fils de Maga ; Dôche ou Rapide activité, fils de Maga ; Scandal ou Insulte, fils de Maga. Ces guerriers vinrent et avec chacun d'eux trois mille hommes armés. D'autres envoyés d'Ailill et de Medb allèrent trouver Cormac à l'intelligent exil, fils de Conchobar, et Fergus fils de Roech¹. Leur troupe fut de trois mille hommes.

2. La première troupe qui arriva portait les cheveux courts, des manteaux verts aux broches d'argent ; chaque homme avait sur la peau une chemise à fils d'or avec entrelacs d'or rouge. Les poignées de leurs épées étaient blanches aux gardes

1. Avec Dubthach ils avaient été caution de la promesse faite par le roi Conchobar que les fils d'Usnech auraient la vie sauve (Longes mac n-Usnig, 13 ; Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 75, l. 10-12). Après le meurtre des fils d'Usnech ils entreprirent une guerre contre le roi Conchobar (*ibid.*, c. 16, p. 76), puis ils allèrent en Connaught chez Ailill et Medb (*ibid.*, c. 16, p. 77). Voyez R. Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 16, 17. Leahy, *Heroic Romances*, t. I, p. 97, 98.

d'argent. « Cormac est-il là ? » demandèrent les assistants. — « Non certes », répondit Medb.

La deuxième troupe avait les cheveux fraîchement coupés. Chaque guerrier était enveloppé dans un manteau bleu foncé et portait sur la peau une chemise très blanche. Les poignées de leurs épées étaient d'or et rondes avec gardes d'argent. « Cormac est-il là ? » demandèrent les assistants. — « Non certes », répondit Medb.

La troisième et dernière troupe avait la chevelure courte d'un joli blond, couleur d'or et largement étalée sur la tête, de beaux manteaux pourpre avec de jolies broches sur la poitrine. Ces guerriers portaient de belles et longues chemises de soie qui descendaient jusqu'au milieu des pieds. Ensemble ils levaient les pieds, ensemble ils les baissaient. « Est-ce Cormac ? » demandèrent les assistants. — « Oui certainement », répondit Medb.

3. Ils campèrent et s'installèrent cette nuit-là, en sorte qu'il y eut beaucoup de fumée et de feu entre quatre gués d'Aï, les gués dits Ath Moga, Ath Bercna, Ath Slissen, Ath Coltna. Ils restèrent quinze jours dans la forteresse de Cruachan à boire et à jouir de plaisirs de toute sorte pour rendre leur marche en avant plus facile.

4. Leurs prophètes et leurs druides les avaient du reste empêchés de partir avant la fin de la quinzaine pour leur faire attendre un présage favorable ¹.

5. Puis Medb dit à son cocher d'atteler ses chevaux; elle voulait aller demander un entretien à son druide et obtenir de lui par une prophétie la science de l'avenir.

CHAPITRE IV

PROPHÉTIE

1. Quand Medb fut arrivée là où se trouvait son druide elle le pria de lui donner par une prophétie la science de

1. Le paragraphe 4 manque dans le Livre de Leinster; il se trouve dans le Lebor na hUidre, p. 55, col. 1, lignes 27-29; édition d'O'Keeffe, l. 20, 21. Traduction de Winifred Faraday, p. 2.

l'avenir. « Beaucoup d'hommes », dit-elle, « se sont séparés aujourd'hui de ceux et de celles dont ils sont aimés et qu'ils aiment eux-mêmes, de leur patrie, de leurs champs, de leurs pères, de leurs mères. S'ils ne reviennent en bonne santé, les soupirs et les malédictions que provoquera leur malheur seront autant de coups qui me frapperont. Mais ni à la maison, ni dehors il n'y a personne qui nous soit plus cher que nous-mêmes. Apprends-moi si je reviendrai ou si je ne reviendrai pas. » — « Peu importe que tel ou tel ne revienne pas », répondit le druide, « tu reviendras ».

2. « Il n'est pas difficile », dit le cocher, « que je fasse tourner le char à droite, cela nous donnera bon augure et assurera notre retour »¹.

3. Le cocher fit tourner le char et conduisit Medb en arrière. Alors Medb vit une chose qui lui parut étrange : près d'elle une femme se trouvait sur le bancard d'un char qui s'approchait ; elle tissait du galon ; elle tenait dans sa main droite un fuseau de laiton orné de sept filets d'or rouge ; un manteau vert moucheté l'enveloppait ; une grosse broche à forte tête était fixée sur sa poitrine ; elle avait le visage rouge et beau, l'œil bleu et gai, les lèvres rouges et minces ; ses dents brillantes pouvaient être comparées à une pluie de perles, ses lèvres ressemblaient à de rouges alises. Autant est mélodieux le son des cordes d'une *crotta*² entre les mains d'un artiste savant et depuis longtemps exercé, autant était agréable le son de la voix et des aimables paroles qui sortaient de sa bouche. Sa peau, là où ses vêtements ne la cachaient pas, était aussi blanche que la neige pendant la nuit. Elle avait les pieds longs et très blancs, les ongles pourpre, égaux, ronds, aigus ; les cheveux longs, d'un blond beau comme l'or ; trois nattes de cheveux lui entouraient la tête, une quatrième descendait si bas que l'ombre de cette natte lui frappait les mollets.

1. Le paragraphe est tiré du Lebor na hUidre, p. 55, col. 1, l. 34-36 ; édition d'O'Keefe, l. 24, 25. Winifred Faraday, p. 2.

2. La harpe des Iles Britanniques, *crotta britanna*, que Fortunat, VII, 8-63, 64, oppose à la lyre des Romains, à la harpe des barbares.

4. Medb la vit : « Que fais-tu ici en ce moment, ô fille ? » lui dit-elle. — « Je travaille » répondit-elle, « dans tes intérêts et pour ton bonheur en réunissant les guerriers de quatre grandes provinces d'Irlande pour aller avec toi dans la province des Ulates¹ enlever les vaches de Cooley. » — « Pourquoi me rends-tu ce service ? » répliqua Medb. — « J'ai de bonnes raisons pour cela », reprit la fille, « je suis du nombre des femmes esclaves qui appartiennent à ta maison. » — « Qui donc de mes gens es-tu ? » demanda Medb. — « Je suis », répondit la fille, « Fédelm la prophétesse du palais des dieux de Cruachan. »

5. « D'où viens-tu ? » demanda Medb. — « De Grande-Bretagne après y avoir appris l'art des *filid* », répartit la fille. — « As-tu », dit Medb, « l'illumination autour des mains, *imbas forosna* ? » — « Je l'ai nécessairement », répliqua la fille².

MEDB

6. « Eh bien, Fédelm, prophétesse, comment vois-tu notre armée ? »

FÉDELM

« Je vois sur tes guerriers teinte écarlate, je vois rouge. »

MEDB

« Mais Conchobar est à Emain Macha en proie à la maladie qui doit durer neuf fois douze heures³. Mes éclaireurs sont allés à Emain. Nous n'avons rien à craindre des habitants d'Ulster. Dis la vérité Fédelm.

Fédelm, prophétesse, comment vois-tu notre armée ? »

FÉDELM

« Je vois sur tes guerriers teinte écarlate, je vois rouge. »

1. L'Ulster.

2. Ce paragraphe est emprunté au Lebor na hUidre, p. 55, col. 2, l. 10-14; édition d'O'Keeffe, l. 38-41. L'emploi de ce mode de divination avait été prohibé par saint Patrice.

3. On a compris plus tard neuf fois dix jours.

MEDB

« Mais Cuscraid le Bègue de Macha, fils de Conchobar, est malade en son île. Mes éclaireurs y sont allés : nous n'avons rien à craindre des habitants d'Ulster. Dis la vérité, Fédelm.

Fédelm, prophétesse, comment vois-tu notre armée ? »

FÉDELM

« Je vois sur tes guerriers teinte écarlate, je vois rouge. »

MEDB

« Mais Eogan est malade au fort d'Airther. Mes éclaireurs sont allés jusque là. Nous n'avons rien à craindre des habitants d'Ulster. Dis-nous la vérité, Fédelm.

Fédelm, prophétesse, comment vois-tu notre armée ? »

FÉDELM

« Je vois sur tes guerriers teinte écarlate, je vois rouge. »

MEDB

« Mais Celtchair, fils d'Uthecar, est malade dans son fort. J'ai envoyé mes éclaireurs jusque là. Nous n'avons rien à craindre des habitants d'Ulster. Dis la vérité, Fédelm.

Fédelm, prophétesse, comment vois-tu notre armée ? »

FÉDELM

« Je vois sur tes guerriers teinte écarlate, je vois rouge. »

MEDB

« Tu crois que ce rouge annonce un désastre, moi non. Dès que les Irlandais se réunissent, il se produit entre eux querelles et batailles ; l'un insulte un autre, tumulte s'en suit ; tous veulent aller à l'avant-garde, tous à l'arrière-garde, tous au gué, tous à la rivière, tous tuer le premier cochon, le premier cerf, le premier gibier. Mais dis-nous la vérité, Fédelm.

Fédelm, prophétesse, comment vois-tu notre armée ? »

FÉDELM

« Je vois sur tes guerriers teinte écarlate, je vois rouge. »

7. Et elle se remet à prophétiser. Elle prédit comment Cúchulainn traiterait les hommes d'Irlande. Elle le fit en chantant un poème :

Je vois un homme beau qui fera des tours d'adresse.
 Sur sa belle peau sont de nombreuses cicatrices,
 leur présence sur le devant de sa tête l'enorgueillit,
 elles fixent sur son front le souvenir de ses victoires.

Les sept pierres précieuses qui distinguent les braves héros
 brillent dans ses deux yeux.
 Les pointes de ses armes sont nues.
 Un manteau rouge à crochets l'enveloppe.

Il a le visage très noble.
 Il sait rendre honneur aux femmes.
 Ce garçon jeune et de belle couleur
 est un dragon dans les combats.

Je ne sais pas de quoi Cúchulainn
 a tiré sa plus grande gloire ;
 mais ce que je sais pourtant
 c'est qu'il rendra cette armée toute rouge.

Quatre petites épées dont il joue brillamment
 sont dans chacune de ses deux mains.
 Il en jouera sur l'armée.
 Chacun en recevra les coups.

Voyez comme il frappe et du javelot qu'il porte dans sa poche,
 et de sa grande épée, et de sa lance.
 Cet homme au manteau rouge
 met le pied sur toutes les traces de notre armée.

Il a deux javelots sur son char brillant ;
 il les lance de tous côtés, le guerrier aux contorsions.
 Il s'est montré à moi sous une forme,
 certainement il la changera pour une autre.

Il est parti pour le combat.
 Si l'on n'y prend garde, il y aura trahison.
 Pour combattre, quelqu'un vous cherche,
 c'est Cúchulainn, fils de Sualtam.

Il massacrera vos armées jusqu'ici saines et sauvées
 et terminera par votre finale délaite.
 Vous lui livrez toutes vos têtes.
 La prophétesse Fédelm ne le cache pas.

Le sang coulera de la peau des héros.
 La mémoire en sera longtemps conservée.
 Les corps des guerriers seront mis en pièces. Les femmes pleureront
 * à cause de Cûchulainn, chien du forgeron ; je le vois.

Avec la prophétie, la prédiction, se termine le morceau de tête du récit, morceau qui comprend en outre la cause de l'enlèvement, et le dialogue de Poreiller entre Ailill et Medb à Cruachan Aï.

CHAPITRE V

ROUTE SUIVIE POUR L'ENLÈVEMENT

Ce chapitre très intéressant pour ceux qui veulent étudier la géographie ancienne de l'Irlande nous a semblé inutile à mettre en français. La géographie historique de l'Irlande est un sujet spécial qui, hors de l'Irlande, n'attirera pas beaucoup de lecteurs.

CHAPITRE VI

MARCHE DE L'ARMÉE

1. Après leur premier déplacement les troupes prirent à Cuil Silinne le repos de la nuit. Là, cette nuit, fut dressée la tente d'Ailill, fils de Ross, qui eut à sa droite la tente de Fergus, fils de Roech. A la suite se placèrent Cormac à l'intelligent exil, fils de Conchobar ; puis Ith, fils d'Etgaeth ; ensuite Fiachu, fils de Firaba, enfin Goibniu, fils de Lurgnech. Ainsi à la droite de la tente d'Ailill on avait mis Fergus, fils de Roech, chef de trois mille guerriers d'Ulster, qui l'accompagnaient ; par là on avait rendu plus faciles les relations, les entretiens entre Ailill et eux, comme la fourniture de nourriture et de boisson à ces guerriers.

Medb de Cruachan se mit à la gauche d'Ailill, fils de Ross. A la suite se placèrent Findabair, leur fille, puis Flidais à la belle chevelure, femme d'abord d'Ailill Find, ensuite de Fergus, fils de Roech ; Fergus emmenait sa femme à l'expédition. Toutes les septièmes nuits elle apportait à l'armée ce qu'il fallait de lait pour les rois, les reines, les héritiers présomptifs de rois, les *filid*, les étudiants.

2. En ce jour Medb ne demanda point que par une prophétie on lui fit savoir qui dans l'armée aurait eu marche lente ou marche rapide ; elle ne laissa ni dételer ses chevaux, ni abaisser le timon de son char avant d'avoir fait dans le camp une tournée d'inspection.

Cette tournée faite, ses chevaux furent dételés et le timon de son char abattu ; elle s'assit près d'Ailill, fils de Ross et de Mata Muiresc¹. Ailill lui demanda des nouvelles, il voulait savoir qui dans l'armée se distinguait par son activité ou par sa paresse. « Il est », répondit Medb, « il est inutile de parler de personne sauf d'un seul corps de troupes, [sauf des *Galiáin*] ». — « Que font-ils ? » demanda Ailill, « pour mériter cet éloge qui les met au-dessus de tous les autres ? » — « J'ai bon motif pour les louer », répondit Medb, « quand les autres eurent délimité leur installation et leur campement, eux avaient achevé déjà la construction de leurs cabanes et autres abris. Quand les autres eurent terminé la construction de leurs cabanes et divers abris, eux avaient déjà fini de préparer leur repas. Quand les autres eurent préparé leur repas, chez eux déjà le repas était achevé. Quand les autres eurent cessé de manger, eux étaient déjà endormis. Leurs serfs et leurs esclaves ont sur les serfs et les esclaves d'Irlande la supériorité que leurs bons guerriers et leurs bons jeunes gens ont aujourd'hui sur les bons guerriers et les bons jeunes gens d'Irlande réunis dans notre armée. » — « Tant mieux pour nous ! » dit Ailill ; « ils viennent avec nous, c'est pour nous qu'ils combattent. » — « Qu'ils ne viennent pas avec nous ! » s'écria Medb, « qu'ils ne combattent pas pour nous ! » — « Ils resteront donc ici », répondit Ailill. — « Non, ils ne resteront pas », répliqua Medb, (« car s'ils restent ils prendront les armes contre nous et s'empareront de nos terres »)². — « Que feront-ils donc », demanda Findabair³, « s'ils ne partent ni ne restent ? » — « Mort, meurtre et massacre », répartit Medb, voilà ce que je veux pour eux. » — « C'est un malheur

1. C'est-à-dire près de son mari.

2. Les mots entre parenthèses sont tirés du *Lebor na hUidre*, p. 56, col. 2, l. 23-27 ; éd. O'Keeffe, p. 8, l. 169-172. Winifred Faraday, p. 7.

3. Fille d'Ailill et de Medb.

que tu dises cela », répondit Ailill, « que tu le dises parce que leur installation dans le camp ne les a pas fatigués. »

3. Fergus prit la parole : « Vraiment et en conscience on ne les tuera pas sans m'avoir tué moi-même. » — « Tu n'as pas le droit de me parler ainsi », répliqua Medb, « j'ai assez d'hommes pour tuer, massacrer et toi et tes trois mille *Galiáin*. J'ai avec moi les sept Mané avec sept fois trois mille guerriers, les fils de Maga avec leurs trois mille hommes, Ailill avec autant, enfin moi avec mes gens¹. » — « Tu as tort de me parler ainsi », répondit Fergus. « J'ai avec moi les sept rois de Munster avec leurs sept fois trois mille guerriers. J'ai avec moi trois mille des meilleurs guerriers d'Ulster et les trois mille *Galiáin* qui sont les meilleurs guerriers d'Irlande². Depuis que de leur pays ils sont venus ici, je garantis leur sécurité ; au jour de la bataille ils combattront pour moi. Je proposerai un moyen d'éviter toute discussion au sujet des *Galiáin* ; je l'ai bien compris ; je disperserai les *Galiáin* parmi les hommes d'Irlande en sorte qu'il n'y ait nulle part cinq *Galiáin* ensemble. » — « Très bien », dit Medb ; « peu m'importe quelle disposition on prenne, pourvu que ces gens ne soient pas comme ici un brandon de discorde. »

Alors Fergus dispersa les *Galiáin* parmi les hommes d'Irlande, de telle façon qu'ils ne fussent nulle part cinq ensemble.

4. Ensuite les troupes commencèrent leur mouvement en avant. La conduite de l'armée donna de la peine aux principaux chefs ; il fallait diriger la marche de beaucoup de petits peuples, de beaucoup de races, de bien des milliers d'hommes ; il fallait faire en sorte que chacun fût avec ses amis, que chaque chef eût autour de lui ses subordonnés. Les principaux chefs constatèrent que ce résultat était obtenu, que par conséquent l'expédition commençait régulièrement. Après avoir dit comment l'expédition devait se faire, ils déclarèrent que tout était comme il convenait : chaque corps d'armée était autour

1. En tout trente mille hommes.

2. Au total vingt-sept mille hommes.

de son roi, chaque section de corps d'armée autour de son chef, chaque subdivision de section autour de celui qui en avait le commandement ; chaque roi, chaque héritier présomptif de roi avait pris place sur la colline qui lui était affectée.

5. Puis les principaux chefs dirent qu'il fallait faire des reconnaissances de chaque côté de la ligne qui séparait l'Ulster de la province voisine ; ils ajoutèrent que Fergus en serait chargé, que son devoir serait d'accepter cette mission. Il avait été sept ans roi d'Ulster. Après le meurtre des fils d'Usnech, après cet assassinat commis malgré sa protection et sa garantie, il avait quitté l'Ulster et passé en exil dix-sept ans pendant lesquels il avait été l'ennemi des Ulates¹.

Telle était la raison pour laquelle il convenait qu'il fût envoyé en reconnaissance.

Puis Fergus alla en avant de l'armée comme éclaireur. Mais il fut dominé par son affection pour les Ulates. Il donna à l'armée une fausse direction tant au nord qu'au midi, par des messagers il fit prévenir les Ulates et il se mit à retenir l'armée, à retarder sa marche. Medb remarqua ce procédé et lui en fit un reproche. Elle chanta un poème :

O Fergus ! que dirons-nous de ceci ?
 Quelle espèce de chemin suivons-nous ?
 Tantôt au nord, tantôt au sud,
 nous allons chez tous les peuples, les Ulates excepté.

Fergus répondit :

O Medb pourquoi t'irrites-tu ?
 Rien ici ne ressemble à une trahison.
 C'est chez les Ulates que se trouve
 la terre que je traverse.

MEDB

Ton courage te fait craindre
 par l'illustre Ailill aux nombreuses troupes.
 Mais elle ne fait pas honneur à ton intelligence,
 la direction que tu donnes à l'armée.

1. Les habitants d'Ulster.

FERGUS

Ce n'est pas pour nuire à l'armée
que je me détourne en ce moment du chemin ordinaire.
Je le fais au moment propice pour éviter,
quand il est temps, Cúchulainn, fils de Sualtam ¹.

MEDB

Injuste à toi de nuire à notre armée,
Fergus, fils de Ross le Rouge.
Tu as été fort bien traité chez nous
dans ton exil, ô Fergus!

« Je ne resterai pas plus longtemps devant les troupes », dit Fergus, « cherche-moi un remplaçant. » Puis, devant l'armée, Fergus s'assit.

6. Quatre des cinq grandes provinces d'Irlande passèrent à Cuil Silinne cette nuit-là. Alors vinrent à la pensée de Fergus les exploits sanguinaires de Cúchulainn. Il dit aux hommes d'Irlande de prendre leurs précautions : ils allaient voir venir le lion déchirant, le juge de ses ennemis, l'ennemi des foules, le chef de la résistance, le destructeur de grande armée, la main dispensatrice, le flambeau allumé, Cúchulainn, fils de Sualtam. Voici comment il prophétisa. Il chanta un poème et Medb lui répondit :

FERGUS

Je vous recommande prévoyance et attention
avec multitude d'armes et de guerriers.
Il viendra celui que nous craignons,
l'homme aux grands exploits, le grand homme de Murthemne.

MEDB

Mon amour, mon conseil de bataille,
c'est toi, très brave fils de Roech.
J'ai en quantité guerriers et armes
pour attendre Cúchulainn.

1. Sualtam, père nourricier de Cúchulainn, dont le vrai père était le dieu Lug. Sualtam paraît signifier « très bon éleveur ». Sualtam est l'orthographe du Lebor na hUidre ; elle est préférable à celle du Livre de Leinster où on lit Sualtach avec substitution du suffixe *tach* au suffixe *tam* qui donne le sens de superlatif.

FERGUS

Ils seront employés, o Medb de la plaine d'Ai¹ !
 les guerriers et les armes pour combattre
 le héros au char duquel est attelé le Gris de Macha².
 Ils seront employés chaque nuit et chaque jour.

MEDB

J'ai ici près de moi en réserve
 des héros également aptes à combattre et à piller,
 trois mille guerriers qui prennent au plus vite des otages,
 les trois mille braves *Galiain*.

Les guerriers de Cruachan, la belle forteresse,
 les guerriers aux beaux manteaux qui viennent de Luachair,
 les Goidels blancs de quatre provinces d'Irlande
 éloigneront de moi l'homme qui vient seul.

FERGUS

Bairche³ et Banna⁴ riches en troupes
 feront couler le sang au bout de leurs lances.
 On verra tomber sur terre et sur sable
 les trois mille *Galiain*.

Avec la rapidité de l'hirondelle,
 avec la vitesse d'un vent piquant,
 mon cher et beau Cûchulainn
 tue les êtres qui respirent.

MEDB

O Fergus ! Viens avec nous,
 va au-devant de Cûchulainn
 Que son adresse soit arrêtée par toi.
 De Cruachan lui viendra rude leçon.

FERGUS

Vraiment avec viril courage les butins seront enlevés.
 Et pour réjouir la fille de Bodb⁵,
 le chien du forgeron⁶, par des gouttes de sang
 coulant comme pluie, arrosera les troupes des guerriers.

1. Nom du territoire où était situé Cruachan, château royal de Medb.
2. Nom d'un des deux chevaux qui menaient le char de Cûchulainn.
3. Montagne d'Ulster.
4. Cours d'eau d'Ulster.
5. Déesse de la guerre et du meurtre.
6. Cûchulainn.

7. Le poème une fois chanté, les guerriers de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande traversèrent ce jour-là Moin Coltna, et, rencontrant un troupeau de cent soixante cerfs, ils s'étendirent autour d'eux, les enveloppèrent complètement, puis les tuèrent ; aucun n'échappa. Or, chose imprévue, ce furent les *Galiáin* qui, bien que dispersés, les prirent presque tous ; ils n'en laissèrent que cinq pour la part des hommes d'Irlande ; les trois mille *Galiáin* eurent ainsi la presque totalité des cent soixante cerfs.

9. Ce jour fut le premier où vint Cúchulainn fils de Sualtam. Sualtam son père ¹ l'accompagnait. Leurs chevaux brouchèrent l'herbe autour de la pierre levée d'Ard Chuillend. Les chevaux de Sualtam au nord de la pierre levée dévorèrent l'herbe jusqu'au sol. Les chevaux de Cúchulainn au midi dévorèrent l'herbe d'abord jusqu'au sol, puis en terre jusqu'à la pierre nue : « Eh bien, maître Sualtam », dit Cúchulainn, « je pense fort à l'armée, lève-toi, va prévenir les Ulates, qu'ils ne se tiennent pas en plaine, qu'ils aillent dans les bois, les déserts et les rochers de la province pour éviter les hommes d'Irlande. » — « Et toi », demanda Sualtam, « toi, mon jeune élève ², que feras-tu ? » — « Il est nécessaire », répondit Cúchulainn, « que j'aie à un rendez-vous avec Fédelm Nóchride ³ et que j'y reste jusqu'au matin, c'est un engagement que j'ai pris. » — « Malheur ! » s'écria Sualtam, malheur à qui part ainsi en laissant les guerriers d'Ulster sous les pieds de leurs ennemis et des étrangers pour aller trouver une femme ! » — « Pourtant », reprit Cúchulainn », il faut que j'y aille. Si je n'y vais, on traitera de mensongers les enga-

1. Père nourricier. Le Livre de Leinster ajoute ici, que Sualtach était fils d'une fée, prétendant expliquer ainsi la supériorité de Cúchulainn dont il supprime le père divin Lug.

2. *A daltain*.

3. Fille de Conchobar, roi d'Ulster, et cousine germaine de Cúchulainn. Nous reproduisons ici la leçon du Lebor na hUídre. L'auteur de la leçon conservée par le Livre de Leinster, trouvant inconvenant ce rendez-vous de Cúchulainn, a remplacé Fédelm par une servante de cette princesse. C'est la servante que le héros aurait eu pour maîtresse. Le Livre de Leinster appelle la princesse *Fedelm Nóchrutbuch* « aux neuf formes » et non *Nóchride* « aux neuf cœurs. »

gements des hommes, on dira que ce sont les femmes qui tiennent leur parole. »

Sualtam alla prévenir les Ulates. Cúchulainn entra dans le bois et d'un coup d'épée trancha la plus belle tige de chêne, tronc et tête branchue ; puis, se servant avec vigueur d'un pied, d'une main et d'un œil, il en fit un cercle, traça une inscription ogamique à la jointure des deux extrémités, mit le cercle autour de la partie supérieure et mince de la pierre levée d'Ard Chuillend, enfin poussa le cercle en bas de manière à lui faire atteindre la partie grosse de la pierre¹. Après cela Cúchulainn alla à son rendez-vous.

10. Voici ce qui arriva ensuite aux hommes d'Irlande. Ils allèrent jusqu'à la pierre levée d'Ard Chuillend et se mirent à regarder une province qu'ils ne connaissaient pas, l'Ulster.

Deux des gens de Medb étaient toujours en avant du camp et de l'armée, arrivant les premiers à tous les gués, à toutes les rivières, à tous les gouffres, pour empêcher que, dans la presse, les vêtements des fils de rois ne fussent dégradés. Ces gens de Medb étaient les fils de Néra, fils lui-même de Nuatar dont le père était Tacân. Néra était gouverneur de Cruachan. Les deux jeunes guerriers s'appelaient l'un Err et l'autre Innell ; Fraech et Fochnam étaient les noms de leurs cochers.

Les nobles d'Irlande allèrent jusqu'à la pierre levée et regardèrent le pâturage brouté par les chevaux autour de cette pierre ; ils remarquèrent le cercle rustique mis par le royal héros autour de la même pierre. Ailill prit le cercle dans sa main et le mit dans la main de Fergus. Fergus lut l'inscription ogamique tracée à l'endroit où, pour former le cercle, les deux extrémités de l'arbre avaient été attachées l'une à l'autre. Puis il expliqua aux hommes d'Irlande ce que l'inscription voulait dire et pour le leur faire comprendre il chanta le poème suivant :

FERGUS

Que signifie pour vous ce cercle ?
De ce cercle en quoi consiste le secret ?
Combien d'hommes l'ont-ils placé ici ?
Est-ce un seul homme ? est-ce plusieurs ?

1. Cf. p. 135. Voir p. 170, une seconde édition de ce récit, et, p. 173, comment Fergus arracha d'une main la seconde fourche.

Si vous dépassiez ce cercle cette nuit
sans rester la nuit au camp,
le chien qui déchire toute chair vous atteindrait.
De l'insulte à ce cercle résulterait pour vous la honte.

Il causera grand dommage à l'armée
si vous allez plus loin que lui.
Trouvez, O Druides, ici,
pourquoi a été fait le cercle.

Que signifie pour nous ce cercle ?
De ce cercle en quoi consiste le secret ?
Combien d'hommes l'ont ils placé ici ?
Est-ce un seul homme ? est-ce plusieurs ?

Le druide répondit ¹ :

Un héros l'a coupé, un héros l'a jeté.
Ce cercle est pour les ennemis menace de catastrophe.
Cet obstacle, qui arrête des rois et une armée,
a été posé d'une seule main par un seul homme.

C'est ainsi vraiment qu'a travaillé dans une colère sauvage
le chien du forgeron du Rameau Rouge ².
De là une obligation qu'impose un héros dont la fureur vous lie.
Tel est le sens de l'inscription gravée sur le cercle.

FERGUS

Que signifie pour nous ce cercle ?
De ce cercle en quoi consiste le secret ?
Combien d'hommes l'ont-ils placé ici ?
Est-ce un seul homme ? est-ce plusieurs ?

LE DRUIDE

Il est là pour mettre entrave par des centaines de combats
à la marche des guerriers de quatre grandes provinces.
Ou je ne sais rien, ou c'est comme je dis.
Voilà pourquoi a été fait ce cercle.

FERGUS

Que signifie pour nous ce cercle ?
De ce cercle en quoi consiste le secret ?
Combien d'hommes l'ont-ils placé ici ?
Est-ce un seul homme ? est-ce plusieurs ?

1. *In Druí dixit.* Ces mots, écrits en marge dans le Lebor na hUídre, manquent dans le Livre de Leinster.

2. Nom de la salle des fêtes des rois d'Ulster.

Après avoir ainsi chanté, il continua en prose :

« Je donne ma parole que si vous insultez ce cercle et le royal héros qui l'a fait, c'est-à-dire si cette nuit vous ne restez pas campés ici, ou si quelqu'un ne fait pas d'un pied, d'un œil et d'une main un cercle semblable à celui-ci, peu importe que le héros soit en ce moment sous terre ou dans une maison fortifiée, il est certain qu'avant demain matin il vous aura infligé une mort sanglante pour venger cette insulte. »

« Il ne nous serait pas agréable », dit Medb, « de perdre notre sang et d'en rougir notre peau à notre entrée dans cette province inconnue qu'est l'Ulster. Nous aimerions mieux verser le sang des autres et faire rougir leur peau. »

« Nous ne méprisons pas ce cercle », reprit Ailill, « et nous n'insultons pas le royal héros qui l'a fait. Nous nous mettrons jusque demain matin à l'abri dans la grande forêt qui est au sud. C'est là que nous camperons. »

Les armées allèrent dans cette forêt. De leurs épées les guerriers coupèrent les arbres devant leurs chars en sorte que cet endroit fut depuis surnommé *Slechtá*, c'est-à-dire « les coupes », là où sont les petits Partraig au sud-ouest de Kells des Rois, au-dessus de Cuil Sibrille.

Il tomba quantité de neige cette nuit. Il y en eut assez pour atteindre les épaules des hommes, les cuisses des chevaux, les essieux des chars ; la neige rendit plates et unies toutes les provinces d'Irlande. Les hommes ne se disposèrent aucun abri, ne dressèrent aucune tente, ne se préparèrent ni à manger, ni à boire, ne firent aucun repas. Jusqu'au lever du soleil le lendemain matin aucun homme ne put distinguer l'approche d'ami ni d'ennemi. Certainement les hommes d'Irlande ne trouvèrent nulle part un campement où la nuit fût plus déplaisante et plus pénible que cette nuit à Cuil Sibrille. Le matin de bonne heure, quand le soleil se leva, les guerriers de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande partirent à travers la neige brillante et allèrent camper ailleurs.

II. Voici pendant ce temps ce qui arriva à Cúchulainn. Il ne se leva pas de bonne heure, il voulut manger un morceau, faire un repas, se laver et se baigner. Il dit à son cocher

d'amener les chevaux et de les atteler au char. Le cocher amena les chevaux et les attela. Cûchulainn monta dans le char. Avec son cocher il alla chercher les traces de l'armée.

Ils trouvèrent ces traces près de la pierre levée et plus loin encore : « Hélas, maître Lôeg », dit Cûchulainn, « il est malheureux que j'aie été hier à ce rendez-vous. Nous serions moins embarrassés, si d'un pays voisin quelqu'un nous faisait entendre un appel, un cri, un avertissement, une parole ; mais nous n'avons non plus rien dit. Les hommes d'Irlande sont allés plus loin que nous en Ulster. » — « Je te l'ai prédit », répondit Lôeg, « puisque tu allais à ton rendez-vous, il devait t'arriver un chagrin tel que celui que tu éprouves. » — « Bien, Lôeg », répartit Cûchulainn, « conduis-nous sur les traces de l'armée. Fais-en une évaluation, dis-nous le nombre des hommes d'Irlande qui sont venus nous attaquer. »

Lôeg alla sur les traces de l'armée, il en fit le tour, il en vit le devant, le côté, le derrière. « Tu fais confusion dans ton calcul, maître Lôeg », dit Cûchulainn. — « La confusion est inévitable », répondit Lôeg. — « Monte dans le char », reprit Cûchulainn, « et je ferai l'évaluation ». Cûchulainn parcourut les traces de l'armée, fit l'évaluation. Il alla sur le côté, il alla par derrière. « Tu fais confusion dans ton calcul, mon petit Cûchulainn », dit Lôeg. — « Non, je ne me trompe pas », répondit Cûchulainn. « Je sais le nombre de l'armée qui est passée à côté et au delà de nous : dix-huit corps de trois mille hommes chacun ¹ et le dix-huitième corps a été réparti entre les dix-sept autres composés d'Irlandais. »

Cûchulainn avait la supériorité en beaucoup de genres :

Supériorité des formes du corps, supériorité de figure, supériorité dans l'action, supériorité dans la natation, supériorité dans l'équitation, supériorité au jeu d'échecs et au trictrac, supériorité dans les grandes batailles, supériorité dans les petites batailles, supériorité dans les duels, supériorité dans les évaluations, supériorité en éloquence, supériorité en conseil, supériorité à la chasse, supériorité au pillage, supériorité de son pays sur le pays voisin.

1. En tout 54000.

« Eh bien ! maître Lôeg », dit Cûchulainn, « attelle les chevaux au char, aiguillonne-les, fais partir le char, prends la droite de l'armée, et fais en sorte d'atteindre soit l'avant-garde, soit le centre, soit l'arrière-garde ; car je serai mort demain, si je n'ai avant la nuit fait tomber sous mes coups un des hommes d'Irlande, soit ami, soit ennemi. » Alors Lôeg aiguillonna les chevaux, et, laissant l'armée à sa gauche, il arriva à Taurloch du grand bois, au nord de Cnogba des Rois, dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui *Ath Gabla*, « gué de la fourche ».

Cûchulainn entra dans le bois, sauta en bas de son char et d'un coup d'épée coupa, tige et tête branchue, une fourche à quatre pointes. Il l'appointa en la brûlant, grava sur un côté une inscription ogamique, et, se servant d'une seule main ¹, il la lança de l'arrière de son char. Le jet fut si puissant que les deux tiers de la fourche pénétrèrent dans le sol, un tiers seulement resta au-dessus de terre. Ce fut alors que, près de cette fourche, arrivèrent accompagnés de leurs cochers les deux jeunes gens dont il a déjà été parlé, nous voulons dire les fils de Néra, petit-fils de Nuatar, arrière petit-fils de Tacân. Ils se demandèrent lequel des deux donnerait le coup de la mort à Cûchulainn et lui trancherait la tête. Cûchulainn se tourna vers eux, trancha les quatre têtes [deux têtes des guerriers, deux têtes des cochers] et les mit chacune sur une des quatre pointes de la fourche. Il laissa leurs chevaux devant l'armée irlandaise qu'ils précédaient sur la route ; les rênes étaient flottantes sur les cous rouges de sang, des corps des hommes décapités le sang coulait sur les bois des chars ; il semblait à Cûchulainn que prendre les chevaux, les vêtements et les armes des hommes qu'il avait tués n'aurait pas été beau pour lui.

12. L'armée vit donc arriver devant elle les chevaux des guerriers qui la précédaient, elle vit les corps sans têtes de ces guerriers et le sang qui coulait sur le bois des chars. L'avant-garde s'arrêta derrière eux, il y eut comme un grand coup avec bruit d'armes. Medb, Fergus, les Mané et les fils de Maga s'approchèrent.

1. Cf. plus haut, p. 166, et plus bas, p. 173.

Medb voyageait avec neuf chars, deux devant elle, deux derrière elle, deux à droite, deux à gauche, le sien au milieu. L'objet des huit chars qui l'entouraient était d'empêcher que les mottes de terre soulevées par les sabots des chevaux, que l'écume venue sur les mors des brides, que la malpropreté d'une si grande armée et d'une si nombreuse foule ne vînt souiller l'or du diadème de la reine.

« Qu'y a-t-il ? » demanda Medb. — « Il est facile de vous le dire », répondit-on. « Nous avons vu arriver les chevaux des deux fils de Néra, et derrière, dans les chars, les corps sans têtes. »

Là-dessus on tint conseil. On conclut que ce désastre attestait la venue d'une troupe nombreuse, qu'une grande armée avait attaqué ces guerriers, que c'était l'armée d'Ulster. On résolut d'envoyer Cormac à l'intelligent exil, fils de Conchobar, vérifier qui était dans le gué. On pensait que, si des guerriers d'Ulster se trouvaient là, ils ne tueraient pas le fils de leur roi. Puis Cormac à l'intelligent exil, accompagné de trois mille hommes en armes, alla voir qui était dans le gué. Une fois arrivé, il n'aperçut d'abord que la fourche plantée dans le gué et sur elle les quatre têtes desquelles le sang coulait jusqu'en bas de la fourche dans le cours d'eau. Puis il vit les traces des pas de deux chevaux, celles des roues d'un char qui avait dû mener un seul guerrier hors du gué à l'est.

Les nobles d'Irlande allèrent au gué et se mirent à regarder la fourche. La manière dont avait été posé ce trophée leur parut merveilleuse : « Quel a été, Fergus », dit Ailill, « quel a été le nom de ce gué chez vous jusqu'à ce jour ? » — « *Ath Grena* », répondit Fergus, mais désormais on l'appellera toujours *Ath Gabla* « gué de la fourche ». Et il chanta un poème :

Ath Grena changera de nom
par le fait d'un chien fort et violent.
Il y a ici une fourche à quatre pointes ;
elle a rendu perplexes les hommes d'Irlande.

Sur deux pointes en signe de bataille
sont la tête de Fraech et la tête de Fochnam ¹.

1. Les cochers.

Sur deux autres pointes
la tête d'Err et la tête d'Innell ¹.

Que signifie l'inscription ogamique au côté de la fourche?
Trouvez, ô Druides, élégamment
qui fit cette fourche,
qui la planta en terre.

[Un druide répondit] :

Cette fourche avec la terreur que la force te cause,
tu la vois ici, ô Fergus !
Pour sa bienvenue un seul homme l'a coupée
d'un excellent coup d'épée.

Il l'a rendue pointue, l'a portée sur son dos.
Ce n'était pas petite habileté.
Il a jeté en bas ici cette fourche
Pour qu'un de vous la tire de terre.

[Puis Fergus reprit] :

Ce gué s'est appelé *Ath Grena* jusqu'ici.
Son souvenir ne s'effacera pas.
Ce gué s'appellera désormais *Ath Gabla*
à cause de la fourche que tu y vois. »

13. Une fois ce poème chanté, Ailill dit : « J'admire et je m'étonne, ô Fergus. Qui donc a pu si vite devant nous couper la fourche et les quatre têtes ? » — « Ce qui est encore plus admirable et plus étonnant », répondit Fergus, « c'est l'adresse avec laquelle d'un seul coup on a coupé cette fourche tige et tête branchue et après l'avoir appointée et brûlée on l'a, du bout d'une seule main, lancée de l'arrière du char en sorte que deux tiers ont pénétré en terre, un tiers seulement est resté au-dessus du sol. Celui qui a ainsi enfoncé la fourche n'avait pas d'abord creusé la terre avec son épée. C'est à travers de vertes pierres qu'elle est enfoncée. Il y a défense aux hommes d'Irlande de traverser ce gué avant qu'un d'eux n'ait d'une main arraché cette fourche qu'on a enfoncée en la jetant d'une main. » — « Parmi nos guerriers », dit Medb, « c'est à toi que cette tâche revient, arrache la fourche du fond de ce gué. » — « Qu'on m'amène un char », répondit Fergus. — On lui

1. Les maîtres.

amena un char, au moyen du char il essaya d'ébranler la fourche, et le char fut réduit en minces débris. — « Qu'on m'amène un char », dit Fergus. On lui amena un autre char, puis il tira si violemment la fourche qu'il mit ce char en pièces. — « Qu'on m'amène un char », répéta Fergus. Avec ce troisième char il fit un effort pour tirer la fourche et le char se brisa en petits morceaux. Tel fut le sort de dix-sept chars de Connaught ¹ et Fergus n'avait pu arracher la fourche du fond du gué.

« Finis cet exercice, Fergus », lui dit Medb, « ne brise pas ainsi tous nos chars. Cette opération a été bien longue. Si tu n'étais pas dans notre armée et si tu ne nous avais pas ainsi fait perdre notre temps, nous aurions déjà atteint les Ulates, nous aurions fait beaucoup de butin et enlevé bien des vaches. Nous savons pourquoi tu agis ainsi. C'est pour arrêter l'armée, la retarder, c'est pour nous faire attendre que les Ulates, guéris de leur maladie, se lèvent et nous offrent bataille. Ce sera la bataille de l'enlèvement. »

« Qu'on m'amène mon char de bataille » s'écria Fergus. On lui amena son char, et Fergus tira la fourche sans faire fendre, sans faire craquer ni une roue, ni l'assemblage du char, ni un seul des essieux. Autant avait montré de vigueur le héros qui avait enfoncé la fourche, autant en avait déployé celui qui l'avait tirée ². A lui seul ce guerrier batailleur aurait triomphé de cent adversaires, tel un marteau qui anéantit ce qu'il frappe, telle la pierre qui brise la tête de celui qui résiste. Il peut à lui seul lutter contre une foule, hacher une grande armée; il est le flambeau allumé qui éclaire, il est chef dans un grand combat. Du bout d'une seule main Fergus arracha la fourche, il la fit arriver sur son épaule et il la mit dans la main d'Ailill. Ailill la vit, la regarda : « Je trouve cette fourche parfaite », dit-il, « c'est d'un seul coup que tout entière, tige et tête branchue, elle a été coupée. » — « Oui certes elle est parfaite », dit Fergus, et pour la vanter il chanta un poème :

1. Quatorze seulement suivant le *Lebor na hUidre*, p. 58, col. 2, l. 7.

2. Un récit analogue dans le chapitre consacré aux exploits de Cûchulainn enfant.

Voici la fourche célèbre
 près de laquelle fut le cruel Cúchulainn
 et à laquelle il a donné, présent funeste,
 quatre têtes de nos compatriotes.

Certes on ne fuirait pas devant elle,
 comme devant un homme très brave et très hardi.
 Cependant, laissée là par un chien qui n'est pas malade ¹,
 elle a tout autour sa rude peau couverte de sang.

Il est malheureux que l'armée aille à l'orient
 à cause du terrible taureau brun de Cooley.
 Des héros, après s'être séparés de l'armée,
 seront frappés par le glaive empoisonné de Cúchulainn ².

Le fort taureau ne fut pas donné [par Daré].
 Autour de lui avec armes aiguës on combattra ;
 les crânes de beaucoup de têtes seront écrasés.
 En Irlande toutes les familles gémiront.

Ce n'est pas à moi de raconter
 les combats que livrera le fils de Dechtire ³
 à propos desquels les hommes et les femmes entendront dire
 comment est faite la fourche qui est ici.

14. Quand Fergus eut fini de chanter, Ailill dit qu'il fallait s'arrêter, dresser les tentes, préparer à manger et à boire, faire de la musique et des jeux, puis commencer le repas. Certainement les hommes d'Irlande n'avaient jamais trouvé quartier ni campement plus désagréable et plus incommode que celui de la nuit précédente. Ils s'installèrent, dressèrent leurs tentes, préparèrent de quoi manger et boire, chantèrent des morceaux de musique, firent des jeux, puis vint le festin.

Ailill adressa la parole à Fergus : « C'est », dit-il, « une merveille, une chose étrange à mes yeux qu'un guerrier soit venu jusqu'à nous à cette limite de province et si rapidement ait tué les quatre hommes qui nous précédaient. Il est probable que ce guerrier est le roi suprême d'Ulster Conchobar,

1. Allusion à la maladie dont étaient atteints tous les guerriers d'Ulster par l'effet de la malédiction lancée contre eux par la déesse Macha. Cúchulainn n'avait pas été présent, quand cette malédiction fut proférée.

2. Allusion aux combats singuliers livrés plus tard à Cúchulainn par les meilleurs guerriers de Medb en présence de son armée.

3. Sœur du roi Conchobar et mère de Cúchulainn.

fil de Fachtna Fathach ¹. » — « C'est invraisemblable », répondit Fergus, « il serait honteux d'insulter Conchobar en son absence, il n'est pas de prix qu'il ne s'engagerait à donner pour conserver son honneur. S'il était venu ici lui-même, des armées, une foule de guerriers d'élite inséparables de lui l'aurait accompagné. Supposez que les hommes d'Irlande et d'Écosse, les Bretons et les Saxons, entreprenant une expédition contre lui, se soient réunis au même campement, sur la même colline, il leur aurait livré bataille et ce serait eux qui auraient été vaincus, ce ne serait pas lui ². »

« Qui donc serait venu ? » demanda Ailill. « Serait-ce Cuscraid le Bègue, fils de Conchobar ; il serait arrivé d'Inis Cuscraid ? » — « C'est invraisemblable », répondit Fergus ; « Cuscraid le Bègue est fils d'un grand roi. Il n'y a pas de prix qu'il ne s'engagerait à donner pour conserver son honneur. Si c'était lui qui était venu ici, il aurait été accompagné par les fils de rois et les chefs royaux qui ne font qu'un avec lui et qui moyennant salaire lui donnent service de guerre. En vain les hommes d'Irlande et d'Écosse, les Bretons et les Saxons, entreprenant une expédition contre lui, se seraient réunis au même campement, sur la même colline, il leur aurait livré bataille, et les aurait exterminés. Ce ne serait pas lui qui aurait été vaincu ³. »

« Qui donc serait venu ? » demanda Ailill, « serait-ce le roi de Farney, Eogan fils de Durthacht ? » — « C'est invraisemblable », répondit Fergus. « Si c'était lui qui était venu ici, les forces de Farney l'auraient accompagné, il aurait livré bataille à nos quatre guerriers, il les aurait mis en pièces, ce ne serait pas lui qui aurait été défait. »

1. Conchobar était fils de Cathba le druide. Ness sa mère, avait successivement épousé, postérieurement à son union avec Cathba, d'abord Fachtna Fathach qui avait été père nourricier de Conchobar, puis Fergus, fils de Roech, prédécesseur de Conchobar sur le trône d'Ulster : Voyez le *Compt de Choucobair* publié par Kuno Meyer, *Revue celtique*, t. VI, p. 174-182.

2. Cette phrase où la mention des Saxons indique une date postérieure à l'invasion germanique en Grande-Bretagne fait défaut dans le Lebor na hUíde, p. 58, col. 2, l. 13-15 ; cf. O'Keefe, p. 14, lignes 332-333. Winifred Faraday, p. 16.

3. Même observation que dans la note précédente. Dans le Lebor na hUíde Fergus ne parle même pas de Cuscraid.

« Qui donc est venu à notre rencontre ? » demanda Ailill. « Probablement c'est Celtchair fils d'Utthechar. » — « C'est invraisemblable », répondit Fergus. « Honte à qu'il insulterait quand il est absent ! Il est la pierre qui écrase les ennemis de la province, il est le chef de l'assemblée des guerriers, c'est lui qui ouvre la bataille à la tête des Ulates. En vain contre lui, dans un endroit quelconque, en une réunion guerrière, une expédition, un camp, sur une colline les hommes de toute l'Irlande, de l'est à l'ouest, du sud au nord, seraient assemblés contre lui, il leur aurait livré bataille, il les aurait mis en pièces, ce ne serait pas lui qu'on aurait massacré. »

15. « De qui donc », demanda Ailill, « la venue est-elle probable ? » « Ce ne peut être », répliqua Fergus, « ce ne peut être que mon élève, aussi l'élève de Conchobar, ce petit garçon qu'on appelle Cúchulainn, c'est-à-dire chien de Culann le forgeron. » — « Mais oui », répondit Ailill. « Je vous ai entendu parler de ce petit jeune homme autrefois à Cruachan. Quel âge ce petit garçon a-t-il à peu près maintenant ? » — « Ce n'est pas son âge qui est le plus dangereux » répliqua Fergus, « car au temps où il était plus jeune, ses actes furent encore plus virils qu'aujourd'hui. » — « Comment cela ? » demanda Medb. « Y a-t-il maintenant parmi les Ulates quelqu'un de son âge qui soit plus dangereux que lui ? » — « Non », répliqua Fergus, « il n'y a pas de loup plus sanguinaire, de guerrier plus audacieux. Il n'y a pas de guerrier du même âge qui vaudrait le tiers ou même le quart de Cúchulainn. Tu ne peux concevoir son pareil comme guerrier, comme massue meurtrière, comme vainqueur des troupes assez orgueilleuses pour l'attaquer. Personne ne lutte plus bravement avec le plus digne. Personne à son âge ne réunit à un si haut degré la taille, la beauté, les attraits, l'éloquence, la cruauté, l'adresse, l'aptitude guerrière, l'habileté à la chasse, la hardiesse de l'attaque, les succès meurtriers, le talent de harceler l'ennemi. Personne n'est autant que lui ardent, furieux, impétueux : personne ne gagne aussi vite que lui la partie au jeu des neuf hommes sur chacun de ses cheveux(?). » — « Nous ne ferons pas grand cas de lui », répliqua Medb, « il n'a qu'un corps, il évite les blessures, il ne peut éviter de

se laisser faire prisonnier¹. Il a l'âge de fille à marier ; ce jeune gamin sans barbe ne l'emportera pas sur nos braves guerriers. » — « C'est ce que nous ne disons pas » répondit Fergus, « car les actes de ce garçon furent virils en un temps où il était plus jeune qu'aujourd'hui. »

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Dans le *Lebor na hUidre*, p. 59, col. 1, l. 1 : il supporte blessure, il n'est pas plus grand que prise ; *Fodaim guin ni mou gabail*. Cf. O'Keefe, p. 15, l. 362 ; Winifred Faraday, p. 17, ligne 14.

MÉLANGES BRETONS

DE GRAMMAIRE ET D'ÉTYMOLOGIE

I

LE NOM DES GRECS

Grec (§ 1, 2), igreker (3), greëz; eschedou; neet (4), Grecc, Grésia; Cina (5), Grecyan; Hebreanet; aparchent, apparchant (6), Grésied (7), gregach, langach, luc'hach, cranouage, latinaich, goasqoñnaich, cristenyaich; cristenez; hebraich, flamanqqaich, islantraich, basqaich, basnecq, sausnec, sauzmegaich, zôznach (8), gregaichi, gregageiñ, grecima, latinat, paterat, gallegat (9), gregaich, gregage, grigage, gregachi, saos-mega, zauzañ; goast-langach (10), gragachat, gragaillat, graguellat, grakal, krakal, rakal, raclat; ragach, ragachat, ragachi; ragaich, racaich; ragaicha, ragata, regateiñ; ragacher; racqaich, rogaich, reugaich, ragach, ragachi, racquat, roga, roëga, rakal, grakal (11), grecim, catechim, catecis, katékiz; cataplam (12, 13), grizyas, grizyez, gryez, grisias, grifias, griués; grisieza; groesus; grisia; gref, grefus, grevus (14).

1. Les Grecs ne sont nommés dans aucun des documents qui nous restent du vieux breton.

On peut supposer à cette époque une désignation directement tirée du latin *græcus*, comme en vieil irlandais *gréic* (langue grecque), génitif singulier *inna grece* (Vendryes, *De hibernis vocabulis quæ a latina lingua originem duxerunt*, Paris, 1902, p. 146).

Selon M. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, Paris, 1892, p. 174, le gallois *groeg* la Grèce, le grec, ne pouvant venir de *Græcus*, suppose *grāica* (regio, lingua); et *Gryw* Grec et Grèce « suppose *grëus* pour *Greius*, *Grainus* »; l'auteur compare le traitement de *Efryw* Hébreu = (*H*)ébreus; *efroeg* l'hébreu = (*b*)ébraïca. Mais *groeg* ne serait-il pas plutôt une formation analogique, d'après les autres noms de langues en -eg? Et *Gryw* n'aurait-il pas, dans le v. français *griew*, une

source moins antique, mais plus populaire que le poétique *Gradius* ?

2. En moyen breton, le *Catholicon* du xv^e siècle donne *grec*, (g)alice idem, l(atine) grecus ; *grecc*, g. grece, l. grecia ; *gre-cim*, cest ung libure, l. grecismus.

Grec est un emprunt, sans doute savant, au français. Dans la période moderne, le *Dictionnaire françois-breton... du dialecte de Vannes* de 1744, que Cillart de Kerampoul a signé « Monsieur L'A*** », traduit « Grec » *Gréc* ; parler grec, *Comss Gréc* ; la langue grecque, *el Langage Gréc*. On trouve dans ce dialecte *i grecq* en grec, *Histoer a vube Jesus-Chrouist*, Lorient, 1818, p. 358 ; *é grec*, *Officen*, Vannes, 1870, p. 302.

On lit dans le *Testamant neve* en dialecte de Tréguier, Guingamp 1813 : *ar Grecq* le Grec, Épître aux Romains II, 9 (*ar Crecq*, 10, faute d'impression) ; *ar Grecqued* les Grecs, Actes IX, 29, *ar Grequet*, XI, 20 ; XVIII, 4 ; *ar Gregued* Rom. I, 14 (forme qui serait la plus bretonisée). Le même mot comme adjectif : « *ar Judevien greg* » les Juifs grecs, Act. VI, 1 ; comme nom de la langue : *en grecq* en grec saint Luc XXIII, 38, *en gregq* saint Jean XIX, 20 ; Apocalypse IX, 11 ; *ar grecq* le grec Act. XXI, 37 ; et comme nom de pays : *e teuas en Grecq* il vint en Grèce XX, 2 (ceci pourrait bien être une inadvertance).

Le *Testamant nevez* (protestant) en dialecte de Léon, Brest 1851, n'a que *Grek* Grec, *ar Greked* les Grecs, sauf saint Jean XIX, 20, *en grek* en grec ; ce qui a été corrigé, dans l'édition de 1870, en *en gregach*.

Le *Testamant nevez* protestant de M. Le Coat, Trémel 1883, porte *ar Grek* le Grec, Rom. I, 16 ; II, 9, 10 ; X, 12 ; *Grek*, Ep. aux Galates III, 28, pluriel *Greked* Rom. III, 9 ; *ar Greked* Act. VI, 1, etc. La langue est appelée *ar Grek* le grec Act. XXI, 37 ; *en grek* en grec saint Luc, saint Jean, etc. Le mot est pris comme adjectif au titre de *Ar Bibl santel* (sans date), où le même auteur mentionne « *ar mammou-skrid hebre ha grek* », les textes hébreux et grecs.

3. Dans l'argot trécorois de La Roche-Deirien, *eur c'boz igreker koz* un vieillard décrépité, impuissant (*Revue Celtique* XIV, 273) paraît provenir du français *i grec*. On peut

entendre, avec le suffixe d'agent *-er* : « qui fait l'i grec, qui est contourné comme un Y (et non droit comme un I) » ; comparez l'expression familière « fait comme un Z », tout contrefait ; ou « qui fait Y », cf. franç. « faire des S », marcher de travers comme les ivrognes qui ne sont pas solides sur leurs jambes (en russe *pisat' myslète* écrire M). Ou bien la finale est-elle le nom d'une autre lettre, également contournée, R ?

4. Le Dictionnaire français-breton du P. Grégoire de Ros-trenen donne comme adjectif *gréëz* : *an Ilis grëëz*, *an Ilis Grëëz* l'Église grecque ; *e qiz grëëz* à la (mode) grecque ; *langaich grëëz* langue grecque, *ul levr grëëz* un livre grec. Ceci vient du vieux français *greez*, dont Godefroy donne un exemple de 1492 : *vins greez* vins grecs. Molière met encore à la bouche de Martine, dans les *Femmes savantes* (V, 3), une prononciation voisine :

Et ne voulant savoir le grais ni le latin,
Elle n'a pas besoin de Monsieur Trissotin.

Dans son *Lexique de la langue de Molière*, Paris 1896, M. Livet dit à ce propos : « La prononciation de *grec* comme *gré* ou *grais* est attestée par le nom de la rue des *Grès*, autrefois rue Sainte-Étienne des *Grecs*. » Il cite trois exemples du jeu de mots commun sur *grais*, *grez* et *grès* :

Du latin, j'en sais peu ; mais pour du *grès*, j'en casse.

On peut ajouter ce passage de *La Comédie de proverbes* (éd. Fournier, *Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle*, 2^e édition 199) : « Pour du latin, je n'y entends rien ; mais pour du grets, j'en casse. » Cela n'empêche pas la même pièce de contenir (p. 200) cette remontrance à un avaro : « On ne sçait ce que vous estes : les uns disent que vous estes Grec, les autres Latin ; pour moy, je dis que vous n'estes ny Grec ny Latin, mais vous estes un peu Arabe. » C'est que la chute du *c* est amenée par l'addition d'*s* final ; cf. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle*, Paris 1883, II, 66, 67.

Le cas est le même que dans *écher*, pluriel ancien *eschés*. L'Académie dit, en 1762, que dans *échecs* « le dernier *c* ne se prononce point ». La prononciation *échè* est regardée comme

vieillie dans le *Précis de Prononciation Française* de l'abbé Roussetot et F. Laclotte, Paris 1903, p. 172; M. Dutens, *Étude sur la simplification de l'orthographe*, Paris 1906, p. 272, remarque avec raison qu'elle n'existe que « quand il s'agit du jeu de ce nom ». Marot a fait rimer *Grecs* à *regrets* (voir la note au passage de Molière, dans l'édition des Grands Écrivains); nous venons de voir une variante graphique *grets*¹. Le moy. bret. avait *echec* au figuré : *gra da echec* fais ton coup (avec rimes en *ec*), *Le Grand Mystère de Jésus*, éd. H. de la Villemarqué, 1866, p. 19; au commencement de la période moderne on trouve comme nom du jeu *eschet*, plur. *eschedou*; puis le P. Grégoire n'a plus que *echedou* (voir mon *Glossaire moyen-breton*, 2^e éd. Paris 1895, 1896, p. 202; et pour le traitement du *t*, mes *Notes d'étymologie bretonne*, Saint-Brieuc 1901-1905, p. 220 et suiv., n^o 106, etc.). Le Dict. de L'A. dit que ce jeu est inconnu des Bretons, et qu'il faut bretoniser le mot en *echég* m. pl. *echeguen*.

Greëz devait ne faire qu'une syllabe. La diphtongue pourrait provenir de **grez* par *e* ouvert : cf. bret. moyen et moderne *neat* à côté de moy. br. *net*, mod. *net*, van. *neet* Grég., *néatt* net, *neatein*, *néattatt* nettoyer, *neatladurr* m. netteté, action de nettoyer l'A., *nettein*, *nettatt* nettoyer, approprier Châlons, *Dict. breton-français du dialecte de Vannes*, 1723 (réédité par M. Loth, Rennes 1895); bret. moy. *vaen*, *veau* et *veu* vain, mod. *vean*, *vaen*, *van* Grég., *vaën* Châl., *vann* l'A. (*Gloss. moy. bret.* 444, 359).

5. Le moy. bret. *grecc* Grèce vient de ce mot français. Son orthographe indique un son *ç* distinct de *ʃ*, qui devait être voisin de *ts* et qui s'est fait souvent précéder d'un *n* ou d'une nasalisation de la voyelle, cf. *Rev. Celt.* XI, 353-356; *Gloss.* 15; *Notes d'étym. bret.* 247 et suiv., n^o 124, etc.

Il est probable que le mot a été emprunté de nouveau par Le Gonidec, qui dans son *Testament nevez* traduit *é teitaz* é Grés,

1. Hugues Salel, dans sa traduction des premiers chants de l'Illiade (1545), fait rimer *Grecs* à *degrez*, p. 10; *regretz*, 100; *Grecz* à *regretz*, 154. J. Peletier (1547), a de même *Grecz* rimant à *regretz*, *hallectretz*, *segretz* (cf. *Œuvres poétiques de Jacques Peletier...* par L. Séché et P. Laumonier, Paris 1904, p. 20, 22, 35, 181).

Act. XX, 2, de même dans sa *Bibl santel* (posthume), Saint-Brieuc 1866. Aux autres passages, il a : *ô Grésia* ô Grèce, Zacharie IX, 13 ; *ar Grésia* la Grèce Ezéchiel XXVII, 13, 19 ; *ar Gresia* Isaïe LXVI, 19 ; *ar C'brésia*, 1^{er} livre des Machabées I, 1 ; *er C'brésia* dans la Grèce, VI, 2. Son dictionnaire français-breton posthume, Saint-Brieuc 1847, ne traduit « Grèce » que par *Grésia* f., comme l'avait fait Troude dans le premier de ses trois recueils (*Dictionnaire français et celto-breton*, Brest 1842).

La première traduction protestante a, Act. XX, 2, *e Gres*, celle de M. Le Coat *er Gres* ; dans l'Ancien Testament, celui-ci ne se sert que de l'hébraïque *Javan*.

Grésia est un latinisme savant, comme *er Bersia* dans la Perse, Daniel XI, 2 Le Gon. (*er Pers*, Le Coat). Cela ne produit pas pourtant le même effet que dans le français de Leconte de Lisle (*Œuvres de Horace*, chez Lemerre 1873, II, 237) : « La Græcia, soumise, soumit son vainqueur farouche... Le vainqueur fixa tardivement les yeux sur les œuvres Græques », cf. 233 et I, 168. C'est qu'un *a* final breton vient quelquefois d'un *e* français, même dans des noms masculins (*Gloss.* 560) ; cf. *Cina* la Chine Gr., etc. ; quant à *l'i*, on le retrouve dans les deux ethniques qui nous restent à étudier.

6. Le P. Grég. donne *Grecyan* pl. *ed*, van. id. un Grec, *grecyanès* pl. *grecyanesed* une Grecque, *ar c'hrecyaned* les Grecs ; *an tadon grecyaned* les Pères Grecs (à l'article *latin*) ; Châlons : *Grecian* pl. *et* ; l'A. : *Grécian* pl. *-nètt*, fém. *Gréciannèss* pl. *-nèzètt* ; *er Gréciannètt* les Grecs. Troude, en 1842, avait *grésian* adj. et s. m. pl. *ed* ; *ar grésianed* les Grecs ; fém. *Grésianez* pl. *ed* ; son *Nouveau dictionnaire pratique français et breton*, Brest 1869, n'a *gresian* que comme substantif, fém. *gresianez* pl. *ed* ; *ar Gresianed* les Grecs ; de même son *Nouveau dictionnaire pratique breton-français* de 1876 : *Gresian* pl. *ed*, f. *-ez* pl. *ed*. Le Dict. français-breton de Le Gonidec donne *grésian* adj. et s. pl. *ed* ; H. de la Villemarqué a inséré un article semblable à la seconde édition du dict. bret.-français, en ajoutant : « Le grec, langue grecque. »

Ce dernier emploi se trouve dans *Buez Hor Zalver... gant... Iann-Willou Herry*, Quimperlé 1858, p. 368 : *ar scritel a oa great... e grecian* l'écriveau était rédigé en grec.

L'autre est bien plus commun. Ainsi Le Gonidec écrit *ar Grésianed* Act. VI, 1 ; *ar C'hrésianed* IX, 29 ; XI, 20 ; Rom. I, 14 ; *ar C'hrésianed* Act. XVIII, 4, etc.

Le correspondant de ce mot existait en vieux français : *Greicient vendrunt* les Grecs viendront ; « en langue grecienne » God. (d'où l'adjectif anglais *grecian*, employé autrefois aussi comme ethnique). Leconte de Lisle l'a repris en l'agrémentant d'une savante diphthongue graphique ; ainsi dans son *Horace*, I, 25 : « Par malheur, tu conduis dans la demeure de tes aïeux cette femme que réclameront les innombrables soldats Graciens. » Est-ce la préoccupation de cette exactitude — d'ailleurs fausse, car le latin ne disait point **Graciani* — qui a fait tomber le traducteur dans un quiproquo fâcheux sur *avi*, qualifié pourtant par le féminin *malâ* ? Il met ailleurs *Gracs* pour *Graci* ou *Gratii*, et francise celui-ci en *Graïens* (I, 64, 172, etc.).

Ce suffixe ethnique *-an* se montre en breton, au commencement de la période moderne, dans *Hebreanet* Hébreux, voir *Gloss.* 315. Il provient du français, qui a souvent hésité entre les prononciations *-en* et *-an*, cf. Thurot II, 462 et suiv. ; Voltaire tenait encore pour *Européan*.

Des formes comme *il appartient* sont attestées par Palsgrave et Tabourot ; ce dernier la donne comme une variante populaire à Paris de *appartient* (cf. Thurot II, 436). Le moy. breton reflète cette double prononciation : *aparchent* il appartient, il convient rime en *ent*, Sainte Barbe 205, mais *apparchant* id. rime en *and*, *Grand Myst. de J.* 51 ; cf. le *Dictionnaire étymologique du breton moyen* qui suit mon édition du *Mystère de Sainte Barbe*, 1887 ; *Rev. Celt.*, III, 228. De *aparchent* il appartient, il convient on a tiré *apparchentaff* convenir, comme en vannetais *fautout* falloir de *faut* il faut, etc., *Rev. Celt.*, XI, 468, 469 ; de *apparchant* vient le mod. *aparchanta*, *aparchantout* appartenir Gr., van. *apparchantein* l'A., cf. *Gloss.* 479, 480 ; *Notes d'étym.* 53 (n° 35).

7. Un autre nom des Grecs employé par Le Gonidec (Daniel VIII, 21 ; XI, 2 ; 1^{er} livre des Machab. I, 11) est *ar C'hrésied*. Il l'a sans doute modelé sur *ar Bersied* les Perses, *ar Védied* les Mèdes (I Mac. I, 1) ; *ar Védied*, *ar Bersied* Dan.

VIII, 19, etc. M. Le Coat écrit *ar Meded*, *ar Persed*, ce qui est plus conforme aux habitudes bretonnes ; cf. *ar C'haldéd* les Chaldéens Le Gon., Dan. IX, 1 ; *Galileed* Galiléens, Act. II, 7 (trad. de 1851), etc. Ce dernier texte porte, II, 9 : *ar Medianed* les Mèdes ; Le Gon. *ar Meded*, M. Le Coat *Meded* ; le *Test. neve*, *Medet*.

8. Le P. Grég. donne *grecim* et *gregaich*, van. *gregach* le grec, *ar grecim* le grec, la langue grecque, *ê grecim*, *ê gregaich* en grec, *gregaich eo* c'est du grec, *parlant grecim* ou *gregaich* parler grec, *grecima*, *gregaichi*, van. *gregageiñ* id. Le premier dictionnaire de Troude n'a que *grékim* m. le grec, la langue grecque (le *k* est une faute, non relevée aux errata). Son second dictionnaire porte : *ar gresim*, *ar gregach* m. ; le troisième *gregach* m., « on dit aussi *gregaich*, *gregech* » ; *gresim* m. ; *gregachi*, *gregaichi*, *gregechi*, van. *gregajein* parler grec. Le Gonidec a, dans son dict. franç.-bret., *ar grésim*, *ar gregach* ; H. de la Villemarqué a ajouté dans la seconde édition de l'autre dict. *grégach* (faute d'impression), *grésim* et *grégach*. M. du Rusquec, dans son dict. franç.-breton (1884) donne *grégach* ; dans la contre-partie (1895) *grégach*, *gresim*, et le verbe *gregachi*.

Le Gon. emploie *liz'érennou Grégach* des lettres grecques, saint Luc XXIII, 38 ; *ê Grégach* en grec, saint Jean XIX, 20 ; Apoc. IX, 11 ; *ar grégach* le grec Act. XXI, 37.

Ce suffixe vient du franç.-age (cf. *Notes d'étym. bret.* 7-14, n° 5). Je n'en trouve d'emploi analogue, en bret. moyen, que dans le terme général *langaig*, *langag*, *langaige* langage, paroles, mod. *langaich* pl. ou, van. *langach* pl. *langageñ* langue, langage particulier d'un pays, *al langaich* le français Gr., à Saint-Clet *al langach* id. *Gloss.* 351.

On peut ajouter plusieurs noms modernes désignant un jargon ou un argot : *lubaich*, *luc'hach*, proprement « vernis, faux brillant » (et non « langage absurde, de *iêz* et *lú*, comme Troude l'expliquait en 1842), voir *Rev. Celt.* XV, 363 ; XVI, 225 ; XXVI, 327, d'où *lubaichi* jargonner, *lubai-cha* baragouiner ; van. *cranouage*, de *craon* truand (*Rev. Celt.* XIV, 284 ; XVI, 234) ; et *gregaich*, *gregach* lui-même, comme on le verra plus loin (§ 10).

Le P. Grégoire a le même suffixe dans *latinaich* latinisme, expression latine; *goasqoïnaich* gasconisme, façon de parler gasconne; il donne aussi *al latinaich* la latinité (de même *latinage*, m. pl. *eu* l'A.); *latinaich*, *al latin* le latin; « il parle gascon, ou le gasconisme, à charmer. *Un ebad-Donë eo e glévet o parlant goasqoïnaich* ». Cf. *cristenyaich* christianisme, *paganaich*, *payanaich*, *payffaich* (voir *Gloss.* 455), paganisme; *hugunodaich* pl. ou hérésie, huguenotisme, *parpailhodaich* id., etc. Grég. donne aussi *cristenyez*, van. *crichench* chrétienté; c'était en moy. bret. *cristenez*. Sur l'échange du celtique *-aez* et du français *-age*, voir *Gloss.* 520, 521. Evans traduit « hellenism » en gallois *groegiaeth*, *grywiaeth*.

Comme noms de langues, le P. Grégoire a : *al langaich* *hebre*, *an ebre*, *an Hebraich*, *an hebraich* l'hébreu (*hebbrach* Le Gon., *Dict. franç.-bret.*; saint Luc, XXIII, 38, etc.); *caldeachaich* la langue chaldaïque; *tudaich*, *teutaich* et *langaich teut* l'allemand, le tudesque, le teuton; *flamancqaich* le flamand; le hollandais; l'allemand, le teuton (du v. franç. *Flamenc*, cf. *Rev. Celt.*, XIX, 328); *spaignolaich* l'espagnol, *italyanaich*, *italyañnaich* l'italien, *arabaich* l'arabe, *turcqaich* le turc, *islantraich* l'irlandais (voir *Gloss.* 340, 341; *L'épenthèse des liquides en breton* 43, § 55); *basqaich*, *ar ouasqaich* et *ar Basnecq*, *ar Basnecq* le basque (pour **basq-necq*, cf. *Mémoires de la Société de de linguistique*, XI, 116, avec la finale de *sausnecq*); *langaich sauz* (mal imprimé *longaich*), *sausnecq*, *sausmecq*, *sauznec*, *sauz-mec* et *sauz-megaich* l'anglais.

La plus ancienne forme attestée de ce dernier est *sausnec* (P. Maunoir). D. Le Pelletier donne : « *Saösnec*, Langue Anglaise : on prononce *Saöñec*, ou *Saüñec* de deux syll. et c'est pour *Saösonnec* ». Le manuscrit dit de Roussel porte : « *saosmec*, *chaosmec*, Langue anglaise, Langlais »; Le Gonidec en 1821 : *saoznek* m., « quelques-uns prononcent *saozonek* ». Cette mention pourrait bien avoir été suggérée par l'explication théorique de Le Pel., bien que Troude déclare, dans son troisième dictionnaire, qu'« on dit parfois *saozonek* ». Milin a ajouté cette note manuscrite : « et au H(aut) Léon toujours *saozmek*. » M. du Rusquec *Nouveau dict.* (bret.-fr.), Paris, 1895, donne *saoz mek*, *saoz nek* et *saozonek*; son *Dict. franç.-*

bret., Morlaix 1883, ne donnait que *saozmeċ*, *saoz-mek*. En haut Tréguier, le cumul des suffixes *-ek* et *-ach* n'a pas lieu : on dit *zôznach*, cf. *Gloss.* 599.

9. En dehors de *gregaichi*, *gregageiñ*, *grecima*, le P. Grégoire a les dérivés suivants de noms de langues : *latinat*, participe *latinat* parler latin ; latiniser, faire parade de son latin ; interpréter, avec la remarque : « ce mot est ancien » (*latinatt* part. *-nêtt* latiniser l'A.) ; *latiner* (celui qui sait le latin, qui parle latin, sens employés dans des exemples) ; pl. *-nêryen* latineur, espèce de pédant qui ne parle presque que latin ; pl. *-nêryen* interprète, trucheman (*latinêrr*, pl. *-nerion* latineur l'A.) ; *gallegat* part. *-guet* parler français. On peut ajouter *paterat*, van. *patereiñ*, part. *et*, dire des patenôtres.

Le Gonidec donne *galléga* « et par abus » *gallégat* parler français, *galléger* pl. *ieu* celui qui parle le français. H. de la Villemarqué ajoute *gallégach* m. pl. *ou* gallicisme, façons de parler de la langue française indûment transportées dans une autre langue ; *gallégachat* v. a. franciser, donner une terminaison, une tournure française ; *gallégiċ* f. pl. *-isiou* gallicisme, construction propre à la langue française, contraire aux lois ordinaires de la grammaire, mais autorisée par l'usage. H. de la Villemarqué a introduit aussi ces trois mots dans le dict. franç.-breton avec la même distinction entre *gallegach* (écrit ainsi) et *gallégiċ*. Ce dernier est une imitation savante de *gallicisme*, d'après le rapport de *catéchisme* à *katékiċ* ; mais celui-ci est masculin.

Le Gon. a encore *saoznéga* parler anglais ; M. de Rusquec *saozmeċat*, puis *saoz méga*, *saoz nega*.

Cf. *gallegit pe zaosmegit* parler français ou anglais, Lescour, *Telemn Gwengam*, 1869, p. 337, etc.

10. Le P. Grégoire a aussi *gregaich*, van. *gregach* « Jargon, langage factice, ou langage particulier, comme l'Argot, etc. » ; van. *gregach* baragouin, langage qu'on n'entend pas bien ; *gregaichi* jargonner, van. *gregageiñ* jargonner, baragouiner ; Châl. *grégage* jargon, baragouin, *grégageiñ* jargonner, baragouiner ; Châl. *ms gregag'* baragouin ; *gregageiñ* baragouiner ; jargonner ; l'A. *grigage*, *gregage* m. jargon ; argot des mendiants ; baragouin ; *grigage crouanouêtt* narquois, argot, jargon

des gueux ; *gregagein* jargonner, *grigagein* baragouiner ; Troude *gregach*, *gregaich*, *gregech* m. jargon, baragouin, argot ; *grega-chi*, *gregaichi* parler le jargon, baragouiner (et *gregechi*, van. *gregajein*).

Faut-il identifier ces mots à ceux qui signifient grec, parler grec ? C'était l'opinion de Troude, adoptée *Rev. Celt.* IV, 170, etc. Schwob a voulu séparer le français *grec* aigrefin, qui serait d'origine argotique, du nom de peuple, cf. *Rev. Celt.* XV, 363, 364 ; c'est une question sensiblement distincte, le mot ne désignant point une langue de convention¹. Pour l'identification des deux *gregach*, on peut faire valoir les passages suivants du P. Grégoire :

« Passez, c'est du grec ; et en latin : transeat, græcum est ; ou bien græcum est, non legitur. *Ijt ê-byou, gregaich eo. treme-nit dreist ar grecim-ze, febiny na êntêntit get...* » (passez ce grec, que vous ne comprenez pas).

« C'est de l'hebreu pour moi, je n'y entend rien... *gregaich eo evidoun-me. hebraich pur eo.* »

A l'article de Troude « *gregachi, gregaichi...* parler le jargon, baragouiner », Milin a noté : « dans ce dernier sens, on dit aussi *saosmega* ». L'anglais sert donc aussi, en Léon, de type d'un langage inintelligible ; cf. le trécrois *zauzan*, cornouaillais *zauzein* bégayer, tréc. *zauzer* et simplement *zauz* (Anglais), bègue, *Rev. Celt.* IV, 170 ; *Gloss.* 599.

Cf. cet article de *Slang. A dictionary of the turf, the ring, the chase, the pit, of hon-ton...* By Jon Bee, Esq. Londres 1823, p. 91 : « *Greek* — Irishmen call themselves *Greeks* — none else follow the same track to the east ; throughout *this land*, many unruly districts are termed *Grecian*. 'It's all *greek* to me', says one who cannot well comprehend what is said. » Le dictionnaire de Murray dit aussi que dans le slang, *Grecian* désigne un Irlandais.

Une autre expression anglaise de ce genre est « le grec de Saint-Gilles » (paroisse de Londres), pour signifier l'argot.

1. Un sens voisin de « aigrefin », mais sans nuance de mépris, est signalé par Leroux, *Dictionnaire comique* (nouv. éd. 1786) : *être grec*, être habile, rusé, entendu, expérimenté ; *n'être pas grand grec*, être ignorant, ou peu industriel. Selon M. Sainéan, *Ztschr. f. rom. Philol.*, XXX, 311, 312, le sens primitif est « crochet » ; de là « avare » (en normand et en wallon, déjà dans Cotgrave), puis (en argot, au XVIII^e siècle) « filou, tricheur ».

Cela rappelle le passage de *Ver-Vert* où Gresset nous montre le perroquet au couvent de Nantes

Jurant, sacrant d'une voix dissolue...
Les B., les F. voltigeaient sur son bec.
Les jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec.

Le poème breton de Le Bail en l'honneur d'un geai, *Meulidiguez qeguïn -caër cure Sant-Yan-ar-Bis... E Montroulez, E ty A. Lédan*, dit (p. 8) que cet oiseau savait cinq langues¹, le français, le breton, le latin, l'anglais (*ar zosnec*), pour lesquels il avait eu différents maîtres, et le grec : *Ar gregach voa, me gred, be langach naturel* (le grec était, je crois, sa langue naturelle). Cf. *gregache ar biked* les pies caquetaient, *Barzaz Breiz* 237 (en cornouaillais).

11. Il y a eu là association de *gregach* avec un autre mot : *gragachat* dégoiser, parler plus qu'il ne faut et avec volubilité H. de la Villemarqué (Dict. bret.-fr. de Le Gon., 2^e éd.); *gragachat* crier comme font les pies Troude, 2^e dict. (le 3^e a, sans doute par erreur, *gragac'hat*, part. *gragac'het*, p. 250, 696); *gragachat* piailler, parlant de femmes assemblées, J. Moal, *Supplément... au Dictionnaire... français-breton du Colonel A. Troude*, Landerneau 1890; *gragachat* crier, dégoiser du Rusq. (qui rapproche à tort *grac'h* vieille femme).

Gragachat tient à un radical imitatif qui a donné par ailleurs : moy. bret. *gragaillat* « gargarir, l. garrir » (et *raguillat*, à un renvoi, ce qui doit être une inadvertance); — mod. *gragailbat* crier comme une pie; piailler comme font ordinairement les femmes, *gragailbêrez* piaillerie, crierie importune, *gragailberès* pl. -eresed piailleuse Grég., *gragala* (l mouillé) crier comme une pie, comme un geai Le Gon., piailler Trd (1^{er} dict.), *gragaillat* crier comme font les pies (2^e dict.), caqueter comme les oiseaux, piailler (3^e dict.); « coqueter », lisez « caqueter » du R. (2^e dict.); — *raguellatt* caqueter

1. Bien supérieur à *Ver-Vert* (p. 12), il ne savait pas jurer (p. 9), mais il avait entendu dès son enfance le jargon (*jargon*) des hommes et des femmes qui s'injurient, et l'imitait parfaitement, de même que les différents cris des animaux. Une des injures féminines rapportées à cette occasion est *goast-langach* celle qui perd, qui prodigue en vain ses paroles; cf. p. 10, *bep goasta qen langach* (sans perdre temps en discours superflus).

comme les poules l'A. ; — *graka*, et « par abus » *grakal* « faire du bruit, comme les poules, après avoir fait leurs œufs ;.., caqueter, babiller.... Plusieurs prononcent *raka* et *rakal* » ; *grakérez*, *rakérez* m. bruit que font les poules après avoir pondu ; caquet, babil Gon., *grakérez* m. caquet, *graka* babiller, caqueter ; crier comme la poule Trd, 1^{er} dict. ; *grakal* id. 2^e dict., crier comme font les poules qui pondent, bavarder, caqueter, babiller, 3^e dict. ; Milin *ms* ajoute : « et *krakal* » et a un autre article « *kraka* faire du bruit comme les poules avant et après avoir pondu » ; — *raclat* caqueter comme les poules dès qu'il fait jour Gr., *raklat* caqueter, crier comme font les poules Trd, 2^e et 3^e dict.

On peut comparer le lat. *gracillare* caqueter comme la poule, *graculus*, geai, etc. ; *gragaillat* a la terminaison française de *piailler*, comme l'a remarqué V. Henry.

Le suffixe de *gragachat* paraît dû à *ragach* m. babil de femmes rassemblées, *ragachat* babiller comme font les femmes assemblées Trd, 3^e dict. ; *ragachi* injurier en Cornouaille, 2^e dict. (sans indication de dialecte au 3^e dict.) ; *ragach* babil de femmes réunies en troupe ; s'applique aux geais et aux pies ; impudence, effronterie, sottise, injure, dévergondage, babillage, caquetage, *ragachi* dire des injures, des sottises, des balourdises Mil. *ms* ; *ragach* piaillerie, *ragachat* piailler, parlant des femmes assemblées J. Moal ; dans *Meulidiguez qequin*, p. 9, *ragacherez* terme d'injure à une femme.

Grég. n'a *ragaich* pl. ou qu'au sens de regrat, marchandise de peu de valeur, *racaich* pl. ou id., *ragaicha*, *ragata*, van. *ragateiñ*, *regateiñ* « regrater, vendre de petites denrées..., pour y gagner sa petite vie », *ragachérez* pl. -*erezou*, *ragatérez* pl. ou, van. *regatereah*, *ragatereh* regraterie, *ragachèr* pl. -*éryen*, *ragatèr* pl. *yen*, van. *ragatour*, *regatèr* pluriels -*teryon* regratier, fém. *ragacherès* pl. -*eresed*, *ragaterès* pl. *ed*, van. *ragatourès* pl. *ed* ; chez Maun. *ragacher* revendeur, etc. J'ai regardé ces mots, *Gloss.* 566, comme ayant perdu un *r* par dissimilation ; mais ce second *r* a été, au contraire, ajouté en français par une étymologie populaire d'après l'idée de *re-gratter* (cf. « tondre sur un œuf »). Le provençal a *rigatié*, l'italien *rigattiere*, l'espagnol *regatero* regrattier, frippier, revendeur, etc., ce que M. Sainéan (*La création métaphorique*

en français et en roman, Halle a. d. S. 1905, p. 39, cf. 37) explique par un composé du mot *chat*. Je ne crois pas qu'on soit passé en breton de l'idée de *regrat* à celle de babillage : les deux *ragach* sont à séparer. Celui qui tient à *regrat* est le seul qui ait des variantes avec *t*; *ragacher* vient de **regatier*, cf. *aparchent*, § 6¹.

On peut comparer à l'autre *ragach* le mot *racqaich*, *rogaich*, *reugaich* coassement, cri des grenouilles, de *racqat*, *roga*, *roëga* coasser Gr., cf. *graka*, *grakal*, et *raka*, *rakal* coasser, *grakérez*, *rakérez* m. coassement Gon., *raka*, *graka*, *roga* coasser, *grakérez* m. coassement Trd, 1^{er} dict.; *grakal*, *rakat* « anciens infinitifs, *graka*, *raka* » coasser, *grakerez* coassement 2^e dict., *grakal*, *rakal*, *rakat* coasser, 3^e dict., *ragach* m. coassement de grenouilles, *ragachi* coasser comme des grenouilles Mil. *ms*.

12. L'indication du *Catholicon* : « *grecim* grecisme, cest ung libure, l. *grecismus* » s'applique à un ouvrage d'Ebrard de Béthune, auteur qu'on place au XII^e-XIII^e siècle, et à qui la *Grande Encyclopédie* consacre deux articles divergents (à Ebrard et Everard). L'un dit que cet ouvrage, qui « fut d'un usage constant dans les écoles du moyen âge jusqu'au début du XVI^e siècle », a dû être imprimé d'abord à Paris en 1487; l'autre, qu'il le fut à Lyon en 1483. Ce second article l'appelle une « sorte de grammaire grecque versifiée »; c'est une erreur dans laquelle n'est pas tombé Larousse. Cf. aussi la *Nouvelle biographie générale... sous la direction de M. le D^r Hoefer*, Didot 1858, qui cite cette observation de Daunou (*Histoire littéraire de la France*, t. XVII) : « Le titre de *Gracismus*, le surnom de *Gréciste*... donné à Evrard... pourraient faire croire qu'il s'agit ici d'une grammaire grecque : ce n'est réellement qu'un traité de la langue latine, mais de cette langue considérée quelquefois dans ses rapports avec celle dont elle a emprunté plusieurs éléments et plusieurs formes. » La *Nouvelle biographie* de 1858 dit que « toutes les éditions donnent avec l'ouvrage

1. On ne voit pas de semblable raison phonétique à l'alternance de *trelalet* et *trelachet* frénétique, etc., *Notes d'étym.* 10, 11, 13 (n^o 5, § 9, 16). Quant à l'analogie, on peut penser au franç. de sens voisin *rabâcher* à côté du haut breton *rabâter* (d'où l'expression de Saint-Brieuc *rabâter sa pov' lél'*), mais ce second mot seul paraît représenté en bas-breton, dans *rabadyez* babiole Gr., *arabadiez* Pel., etc., *Gloss.* 35.

d'Eberhard un commentaire fort obscur de maître Jean-Vincent Métulin, grammairien du quinzième siècle et professeur en l'université de Poitiers. »

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2^e trimestre de 1847, p. 41-46, contient une « Notice sur les *Annotations* de Jean-Vincent de Melle, professeur de l'Université de Poitiers, à un ouvrage de grammaire intitulé *Grecismus* », par M. Lecoindre-Dupont. C'est la description de l'exemplaire qui est actuellement à la Bibliothèque municipale de Poitiers. Il commence ainsi : « *Johannis vincencij metulini aquitanici additionibus ad grecismi postillam prefacio feliciter incipit* » ; voici la fin : « *Uiri literarum doctissimi magistri Ebrardi bituniensis grecismi liber feliciter explicit, Una cum glosa magistri Johannis vincencij metulini in florente ac fructifera pictauiensi vniuersitate regentis.* »

L'auteur et son commentateur sont parfois de singuliers guides. Témoin ce « vers » du 1^{er} chapitre :

Prothesis apponit caput : auferesisque rescidit

dont la glose ne manque pas d'enseigner que le nom de cette figure (l'aphérèse) est tiré *ab auferendo* !

Cela n'a pas empêché l'ouvrage d'avoir un long succès.

Dans son *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours*, Paris 1844, Raynouard explique *gressime* « grécisme, figure de rhétorique » ; mais le seul exemple qu'il en donne (tiré des *Leys d'amors*), *Gressimes pauza aquesta figura* en traduisant « Le grécisme pose cette figure » ne peut être qu'une citation du *Grecismus* d'Ebrard. Honnorat, *Dictionnaire provençal-français*, Digne 1846, traduit aussi *gressime* « grécisme, figure de rhétorique », sans justifier ce sens. M. Mistral n'a pas le mot.

Littre donne *grécisme* comme un synonyme très peu usité d'*hellénisme* ; en anglais *gracism* est défini par Murray « an idiom, or a grammatical or orthographical feature belonging to the Greek language ; esp. as used by a speaker or writer in another language » ; et encore « the spirit or style characteristic of the Greeks... ; adoption or imitation of these... ». Ceci ne tient pas nécessairement au livre d'Ebrard.

Il en est autrement du breton moderne *gresim* le grec,

d'où *gresima* parler grec : c'est une conséquence de l'usage scolaire de l'ancien *grecim*, livre enseignant en latin quelques bribes de grec.

13. Au point de vue de la forme, *grecim*, *gresim*, et le prov. *gressimes* s'accordent dans la suppression de l's devant *m*. D'après Diez, *Grammaire des langues romanes*, t. II, p. 359 de la trad., « le français conserve *sm* intact, comme dans *fanatisme*, *germanisme*, *solécisme* et non pas *fanatîme*, etc. » Mais ce sont là des mots savants dont le peuple a rarement l'occasion de se servir.

Didot, *Observations sur l'orthographe*, 2^e éd. Paris, 1868, p. 228, regarde les mots *entousiame*, *catéchîme* écrits par les Précieuses en 1661, comme constatant « une prononciation exceptionnelle alors, et restreinte peut-être au cercle des *Précieuses* » ; ce qui est contestable. Le premier mot est imprimé dans leur liste *entousiasme*, réformé en *entousiâme* ; l'autre *catéchisme*, réformé en *catéchîme*, p. 229. La réimpression du *Dictionnaire des Précieuses* de Somaize par Ch.-L. Livet, Paris 1856, I, 182 porte *entousiâme*, *catechisme* et *catechîme*. Le *Complément* de Godefroy donne une ancienne forme *cathezime* ; Littré cite *catéchîme* à Genève, M. Mistral *catechime* (Rhône), *catacime* (Rouergue). Le breton vannetais dit *catechim*, voir *Gloss.* 101 ; l'A. donne *catechimein* catéchiser, *catechîmour* catéchiste, é *Gatechime* son catéchisme. La forme des autres dialectes, *catecis* Gr., *katékîz* Gon., cornouaillais *katekiż*, *Barz. Br.* 331, présente une réduction inverse de *sm* à *s*, qui a lieu aussi dans le haut breton *catéjisse*, peut-être sous l'influence de *catéchiser* ? Une variante française *sophime* pour *sophisme* est attestée en 1531 (Thurot, II, 326) ; on trouve *soffime* et *sofisme* au XIII^e siècle (Littré), *soffime* au XII^e (*Dict. général*), etc.

Quant à *entousiâme*, on peut comparer *spame* pour *spasme*, et surtout *cataplâme*, Thurot *ibid.* Littré dit qu'on entend cette dernière prononciation, qu'il signale aussi comme genevoise. M. Mistral donne *cataplame* (Narbonne), *cataplâmus*, etc. *cataplasme* et soufflet bien appliqué. L'A. n'a en français que *cataplâme*, qu'il traduit en van. *cataplam*. Cf. *kataflam* bouillie dans l'argot trécorois de La Roche-Derrien, *Rev. Celt.* XV, 359.

14. Le *Nomenclator* de 1633 donne, p. 64 : « vin rude, degouteux : *guin grizyas, ha degoutet* » ; Le P. Grég. : *grizyez, gryez* (péché) énorme, grief, *gryezder, gryezded* énormité, grandeur, excès ; *grizyaz, grizyez* « grièche, ou griche, qui est rude, piquant, importun », *linad grizyaz* ortie grièche, *picq grizyaz* pie-grièche ; *grizyez, gryez* grief, douloureux, dangereux ; (maladie) griève, (les peines) grièves (de l'enfer), *grizyezded* grièveté, énormité, grandeur ; D. Le Pell. : « *Grisias*, Fervent, ardent, bouillant. M. Roussel m'a donné ce mot et sa signification » ; Roussel *ms* : « *grisias, grifias*, bouillant, ardent » ; Le Gon. : *grisiaz, grisiez* (en 2 syllabes) ardent, brûlant, fervent ; grave, important, énorme, excessif, atroce, violent, véhément, grief ; (fièvre) ardente ; (faute) énorme ; (ortie) grièche, (pie) grièche ; *griziaz* id. ; *grisiazded, grisiezded* m. gravité, grièveté, énormité ; H. de la Villemarqué au dict. bret.-fr. de Le Gon. : (*Grisiaz* ou *grisiez*), « hors de Léon, *griaz* ou *griez* » ; Troude : *grisiaz, grisiez*, ardent, violent, *tersien c'brisiaz* fièvre ardente (1^{er} dict.) ; *grisiaz, grisiez, griziaz* id., *tersienn grisiaz* (avec citation du P. Grég., ce qui est inexact : c'est Le Gonidec qui avait *eunn dersien c'brisiaz*), 2^o dict. ; *grisiaz, grisiez, griziaz* brûlant, grave, important, excessif, 3^e dict. ; Mil. *ms* : « *grisieza* v. n. devenir, rendre ardent, brûlant, vif, emporté ; violent véhément » ; M. du Rusquec : grièche, rude, *griziek* (lisez *griziez*) ; grief, fâcheux, *griziez* ; violent, *grisiez* ; puis *griziaz, griziez* violent, excessif, *grisiez* id. On trouve par ailleurs *grizyas, griczias, gricziez* ; *griches* (rime *as*), et en van. *ul loun griués é* c'est un animal indécrottable, Châl. *ms* ; voir *Gloss.* 704, 705.

Pel. dit que *grisias* peut être pour *gwriskas* ou *gwresias*, qui serait composé des mots gallois *gwrês* chaleur, *jâs*-ébullition. M. d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, I, 98*, voyait aussi dans la première syllabe de *grizia*(*z*) le breton *grouez* chaleur. J'ai objecté, *Gloss.* 705, qu'on devrait avoir des variantes commençant par *groui-*, et que la terminaison resterait inexpiquée. L'adjectif tiré de *grouez* est régulièrement *groesus* chaud, qui a de la chaleur Pel. (manque dans R^{el} *ms*, qui n'a que « *groez* chaleur ardente Corn. »), *grouézuç, groézuç* ardent, extrêmement chaud, enflammé, inflammatoire, fervent Gon., etc., cf. *Gloss.* 295.

H. de la Villemarqué (dict. br.-fr. de Le Gon.) a comparé l'irlandais *grian* soleil, qui, tenant à la racine de *grouez*, donne lieu aux mêmes objections.

M. du Rusquec a pensé au v. bret. *crit* tremblement, qui me semble tout différent, bien que le breton fournisse un curieux intermédiaire, peut-être par suite d'une association populaire semblable de *kridien* frisson et *grisiaz* (fièvre) ardente. Mil. *ms* donne, en effet : « *Grisia* v. n. être transi, pénétré par le froid ; il ne se dit que des personnes. *Petra bennag a rean, atao e vezen grisiet gant ar riou*, quelque chose que je fisse, j'étais toujours transi de froid. Le froid marqué par *grisia* est un de ces froids qui donne des frissons intérieurs et présage de fièvre. »

Enfin j'ai tiré *gryez* du v. franç. *griefs*, ce qui en ferait une variante du moy. bret. *gref* grief (*Rev. Celt.* XIV, 309), puis *grizyez* de **gri(y)ez*, comme *fizyol* filleul de **fiyol*, etc., *Gloss.* 704, 705. Cette explication a été admise par V. Henry. Elle part d'un fait exact : le v. franç. a eu la forme *griez* pour *griefs*, cf. Thurot II, 71. Mais cette origine possible de *griez* est loin d'entraîner celle des autres formes citées, en particulier de la plus ancienne, *grizyas*.

N'y aurait-il pas là l'ancien nom français des Grecs ? Pour le sens, remarquons que c'est également l'origine de *grièche*, qui est rendu en breton par *grizyaz*. Quant à la forme on peut comparer les anciennes prononciations françaises : *fu griais*, *feu greseis* (feu grégeois) ; *li Grezeis*, *greçois*, *grezois* les Grecs ; *a la greseche* à la (mode) grecque ; *la griecce*, *griache*, *gryache* (la grecque), sorte de jeu. *Grifias* et *grinés* ont ainsi chance de reproduire un type voisin des anciens *Grifons* et des modernes *grivois*, et d'être dérivés de *grieu* plutôt que de *gref*, qui a donné régulièrement en bret. moyen *grefus*, *greuus* grief, moderne *grevus* Gr., etc. Le *ch* de *griches* (ou *grichas*, d'après la rime) ne répond pas à celui du franç. *grièche*, *griche* (Grég.) ; il vient de *-sy-*, comme dans *Landivicho*, *Landivisiau*, etc. La répartition dialectale admise par H. de la Villemarqué entre *griziez* et *griez* indiquerait que le premier *z* a été *th* doux, mais elle n'est point établie ; et la forme *griaz* peut bien avoir été suggérée par cette explication arbitraire.

(*A suivre.*)

E. ERNAULT.

MISCELLANEA CELTICA

I. IR. BRONNAID, -BRIA

If the instances of *brounaim* « injure, damage » in the Glossary to the Brehon Laws, p. 110, be compared with those of *briathar*, *ib.*, p. 107, it will be seen that the latter is manifestly the subjunctive of the former. Cf. also *cia robria* « though he break », O'Davoren, no. 300, *robriathar*, *ib.*, nos. 287, 314. And the two forms may without difficulty be brought into connexion with one another. As to the indicative *brounaim*, it would develop regularly from a nasal present *brūs-nā-mi*. Now in the case of such nasal presents, the root often appears in stronger form in the subjunctive, cf. Thurneysen, *KZ.*, XXXI, 18 sq. If the normal grade of the root were **bbreus-*. The subjunctive stem would then be **bbreusā-*, but that would not lead as to Ir. *-bria*. If, however, we postulate as the root not **breus-* but **bhrēus-* then the difficulties disappear, for **bhrēusā-* would in Irish become regularly **briusā-* > **brīyā-* > *-bria*. Cf. *ló* « silent », W. *taw*¹ < **tayos* < **tausos*.

The root *bhrēus-* appears in Celtic in the following forms :

(a) *bhrēus-* : Ir. *bria*, W. *brīwaw* « to break ».

(b) *bhrūs-* : Ir. *brūd* « bruises, crushes ». This grade is probably to be found also in W. *cymmuri* in the following passages :

1. As to final Welsh *-aw* and *-au* (earlier *-eu*, *-ou*), after which a syllable has been lost, I do not recollect having seen a definite statement of the conditions under which the two forms respectively develop. The rule appears to be that (a) *-au-* gives *-aw-* (b), *-ou-* (which may come from an earlier *-eu-*) gives *-au*. Further examples of (a) are *Llydaw* < **Litavi-* or the like, *gognaw* < **uognauos* (Loth, *Contrib. a la Lexicographie*, etc., p. 13), of (b) nom. pl. *-au* < **oues*, *tau* « thy » < **toyo*, *cigleu* « he heard » < **kukloue*, etc. etc. The reason for the difference of treatment is that *o* is nearer in sound to *u* than *a* is. In the same way we find *Iudaw*, *byw*, *beddyw*, *lliw*.

a rewin a thrin a thranc cymri, Myv. Arch². 145^b 10, *a gwlad cymru mor gymri* 146^a 16, *a chymri a chymrwyn* 148^a 2. In the last instance *cymri* is clearly a noun with the approximate meaning of « grief » or « affliction ».

(c) *bhrūs-* : Ir. *bronnaim*.

For cognates outside Celtic, cf. Stokes, *Urkeit. Spr.*, 187, Persson, *KZ.*, XXXIII, 292. No instances are cited of a form with long *ē* in the other European languages, but that is intelligible enough, for *-ēus-* would be regularly shortened to *-eus-*. For Celtic Ir. *mī*, W. *mis*, from **mēns-* proves that the change of *ē* to *ī* was prior to such shortening.

2. IR. TLENAID, -*TLIA, -TLETHAR

The simple verb appears in *-tlethar*, O' Davoren no. 1529, and the verbal noun *tlenamain* no. 1553. In the Laws it is found in a number of compounds e. g. *do-tlen*, Laws Gloss. p. 278, verbal noun *dithle* p. 257, *fo-tlen*, p. 413, *fo-da-rothbla*, p. 626, verbal noun *fothbla*, p. 413, *tothbla*, p. 131.

Atkinson rightly equates Lat. *tollo*, but he does not fully explain the genesis of the forms. From a base **telā-* would come regularly a present indicative **tlē-n-ā-mi*. This would give in Irish *tlenaim* (through an intermediate stage **tlināmi* Thurneysen *KZ.*, XXXI, 87), in Latin *tollo*, with transition to the thematic inflexion as in *sisto* = Gr. *ἵσταναι*. In Irish *telā-* would have been the normal subjunctive stem; but a subjunctive **telā-* to an indicative *tlenaid* would have been isolated in Irish; **telā-* has given place to **tliā-* under the influence of **biā-* : *benaid* **criā-* : *crenaid*, **gliā-* : *glenaid*, **liā-* : *lenaid*. This explanation has already been applied by Atkinson to the verbal noun of the simple verb : *tlenamon* like *glenamon* and *lenamon*.

3. IR. LAIGID, DELLIG

Ir. *dellig* « has lain down » has been noted, with the corresponding subjunctive *-dellset*, O'Dav. no. 694. But it does not

seem to have been observed that these are really the perfect forms to *laigid* « lies down ». The formation is the same as in *-dessid* to *suidid* « sits », when the perfect is expressed by prefixing *di-ess-*. As to *ll* it represents the regular Irish development of *csl*, cf. Bezz. Beitr. XX, 9¹. In *dellig* it happens that only the prototonic form occurs, cf. *ho desid* already in Wb. 3^a 7, while Cormac s. v. *lethech* has *dofessid*.

4. W. CYTHRYMHET

An adjective *cythrym* « instantaneous, instant » has been postulated by the late Dr Silvan Evans for two passages of the Red Book : 1° *Medyr vab Methredyd a uetrei y dryw yn Esgeir Oeruel yn Iwerdon trwy y dwy goes yn gythrymheli o Gelli Wic. RB., I, 112*, 2° *a gwan Yspadaden pennkator trwy anal y garr yn gythrymet RB., I, 118*.

But the sense is not particularly appropriate, and the formation of the word is not clear. The word should be brought into connection with *cithremmet* gl. balance libra, *Capella glosses* 64, which, as Stokes saw, is a derivative from *trwm* « heavy ». The meaning of *yn gythrymet* will then be, « proportionately », « equally ». As is well known, *ntr* gave in Welsh *thr*; hence *yn gythrymbed* is a formation from *cyn* + *trwm* like the instances cited by Zimmer, *KZ.*, XXXIV, 179.

5. O. W. DILIU

In the Juvencus glosses, *KSB.*, IV, 325, there is a gloss *diliu* on *livor daemonis*. This has been explained as = *di-liw* « colourless », but that is hardly an appropriate explanation of *livor*. A better sense may be got if we take *diliu* = *dyliw* and

1. We seem in the same way to have the regular development of *csr* in *errenaid* Ml. 20^c 2, *-eirren* Eriu I, 214; *érrethcha* Sg. 27^a, 2, 30^a, 16 would be an admixture of the earlier *err-* and the later *ér-*. Similarly *sl* became regularly *ll*, and so we have *foruillechta* Wb. 1^d 4, and the participle *fuit-lechtae* Ml. 127^a, 17 etc. But e. g. in *selaig* from *sligid* « hews » *sl* was restored after the reduplication from the other forms of the verb, and this **seslaig* became **sešlaig*, *selaig*.

explain *dy-* as the equivalent of Ir. *do-*. Gr. $\delta\upsilon\sigma-$. This prefix has been seen by Loth, *ACL.*, I, 443 in *dybedd*. There is a very clear instance of it in *dybryd* « ugly » = Ir. *dochruth*.

6. O. W. INITOID

In the same glosses, p. 410, in the passage *sed contra illorum iam mens maculata cruore progenie extincta domini* both *maculata* and *extincta* are glossed by *initoid*. On p. 410 the same gloss is found on *pressus*. Leaving aside the question of the particular verb that an Irishman would have used, the form of an Irish gloss on *maculata* would have been *amba n- \acute{a} ilnithe* « when it was polluted », and similarly in the other cases.

This suggests that *initoid* means « when it was ». Similar forms of expression are found in later Welsh, e. g. *eny bei orchyfedic angen* « when death had been conquered », Hengwrt Mss. II, 76, *yny medylybo* « when he considers », ib. 3; *yn i bo¹ caumoledig* « when (or since) he has been praised », Myv. Arch.², 723^a; *yn i bei terfyuedic* « when it was ended » 723^b; *yn y bei wneuthuredic y pethau bynny* « when those things had been done » 724^b; *yn i cadarnhaei ddwyawel lunyaeth* « confirming the divine ordinance » 732^b. Further in the sense of « where », e. g. *in \acute{y} toet aradur in eredic tir* « where a ploughman was ploughing the land » *BB.*, 22^b, 5; *yny d oed RC.*, VII, 411 = *byt lle yd oed RB.*, I, 276; *dynot a wnaeth yn yd oed y kawr RB.*, I, 58, *yn y mae* (v. l. *man y mae*). Myv. Arch.², 79^b; and frequently in the White Book Mabinogion.

7. A FORM OF THE W. SUBJUNCTIVE

The third person of the passive of the Welsh subjunctive regularly ends in *-id*. By the side of that, however, I have

1. In this and the following passages the subjunctive is odd. The Welsh of the Hanes Gruffudd shews the characteristics of Welsh translated from Latin, and there are other indications which seem to point to a Latin original. If that be so, then I would suggest that the above passages are over-literal translations of Lat. *cum* with the subjunctive.

met with some instances of an ending *-ed*. One instance is from the Black Book of Carmarthen : *bei llafassed* « if it were dared » fo. 27^a 2. Two further instances are from prose. For *pei cledit* « if he were buried » *RB.*, I, 112, the White Book of Rhydderch has *pei cladhet* ; for *mal y gouynnit* *RB.*, I, 286, another version *RC.*, VIII 15 has *mal y gofynnet*. The variation between *-ed* and *-id* reminds one of the variation between *-es* and *-is* in the indicative preterite, that is, we seem to have traces of two originally different verbal conjugations, cf. Nettlau, *Cymmrodor* IX 69 sq. Unfortunately the formation of the Welsh subjunctive is still very obscure.

8. THE TENSES OF THE WELSH SUBJUNCTIVE

It is well known that the subjunctive of the Irish verb has formally only two tenses, a present and a past. Recent researches have more and more brought out the similarity between the verbal system in Irish and in British, and for the subjunctive I have discovered what seem to me clear indications that in British, as in Irish, there were at one time only two tenses. In seeking to determine the British system one naturally has recourse to Welsh, the language with the earliest literary record. For Welsh the idea was first suggested to me by the fact that sometimes, in the same passage, an earlier text shews the past subjunctive when a later text exhibits the pluperfect. Thus for *yr nas gwelsei* *RB.*, I, 102.5 the White Book has *kynnys rywelbei*, for *pei as-¹ gorchymmynnassut* *RB.*, I, 280.7 the text in *RC.*, VIII, 5 has *pei asgorchymmynnut* ; on the other hand at I 290.27 the Red Book has the older *pei gwnelut ti* where the text in *RC.*, VIII, 23 has *pei rywnelsut*.

1. The *a-* here is the *a-* (of uncertain origin) which served in early Welsh to infix a pronoun, where *yd* would have been syntactically out of place. In early Welsh poetry it is exceedingly common; an instance in prose is *as redwn* (leg. *rodwn*) « we will give it » White Book col. 475, = *rodwn* *RB.*, I, 117, 16. In early Welsh *yd* is used to a much less extent than later. An investigation into the uses of *a* and *yd* and of the extension of *yd* at the expense of *a* would probably yield interesting results.

Except that I have run through the Black Book of Carmarthen and the index verborum to the Gododin poems. I have made no systematic collections. During the past winter, however, it has been necessary for me to read a good deal of early Welsh, and I have noted any instances in point which turned up. By way of illustration the following instances may be quoted: — *bei nasprinbei* « if he had not bought him » *BB.*, 21^a 1, *bei gwelud* « if thou hadst seen » *BB.*, 29^b, 2, *malua ryuei* “as if he had not been” *Myv. Arch.*², 160^b, 8, *gwr ar rywneley* « a man who had done » 476^b, 20, *pey rydelbey* « if it had come » 499^b, 41, *kyl rykyvarffei* « though it had encountered » 500^a, 6, *pei asryattei* « if he had permitted it » *Arch. Cambr.*, 1866, p. 120, *kyl rydiodefunt* « though they had suffered » *RB.*, II, 87.10, *pei rydiagei* “if he had escaped”, *Hengwrt Mss.* II, 90.26 (but *pei ynteu ryodiwedassei* II, 90.25).

As has been shewn in my paper on the subjunctive mood in Irish, p. 106, *ro-* is found with the past only in exceptional circumstances. In Welsh *ry-* is absent in the instances quoted from the Black Book and in a couple of the others, but more generally it is present. Here obviously we are confronted with a Welsh innovation to get a more distinct form to express the pluperfect sense; a similar use of *ry-* is found with the present subjunctive when it has the force of a perfect, cf. *Eriu*, II, 218, *kanys rygaffo* *White Book col.* 453 (= *yr nas kaffo RB.*, I, 101.23), *pryt na ry gerdo* *Hengwrt Mss.* II, 1.31.

The later pluperfect subjunctive forms are identical with the forms of the pluperfect indicative¹, and have come from them; note in particular forms like *pei carwssedei*² « if she had got » *Hengwrt Mss.* II, 170.10. The spread of the forms of the pluperfect indicative to the subjunctive goes along with the disappearance of the *h* forms in the subjunctive, whereby the past subjunctive came to coincide in form with the imperfect indicative, except in a few verbs, and even in these there was a tendency to substitute e. g. *bydwn* for *bevn*.

As Thurneysen has pointed out, *KZ.*, XXXI, 10, the plu-

1. *rywnelut*, above p. 199, is an exceptional analogical formation from *gwnelut*.

2. Cf. *Nettlau, Cymmrodor IX*, 76.

perfect indicative is itself a British innovation, modelled on the imperfect. In early Welsh the imperfect is still found in a pluperfect sense in the apodosis of conditional sentences, e., g. *din collei bei nasprinbei* « man would have been lost, if He had not redeemed him » *BB.*, 21^a, 1, *bei yscuypun.... nys-gunaun* « if I had known.... I would not have done it », *BB.*, 41^a, 12.

9. W. DENG.

In Welsh there is a peculiar form *deng* of the numeral for « ten », which, according to the dictionary of Silvan Evans, is mostly used before words beginning radically with *b*, *d*, *g*, *m*, *n*, or a vowel, and which produces the nasal mutation of a following consonant. There is nothing corresponding even in the closely related Breton and Cornish, so that the origin of the form is to be sought within Welsh itself. I would suggest the following explanation.

In Welsh in certain phrases the original final nasal of numerals is preserved¹, mutating a following consonant. For instances see *Gram. Celt.*², 206, and for *dec*, which is not there illustrated, cf. e. g. *decniwarnawt RB.*, II, 22, 29, *dec mlyned* 39, *deg mlyned* 258, 259 and passim, *dec mlinet BB.*, 25^b, 18, *deg mlinet* 26^a, 11. So far as I can discover, there is no trace of this in Breton or Cornish, and that is not without importance for understanding the isolation of the Welsh form. My suggestion is that we have here a case of partial assimilation; before a following *n* or *m* the guttural became the guttural nasal *n* expressed graphically by *ng* or *g*. There is something of a parallel in *Mabon am* (= *ab*) *Mýdron BB.*, 41^b 6, though *ab* would always be unaccented. To trace the history of the form *deng* in Welsh I have no collections of material. According to Silvan Evans *deng* appears before vowels, where phonetically *deng n-* might have been expected. How far this dates back and how widely it spread I have no evidence to shew.

1. The *n* also extends analogically to other numerals which did not originally end in a nasal.

10. IR. SÚI, W. HYWYDD

Ir. *súi*, g. *suad* comes from **su-uit-s*, g. **snuidos*, the second part of which is cognate with Gr. $\sigma\upsilon\iota\acute{\epsilon}\nu$ etc. The Welsh equivalent, with the form of the oblique cases, is *hywydd* which Pughe gives with the sense of « intelligent ». Other instances of the word with be found in Myv. Arch. ² 145^a 10, 147^a 29.

11. IR. GÉC, W. CAINC

Apart from the variation of the initial consonant which is also found in Ir. *goll*, W. *coll*, « oneeyed », the Irish and the Welsh words seem at first sight to differ also in declension. In Stokes' Urkelt. Spr. p. 69, *géc* is referred to **kaukā*, *cainc* to **kankī*. Both, however, might be united in a fem. **kankū*, just as Ir. *dér*, W. *deigr*, « tears » go back to **dakrū*, Idg. Forsch. X, 76. Skr. *śanku-* is a masc. *ū-* stem; of the *-ū* in Celtic I can offer no certain explanation, but the explanation of the of the other Ir. *-ū* stems like *deoch* and *mucc* is equally obscure.

12. IR. ÉC, W. ANGEU

Ir. *éc* comes from **nk'it-*, W. *anguen* has been referred to **nk'euo-*. But it may be questioned whether the British stem is not really identical with the Irish. In Ir. the plural is common in the phrase *do écaib* « to death », and similar plurals are found in other languages, e. g. Gr. $\theta\acute{\alpha}\nu\alpha\tau\epsilon\sigma\iota$ of a single death. Hence it seems very probable that W. *anguen* is in origin a plural = **nk'eues*.

13. IR. MARB, W. MARW

Brugmann, Grundriss I² 468, mentions some conditions under which Idg. *r* appears in Celtic as *ar*. Ir. *marb*, W. *marw* « dead » from a Celtic **maruos* indicate that there was the same development before *u*. Another instance in Welsh is

carw, with a different grade of vocalism from Lat. *ceruus*, for *cherw*, *derw* etc. in Welsh shew that *ery* remained unchanged.

14. O. IR. TECHT MUDU

In Wb. 16^d 4 is found the phrase *itecht mudu*, for which in the Thesaurus Palaeohibernicus I, 609 *i techt immudu* was doubtfully conjectured. Since then, however, I have come across another passage which goes to support the reading of the Ms., in the fragment of an O. Ir. commentary on the Psalter published in Meyer's *Hibernica Minora*. On p. 26, the text restored by the editor reads: *Cindas rombátar iut sailm hi tosug? Ní anse. I m-blogaib ocus esreud cosin dóiri baibiloindi, con-deochatar mogaid i tempul lasin canóin olchena*. Zimmer, *Gött. Gel. Anz.* 1896, pp. 406 sq. takes reasonable offence at the form *mogaid* in an O. Ir. text. He himself reads *mogai* = *filií captiuitatis* or *filií transmigrationis* (Ezra 4. 1. etc.) and translates: « Vereinzelt und zerstreut waren sie (die Psalmen) bis zum babylonischen Gefangenschaft, sodass (die unter Jesua und Serubabel aus dem Exil heimgekehrten) *filií captiuitatis* mit dem übrigen Kanon in den neu (neu aufgebauten) Tempel einzogen ». But, apart from the general obscurity of expression, it is a poor answer to a question as to the fate of the *Psalms* to say that certain *mogai* went into the Temple *with the rest of the Canon*. Let us now turn to the Mss. One has *condeochatar mudaigh*, but instead of *mughaidh* the other has *mugha*. These readings do not point at all to *mogai* or *mogaid*, so that for the troublesome « slaves » there is really no Ms. authority. But the readings of the Mss. might very well be corruptions of *mudu* and I would read *condechutar mudu hi tempul lasin canóin olcheneae*, « and they were lost in the Temple with the rest of the Canon ». In other words, before the Babylonian captivity the Psalms did not form a united collection; at the destruction of the Temple they were lost with the rest of the Canon; after the captivity Ezra was inspired to restore them along with the other lost texts. That there was a patristic tradition that the books of the Canon were lost at the time of the Captivity and were restored by Ezra, may be

seen from the quotations in excursus A of Ryle's Canon of the Old Testament (Macmillan & Co. 1892).

15. IR. BETHU, W. BYWYD.

Brugmann, Grundriss I² 327, following the traditional explanation, identifies Ir. *biüd* (g. *biüd*) "food" with an alleged W. *bywyd* "victus". But the fact seems to have been overlooked that in Welsh from early times down to the present day there are two distinct words *bywyd* « life » and *bwyd* « food ». As an early instance of *bwyd* may be quoted *ro vŷd* (leg. *vuŷd*) *ŷ newŷnanc a dillad ŷ noeth*, « give food to the hungry and clothing to the naked », Black Book fo. 42^b 8, cf. O. Bret. *boitolion*, gl. *esciferis*. That being so, it is more natural to equate W. *bywyd* with Ir. *bethu* « life ». Ir. *bethu* is referred to a prehistoric **biuotŭts*. In W. that would probably give **biuotŭ*, *bywyd*. Unfortunately, I have no other instance to shew the effect of \bar{i} from \bar{u} on a preceding *o*, but it is probable that it would be the same as that of \bar{i} from *oi*, cf. Zupitza, KZ., XXXV, 255. There is an instance of $\bar{i} < \bar{u} < \bar{o}$ in *wyth* « eight ». With regard to final syllables, the British rule seems to have been that, apart from the cases in which an originally final consonant, or group of consonants, was preserved (cf. Thurneysen KZ, XXXVII, 115), all final syllables were lost, cf. e. g. W. *car* : Ir. *carae*, W. *byn* : Ir. *sinin*, W. *Nudd* : Ir. *Nuada*. That, by the way, may help to explain the decay in the inflexion of the British noun. There remains Ir. *biüd* : W. *bwyd* « food », which can hardly be separated from one another. But of their phonetic relation I can offer no satisfactory explanation.

16. IR. FINDBUTH, W. GWYNFYD¹

In the three British dialects there is a phrase for « happy is he », W. *gwyn y fyd*, Corn. *gwyn y vys*, Mid. Bret. *guenn e bet*. In O. Ir. there is a similar phrase *is find a mbethu* Wb. 2^c 2, where, however, *bith* « world » has been replaced by

1. i. e. *deng* : *g* is very commonly written for *ng*.

bethu « life ». The original word, however, appears in the compound *findbuth* Ml. 128^d 18 = W. *gwynfyd* < **uindo-bitus*¹. In Mid. Bret. the word appears in the derivative *guennuidic*, on which see Henri, *Lexique Etymologique*, p. 151. In Irish a nom. *findbiuth* appears in Eriu II, 144, a dat. *findfuth* in Trip. L. 180. So the nom. and the dat. shew the regular forms of an *-u-* stem. But the genitive *inna findbuide* Ml. 14^o 4 is remarkable both for its gender and for its declension. I can only suggest the influence of the feminine noun *buith* (earlier *both* = W. *bod*) g. *buithe* « to be ».

17. IR. GUIRID, W. GORI

Ir. *guirid* « warms » has long ago been compared with W. *gori* « to brood », *deori* « to hatch ». There is a passage in Eriu II, 120, which illustrates well the development of meaning: *slebe gainne ocus grian it é guirte in ogh*. Here one would be inclined to translate simply “ hatch ”.

18. IR. ATBATH

On this form see Thurneysen *KZ.*, XXXVII, 112, 120, where he rejects with reason Zimmer's explanation. At first sight, it might seem as if Zimmer's theory found support in forms like *atbatha* Ml. 98^b, 8, *conidaptha* Rev. Celt. XI, 450, *conaptha* YBL, 58^b, 4, *condidaptha* Ann. Ul. 830. These forms, however, admit of another explanation; *-apad* would appear externally like *rocarad*, *romarbad*, so that it is not surprising that *-aptha* should have been formed to *-apad* like *rocartha* to *rocarad*. As to *atbatha*, it is the only form of the kind which I have noted, and, as the Milan glosses are notoriously full of scribal errors, it may be a corruption of *atbathtar*. If it be a genuine form it will have to be put down to the influence of the prototonic *-aptha*.

19. IR. MLIGID, DOOMMALGG

Sarauw, *Irske Studier* p. 47, refers with doubt to *doommalgg* Sg. 23^b 2 as the perfect of *mligid*. Pedersen, *KZ.*,

1. The comparison itself is not new, see Ascoli, *Gloss.*, CCCXXVII.

XXXVII 225, suggests that *doommalgg* may be a scribal error for *docommalg*. But *doommalg* is supported by a passage in the Annals of Ulster 732: *doomlacht fo tri, ol n-ais caib mbleguin*, « it was milked thrice, every milking produced a vat of milk ». The form stands both in the Dublin and in the Oxford copies of the Annals, so that there can be no doubt that it belonged to the original text.

20. IR. DOCÓISED

This form occurs twice in the *Táin Bó Cuailnge*: — *LU.*, 72^a 22, *docoised ferchend fora beolu* “ a man’s head could have passed over his lips ”, and *LU.* 65^a, 42, *docoístis eter a topor ocus sliab*, « they could have gone between its source and the mountain ». This is the form of the secondary future in this verb which expresses possibility, cf. *ní dichet* « he cannot go ». As the analysis of this perfective verb is *di-com-feth-*, *docoised* must be an analogical formation to the subjunctive *docói*, *docoised*, after such cases as the fut. and sec. fut. *dot óith*, *dotóithsad*, to the subjunctive *dotóth* etc. In *CZ.* III, 453, 21 it is probable that we have a corresponding perfective future, for *docói i flaith [n] Dé* seems to mean « he will be able to go into the Kingdom of God », but the surrounding text is not very clear¹.

21. W. AR Y GANFED

According to the dictionary of Silvan Evans *ar ei ganfed* means “ having a hundred (men) with one ”. In the Red Book I, 60 M. Loth rightly translates *mi a afar vyn deudecuet* by « j’irai mon douzième », for from what follows *ef a aeth a giluaethbrey a degwoyr gyt ac wynt* it appears that the total of the company was twelve. So at *RB.* II, 67, *ar y dryded* = *se tertium* of the Latin original. So in *Hengwrt Mss.* II, 120, *ar y petwoy-*

1. This text contains some other interesting perfective forms: *b chonubháing* (< *con- ad- boing*, perfective pres.) « when he has broken » 453 l. 27, *co duidechet* (from. *-tuidechet*, perf. pres.) « till it has come » 448 l. 14, *robí togaetha* « there is wont to be (something) which deceives » 450 l. 5, *o chotnasca* (with perfective *ad*) « when he has corrected himself » 454 l. 26, *ó dodigthet* « when they have come » 454 l. 26.

ryd marchawc means "with three other horsemen", as appears from the sequel: — *ac ar hynny kynodes petwar cant marchawc y vynydd, ac gyrchu, ac vrathu degmrath, a llad y dri chbedymdeith*. On the other hand in RB. II, 58, *ar y vgeimuet or kewri ereill* is a rendering of *ille cum viginti gigantibus*; in the Brut Tysilio the expression is *ar y daydegvet gawr*, Myv. Arch. ², 439^a. In RB. II, 68, *yu dyuot ar y dengeimuet o varchogyon* must from the context mean « coming with forty other horsemen ». Here the Brut Gruffudd ab Arthur, which had previously mentioned sixty horsemen has, Myv. Arch. ², 487^a *anvon a oruc Llyr kennat y brenyn acat y verch ynteu a dywedwyt y vot yu dyuod ar y try ugeynt marchawc*, but on p. 562 there is a variant *anvon aoruc Lyr genat at ebrenin ac at iverch ynteu ari drugeinvet*. There is an instructive passage in Hengwrt Mss. II, 28. It begins: — *ac ar y drugeinvet y kerdwos Charlemaen byt ar bennu mynydd a oed ger y llaw*. There he left his company and in disguise *ary eil marchawc* (i.e. with one horseman) went to Aigoland and said that Charlemagne had sent them and that he was on yonder mountain *ary drugeinvet marchawc*, and he concluded by saying to Aigoland: *ac am hynny dyret ditheu attaw ef ar dy drugeinvet*. Finally Charlemagne *y doeth ar¹ y drugein marchawc a adawessei ar y mynydd*. Here it is clear that *ar y drugeinvet* means « accompanied by sixty men ».

We have then, it appears, two methods of reckoning. In speaking of a number of individuals, there is an inclusive reckoning e. g. *ar y drydydd* = τρις τρις αὐτῶς, "himself with two others". But in speaking as it were in military language of round numbers in tens or hundreds the leader, to judge from the instances quoted where the matter can be put to an actual text, was not included. Hence, until evidence is adduced to the contrary expressions like *ar y ganfed* must be translated « with a hundred men », not with M. Loth, Les Mabinogion I, 44 (cf. the note on p. 317) « lui centième ».

J. STRACHAN.

1. i.e. « to ». In earlier texts *ar* is often used of « to » a person where later texts have *att* e. g. *y doeth ar Ereint* RC, VII, 433 = *att Ereint* RB, I, 476.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. Nouvelles des Iles Britanniques. — II. John RHYS, *The Celtic Inscriptions of France and Italy.* — III. V. H. FRIEDEL et KUNO-MEYER, *La vision de Tondale (Tuudgal), textes français, anglo-normands, irlandais.* — IV. A. FICK, *Vorgriechische Ortsnamen als Quelle für die Vorgeschichte Griechenlands.* — V. Mort de Victor Henry, auteur du *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne.* — VI. Mort d'Alexandre Macbain, auteur de l'*Etymological Dictionary of the Gaelic Language.* — VII. Otto Hirschfeld, *Die römischen Meilensteine.* — VIII. Ch. RENEL, *Les religions de la Gaule avant le Christianisme.* — IX. Albert GRENIER, *Habitations gauloises et villas latines de la cité des Médiomatrices.* — X. Nomination de M. J. Vendryes à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

I

Le directeur de la *Revue Celtique* a reçu d'un correspondant qui désire n'être pas nommé les notes suivantes qui sont de nature à intéresser les celtistes.

The Marquis of Bute has offered to defray the cost of printing a Catalogue of the Gaelic Mss. in the possession of the Advocates' Library, Edinburgh. Professor J. Mackinnon has undertaken the work of compiling this catalogue.

Dr. Osborn J. Bergin has been appointed Professor of Irish at the School of Irish Learning in Dublin¹. The British Government has increased its grant to the School to £ 200 for the year 1907/8.

The Government has also given a grant of £ 400 *per annum* to the Royal Irish Academy for publishing a Catalogue of the *Irish Mss.* in their possession.

Under the title '*Anecdota from Irish Manuscripts*' Professor Kuno Meyer will, with the cooperation of Professor O. J. Bergin, Mr. R. I. Best and Mr. J. G. O'Keeffe, begin a new series of Irish texts without translations, which will appear in separate issues of about 80 pages each. The first part, which will be published next summer, will contain the *Scéla Cano* from the Yellow Book of Lecan, the *Tucaíl indarba na nDéssi* from H. 2. 15, the poems from the *Imram Máiledúin*, &c.

1. Voir plus bas, p. 218, 219, la cause de cette nomination.

II

M. John Rhys, si connu des lecteurs de la *Revue Celtique*, vient de mettre au jour un mémoire intitulé : *The Celtic Inscriptions of France and Italy*¹. C'est un recueil aussi complet que possible des inscriptions celtiques découvertes jusqu'ici en France et en Italie. Le savant auteur avait déjà publié dans ses *Lectures on Welsh Philology* et ailleurs un grand nombre d'inscriptions celtiques en caractères ogamiques trouvées en Grande-Bretagne et en Irlande. Non content, il a mis au jour le mémoire dont nous parlons et qui contient quarante-trois numéros. Un travail analogue avait été publié il y a vingt ans par M. Whitley Stokes aux p. 42-69 de sa *Celtic Declension*². M. Rhys ajoute onze inscriptions à celles que M. Whitley Stokes avait connues. La plupart de ces onze inscriptions avaient paru postérieurement à la date du recueil de M. Whitley Stokes dans diverses publications, notamment dans le tome XII du *C. I. L.* dont l'auteur est M. Hirschfeld. M. Rhys ne se contentant pas de reproduire les lectures de ses prédécesseurs a été sur place les vérifier. Il propose un certain nombre de lectures et d'interprétations nouvelles. Quelques-unes de ces lectures nouvelles peuvent sembler contestables. Nous signalerons par exemple, p. 56, ce que M. J. Rhys dit du Mercure de Lezoux, Puy-de-Dôme, aujourd'hui au musée de Saint-Germain qui s'est tant enrichi sous l'administration de M. Salomon Reinach. Serait-ce bien l'Esus des Gaulois ? *Teutates, horrensque feris altaribus Esus*, a dit Lucain, I, 446. Ce Mercure porte deux inscriptions : l'une, *Mercurio augusto sacrum*, a été publiée au tome XIII, n° 1514 du *C. I. L.*, l'autre inscription passée sous silence dans ce savant recueil serait une dédicace gauloise à Esus. Mais de ce nom propre les deux premières lettres ES sont seules certaines. Ce qui reste de la troisième semble être le début d'un o plutôt que d'un v, forme antique de la lettre aujourd'hui notée v. C'est à vérifier.

Suivent : 1° p. 75, des notes sur la déclinaison celtique ; 2° p. 77, une critique courtoise des doctrines exposées dans la *Revue Celtique*, t. XVIII, p. 318-324, par le directeur de ce périodique ; 3° p. 82, une étude sur le calendrier de Coligny, cf. *Revue Celtique*, t. XIX, p. 213 ; t. XX, p. 100 ; t. XXI, p. 10-25 ; 4° quelques notes sur l'inscription de Rom, cf. *Revue Celtique*, t. XIX, p. 168-176 ; 5° un post-scriptum sur la question de savoir quelle était la limite du territoire des Ligures, sujet récemment traité par M. Jullian, *Revue des études anciennes*, cf. *Revue Celtique*, t. XXVIII, p. 104.

III

Tout le monde connaît le chant VI de l'*Énéide* où l'on voit Enée parcourir les enfers et les Champs-Élysées, assister au supplice d'une partie des

1. Londres, Henry Frowde, Amen Corner, in-8°, 101 pages, prix : 6 shillings 6 pence ; extrait du tome II des *Proceedings of the British Academy*.

2. Cf. *Revue Celtique*, t. VII, p. 100-102.

morts et à la douce existence que mènent les autres, éclairés par un soleil et par des astres à eux, faisant des repas sur l'herbe et chantant en chœur des hymnes joyeuses :

.....solemque suum, sua sidera norunt.
dextra laevaue per herbam
 vescentes, laetumque choro paeana canentes.

Cette partie de l'*Énéide* a eu des imitateurs chrétiens, le plus connu est Dante Alighieri, 1265-1321, auteur de la *Divina comedia*, l'enfer, le purgatoire et le paradis. Dante Alighieri avait eu des prédécesseurs. Le plus ancien paraît être l'auteur de la *Visio sancti Pauli*, composition qui existait déjà au I^{er} siècle¹. Deux écrivains irlandais ont aussi, avant Dante, cultivé ce genre littéraire.

Le premier en date est l'auteur anonyme du morceau irlandais intitulé *Fis Adamnán*, « Vision d'Adamnán » qui est, au plus tard, du XI^e siècle, et qui, publié à cinquante exemplaires par M. Whitley Stokes en 1870, a été de nouveau édité par M. Windisch en 1880². Le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, l'âme d'Adamnán aurait quitté son corps et, guidée par son ange gardien, elle serait allée visiter le paradis et l'enfer. Le second des auteurs irlandais dont nous voulons parler est Marcus qui, vers 1149, écrivit en latin la *Visio Tondali*³, mieux *Tnuigali* ou *Tnuthgali*⁴.

Nous ne savons si nous pouvons mentionner ici l'auteur anonyme connu de Bède, suivant lequel l'irlandais saint Fursé, mort en France abbé de Lagny en 650, étant encore en Irlande sortit de son corps et vit les anges et les démons. On peut consulter là-dessus les *Acta sanctorum Hiberniae ex codice salmanticensi*, col. 78-97, et l'*Histoire ecclesiastica* de Bède, III, 19, ouvrage terminé en 731. L'auteur qui a le premier parlé de ce mystérieux voyage de saint Fursé était-il irlandais ?

Nous ne dirons rien du *Purgatorium sancti Patricii* écrit, probablement dans la seconde partie du XI^e siècle, par Henri de Saltrey, moine cistercien d'origine anglaise⁵, et qui dut une grande célébrité à l'arrangement français que Marie de France en fit au XIII^e siècle. Ce morceau n'appartient pas à la littérature irlandaise comme la *Fis Adamnán* et la *Visio Tondali*.

1. H. L. D. Ward, *Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum*, t. II, p. 397-515 a un chapitre intitulé *Visions of Heaven and Hell*, intéressant à consulter sur le sujet qui nous occupe ici. Voir aussi Potthast, *Bibliotheca historica medii aevi*; 2^e édition, p. 1098-1099.

2. *Irische Texte*, t. I, p. 169-196.

3. *La vision de Tondale (Tnuigal), textes français, anglo-normand, irlandais*, publiés par MM. V.-H. Friedel et Kuno Meyer. Paris, Champion, 1907, in-8°, xx-157 pages.

4. Sur le nom réel de Tondal voyez une note de M. Kuno-Meyer, *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. IV, p. 346.

5. Voyez Todd, *St. Patrick, apostle of Ireland*, p. vii. Une édition du *Purgatorium sancti Patricii* a été donnée en 1855 dans la *Patrologia latina* de Migne, t. 180, col. 975-1004. Il avait été précédemment publié par Messingham, *Florilegium insulae sanctorum*, p. 86-109, et par Colgan, *Trias thaumaturga*, p. 273-289.

Marcus, auteur de ce dernier ouvrage, était un moine né en Irlande, mais établi dans l'Allemagne méridionale et qui écrivait à Ratisbonne. Il raconte comment Tondale aurait vu l'enfer, le purgatoire et le paradis et les a pu décrire; son récit eut un grand succès. Giraud de Barri et Jocelin, qui écrivaient tous deux dans les dernières années du XII^e siècle, ont connu son œuvre dont on possède grand nombre de manuscrits, et au XIII^e siècle, Vincent de Beauvais l'a inséré dans son *Speculum historiale*, l. VII, c. 88-104, qui au XV^e siècle a eu huit éditions¹. Au XIX^e siècle il a paru deux éditions de la *Visio Tondali*; 1869 est la date de la première dont l'auteur a été le savant maître Oskar Schade, récemment enlevé à l'admiration de ses élèves et à l'affection de ses amis. En 1882, Albrecht Wagner a fait paraître la *Visio Tnugdali lateinisch und altddeutsche*², un volume où l'on trouve le texte primitif en prose latine, un poème latin en 160 vers sur le même sujet, des fragments *niederrheinische* et le poème allemand d'Alber, 21192 vers écrits aux environs de l'année 1200.

Albrecht Wagner constatait que la vision de Tondale avait été traduite en dix langues : hollandais, anglais, suédois, islandais, espagnol, provençal, français, italien, portugais, catalan. En outre MM. V. H. Friedel et Kuno Meyer viennent de publier cinq textes inédits de cette composition. Deux de ces textes sont en prose française et tirés de manuscrits du XIV^e siècle, conservés l'un à Londres, British Museum, additional 9771, l'autre à Paris, Bibliothèque Nationale, ms. français 763. Vient ensuite un fragment de poème anglo-normand, 364 vers et demi, tirés d'un ms. du XIV^e siècle qui se trouve au Trinity College de Dublin et y porte le n^o 332. Cette partie du volume est l'œuvre de M. Friedel.

Le quatrième texte est en prose irlandaise, c'est un des nombreux morceaux réunis dans le ms. H. 3.18 du collège de la Trinité de Dublin; il se trouve aux pages 771-809 et c'est la copie, faite au XVII^e siècle, d'une traduction rédigée au XVI^e. Le cinquième texte également en prose irlandaise est extrait du ms. Stowe C. II, 2, XVI^e siècle, qui appartient à la Royal Irish Academy. Ces deux derniers documents ont été publiés par M. Kuno Meyer qui y a joint un index.

IV

Nous sommes bien en retard pour parler du mémoire de M. August Fick, *Vorgriechische Ortsnamen als Quelle für die Vorgeschichte Griechenlands* : « Noms de lieu qui, étant antérieurs à la langue grecque, peuvent être utilisés comme source de l'histoire de la Grèce avant l'arrivée des Grecs. » Ce mémoire a paru en 1905³. Il ne concerne pas l'histoire de la Gaule, mais il peut donner aux celtistes un modèle à imiter. La présence en territoire grec d'un grand nombre de noms de lieu, étrangers à la langue grecque et apportés par les populations qui ont précédé les Grecs, est un fait historique d'une

1. Potthast, *Bibliotheca historica medii ævi*, 2^e édition, p. 1095, 1098.

2. Goettingen, Vandenhoeck und Ruprecht, in-8^o, VIII-173 pages.

haute importance et peut donner lieu à penser qu'un certain nombre de noms de lieu en Gaule et dans les Iles Britanniques peuvent remonter à la population qui dans cette partie de l'Europe a précédé les Celtes. Si la plupart des villes antérieures à l'empire romain ont pu être fondées par les Celtes, les cours d'eau, les montagnes remontent à une date plus ancienne que la conquête celtique et avaient antérieurement à cette conquête des noms qui peuvent avoir subsisté.

De ce que nous disons, il ne se suit pas que nous considérions comme établies toutes les doctrines exposées par M. A. Fick dans ce savant travail. Il ne nous semble point par exemple avoir prouvé, p. 100 et suivantes, qu'il faille rejeter la doctrine d'Hellanique de Lesbos suivant laquelle les Étrusques sont des Pélasges qui de Grèce vinrent en Italie¹. La doctrine d'Hellanique s'accorde avec celle d'Hérodote, l. I, c. 94, qui fait de la Lydie le point de départ de cette émigration dont la Grèce a été une étape. M. Auguste Fick est un linguiste éminent, mais, quand il se lance dans l'ethnographie, sa supériorité l'abandonne. *Etruscus*, dit-il, n'est pas le même mot que *Τυρσηνός*, un surnom des Pélasges, donc la population désignée par le premier de ces mots n'est pas la même que la population désignée par le second. Appliquons à l'ethnographie de l'Europe moderne le même procédé : nous dirons, il y a en Europe, au ^{xx}e siècle, trois puissants états : l'Empire allemand, The German Empire, Das Deutsche Reich ; on aurait tort de les confondre.

V

Le troisième fascicule de la *Bibliothèque bretonne armoricaine publiée par la Faculté des lettres de Rennes* contient un *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*² par Victor Henry, professeur de sanscrit et de grammaire comparée des langues indo-européennes à l'Université de Paris. Enlevé subitement par une angine de poitrine, en un moment où il semblait plein de santé, M. Victor Henry est mort le 9 février dernier à l'âge de cinquante-six ans. La veille M. Barth, comme lui sanscritiste, avait reçu sa visite et rien ne faisait prévoir pour le lendemain la catastrophe que l'excès de travail, le surmenage, comme on dit, a probablement amené.

Le Lexique étymologique de M. Victor Henry est fondé en grande partie sur l'*Urkeittischer Sprachschatz* de M. Whitley Stokes ; il contient cependant beaucoup de parties originales et il est fort apprécié tant en France qu'à l'étranger. Hier, 29 mars, est arrivé à Paris le prospectus de la nouvelle édition que M. Norman Macleod, libraire d'Édimbourg, annonce de l'*Etymological Dictionary of the gaelic Language*, publié en 1896 par M. Alexandre Macbain. Dans ce prospectus on lit, que : In the New Edition, recent

1. Hellanique, *Phoronis*, fragment 1 : Charles et Théodore Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 45.

2. Rennes, Plihon et Hervé, 1900, in-8°, XXIX-350 pages. Sur les livraisons de cet ouvrage, voir *Revue Celtique*, t. XXI, p. 236 ; t. XXII, p. 357 ; t. XXIII, p. 113, 364 ; t. XXIV, p. 224.

works on Celtic Etymology such as Henry's " Dictionary of Breton Etymology " have been carefully compared and examined.

Nous ne disons rien ici des nombreux ouvrages écrits par M. Victor Henry sur d'autres sujets que les langues celtiques, sur les langues et la littérature de l'Inde, sur certaines langues de l'Europe. Il y a eu peu de savants plus féconds. Il sera vivement regretté de ses élèves et aussi de ses amis parmi lesquels le directeur de la *Revue Celtique* prenait plaisir à se compter.

VI

Il y avait peu de jours que ces lignes étaient écrites quand à Paris on a appris par l'*Athenaeum* du 13 avril, la mort subite d'Alexandre Macbain, auteur de l'*Etymological Dictionary* ci-dessus mentionné. A. Macbain était dans sa cinquante-deuxième année. Un article nécrologique sur cet érudit écrivain a été publié dans la *Celtic Review*, vol. III, n° 12, p. 381-386. Sa mort arrivée le 4 avril est une grande perte pour nos études. Voir les comptes rendus qu'a donnés de ses publications la *Revue Celtique*, t. VII, p. 279; t. XVI, p. 117, 118, 348; t. XVII, p. 98, 398; t. XVIII, p. 360; t. XIX, p. 85.

VII

Le mémoire que M. Otto Hirschfeld a intitulé *Die römischen Meilensteine*, « les bornes milliaires romaines »¹, est consacré surtout à la géographie romaine de la Gaule. L'auteur, d'accord avec de Caumont et K. L. Roth, constate que la substitution de la *leuga* au mille romain dans une grande partie de la Gaule date en général du III^e siècle de notre ère, du règne de Septime Sévère, 193-211, probablement de l'année 202. Il n'y a que peu d'exemples de l'emploi de la *leuga* avant cette date. Le mot *leuga*, en français « lieue », ne se retrouve en aucun dialecte celtique, a fait observer M. Zimmer. On peut émettre une hypothèse, c'est que ce mot dérive de la racine qui, en sanscrit, a la forme réduite *ruj* d'où *rujdti* « il brise ». Un substantif sanscrit qui en vient, *rôga-s*, « brisure », « maladie », serait la forme masculine du gaulois *leuga*. *Leuga* voudrait dire « fraction » et proviendrait de la même racine que le nom du dieu *Lugus* en irlandais *Lug* qui signifiait « celui qui brise » parce que dans la bataille contre les Fomoré, les Titans de la mythologie irlandaise, Lug, dit-on, tua d'un coup de fronde à la tête Balor, leur principal guerrier². L'adjectif vieil

1. Extrait des *Sitzungsberichte der Königlich-preussischen Academie der Wissenschaften*, IX, 1907, in-8°, 37 pages.

2. *The second Battle of Moytura*, publiée par Whitley Stokes, § 135, *Revue Celtique*, t. XII, p. 100, 101. Ceux qui ont fait commencer les *Leugae* à *Lugu-dunum* comme nous l'apprennent la Table de Peutinger et Ammien Marcellin, XV, 11, 17, semblent avoir eu le sentiment de l'étymologie que nous proposons.

et moyen irlandais *lug* « petit », littéralement « fragmentaire », pourrait avoir la même origine. M. Hirschfeld termine par une étude approfondie sur la substitution du nom d'un certain nombre de peuples gaulois au nom primitif de leur capitale, *Parisii* au lieu de *Lutecia*, etc.

VIII

M. Ch. Renel, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Lyon, a écrit un volume dont le titre est : *Les religions de la Gaule avant le christianisme*¹. C'est en général une compilation faite soigneusement de seconde main avec les ouvrages de G. de Mortillet, d'Alexandre Bertrand, d'Allmer, de MM. Salomon Reinach, Jullian, Alfred Holder, Dottin, Cartailhac, etc.

L'auteur n'a aucune notion de linguistique. Par exemple il ignore, p. 171, que la diphthongue indo-européenne *ei* est devenue en latin *i* long, en celtique *e* long, que par conséquent *dēua* est gaulois, *dīua* latin et que *Divona* résulte de la déformation latine du gaulois *Dīuona*². Il donne, p. 182, 206, *Lugo-dunum*, avec *o* final du premier terme, comme la leçon la plus ancienne du nom de Lyon, au lieu de *Lugu-dunum* avec *u* final du premier terme comme l'a établi notamment M. Hirschfeld, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, p. 246 et suivantes. En conséquence il ne comprend pas la relation établie entre le premier terme de ce nom et le nom du dieu irlandais *Lug* = **Lugu-s*, génitif *Logo*³ = **Lugōs*⁴ tenant lieu probablement d'un primitif **Lugouos*⁵. Autre hérésie linguistique, *Tarvos*, et non *tauros*, étant le nom gaulois du taureau, comme il le dit, p. 298, il en conclut que *Taurini*, *Taurisci*, *Tauriacus*, termes géographiques, sont dérivés du nom gaulois du taureau. Il est un peu arriéré sur quelques autres points, ainsi quand il a écrit, p. 335-347, son étude sur le sacerdoce gaulois, il n'avait pas connaissance des *gutuatri*.

Constatons cependant qu'il signale dans divers musées de province un certain nombre de monuments figurés dont nous n'avions, ce nous semble, pas encore entendu parler.

IX

Il a existé une racine *BHEDH*, *BHODH*, « creuser », d'où le latin *fodio*, *fossa*, le français fosse, fossé, le breton *bez*, le gallois *bedd*, fosse où l'on enterre les morts, le gothique *badi* = **bhodio-*, l'anglais *bed*, l'allemand *bett*,

1. Paris, Ernest Leroux, 1906, in-12, 419 pages.
2. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2^e édition, p. 184, 187.
3. *The Battle of Moytura* publiée par Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XII, p. 78, 127; cf. Whitley Stokes, *Urkeittischer Sprachschatz*, p. 257.
4. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 578.
5. Sont à comparer *Lugouos* et *Lugouibus*, Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 345.

« lit ». Dans la sixième édition, du savant *Eymologisches Woerterbuch* de M. Friedrich Kluge qui a paru en 1905, on lit, p. 41, que le mot germanique a dû primitivement désigner la tannière, *Tierlager*, d'animaux sauvages, *Tiere*, qui avaient creusé ces tannières dans le sol. Mais comme l'ont dit avec raison plusieurs savants parmi lesquels nous citerons Karl Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. IV, p. 289-291, et M. O. Schrader, *Reallexicon der indogermanischen Alterthümer*, t. II, p. 876-878 (1901), ces animaux sauvages étaient des hommes parmi lesquels un certain nombre de Germains et de Gaulois. Un grand nombre de ces trous, autrefois couverts de bâtiments en bois et terre avec toiture de paille, se rencontrent encore en Allemagne, en France, en Suisse, en Angleterre. Aujourd'hui que les bâtiments n'existent plus ces trous sont souvent des mares pleines d'eau et on les appelle mardelles dans les pays de langue romane. Mon grand-père, qui en 1800' faisait partie de l'armée française commandée par Moreau et victorieuse à Hohenlinden, m'a plusieurs fois raconté comment s'étant un soir couché dans un fossé, il se réveilla le matin dans un ruisseau.

M. Albert Grenier, dans son volume intitulé, HABITATIONS GAULOISES ET VILLAS LATINES DE LA CITÉ DES MÉDIOMATRICES¹, consacre aux mardelles du pays des Médiomatrices les pages 31-36. Le nombre de celles dont on a constaté l'existence dans ce petit territoire s'élève à environ cinq mille. Une partie a continué à être habitée sous la domination romaine.

X

Au dernier moment nous apprenons que notre savant collaborateur M. J. Vendryes vient d'être transféré de l'Université de Caen à celle de Paris. Il va occuper à la Faculté de lettres de Paris la chaire de grammaire comparée précédemment confiée à Victor Henry qui aura ainsi un successeur digne de lui.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Paris, Champion, 1906, in-8°, 199 pages, 157° fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Zeitschrift für celtische Philologie. — II. Eriu. — III. The Celtic Review. — IV. The Journal of the Society of Antiquaries of Ireland. — V. Annales de Bretagne. — VI. Indogermanische Forschungen. — VII. Revue des Études anciennes. — VIII. L'Anthropologie. — IX. Revue des questions scientifiques. — X. Revue archéologique.

I

La première livraison du tome VI de la ZEITSCHRIFT FÜR CELTISCHE PHILOGIE vient de voir le jour. La dernière livraison du tome V date de 1905. Les admirateurs de ce savant recueil se demandaient avec inquiétude s'il n'avait pas définitivement cessé de paraître. Non, il n'est pas mort, le voilà plein de vie.

M. Thurneysen y étudie d'abord la question de savoir à quelle date remonte la collection canonique irlandaise. Suivant lui le ms. de Paris, Bibliothèque nationale, manuscrit latin 12.021, a été copié sur un manuscrit écrit dans l'abbaye d'Iova, vulgairement Iona, en Écosse, par Cu-Cuimne mort en 747, et qui transcrivait un manuscrit, œuvre de Ruben ou Rubin mac Conmaid; celui-ci était un scribe de Munster, mort en 725.

Dans l'article suivant, M. Thurneysen s'occupe de la date à laquelle il faudrait placer le *Martyrologe d'Oengus*, dont M. Whitley Stokes a donné la seconde édition en 1905¹. M. Thurneysen met la rédaction de ce document entre les années 797 et 808.

Et ensuite est placé le morceau le plus long de la livraison, c'est la vie irlandaise de Guy de Warwick, inédite jusqu'ici en cette langue et publiée d'après le ms. H. 2. 7, p. 300 et suivantes, du collège de la Trinité de Dublin, xv^e siècle². L'auteur de cette édition, M. F. N. Robinson, professeur à Harvard University, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, donne le texte irlandais en le faisant suivre d'une traduction. Il nous promet la publication prochaine de la vie de Bevis de Hampton,

1. Sur cette édition, voyez *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 104, 105.

2. Des extraits de ce texte ont été insérés d'après le même manuscrit en 1889, par M. Max Nettlau, dans la *Revue Celtique*, t. X, p. 187-190.

p. 348 et suivantes du même manuscrit¹. Ces deux ouvrages irlandais paraissent être des arrangements de rédactions anglaises de deux romans du moyen âge dont on a aussi des rédactions françaises.

Les quatrième et cinquième articles, l'un de M. H. Gaidoz, l'autre de M. L. Ch. Stern ont pour objet l'usage du supplice appelé en français crapaudine. M. Gaidoz a trouvé ce supplice dans la littérature galloise et dans le folklore irlandais. M. Stern en signale un exemple dans l'*Odyssée* et d'autres dans le folklore des Highlands d'Écosse. Son usage dans les armées anglaise et française est chose bien connue.

Le sixième article, dû comme le quatrième à M. Gaidoz, traite du cuir d'Irlande dans les *Mabinogion*.

Le septième article, précédé du portrait de Jean Gaspard Zeuss, contient le compte rendu détaillé de la cérémonie faite le 22 juillet dernier pour célébrer le centenaire de l'éminent savant bavarois. L'auteur, M. Maximilien Pfeiffer, bibliothécaire à Bamberg, reproduit les discours prononcés à Bamberg par MM. Anton Dürrwächter, professeur au lycée de Bamberg, qui parla de Zeuss historien; Kuno Meyer, professeur à l'Université de Liverpool, qui exposa les découvertes linguistiques de Zeuss. Viennent ensuite les quelques paroles prononcées au cimetière par douze orateurs, Dr. Hartung, recteur du lycée de Bamberg, Geheimrat Heigel, président de l'Académie des sciences de Bavière, les professeurs Roethe de Berlin, Schröder de Göttingen, Delbrück de Jena, Kuno Meyer de Liverpool, M. Joseph O'Neill de Dublin, le Bürgermeister Kempf, le Dr Bayer, recteur à Bamberg, le Dr Haas représentant le Wilhelmsgymnasium de Munich, le Dr Chroust, professeur à Würzburg, enfin le Dr Pfeiffer, bibliothécaire à Bamberg.

Le huitième article, dû à M. L. Chr. Stern, contient le texte et la traduction d'une pièce de vers galloise dont l'auteur est le poète célèbre Dafydd ab Gwilym qui vivait au XIV^e siècle.

Avant les comptes rendus de livres, on trouve groupés sous le titre de Mélanges, *Miscellen*, 1^o la traduction par M. R. Thurneysen de la strophe 57 de l'*Imram Snedgusa ocus mic Riagla*; des corrections et additions par M. Whitley Stokes à sa seconde édition du Martyrologe d'Oengus, des corrections de M. L. Chr. Stern à son édition du *Tochmarc Etaine* (*Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. V, p. 524, 530, 533); enfin une note de M. H. Krebs sur l'emploi du verbe *glauio* « débarquer » en gallois.

II

ERIU qui, comme la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, n'avait pas eu de livraison en 1906, vient de paraître à nouveau. La première partie du t. III nous est parvenue. Elle contient douze articles :

1^o Homélie irlandaise publiée d'après le Livre jaune de Lecan, col. 397 et s., pages 15^a-16^a, du fac-similé. Ce texte est accompagné d'une copie

1. Des extraits de cette seconde pièce ont été donnés d'après le même manuscrit par M. Max Nettlau, *Revue Celtique*, t. X, p. 190-191.

rectifiée et d'une traduction par M. Strachan. Cette homélie avait déjà été donnée par M. Kuno Meyer dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. IV, p. 241 et s., d'après le ms. 23. P. 2, de l'Académie royale d'Irlande.

2° Note de M. Whitley Stokes sur deux expressions irlandaises *lám sosceili*, « main de l'évangile » pour « main gauche », *lám bennachtaun*, « main de bénédiction » pour « main droite ».

3° Poème religieux anonyme publié et traduit d'après le *Leabhar breac*, p. 262 b, par M. Kuno Meyer.

4° Note où M. J. H. Lloyd discute la question de savoir où était situé Cnoc Ríre, localité mentionnée dans l'abrégé irlandais de l'*Expugnatio hibernica* de Giraldus Cambrensis. Cet abrégé irlandais a été publié par M. Whitley Stokes en janvier 1905 dans *The english historical Review*, t. XX, n° 77.

5° Note de M. R. Thurneysen sur certains changements subis par l'initiale des verbes irlandais après des préfixes.

6° Étude par M. Strachan sur divers changements de l'initiale des verbes en vieux gallois.

7° Poème irlandais sur le Jour du Jugement, publié avec traduction par M. O'Keefe d'après un ms. des Franciscains de Dublin.

8° Corrections par M. Whitley Stokes à son édition de la Langue toujours nouvelle, Ériu, t. II, p. 98 et s.

9° M. Gustav Hamaltún recherche où pouvait être situé le Bruiden Dá Derga, c'est-à-dire le château que rendit célèbre la pièce intitulée *Togail Bruidne Dá Derga*, « Destruction de Bruiden Dá Derga », publiée par M. Whitley Stokes dans le tome XXII de la *Revue Celtique*, et où est raconté comment vers l'an 40 avant J.-C, périt Conaire le Grand, roi suprême d'Irlande¹. Suivant le *Scél mucci Mac Dá Thó*, § 1, Bruiden Dá Derga, se trouvait dans la province de Cúala, au génitif Cúaland². L'auteur veut plus de précision.

10° M. Eoin Mac Neill cherche à établir le sens précis du vieil irlandais *mocu* qu'Adamnán paraît avoir traduit par l'ablatif latin *gente* de *gens* et qui désignerait un groupe de parents descendant d'un ancêtre commun, vraisemblablement mythologique, le dieu protecteur, souvent la déesse protectrice de la famille. *Mocu* aurait trois synonymes, *dál* et *corcu* qui se place comme *mocu* avant le nom propre et *rige* qui se place après.

11° M. O. J. Bergin étudie à fond les règles de la palatalisation des consonnes en irlandais, phénomène dont O'Donovan a parlé dans *A Grammar of the Irish Language*, p. 27 et suivantes. Cet article a servi de thèse de doctorat à l'auteur devant l'Université de Fribourg-en-Brigau en 1906. Cette thèse, intitulée *Contribution to the history of palatalisation in old Irish*,

1. *Annales des quatre maîtres*, édition d'O'Donovan, t. I, p. 90, 91 ; *Annales de Tigernach*, publiées par M. Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XVI, p. 405 ; *Fluthbuisa Erend* dans le Livre de Leinster, p. 23, col. 1, l. 47-48.

2. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 96, l. 8.

forme une brochure in-8° de 46 pages. Cordiales félicitations au nouveau docteur.

12° Règle d'Ailbe d'Emly, publiée avec traduction d'après quatre manuscrits, par M. Joseph O'Neill. Ailbe, archevêque d'Emly, mourut dans la première moitié du vi^e siècle, probablement en 533. C'est la date sur laquelle s'accordent les *Annales d'Ulster*¹ et les *Flathiusa Erend*². Il ne s'en suit pas que cette pièce remonte au vi^e siècle. Des auteurs obscurs, désirant le succès de leurs écrits, ont souvent mis leurs œuvres sous le nom d'un homme illustre, mort depuis longtemps, et qui ne pouvait réclamer.

III

THE CELTIC REVIEW, n° du 15 janvier 1907, débute par un article de M. Arthur Hughes, qui vante le poète gallois du xii^e siècle Gwalchmai ap Meilyr³. A l'appui de ses dires il donne avec traduction une édition mutilée du poème intitulé *Gorbofet Gwalchmai*⁴. Il la donne sans prévenir qu'il a retranché la plus forte partie des vers⁵. Puis M. Mackinnon continue son édition du Glenmanasan Manuscript; M. A. Maclean Sinclair raconte l'histoire des Macneill de Barra, du xii^e siècle au xix^e; M. Charles Robertson poursuit son étude des dialectes gaéliques d'Écosse; M. W. J. Watson donne un relevé des noms de lieu d'Écosse où se rencontre le terme gaélique *innis* « île », écrit par les Anglais *inch*, et qui s'oppose au synonyme *eilan*, celui-ci d'origine scandinave; M. Kenneth Macleod dans un article intitulé *The Celt and the Sea* donne la traduction de plusieurs fragments de poèmes gaéliques où la mer apparaît; M. David Mac Ritchie proteste contre ceux qui croient qu'au temps de Jules César les Celtes étaient des sauvages au corps peint et d'une civilisation très inférieure à celle des Romains; M. Kenneth Macleod nous offre une nouvelle version d'un récit légendaire qui appartient au folklore gaélique d'Écosse, le Chevalier du bouclier rouge, *Gaisgeach na sgeithe deirge*. Le dernier article est dû au professeur H. H. Johnson, il y commence un relevé des villes qui, suivant la tradition populaire, auraient été englouties par les eaux. Après les comptes rendus de livres vient sur la dernière page une note philologique de M. Alexandre Macbain : la Clyde, rivière d'Écosse qui passe à Glasgow,

1. *Annales d'Ulster*, édition Hennessy, t. 1, p. 44, 45.

2. Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. II, p. 514. Cette date semble préférable à 941 proposée par les *Annales des quatre maîtres*, édition d'O'Donovan, t. I, p. 182, 183, principalement note c, et par le Martyrologe de Donegal, 15 septembre, p. 246, 247 de l'édition donnée par O'Donovan, Todd et Reeves en 1864.

3. Robert Williams, *A biographical Dictionary of eminent Welshmen*, p. 190.

4. *The Myvyrian*, 1870, p. 142-144.

5. Les vers premiers publiés et traduits par M. Arthur Hughes sont dans l'édition du *Myvyrian* ceux qui peuvent être numérotés 1, 2, 5-12, 33, 34, 41, 42, 57, 58. Manquent les vers 3, 4, 13-32, 35-40, 43-56. Ainsi du reste. Est-ce ainsi qu'en Écosse on traite les odes d'Horace?

porte un nom dont la forme primitive *Clouta* ne doit pas être confondue avec le nom d'une rivière du pays de Galles, la Clwyd = *Cleita*.

IV

Dans le JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND, décembre 1906, nous signalerons une histoire de la seigneurie des Mac Carthy Mór dont le chef Dermot était roi du Munster méridional, Desmond, lors de l'arrivée d'Henri II en Irlande ; l'auteur de cet article est M. W. F. Butler, professeur au Queen's College de Cork. Puis nous mentionnerons le mémoire de M. W. J. Knowles sur une fabrique de haches de pierre près de Cushendall dans le comté d'Antrim, partie nord-est de l'Irlande. M. Knowles a trouvé plusieurs de ces haches en pierre éclatée et en pierre polie, des gravures accompagnent son article. D'autres gravures représentent des broches que l'on croit de fabrication scandinave et qui ont été trouvées dans le comté de Down également en Ulster, à une profondeur de neuf pieds anglais ; ce sont les monuments d'une autre civilisation.

Parmi les ouvrages dont cette livraison rend compte, nous signalerons comme étant d'un intérêt général : *The diocese of Limerick ancient and medieval* par le Rev. John Begley.

V

La livraison des ANNALES DE BRETAGNE, qui est datée de janvier 1907, débute par un mémoire de M. G. Mollat : le titre de ce mémoire est « Études et documents sur l'histoire de Bretagne » ; la première partie concerne les démêlés d'un évêque de Rennes et d'un vicomte de Beaumont au XIV^e siècle ; la seconde est relative à la date du martyr de saint Donatien et de saint Rogatien qui habitaient Nantes et qui, selon une tradition de valeur contestable, auraient péri dans la persécution de Dioclétien. Le second article, écrit par Dom Malgorn, contient plusieurs morceaux bretons fournis par le folklore d'Ouessant. Parmi les six articles suivants quatre se rapportent à l'histoire moderne et nous les passerons sous silence ; nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur la continuation des « Mélanges d'histoire bretonne » écrits par M. Ferdinand Lot ; elle nous fait remonter au IX^e siècle, met en présence Nominoé, Erispoé, et l'empereur Lothaire, puis elle traite de la destruction par Nominoé du monastère de Saint-Florent-le-Vieil, Maine-et-Loire. Nous avons déjà parlé, p. 98 et 99, du mémoire de Dom L. Gougaud sur l'itinéraire de saint Colomban venant en Gaule.

VI

Le tome XX des INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN nous offre quelques rapprochements étymologiques intéressants pour l'étude de l'irlandais, du gallois et du breton. Voir l'article de M. Gunther sur les prépositions dans les inscriptions dialectales grecques, celui où M. Brugmann parle des

φῶρτι νεποδης de l'*Odyssée*, celui de M. N. Van Vijk sur l'*ablaut* indo-germanique et surtout les *Etymologische Miscellen* de M. Carl Marstrand.

VII

Dans la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, t. IX, janvier-mars 1907, la plus forte partie du numéro est consacrée aux antiquités nationales : d'abord sous le titre de question hannibaliques, une étude de M. Jullian, aidé de plusieurs collaborateurs, sur le passage d'Hannibal dans le midi de la Gaule, quand d'Espagne, en 218, il se rendit en Italie. On trouve ensuite un mémoire de MM. Robert Laurent et Charles Dugas sur le monument romain de Biot, Alpes-Maritimes, qui paraît remonter à l'époque d'Auguste. Y sont jointes trois planches représentant, d'après ce monument, des casques gaulois, des trompettes gauloises, un sanglier-enseigne, etc., enfin deux planches où sont réunies, d'après d'autres monuments, des reproductions de casques et de trompettes gauloises à comparer à celles que nous offre le monument de Biot. M. de la Ville de Mirmont traite de l'astrologie chez les Gallo-romains ; ce savant travail copieusement annoté mérite une sérieuse attention. La chronique gallo-romaine de M. Jullian toujours fort intéressante est un recueil de courtes mentions qu'à notre grand regret nous ne pouvons analyser.

VIII

L'ANTHROPOLOGIE, t. XVII, n° de novembre-décembre 1906, contient un article de M. Lucien Mayet sur « la question de l'homme tertiaire », sujet fort curieux, mais sur lequel la *Revue Celtique* est incompétente.

IX

En 1899, dans le tome X, p. 397-409, de l'*Anthropologie*, M. Salomon Reinach a publié un savant article intitulé : *Un nouveau texte sur l'origine du commerce de l'étain*. Corrigeant en *Midax phryx* le *Midacritus* de Pline, *Histoire naturelle*, IX, 197, et justifiant cette correction par deux textes correspondant, l'un chez Hygin, *fabula* 274, l'autre chez Cassiodore, *Variarum* III, 31, il établit que la marine phrygienne atteignit avant les Phéniciens, les Iles britanniques et aussi avant eux s'y approvisionna d'étain. Elle dut par conséquent très anciennement aborder en Espagne. Dans deux articles de la REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES, octobre 1906, janvier 1907, et dont il existe un tirage à part mis sous nos yeux par l'auteur, M. L. Siret, p. 11 de ce tirage à part, insiste sur la prochaine parenté du néolithique espagnol avec les découvertes faites par M. Schliemann en Asie-Mineure sur l'emplacement de Troie à Hissarlik¹. Ainsi la civilisation préhistorique

1. On peut par exemple comparer, dans la première planche de M. Siret, les figures 48-52 avec les figures que contient le chapitre v de l'*Ilios* de Schliemann, traduction de M^{me} Egger, p. 289, 290.

d'Hisarlik, c'est-à-dire la civilisation phrygienne préhistorique, a précédé en Espagne celle des Phéniciens et par conséquent aussi celles des Celtes. D'autre part, les Celtes ne sont pas en Espagne, suivant M. Siret, les premiers envahisseurs venus du Nord. Les Celtes ont été précédés en Espagne par un autre conquérant septentrional qui a introduit dans la péninsule la civilisation du bronze. Pour M. Siret ce conquérant est anonyme. Nous risquerons un nom, celui des Ligures.

X

Dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, nous signalerons : n° de novembre-décembre 1906, p. 338-341, description des objets recueillis dans une sépulture à char, explorée le 21 janvier 1876, à Sablonnières, canton de Fère en Tardenois, arrondissement de Château-Thierry; les objets découverts alors font partie de la collection Moreau conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Aux pages 472, 493, la *Revue des publications épigraphiques* de MM. Cagnat et Besnier, signale des inscriptions romaines où se trouvent des noms propres gaulois au nominatif et au génitif : Adnamata, Carvecioni [filia]; Absucus Adnamonis [filius], Danuius Diassumari [filius], et au génitif seulement : Jovincati Sumaronis.

N° de janvier-février 1907, p. 31-37, un article de M. Vercoutre sur l'autel des *Nautae parisiaci* conservé à Paris, au Musée de Cluny. Suivant l'auteur, les personnages armés de lances font partie d'une *cohors nautarum*. Un autre groupe, les *eurises*, sont des ouvriers constructeurs de bateaux, des *fabri tignarii*; le mot *eurises* serait dérivé de la racine d'où provient la forme verbale *i-euru* dont le premier terme paraît être un préfixe. Les *Senani*, troisième groupe, sont des déchargeurs de bateau. Aux p. 38-50, M. Dechelette étudie l'antique usage de la peinture corporelle et du tatouage; aux p. 94-118, M. Joulin décrit les substructions antiques dont il constate l'existence à Toulouse et aux environs.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

NOTA. — Nous renvoyons à la livraison suivante le compte rendu de l'*Archæologia Cambrensis*, 6^e série, t. VI, qui ne nous est pas encore parvenu et celui des deux premières livraisons du tome VII dont nous n'avons reçu que la seconde.

CORRECTIONS

P. 17, l. 4 du texte, *au lieu de* d'une vache, lisez de vaches.

P. 33, l. 6 et 9, au lieu de *Menapii*, lisez *Manapii*.

ADDITION

Dans le tome XXVII, p. 319, de la *Revue Celtique*, nous avons publié une photogravure du *menhir* de Kervadel, aujourd'hui à Kernuz, où l'on voit représenté un Mercure accompagné d'un enfant. Ce Mercure est, suivant nous, la représentation gallo-romaine du dieu celtique *Lugus*, en irlandais *Lug*, et l'enfant placé à côté de lui est son jeune fils connu en Irlande sous un surnom dû à un acte merveilleux accompli par cet enfant à l'âge de six ans et qui l'a fait appeler chien du forgeron *Culann*, *Cúchulainn*.

Un monument semblable et d'une beaucoup plus grande valeur artistique, mais malheureusement détruit aujourd'hui, a été découvert à Melun, en 1812.

Dans le volume intitulé : *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes les 30, 31 mars et 1^{er} avril 1864*. *Archéologie*, p. 20 et suivantes, M. Eugène Grézy a publié, avec accompagnement de planches, un rapport lu à la 3^e classe de l'Institut de France, le 14 août 1812, par l'académicien Antoine Mongez. On y trouve ce qui suit : « Les planches II et III présentent de profil et de face un groupe de deux figures mutilées, l'une de grandeur naturelle, l'autre plus petite d'un tiers. La plus grande a été brisée à la poitrine, le col et la tête sont perdus. La tête de la seconde, qui est la plus petite, manque seule. Les débris d'un caducée, d'une bourse, d'une tortue surmontée d'un coq, de petites ailes attachées aux chevilles des pieds font reconnaître Mercure dans la plus grande qui est nue. Elle paraît être appuyée sur un cippe contre lequel est adossée la petite figure qui est vêtue d'une tunique sans manches, liée avec une ceinture, et qui porte une chaussure fermée. Le style de ce groupe est celui des bas-reliefs et des statues trouvées à Metz, à Framont, à Maubeuge, etc., appartenant aux Gaulois qui vivaient sous la domination des Romains.

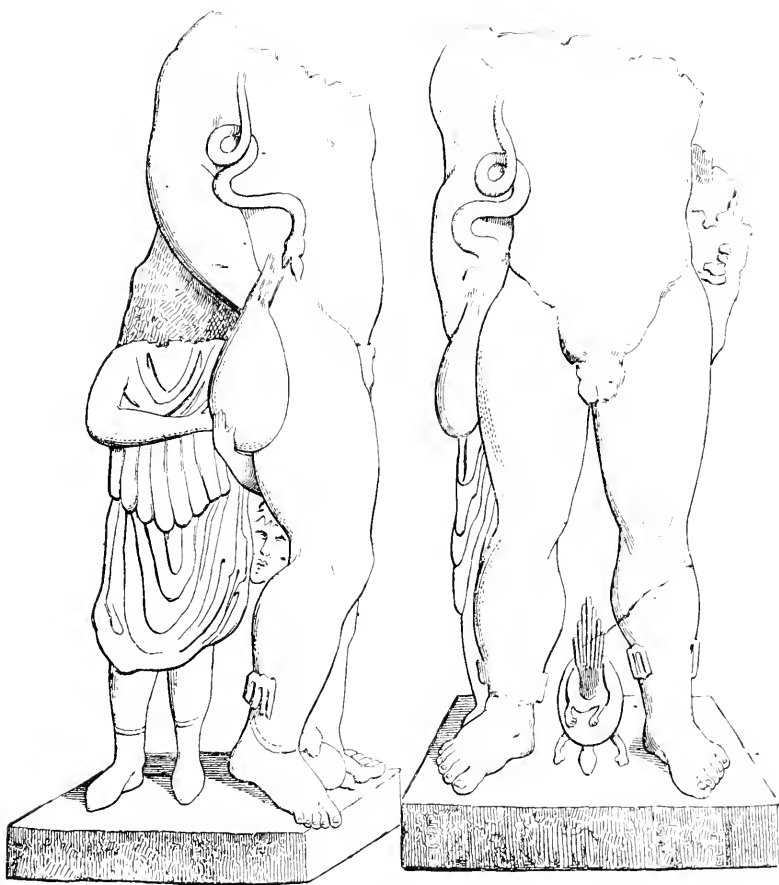
« Les attributs de la grande figure font connaître Mercure. Quant à la seconde, elle en est dépourvue. On peut remarquer seulement qu'elle supporte avec ses deux mains ou qu'elle touche la bourse du dieu. On

aperçoit les vestiges d'une tête entre les deux figures et l'on ne peut rien dire sur un objet si peu distinct. »

Telle est la prudente conclusion d'Antoine Mongez : nous serons plus hardi. Cette tête qui apparaît derrière et au niveau du genou de Mercure, derrière et au niveau des fesses de l'enfant, semble être celle d'un des fils de Necht, ces trois redoutables guerriers que le jeune fils de Lug, quoique âgé de sept ans seulement, tua dans trois combats singuliers et dont il emporta les trois têtes, comme nous l'apprend le *Táin bó Cúalnge*. C'est M. Camille Jullian, notre savant confrère et collègue, qui nous a signalé la publication de M. Grézy et par conséquent le rapport de Mongez.

H. D'A. DE J.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.



MERCURE

DÉCOUVERT A MELUN EN 1812



LE « PAIN GALATE »

Dans une *Expositio totius mundi et gentium*, écrite sous Constance (entre 351 et 358), à Antioche ou à Alexandrie, l'auteur anonyme, caractérisant en quelques mots les provinces de l'Empire et les productions de leurs grandes villes, achève ainsi sa notice sur la Galatie : « *Habet civitatem maximam quae dicitur Ancyra; divinum panem et eminentissimum manducare dicitur*¹ »

Cette épithète de *divin* appliquée à un pain ne laisse pas d'étonner ; même chez un écrivain du IV^e siècle, *divinus* ne s'emploie que par rapport aux dieux ou aux empereurs. Ainsi notre chorographe, en faisant allusion aux chevaux de Cappadoce, pourra parler de *divinorum animalium formositas*, parce que ces coursiers fameux sont réservés à l'Empereur. Il n'en saurait être autrement du *pain galate* ; s'il est qualifié de *divinus*, c'en'est pas seulement qu'il est exquis, mais qu'il n'est pas sans quelque relation avec la *divinitas*.

1. C. Müller, *Geogr. Graeci Minores*, II, p. 521 ; A. Riese, *Geogr. Latini Minores*, p. 115. Deux éditions critiques de l'*Expositio* ont été données par G. Lumbroso (Rome, 1903) et par Th. Sinko (*Archiv. f. lat. Lexikogr.*, 1904) avec un essai de commentaire. Ils ne paraissent avoir remarqué ni l'un ni l'autre le sens de *divinum* dans ce passage, bien que les autres exemples de l'emploi de ce terme confirment qu'on n'a pas à faire à un simple équivalent d'*eminentissimum*. Sont dits *divins* : les choraules d'Héliopolis parce que *a Libano Musae illis inspirent divinitatem dicendi* (204) ; l'Égypte, surtout connue *a diis* (272) ; le feu qui a consumé la vieille basilique de Nicomédie, car on le dit *de caelo descendisse* (366) ; enfin les *divina aedificia* de Rome où Schultze (*Gesch. d. Untergangs d. Heidenthums*, I, 117 ; II, 211) voyait les *heiligen gebäuden*. L'auteur était, en effet, probablement chrétien ; en tout cas, ce qu'il dit des *Camarini*, habitants légendaires de l'Eden indien, qui *panem caelestem cotidianum accipiunt*, montre qu'il connaissait l'histoire de la manne. (Cf. Jean, VI, 39 : *qui manducal panem caelestem.*)

Or, d'une part, on sait, par Athénée, que la Cappadoce produisait un pain très apprécié pour sa légèreté et pour le mélange de lait, d'huile et de sel dont il était imbibé¹; d'autre part, Arnobe nous apprend que les prêtres et les mystes de la *Magna Mater*, dont Ancyre, comme Comana ou Pessinonte, était une des capitales, s'abstenaient *ab alimonio panis*². On ne peut guère admettre qu'il s'agisse d'une abstinence complète et totale de cet aliment essentiel. Il n'y aurait pas

1. Athen. III, 113 b : πρὸς δὲ τοῖς Ἑλλησι καλεῖται τις ἄρτος ΑΠΑΛΟΣ ἀρτυόμενος γάλακτι ὀλίγω καὶ ἐλαίῳ καὶ ἄλσιν ἄρτετοῖς· δεῖ δὲ τὴν ματερίαν ἀνειμένην ποιεῖν· οὗτος δὲ ὁ ἄρτος λέγεται Καππαδοκίος, ἐπειδὴ ἐν Καππαδοκίᾳ κατὰ τὸ πλεῖστον ἀπαλὸς ἄρτος γίνεται. Cet *apalos*, qualificatif du pain cappadocien qui a fini par lui donner son nom, a proprement le sens de *mou*, de *frais* : c'est ainsi qu'on appelle *ἀπαλὸς τυρός* le fromage nouveau. Le lait et l'huile, dont l'adjonction rend *mollet* le pain cappadocien, contribuent en même temps à accroître son caractère sacré. Cf. H. Usener, *Rhein. Mus.*, 1902, p. 182. L'huile de Galatie était également réputée (Plin., XV, 31), sans doute dans le sud d'où on l'exportait par les ports de Pamphylie (cf. *Expositio*, I, 337).

2. Arnobe, *Adv. nat.*, V, 16. S. Jérôme répète la même chose, *Epist.*, CVII (Migne, t. XXII, p. 687) : *ne scilicet Cerealia dona contaminent; adv. Iovian.*, II, 17 (t. XXIII, p. 354) : *jejunium panis*. Ces témoignages et le passage plus général de Tertullien (*De Jejunio*, 2 et 15-6), qu'on a eu tort de prendre à la lettre, me paraissent sans valeur dans l'espèce, non seulement à cause de l'effort continu de leurs auteurs pour rendre ridicules et odieux les rites phrygiens, mais à cause des erreurs même que permet de contrôler le passage du discours de Julien ἐῖς τὴν Μητέρα τῶν θεῶν (*Orat.*, V, p. 176, Hertlein), qui énumère avec précision toutes les interdictions alimentaires des *Mégalésia* : les fruits (τῶν δένδρων μῆλα) en général et spécialement la grenade (ξοῖά) et la datte (ξοίνιξ), les légumes rampants (λαχάνοι χαμαίεφυλοι) notamment une sorte de radix (ξίζα) et de rave (γογγυλίζ), les poissons (ἰθύεις), le porc (χοίρος) et quelques oiseaux dont, probablement, la colombe (cf. Cornutus, *Theol. Graecae compend.*, 6, ed. Lang.). Arnobe (V, 6) permet d'ajouter le vin et Athénée (X, 422) l'ail. Enfin il est question de σπέρματα en général : les poissons, dit Julien, sont interdits parce qu'il sont *χθονιώτεροι τῶν σπερμάτων* ; il paraît donc s'agir de tout ce qui vit dans la terre, germes et semences, et non des grains des céréales en maturité. Arnobe n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre — tout ce qu'il dit des débauches des mystes de Cybèle n'eût plus eu de fondement — le sens de *castus* (Marinus, *Vita Procli*, 19, parle de *καταίεσι* mensuelles) dans la langue des mystères : il l'explique par *temperatio ab alimonio panis*, alors que *castus* comme *ἀρστέα* désigne la pureté rituelle, jeûne et chasteté. C. Pascal a montré qu'aux *Cerealia* de Rome, *Cerere castus* signifiait, non l'abstinence du pain (le sacrifice qu'on offrait au jour du *jejunium Cereris* était composé *sue praegnantem panibusque*), mais l'abstinence des rapports sexuels ; d'ailleurs le pain employé *ad sacra*, aux *Cerealia* comme aux *Vestalia*, était dit *panis castus* ou *mola casta* : c'était une pâte de farine pétrie avec du sel dans de l'eau sacrée et cuite en un four spécial (cf. Pascal, *Studi di Antichità e Mitologia*, 1896, p. 213).

seulement impossibilité physique, mais aussi invraisemblance religieuse : la *Magna Mater* n'est elle pas, avant tout, la divinité qui a donné le froment aux mortels et leur a enseigné l'art de s'en servir ? Comment mieux lui témoigner son adoration qu'en consommant ce grain qui est son œuvre (*Δημήτερος ἀπτή*, *frux Cereris*) et dans lequel elle s'incarne ? Aussi faut-il que le grain soit pur, préservé de toute pollution et de toute fermentation — en un mot, il faut qu'il soit *azyme* : c'est là le *pain béni*, *panis divinus*.

On sait qu'avant la découverte du levain, le pain n'était partout qu'une galette de grains d'orge, puis de blé, broyés et cuits et qu'il resta généralement tel — *puls* ou *mola* — dans les usages religieux. Ce n'est pas seulement à titre d'innovation que le pain levé, d'invention assez récente, devait être exclu de toute cérémonie rituelle ; cette corruption manifeste, par laquelle se traduisait l'action du moult, comportait un caractère d'impureté incompatible avec toute pratique religieuse. Comme le seul pain *azyme* était permis aux Phéniciens pendant les fêtes d'Adonis et aux Juifs pendant les Pâques, ainsi, sans doute, durant les mystères de leur déesse, les fidèles de la *Magna Mater* devaient s'abstenir de tout pain levé, comme ceux de Déméter ne pouvaient toucher qu'au *kykéon*¹. C'est probablement pour rendre plus agréable ce pain sacré, *divinum panem*, qu'on fut amené, en le trempant dans le mélange dont parle Athénée², à créer l'ἄρτος Καππαδόκιος

1. Sur la nature du *kykéon*, cf. Lobeck, *Agloophamus*, p. 1050 ; Mannhardt, *Mythol. Forschungen*, p. 225 ; Preller, *Déméter und Perséphoné*, p. 98. Il ne serait pas difficile de montrer que, en Grèce comme ailleurs, toutes les fêtes d'origine agraire comportent l'offrande de gâteaux d'orge, puis de farine, non levée : c'est, aux Pvanopsies, l'*evrésioné* chargée de *πίονας ἄρτους* ; aux Thargélies les *pharmakoi* nourris de *μαζα* et de *tyros* ; aux Thesmophories, ou *Mégalaria* l'*ἀγίανη στήριτος ἔμπλεως* ; aux Diaisies, les *pemmata* en forme d'animaux ; aux Hyakinthies, les galettes d'orge à l'huile et au miel appelées *barax* ou *physikillos* ; les *mylloi* de Déméter Sitô à Syracuse ; à Épidaure le *πέλανος* dit *santé, ὑγίεια* ; les *oulai* et *oulochylai* etc. Cf. Fritze, *Hermes*, 1897, 236 ; Stengel, *ibid.*, 1894, 281 ; 1896, 477, 625 ; 1903, 567 ; *Archiv. f. Religionswissenschaft*, 1904, 437. Roscher, *ibid.*, 1904, 419 et *Abhandl. d. sächs. Ges.*, 1904, 105.

2. Il ajoute qu'une galette toute semblable, additionnée d'essences de fleurs, portait en Syrie le nom de *λαγμά* : c'est apparemment celle que Théocrite décrit aux Adonies d'Alexandrie sous le nom de ces *popana* composés de farine, d'huile, de miel et de suc de fleurs (XV, 115). Toutefois, chez les

qui jouissait encore au IV^e siècle d'une telle réputation qu'il pouvait sembler aux chorographes du temps le produit le plus caractéristique d'Ancyre.

D'importantes découvertes épigraphiques sont venues récemment ajouter un nouvel intérêt à l'hypothèse que l'on vient d'indiquer. Au sud-ouest de la Galatie, dans une région comprise entre Ikonium, où l'on adorait Déméter comme *Dékamazos*, les Linnai (lacs Egerdir et Hoiran) et le lac Karalis, qui fut une des régions de la province romaine sous le nom de *Phrygia Galatica*, M. Ramsay a recueilli une vingtaine d'inscriptions qui se rapportent à une même association religieuse florissante au temps des Sévères : les *Xénoi Tekmoreioi*. Ce sont de longues listes de cotisations, allant de 900 à 6000 deniers, souscrites par les *τεκμωρεύσαντες*, c'est-à-dire par ceux qui sont entrés dans l'association en donnant un certain gage solennel, pour lequel on a ressuscité un vieux terme homérique, conservé dans le vocabulaire orphique, le *τέκμωρ*¹.

Quel peut être l'objet de ce signe qui donne accès dans la confrérie et qui lui a valu son nom ? M. Ramsay a cru pouvoir affirmer que toutes les localités dont sont originaires les membres de la confrérie se trouvent sur les domaines impériaux d'Antioche de Pisidie ; comme, de plus, l'invocation *ὑπὲρ τῆς τῶν ἡμῶν Ἀποκρατόρων τύχης καὶ ναίτης καὶ ἐωνίου διαιμονῆς* se lit en tête de leurs listes et que le produit des coti-

Sabéens du Haïran, qui ont conservé le culte sous sa forme primitive, il est défendu pendant les fêtes de Tâ-uz (Adonis-Tamuz) de toucher à quoi que ce soit qui ait été broyé dans une meule (cf. Frazer, *Golden Bough*, II, 1900, 288 ; *Adonis*, 1906, p. 131). Adonis est, en effet, à l'origine, l'esprit de végétation incarné dans le germe du blé, *ὁ σῖτος ὁ σπειρόμενος*. Aussi, pour s'incorporer le Dieu par communion ne devait-on pas l'avoir tué au préalable sous le pilon ; il fallait le manger tout cru ou seulement grillé. On sait que les Hébreux, notamment, consommèrent l'orge ou le blé torréfié sur des pierres plates, puis bouilli à l'eau, bien avant d'oser le piler et le pétrir en galette. Plus tard, on se contenta de défendre de déformer le pain sacré en le faisant fermenter (azyme) ou en le mâchant (hostie). C'est cette idée de cuisson qui paraît dominer dans *panis*, *popanon*, *pemmata* (cf. *peptos*, *coctus*, radical *peg*), comme dans *bekos*, nom primitif du pain en Phrygie (Herod. II, 2) ou en Chypre (Hipponax, fr. 82, Bergk).

1. *Historical Geography of Asia Minor*, p. 410 (Londres, 1890) ; *Cities and Bishoprics of Phrygia*, p. 359, 630 (Oxford, 1895) ; *Studies in the history and art of the eastern Provinces of the Roman Empire*, p. 319 (Aberdeen, 1906).

sations paraît employé en partie à l'acquisition d'objets de culte et d'effigies des empereurs ou des dieux nationaux, il a pensé qu'il s'agissait d'une association constituée sous la direction du procureur des domaines impériaux et sous les auspices de l'empereur ; son but aurait été d'associer plus étroitement le culte impérial à celui des divinités locales, par manière de protestation contre les doctrines chrétiennes qui menaçaient à la fois le culte des empereurs et celui des vieilles divinités du pays. Le *τέκμωρ* aurait été une sorte de serment de fidélité à l'empire et à sa religion ; ceux qui l'auraient prêté et auraient été inscrits derechef sur le rôle des *Τεκμωροῦντες* donnaient, par là, la même preuve de loyalisme et d'adhésion au culte officiel que les *libellatici* en soussignant leur certificat de participation aux sacrifices et repas sacrés. Le *τέκμωρ* ne serait ainsi qu'une forme de *libellus*.

Quelque séduisantes que soient ces déductions, il faut remarquer que les prémisses de M. Ramsay demeurent bien fragiles. Des cent trente-cinq localités citées dans les listes, une seule dépend *sûrement* du domaine impérial ; quant à l'invocation des *divi* impériaux sur le même pied que les dieux nationaux, elle est loin de constituer aux *Tekmoreioi* ce caractère exceptionnel sur lequel est fondée l'hypothèse du savant anglais. On peut affirmer, au contraire, que cette adoption du culte impérial était, pour les confréries religieuses d'Asie Mineure, comme la formalité préalable et nécessaire à leur autorisation¹. Je n'en rappellerai qu'un exemple, celui des *Καισαρισταὶ* des environs de Mosténé en Lydie, dont le souvenir eût pu rendre service à M. Ramsay : on le connaît par un décret² que cette association de Caesariastes rend en l'honneur d'un juge de paix de la localité, *νομοφύλαξ*, de sa femme et de ses fils, pour avoir avancé l'argent nécessaire *εἰς τὰς τῶν Σεβαστῶν θυσίας, ὅπως ὑπὸ* | [*τῶν κατ' ἐνικυτῶν Βραθευτῶν δίδωται*] | [*τὸ εἰς δέικα ?*] *τῆ ἀρετέκρεας*. Quelque soit le nombre qu'il faille restituer avant *ἀρετέκρεας*, le sens ne peut faire de doute : l'objet principal du sacrifice était une substance qui associait en quelque manière du pain

1. Cf. V. Chapot, *La province romaine d'Asie*, p. 415 (Paris, 1904).

2. K. Buresch, *Aus Lydien*, p. 6 (Leipzig, 1898).

et de la viande¹ et que les *brabentes* — les proclamateurs — faisaient confectionner pour la cérémonie annuelle.

Or, non seulement les *brabentes* se retrouvent au nombre de deux comme magistrats annuels des *Tekmoreioi*, mais la sixième ligne, malheureusement mutilée, de leur première inscription paraît avoir conservé le souvenir de ce qui, pour les *Tekmoreioi*, aurait été l'équivalent de l'*artokréas* des Caesariastes : οἱ δὲ τεκμορορεύσαντες τῶ διπύ[ρω ἐπὶ ἀναγραστ]έως... M. Ramsay a conservé διπύ[λω] dans son texte, tout en reconnaissant qu'on ne pouvait s'expliquer le rôle de cette double porte, cette entrée à deux arches, où aurait eu lieu la cérémonie du τέκμωρ.

Cette restitution écartée, δίπυρον est seul possible. Il ne s'agit évidemment pas de l'épreuve ordalique d'un *double passage* à travers le feu ; le sens véritable du terme est facile à établir. Dans un fragment d'une comédie du début du IV^e siècle, on lit² : « Voici des *dipyroi* tout chauds. — Qu'est-ce donc que ces *dipyroi*? — Ce sont de petits pains mollets. » Oribase en donne la recette : après une première et légère cuisson, réduire de nouveau en farine par trituration ; ensuite faire subir une seconde manipulation et une seconde cuisson ; on obtient ainsi un pain léger, spongieux, ténu, facile à digérer, et dont la chaleur faci-

1. K. Buresch, sur la foi d'une glose de Philoxène, traduit ἀρτόκρεας par *visceratio*. Je ne crois pas qu'il y ait le moindre rapport entre ce rite étrusco-latin (qui consiste, une fois les *exta* mis à part pour les dieux, à distribuer les *viscera* aux assistants) et la communion par le pain-viande, substance qu'on fabriquait spécialement pour la cérémonie, non sans dépense, puisque le fait d'y avoir pourvu pendant quelques années constitue un bienfait suffisant pour légitimer le décret des Caesariastes. D'ailleurs, *artocreas* est employé par Perse, *Sat.*, VI, 50, en parlant des distributions faites au peuple par Caligula : *oleum artocreasque popello*. Le terme d'*artocreas* est évidemment pris par le satirique dans l'acception méprisante où nous dirions : il distribua au peuple sa pâtée. Ce n'est en effet que sous les Sévères que les distributions de viande de porc vinrent s'ajouter régulièrement à celles de pain et d'huile. Une inscription fragmentaire de Chypre honore un personnage qui a fait des distributions d'*artocreas* au peuple (Örelli, 4937).

2. *Fragm. Com. Att.*, ed. Kock (I, 757), d'après Athénée (III, 110) qui l'attribue au Ganymède d'Euboulos et Pollux qui l'attribue à celui d'Alkaios : διπύρους τε θεζμούς — οἱ δίπυροι δ'ἔσιν τίνες; — ἄρτοι τρυφῶντες. Je ne crois pas que τρυφῶν n'ait ici que le sens de *délicat*, mais un sens plus précis et plus technique que j'ai essayé de rendre par *mollet*. Quant à l'emploi de πύρος et non d'ἄρτος (comme dans ἀρτοπιπίσιος, ἀρτολάγαγον), il semble tenir à ce qu'on n'a pas à faire à un pain véritable, c'est-à-dire à un pain levé, mais à une farine, à un *tritium* moulu, bluté, réduit en pâte et passé

lite la digestion ¹. C'est pourquoi Hippocrate le recommandait déjà ². On pouvait le fabriquer aussi d'une manière plus expéditive et plus grossière. Lorsque les trois paysans Illyriens, Justin, le futur empereur, et ses compagnons Zimarchos et Ditybistès, partent pour aller faire fortune à Constantinople, ils n'emportent que leurs *sisyrai* sur les épaules, avec de bons *dipyroi* pour la route dans leurs poches ³. Ce sont ces qualités de longue conservation qui recommandent le *dipyron* comme pain de troupe, pour remplacer le vieux pain d'orge supprimé sous les Antonins; désormais, sous le nom de *paxamas* ⁴, *paxamidion*, *paximatium*, c'est pendant longtemps ce *biscuit* ⁵ qui restera la nourriture essentielle des marins, des soldats et des voyageurs.

Qu'il faille le prendre dans l'une ou l'autre des deux acceptions qu'a conservées le mot de *biscuit*, galette grossière ou gâteau recherché, la communion par le *dipyron* paraît donc comme l'acte essentiel par lequel on devient *Tekmoreios*, comme l'*artokrèas* unit, dans leurs agapes, les Caesariastes de Lydie; le *tekmôr* ne serait pas autre chose qu'une formule d'initiation,

deux fois au four. Dans Homère ἄρτος est réservé au pain de froment, tandis que πυρός, σίτος, ἀλεψιτα désignent des variétés d'orge, καὶ celle qui est réservée aux chevaux. Depuis l'époque homérique, ἄνυρόπυρον ou ξηρόπυρον, pain simple ou pain sec, farine d'orge non levée, est resté en Grèce le pain des paysans; Phrynichos appelle *antopyrites* (ἀντοπυρίται) ses sarcleuses (I, 380 Kock; Athen., III, 110 E). On verra plus loin que les paysans phrygiens se servaient d'un mélange de farine avec de l'épeautre ou de l'orge, ζερόπυρον ou κριθόπυρον. Il en serait encore ainsi de nos jours, cf. notamment, Van Lennep, *Bible Lands*, 1875, p. 58, et Benndorf, *Eranos Vindobonensis*, 1893, p. 372. Sur l'antiquité de l'orge qui paraît avoir précédé le blé dans tout le bassin méditerranéen, cf. Buschan, *Vorgeschichtliche Botanik*, 1895, p. 37.

1. Oribase, éd. Daremberg, I, 9, p. 24.

2. Hippocrate, éd. Kuhn, II, 474.

3. Procope, *Hist. arc.*, VI, B, 43. Cf. *Bell. Vand.*, I, 13; Pline, XXII, 68; Celse, II, 30.

4. Cf. Du Cange, éd. Didot, V, p. 160 et Quicherat, *Addenda lexicis latinis*, 1862, p. 202, s. v. *paximatium*, *paximacium*.

5. Hétychius: Δίπυροι οἱ ἐκ δευτέρου ὀπτώμενοι. On a du dire à l'origine: πύροι διπύροι, *orges deux fois cuites*. Puis, bien qu'il n'y ait aucun rapport étymologique entre πῦρ, le feu, et πυρός (*σπυρός*, *σπεύρω*), la semence par excellence), leur similitude amena fatalement à les confondre et à supprimer par suite l'un des deux termes. Comme l'orge y fit bientôt place au froment, c'est l'idée de la double cuisson qui domina dans δίπυρος. On dit aussi parfois διέφθορ (Dioscor. II, 107).

attestant la participation au biscuit sacré, qu'on peut imaginer sur le modèle des *credo* fameux d'Eleusis ou de Pessinonte : *j'ai goûté du tympanos* ou *j'ai consommé le kykëon* ¹. Rapprochés de l'usage d'un pain azyme, seul permis, semble-t-il, aux mystes de la *Magna Mater*, ces biscuits bénits constituent une nouvelle analogie entre les *Megalésia* et les Pâques (qu'on continua longtemps à appeler *azyma* en Phrygie), célébrées toutes deux à l'équinoxe du printemps ; depuis longtemps d'ailleurs, des interdictions communes, comme celles du porc ou du pigeon, ont autorisé la comparaison entre les mystères phrygiens et les mystères judéo-chrétiens ² et l'on sait que la religion phrygienne, au II^e siècle, marquait encore si profondément de son empreinte les populations du plateau anatolien que le christianisme se vit obligé, pour y réussir, d'adopter certaines des prohibitions alimentaires qui caractérisaient les cultes d'Ancyre ou de Comana.

Le Montanisme n'est pas autre chose que le Christianisme adapté aux idées religieuses des populations phrygiennes ³. Que Montan ait été ou non, comme le représentent ses adversaires, prêtre de Cybèle, le caractère de ses doctrines — prophétisme et extase, ascèse et surtout abstention de tous aliments forts, viande et vin — paraît correspondre aux tendances essentielles des cultes nationaux. Une des sectes montanistes les plus puissantes, les *Artotyrites*, semble avoir pros crit, jusque dans l'Eucharistie, l'usage du sang représenté par le vin, pour se

1. Sur ces formules, *συνήματα* ou *σύνβολα μυσσεως* (en latin *signa* ou *signacula*), cf. A. Dieterich, *Eine Mithras-liturgie*, 1903, p. 100.

2. Cf. Anrich, *Das antike Mysterienwesen*, p. 225. Il suffit ici de rappeler l'épithète d'Aberkios (nom probablement celtique) d'Hiérolophos où les uns voient celle d'un prêtre d'Attis, les autres celles d'un évêque ; il y est question de libations de pain et de vin. Sur l'influence juive en Phrygie et en Galatie, cf. Ramsay, *Cities and Bishoprics*, p. 545, 652, et *Commentary on the Galatians*, p. 168, 189.

3. Cf. Bonwetsch, *Die Geschichte des Montanismus* (Erlangen, 1881) et l'article *Montanismus* du même auteur dans l'*Encyclopédie* de Hauck (t. XIII, p. 417). Ramsay a mis en lumière le caractère montaniste de certaines épithètes du nord-ouest de la Phrygie (*Cities and Bishoprics*, p. 490, 536). — Il est indispensable de noter, au point de vue de notre étude, que la secte hérétique la plus considérable en Phrygie, avec les Montanistes et les Kataphrygiens, est celle des *Taskodrongites* dont tous les auteurs anciens s'accordent à dériver le nom de deux mots galates qui signifieraient pouce (*taskos*)

contenter d'une pâte et d'un fromage, *artos* et *tyrion*, qui rappellent singulièrement la *maza* et le *tyros*, seuls aliments jugés, à Athènes, assez purs pour nourrir les victimes expiatoires des Thargélies¹. Quoi qu'il en soit, la communion par l'*artotyryion* convient bien au même peuple et à la même époque que celle par l'*artokréas* ou le *dipyron*.

Toute étude d'un rite de la religion phrygienne, dans cette citadelle montagneuse que fut pour elle la Galatie, soulève une question inévitable, mais bien délicate : quelle fut, à son égard, l'attitude des trois nations celtiques ? Bien que leurs derniers historiens aient tendu à diminuer l'importance des Galates dans la civilisation du pays qui leur dut son nom, il suffit de rappeler qu'un siècle à peine après leur établissement on trouve à Pessinonte un Galate grand prêtre de la *Mater*² et qu'au temps de Lucien ou de saint Jérôme on parlait encore celtique dans les campagnes³ ; il en résulte que les Galates ont dû exercer une influence propre sur le développement religieux et social de leur pays d'adoption.

Cette influence a pu se produire parfois contrairement aux coutumes séculaires du pays : ainsi, tandis qu'en Phrygie, comme dans d'autres régions du plateau anatolien, le régime de la famille paraît plutôt matriarcal, la *patria potestas*, en

et nez (*drouggos*) ; ce nom viendrait à ces *Passalorinchites*, comme traduisaient les Grecs, de ce que, dans leurs prières, pour obtenir un plus complet silence et sans doute pour empêcher l'esprit de les abandonner, ils se bouchaient le nez avec le pouce (voir les textes réunis par Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, s. v.). On peut se demander si l'on n'est pas là en présence d'une déformation indigène du nom de la secte, inventée par des Galates pour la ridiculiser, et si la forme véritable n'est pas celle d'*Askodrouggités* qu'on rencontre souvent, *drouggos* signifiant « troupe ». Sur ce sens, auquel ne paraît pas avoir pensé Holder, voir Vopiscus, *Prob.*, 19, 2 ; Végèce, II, 2 ; III, 16 ; Isidore, IX, 3 ; Mauritios, *Strateg.*, IV, 5, 115 (éd. Holstenius).

1. Sur la signification de ces rites des *pharmakoi*, cf. Frazer, *Golden Bough*, III, p. 93, et Harrison, *Prolegomena to the study of greek religion*, 1903, p. 99.

2. Cf. la correspondance secrète de l'Attis de Pessinonte avec Euménès II et Attalos II de Pergame, sur laquelle je compte revenir prochainement.

3. *Profl. comm.* II, in *Ep. ad Gal.*, III : *Galatas, excepto graeco sermone quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem paene habere quam Treviros nec referre si aliqua exinde corruerint*. Dans Lucien (*Alex.*, 51) on voit que le faux prophète d'Abonotique, établi dans sa patrie qui dépendait alors de la Galatie, devait parfois rendre ses oracles Κελεται. Pour cette

Galatie comme en Gaule ¹, va jusqu'à autoriser la condamnation capitale des enfants par le père. Mais, bien plus souvent, l'action de l'élément galatique a pu se faire sentir quand elle concordait avec les traditions phrygiennes ; cette concordance seule explique la rapide fusion qui, dès le début du II^e siècle, permet au frère du Tolistoboïen Aioiorix de s'asseoir sur le trône du prêtre-roi de Pessinonte. Sans reprendre ici la question en détail, bornons-nous à rappeler que l'Artémis celtique a pu se confondre avec l'Artémis phrygienne, et le dieu Medru avec Mithra ² ; que certains animaux (taureaux, porcs, colombes peut-être) sont sacrés chez les Phrygiens comme chez les Celtes ; qu'on retrouve enfin chez les deux peuples bien des conceptions communes, déesses mères, divination par les oiseaux, carnassiers androphages, divinités des eaux, des arbres et des montagnes. Ces exemples suffiront pour justifier la question à laquelle nous allons essayer de répondre : de quel pain se servaient les Galates avant d'arriver en Galatie et une fois installés dans leur conquête ?

Dans les stations lacustres, le pain ne se rencontre que sous forme de galettes massives faites de grains grossièrement concassés et cuits sur des pierres plates échauffées ³. On broyait encore ainsi le grain en Bretagne du temps de Dio-

persistance de la langue gauloise en Galatie, cf. Perrot, *Revue Celtique*, I, p. 1 (= *Mémoires d'Archéologie*, p. 229). Quant aux Trévires, il faut rappeler qu'ils n'étaient probablement qu'une tribu, mêlée de Belges, des Volkes Tektosages établis du temps de César (*Bell. Gall.*, VI, 24) dans la forêt Hercynienne, parents des Tektosages d'Aquitaine comme de ceux de Galatie : d'où, sans doute, la similitude constatée par Jérôme entre les parlers de Trèves et d'Ancyre qu'il connaissait pour y avoir séjourné.

1. Gaius, *Inst.*, I, 55 ; César, *Bell. Gall.*, VI, 19. Ces faits qui paraissent avoir échappé à M. d'Arbois de Jubainville (*La Famille Celtique*, Paris, 1905) ont été signalés par M. Ramsay (*Historical Commentary on the Galatians*, 1898, p. 131). Si le droit galaté a pu triompher en l'espèce du droit phrygien, c'est apparemment qu'il se trouvait, sur la *patria potestas*, d'accord avec les principes mêmes du droit romain. Ajouter aux références données *Revue Celtique*, 1907, p. 115 ; Köhm, *Altlateinische Forschungen*, 1905, 208.

2. Fr. Cumont, *Revue Celtique*, 1904, 48. Dans les agapes mithriaques la communion se faisait au moyen de *darun*, galettes rondes marquées d'une croix, azymes comme celles des *Mégalsia*, ce qui n'empêche pas Justin de parler de ce *panis persianus* sous le nom d'*artos* et Tertullien sous celui de *panis oblatio*. Cf. Cumont, *Mithra*, I, 174, 321.

3. C. Vogt, *Leçons sur l'homme*, XIII, p. 502 ; G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, p. 582 ; W. Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, 1879, p. 17 et 72 ;

dore ¹. Bientôt les Gaulois se perfectionnèrent dans l'art de séparer, dans le grain ainsi pulvérisé, le son et la farine : ils inventèrent même pour le blutage un tamis fait de crin de cheval ². Mais on ne voit nulle part qu'ils aient transformé ces galettes en pain véritable par l'action du levain. Il y a d'autant moins de vraisemblance à leur prêter cette invention que les campagnes françaises l'ignorèrent longtemps ; on y fit usage de cette lourde galette d'orge que l'Irlande mange encore sous le nom de *griddhbread* et certaines provinces d'Angleterre, la veille de Noël, sous celui de *frummetie*. Suivant Fortunat, la reine Radegonde, au monastère de Poitiers, ne voulait, par esprit de mortification, manger d'autre pain que celui des paysans, après en avoir moulu elle-même le grain ³. Ce n'est qu'assez tard, sans doute sous l'influence de Marseille, que les Gaulois apprirent à faire fermenter le pain ; comme ils n'usaient pas de vin, c'est la levure de bière qu'ils employèrent ⁴ ; mais cette invention ne semble pas s'être maintenue longtemps après la conquête romaine, qui apporta en Gaule le ferment perfectionné dont Pline nous a transmis la recette ⁵. Legrand d'Aussy ⁶ a raconté l'émotion que provoqua, dans la Faculté comme dans le Parlement, la réapparition en France (1668) de la levure de bière destinée à faire lever ce beau *pain mollet*, léger et doré, tout spongieux de lait et de beurre comme l'*apalos* ou le *dipyros* de Galatie ⁷. Elle nous revenait alors d'Angleterre où sa force avait été nécessaire

Heierli, *Urgeschichte der Schweiz*, 1900, 180 ; Modestow, *Introduction à l'histoire romaine*, 1907, p. 171.

1. V, 21. Les Germains, au contraire, dès leur apparition dans l'histoire paraissent se servir de pain levé. Cf. Hehn, *Kulturpflanzen*, 4^e éd., 456 ; Hoops, *Kulturpflanzen*, 1905, p. 295.

2. Plin., *H. N.*, XVIII, 11 : *cribrorum genera Galli a setis equorum invenere*.

3. *Carmina*, VIII, 1 et *appendix*, XXVIII.

4. XVIII, 12.

5. XVIII, 26.

6. *Vie Privée des Français*, éd. Roquefort, 1815, I, p. 64. Cf. L. Bourdeau, *Histoire de l'Alimentation*, 1894, 193. Au moyen âge, l'emploi du *leveçon* de cervoise dans la panification paraît avoir été interdit, cf. Fagniez, *Études sur l'industrie à Paris au moyen âge*, 1877, p. 173.

7. D'après Oribase, I, 20, les galettes azymes, ἀζύμα περιμάτια, dont il décrit longuement la fabrication, n'auraient été agréables à manger que pour avoir été trempées dans ce même mélange de lait et d'huile (et de sel ou de miel, selon qu'on les voulait sucrées ou salées) dont Athénée fait men-

pour soulever la vieille pâte trempée de graisse et de lait à laquelle le peuple était resté si attaché que l'Église avait dû y superposer sa croix à la rouelle celtique : *hot cross buns*. On ne supposera guère, en tous cas, que les Druides se soient montrés mieux disposés que Guy-Patin à l'égard de cette « vilaine écume »¹. Bien que Pline emploie le terme de *panis* — *pane vinoque* — en décrivant un rituel gaulois, il ne semble pas qu'il puisse s'agir d'un autre *libum* que de la galette composée de ces grains d'orge qui, en Grande-Bretagne surtout, sous le nom de *barley-corn*, sont entourés de tout un cycle de légendes, vestiges à peine déformés des croyances celtiques. Dans ce rituel, la libation à laquelle il faut procéder, *vêtu de blanc et les pieds nus et bien lavés*, est celle qui précède la cueillette du *samolus* — notre seneçon — et surtout du *selago*², remède universel, particulièrement recommandé pour les maux d'yeux ; sans doute une galette d'épeautre non levée jouait elle aussi son rôle dans *les sacrifices et le repas préparés selon les rites*³, sous le rouvere où l'on coupait le gui sacré.

On ne sait si ce *selago*, peut-être analogue à la jusquiame que les Gaulois appelaient *belinuntia*⁴, donnait lieu en Galatie à des pratiques semblables⁵ ; mais l'institution du *drunemeton*

tion pour expliquer l'excellence du pain galate. Il est piquant de lire ensuite les textes réunis par Legrand d'Aussy, où les autorités ecclésiastiques du moyen âge interdisent, dans les couvents, l'adjonction au biscuit grossier, *paximacium*, de ces mêmes matières à l'aide desquelles on essayait d'en corriger la rudesse. C'est cette adjonction qui paraît avoir fait, encore au IX^e siècle, le succès du *panis praepinguis* d'Alésia. Voir mon article sur ce pain, d'origine semblable à celui d'Ancyre, dans *Pro Alesia*, août 1907.

1. Guy-Patin, *Lettres*, 3 nov. 1668.

2. Pline, XXIV, 103-4. Le seneçon, cueilli à la saint Roch, est resté une panacée pour le bétail.

3. Pline, XVI, 249-51.

4. Dioscoride, IV, 69 : *βελινουντία* ; Aquilée, *De herb.*, 4 : *bellinuntia*. C'est évidemment le rapprochement, justifié ou non, avec le nom de l'Apollon gaulois Belenus qui a donné naissance au surnom latin de la plante : *Apollinaris*. L'*hyoscyamus Apollinaris*, qui s'employait pareillement en Galatie (Pline, XXV, 17), paraît avoir été la même herbe.

5. Cependant divers remèdes à caractère magique, signalés par Pline en Galatie, présentent une similitude frappante avec ceux que les druides recommandaient en Gaule ; ainsi la *ruta* ou le *sucus nigerrimus* de l'acacia qui, cueillis dans certaines conditions, peuvent guérir les morsures de serpent (XX, 132, XXII, 109 ; le *habrotomum*, cuit avec de la farine d'orge, un remède excellent contre les maux d'yeux (XXI, 160).

suffit à prouver que la religion du chêne n'y fut pas inconnue. A côté du chêne-rouvre, les Galates retrouvaient encore dans leur nouvelle patrie, sur les pentes rocheuses, le chêne-kermès ou chêne-houx : le nom sous lequel ils paraissent l'avoir désigné (*huls* ?) ¹ n'est pas inconnu sur les deux versants des Pyrénées. C'est sur cet arbre qu'on retrouve le *coccus* qui fournit le superbe écarlate dont les Romains teignaient, de préférence à la pourpre, les *paludamenta* impériaux. Quand on se rappelle que cette substance, qui fut une des grandes ressources de la Galatie, ne nous est signalée dans l'antiquité qu'en Espagne, quand on considère surtout les superstitions qui accompagnent la cueillette du *coccus* et les analogies qu'elles présentent avec celles qui entourent la récolte du gui ou du *selago*, on ne peut s'empêcher de croire qu'il y a là plus qu'un effet du hasard. C'est non plus au sud, mais au nord des Pyrénées, en Aquitaine, qu'on se servait, pour faire le pain, d'un panic très estimé que les Galates devaient retrouver en Cappadoce ², ou encore d'une sorte d'épeautre, *arinca* ³, qui semble correspondre au *ζυνδρός* dont on faisait également grand usage en Galatie ⁴. L'orge, *braice*, dont ils retrouvaient la liqueur fermentée —

1. Pausanias (X, 36, 1) dit que les Γαλάται οἱ ἐπὲρ Φρυγίας φωνῆ τῆ ἐπιγλωσσίῳ appelaient ὕς ce que les Grecs appelaient *κόκκος*. Cependant le mot *bus* (cf. français *houx* ; anglais *holly*), qui ne se rapporte à aucune racine grecque, paraît résulter de l'adaptation à une désignation indigène du carmin, ὕσγι (terme iranien ou cappadocien, cf. L. Meyer, *Handbuch d. gr. Etym.*, II, 162, dont Xénophon, *Cyrop.*, VIII, 3, 13 fournit le premier exemple en parlant des anaxyrides perses ὕσγιόξαρξες), d'une forme celtique *huls* que justifierait non seulement le nom catalan du chêne-kermès *gar-ulla*, mais de nombreux noms d'arbres gaulois : *betulla* (Pline, XVI, 74), *op-ullus* (Varro, I, 8, 3) ἄλλε-ὄλλον (Dioscor., III, 33), *σκούρ-ὄλλουμ* (Dioscor., IV, 71). Quant au *coccus*, qu'on trouve en Lusitanie comme en Galatie (Pline, IX, 141 ; XVI, 32 ; XXII, 3 ; Dioscoride, IV, 48) pour désigner la cochenille qui, écrasée dans l'œuf sur la feuille de chêne où elle s'est fixée, donne notre carmin (de l'arabe *kermès*), ce mot, qu'on ne peut expliquer ni en grec ni en latin (où il ne paraît d'ailleurs que sous l'empire), paraîtrait devoir être rapproché du gallois *coch*, rouge (cf. Holder, *Sprachschatz*, s. v.). En Espagne, d'où nous vient le mot de cochenille, le *cocolobis* que vantent Pline (XIV, 30) et Columelle (III, 2, 19) ne serait pas autre chose que le raisin rouge qui n'a rien perdu de sa réputation.

2. Pline, XVIII, 25. Cf. Strabon, IV, 2 ; Caesar, *B. civ.*, II, 22.

3. Pline, XVIII, 19 ; XXII, 25 : *arinca Galliarum propria..... frumenti genus gallicum*.

4. Dioscoride, II, 118.

cette boisson nationale qu'incarnait leur dieu Braciaca — jusqu'au fond de la Cappadoce où elle avait pénétré avec les divinités thraco-phrygiennes Braités et Sabazios, y avait donné naissance à ce pain d'orge que les Gaulois paraissent avoir préféré¹; semé en mars sur les terres froides du Dindymos, il donnait, par jugère, cinq *modii* d'une farine excellente pour pain de ménage²; cette γυμνή κριθή de Cappadoce, connue en Bithynie sous le nom de ζέεπυρρον³ et en Phrygie sous celui de κριθόπυρρον, ou, familièrement, de πυρόκρι⁴, était surtout appréciée dans la Galatie propre et exportée, pour cette raison, sous le nom de *hordeum galaticum*. Ainsi, c'est de panic, d'épeautre ou d'orge, emmagasinés de part et d'autre dans des greniers souterrains⁵, qu'on paraît s'être servi pour le pain, de préférence au froment, tant dans la Gaule du sud-ouest que dans la Galatie du nord-ouest, usage qu'on peut constater des

1. Sur la bière gauloise il suffit de renvoyer aux articles *Brace, Cervesu, Curmi* du *Sprachschatz* de Holder et *Bier* et *Bräuerei* du *Reallexikon* de Schrader. On sait que, en Pannonie et en Illyrie, la bière s'appelait *sabaia* ou *sabaium*; en Thrace et en Phrygie *bryton* ou *bryza*; le mot bas latin *braisum* paraît une déformation à la fois de *braice* et de *bryton*; enfin *tragos* et *bromos* désignent des espèces d'orge. Il semble donc bien que Dionysos, sous ses vocables de Sabazios, Braîtès, Bromios, Briseus, Tragos, ne soit qu'autant de formes du υρρος (cf. *nurus*, nourrisson) de Dédou ou Zédou, Déméter, la mère de l'orge, ζεία, ζείδ ou *déa*. Sur cette conception de Dionysos comme esprit de la liqueur d'orge, cf. Harrison, *op. cit.*, p. 417.

2. Columelle, II, 9; Palladius, II, 4. On en pouvait faire double récolte en Celtibérie (Plin, XVIII, 18) comme en Galatie (Columelle, *loc. cit.*) en plantant le *distichum* en mars, le *hexastichum* en janvier. C'est le *hordeum distichum* qui est toujours dit *galaticum*, parce que c'est celui qui convient *frigidis locis sed pinguissimis*; on sait que les Gaulois excellaient dans l'art d'amender les terres avec de la *creta* dite *marga* (Plin, XVII, 42, 45, Varron, I, 7, 8).

3. Oribase, I, 9.

4. Dans une inscription publiée par Ramsay (*Studies in eastern provinces*, p. 200). Pour faire, en effet, une farine susceptible de panification, il fallait mélanger à du froment l'*hordeum galaticum*; seul, il ne donnait qu'une *polenta*. Il paraît en avoir été de même du seigle (*secale*) dont Plin (XVIII, 141) ne signale l'emploi en guise de pain que chez les Taurini des Alpes mélangé à du *far* sous le nom de *sasia*. Cette *sasia* ou *asia* correspondrait au breton *beig* (gallois *baidd*) qui désigne une espèce d'orge; peut-être est-ce aussi aux Galates, qui l'auraient acclimaté en Thrace et en Asie, qu'elle aurait dû cette rapide extension qui la fait citer au troisième rang des céréales dans l'édit de Dioclétien.

5. Diodore, V, 21; Varron, I, 57, Columelle, I, 6; Quinte Curce, VII, 4, 24.

deux parts jusqu'au II^e siècle de notre ère. Peut-être y a-t-il là autre chose qu'une analogie fortuite due à la similitude des conditions de sol et de climat; du moins est-il permis de le supposer, lorsqu'on lit dans Justin que les Tektosages de Galatie appartiennent à la même nation que les Tektosages d'Aquitaine¹, tradition que paraît bien confirmer le décret où Lampsaque, menacée par Antiochus le Grand et par ses Galates, obtient de Marseille, fille comme elle de Phocée, une lettre de recommandation πρὸς τὸν ἑῆμερον τῶν Τεκτοσάγων Γαλατικῶν (199)². Si Marseille croyait pouvoir s'attribuer une pareille influence sur les Celtes de Pessinonte, n'était-ce pas à cause de leur parenté avec ses clients de Tolosa, riche des trésors enlevés à Delphes par les Tektosages³ ?

Quoi qu'il en soit, il paraît résulter des faits que nous avons réunis que, dans la Gaule indépendante, le peuple, d'une part, par indigence ou par ignorance, le clergé, de l'autre, par suite d'idées religieuses qui se retrouvent presque partout, se refusaient à l'usage du pain levé. La situation ne paraît pas avoir été très différente dans l'intérieur de la Phrygie, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Puisque nous retrouvons cet état de choses en Galatie quatre siècles et plus après la conquête, on peut croire que lorsque Galates et Phrygiens entrèrent en contact, ils en étaient, sur ce point, au même degré de civilisation. Nous n'en sommes pas réduits d'ailleurs à invoquer la seule vraisemblance. Quarante ans à peine après leur invasion en Galatie, Phylarque, décrivant les festins déjà célèbres des Galates, a soin de dire qu'on disposait sur leurs tables ἄρτους πολλοὺς κακαελλασμένους, *des pains en grand*

1. *Hist.*, XXXII, 3. Cette tradition, empruntée au Voconce Trogue-Pompée, est confirmée par Strabon. Son texte laisse entendre que, dès son époque, l'existence des deux Tolosa de Narbonnaise et de Tarraconnaise avait amené à chercher, dans le voisinage des Tektosages, l'origine des Tolostoïens, qui ne seraient devenus Tolosto-boïens que par fusion avec les Boïens, émigrés d'Italie vers le nord-est après leurs défaites de 285-3 (cf. Strabon, IV, 188, 195). Les récentes recherches de M. Joulin sur Toulouse (*R. archéol.*, 1907, I, 235) paraissent y confirmer l'influence de l'Orient grec par l'intermédiaire de Marseille et de Rhoda.

2. Dittenberger, *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, 276.

3. Justin, XXXII, 3; Strabon, IV, 118; Appien, *Illyr.*, 4; Athénée, VI, 234; Aulu. Gelle, III, 9; Dio Cassius, I, 90, etc.

nombre tout rompus¹. Il ne saurait être question de rompre du pain levé, qu'on peut seulement couper; ce qu'on rompt, ce sont ces longues galettes azymes dont les morceaux sont distribués aux convives, et notre expression *rompre le pain* est un souvenir de l'époque où l'on n'en connaissait pas d'autre. Sur cette question primordiale du pain, il ne semble donc pas y avoir eu de différence notable, en Galatie, entre conquérants et indigènes, ni entre leurs cultes respectifs. On a pu entrevoir quelle influence ce fait, en apparence insignifiant, a du exercer sur l'histoire religieuse de l'Asie Mineure.

A. J. REINACH.

1. Athénée, IV, 34 = *Fragm. Hist. Græc.*, I, 336. Cf. Ath. VI, 246 (d'après Posidonios): ἡ τροφή δ' ἐστὶν ἄζυτοι ὀλίγοι. Je me contente de rappeler que, dans le récit de la *fractio panis* eucharistique, lorsque Jésus fractionne en douze portions la galette azyme, c'est le même verbe *καταλλᾶω* (en latin *frangere*) qu'emploient les Synoptiques et les Actes. Cf. Wilpert, *Fractio panis* (Fribourg 1895). C'est par manière de protestation contre cet usage judéo-syrien et phrygo-galate répandu dans toute l'Asie Mineure qui s'était d'abord imposé à elle que l'Église d'Orient a substitué dans l'Eucharistie le pain levé à la galette non levée et poursuivi, jusqu'à la fin de l'Empire Byzantin, les *azymites* de tous ses mépris et de toutes ses rigueurs. Aussi y coupe-t-on l'hostie à l'aide d'un tranchet spécial dit *sainte lance*, tandis qu'en Occident le *culler eucharisticus* ne sert qu'à y inciser les lignes qui permettront de le rompre plus facilement; peut-être les Gaulois employaient-ils de même le *machairion* dont ils se servaient comme de couteau de table (cf. A. Blanchet, *Revue d. études anciennes*, 1907, p. 200).

NOTA. — Sur la puissance paternelle chez les Celtes, voir *Cours de littérature celtique*, t. VII (1895), p. 242-249; cf. ci-dessus, p. 234, note 1.

ENLÈVEMENT DU TAUREAU DIVIN

ET

DES VACHES DE COOLEY

CHAPITRE VII

EXPLOITS DE CÛCHULAINN ENFANT RACONTÉS PAR
TROIS ORATEURS

SECTION PREMIÈRE

Récit de Fergus fils de Roech. — Les jeux à Emain.

« Cet enfant » dit Fergus, « fut élevé dans la maison de son père et de sa mère en Mag Muirthemne. On lui racontait ce que faisaient les gentils enfants à Emain. »

« Voici comment Conchobar a joui de la royauté, dès qu'il en fut investi. Aussitôt qu'il était levé il commençait par mettre en ordre les affaires de la province. Puis il faisait trois parties du reste de la journée. Il en employait le premier tiers à regarder les gentils enfants faire des tours d'adresse, jouer, lancer des boules ; les jeux de trictrac et d'échecs occupaient le second tiers ; il passait le dernier tiers à manger et à boire jusqu'au moment où le sommeil s'emparait de tout le monde, alors les musiciens l'endormaient. Je suis maintenant en exil à cause de lui et cependant je donne ma parole que ni en Irlande ni en Grande-Bretagne il n'y a guerrier égal à Conchobar. »

« On raconta à l'enfant ce que faisaient à Emain les gentils enfants, la troupe de jeunes garçons, et l'enfant dit à sa mère

qu'il irait jouer là où ils jouaient, à Emain. « C'est trop tôt pour toi, petit garçon », répondit sa mère, « attends qu'un des guerriers d'Ulster vienne avec toi, ou qu'un des guerriers de l'entourage de Conchobar t'accompagne pour te protéger contre les jeunes garçons ou te venger s'il y a lieu. » — « Ce que tu me conseilles », répliqua le petit garçon, « est loin de ma pensée. Je n'attendrai pas qu'il me vienne un protecteur, mais enseigne-moi où est Emain. » — « C'est bien loin de toi », répartit sa mère, « le mont Fuad est entre Emain et toi. » — « Je me rendrai compte de la distance », dit le petit garçon. »

2. « Il partit, il emportait ses jouets, son bâton courbe de bronze, sa boule d'argent, son javelot, son bâton brûlé au gros bout ; et il s'en servait pour égayer son chemin. De son bâton courbe il donnait un coup à sa boule et ainsi la lançait au loin. Puis du même bâton il donnait un second coup et la boule n'allait pas moins loin que la première fois. Il lançait son javelot, il jetait son bâton courbe et courait après lui. Il prenait tantôt son bâton courbe, tantôt son javelot, et le gros bout de son bâton n'avait pas touché terre que déjà en l'air il en avait saisi le petit bout. »

« Allant devant lui, il atteignit le haut plateau d'Emain où se trouvaient les jeunes garçons. Cent cinquante gentils enfants, entourant Folloman fils de Conchobar, étaient à leurs jeux sur la pelouse d'Emain. Le petit garçon alla dans l'endroit où ils jouaient, se mit au milieu d'eux, et des deux pieds lança loin d'eux sa boule de telle façon qu'elle ne dépassât pas la hauteur de ses genoux et qu'elle ne descendit pas plus bas que ses chevilles. Elle suivit, sans s'écarter la direction que de ses deux pieds il lui avait donnée, elle échappa aux projectiles jetés par ses rivaux et allant plus loin qu'eux elle dépassa le but. »

3. « Tous ensemble en sont témoins », « c'est merveilleux, c'est étrange », pensèrent-ils. « Eh bien, enfants », dit Folloman, fils de Conchobar, « réunissez-vous tous contre lui. Qu'il soit tué ! Il y a magique défense qu'aucun gentil garçon vienne se mêler à vos jeux sans avoir auparavant obtenu votre

protection. Tous à la fois mettez-vous contre lui. Nous savons qu'il est du nombre des fils des héros d'Ulster et ces jeunes garçons ne doivent pas prendre coutume de venir se mêler à vos jeux sans avoir préalablement obtenu votre protection ou votre garantie. »

« Alors ils se mirent tous contre lui. Ils lancent sur le sommet de sa tête cent cinquante bâtons courbes et lui de son unique bâton détourne les cent cinquante. Ils lancent contre lui leurs cent cinquante boules, mais lui levant les bras et les mains écarte ces cent cinquante projectiles. Ils jettent contre lui leurs cent cinquante javelots de jeu brûlés au gros bout; lui, élevant son petit bouclier fait de planchettes, éloigne ces cent cinquante javelots. »

4. « Puis il fit des contorsions. Il sembla qu'à coups de marteau on avait fait rentrer dans sa tête chacun de ses cheveux à l'endroit d'où chaque cheveu en était sorti. Il sembla que chacun de ces cheveux jetait une étincelle enflammée. Il ferma un de ses yeux qui ne fut pas plus large que le trou d'une aiguille, il ouvrit l'autre qui devint plus grand qu'une coupe d'hydromel. Il écarta tellement les mâchoires que sa bouche atteignit les oreilles. Il ouvrit si fort les lèvres qu'on voyait le dedans de son gosier. Du sommet de sa tête jaillit la lumière qui atteste les héros¹.

« Alors il prit l'offensive ; il renversa cinquante fils de rois qui tombèrent à terre sous lui. Cinq d'entre eux « dit Fergus », arrivèrent entre moi et Conchobar ; nous étions à jouer aux échecs sur la table de Conchobar ; cette table était dressée sur le haut plateau d'Emain. Le petit garçon suivait ces cinq enfants, il voulait les mettre en pièces. Conchobar lui saisit le bras. « Je crois, petit garçon », dit-il, « que tu ne traites pas légèrement les enfants. » — « J'ai de bonnes raisons pour agir ainsi », dit le petit garçon. « Quand je suis venu les trouver, je n'ai pas reçu d'eux les honneurs qu'on doit aux hôtes. » — « Qui es-tu ? » demanda Conchobar. — « Je suis le petit Setanta », répondit-il, « je suis le fils de Sualtam et de

1. Le § 4 est tiré du Lebor na hUidre, p. 59, col. 1, l. 34-43 ; O'Keefe, l. 391-397 ; Winifred Faraday, p. 18.

Dechtire, ta sœur ; il était invraisemblable que je fusse maltraité comme je l'ai été chez toi. » — « Comment ne sais-tu pas », dit Conchobar, « qu'il y a magique défense de venir trouver les enfants sans s'être d'abord mis sous leur protection. » — « Je ne le savais pas », répondit le petit garçon, « autrement, j'aurais demandé leur protection. » — « Eh bien, enfants », demanda Conchobar, « prenez-vous le petit garçon sous votre protection ? » — « Nous y consentons », dirent-ils. »

5. « Le petit garçon se trouva dès lors sous la protection des enfants. Leurs mains qui le tenaient le lâchèrent. Mais lui, de nouveau, se précipita contre eux. Il jeta sous lui à terre cinquante fils de rois. Leurs pères les crurent morts, cependant ils n'étaient qu'étourdis par les coups qu'ils avaient reçus au front, c'étaient de grands, très grands coups. « Mais », demanda Conchobar, « quel rapport y a-t-il désormais entre eux et toi ? » — « Par les dieux que j'adore », répliqua le petit garçon, « je jure qu'ils se mettront sous ma protection et sous mon patronage, ainsi que sous leur protection et sous leur patronage je me suis placé, en sorte que ma main ne se retirera pas d'eux avant de les avoir relevés au-dessus de terre. » — « Bien, petit garçon », répondit Conchobar, « prends les enfants sous ta protection. » — « J'y consens », répondit le petit garçon. Et les enfants furent sous la protection et le patronage du petit garçon. »

6. « Quand », ajouta Fergus, « un petit garçon a fait ces exploits cinq ans après sa naissance, a pu à cet âge terrasser les fils des guerriers et des héros à la porte de leur château, il n'y a pas lieu d'éprouver de l'étonnement ni de l'admiration parce que le même personnage à l'âge de dix-sept ans, pendant l'expédition faite pour enlever [le taureau divin] et les vaches de Cooley, est venu à la frontière de la province, a coupé une fourche à quatre pointes et a tué un, deux, trois ou quatre hommes. »

SECTION DEUXIÈME

Récit de Cormac à l'intelligent exil, fils de Conchobar.

Meurtre du chien du forgeron par Cúchulainn qui dut son nom à cet exploit.

I. Après Fergus, Cormac à l'intelligent exil, fils de Conchobar, prit la parole : « Le petit garçon », dit-il, « fit un second exploit un an après celui qui vient d'être raconté. » — « Quel exploit ? » demanda le roi de Connaught Ailill. Voici la réponse de Cormac : « Culann, forgeron d'Ulster, prépara un festin pour Conchobar et se rendit à Emain afin de l'inviter. Il lui dit de n'amener qu'un seul convive avec lui à moins qu'il ne se fit accompagner par des hôtes indulgents : « Car », ajouta-t-il, « je ne possède ni un domaine, ni même un champ, je n'ai que mes marteaux, mon enclume, mes poings et mes tenailles. » Conchobar répondit qu'il n'amènerait qu'un seul compagnon. Puis Culann regagna sa maison qui était fortifiée, et il s'occupa de préparer à boire et à manger. »

« Conchobar resta assis dans Emain jusqu'à la chute du jour, puis il revêtit son manteau léger de voyage et alla prendre congé des enfants. Arrivé sur la pelouse, il vit une chose qui l'étonna ; cent cinquante enfants à une extrémité de la pelouse, un seul enfant à l'autre extrémité et ce dernier l'emportait sur tous les autres par l'adresse avec laquelle il lançait la boule et atteignait le but. Le but était un trou dans la pelouse d'Emain. Quand était venu leur tour de lancer leurs boules et son tour à lui d'empêcher leurs boules d'entrer dans le trou, il faisait en sorte qu'aucune n'y pénétrât. Quand arrivait leur tour d'arrêter ses boules et le sien de les lancer, il les faisait toutes entrer dans le trou, jamais il ne manquait son coup. Lorsque le jeu était d'enlever les vêtements, il déchirait les cent cinquante vêtements, et l'on ne pouvait même arracher la broche qui fermait son manteau. Le moment de la lutte venait-il, il faisait tomber sous lui les cent cinquante enfants, et réunis autour de ce petit garçon, ceux-ci ne parvenaient pas à se rendre maîtres de lui. »

« Conchobar se mit à regarder le petit garçon : « Ah ! jeunes gens », dit-il, « heureux le pays d'où est venu le petit garçon que vous voyez, si ses exploits à la guerre sont un jour

semblables à ses jeux d'enfant ! » — « Le doute que tu exprimes est déplacé », reprit Fergus, « de même que ce petit garçon grandira, de même grandiront ses exploits. Que ce petit garçon soit appelé à venir avec nous prendre part au festin où nous allons. » Et Conchobar appela le petit garçon : « Viens avec nous, petit garçon », dit Conchobar ; « viens au festin où nous allons. » — « Non certes, je n'irai pas », répondit le petit garçon. — « Pourquoi cela ? » demanda Conchobar. — « Parce que les enfants », répliqua le petit garçon, « n'en ont pas encore assez de leurs jeux et de leurs plaisirs. » — « T'attendre jusqu'à ce qu'ils en aient assez demanderait un temps trop long », dit Conchobar, « nous ne t'attendrons pas du tout. » — « Va devant », répondit le petit garçon, « ensuite j'irai vous rejoindre. » — « Petit garçon », répartit Conchobar, « tu ne sais pas le chemin. » — « Je suivrai », répliqua le petit garçon, « je suivrai les traces du cortège, des chevaux et des chars. »

2. « Puis Conchobar se rendit à la maison de Culann le forgeron. Il fut accueilli avec l'honneur que méritait son rang, sa dignité, son droit, sa noblesse et conformément aux bons usages. Sous lui et sous ses compagnons on étala de la paille et du jonc frais. On se mit à boire et à manger de bonnes choses. Culann adressa une question à Conchobar. « Eh bien, ô roi, as-tu donné à quelqu'un l'ordre de venir te trouver ici cette nuit ? » — « Non certes », répondit Conchobar, « je n'ai donné à personne un ordre pareil. » Il ne se rappelait plus le petit garçon qu'il avait invité à venir au festin avec lui. « Pourquoi cette question ? » ajouta-t-il. — « J'ai un bon chien de guerre », répartit Culann, « aussitôt qu'il est débarrassé de sa chaîne, personne dans le canton n'oserait en se promenant, s'approcher de lui. Il ne connaît que moi. Il a la force de cent hommes. » — Conchobar dit alors : « Qu'on ouvre la forteresse au chien de guerre et qu'il protège le canton. » On débarrassa de sa chaîne le chien de guerre, il fit rapidement le tour du canton, gagna le point élevé du haut duquel il veillait sur la ville ; il s'y plaça la tête sur les pattes ; il était tout ce qu'on peut concevoir de plus féroce, barbare, furieux, farouche, terrible, belliqueux.

« Que devinrent pendant ce temps les enfants d'Emain ? Ils se séparèrent, allèrent chacun dans la maison de son père et de sa mère, ou de sa mère nourricière et de son père nourricier. Le petit garçon, suivant les traces du cortège, se dirigea vers la maison de Culann le forgeron. Il abrégéait la route en s'amusant avec ses jouets. Arrivé à la pelouse devant la forteresse où étaient Conchobar et Culann, il jeta ses jouets à l'exception de sa boule. Le chien de guerre remarqua le petit garçon et poussa des hurlements que tout le monde entendit. Il se faisait fête d'avaler le petit garçon d'un seul coup tout entier, de lui donner pour logement son ventre après l'avoir fait passer par sa vaste gorge et au travers de sa poitrine. Le petit garçon employa le seul moyen qu'il eût de se défendre, vigoureusement il lança au chien de bataille sa boule qui, entrant dans la gueule de l'animal, lui pénétra dans le cou, lui traversa les entrailles et sortit par la porte de derrière; puis l'enfant, saisissant deux pieds du chien, le lança contre une pierre levée dont le choc le mit en pièces et joncha tout autour la terre de ses débris. »

3. « Conchobar entendit l'aboïement du chien. « Hélas, ô guerriers », dit-il, « nous n'avons pas eu bonne chance quand nous sommes venus boire la bière à ce festin-ci. » — « Pourquoi ? » demanda chacun. — « Le petit garçon qui venait à ma suite », répondit Conchobar, « le fils de ma sœur, Setanta, fils de Sualtam, a été tué par le chien. » A ces mots les glorieux Ulates se levèrent tous ensemble. Quoique la porte de la forteresse fût ouverte, chacun, au lieu de se diriger vers cette porte, alla droit devant lui et traversa la palissade qui entourait la forteresse. Tout le monde allait vite, mais Fergus plus vite que les autres. Il prit à terre le petit garçon, le plaça sur son épaule. Culann sortit aussi et vit son chien mis en pièces; ce fut un coup violent qui l'atteignit au cœur. Puis il rentra dans la forteresse avec tous les autres. « Ta venue, petit garçon », dit-il, « m'a fait plaisir à cause de ton père et de ta mère; mais non à cause de toi. » — « Qu'as-tu contre ce petit garçon ? » demanda Conchobar. — « Ce n'est pas pour mon bonheur », continua Culann, « que tu es venu chez moi, petit garçon, boire ma bière et manger ma nourriture, car

aujourd'hui mon avoir est détruit, comme ma vie ! elle est anéantie ma vie ! Celui de mes gens que tu m'as ôté était un excellent serviteur qui gardait mes bestiaux, mes troupeaux, tous mes meubles. » — « Ne te mets pas en colère, maître Culann », répondit le petit garçon, « car je porterai sur cette affaire un jugement juste. » — « Quel jugement porteras-tu ? » demanda Conchobar. — « S'il y a un petit chien de la race de ce chien en Irlande », répondit le petit garçon, « je l'élèverai jusqu'à ce qu'il puisse faire ce que faisait son père. Jusque-là je serai le chien protecteur des troupeaux, des meubles et de la terre de Culann. » — « Il est bon », reprit Conchobar, « le jugement que tu as porté. » — « Nous ne porterions pas meilleur jugement », ajouta le druide Cathba. « Pourquoi ne t'appellerait-on pas à cause de cela chien de Culann, *cú Chulainn* ? » — « Non certe. », répondit le petit garçon, « je préfère mon nom, Setanta, fils de Sualtam. » — « Ne dis pas cela, petit garçon », répondit Cathba, « car le nom de Cúchulainn sera célèbre en Irlande et en Grande-Bretagne, les lèvres des hommes d'Irlande et de Grande-Bretagne seront remplies de ce nom. » — « En ce cas », répartit le petit garçon, « ce que tu me proposes me sera avantageux. » Dès lors ce nom célèbre devint le sien, on l'appela chien de Culann *Cú-chulainn* depuis qu'il eut tué le chien qui était chez Culann le forgeron. »

4. « Quand un petit garçon a fait cet exploit », ajouta Cormac à l'intelligent exil, fils de Conchobar, « quand il l'a fait six ans après sa naissance, quand à cet âge il a tué un chien de guerre si redoutable que les troupes, les armées n'osaient approcher du canton défendu par cet animal, il n'y a pas de raison pour éprouver admiration ou étonnement parce qu'à l'âge de dix-sept ans pendant l'expédition entreprise pour enlever [le taureau divin et] les vaches de Cooley, il est venu à la frontière d'une province voisine, a coupé une fourche à quatre pointes et a tué un, deux, trois ou quatre hommes. »

SECTION TROISIÈME

Meurtre des trois fils de Necht Sceni ¹.

Récit de Fiachu fils de Féraha.

1. « Un an après, le petit garçon fit un troisième exploit », dit Fiachu, fils de Féraha. » — « Quel exploit fit-il ? demanda Ailill, roi de Connaught. — « Le druide Cathba », répondit Fiacha, « donnait à ses élèves son enseignement au nord-est d'Emain. Il avait près de lui cent élèves zélés³ apprenant l'art druidique. Un d'eux demanda au maître quel événement les présages annonçaient pour ce jour et si cet événement serait heureux ou malheureux. « Un petit garçon », répondit Cathba, « prendra aujourd'hui les armes, il sera brillant et célèbre, mais aura la vie courte ; sa vie ne sera pas longue. » Le petit garçon entendit ces paroles au milieu des jeux au sud-ouest d'Emain. Aussitôt il jeta ses jouets et vint dans la maison où Conchobar avait l'habitude de prendre le repos de la nuit. « Je te souhaite tout le bonheur possible, ô roi des Féné⁴ », dit l'enfant. — « A tes paroles je devine que tu viens me demander quelque chose », répondit Conchobar. « Que veux-

1. C'est-à-dire d'Inber Sceini aujourd'hui Kenmare bay, comté de Kerry, en Munster. Necht Sceni est la mère des trois fils. Son nom apparaît au nominatif dans le *Dinnseuchas*, publié par M. Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. XVI, p. 83, où il est écrit *Nacht*. Il y a en vieil irlandais un substantif *necht* signifiant « nièce » (*Thesaurus palaeohibernicus*, t. II, p. 122, l. 27), et un adjectif *necht* signifiant « pur » (Glossaire de Cormac chez Whitley Stokes, *Three irish glossaries*, p. 10, au mot *cruthnecht*). Dans le Labor na hUidre le nom de cette femme apparaît toujours au génitif sous la forme *Nechta*. *Nechtain*, dans le livre de Leinster, est le résultat d'une confusion entre ce nom de femme et le nom d'homme Nechtan, Annales de Tigernach publiées par M. Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 205 ; cf. *Chronicon Scotorum*, édition Hennessy, p. 104. Necht était veuve. Son mari Lugaid, au génitif Lugdech, Lugdeach, avait été tué par les habitants d'Ulster. Labor na hUidre, p. 62, col. 1, note marginale.

2. C'est la leçon du Lebor na hUidre, p. 61, col. 1, l. 21 : *cét fer déinmech*. Le Livre de Leinster réduit leur nombre à huit et supprime l'adjectif *deinmech* « ardents, zélés ».

3. Féné = *uēnio-s* est un dérivé de *flan* « héros » = *uēno-s*. Ce mot avait peut-être une variante *uēnno-s* d'où le composé *Οὔεννίχνοι* « fils de *Uēnno-s*, nom d'un peuple établi dans l'Irlande septentrionale d'où *Οὔεννίχνοι* ἄκρον, Innishoven head ou Malin-head en Donegal. Ptolémée, l. II, c. 2, 51, 2, édition donnée chez Didot par Charles Müller, p. 75, l. 2, 7 ; cf. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 307.

tu, petit garçon ? » — « Prendre les armes », répliqua le petit garçon. — « Qui t'en a suggéré l'idée, petit garçon ? » — demanda Conchobar. — « Cathba, le druide », répliqua le petit garçon. — « Son conseil ne sera pas une trahison », répondit Conchobar. Il donna à l'enfant deux lances, une épée, un bouclier ; le petit garçon, secouant et agitant violemment ces armes, les réduisit en menus morceaux, en menus débris. Conchobar lui remit deux autres lances, une autre épée, un autre bouclier ; l'enfant les secoua, les agita violemment une fois, recommença et en fit de petits morceaux, de petits débris. Il y avait là des lances, des épées, des boucliers de quoi armer quatorze des gentils garçons, des enfants qui étaient près de Conchobar à Emain. Quand un d'eux prenait les armes, c'était Conchobar qui les leur donnait ; ils livraient bataille pour lui et lui jouissait de leurs triomphes. De toutes ces armes le petit garçon fit de menus morceaux, de menus débris. « Ces armes ne sont pas bonnes, maître Conchobar », dit le petit garçon, « elles ne sont pas dignes de moi. » Conchobar lui donna les deux lances, l'épée, le bouclier dont lui-même se servait. Le petit garçon agita et secoua violemment les lances et le bouclier, brandit l'épée et la plia de telle façon que la pointe toucha la poignée ; il ne brisa pas ces armes, elles résistèrent à tous ses efforts. « Ces armessont bonnes », dit-il ; « c'est ce qui me convient. Heureux le roi à qui ces armes appartiennent ! Heureuse la terre qui lui a donné le jour ! »

2. « [Le roi et l'enfant étaient dans une tente.] Le druide s'y rendit. « Le petit garçon a-t-il pris ces armes ? » demanda Cathba. — « Oui certes, et ce ne pouvait être autrement », répondit Conchobar. — « Il ne peut m'être agréable », répartit Cathba, « que le fils de sa mère ait pris les armes aujourd'hui. » [Cathba savait que le petit héros une fois armé devait mourir tout jeune.] « Quoi ? » s'écria Conchobar « n'est-ce pas toi qui l'as conseillé ? » — « Nullement », répondit Cathba. — « Que penser de toi ? lutin, petit démon », dit Conchobar, s'adressant au petit garçon. « Nous as-tu menti ? » — « Ne te mets pas en colère, maître Conchobar », répliqua l'enfant, « c'est bien Cathba qui m'a conseillé. Un de ses élèves lui a demandé quel pronostic il avait pour ce jour-ci. Il a

répondu qu'un petit garçon prendrait les armes aujourd'hui, qu'il serait illustre, qu'il serait célèbre, mais qu'il aurait la vie courte et de peu de durée. » — C'est vrai, c'est ce que je sais », dit Cathba, « tu seras illustre, tu seras célèbre, tu auras la vie courte et de peu de durée. » — Tu me prédis un merveilleux mérite », répondit le petit garçon. « Ne serais-je au monde qu'un jour et qu'une nuit, peu importe, pourvu qu'après moi restent mon histoire et le récit de mes aventures. »

3. « Bien, petit garçon », répartit Conchobar, « monte en char. Voici le premier char que je t'offre. » Le petit garçon monta en char. Au premier char dans lequel il monta, il donna et réitéra des secousses si violentes qu'il en fit de menus morceaux, de menus débris. Il monta dans un second char et le réduisit comme le premier en petits morceaux, en petits débris. Il mit encore en pièces un troisième char. Dans l'endroit où étaient conservés dix-sept chars à la disposition des jeunes gens, des gentils garçons chez Conchobar à Emain, il n'y eut plus que menus morceaux, menus débris de ces chars, tous brisés par le petit garçon, aucun n'avait pu lui résister. « Ils ne sont pas bons ces chars, maître Conchobar », dit le petit garçon, « ils ne sont pas dignes de moi. »

« Où est le fils de Riangabair, Ibar mon cocher ? » demanda Conchobar. — « Ici certes », répondit Ibar. — « Prends avec toi mes deux chevaux », dit Conchobar, « et attelle-les à mon char. » Alors Ibar prit les chevaux et les attela au char du roi. Puis le petit garçon monta dans le char de Conchobar, le secoua tout autour, le char résista, ne se brisa pas. « Certes ce char est bon », dit le petit garçon, « c'est le char qui me convient. » — « Bien ! petit garçon », reprit Ibar, « pour cette fois-ci laisse les chevaux sur leur pâturage. » — « C'est trop tôt pour moi », répondit le petit garçon ; « va devant nous hors d'Emain aujourd'hui, c'est la première journée qui suit ma prise d'armes, il faut qu'une grande victoire atteste mon aptitude guerrière. » Ils firent trois fois le tour d'Emain. « Maintenant laisse les chevaux sur leur pâturage, petit garçon », dit Ibar. — « C'est encore trop tôt pour moi, ô Ibar », répondit le petit garçon. « Allons devant nous afin que les enfants me souhaitent bonne chance aujourd'hui, la première journée après

ma prise d'armes. » Ils allèrent devant eux jusqu'à l'endroit où étaient les enfants. « A-t-il pris les armes ? » demanda chacun des enfants. « Il le faut bien », se répondirent-ils. « Puisses-tu », continuèrent-ils, « puisses-tu obtenir la victoire, tuer ton premier adversaire, triompher ; mais pour nous c'est trop tôt que tu as pris les armes, parce que tu te sépares de nous, tu ne prendras plus part à nos jeux. » — « Je ne me séparerai pas de vous », répondit-il ; « mais un présage m'a fait prendre les armes aujourd'hui. »

4. « Laisse, petit garçon », dit Ibar, « laisse cette fois les chevaux sur le pâturage. » — « C'est encore trop tôt », répliqua le petit garçon ; « et cette grande route qui va tournant devant nous, où mène-t-elle ? » — « Que t'importe ? » répondit Ibar », cela n'empêche que tu ne sois un aimable jeune homme. » — « Eh bien, gentil serviteur », reprit le petit garçon, « je vais te questionner sur les principales routes de la province. Jusqu'où va celle-ci ? » — « Elle va au gué de la garde du mont Fuad », répondit Ibar. — « Pourquoi l'appelle-t-on gué de la garde », demanda le petit garçon, « le sais-tu ? » — « Oui je le sais », répliqua Ibar. « Un bon guerrier des Ulates y est de garde pour la défense de son pays. Si des guerriers étrangers voulaient venir en Ulster pour offrir bataille, ce serait lui qui relèverait le défi au nom de toute la province. Si des artistes de talent¹, mécontents, voulaient sortir d'Ulster, ce serait lui qui pour les y retenir et pour conserver ainsi l'honneur de la province, leur offrirait de riches présents. Si, au contraire, des artistes de talent pensaient entrer en Ulster, ce serait lui, qui se porterait garant des libéralités par lesquelles Conchobar les rémunérerait pour leurs poèmes chantés et pour leurs histoires récitées à Emain après leur arrivée. » — « Sais-tu », dit le petit garçon, « qui est près de ce gué aujourd'hui ? » — « Oui je le sais », répondit Ibar, « c'est Conall Cernach, l'héroïque querelleur, fils d'Amargin, c'est Conall Cernach le royal guerrier d'Irlande. » — « Mène-nous en avant, gentil serviteur », dit le petit garçon, « fais-nous atteindre le gué. »

« Allant devant eux, ils arrivèrent en face du gué : « Celui-

1. Il s'agit de *filid*.

ci a-t-il pris les armes ? demanda Conall. — « Il le faut bien », répondit Ibar. — « Puisses-tu, petit garçon », dit Conall, « puisses-tu remporter la victoire, triompher en tuant ton premier adversaire ! Mais pour nous c'est trop tôt que tu as pris les armes, car tu n'es pas capable d'obtenir un tel succès. Au contraire, si l'étranger qui viendrait ici était un artiste qui te demanderait de lui garantir un salaire, tous les Ulates te cautionneraient ; dans le cas où de ton engagement résulterait une bataille, tous les nobles d'Ulster se lèveraient pour te soutenir. » — « Que fais-tu ici, maître Conall ? » demanda le petit garçon. — « Je monte la garde pour la défense de la province, petit garçon », répondit Conall. — « Retourne à la maison pour cette fois, maître Conall », répartit le petit garçon, « et laisse-moi monter ici la garde pour la défense de la province. » — « Non, petit garçon », dit Conall, « tu n'es pas encore maintenant capable de tenir tête à de bons guerriers. »

« Alors », dit le petit garçon, « j'irai plus au sud, à Fertais Locha Echtrann, pour voir si aujourd'hui je trouverai à me baigner les mains dans le sang d'un ami ou d'un ennemi. » « J'irai te protéger », répondit Conall, « il ne faut pas que tu ailles seul dans la province voisine. » — « Non », répliqua le petit garçon, « tu ne viendras pas. » — « Certes j'irai », s'écria Conall ; « les Ulates me roueraient de coups si je te laissais seul dans la province voisine. » On amena les chevaux de Conall ; ils furent attelés à son char, et il partit pour aller protéger le petit garçon ; il arriva aussi loin que lui. Mais le petit garçon ne voulait pas être supplanté par Conall, si l'occasion se présentait de faire une action glorieuse. A terre il prend une pierre qui lui remplit la main et il la lance au loin contre le joug du char de Conall ; le joug se brise en deux, Conall tombe à terre entre les deux morceaux et se démet l'épaule. « Qu'as-tu fait, ô mon fils ? » dit Conall. — « J'ai lancé une pierre », répondit le petit garçon, « c'est pour voir si je sais diriger mon jet, comment je décoche un projectile, et s'il y a en moi l'étoffe d'un guerrier. » — « Maudit soit ton jet de pierre ! » s'écria Conall ; « maudit soit toi-même ! Quand même tu devrais aujourd'hui laisser ta tête chez les ennemis, je n'irais pas te défendre plus longtemps. » —

« C'est ce que je vous ai demandé à vous tous guerriers d'Ulster », répliqua le petit garçon, « car il y a chez vous défense magique d'aller chercher la mort dans vos chars. » Conall retourna au nord prendre sa place au gué de la garde. »

5. « Racontons les aventures du petit garçon. Il alla au sud jusqu'à Fertais Locha Echtrann. Il y resta jusqu'à ce que vint la fin du jour. « Si j'osais exprimer un avis », dit Ibar, « il serait maintenant à propos pour nous de retourner à Emain. L'assemblée est commencée depuis longtemps, comme le partage et la distribution de ce qu'on mange et de ce qu'on boit; une place t'y est réservée tous les jours, tu t'asseois entre les pieds de Conchobar; ma place est entre les domestiques et les jongleurs attachés à la maison de Conchobar, le moment est venu d'aller me quereller avec eux. » — « Prends les chevaux pour nous emmener », dit le petit garçon; puis il monte dans le char. « Mais, ô Ibar », dit-il, « comment s'appelle cette colline que maintenant je vois au nord? » — « C'est la montagne de Mourne », répondit Ibar. — « Et qu'est-ce que ce tas de pierres blanches que je vois au sommet de cette montagne? » demanda le petit garçon. — « C'est », répliqua Ibar, « c'est le *carn* blanc de la montagne de Mourne. » — « Mais il est joli ce *carn*-là », dit le petit garçon. — « Oui il est joli », répartit Ibar; « avançons, enfant gâté, afin d'arriver à ce *carn*-là. Tu es un garçon charmant, et cependant insupportable, je le vois bien. C'est aujourd'hui la première fois que je t'accompagne; ce sera la dernière jusqu'à la fin du monde, si même je rentre à Emain. »

« Ils arrivèrent au sommet de la montagne. « Nous sommes bien ici », dit le petit garçon. « Enseigne-moi ce qui de chaque côté appartient à la province d'Ulster, car je ne connais pas du tout le royaume de mon maître Conchobar. » — Ibar lui apprit de quoi tout autour était composée la province d'Ulster, il lui montra tout autour les hauteurs, les collines et les montagnes de la province, les plaines, les châteaux, les points élevés de l'Ulster. « Bien, ô Ibar », dit le petit garçon, « mais quelle est au sud cette plaine où il y a tant de coins, d'angles, de lisières, de vallées? » — « Mag Breg » répondit Ibar. — « Apprends-moi », demanda le petit garçon, « quels

sont les bâtiments et les forteresses de Mag Breg ? » Ibar lui montra Tara, Teltown, Knowth, Brug na Boine, et le château des fils de Necht. — « Mais », ajouta le petit garçon, ne sont-ce pas ces fils de Necht qui se sont vantés de n'avoir pas laissé en vie plus d'Ulates qu'ils n'en ont tué ? » — « Oui ce sont eux », répondit Ibar. — « Allons devant nous », répliqua le petit garçon. « Allons au château des fils de Necht. » — « Quel malheur que tu dises cela ? » s'écria Ibar. « Il est évident, pour moi que tu me proposes de faire une folie. Y aille qui voudra », ajouta-t-il, « ce ne sera pas moi. » — « Tu iras vivant ou mort », dit le petit garçon. — « J'irai vivant au château des fils de Necht », répartit Ibar ; « mais ce sera mort que j'en sortirai. »

« Ils allèrent devant eux jusqu'au château des fils de Necht et le petit garçon sauta du char sur la pelouse. Sur cette pelouse il y avait une pierre levée, autour de cette pierre un cercle de fer, et sur la fermeture de ce cercle une inscription ogamique faisant appel aux héros. Cette inscription disait : « A tout homme armé qui viendra sur la pelouse défense d'en partir sans avoir demandé combat singulier. » Le petit garçon lut l'inscription, mit ses bras autour de la pierre, la jeta avec le cercle dans le cours d'eau voisin et les flots s'élevèrent au-dessus d'elle. « A mon sens », dit Ibar, « il aurait mieux valu que cette pierre restât où elle était. Nous savons que cette fois-ci tu trouveras sur cette pelouse ce que tu cherches, la mort, oui la mort, une mort tragique. » — « Bien, Ibar » répondit le petit garçon, « arrange-moi la couverture du char et sa fourrure pour que je prenne un peu de sommeil. » — « Quel malheur que tu me parles ainsi », répliqua le cocher, « car nous sommes ici en pays ennemi, cette pelouse n'est pas une de celles où l'on s'amuse. » Cependant le cocher arrangea la couverture et la fourrure, puis sur la pelouse le petit garçon s'endormit. »

6. « Alors vint sur la pelouse un des fils de Necht. Il s'appelait Foill, fils de Necht. « Ne détèle pas les chevaux, cocher » dit Foill. — « Je ne songe pas à les dételer », répondit Ibar, « j'ai encore les brides et les rênes en main. » — « A qui sont ces chevaux ? » demanda Foill. — « Ce sont les chevaux de Con-

chobar », répondit Ibar. « Vois leurs têtes tachetées. » — « Je les reconnais », reprit Foill, « et qui les a menés d'Ulster à la frontière de la province voisine ? » — « Un doux et gentil petit garçon », répartit Ibar, « il a pris les armes chez nous et il est venu à la frontière de la province limitrophe pour montrer sa bonne mine. » — « Ce ne sera pas pour vaincre et triompher », dit Foill ; « si je le savais capable de combattre, ce ne serait pas vivant que d'ici au sud il retournerait au nord à Emain ; non il n'y rentrerait pas vivant. » — « Il est certainement incapable de combattre, quoiqu'on en puisse dire », répondit Ibar, « il est dans sa septième année. »

« En ce moment le petit garçon leva son visage au-dessus de terre, il porta la main sur sa figure, il devint pourpre et prit de la tête aux pieds la forme d'une meule de moulin. « Certainement », dit-il, « je suis capable de combattre. » — « Ce qui me paraît à moi plus vraisemblable que ce que tu dis » répondit Foill, « c'est que tu n'es pas capable de combattre. » — « Pour que tu saches quelle est la vraisemblance », répondit le petit garçon, « il faut que nous allions ensemble au gué. Mais va chercher tes armes. Venu sans elles au gué, tu n'es pas un guerrier. Je ne tue ni les cochers, ni les palefreniers, je ne tue pas les gens sans armes. » Foill se hâta d'aller chercher ses armes. « Dans notre intérêt », dit Ibar, « il est à propos que tu fasses bien attention, petit garçon », dans ta lutte contre lui. » — « Pourquoi cela est-il nécessaire ? » demanda le petit garçon. — « Sur Foill, fils de Necht, sur l'homme que tu vois », répondit Ibar, « ni les pointes, ni les tranchants des armes n'ont prise. » — « Ce n'est pas à moi qu'il est à propos de dire cela », répartit le petit garçon. « De ma main je lui jouerai le jeu du tour, je lui lancerai ma pomme de fer deux fois fondue, elle atteindra le plat du bouclier de Foill, le plat de son front, et, après les avoir traversés, elle fera sortir la cervelle par le derrière de la tête dont elle fera en quelque sorte un crible : à travers sa tête on verra le jour. » Foill sortit de son château. Le petit garçon fit le jeu dit du tour, lança la pomme de fer qui arriva sur le plat du bouclier et sur le plat du front de Foill, et les ayant traversés, lui fit sortir la cervelle par le derrière de la tête ; on voyait le jour au travers de la tête de Foill et le petit garçon la coupa. »

7. « Alors arriva le second des trois frères, Tuachall, fils de Necht. — « Je vois que tu te vantes d'un exploit », dit Tuachall. — « Je n'ai pas le droit de me vanter parce que j'ai tué un guerrier », répondit le petit garçon. — « Il n'y aura pas cette fois-ci lieu de te vanter », reprit Tuachall, « car je te tuerai. » — « Va chercher tes armes, puisque tu es venu sans elles », répliqua le petit garçon. Tuachall se hâta de les aller prendre. « Il est à propos dans notre intérêt », dit Ibar, « que tu fasses bien attention, petit garçon, dans ta lutte contre lui. » — « Pourquoi cela ? » demanda le petit garçon. — « Tuachall, fils de Necht, l'homme que tu vois », répondit Ibar, « il faut l'abattre du premier coup d'épée, du premier coup de l'arme de jet, à la première attaque; autrement tu ne le vaincras jamais à cause de l'adresse et de l'agilité avec lesquelles il tourne autour des pointes des armes. » — « Ce n'est pas à moi qu'on peut dire cela », repartit le petit garçon. « Je prendrai en main la lance de Conchobar; cette lance empoisonnée traversera son bouclier, arrivera au-dessus de son ventre, en tout brisant elle pénétrera entre les côtes jusqu'à l'autre côté de son corps après lui avoir traversé le cœur. » — « Ce sera », dit Ibar, « l'exploit d'un ennemi et non l'acte amical d'un concitoyen. » — « Je ne l'enverrai pas au médecin », répondit le petit garçon, « et de sa santé je ne prendrai jamais aucun soin. » Tuachall, sortant de son château, vint sur la pelouse. Le petit garçon saisit la lance de Conchobar et la lança dans le bouclier de Tuachall au-dessus du ventre de ce guerrier; en tout brisant elle pénétra entre les côtes jusqu'à l'autre côté du corps après avoir traversé le cœur. Le petit garçon coupa la tête de Tuachall avant que par la chute du corps elle eût touché terre. »

8. « Alors sortit du château et vint sur la pelouse le plus jeune des trois frères, Faindlé ou l'hirondelle, fils de Necht. « Ils ont été bien bêtes ceux qui ont combattu contre toi », dit Faindlé. — « Pourquoi ? » demanda le petit garçon. — « Viens » répondit Faindlé, « viens près d'ici en bas, dans l'eau ton pied n'atteindra pas le fond [sans que l'eau te dépasse la tête]. » Et Faindlé s'élança vers l'eau.

« Il est à propos, petit garçon », dit Ibar, « que tu fasses bien attention dans ta lutte contre lui. » — « Pourquoi cela est-il nécessaire ? » demanda le petit garçon. — « Faindlé, l'homme que tu vois, » répondit Ibar, « doit son nom, Faindlé, c'est-à-dire hirondelle, à ce qu'il parcourt la mer comme font l'hirondelle et la belette. Les nageurs du pays ne peuvent rien contre lui. » — « Il n'est pas à propos que tu me parles ainsi », répondit le petit garçon. « Tu connais la rivière qui est voisine de nous à Emain, la Callann. Quand les enfants l'entouraient et faisaient passer leurs jouets sur elle, sans se mettre dans l'eau eux-mêmes, je prenais moi un gentil garçon sur chacune de mes deux mains, un gentil garçon sur chacune de mes deux épaules, puis étant ainsi sous eux, je marchais sur l'eau sans qu'elle mouillât même la cheville de mes pieds. » Faindlé et le petit garçon se livrèrent bataille sur l'eau. Le petit garçon mit son avant-bras sur Faindlé et le fit enfoncer dans l'eau qui atteignit le sommet de la tête de Faindlé, puis, lui donnant un habile et rapide coup de l'épée de Conchobar, il lui trancha la tête qu'il emporta en laissant le corps dans le cours d'eau. »

« [Ensuite derrière lui et derrière Ibar on entendit le cri plaintif de Necht, mère des trois morts ¹] ».

« Après cela le petit garçon et Ibar allèrent au château, dévastèrent les maisons, les brûlèrent : ce qui resta des bâtiments ne dépassait pas en hauteur les rejets de terre des fossés de circonvallation. Puis ils retournèrent au mont Fuad emportant les trois têtes des fils de Necht. »

9. « Alors ils virent devant eux un troupeau de cerfs : « Qu'est-ce, ô Ibar, que ces nombreuses bêtes si agiles ? » dit le petit garçon, « sont-ce de ces animaux apprivoisés qui sont favorisés de reines, ou est-ce une espèce de vaches ? » — « Des vaches », répondit Ibar ; « elles se cachent dans les solitudes du mont Fuad. » — « Pique de l'aiguillon les chevaux », dit le petit garçon ; « voyons si nous pourrions prendre quelques-uns de ces animaux. » Le cocher piqua de l'aiguillon les chevaux ; mais ces chevaux, qui appartenaient au roi

1. Ce qui est entre crochets provient du *Lebor na hUidre*, p. 62, col. 2, l. 17, 18; O'Keefe, l. 666, 667; Winifred Faraday, p. 31.

Conchobar, étaient trop gros pour courir aussi vite que la troupe de cerfs. Le petit garçon descendit du char et prit dans cette troupe deux cerfs agiles et forts. Il les attacha au brancard du char par des courroies. »

10. « Puis Ibar et le petit garçon allèrent devant eux jusqu'au plateau d'Emain où ils virent près d'eux une troupe de cygnes blancs. « Qu'est-ce que ces oiseaux ? » demanda le petit garçon ; « seraient-ils de ces oiseaux apprivoisés qui sont les favoris des reines, ou est-ce une autre espèce d'oiseaux ? » — « Ce sont d'autres oiseaux », répondit Ibar ; « c'est une troupe de cygnes qui, arrivant des rochers et des îles de la grande mer extérieure, viennent pâture sur les plaines et les plateaux de l'Irlande. » — « Des deux lequel serait le plus glorieux, ô Ibar », dit le petit garçon, « ou les amener vivants à Emain, ou les y amener morts ? » — « Le plus glorieux serait de les amener vivants », répondit Ibar ; « tout le monde ne peut pas prendre les oiseaux vivants. » Alors le petit garçon par un premier coup d'adresse s'empara de huit de ces oiseaux, puis par un second coup plus adroit il en captura seize. Puis avec des courroies et des cordes il les attacha au brancard du char. « Prends avec toi ces oiseaux, ô Ibar », dit le petit garçon. — « Cela m'est difficile », répondit Ibar. — « Pourquoi cela ? » demanda le petit garçon. — « Il y a pour cela grande raison », répartit Ibar. « Si je me déplace, les roues de fer du char me couperont à cause de la forte, vigoureuse et très puissante allure des chevaux. Si je fais le moindre mouvement les cornes des cerfs me perforeront, me transperceront. » — « Tu n'es pas un vrai guerrier, ô Ibar », répliqua le petit garçon. « Le coup d'œil que je jetterai sur les chevaux suffira pour les empêcher de sortir du bon chemin. Je n'aurai qu'à regarder les cerfs pour leur faire baisser la tête, tant ils auront peur de moi, et tu n'auras rien à craindre de leurs cornes. »

11. « Continuant leur course ils atteignirent Emain. [La sorcière] Leborcham qui était fille d'Aue et d'Adarc [esclaves de Conchobar, et qui devait un jour prédire la mort de Cúchulainn], les remarqua. « Un guerrier arrive en char », dit-elle, « sa venue est effrayante. Les têtes des ennemis qu'il a tués

sont dans son char près de lui. De beaux oiseaux tout blancs se trouvent à côté de lui dans son char. Des cerfs, ces animaux sauvages qu'on ne peut atteler sont près de lui tenus captifs par des liens, emprisonnés par des cordes ; si l'on ne se met pas en garde contre lui cette nuit, il tuera les guerriers d'Ulster. » — « Nous connaissons », répondit Conchobar, « ce voyageur qui arrive en char, c'est le petit garçon, fils de ma sœur. Il est allé jusqu'aux frontières de la province voisine, ses mains sont toutes rouges de sang ; il n'est pas rassasié de combat, et si l'on n'y prend garde, par son fait périront tous les guerriers d'Emain. » Voici la décision que prirent Conchobar et son conseil : faire sortir des femmes, les envoyer au-devant du petit garçon, trois fois cinquante femmes ou dix en sus de sept fois vingt, toutes nues comme leur immodeste conductrice, Scandlach, à leur tête, pour montrer leur nudité au petit héros. La jeune troupe des femmes sortit et sans aucune réserve lui montra sa nudité. Mais lui se cacha le visage en le tournant contre la paroi du char et il ne vit pas la nudité des femmes. Alors on le fit sortir du char. Pour calmer sa colère on lui apporta trois cuves d'eau fraîche. On le mit dans une première cuve, il donna à l'eau une chaleur si forte que cette eau brisa les planches et les cercles de la cuve comme on casse une coque de noix. Dans la seconde cuve, l'eau fit des bouillons gros comme le poing. Dans la troisième cuve la chaleur fut de celles que certains hommes supportent et que d'autres ne peuvent supporter. Alors la colère du petit garçon diminua. »

12. « On le rhabilla ; il reprit sa figure ordinaire. De sa personne, à commencer par le sommet de la tête pour finir aux pieds, il fit une roue pourpre. Il avait sept doigts à chacun des deux pieds, autant à chacune des deux mains, sept pupilles à chacun de ses deux yeux, et dans chacune de ces pupilles on voyait briller sept pierres précieuses. Sur chacune de ses deux joues il y avait quatre taches, une tache bleue, une tache pourpre, une tache verte, une tache jaune. Cinquante mèches de cheveux très blonds lui allaient d'une oreille à l'autre, on pouvait les comparer à un peigne de bouleau ou à des aiguilles d'or pâle éclairées par le soleil. Le reste de ses cheveux étaient

coupés courts et brillèrent comme si une vache les eût léchés. Un manteau vert maintenu par une broche d'argent l'enveloppait. Sous ce manteau il portait une tunique de fils d'or. Il vint s'asseoir entre les pieds de Conchobar qui lui passa la main entre les cheveux. »

13. « Ce petit garçon a fait ces exploits à l'âge de sept ans : à cet âge il a vaincu les grands guerriers qui avaient tué les deux tiers des hommes d'Ulster. Ces hommes n'avaient pas trouvé de vengeur avant que cet enfant s'élevât contre leurs meurtriers. Il ne faut pas s'étonner de ce que plus tard, étant venu à la frontière de la province à l'âge de dix-sept ans accomplis, il ait tué un homme, deux hommes, trois hommes, ou quatre hommes pendant notre expédition pour enlever [le taureau divin] et les vaches de Cooley. »

[Fiachu fils de Fériba cessa de parler.]

Tels furent les récits des exploits de Cúchulainn enfant comme on les trouve dans l'épopée qui raconte l'enlèvement [du taureau divin] et des vaches de Cooley. Ces récits viennent après 1° la préface (c'est-à-dire les 4 premiers chapitres), 2° le tableau de la route (chapitre V), 3° la narration de la marche de l'armée (chapitre VI).

Maintenant nous allons continuer l'histoire.

LES INSCRIPTIONS CELTIQUES

DE FRANCE ET D'ITALIE

D'APRÈS M. RHYS

Sous ce titre : *The Celtic Inscriptions of France and Italy*, M. Rhys a publié dans les *Proceedings of the British Academy*, vol. II, une savante et ingénieuse étude sur les inscriptions gauloises du continent, qu'il est allé vérifier sur place en 1905 et 1906 (cf. plus haut, p. 209). Il ne regarde pas comme celtiques les inscriptions d'Italie formant les nos 4 et 5 du recueil de M. Stokes, *Celtic Declension*. Il laisse aussi de côté le texte dit « l'inscription gauloise de Poitiers », dont il donne pourtant sa lecture, p. 2. Voici un très court résumé de son opinion sur les autres.

I. ÉVREUX.

- (1) S^s CRISPOS BOVI
- (2) RAMEDON 7
- (3) AXTAC BITI EV^s
- (4) DO CARA-DITONV
- (5) N IA SELANI SEBO-D-DV^s
- (6) REMI FILIA 7
- (7) DRVTA GISACI CIVIS SVE

Ligne 1 : la première lettre pourrait aussi être un **B**, et la dernière un fragment de **P**, **B**, **R** ou **E**. L. 5 : il faut peut-être lire en un mot **IASELANI**. L. 7, on ne voit que l'angle supérieur de la dernière lettre.

Les trois ^s et les deux 7 doivent être des signes de ponctuation. Les deux dernières lignes sont latines.

II. ALISE-SAINTE-REINE.

- (1) MARTIALIS ∇ DANNΦ̄_L^A
 (2) I EVRV ∇ VCVETE ∇ SOS|N
 (3) CELICNON β ETIC
 (4) GOBEDBI ∇ DVG|ONT||O
 (5) ∇ VCVETIN ∇
 (6) IN... ALISI|A β

L. 2 : la séparation de I et EVRV doit être une inadvertance du graveur. L. 4 et 6 : les signes ||, qu'on a souvent transcrits E, représentent plutôt ij : *dugijontijo*, *Alisiija*. La dernière ligne peut être complétée en IN[DV] ou IN[DO].

L'auteur suppose que cela forme deux vers hexamètres dont le rythme est déterminé par l'accent, et qu'il scande ainsi :

Martjālis| Dannótallj iéuru U|cuētij| sósin cellycnon,
 Étic go|bedbī du|g'jontijō U|cuētijn| indū Alisijā.

Il traduit : « Martialis, fils de Dannotalos, a fait à Ucueta cette tour ; et pour (notre) bien puisse-t-elle plaire à Ucueta dans Alise ».

III. DIJON.

DOIROS·SEGOMARI
 IEVRV·ALISANV β

« (C'est) Doiros, fils de Segomaros, (qui) a fait (ceci) pour Alisanos ».

IV. BEAUNE.

ICCAVOS·OP
 PIANICNOS·IEV
 RV·BRIGINDONI
 CANTALON

Autre inscription métrique :

Iccavos|Oppia|nicnos iléuru Brigindoni| cánt'on
 signifiant probablement : « Iccavos fils d'Oppianos a fait à Brigindo un hymne ».

V. ΑΥΤΥΝ.

LICNOS·CΘN
 TEXTOS·IEVRV
 ANVALΘNNACV·
 CANECΘSEDLΘN

Encore un vers :

Licnos Con|téxtos i|éourv Anva|lonnácv|cáneco|sédlon

« Licnos Contextos a fait pour Anvallonnacos un siège... »
 (*a... seat*), peut-être *a law chair* « un siège de juge, un tribunal ».

VI. AVIGNON (1).

ΣΕΓΟΜΑΡΟΣ
 ΟΥΙΛΛΟΝΕΟΣ
 ΤΟΟΥΤΙΟΥΣ
 ΝΑΜΑΥΣΑΤΙΣ
 ΕΙΩΡΟΥΒΗΛΗ
 ΣΑΜΙCOCIN
 ΝΕΜΗΤΟΝ

Cela semble former un hexamètre et demi :

Σεγόμαρος Ουίλλονέος τουούτιους Ναμουσάτις ειώραυ
 Βη|λήσχυμ| σόσιν νε|μήτον

« Segomaros fils de Uillonos, citoyen de Nîmes, fit ce sanctuaire pour Belesama ».

VII. AVIGNON (2).

ΟΥΗΒΡΟΥΜΑΡΟΣ
 ΔΕΔΕ ΤΑΡΑΝΟΥ
 ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΜ

Cette dernière lettre serait une erreur du graveur pour NA liés, ou plutôt pour N, ce qui permettrait de voir là un vers.

« Vebrumaros a donné des prémices à Taranus par ordre ».

VIII. AVIGNON (3).

ΟΥΑΛΙΚΙΟ
 ΟΝΕΡΕCΤ///
 ΑΙΟΥΝΙΑΙ

L. 1 : la lettre finale est peut-être C. L. 2 : le T n'a guère pu être suivi que d'un I.

« Valicio fils d'Onerestos, à (la déesse) Aiunia. »

IX. AVIGNON (4).

ΕΣΚΕΓΓΑΙΒΛΑΝΔΟΟΥΙΚΟΥΝΙΑΙ

Probablement : « Pour Escenga fille de Blandoïcunos ».

X. AVIGNON (5).

Probablement :

ΑΔΓΕΝΝΟΡΙΓΙ
ΟΥΕΡΕΤΟ///ΜΑΡΕΟΟΥΙ

Ou peut-être Ουερετε[ου].

« A Adgennorix Marius, fils de Veretos ».

XI. AVIGNON (6).

Lecture conjecturale :

..... ΝΕΡ ΛΙΡΝΙΤΟΥΣ
ΜΑΥΑΡΝΟΣ
ΥΑΛΕ

Le dernier mot est latin ; la langue des autres est douteuse.

XII. MALAUCÈNE.

SVBRON//
SVMELI
VORETO
VIRIVS·F

L. 1 : on voit encore à la fin le bas d'une autre lettre comme I, peut-être E.

La dernière lettre représente le latin *fecit*.

On peut entendre : « Voretovirius a fait (ceci) pour Subro Sumelis ».

XIII. NOTRE-DAME DU GROSEL.

Lecture conjecturale :

.....ΛΟΥΣ
ΟΣ·ΙΛΛΙΑΚΟΣ
ΓΡΑΣΕΛΟΥΙ
ΒΡΑΤΟΥΔΕ
ΚΑΝΤΕΝΑ

L. 1 : la lettre avant Λ a pu être Π. L. 2 : les deux premières lettres sont hypothétiques ; celle qui suit le second Ι semble Λ. L. 3 et 4 : le Γ et le Β ne sont pas certains.

« ... lusos Illiacos (a donné) des prémices à Graselus par son ordre ».

XIV. SAIGNON.

///ΔΒΟ///ΙΟΟ
ΟΥΕΙΜΑΤΙΚΑΝ
ΔΙΟΤΕΙΚΑΡΝΙΤΟΥ

L. 1 : la dernière lettre pourrait être un C, et l'Ι un T.
L. 3 : la seconde lettre était peut-être N.

« Adbocietos ? fils d'Anovos ? a élevé un monument funèbre ? pour Annotis ? »

XV. SAINT-REMY DE PROVENCE (1).

ΟΥΡΙΤΤΑ
ΚΟΧΛΟ
ΥΚΟΝΙ
ΟC

« Vrittacos fils d'Eluscō ou d'Elusconos ».

XVI. SAINT-REMY (2).

ΒΙΝΝΜΟC
ΛΙΤΟΥΜ
ΑΡΕΟC

L. 1 : le graveur semble avoir oublié, à l'M, un trait figurant un A précédent.

« Binnamos fils de Litumaros ».

XVI^a. Inscription perdue, que le *Corpus* donne ainsi d'après un manuscrit : — ΟΝ ΘΟΥΠΟ ΔΙΟΥΙ-ΒΡΑΤΟΥ. La fin devait être βραττουδε κλητενκ ου κλητεν ; διουι = « à la déesse ». C'était peut-être un vers.

XII. NIMES (1).

ΚΑΡΤΑΡΟΣΙΛΛΑΝΟΥΙΑΚΟΣΔΕΔΕ
ΜΑΤΡΕΒΟΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟΒΡΑΤΟΥΔΕ

L. 1. La première lettre pourrait aussi avoir été Γ, Η, Π, Ρ ou Υ. Les caractères **ΡΟΣΙ**, aujourd'hui effacés, ont été lus ainsi par Dardalhion, vers 1745.

« Cartaros Illanuiacos a donné (ceci) aux déesses Mères de Nîmes, par leur ordre ».

XVIII. NIMES (2).

| | | | | | | | | |
|----|---|---|---|----|----|---|---|---|
| ΚΑ | Ε | Ε | Ι | ΤΑ | ΛΟ | | | |
| ΟΥ | Ε | Ρ | Ε | ΚΝ | Ο | Ε | Δ | |
| Ε | Δ | Ε | Β | Α | Τ | Ο | Υ | Δ |
| Ε | Κ | Α | Ν | Ε | Ν | Α | Λ | Λ |
| Μ | Ι | Ε | Ι | Ν | Ο | Υ | | |

L. 5 : un autre Ι final paraît dû à un accident.

« Cassitalos fils de Versos a donné des prémices à Lamis Einus (*ou* Lamis et Einus) par son (*ou* leur) ordre ».

XIX. NIMES (3).

ΜΒΑΤΙ
ΤΟΟΥ
ΤΙΝ

La seconde ligne paraît contenir le mot **ΤΟΟΥΤΙΟΥΣ**.

XX. NIMES (4).

ΕΣΚΙΓΓΟ
ΡΕΙΕΚΟ
ΝΔΙΛΛΕ
ΟΨ

« Escingorix fils de Condillos ».

XXI. NIMES (5).

ΜΑΤΙΑϚΟ...
ΚΟΝΝΟΥΒΡ...

L. 1 : la première lettre est peut-être Λ; ΤΙ peut être Π; Ϛ suivant est douteux; le petit Ϛ ressemble à un Δ. L. 2 : ΝΝ est peut-être ΓΓ.

XXII. NIMES (6).

..... ΑΔΡΕΣΣΙΚΝΟΣ
 ΥΙΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑ

« ... fils d'Adressos (a donné) à ... des prémices par ordre ». C'était peut-être un vers.

XXIII. NIMES (7).

ΚΡΕΙΤΕ

Rappelle le nom de femme irlandais *Créd.*

XXIV. NIMES (8).

ΕΚΝΙΛΙΟ
 ΚΡΙΟΥ
 ΜΑΝ
 ΙΟΚΑΝ
 ΔΟΟΥΝ
 ΝΑΒΟΔ
 ΕΔΕΒΡΑΤΟ
 ΥΔΕΚΑΝ
 ΤΕΝ

La première ligne pourrait être **EKINNO**, **EKINIO** ou **EKNILIO**.

Εκίννος Ρίουμανιός Ανδουονναβος δέδε βρατουδε καντεν, « Ecin-nos fils de Riumanos a donné des prémices aux Andounnas par leur ordre ».

Cela semble un vers, qu'on peut scander :

'Εκίννος| Ρίουμανιός| 'Ανδουοννα|βος δέδε| βράτουδε| κάντεν.

XXIV^a. Inscription donnée d'après le *Corpus* :

ΚΑΤΟ
 ΒΑΛΟC

C'est le gallois moyen *Cadwal*, irlandais *Cathal*.

XXIV^b. Inscription perdue, dont on n'a qu'une mauvaise copie; contenait, entre autres, les syllabes ... ουαβ(ς) δέδε (βρατ)ουδε καντεν.

XXV. GUÉRET.

SACER PEROCO
IEVRV DVORI
CO.V.S.L.M

La formule latine *Votum solvit lubens merito* indique le caractère votif de cette inscription : « Sacer Peroco a fait (ceci) pour Duoricos ».

XXVI. VIEUX POITIERS.

RATN BRIATIOM
FRONTV TARBEISONOS
IEVRV

Encore un hexamètre fondé sur l'accent :

Rátin Bri|uát|iom| Fróntu| Tarbeis|ón|ios i|éuru.

« Fronto fils de Tarbeiso a fait le ráth (ouvrage de fortification) pour le peuple du pont ».

XXVII. PARIS. Autel n° 1.

| Devant. | Derrière. | A droite de Jupiter. |
|-------------------------|----------------|-------------------------|
| Tib(erio) Caesare | EVRISES | SENANI VSEILO/// |
| Aug(usto) Iovi optum[o] | | |
| maxsumo su(mm)o | | |
| nautae Parisiac[i] | | |
| [p]ublice posier[u] | | |
| n[t] | | |

Dans le mot **VSEILO**, les lettres **SE** et **O** ainsi lues autrefois, sont devenues presque invisibles; il y avait ensuite des traits qu'on a lus **M** et qui seraient plutôt **NI**.

Eurises peut être « les travailleurs de métaux »; *senani useiloni* « les vétérans vexillaires » ou « les vieillards de haute naissance ».

XXVIII. PARIS, hôtel de Cluny. Autel n° 2.

| | | | |
|---------|-----------|-------------------------|-------------------------|
| Devant. | Derrière. | A droite de Jupiter. | A gauche de Jupiter. |
|---------|-----------|-------------------------|-------------------------|

IOVIS TARVOS^oTRIGARANVS^o VOLCANVS ESVS

Iovis, nom de Jupiter, peut être latin ou gaulois; *Volcanus* doit être le nom de Vulcain emprunté par les Gaulois; *Esus* est un dieu celtique, *tarvos trigaranus* = « le taureau aux trois grues ».

XXIX. PARIS, Hôtel de Cluny. Autel n° 3.

| | | |
|---------|-----------|------------------------|
| Devant. | Derrière. | A gauche de Cernunnos. |
|---------|-----------|------------------------|

[C]ERNVNOS CASTOR SMERT[VLL]O[S]

Les lettres rétablies sont attestées par d'anciennes lectures. A droite de Cernunnos devait se trouver le nom de Pollux, peut-être celtisé. Il est possible que *Castor* ait été emprunté par les Gaulois. *Cernunnos* veut dire probablement « le (dieu) cornu ». *Smertullos* peut s'interpréter « le fort » ou « le puissant ».

XXX. PARIS, hôtel de Cluny. Autel n° 4.

FORT(una)? ...VS

XXXI. PARIS (5).

BRATRONOS
NANTONICN
EPA·DATEXT^o
RIGI·LEVCVII^o
SVIOREBE·LOGI
TO┘

L. 3 : les lettres A·D ne sont pas très claires. L. 4 : GI pourrait être G ou C, (C avec un petit I). L. 6 : la première lettre pourrait être I, la dernière doit être un E.

Bratronos Nantonin(os) Epadatextorigi Leucullo sũiorebe logitoe, « Bratronos, fils de Nantonos, fit cette tombe pour Epadatextorig et pour ses (ou leurs) deux sœurs ».

XXXI^a. Inscription trilingue de Bourges, d'après le *Corpus* :

//////OS VIRILIOS
 ///XTOC OYIPIALLIO

ANEOUNOC
 EPOEI

ELVONTIV
 IEVRV·ANEVNO
 OCLICNO·LVGVRI
 ANEVNICNO

« Oxtos ? fils de Virilos » . . . « Elvontiu a fait (ceci) pour Aneunos fils d'Oclos et pour Luguris fils d'Aneunos. »

XXXII. CHATEAU DE SAINT-GERMAIN (1).

BVSCILLA SOSIO LEGASIT IN ALIXIE MAGALV

« Buscilla a placé ceci dans Alisia pour Magalos. »

Ce doit être un vers à scander probablement :

Búscilla| sosio| légas|it in| Álixie| Mág'lu.

La langue serait *celticaine* (celtican) et non *gauloise*, ce dialecte eût dit *sosin* et *indu Alisiã*.

XXXIII. CHATEAU DE SAINT-GERMAIN (2).

Statue de Mercure avec une inscription latine et deux gauloises, dont la première seulement vérifiée par M. Rhys :

APRONIOS
 IEVRV·SOSI///
 ESV///

L. 3 : l'V pourrait être O ; il semble y avoir des traces d'un N ou M suivant.

On peut supposer : *Apronios ieuru sosi(n) Esun*, « Apronios a fait cet Esus ».

L'autre inscription a été lue par M. Plicque : **APRO TASGI....**

XXXIII^{abc}. Inscriptions non vérifiées par l'auteur :

1° Nevers :

ANDE
CAMV
LOSTOVTI
SSICNOS
IEVRV

« Andecamulos fils de Toutissos a fait. »

2° Bavai.

VRITVES
CINCOS

Cette dernière ligne doit être lue **CINGOS**. L'explication *uritu* ou *vritu Escingos* « Excingos a fait (ceci) » est douteuse : ce peut être deux noms, *Uritues Cingos*.

3° BAR-LE-DUC?

ADIA
NTVN
NENI
EXVE
RTIN
INAP
PISET
V

Adiantunneni Exvertini Nappisetu « Nappisetu (a donné ceci) à Adiantunneni (fille) d'Exvertinios » (traduction de M. Stokes); ou peut-être « don d'Exvertinos à Adiantunnenia ». Le texte paraît plus *celticain* que gaulois.

XXXIV. NOVARE.

Transcription des caractères étrusques :

| | | |
|---------------------|---------------------------|------|
| Ligne horizontale : | TAKOS·TOVTIO·SVT..... | |
| Lignes verticales : | INAKVITESASOIOIKENI | (1) |
| | TANOTALIKNOI | (2) |
| | KVITOS | (3) |
| | LEKATOS | (4) |
| | ANOKOPOKIOS | (5) |
| | SETVPOKIOS | (6) |
| | ESANEKOTI | (7) |
| | ANAREVI ^{ss} EOS | (8) |
| | TANOTALOS | (9) |
| | KARNITVS | (10) |

L. horiz. Une fracture de la pierre empêche de savoir si le **T** était le commencement de l'inscription. La seconde lettre **E** paraît être pour **F** c'est-à-dire **A**. Mommsen a transcrit « *osit...* » la lacune finale, ce qui n'est pas confirmé par son dessin, sauf peut-être pour le *t*.

L. vert. 1 : Les premières lettres **INA** sont douteuses. L. 8 : la huitième lettre, **▷◁**, figurée ici *ss*, représente probablement une sifflante spéciale.

Essai de traduction : « Tagos le magistrat (et) Sut(onios). Ici les petits-fils de Quinta, savoir les fils de Dannotalos : Quintus le légat, Andocombogios, Setubogios, (et) les fils d'Exandecottos : Andarevisseos, Dannotalos ont élevé un tumulus pour eux. »

XXXV. BRESCIA.

Inscription qui semble bilingue : les lignes

TETVMVS
SEXTI
DVGIAVA
SASSADIS

seraient latines : « Tetumus = Didymus ? (fils) de Sextus (et) Dugiava (fille) de Sassadis. » Elles sont suivies de deux

autres en un alphabet mêlé de latin et d'étrusque, qui peuvent se transcrire

**TOME·ECAA
OBAL·ANAT INA**

Si cette partie est celtique, on peut entendre : « (Tombeau ou urne) de Thomas : descendant d'Eccaios, il attend ici » (formule chrétienne).

XXXVI. ROME.

Inscription bilingue de Todi, latin et celtique (en caractères étrusques).

Côté A :

| | |
|--------------------------|----------------------------------|
| [ATEGNATO | (1) [ATEGNATO |
| DRVT] EI·VRNVM | (2) DRVTEI·F·VRNAM |
| [C]OISIS DRVTI·F | (3) COI]SIS |
| RATER·EIVS | (4) DRVTEI·F·FRATER |
| MINIMVS·LOCAV E/// | (5) EIVS· |
| STATVITQVI | (6) MINIMVS·LOCAV |
| [AT]EKNATI·TRVTIKNI | (7) IT·ET·STATVIT |
| [KAR]NITV·LOKAN·KO[ISIS] | (8) ATEKNATI·TRVT |
| [TR]VTIKNOS | (9) IKNI·KARNITV |
| | (10) ARTV ^{ss} KOISIS·T |
| | (11) RVTIKNOS |

Comparaison des deux textes celtiques, qui sont peut-être en vers :

| | |
|-----------------------|------------------------------------|
| Ategnati·Druticni] | Ategnati·Drutlicni· |
| carnitu·logan·Goisis] | carnitulartu ^{ss} Goisis. |
| Druticnos | D]ruticnos |

Traduction :

| | |
|-------------------------------|--|
| Ategnati Druti filii (locus). | Ategnati Druti filii (locus). |
| Congessit tumulum Goisis | Cong ^z essit lapides sepulchrales |
| Druti filius. | Goisis Druti filius. |

Après avoir donné (p. 75, 76) un tableau des déclinaisons (sur lequel nous reviendrons) d'après les inscriptions précé-

dentes, l'auteur défend la celticité d'une partie d'entre elles (n^{os} VII, XIII, XVI^a, XVII, XVIII, XXII, XXIV, XXIV^b).

Vient ensuite une étude du Calendrier de Coligny et des textes de Rom ; à ce propos est agitée la question des rapports du celtique et du ligure. Enfin il y a des Corrections et des Additions, dont nous avons tenu compte dans cet exposé. Pour ne laisser de côté que les documents épigraphiques de Coligny et de Rom, il nous reste à mentionner (p. 79) un texte de Substantion près Montpellier, partiellement rétabli par M. Holder : INOVCI. Δ(ΕΔΕ), et (p. 100) la nouvelle inscription d'Alise communiquée par M. Espérandieu, dont la fin paraît présenter le mot *etic* « et » entre deux datifs : ΒΙΡΑΚΟΤΩ ΕΤΙΚ ΟΒΡΙΤΟΥΛΩ (l'Ε n'est pas certain).

E. ERNAULT.

UN GRAFFITE GALLO-ROMAIN

M. V. Luneau m'a communiqué un denier de Jules César aux types de la tête diadémée de Vénus à droite et d'Énée emportant Anchise et le *palladium*. Cette pièce est commune et, bien que trouvée sûrement sur le sol de la Gaule, elle ne mériterait guère d'être signalée si elle ne portait, gravé devant le visage de Vénus, un graffite que je considère comme antique indubitablement. Or ce graffite fournit un nom celtique **ANDVARTO**, qui paraît avoir une proche parenté avec le nom de la déesse des Voconces, *Andarta*. On sait que ce nom est peut-être celui de la Victoire à laquelle sont dédiés beaucoup d'autels de la même région. Aussi l'on pourrait se demander si le possesseur de la monnaie n'a pas considéré le buste de Vénus comme celui de la Victoire ou d'*Andarta* qu'il connaissait mieux. En tout cas, le graffite gaulois méritait d'être signalé, car c'est le premier connu sur une monnaie et le nom qu'il révèle paraît nouveau aussi dans l'onomas-tique celtique ¹.

Adrien BLANCHET.

1. On connaît les mots *Anluvia*, *Anduenna*, *Andunocnes* (Dict. de Holder). Mais il faut supprimer *Andugovonius*, car un nouvel exemplaire de la monnaie ne permet plus de lire ce nom.

UNE RÉDACTION MODERNE

DU *TEANGA BITHNUA*

La publication par M. Whitley Stokes de la plus ancienne et de la plus complète rédaction du *Teanga bithnua* (*Ériu*, *The Journal of the school of Irish learning*, vol. II, p. 96-162) a ramené l'attention sur ce texte (cf. *Revue Celtique*, t. XXIV, p. 366-403). Quelque intérêt qu'il présente aux celtistes, il est surtout important pour l'étude de l'ancienne littérature chrétienne, et, à ce point de vue, il convient de ne négliger aucun des moyens d'information que nous fournissons, sur le texte latin perdu, les diverses versions irlandaises.

Si l'on compare au texte du Livre de Lismore quelques-unes des autres rédactions, on se convainc rapidement que, si, sur l'ensemble du traité, elles ne modifient guère l'idée que nous en donne le Livre de Lismore, dans le détail de la composition, elles peuvent contribuer à restituer plus exactement le prototype latin. C'est ainsi, par exemple, que la fin du traité, qui manque dans le Livre de Lismore, est suppléée par le manuscrit de Rennes.

Une rédaction transcrite en 1817 et que m'a communiquée M. Douglas Hyde contient un certain nombre de développements que n'offre pas le texte du Livre de Lismore. Ces développements sont-ils une addition au texte primitif ou nous conservent-ils des détails perdus par la rédaction du Livre de Lismore? Seule une comparaison détaillée du texte moderne avec le texte le plus ancien permettra d'en juger.

Voici les différences et les coïncidences entre les deux textes : introduction (Lism. 1-8 ; mod. 1) ; le nom de la

Teanga bitbhua (Lism. 9; mod. 2); la langue parlée par la *Teanga bitbhua* (Lism. 10; mod. 2); la matière du monde et du corps humain (Lism. 12-14; mod. 3); le monde avant la création (Lism. 15-17, mod. 4); la rondeur de l'univers (Lism. 18-19; mod. 5); la matière du monde (Lism. 21; mod. 6); la matière de l'enfer (Lism. 22; mod. 7); puis la rédaction moderne énumère l'œuvre des six jours de la création (mod. 8); cette partie est tronquée dans Lism. (23-25); les sept cieus (Lism. 26-31; mod. 9); les mers et les sources (Lism. 31-39; mod. 10); les fleuves (Lism. 40-47; mod. 11); les arbres (Lism. 48-54; mod. 12); l'épisode de l'incrédulité de Judas, la Bête et l'Hiruath (Lism. 55-63; mod. 13-14); puis la rédaction moderne introduit les noms des sept cieus, de leurs portes, des Anges qui les gardent, et la description des tourments que doivent subir les âmes en passant (mod. 15-16); avant d'aborder la description du cours du soleil et des astres (Lism. 64-88; mod. 17), la rédaction moderne énumère les races et précise les distances des astres entre eux et les dimensions de la terre; les oiseaux (Lism. 89-96; mod. 18); les races humaines (Lism. 97-105; mod. 19); là se place dans Lism. l'énumération des espèces (Lism. 107; mod. 17); les peines de l'enfer (Lism. 108-120; mod. 20); le Jugement dernier (Lism. 121-138; mod. 21); la rédaction moderne diffère du texte ancien en ce qu'elle énumère les prodiges jour par jour; l'heure du Jugement (Lism. 139-150; mod. 22); la beauté de Dieu (Lism. 151-162, mod. 22).

La description des sept cieus et des tourments que subissent les âmes en passant (mod. 15-16) est presque identique à celle du *Fis Adamnáin* 15-20; le dénombrement des espèces du monde (mod. 17) est déplacé dans la rédaction moderne et doit être considéré comme un résumé de tout ce qu'a raconté la langue toujours nouvelle sur les merveilles du monde et comme tel placé après l'énumération de ces merveilles; mais l'énumération de l'œuvre des six jours de la création (mod. 8) me semble nécessaire au texte primitif pour annoncer les développements qui vont suivre. De plus, la rédaction moderne introduit plus souvent que l'ancienne les questions posées par les Hébreux à chaque développement nouveau. Ces questions manquent dans Lism. 11 (mod. 3);

Lism. 22 (mod. 7); Lism. 23 (mod. 8); Lism. 40 (mod 11); Lism. 89 (mod. 18); Lism. 97 (mod. 19). Sans vouloir prétendre que toutes ces questions étaient dans le texte primitif, je pense qu'au moins celles qui introduisent un nouveau jour de la Création sont nécessaires à la clarté de la composition. L'étude du texte moderne est donc utile si l'on veut restituer l'état primitif de l'apocalypse traduite en irlandais.

L'orthographe de cette rédaction est très défectueuse; des confusions de lettres témoignent le plus souvent de l'ignorance du scribe; ainsi *grion* (grian), *pión* (pian); *niormb* (niorbh); *marradh* (mara); *airgheana* (airdheana), *bíghe* (bídh), *bragha* (bratha), *beigh* (béidh); *fitbidh* (fiche); quelques graphies sont phonétiques : *batba* (beatha); *cainni* (cinne), *doraine* (dorinne); *ceire* (ceithre); *bioluathaibh* (iolthuathaib); *go brach* (go bráth); *sinim* (seinm); *dimbin* (deimhin); *tinne* (teine); *tuitfach* (tuitfeadh), *ttigeach* (tígeadh), *rachach* (rachadh); *tabhartach* (tiubhradh); *beirig* (beiridh), *do cruithaig* (do cruthaigh), *fasaig* (fásaigh), *sleitibh* (sléibhtibh), *becht* (boicht) et indiquent un dialecte de Munster.

L'éclipse est marquée par le doublement de la consonne initiale quand cette consonne est *c* ou *t* : *san ccaithair*; *fur ccroidhbhe*; *ar ccosamlacht*, *go ccuireann*, *seacht ccéad*; *ag a ccur*; *a ccombsolus*; *a ccleithibh*; *na ttortha*; *bur tteagaisg*; *as a ttainig*; *air ttuitfach*; *seacht tteas*; *iona ttéid*; *na ttionpchioll*.

G. DOTTIN.

AN TEANGA BEATH NUADHA AÑ SO SÍOS

1. Do chruthaig Día neamh agus talamh air ttúis agus asé an Rígh do rin sin, is millse na gac Rígh, agus is aoirdená gach comhachta, agus is sóchuidhe ná gach aon, agus is iolchrotha ná gach dreaguin, agus is soillse na an ghrian, agus is cenā air naomhaibh 7 air órdaibh an bheatha, is béodha d-fearaibh, 7 is láidre do laochaibh, 7 is chródha[do] curaibh, agus is aile dhon drong Dhaoine, 7 atá cómh comhasach sin nach féidir a mhaith d-féisneis ar a-mhéid .i. aon mac dilis Dé do chrúthaig neamh 7 talamh ria gách uile obair, agus na toibreacha sealuighthe ó sin amach, 7 do chruthaig an duine fá ná cosamalacht féin .i. Adam. 7 is é do cur an sgéal-so fá ioltúathaibh an tailimh, óir fá bheatha gan lócran, gan soillse éasga na gréimhe, go taine an sgéal-so ó neamh da fhaisneis do chach cia do bhí an sin an dómhain; do chighdis na rana ióna m-bíodh daith na greine 7 éasga a-rañaib nibhe, do chighdis sratha 7 aibhne agus tobuir a-sliosaibh an tailimh, do chighdis fás gach bláitha 7 gach luibhe 7 gach toradh re teacht tsabhradh, do chighdis seirge na tortha ré teacht an ghéimhe, 7 ní raib fios aco go dearbtha cia an chomhasach do rin (nó da nidh) sia 7 tug sin iongtas mór air gac n-duine nó gur dhealbh lá 7 óidhche re chéile no tainig an sgéal-sa do ch[r]othughadh gacha dala 7 d-faisneis gach neithe dóibh.

Óir dob thíordhorca gach nidh do shíol Adam nó gur labhair an teanga bheathnúadh a ecléitib nimhe ós mullac Sleibhtha Sion a ttrachtaib mairra rúad 7 do bhídar an slóigh iomhda agus chóimhthionol orthear an bheatha an aon dáil 7 an aon ionad .i. ó inbhearuibh marradh¹ go hínse Samhruine² 7 as-é fád do bhadar ansan .i. air í7h mí 7 bliā gan easbaidh bighe na dighe ga n-iomad gacha maithiosa air mhullach Sleibhe Sion 7 bo cómhphlās lá agus óidhce dhoili³ ris an réa sin, 7 do bhádar cuig easboig 7 cheithrefithid air ceitre mhíle añ, 7 ní raibh aon easbog gan a dhíol sagartaibh 7 do mhaccaibh léighin maille res, 7 bá hé adhbhar an chomhthionoil mor sin ag áirarighthibh 7 ag fearaibh an domhain go hiomlan ag teacht ag éisteacht ré céol nimhe da chantuín a-nealaibh an aoghair os a-ccéañ 7 bá hé tosach an chéoil sin : Gloria in excelsis Deo et terra pax hominibus. . . Gróire do Dhía uile chómhas[ach] agus a-bhfuil ar talamh do dhaoinibh 7 bhfuil toil Dé ionta, agus san do chanaidís air feadh na bliadhma doibh air an ordughadh sin 7 do chúaladar a-néalaibh an aoghir ós

1. *otha muir marb* Lismore, 3.

2. *Sabairn*, Lismore, 3. *Sabuirn*, Paris.

3. Cf. *d'oile*, well? (Dimneen).

TRADUCTION

LA LANGUE TOUJOURS NOUVELLE CI-DESSOUS

1. Dieu créa le ciel et la terre au commencement et il est, le roi qui fit cela, plus doux que tout roi, et plus haut que toute puissance et plus beau que chacun et plus multiforme que tout dragon et plus brillant que le soleil et chef sur les saints et sur les ordres du monde, le plus vivant des hommes, le plus fort des guerriers et le plus cruel des héros et le plus beau de la foule des hommes et il est si puissant qu'il n'est pas possible de raconter sa bonté à cause de sa grandeur, c'est-à-dire le fils unique chéri de Dieu qui a créé le ciel et la terre avant toute œuvre et les sources scellées ensuite, et qui a créé l'homme à sa ressemblance, c'est-à-dire Adam. Et c'est lui qui envoya cette histoire aux nombreuses tribus de la terre, car c'était une vie sans lampe, sans lumière de lune ni de soleil jusqu'à ce que vint cette histoire du ciel pour raconter à chacun ce qu'il y avait au monde : ils voyaient les étoiles où est la couleur du soleil et de la lune dans les parties du ciel ; ils voyaient les cours d'eau et les rivières et les sources dans les côtés de la terre ; ils voyaient croître chaque fleur et chaque herbe et chaque fruit à l'arrivée de l'été ; ils voyaient se flétrir les fruits à l'arrivée de l'hiver, et ils ne savaient pas vraiment quel puissant avait fait cela ¹ et cela étonna beaucoup chaque homme jusqu'à ce que le jour et la nuit se séparassent l'un de l'autre, jusqu'à ce que vint cette histoire sur la création des éléments et pour leur expliquer chaque chose. Car toute chose était vraiment obscure pour la race d'Adam jusqu'à ce que la langue toujours nouvelle parla des toits du ciel par-dessus le sommet de la montagne de Sion [jusqu']aux rivages de la mer Rouge ; et les nombreuses troupes et l'assemblée furent à l'Est du monde réunies en un seul lieu, c'est-à-dire depuis les bouches de la mer [Morte] jusqu'aux îles de Samhrunn, et voici le temps qu'ils y furent, c'est-à-dire pendant un an et un mois sans besoin de nourriture ni de boisson, avec nombre de biens de toute sorte sur le sommet de la montagne de Sion et il y eut réunion jour et nuit en ce temps-là et il y avait là quatre mille quatre-vingt-cinq évêques et il n'y avait pas d'évêque sans son compte de prêtres et de jeunes clercs avec lui et la cause de cette grande assemblée pour les nobles rois et les hommes du monde entier, c'est qu'ils venaient écouter la musique du ciel qui chantait dans les nuées de l'air au-dessus de leur tête et voici le commencement de ce chant : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus...* Gloire à Dieu

1. Cf. *Livre d'Hénoch*, III-VI.

a ccioñ torañ mhór fa chosamhuil re tóirniḡ 7 ré téintibh¹ tíne an einfheas 7 do choñarcadar deallramh agus taineamh 7 ruitheamh an torañ sin agus do bhréithnidheadar gu-rab iad airgheana laoi an bhrátha do bí a-gcomhfoigḡ dóibh; do labhair an teanga bheathnuada do bí os-a-gcioñ do ghluith árd, fullus, glan, agus do bhéarla áinglidhe riu, agus as-é do rádh : « dá bhúr tteagaisḡ do cuireadh mise ó-n bñir Dia uile chomhaḡach »; do chuir sin ceist agus uamhañ mhór air ná sluaighthibh úile; mhór mh-éagle gan adhbhar dóib sin : óir ní fhéacadar an té do labhair riu 7 níor fhoillse chómhrádh carud le chéile na comhrad sin do riniḡh lé gac n-aon díob, 7 as-é ba bíne do chéoltáib an domhain uile.

2. Do labair uaisle na n-Aibhreach agus eagnúidhe ná mórsocuidhe sin, 7 d-fiafruighdar : « Cia hé nó cá háis² as a ttáinig? » Do freagair an teanga bhéathnúadha 7 as-é adubhairt : « O ioltúataibh an tailimh do ródhéan-se do réir toile an fhirdia sin me agus as-e m-ainim Pilib abstal 7 do chuir an choimh Dia chomhaḡach mise cum na túath ngeintlighe dá tteagasḡ a ecricochaib lochrañ 7 ag seanmóir briathre Dé doibh : do threasgair siad na tuatha dhintlidhe mé agus do baineadar mó teanga fa seacht n-úaire as mó cheañ agus do cuir an chómh Dia chomhachtach teanga nuadh a-m cheañ gach uair díobh sin : gon-ad uime sin is teanga bhéathnúadha m-ainim ». Do freagair eagnúighe na n-Aibhreach eisin 7 as-é adubhradhar : « fochtuimh ainim an bhéarla sud agad », air siad. « Bearla áinglige », air an teanga bhéignuidhe, « agus as-é béarla labruidh na naoi n-grádh nimhe é agus as-e bearla labruid blaithmhiolta mharra agus as-é béarla labraid éanla an eighir 7 as-é bearla labhruid ceathra an talmuiñ agus as-é béarla fhonús do no hanmnaibh air m-breith é, 7 is leis sin do chúir an Spriod naomhtha chúghaib-se é 7 as uime do chuire chúgaibh é do mhionughadh an sgeil-si 7 cum tuigsiona do bheith agaibh air na haoibhneasaiḡ atá air neamh do cumadh 7 do rin[neth] an sgéal so air ttuisḡ ».

3. Dñiafruighheadar eagnúighe na n-Aibhreach : « créad an chumadh nó an tionol atá air an Domhain? » — « Adeartha mé sin libh » air an teanga bheathnuadha, « gacha cumadh 7 gacha cómhaigne 7 gacha coiníol do cruithighthead san domañ do raine Críost an a-ccolluiñ 7 aiséirḡhe⁴ Christ ó mharbhaib 7 atá a-ccolluiñ gach n-duine do na ceithre duile .i. don talamh do rinḡh an corp 7 as-e sin adhbhar a beith tirim, trom, daingioñ, doghluaiste, mar atá an domhañ uile mar sin, as túsga an talamh nán tuisḡe, 7 an tuiste nán taogear, 7 an taogair nán tíne, 7 an tíne nán thiormaiment, óir as-í an

1. *Cíchnaig*, Lismore, 6. *tenmail*, Rennes.

2. Il faut sans doute lire *dít*. cf. 17.

3. Faut-il lire *Lochlannach*? et regarder ce membre de phrase comme une glose?

4. *isín coluim in esserract*, Lismore, 11. *asarerig*, Lecan.

tout-puissant et à ce qu'il y a sur terre d'hommes en qui est la volonté de Dieu, et ils leur chantaient cela pendant une année de cette manière et ils entendirent dans les nuées de l'air au-dessus de leur tête un grand bruit semblable au tonnerre et aux tisons du feu tout ensemble et ils virent l'apparence et l'éclat et la flamme de ce tonnerre-là et ils jugèrent que c'étaient les signes du Jour du Jugement qui approchaient d'eux; la langue toujours nouvelle qui était au-dessus de leurs têtes leur parla d'une voix haute, claire, pure, et dans la langue angélique, et voici ce qu'elle dit : « C'est pour votre instruction que j'ai été envoyée par le vrai Dieu tout-puissant. » Cela causa de l'anxiété et une grande crainte à toutes les troupes et ils n'avaient pas de crainte sans cause; car ils ne virent pas qui leur parla et la conversation d'amis l'un avec l'autre n'était pas plus claire que cette conversation que l'on faisait avec chacun d'eux et elle était plus douce que les chants du monde entier.

2. Les nobles des Hébreux parlèrent, ainsi que les sages de cette grande assemblée, et demandèrent : « Qui est-ce ou d'où est-il venu ? » La langue toujours nouvelle répondit et voici ce qu'elle dit : « C'est des nombreux peuples de la terre que je suis né d'après la volonté du vrai Dieu et mon nom est Philippe apôtre et le Seigneur Dieu tout puissant m'a envoyé vers les peuples des gentils pour leur enseigner dans les pays de Danemark en leur prêchant la parole de Dieu. Les nations des gentils m'ont vaincu et elles ont coupé ma langue sept fois de ma tête et le seigneur Dieu tout-puissant m'a mis une langue nouvelle dans la tête chaque fois. Et c'est pour cela que la Langue toujours nouvelle est mon nom. » Les sages des Hébreux l'interrogèrent et voici ce qu'ils dirent : « Je demande le nom de la langue que tu parles », dirent-ils. — « La langue des anges », dit la langue toujours nouvelle, « et c'est la langue que parlent les neuf ordres du ciel et c'est la langue que parlent les grandes bêtes de la mer et c'est la langue que parlent les oiseaux de l'air et c'est la langue que parlent les quadrupèdes de la terre et c'est la langue qui sert aux âmes au Jugement et c'est là-dessus que le saint Esprit vous l'a envoyée et c'est pour cela qu'elle vous a été envoyée pour vous expliquer cette histoire et c'est pour vous faire comprendre les beautés du ciel qu'a été formée et qu'a été faite cette histoire d'abord. »

3. Les sages des Hébreux interrogèrent : « Quelle est la forme ou l'assemblage qu'a le monde ? » — « Je vais vous le dire, » dit la langue toujours nouvelle, « toute forme et toute nature et toute lumière qui a été créée dans le monde, le Christ l'a faite dans son corps, dans lequel le Christ ressuscita d'entre les morts et il y a dans le corps de chaque homme des quatre éléments : de la terre a été fait le corps et c'est la cause pour laquelle il est sec, lourd, fort, difficile à mouvoir, comme est tout le monde; (ainsi la terre passe avant l'eau et l'eau avant l'air et l'air avant le feu et le

fhíormaiment nídís is foiriomala dóibh 7 an talamh na puinne chómhchroíñ a-cceart mhéadhain, an talamh gan substaint faoi, acht grása Dé d-a coingeamáil, 7 an tuisga do réir fáine do bhe7h iona timpcioll; gidh7h do cruithaig an túismightheoir, .i. Iosa Críost, an chéud túismar¹ mháighedh aitreabh do na daoine 7 do na hairmeantaibh 7 atá an t-aogear in-a timpchioll atruir 7 an fiormaiment do gach táobh díobh a-ccearthar, 7 as-i so tuarasgabhaíl an domhaín agus na ceithre duile 7 as uata do rin7h an corp 7 do cuir7h dúil uisge an 7 a-sí a tuarusgabhaíl a-bheith fúar, fliuch, sóluiste 7 na dhiaigh sin do cuir7h duil tuíne an 7 as-é tuarusgabhaíl; an chuirp bheith tirim, loisgetheach, éadmhur, éadrum, siléach, soghluaiste 7 a-sé adhbhar an tíne a-ccorp an duíne .i. fuil déarg 7 domblus aodh maille ré líonad 7 ré líon dubh 7 as-é do bheir fearg a críodhthib na dáoine; 7 atá san ccollaín adhbhar aeghair .i. gaoith, 7 atá adhbhar don greín 7 don easga a ccorp an duine .i. radharc iona suilib, 7 atá adhbhar do chlocha 7 do crañaib a-ccorp gac nduine 7 as-é do nídís chumhadb féola agus cnamh séach a-cheile, 7 atá adhbhar do bhláithibh fós aín .i. sgéibh iona-ghrúadhaibh 7 dait an chúirp : dorachach an domhaín uile air neamhídís muna ttigeach Iosa Críost a-colluín daona agus muna ccéusa é féin tar ceán t-síol Adhamh agus eiséirge ó bhás go beatha, do rachaidís uile go hífríon ría teacht an bhratha 7 ní ghinfighe dúil air 7 do lasáidís na seacht raña nimhe 7 cheithre nimhe an Righthighe, 7 ní bhíadh talamh ná cíneal mar sin san domhaín acht ífríon ámhain, 7 is uime do cuir7h mise chughaibhse », air an t. b. n., « dá shéanamóir 7 dá fhoillsiughadh an sgeíl-se dhíbh nó ba dall fiordhorcha bhur ccroidhthe a-dhaoine an dómhaín gus anois. »

4. « Maise », ar e. n. n., « íníis duín cíonús do bí an dómhan ré ná chruthughadh, óir atamaoidh ainbhíofíac aín, monadh n-inísir é ». Do lábhair an t. b. n. do bearladh aínlige riu agus adubhairt « nach raibh talamh na ífríon an air ttúis 7 ní raibh aís cúaird seaís nimhe 7 seaís naol² nimhe 7 ní raibh aín nídís air ttuitfach gaoth na fearthuíne ná sneachta 7 fós ní raibh srotha na aibhne aín ná íonad píastuíde ná éunla an aeghear ná croth, ná ceathrra, ná n-daoine, ná nídís airbith eile. » — « Créadh do bí aín? » ar e. n. n. — « Do bí », ar an t. b. n., an t-aon Día uilechómhaís gan formad, gan doróing, gan ttúis, gan deire, gan brón, gan tuirse, gan imhshíonmh, gan fuacht, gan ghorta, gan ocras, gan chóga, gan ceaánarradh aís síth sothána, 7 fós ní raib nídís bhá deacra leis do dheanamh ná íomrádh na mheafmuín. Díxít .i. Día móir ag deanamh ná uile gan obair do rádh aís firt gan saothar, gan doiligh, gan doróing dorín Día gan foghlúim íad; an tan dorín Día an domhan do dheala neamh 7 talamh. grian 7 easga agus do rin sé an cathair néamhdha air ttuis gor-a haingluibh, ataid seaís n-gréambhrógha aín gach tuath dá bhfuil aín agus dha chéol déag 7 trí fithid 7 cheire céad míle an is gach grianbhrógh³ seachnoín an Righthigh néamhdha ag mola an duileamhuín.

1. M. Douglas Hyde me suggère de lire *tuismbightbeoir*.

2. Lire *nél* (D. Hyde).

3. Cf. *in grian brugaibh Parduís*, Saltair na rann, v. 1868.

feu avant le firmament, car le firmament est la chose qui vous limite et la terre, comme un point(?) toute ronde au juste milieu, la terre sans support sous elle, sauf la grâce de Dieu pour la soutenir, et l'eau comme un anneau tout autour; cependant le créateur, c'est-à-dire Jésus-Christ, créa.... demeure des hommes et des animaux et l'air est autour encore, et le firmament de chaque côté d'eux quatre, et voilà l'explication du monde et des quatre éléments et c'est d'eux qu'a été fait le corps)¹; et l'élément de l'eau y a été apporté et c'est l'explication de ce qu'il est froid, humide, brillant; et enfin y a été apporté l'élément du feu et voilà l'explication de ce que le corps est sec, brûlant, jaloux, léger, mobile et voici la matière du feu dans le corps de l'homme, c'est-à-dire le sang rouge et la bile du foie avec les humeurs et la bile noire et c'est elle qui donne la colère aux cœurs des hommes; et il y a dans le corps la matière de l'air, c'est-à-dire le vent; et il y a la matière du soleil et de la lune dans le corps de l'homme, c'est-à-dire le regard dans les yeux; et il y a la matière des pierres et des arbres dans le corps de chaque homme, et c'est cela qui a fait la forme de la chair et des os séparément; et il y a la matière des fleurs encore: c'est-à-dire la beauté dans ses joues et la couleur du corps. Tout le monde s'en serait allé au néant, si Jésus-Christ n'était venu dans un corps humain; et s'il n'avait souffert lui-même pour la race d'Adam, et n'était ressuscité de la mort à la vie, tous seraient allés en enfer avant la venue du Jugement et aucune créature ne naîtrait et les sept parties du ciel et quatre cieux du Royaume s'embraseraient et il n'y aurait ainsi ni terre ni race dans le monde, sauf l'enfer seul, et c'est pour cela que je vous ai été envoyée, dit la l. t. n. pour vous prêcher et pour vous expliquer cette histoire; autrement, aveugles et très obscurs étaient vos cœurs, ô hommes du monde, jusqu'à maintenant. »

4. « Eh bien! », dirent les sages des Hébreux, « raconte-nous comment fut le monde avant la création, car nous l'ignorons à moins qu'on ne la raconte. » La l. t. n. leur parla dans la langue angélique et dit qu'il n'y avait ni terre, ni enfer au commencement et il n'y avait que le circuit des sept cieux et des sept nuées du ciel, et il n'y avait rien sur quoi tombât le vent, la pluie ou la neige et encore il n'y avait ni fleuves, ni rivières, ni demeure de serpents, ni oiseaux dans l'air, ni bétail, ni troupeaux, ni hommes, ni rien d'autre au monde ». — « Qu'y avait-il? », dirent les sages des Hébreux. — « Il y avait, » dit la l. t. n., « le seul Dieu puissant, sans envie, sans peine, sans commencement, sans fin, sans chagrin, sans tristesse, sans fatigue, sans froid, sans faim, sans appétit, sans bataille, sans sédition, mais paix éternelle, et encore il n'avait rien à faire de plus difficile que de penser en son esprit. Dixit. Dieu grand, faisant tout sans travail, ne dit que miracle sans travail, sans chagrin, sans douleur; Dieu les fit sans apprendre. Quand Dieu fit le monde il créa le ciel et la terre, le soleil et la lune et il fit la cité céleste au commencement avec ses anges; il y a sept plaines ensoleillées dans chacune des tribus qui sont là et quatre cent mille soixante douze chants dans chaque plaine ensoleillée à travers le royaume céleste, louant le Créateur. »

1. Cette curieuse digression sur les quatre éléments manque ailleurs. Je l'ai mise entre parenthèses.

5. Adúabhairt e. n. n. : « Inis dúin cread an chúma atá air an Rightha ná ar an n-dómhañ eile » — « Foillséoch mé sin díb » air an t. b. n., « ghion go bhféicion díbh féin é, as croín atá an dómhañ uile, agus as croíñ fós do rin sé an cathair néamhdha, agus as croíñ dó rin na duile 7 na seaš nimhe 7 na seacht marradh, 7 as croíñ atáid na hañmna air na bhfolamhughadh as na corpaib daona, 7 as croíñ atá an t-árd Righ uile comhachtach féin mar a bhfuil ioña shuighe ioña chathair féin go deiréadh an dómhañ 7 ní feadfaidís fir an bheatha aš beagan dá thuairisg do thabhairt uatha : oir atá se as cíoñ tuigsiona daona 7 an uile eagna méid a gloire 7 a mhaitiosa dfeisnéis, oir dá mbéidís siol Adamh dá shirfeucaint do gach leath, ní badh fios dóibh a-chúl seach aighedh aš é na dhlúim dearg thintighe air dearg-lasa, oir is úaidh féin foillsighthear gach nídh 7 da dhearbadh sin do chuir sé seacht soilse éasca an gréin, 7 seaš soilse gréine an anam an fhioraoin, 7 seacht soilse an anama a-solus na seaš nimhe, 7 seaš soilse na seacht nimhe an-deallram an aingil, 7 seaš soilse an aingil a solus an Righthighe néamhdha an-deallra na trionóide atá san cathair néamhdha.

6. 7 as-é adúabhairt e. n. n. : — « Créad dob adhbhar do domhañ no cread da n-déarna é ». Do d-freagair an t. b. n. « 7 as-é nídh da n-déarna é .i. teas, fuacht, fluican, tiormacht, soilse, dorchadas, aoirde, isle, millse, scirbhe, soigneart, doigneart, saile marra, fúaim, fotram, toirneach, toraí, boltaí, bolltanš, an-óird na n-aingiol, toirneacha tiñteach do cruiníghtheadh ag-ceaí a-chéile iad tré bhreithir an árd Righ agus as-e sin adhbhar an domhañ. »

7. « Maise », air e. n. n. « inis dúin an dóibh sin do ríneadh ifríoñ. » Dfreagair an t. b. n. 7 adubhairt : « Ní dhearna ifríoñ (air se) nó go ndeachaidh an t-árcaingiol, .i. Lucifer, tar réir an choimhdé comašach go bh-fuair ollamh fá ná cheaí tré bhreithir an árd Righ é. » — « Maise », air é. n. n., « créad dé ndearnad ifríon ». D-freagair an t. b. n. go n-dubhairt « gacha d-fúair an t-árd righ uile chómhašach do theas, do fuacht, do sheirbhe, do dhait, do dhochar, do dhomas, do phláig, do peañuidh, do ghorta, do dhacar, do ghrúaim, do ghálar, do dholás, do tighim, do shaoith, do shiorghol, do bhruath, do bhuirbe, do chéich, do dheatach, do dhorcadus, do sneachta, do réogh, do gharbhghaith, do thórnach, do thintibh, do chrúas, do cheañarra, do cogagh, do sparaíñ, do ghaoilge, do dhaitmheañmhuin¹, do thiomurgaigh 7 do tiomsuidh a-cceáñ a-céile iad tré bhroithir an árd righ amhail adúbrámur do bheith ioña n-ionadabh priosúin do na peacadhibh tre sárúighthe aithne Déa dhóibh ioñas go mbíd gráin² chodhla, gan chómhsúan, gan aoibhneas, gan úrghárdachus, gan súil re maith, aš ag méddughadh uile 7 ag tóghháil gacha péine ón bh-fíor Dhia uile chómhašach. »

1. Il faut lire sans doute *doimbeañmhuin*.
2. Faut-il lire simplement *gan* « sans » ?

5. Les sages des Hébreux dirent : « Raconte-nous quelle est la forme qu'a le Royaume ou l'autre monde ». — « Je vous le révélerai », dit la l. t. n., « quoi que vous voyiez, c'est rond qu'est tout le monde, et c'est ronde encore qu'il a fait la cité céleste et c'est ronds qu'il a fait les éléments et les sept cieux et les sept mers, et c'est rondes que sont les âmes après être sorties des corps humains, et c'est rond qu'est le Haut Roi tout-puissant lui-même, comme il est assis sur son trône même jusqu'à la fin du monde et les hommes du monde ne pourraient en donner que peu de nouvelles, car il est le chef de l'intelligence humaine et de toute la sagesse. . . raconter la grandeur de sa gloire et de sa bonté, car si la race d'Adam était à regarder sans cesse de tout côté ils ne connaîtraient pas son dos plus que sa face, mais il est dans un nuage épais rouge-feu en train de brûler ; c'est de lui-même qu'est éclairée toute chose¹ et, pour le prouver, il a mis sept lumières de lune du soleil et sept lumières de soleil dans l'âme du juste et sept lumières de l'âme dans la lumière des sept cieux et sept lumières des sept cieux dans la splendeur de l'ange et sept lumières de l'ange dans la lumière du Royaume céleste et sept lumières du Royaume céleste dans la splendeur de la Trinité qui est dans la cité céleste².

6. Et voici que dirent les s. d. H. : « Quelle fut la matière du monde ou de quoi fut-il fait ? » La l. t. n. répondit : « Et voici la chose dont il fut fait, c'est-à-dire le chaud, le froid, l'humide, le sec, la lumière, l'obscurité, le haut, le bas, le doux, l'amer, le fort, le faible, la salure de la mer, le bruit, le fracas, le tonnerre, le grondement, l'odeur, le parfum, le chant des anges, les tonnerres enflammés qui furent réunis ensemble par la parole du Grand Roi, et c'est la matière du monde. »

7. « Eh bien ! », dirent les s. d. H., « raconte-nous si c'est de tout cela que fut fait l'enfer. » La l. t. n. répondit et dit : « L'enfer ne fut pas fait », dit-elle, « jusqu'à ce que l'archange, c'est-à-dire Lucifer, transgressa l'ordre du Seigneur puissant en sorte qu'il le trouva prêt pour lui, par la parole du Grand Roi. » — « Eh bien », dirent les s. d. H., « de quoi a été fait l'enfer ? » La l. t. n. répondit en sorte qu'elle dit : « Tout ce qu'a trouvé le Grand Roi tout-puissant de chaleur, de froid, d'amertume, de destruction, de malheur, de mauvais goût, de pestilence, de tourment, de faim, de malheur, de déplaisir, de maladie, de chagrin, de peste, de peine, de pleurs continuels, de violence, de brouillard, de fumée, d'obscurité, de neige, de gelée, de vent rude, de tonnerre, de feux, de difficulté, de sédition, de bataille, de querelle, de détresse, de mauvais esprit, tout cela le Grand Roi l'assembla et le réunit ensemble par la parole, comme nous avons dit, pour servir de lieux de prison aux pécheurs, à cause de la violation de la volonté de Dieu par eux, en sorte qu'est l'horreur du sommeil sans repos, sans plaisir, sans joie, sans espoir dans le bien, mais augmentant le mal et élevant chaque peine de la part du vrai Dieu tout-puissant. »

1. Cf. *Fis Adamnain*, § 10.

2. Ce développement sur la lumière divine ne se trouve pas dans les autres rédactions.

8. « Maise, inis dun », air e. n. n., « ar cruithig⁷ Adhámh fá n-aimser san ». D-frágair an t. b. n. 7 as-é adúbh^{airt} : « nár cruithigheadh 7 ro bí an domhain 7 ná huile níd eile an air, as-é seo tionsgnadh do rin Día re ionthnúth an aingil .i. Lucifer, do rin Día sé néamh agus talamh san dóimhach : do rin sé an fiormaiment a méodhan an uisge san lúan: do rin muir 7 tír gon-a ttorthaibh san máirt, do rin gréan agus aesga 7 rana nimhe san cceadóin, do rin éunla an aegéir agus toña fairge san dárdáoin, do rin ainimhíolta an talaimh 7 daoine do talamh san aoine .i. Adhamh, do no dúile .i. talamh, tíne, aeghéar 7 uisge amhúil atá is na hoibreachaib séalalta. *Facemus hominem ad imaginem et similitudinem nostrum* .i. deanamaoid an duine air ár ccosamalacht féin; do rin⁷h ámhla sin é, air sin do rugadh go parrathas é 7 do cuireadh Adhamh na chodhla añ 7 do bain⁷h éasna as a taobh clí dá n-déarmais Éabha 7 adub^{airt} air sin : *Cresit et multiplicavit et replete terram* .i. fasaig 7 soltuigh⁷h 7 lionaig an talamh. D-aithin Día go rachach an duine tair aithne féin 7 is uime do súigheadh fa¹ nime ré grásaibh do shíol Adhámh air mona fáicfidis an Rightheach neamhdha gon aingliobh 7 gon-a mhórmhúin^{ir}. »

9. D-fiafraig e. n. n. túarusgabháil neimhe Dé. — « Do bhéara mé sin díbh », air an t. b. n., « néamh is foisgi dhióbh is añ do suig⁷h easga .i. an raé. Atá dha neamh eile añ ós a-ccioñ sin .i. Mercury 7 Venus 7 ataidh glantsolus go n-iomad ainghiol áluin ionta agus as measargha bfúas agus teas iad. Atá an céatramhadh neamh añ .i. neam fuar úata sin suas, 7 as an bhíos an ghrian 7 as-e ghláise na leacaidhre a dhait, 7 atá seacht bh-fúaire an t-neachta añ, 7 is aise cuirios an ghrian a cúrsa. Atá neamh² uatha sin suas .i. Saturnus, 7 árd neamh úata sin suas agus is solús ghrianach taithniomhach é agus ní furasdá airiomh a-bhfuil do céoltaibh 7 do cinéal céoil air neamh 7 is iomdha ilcholta eile seachnoin na seas néamhdha sin nach feidir a-bhfáisceis agus atá spéir um gach neamh do na seas neamhuibh sin; adeirim fós go bhfuil trí spére eile iona timpchioll ná dubhramar fós .i. spéir na n-áirdreana, spéir na ccómhtora 7c. agus os accion sin uile 7 atáid da cúird cum an m-beith do no creasaibh sin agus atáid dá dhrágan tintighe tíne ionta sin 7 timpchiollaid na creasa sin uile do réir toile Dé.

10. « Inis dúin », air e. n. n., « cá mhéid do mhuiribh áta san domhain ». — Do fhreagair an t. b. n. agus as-e dubhart : « atáid trí marraibh añ », arse, « .i. muir dhorcha iomdhoiñ fá thaobh an talaimh thuaidhe^{ab} go ccuireañ si gár doingeamhail fá dhoirsibh na b-^{pi}an do mheadughadh^{ab} peine na b-peacach; agus áta muir ghlan ghlórach air gach

1. *Fial ind nime fri gnusi*, Lismore, 25.

2. *da nem aile*, Lismore. 27.

8. « Eh bien, raconte-nous » dirent les s. d. H. « si Adam fut créé en ce temps-là ». La l. t. n. répondit et voici qu'elle dit : « qu'il n'était pas créé et le monde existait et toutes les autres choses sur lui, et voici la première chose que fit Dieu contre la jalousie de l'ange, c'est-à-dire Lucifer; il fit le ciel et la terre, le dimanche; il fit le firmament au milieu de l'eau le lundi; il fit la mer et la terre avec ses productions le mardi; il fit le soleil et la lune et les étoiles du ciel le mercredi; il fit les oiseaux de l'air et les vagues de la mer le jeudi; il fit les bêtes de la terre et les hommes de terre le vendredi, c'est-à-dire Adam, des éléments, c'est-à-dire terre, feu, air et eau comme c'est dans les ouvrages terrestres. *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, c'est-à-dire, faisons l'homme à notre ressemblance. Ce fut ainsi, puis il fut porté au Paradis et Adam fut endormi et une côte fut retirée de son côté gauche, dont il fit Ève et il dit alors : *Crescite et multiplicamini et replete terram* : c'est-à-dire : Croissez et multipliez et remplis[sez] la terre¹. Dieu savait que l'homme transgresserait et c'est pour cela que fut placé le voile du ciel² devant la race d'Adam pour qu'ils ne vissent pas le Royaume céleste avec ses anges et sa grande famille. »

9. Les sages des Hébreux demandèrent l'explication du ciel de Dieu. — « Je vous la donnerai » dit la l. t. n. Le ciel le plus près de vous, c'est là que se trouve la lune, c'est-à-dire la Raé³. Il y a deux autres cieus au-dessus de celui-là, [ceux de] Mercure et Venus et il y a en eux de la lumière pure avec de nombreux beaux anges et ils sont modérément froids et chauds; il y a le quatrième ciel, c'est-à-dire le ciel froid en s'éloignant de ceux-là et en haut et c'est là qu'est le soleil et sa couleur est plus bleue que la glace et il y a là sept froidures de neiges et c'est là que le soleil porte sa course. Il y a un ciel en s'éloignant d'eux au-dessus, [celui de] Saturne; et un ciel élevé en s'éloignant au-dessus et une lumière ensoleillée, brillante, et il n'est pas facile de compter ce qu'il y a de chants et d'espèce de chants dans le ciel et il y a une foule d'autres nombreux chants à travers ces sept cieus-là en sorte qu'on ne peut le raconter, et il y a une sphère autour de chacun de ces sept cieus-là. Je dis encore qu'il y a trois autres sphères autour d'eux que nous n'avons pas dites encore, c'est-à-dire la sphère des astres supérieurs, la sphère des productions etc. et au-dessus de tout cela il y a deux cercles pour ces zones et il y a deux Dragons enflammés de feu en eux et ils entourent toutes ces zones selon la volonté de Dieu. »

10. « Raconte-nous », dirent les s. d. H. « combien de mers il y a dans le monde. » — La l. t. n. répondit et voici ce qu'elle dit : « Il y a trois mers, dit-elle, « c'est-à-dire une mer sombre, très profonde, à côté de la terre au nord en sorte qu'elle mène un bruit lugubre contre les portes des châtimens pour augmenter les châtimens des pécheurs; et il y a une mer pure,

1. Cette annonce des diverses parties du sujet manque dans les autres rédactions.

2. Cf. *Fis Adamnain*, § 5.

3. Nom de la lune en gaélique d'Écosse.

leith dí sin, agus ní sguiríon acht ag tuille agus ag trágha agus as-í coisgíos [i]oltortha an talamh ná bíd cómhtróm gach bliadhna 7 lasa iongantach iúte 7 deith míle agus trí fithchíd 7 seacht céad do cluínítor a fúaim 7 a-haáabh-the 7 ní chómhnúidhe sí aš o easbairt an dómhnaíg go maidíon lúain 7 ní labhrañ aš céol ainglidhe ag molad Dé ris an rea sin; agus iomad marruibh eile na heagmais fa thaobhuibh an talaimh 7 áta muir dhearg go n-iomuid liaga lóghmhur 7 loírach fola idir an Eórap¹ 7 an India; agus áta muir ghléageal go n-iomad n-dait n-cagsamhuil don taobh attuadhaid idir thoñaibh dúbha san n-ard shoír 7 is lé adéirthíor muir Cheap agus téid osna gach toñ neulaibh nímhe; 7 áta muir iongantach añ 7 ní tigid longa na arrthuidhe uire 7 as uime na inthighid .i. ór 7 liaga loghmuir an trádha is gañimh dí 7 bíd ag tarang an iarruín chúcha; 7 áta muir eile añ 7 do cidttar i ag liandha ó bhealltuíne go samhuín 7 ag trágha ó samhuin go bealltuíne 7 éirgid² a-piastuighe agus a bláithmhíolta an chomhf haid bhíos ag trágha 7 bíd srotha an bheatha ag teas le amach an uair bios ag tuille; agus áta dá chinéal déag 7 trífithchíd do tobaruib san ccruíne go n-iomad n-dait n-éagsamhuil órtha 7 is díobh tiobruid Éibhín³ 7 bí sí ag cláochlad a dátha gach laoi agus daith fóla ó mheodhan laoi go hamsír easbairt 7 ge b-é ibhtheas nídh d-á huisge, ní thíg gáire tar a beal o sin amach go brách. Ata tobar air sliamh Síón a-tír Eabhrach agus ní faictar ag tuille éi 7 bíth a-lán úisge iúte air feadh na seasmhaine go heasbartoín dia domhnaíg 7 bíth a-lán fiona dé domnaigh iúte, 7 gach nduine ibheas ní d-á huisge, ní bhíon brón na tuirse go bráth air. »

11. « Inis dúin », ar e. n. n., « ca meíd sruith áta san domhain. » — Áta dá shruith », air an t. b. n., .i. sruith na bpian, 7 as amhla áta uisge an tsrotha sin 7 seacht tteas na tíne añ 7 ní tháithighidh daoine añ, acht anmañ na bpeacach 7 na ndeamhan bhíos a cóimdeacht na n-anmañ sin ag-á bpiana, agus áta sruith eile añ an iñsib Tibia⁴, 7 as mór na miarbhúiltighe foillsighear. Óir do bí lan uisge iúte, 7 an uair déirge Críost ó bharbhuib 7 do bí a lán fiona ó sin a leith an 7 átaid cinéal liaga loghmuire san shruith sin, 7 an luict do dhaoínibh ag-a mbia cloch dí air iomchar, da mbeidís lónmacha le gaoith, níor mhoide a-bhfuaš é, 7 da mbéidís a tíúte dearga, níor moide a-tteas é. »

12. « Inis dhuin », air e. n. n., « na cinéal chrañ is uaisle sa dómhañ. » — « Átaid », air an t. b. n., « cheithre craña a ttalaim, 7 chiall daoine gach crañ díobh, 7 as ag shruith Órtanáin ata crañ díobh, agus ó thiobruid Órthanáin ainimightear é, agus cuirean trí toradh gach bliadhna de .i. tó-

1. *Egypt*, Lismore, 34.

2. *egbit* Lismore, 35, *eigil* Lecan.

3. *Ebion*, Lismore, 36.

4. *Tebe*, Lismore, 42.

bruyante, de chaque côté de celle-ci et elle ne cesse de monter et de descendre et c'est elle qui empêche beaucoup de productions de la terre pour qu'elles ne soient pas égales chaque année; et il y a en [la troisième mer] une flamme merveilleuse et à sept cent soixante-dix milles on entend son bruit et sa tempête et elle ne reste tranquille que du dimanche soir au lundi matin et elle ne parle que chant angélique, louant Dieu en ce temps-là. Il y a nombre d'autres mers loin d'elle, aux côtés de la terre; il y a une mer rouge avec de nombreuses pierres précieuses et l'éclat du sang entre l'Europe et l'Inde; et il y a une mer brillante avec nombre de couleurs différentes du côté nord entre des vagues noires dans la direction de l'Est et c'est elle qu'on appelle mer Ceap et le soupir de chaque vague va aux nuées du ciel; et il y a une mer merveilleuse sur laquelle les vaisseaux et les navires ne vont pas et c'est pour ceci qu'ils n'y vont pas, c'est que son sable est de l'or et des pierres précieuses du rivage et ils attirent le fer à eux⁴; et il y a une mer qu'on voit monter de Beltaine à Samain et descendre de Samain à Beltaine et ses bêtes et ses monstres crient tant qu'elle descend et les fleuves du monde débordent avec elle quand elle monte. Il y a soixante-douze espèces de sources dans la terre avec nombre de couleurs différentes sur elles et parmi elles la source d'Ebion et elle change de couleur chaque jour et elle a la couleur du sang⁵ depuis le milieu du jour jusqu'au soir et si quelqu'un boit de son eau, il ne vient plus de rire dans sa bouche désormais jusqu'au Jugement. Il y a une source sur la montagne de Sion dans la terre des Hébreux et on ne la voit pas s'enfler et elle a son plein d'eau pendant la semaine jusqu'au soir du dimanche et elle est pleine de vin le dimanche et quiconque boit de son eau n'a plus de chagrin ni de tristesse jusqu'au Jugement. »

11. « Raconte-nous », dirent les s. d. H., « combien de fleuves il y a dans le monde. » « Il y a deux fleuves », dit la l. t. n., « c'est-à-dire le fleuve des châtiments et voici comment est l'eau de ce fleuve : il y a en lui sept chaleurs de feu et les hommes n'y fréquentent pas, sauf les âmes des pécheurs et des démons qui gardent ces âmes pour les tourmenter; et il y a un autre fleuve dans les îles de Tibia et grandes sont les merveilles qui y sont manifestées, car il est rempli d'eau, et, lorsque le Christ a ressuscité des morts, alors, il a été désormais plein de vin et il y a une espèce de pierres précieuses dans ce fleuve-là et les gens qui portent une de ces pierres, s'ils étaient nus par le vent, leur froid n'en serait pas plus grand et s'ils étaient dans des feux rouges, leur chaleur n'en serait pas plus grande.

12. « Parle-nous », dirent les s. d. H., « des espèces d'arbres les plus nobles du monde. » — « Il y a », dit la l. t. n., « quatre arbres sur terre et chacun a l'intelligence d'un homme et c'est auprès du fleuve Orthanáin (Jourdain) qu'est [le premier] et c'est de la source de l'Orthanáin qu'on

radh glas air ttúis, toradh dearg na dhiagh sin, 7 is geal an treas toradh; gach aon bhlaiseas don ghlas toradh, má éigheallúide é roimhe sin tig a-chiall sa cúimhne; do gach aon bhlaiseas don toradh gheal, ge mádh easláin é rimhe sin, slánuighthear é fá dhéoiigh; agus gach aon blaisios don tórath dhearg ní bheigh teirce bídhe ná dige go bráth air. Nior thuit duille an chraí sin riamh 7 ní thuitfa cáoidhche; 7 craí na beatha is ainim do 7 a-bpárrtus áta sé, 7 gach aon bhlaissios d-á thorad, ní théid dh-éug go brath, agus tre an chraí so do cuireadh Adam a-bpárrathas. Ata craí eile a-tír Eabra, an doisgeart sliabh Sioñ, 7 bile Nambúadh¹ ainim an craí sin, agus ní bfuair aon duine ó thúis an dómhain² é, 7 an aimsir ionar céusa Críost oir is do dhéagaibh an craí sin craí croice Críost lé-ar hairghedh ifrion uile 7 lé nar slánuigheadh an dómhain uile 7 gach aon blaisios dá thoradh, ní ghabh na faoth na galar é dá éis sin go bráth, acht sláinte futhain, 7 mádh déidhghhealbhach roime sin é, is-e blus áile ar domhain fireaneach, 7 ní arsúidhean go brát; ní thaine riamh fion ba féarr boláith 7 sásamh iona toradh an craí sin; ata soillse greine ná boláith agus deirg ór bhíos air, agus átaidh dhá cínéal déag 7 trí fithchid do cinéalaib céoil éagsamhuil ag-a sinim, ag-a-ccantúin, air a-bharr 7 atáid chuig 7 trí fithchid 7 trí chéad éun go n-gile sneasa, agus go sgiathanaib órdha agus súile amhail liaga loghmhair ag cantúin chéoil 7 óraide 7 ealádhna air ghéugaibh an chraí sin.

13. Adubhradar e. n. n. « Atá ainbhíos mhór orruin fá gach nidh dá n-abhair tu 7 gach ní nách faicíomaoid féin é 7 is droichredhthe lin fos íad ». — Adubhairt an t. b. n. riú : « ag³ forusta an Rígh oirdhearc, uasal, bhreathach, an té dorin neamh 7 talamh re prap na súl, 7 na cchuirean sibh uile air neamhmidh ar son bhúr níghereidimh, 7 an cúalamhuir an míol beañach do cuir 7h a-ttraig mhuir Cheap an Eabhreachaibh, an oidhche gein 7 Críost, 7 sruith fiona 7 sruith fola 7 sruith leamhnacht as a bhéal an-einfhéacht, 7 seacht n-adharca air 7 díol da caogatt air chéad dó dhig go rachach an gach adharc dhiobh 7 mairid fós ná hadharcha sin ion bhúr n-dúntaib fein 7 ion bhúr ccathreachaib aguibh 7 ba córaide díbh creidhíomh don sgéil-so e », air sé, « 7 fós dob iongantach an t-éun da-rab ainimm Ioruaít³ ag-a bhfuil móran a-ttir na Hindia díobh, agus aon ugh bhéirios an t-éun sin gacha bliadbau agus air an grian geinean eun sin úgh agus tig an t-eun d-á fhios, an tan is cead le Día é, 7 léighthear an t-éun as an ugh agus do nidhthear longa agus lúathbáre don ugh sin agus beirios gach leathphlaosg díobh deichbhíthid 7 seaš gead aoch goina liontaib 7 goina n-armaid tar fairge 7 áta móran da-n choimhthíonol sin, mur áta táoise, thainig a bplaosgh na n-ugh sin : agus ná déinig amhrús air Dia, a dhaoine, agus créidig ion-a bhur ccroidhce iongantacha miorbhultighe Dé.

1. *Nathaben*, Lismore, 53.

Il n'est pas question ici du troisième arbre.

2. *as Lecan*.

3. C'est en irlandais le nom d'Hérode et celui de la Norvège.

le nomme et il porte trois fruits chaque année, c'est-à-dire un fruit vert d'abord, un fruit rouge et troisièmement un fruit blanc. Tout homme qui goûte du fruit vert, s'il est déraisonnable auparavant, l'intelligence lui vient à la mémoire; tout homme qui goûte du fruit blanc, s'il était malade auparavant, est guéri; et tout homme qui goûte du fruit rouge n'a plus besoin de nourriture ni de boisson jusqu'au Jugement; il ne tombe jamais de feuilles de cet arbre et il n'en tombera jamais. Et arbre de la vie est son nom [au second arbre], et c'est dans le Paradis qu'il est et tout homme qui goûte de son fruit ne mourra pas jusqu'au Jugement et c'est à cause de cet arbre-là qu'Adam fut chassé dans le Paradis. Il y a un autre arbre dans la terre des Hébreux au sud de la montagne de Sion et le nom de cet arbre est Arbre Nambûadh et personne ne l'avait trouvé depuis le commencement du monde jusqu'au temps où eut lieu la passion du Christ, car c'est des branches de cet arbre-là que fut fait le bois de la croix du Christ par laquelle tout l'enfer a été dépouillé et par laquelle tout le monde a été sauvé et tout homme qui goûte de son fruit n'a ni crise, ni maladie après jusqu'au Jugement, mais santé éternelle et s'il était bien fait auparavant, c'est lui qui sera le plus beau du monde vrai et il ne vieillira pas jusqu'au Jugement; il n'y a jamais eu de vin qui eût meilleure odeur et agrément que le fruit de cet arbre; il a la lumière du soleil dans son odeur et il est couvert d'or rouge et il y a soixante-douze espèces de chants différents qui résonnent et chantent à son sommet et il y a trois cent soixante-cinq oiseaux avec la blancheur de la neige et avec des ailes dorées et des yeux comme des pierres précieuses, chantant des chansons et des prières et de la science sur les branches de cet arbre. »

13. Les sages des Hébreux dirent : « Nous ignorons tout à fait tout ce que tu nous as dit et tout ce que nous ne voyons pas nous-mêmes et ces choses sont aussi difficiles à croire. » La l. t. n. leur dit : « Il est calme, le Roi illustre, noble, judicieux, celui qui a fait le ciel et la terre en un clin d'œil et qui ne vous met pas tous au néant à cause de votre incrédulité et est-ce que nous avons entendu parler de la bête cornue qui fut apportée sur le rivage de la mer Ceap chez les Hébreux, la nuit que naquit le Christ; et un fleuve de vin, et un fleuve de sang et un fleuve de lait sortaient de sa bouche en même temps, et elle avait sept cornes et de quoi donner à boire à cent cinquante hommes pourrait tenir dans chaque corne et ces cornes restent encore dans vos villes et dans vos cités et il serait plus juste pour vous de croire à cette histoire », dit-elle, « et encore : il fut merveilleux l'oiseau qui s'appelle Ioruaït et dont il y a un grand nombre dans la terre de l'Inde et cet oiseau produit un œuf chaque année, et au soleil cet oiseau pond l'œuf et l'oiseau vient le chercher (?) quand Dieu le permet et l'oiseau sort de l'œuf, et on fait des vaisseaux et des esquifs de cet œuf et chaque moitié de coquille porte sept cents et dix-vingt soldats avec leurs provisions et leurs armes à travers la mer et il y a beaucoup de cette assemblée, c'est-à-dire les chefs, qui sont venus dans la moitié de coquille de ces œufs-là et ne doutez pas de Dieu, ô hommes, et croyez dans vos cœurs, les merveilles miraculeuses de Dieu. »

14. Is ansan d-éirge oglaoch do thúaiththaib Gúdaighe .i. Judas an Judas sin d-íarsma na héasgúine agus mallaš agus as-é adubhairt : « As bréagach, » air sé, « an crañ go na cheoltaib 7 go na duilleam-uir ortha 7 ní fíor aon ní dá n-dubhraís aín », air se; ró iompúidh Judas tuaitseal mar tainig aighedh toile Dé cuige ¹, 7 táinig néul chuige 7 cáor taintighe as a néul sin go rainig Judas tá na shuilib go n-déachaig tríd go talamh, go fágh marbh gan aňam ameasg na slúraighe é, 7 mar do coňarciodar na slóigh sin, do gabhadar a-guighe De 7 asé adubhradar gach aon díobh : « Air do choimirce dhuin, airdrigh neamhe 7 talmhañ », air iadsan, « agus na tábhair aithsear air ár n-aibhfiosa oruin ». — « As coruidhe díbh trócaire d-iarra », ar an t. b. n., « óir gíodh iomhda slóigh agus socuidhe san mordhail sin, do mhuirf7h Dia sibh uile le síle na súil. »

15. « Inís duín », air e. n. n., « cionus atáid na seašnimhe go soiche an Rítheach, 7 na hainmneachaib ², chum nimhe, ná an mhéid do phéin no do pheanuid imritear ortha an gach ionad díobh ». Dfregair an t. b. n. 7 adubairt : « Atáid seaš nimhe go sóichidh an Rítheach, 7 as-íad-so an ainmneacha .i. aeghear, ainim an neamh as goire dhíbh sé díthibh, 7 Ertrim an neamh tanaíse, 7 Olympus an treas neamh, Ignitum an ceathramhad neamh, Crelum an cuigeamhadh neamh, Eperium an seseamhadh neamh, agus Crebum Trínates an seašmhadh neamh, agus atáid seaš n-doirse caoim ortha sin, iona ttéid an chíne daona a-steach san Rítheach, agus do cuireadh dóirseoirighe 7 lucht cóimeadhtha do mhúintear nimhe ortha 7 as-íad-so an-ainmneacha .i. Abistum ainim an dhúin 7 Míacheil archaingiol as doirseor do, 7 atáid da og ina fhochair aň go bfleasgaibh iarnuighe ion-a lámhuibh ag leadra na bpeacach ris an céad phéin. An dorus tanaíse Illision ainim 7 Urial arcaingiol is doirseoir do, 7 atá dá óg iona fhocair ag nighe 7 ag dáthughadh na n-anna na bhpeacach go mo coimhgéal le gréin iad, agus atáid trí tobair go blas meal, agus ge m-bolaith fúthain síoruighe fiona fíor úasal ortha, 7 foiraguid go dúghrašach aň-anna na bforaon 7 loisgid 7 pianuid aňamhna na bpeacach aň. Olympus ³ dorus an treas neam Jarian ainim sin 7 atá dhá mhíle dheag air aoirde aň 7 téid aňamna na bforaon le síle na súl treas aň srúit sin 7 fóstuighthear aň-anna na bpeacach go ceañ dá bhliadhna déag an; Rapheal, aingiol is fear coimheadhta do, 7 tá seaš bh-fúaire an t-sneacha an uisge an t-srotha sin agus is tríd bhearthtar aňamna na bpeacach uile. An céathramhad neamh .i. Ignitum ainim 7 Lazarus ainim an doruis sin agus Sariell is fear coiméadhtha do, 7 atá srúith taintighe san dorus sin agus is éagsamhuil ós na srothaibh eile é 7 fortuidhthear aň amna na bpeacach an dá

1. o thainic ind adbaibh thoile ind airdrigh. Paris.

2. Il y a ici une lacune produite par une confusion de *ainmneachaib* avec *annannaib*.

3. Ce mot est évidemment déplacé.

14. C'est alors que se leva un des guerriers des tribus des Juifs, c'est-à-dire Judas, [descendant de] ce Judas fardeau d'imprécation et de malédiction et voici qu'il dit : « C'est une chose fausse », dit-il, « l'arbre avec les chants et les feuilles dorées et il n'y a rien de vrai dans ce que tu as dit », dit-il. Judas se tourna vers le nord en sorte que par la volonté de Dieu une mort vint vers lui et une nuée vint vers lui et une masse de feu sortit de cette nuée en sorte qu'elle atteignit Judas sous ses yeux et le traversa jusqu'à terre, en sorte qu'elle le mit mort sans âme, au milieu des troupes et quand les troupes virent cela, elles se mirent à prier Dieu et voici ce que dit chacun d'eux : « Donne-nous ta protection, grand roi du ciel et de la terre », dirent-ils, « et ne nous fais pas de reproches pour notre ignorance. » — « Il est plus juste pour vous de demander la miséricorde », dit la l. t. n., « car quelque nombreuses que soient les troupes et la multitude dans cette assemblée, Dieu vous tuerait tous en un clin d'œil. »

15. « Raconte-nous », dirent les sages des Hébreux, « comment sont les sept cieus jusqu'au Royaume, leurs noms jusqu'au ciel, et la grandeur de châ-timent ou de pénitence qui leur est infligée en chaque endroit¹ ». La langue toujours nouvelle répondit et dit : « Il y a sept cieus jusqu'au Royaume et voici leurs noms ; c'est-à-dire Air le nom du ciel le plus proche de vous, Ether le second ciel², et Olympus le troisième ciel, Ignitum le quatrième ciel, Caelum le cinquième ciel, Hesperium le sixième ciel, et Caelum Trinitatis le septième ciel et il y a sept belles portes à ces cieus, par lesquelles la race humaine entre dans le Royaume et on a mis des portiers et des anges de garde de la famille du ciel à ces portes et voici leurs noms, c'est-à-dire Abistum le nom de la citadelle et Michel Archange en est le portier et il y a deux jeunes gens auprès, avec des verges de fer dans les mains, battant les pécheurs pour leur premier châ-timent. La seconde porte a nom Illision et l'archange Uriel en est le portier et il y a deux jeunes gens auprès, en train de laver et de teindre les âmes des pécheurs pour qu'elles soient aussi brillantes que le soleil et il y a trois sources à goût de miel et avec l'odeur éternelle et perpétuelle du vin vraiment excellent en elles et elles baignent bienveillamment les âmes des justes et brûlent et tourmentent les âmes des pécheurs. La porte du troisième ciel, l'Olympus, s'appelle Jarian et elle a douze mille de haut... et les âmes des justes vont en un clin d'œil à travers ce fleuve là et les âmes des pécheurs y restent jusqu'à la fin de douze ans ; l'ange Raphael est l'homme de garde et l'eau de ce fleuve est sept fois froide comme la neige et c'est lui que passent les âmes de tous les pécheurs. Le quatrième ciel, c'est-à-dire Ignitum est son nom, et Lazarus le nom de cette porte et Sariel³ est l'homme de garde⁴ et il y a un fleuve de feu à cette porte-là et il est différent

1. Ce développement est à rapprocher du *Fis Adamnáin*, § 15-20.

2. Cf. *Liber Flavus Fergusiorum*, chez Stokes, *Eriu*, vol. II, p. 162, note § 27.

3. Le Saraqiel du Livre d'Hénoch, XX, 6.

4. Ce qui suit correspond à la description du cinquième ciel dans le *Fis Adamnáin*.

bpianlosga 7 an tan is mitid le Dia é fhúasgla ó na bpeacach tig aingiol dé chúcha 7 fleasg deilgneach iaruiñ n-a láimh 7 as ámhla bhíos an fleasg sin 7 céad roin air gach aon dealg dá mbeit air, go ttabharthach gach deilg díobh céad creacht air gnúis gach peacaidh dhíbh; beirig Mífachail aircaingiol leis na hañamnachaibh go dorus an seaímhadh .i. neamh na Tríonoide agus na hañamnachaibh mur aon ris 7 táisbéantar iad a-bfianaise an dúileamuin; is mór féabhas na fáilte dobheir an dúileamhuin agus muintear nimhe don anam glan ionraic dogeabhaid, 7 as guirt ant a[cb]mhusán do bheir an cóimh Dia cómaštach do na péacaidhib. Adeir Íosa Criost ris na haingil : taisbeantar fothchrach nimhe 7 glóire na catharac neamhda do na péacadaibh ionus go mo mháid an doilgíos é fám threigint ».

16. Diafraig e. n. n. : « Cá meid fothchrach áta air néamh ? » Dfreaig an t. b. n. 7 as-é adubhart : « agaid dá fothchraig 7 sé céad air neamh 7 áta an nuimhir chinte sin do píantaibh an-ifríon. As aňsan adeir an cóimh Dia cómhašach ré na mhuintir 7 ré na ainglibh : béirig lib an t-aňam neamhchráibhtheach as-ádharc na bhflathus néamhdha; agus an cóimh Dia comhašag is an san sgarthar an t-aňam ré coimirce na n-aingiol lé-ar cumhaduigh 7h go sóiche ar n-diúlta do Criost; do léigíos an t-aňam is trom 7 is trúadh ná gach ósna ag éagcháoine a-sgarrtá ris an n-glóire sioruidhe. Sloigid air sin dá[n]atháir nimhe dhéag áta ag an-ndiabhal aňam an pheacaidh chúcha go mbíd ag-a-chogaint, agus léigid uatha síos é tré an timpreach an-(i)ginibh an diabhail é, is aň san do gheibh an t-aňam coimeirce gach uile ole ag muintir an diabhail 7 as-é céad phíon do ghéib an taňam aň san; tairingeañ Lucifer leis é 7 fothraghan an-aibh áta inifríon 7 as-íad so ainim .i. Aesiro, Ceticriso, Saserlus, Costas agus Flexeton.

17. « Inis dúin » air e. n. n. « cá leith as a ttig an ghrian 7 éasga dúin oir atámaoid ainbhiosacha cá áit as a ttig; nár fóigse grían don talamh na don fhiormaiment, no cía an áit nó an táobh díobh bfuil ifríon, no cá mhéid dorus atá air an bhfiormaiment tréas a-ttigid na hainglibh : inis dúin fós cá mhéid do cinealubh eagsamhuil áta san domhañ ». — « Adeara mé sin libh », air an t. b. n. « go blifuil dá cineal déag 7 trifithchid do thórabh air gheugaib, agus dá cineal déag 7 trifithchid d-eunaib an aogheir, 7 dá cineal déag 7 trifithchid do raoghalteaña an aogheir, dá cineal déag 7 trifithchid do ainglibh air neamh, dá cineal déag 7 trifithchid do phiastaib an ifríon 7 dhá cineal déag 7 trifithchid do theaňgaibh aig siubhál an dómhan; atáid se déag 7 trifithchid agus seacht gcéad míle do mhiltibh a-bfad an talmhan ó inbhior srotha anóir go fuinne gréine sár agus atáid seacht air cheithre fithchid agus deith gcéad míle do mhiltibh a leathad an tailimh ó shlétibh Firise a-tuadh go deisgirt na hÉorpha ba deas agus ata an-uimhir chinte sin ó thalamh go neamh agus as-e faid áta ó thalamh go neamh na heagsa (no go tti an rea) .i. seacht míle fithchid air chéad mhíle do mhiltibh, agus áta ó éasga go gréin dá mhíle dhéag agus trí fithchid air chéad míle do mhiltib, 7 is cóimhor an

des autres fleuves et les âmes des pécheurs y restent pour être tourmentées par le feu et quand Dieu pense le moment venu de le délivrer des pécheurs, un ange de Dieu vient vers eux avec une verge d'épine de fer à la main et ainsi est cette verge : chaque épine a cent parties, en sorte que chaque épine donnerait cent blessures sur la face de chaque pécheur. Michel archange emporte les âmes à la porte du septième [ciel], c'est-à-dire le ciel de la Trinité et les âmes ensemble avec lui et on les fait paraître en présence du Créateur. C'est un grand et excellent accueil que fait le Créateur et la famille du ciel à l'âme pure, juste, respectable et il est amer le reproche que fait le Seigneur Dieu tout-puissant aux pécheurs. Jésus-Christ dit aux anges : « Que l'on montre la récompense du ciel et la gloire de la Cité céleste aux pécheurs pour que le chagrin de me quitter soit d'autant plus grand. »

16. Les s. d. H. demandèrent : « Combien de récompenses y a-t-il au ciel? » La l. t. n. répondit et voici ce qu'elle dit : « Il y a six cent deux récompenses au ciel et il y a ce nombre fixe de châtiments de l'enfer. C'est alors que le Seigneur Dieu tout-puissant dit à la famille et aux anges : « Emmenez l'âme incrédule hors de la vue du royaume céleste », et c'est alors que le Seigneur Dieu tout-puissant sépare l'âme de la protection des anges par lesquels elle a été protégée jusqu'à ce qu'elle soit rejetée par le Christ. L'âme pousse un soupir plus lourd et misérable que tout soupir, se lamentant d'être séparée de la gloire éternelle. Là-dessus, douze serpents venimeux qui sont avec le diable avalent l'âme du pécheur en sorte qu'ils sont à la mâcher, et en se la passant la rejettent d'eux en bas dans les bouches du diable ; c'est alors que l'âme obtient la protection toute mauvaise de la famille du diable et c'est le premier châtimement que reçoit l'âme ; alors Lucifer l'entraîne et la plonge dans les demeures qui sont en enfer et dont voici les noms, c'est-à-dire Achéron, Ceticriso, Saserlus, Cocyte et Phlegethon.

17. « Raconte-nous », dirent les s. d. H., « de quel côté le soleil et la lune viennent à nous, car nous ignorons de quel lieu il vient ; ou si le soleil est plus près de la terre que du firmament, ou en quel lieu, ou de quel côté d'eux est l'enfer, ou combien de portes a le firmament, par où sortent les anges : raconte-nous encore combien de races il y a dans le monde. » — « Je vous le dirai », dit la l. t. n., « qu'il y a soixante-douze espèces de fruits sur les branches et soixante-douze espèces d'oiseaux dans l'air et soixante-douze espèces d'étoiles dans l'air, soixante-douze espèces d'anges au ciel, soixante-douze espèces de bêtes en enfer et soixante-douze langues sur la face de la terre ; il y a sept cent mille soixante-seize milles dans la longueur de la terre depuis l'embouchure du fleuve à l'est jusqu'au coucher du soleil à l'ouest, et il y a dix cent mille quatre-vingt-sept milles dans la largeur de la terre depuis les montagnes Firise au nord jusqu'au sud de l'Europe du sud et ce nombre fixe est la distance de la terre au ciel et la distance de la terre au ciel de la lune (ou jusqu'à la Raé), c'est-à-dire cent mille vingt sept milles, et il y a de la lune au soleil cent mille soixante-douze milles ; et le soleil est aussi grand que la septième partie du monde et la lune est encore aussi grande que la septième partie du soleil et ce nombre fixe est

ghrian 7 an seachtmhadh rañ don domhañ, as cómhmhór ios an t-easga agus an seamhadh rañ de, 7 atá an-uimír cinte sin do ainglidh air neamh 7 as-íad so aínim na n-árcaingiol ag-a bfuilid na slíghite sin .i. Miachail, Gaibriel, Sáiriel, Raphael, Remail, Urial, Panitibh, as-íad-so coiméadus na hammaña air phiantaibh ifrión Urial a coiméad, marr Raphaél ag coiméad tailimh, Miachael ag coiméad na n-añman. Ataíd dá dorus déag 7 trí fithchíd tríd na bhformament da ecómhlañaib úir ríu agus as tríotha so thagid na haingil ón ceathair uéamhadh dion-agallamh ré daoinibh. Imthusa an grian as-i a-cúaird tiompchal do bheir sí comhghoradh agus ní¹ sí an-domhan uile do ghoradh 7 do measarughadh ó mhaidiōn go néoin 7 téid air sin tar bheanaib iomlocha an talmhan .i. tair sruit na ndamhañ 7 foillsigh7h 7 goradh linte leathan t-sríotha sin 7 as-é crios uisge an domhain thimpchioll as an easgrughadh ioña bhfuiltigh-sí. Táid air sin ioña sreibh dhearg thiñtighe imdheargus agus téigheos na túatha riompo, as-é slighe na ttéid ghrian an san go mhaig mílte, 7 as aluñ bhíos an mhaigh gach úair líoñus an mhuir 7 an machaire ag fillig agus tiomargaigh-sí a-piastuidhe agus a-blaithmhiolta chuighche go leadraid 7 go luathmharbhaid iad 7 do níd eigmé 7 árdghothad mora agus anighedh suas ag íarra furtachta, 7 an úair thrághas an mhuir, fágghus an macaire ioña dhoirsibh uamhañ 7 iméagla 7 is dimhñ gúr ba íad ata añ san annamna na bpeachach áta san bpéin sin. Lúigheas an airsin tar srothaibh tíntighe 7 íad uile air dearglasa 7 as-íad atá an .i. añamna na bpeachach 7 ná n-déamhañ coiméadus iad bhíos aga bpiana air an slíabh sin; is an síñ téid an gríon go gleañ na siabhruighe² 7 as amla áta an gleañ sin 7 aon dorus amain 7 fostuithear añam truadh na bpeach ris aga bpiano. Téad an grian air sin go hioluathaibh ifriñ úa huaidh agus tar ghleañauibh 7 tar shrothaibh ilphiastacha ifriñ; téid air sin go sléitibh tíntige 7 íad uile ar dearglasa agus as-íad atá san ionad sin añ ainléanach sagart agus daoine riaghalsa áta dá bpiana; téid ansan go gleañ dúbhach, déurach, go n-iomad n-úrcaguin, ilphiastach, agus áta do dhorchadus añ ná cuirān an ghrian a sóilse a ruithneamh ná a-deallramh trí horluighe ó na gnúis féin amach; téid ansin go tír na n-óg, agus as-íad daoine aithreabus air sin a lán dé-anaibh is aile sa domhan, agus as-íad fós is biñe céol agus óirfide san domhañ; téid an ghrian air sin tar mhaighibh áile go mbláithibh iomdha, agus blas fiona air na blaithibh sin 7 air sin go parrathus Adhámlh; as an thogbhus a-ccéañ air maidiñ.

18. « Inñis duin », ar e. n. n. « na cinéal éan is úaisle an sa cruinne, » Adubairt an t. b. n. : « atáid », air se, « eunla an-iarthar na hAsia móire 7 ní bhfuil san ccruinne daith ná bhfuil ortha 7 do nídh gol 7 cáoi an-aimsir an mheodhanoidhche 7 canuid céol amhúil teada mbiñcruit

1. Il faut sans doute lire *ghni* = *doghni*.

2. *conatri slabraibh sibit forsín ngleann sin, Lec. ceitri slabhradhaibh XX fair an glinn. Par.*

celui des anges du ciel et voilà le nom des archanges à qui sont ces chemins, c'est-à-dire Michel, Gabriel, Sariel, Raphael, Rumail, Urial, Panitibh¹; ce sont eux qui gardent les âmes aux châtements de l'enfer : Urial garde....., comme Raphael garde la terre, Michel garde les âmes. Il y a soixante-douze portes à travers le firmament avec deux battants d'or et c'est par elles que sortent les anges de la cité céleste pour parler avec les hommes. Quant au soleil, c'est par son tour circulaire qu'il produit la chaleur et c'est le monde entier qu'il éclaire et qu'il tempère du matin au soir ; et il va alors par les pics du centre de la terre, c'est-à-dire par le fleuve des démons et il éclaire et il chauffe les eaux de ce fleuve et il y a une zone d'eau du monde autour..... où vous êtes. Il est ensuite dans le ruisseau rouge de feu qui punit et chauffe les peuples devant eux et voici la route par où va le soleil alors, à la plaine des bêtes et jolie est la plaine chaque fois qu'est au plein la mer et la plaine... en revenant et elle rassemble à elle ses bêtes et ses monstres en sorte qu'ils les déchirent, les tuent vite et ils poussent des cris et de grandes clameurs et ils lèvent leurs visages en haut en demandant secours et quand la mer est au bas, elle laisse la plaine comme une porte de crainte et de terreur ; et il est certain que ce sont les âmes des pêcheurs, qui sont dans ce tourment-là. Il va alors à travers des fleuves de feu et tous brûlent et voici ceux qui sont là, c'est-à-dire les âmes des pêcheurs et des démons qui les gardent qui sont à les tourmenter sur cette montagne ; c'est alors que le soleil va à la vallée des fantômes, et c'est ainsi qu'est cette vallée-là, avec une seule porte et l'âme pitoyable des pêcheurs reste là dans les tourments. Le soleil va alors vers les nombreux peuples de l'enfer du nord et par les vallées et les fleuves, aux nombreuses bêtes, de l'enfer ; il va alors jusqu'aux montagnes de feu et toutes sont à brûler et voici ceux qui sont à brûler en cet endroit là : les âmes des persécuteurs des prêtres et des réguliers qui sont en tourments ; puis il va à la vallée sombre, larmoyante avec nombre de dragons, pleine de bêtes, et il y a tant d'obscurité là que le soleil n'apporte sa lumière à briller et à resplendir que trois pouces de sa face : puis il va à la terre des Jeunes et voici les gens qui demeurent là : tout plein d'oiseaux les plus beaux du monde et ce sont eux encore qui ont le chant le plus mélodieux du monde ; le soleil va alors à travers d'autres plaines avec de nombreuses fleurs qui ont le goût du vin, puis au paradis d'Adam ; c'est là qu'il lève sa tête au matin². »

18. « Parle-nous », dirent les s. d. H., « des espèces d'oiseaux les plus nobles sur terre. » La l. t. n. dit : « Il y a », dit-elle, « des oiseaux à l'ouest de la grande Asie et il n'y a pas sur terre de couleur qu'ils n'aient et ils font des plaintes et des lamentations au temps de

1. Il faut lire sans doute au lieu de *Rumail* : *Rufael* (Livre d'Hénoch, LXVIII, 2) ; au lieu de *Sariel* : *Saraqiel* (Livre d'Hénoch, XX, 6) ; au lieu de *Panitibh* : *Paniel* (Isidore, *De etymologia*, VII, 5), cf. D. Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1905, au mot *Ange*.

2. Il manque ici un développement sur les espèces d'astres (Lismore, 82-88).

ag moladh an duileanhaiñ; 7 atáid éunlá an iñsibh Eibir 7 is cosamhuil a-ccomhsholus lá 7 oidhche san ionad na mbid air a shoillse féin 7 ní labhruid aš an áimsir ghéimhre 7 ní háoirde 7 ní bñe céol aingiol ná an céol do cañuid siad an-áimsir shomhra 7 canuid tre n-a ccodhla amhuil ceol siothbhiñ sí. Atáid éunla an-íartar na hAfrica agus ní bhfuil air dhrúim talimh dait ná fuil na n-eitibh 7 ní dheachaid clúmh ná eithe d-aon éan díobh¹, is sásamh dóibh 7 ní theid tóst órta do ló ná do oidhche aš ag cantuñ céol agus ní móide a ttuirse è; 7 atáid eunla a bparratus talmhuidhe .i. trí healtana atá añ 7 atá trí mhíle an gach eultuñ díobh agus as-íad ealúighne do nid na héin; eirgid an chéad ealtain dóib a-tosach na hoidhche 7 insid na cearrda 7 na healadhna dorin Dia ré ndomhañ do cruthughadh; 7 eirgid éalta méonnach a mheodhan oidhche 7 cañuid céol ag iñsint na n-gniomhratha dorin an-t-árd Ríg ag cruthughadh an domaiñ go ttánig Criost a-ccolluin daona; 7 éirigid an treas éalta an-déire na hoidhche 7 canuid ceol ag móladh agus ag iñsint na ngniomhratha do rin Criost ó sin anall 7 na hairgeaña do dheanuighe se go lá an bhratha; 7 atá dis do dhaonaibh a-ccorpaibh collaibhe a-bpharratus talmhuidhe .i. Enoch agus Elias agus éirigidh an dis sin; insid do na héunaibh mar thioctas la an bhragha 7 mur claoifigeat an domhañ uile 7 uathfásuighe uile an bhrátha; mur chluinid na héin sin, gabhuid géis gáir dá sgiathainuibh air a-ttaobhaibh go tabhruid drúact fola doñ rúadh ó bhoñ gacha heite díobh air eagla laoi an bhratha. »

19. « Iñis dúin », air e. n. n., « cuid éigin d-iongantaibh an domhan 7 mar do crúthigh^{7h} Adam go n-a chaini ». Dubhárt an t. b. n. : « Is an seamhadh lá do oibriúghadh na seachtmhuíne nó na sé laithe do roñig Adam 7 do sháirig ar Adam 7 Eabha crañ na deachuimhan : do mharbh Cáin m̄c Adam dis dearbhrathar do féin .i. Abel m̄c Adam a-bfeall agus a-bhformad 7 Páiniñ m̄c Ádam tré éad .i. an céatrámhadh m̄c dób fhear ag Ádam. Atáid dhá dhroing agus fithche do shíol Ádam 7 is iongantach an túairisg atá ortha 7 as-íad airmhíghther añ .i. drong díob (anin sibh Eibhion²) 7 ní bhfuil nídh do dhúiseóchad air a-ccolladh iad aš ánbhtha catha nó gáir marradh 7 do nídh céol 7 óirfide ró bhiñ air n-éirge as a cholla dóib agus do nídh a-súile amhuil na raoghilteaña 7 táid siad air feadh na marra 7 cuirid a hóisg³ 7 a hañimhiolta a ttír 7 [i]thid iad; atáid túatha eile ag sruith ná ceúig n-uísge⁴ 7 am-bheoil air mbroinibh agus nách

1. bolud 7 midelos inna mblatha 7 blas na secht finabaud documnet inna ligmuigi issed nodossasa o thosach domuin. Lism. 92.

2. Ébia, Limore, 98.

3. biasta, Lismore, 98. Il faut lire sans doute *héisg*.

4. tuatha Itbier tuath shlebi Caucaist, Limore, 100.

minuit et ils chantent un chant comme les cordes d'une harpe harmonieuse, louant le Créateur; et il y a des oiseaux dans les îles Eibir et leur éclat ressemble à la lumière du jour et il fait nuit à l'endroit où ils ne brillent pas et ils ne parlent qu'au temps de l'hiver et le chant des anges n'est pas plus haut ni plus mélodieux que le chant qu'ils chantent au temps de l'été, et ils chantent pendant le sommeil comme un chant mélodieux de paix. Il y a des oiseaux à l'orient de l'Afrique et il n'y a pas sur le dos de la terre de couleur qui ne soit sur leurs ailes et il n'est pas venu une plume d'aile à aucun d'entre eux... les satisfait assez; et ils ne gardent pas le silence de jour ou de nuit, mais ils chantent un chant et ils n'en sont pas plus fatigués. Et il y a des oiseaux dans le paradis terrestre, c'est-à-dire il y a là trois troupes et il y en a trois mille dans chaque troupe et voici les occupations qu'ont ces oiseaux. La première troupe se lève au commencement de la nuit et elle raconte les arts et les sciences qu'a faits Dieu avant de créer le monde; et la moyenne troupe se lève au milieu de la nuit et chante un chant racontant les grandes actions que fit le Grand Roi en créant le monde jusqu'à ce que vint Jésus-Christ dans un corps humain; et la troisième troupe se lève à la fin de la nuit, et chante un chant louant et racontant les grandes actions que fit le Christ depuis lors et les signes qu'il fera jusqu'au jour du Jugement; et il y a deux hommes dans des corps charnels dans le paradis terrestre, c'est-à-dire Enoch et Élie et ces deux-là se lèvent; ils racontent aux oiseaux comment viendra le jour du Jugement et comme le monde entier sera détruit et tout s'épouvantera du Jugement; lorsque ces oiseaux entendent cela, ils poussent un cri et battent leurs ailes sur leurs côtés, en sorte qu'ils font couler une rosée de sang brun-rouge du bout de chacune de leurs ailes, de peur du jour du Jugement¹.

19. « Raconte-nous », dirent les s. d. H., « quelque partie des merveilles du monde et comment fut créé Adam et sa race. » La l. t. n. dit : « C'est le sixième jour des ouvrages de la semaine ou des six jours qu'il fit Adam et qu'il imposa à Adam et Ève l'arbre de Dîme; Cain fils d'Adam tua deux frères à lui, c'est-à-dire Abel, fils d'Adam, par trahison et envie et Paininn, fils d'Adam, par soupçon, c'est-à-dire le quatrième fils excellent d'Adam. Il y a vingt-deux tribus de la race d'Adam et merveilleuse est leur description et voici qu'on les énumère : un peuple (ils se nomment Eibion) et il n'y a rien qui les éveillerait de leur sommeil, sauf la tempête de la mer ou le cri du combat, et ils font une musique et une mélodie très harmonieuse en se levant de leur sommeil et leurs yeux sont semblables à des étoiles et ils vont sur l'étendue de la mer et apportent ses bêtes et ses animaux sur la terre et les mangent. Il y a d'autres peuples au fleuve des cinq eaux et leur bouche est sur leur poitrine, parce qu'ils n'ont point de tête, et ils ont quatre yeux dans le dos, chacun, et ils courent avec le désir dans leurs corps, en sorte qu'ils font leur volonté sur des femmes de leur race; et il y a d'autres peuples, et ce sont les plus beaux de la race d'Adam,

1. Cf. *Fis Adamnain*, 33. *Revue Celtique*, t. XXI, p. 385.

a-bhfuilid cín ortha 7 táid cheithre suile an-drúim gach fir dib 7 rithid le drúis iona ccorpaibh nó go bfághaid a-ttoill féin do mhnaoibh da ccoimhchinéal féan; 7 atáid tuatha eile añ 7 as-íad daoine is chómcrotna do shíol Adham íad 7 as-íad is bíne glor fa nimh na néal; 7 atá tuatha eile añ, an-deisgirt ná Hindia agus as-íad is díreoile 7 is drochruighthe do síol Adam, óir ní bhfuil aš cheithre troighthe air aoid an gach fear díobh¹ 7 ní bheartar [acht] nigheana 7 an núair éirghid as a-ccolla a-méon oidhche sgéidid slama tintighe as a-mbráidibh 7 an tan ghéibhid bás, do ghéabhthar ór is úaisle air iona ndóirnibh deasa air n-éag dóib 7² fós atáid imiriosan móra iona meallaib tintige na súilibh agus as aoidre an gothadh na gotha corr, agus canuid ceol tré na ccodhla is cosamhuil ré céol ainglidhe é, agus an tan do ghéibh duine aco bás, tig sruith f[?]óna as a bheal 7 as a shroin 7 as a suilibh an-einfeacht. »

20. « Inis duin », air e. n. n., « cuid do thuarusgabhaíl ifríñ 7 ar phiantaibh na bpeacach ». Adubhart an t. b. n. : « Dá mbéin ó thúis an domhañ agus go lá an bhrátha agus céad teanga am céañ 7 úrlabhrá an gach teanga dhíobh, ní thiocea liom an phían as lughadh an ifríon d-insin : óir áta easglañ an : 7 an t-éun as luaithe air druim an domhañ, ní reachadh on iochtar 7 a-uasár air feadh míle bliañ 7 ní féidir airíomh a-bfuil do phiantaib an ifríon d-airiamh no go n-airightear gannimh na traha 7 duile géug 7 raegiltaña an aeighir, 7 áta coin agus leóghain ag leadra ar na hañannabh a-ccomhnuighe añ, agus atá do theas añ tíne an ghleaña sin ná fuil do sháluigh san muir ná d-uisge is na haibhnibh níd do mhuchadh aon phían da bfuil añ : óir ní tíne mar gach tíne áta n-ifríon aš fearg Dé air na hádhaint 7 na fadúighedh an; 7 áta do mheid a fuachta dá léighthighe fu hanaile dúine a-ccúas caoile dí fán n-domhañ uile, da mbeidís a-bfuil do dainibh béo air dróm talmhañ an áon ionad air aon ball go bfáighdís uile bás an aon úair; 7 áta do dhéine a-thíne dá leighthighe uiread an spleinice tine créasa san ndomhañ dé gó lasadh uile idir shrothaib agus úisgeadha; 7 is amhla áta dorchadus ifríñ, da léigthi uiread micimriosain sul fáoi an dhómhañ de, na faicidís leus gáoithe na gréine dá éis sin go bráith; 7 áta do mhéid a-thartha 7 a-ghorta, da leighthi a-bhfuil do srothaibh san am-béal aon añam ambain da bfuil añ na nach biadh aš mar bhráon uisge uim cloich deirg; 7 áta do mheid úamhañ 7 uathfais ifríñ, dá bhfaicidís síol Adam uile an phían is lughadh dá bhfuil añ, nach biadh ciall na cuimhe aco dá éis sin go bráith, ní bhiadh air anaise go bráith acht eagla na bpían sin : ní féidir a-bfaisneis air an-iomad .i. ata na fluil codhla na cómhúsán as 7 ná cluintior añ go bráith aš gol 7 mairig úamhañ 7 imeagla agus as-é ná faichthear soillse gréine na éasga añ, aš iomad graifñ tintighe tíne 7 iomad soighead air dearglasa ag piana na n-añaman mbocht, agus áit añ ná fuil aš gaoit bréin 7 dúibhshneachta tintighe 7 fós múchadh air ghnúisibh añ 7 iomad an fórlán 7 crith air géugaib 7 luas air lagharuibh 7 troime air cosaibh ».

1. Ce qui suit se rapporte aux femmes des montagnes d'Arménie (Lismore, 103).

2. Ce qui suit se rapporte aux *tuatha Fones* de Lybie (Lismore, 104).

et ce sont eux [qui font] le bruit le plus mélodieux sous le ciel des nuées ; et il y a d'autres peuples au sud de l'Inde et ce sont les plus petits et les plus mal faits de la race d'Adam, car ils n'ont que quatre pieds de haut chacun, et ils n'engendrent que des filles, et lorsqu'ils se lèvent de leur sommeil au milieu de la nuit, ils vomissent des flocons enflammés de leurs gorges et lorsqu'ils meurent, on trouve l'or le plus riche dans leurs mains droites après leur mort, et encore il y a de grandes pupilles dans les globes enflammés de leurs yeux et leur voix est plus haute que celle d'un héron et ils chantent pendant leur sommeil un chant qui est semblable au chant des anges et quand un d'entre eux meurt, un flot de vin sort de sa bouche et de son nez et de ses yeux en même temps.

20. « Parle-nous », dirent les s. d. H., « d'une partie de la description de l'enfer et des châtements des pécheurs. » La l. t. n. dit : « Si j'étais depuis le commencement du monde et jusqu'au jour du Jugement et cent langues dans la tête et de l'éloquence dans chaque langue, je ne pourrais raconter le châtement le plus petit qu'il y ait dans l'enfer. Car c'est une lourde charge et l'oiseau le plus rapide sur la face du monde n'irait pas du bas en haut en mille ans et il n'est pas possible de compter ce qu'il y a de châtement dans l'enfer, jamais, jusqu'à ce que l'on compte le sable du rivage, les feuilles des arbres et les étoiles de l'air et il y a des chiens et des lions qui déchirent les âmes qui demeurent là et les vallées sont d'une telle chaleur de feu qu'il n'y a pas de salure dans la mer ni d'eau dans les rivières pour éteindre un des châtements qui est là. Car ce n'est pas un feu comme tous les feux qui est en enfer, mais c'est la colère de Dieu qui est allumée et s'éteint là ; et il y a tant de froid que si l'on en soufflait l'équivalent d'une respiration d'homme dans un trou étroit sur le monde entier, si ce qu'il y a d'hommes vivants sur la face de la terre était en un seul lieu, sur-le-champ ils mourraient tous en même temps ; et le feu est si intense que si l'on laissait la valeur d'une courte étincelle de feu dans le monde, elle brûlerait tout, tant fleuves qu'eaux ; et l'obscurité de l'enfer est telle qu'il y a tant de froid que si l'on en laissait la valeur d'une pupille d'œil sur le monde, on ne verrait plus l'éclat des rayons du soleil par la suite jusqu'au Jugement ; et il y a tant de soif et de faim que si l'on versait ce qu'il y a de fleuves dans la bouche d'une seule des âmes qui sont là, ce ne serait que comme une goutte d'eau sur une pierre rouge ; et il y a tant de crainte et d'effroi dans l'enfer que si toute la race d'Adam voyait la moindre des peines qui sont là, elle n'aurait plus d'intelligence ni de mémoire par la suite jusqu'au Jugement ; elle n'aurait jusqu'au Jugement que la crainte de ces peines. Il n'est pas possible de rendre compte de leur nombre. J'est-à-dire qu'il n'y a ni sommeil, ni repos et qu'on n'y entend jusqu'au cugement que cri et clameurs d'épouvante et de crainte, et c'est là qu'on ne voit pas la lumière du soleil ni de la lune, mais une quantité de griffons(?) de feu et une quantité de dards brûlants qui tourmentent les pauvres âmes et c'est un endroit où il n'y a que vent-empesté et neige noire de feu et encore suffocation sur les faces et quantité de violence et de tremblement sur les membres et vitesse sur les mains et lourdeur sur les pieds. »

21. Adubhairt duine éigin don chine Eabhrach : « Inis duiñe anios sgéala lá an brátha 7 cionus do cláoidhfear no sgaoilfighior an domhañ ». Adubairt an t. b. n. : « Ní haoibhin domh-sa né sgéaltha sin d-ínsint, óir an tan dobheir muiñtir nimhe agus na náoi núird ainglighe da n-aire é bith crith 7 uamhain ortha, óir is adhbhar creatha 7 eagla an smúaineadh sin agus mar do thioclaig an chead lá dona chuig lá dhéug do laoitibh an bhrátha : .i. éireochaid an fairge air sliabh Armenia an cnoc as airde san domhañ 7 rachaig ós cheañ dá fícheid cubit 7 ní faichtear a5 uisge air uachtar an talamh ; an tara lá, traochfa an fhairge go-na bia uisge na sáile air talamh : an treas lá, éireochaid ion̄-a hion̄ad féin arís ; an ceathramhadh la, brúisig gach beathadhach air talamh 7 air muir 7 air uisgeadha uile ; an cuigeambhadh lá, lasfaidh an fairge uile go hiomlán ; an se seamhadh lá, bia an fhairge na haontrághacht fola deirge. ionus go ngéarrfaoi le hairmh i ; an seašmhadh la, ní bhfa san ccrúine cloch há carruig ná gluaisfhig 7 ná cuirfighear as air ion̄adaibh¹ féin ; an t-ochtmhadh la, geimthid na clochadh 7 na cairageacha da cceañabhl úam a-ccéile, go ndéintior céad cuid do gach cloich díob ; an náomad la, géisfig an talamh ion̄us na táinig riamh agus ní thiochfaig cháoidhche a-combhmhór sin do thorañ ; an deitheambhadh lá, muirfig agus isleacaig an talamh, ion̄us na bia faná ná ard ná aimhréig. añ, a5 na clár choimhreg ; an t-aonmhadh lá déug, ní tháinig san ccrúine duine ná beathadach ná bia a-bheul agus aighedh ré lár air eagla laoi an bhrátha ; an tarra lá déug, tuitfig grian 7 éasga da ngabhálaibh féin 7 dá roistibh go talamh ; an triomh la deug, níor cuireadh añam an-duine ná anáil am-béalaidheach² ná bia ion̄a suighe mar abhf[u]air bás agus da mbia a chlañ agus a chinéal uile na suighe air a cómhair ní feachfa neach díobh air a cheile le háithbhéile an-dearranadar d-olc 7 d-urchoid 7 le huamhañ laoi an bhrata ; an ceatramhadh la déug, níor bhlás biadh ríomh duine na beathaidheach ná bia béo san lá sin, 7 na racadh d-eug san lá c7na ; an cuigeambhadh lá déug, béa an talamh uile air dearglasa 7 deanfar mion 7 luaith dhe 7 do gach nidh dam-bia air 7 ghéabhaig crith na cheithre dúile 7 an domhañ uile agus soillse na seacht nimhe 7 an chúil deisgirt do neamh 7 bo sóiléire soillse 7 glóire na n-aingiol ó thalam súas 7 badh garb comhach³ na cheithre n-duile re chéile an uair sin 7 cluifighear fúaim 7 blosga beimneach 7 tóirneach 7 géarghlan gné na hárdchathareac roimhe sin ; níor badh tciordhuibhe gual na gach áirdreañac dhíobh an lá sin 7 bia dá mhéid an ghabha sin, ná bia aingiol air neamh ná duibheochaig air a-dheibh le losga 7 le tíntibh 7 an sliabh air lasa añ sgach árd. Badh truadh an fhorlañ na n-añam bocht an úair sin, ag-á bpiana 7 ag-a losga, 7 badh truadh sianghair éunla an aeigir air na srothaibh tintighe sin agus ba trúadh buithreach na inmhiolta buithrig le teas na tine ag-a n-greada, 7 badh

1. Faut-il lire *bonnadhaibh* ?

2. Lire *beathaidheach*.

3. Lire *combrac* ?

21. Un homme de la race des Hébreux dit : — « Raconte-nous les histoires du Jour du Jugement¹, et comment sera détruit ou dispersé le monde. » La l. t. n. dit : « Il ne m'est pas agréable de vous raconter ces histoires, car lorsque la famille du ciel et les neuf ordres des anges y font attention, un tremblement et une terreur s'emparent d'eux, car c'est une cause de tremblement et de crainte que cette idée-là ; et comment viendra le premier des quinze Jours du Jugement, c'est-à-dire : la mer montera sur la montagne d'Arménie, le sommet le plus haut du monde et s'élèvera de quarante coudées au-dessus et on ne verra que de l'eau à la surface de la terre ; le second jour, la mer baissera de façon qu'il n'y ait plus d'eau salée sur terre ; le troisième jour, elle s'élèvera de nouveau dans le même endroit ; le quatrième jour, tout animal est fracassé sur terre, sur mer et sur toutes les eaux ; le cinquième jour, toute la mer brûlera entièrement ; le sixième jour, la mer laissera du sang rouge², comme si elle était coupée par des armes ; le septième jour il n'y aura dans la terre pierre et rocher qui ne se meuve et ne soit arraché de ses fondements ; le huitième jour, les pierres et les rochers se fracasseront les uns contre les autres en sorte qu'on fera cent morceaux de chaque pierre ; le neuvième jour, la terre gémera en sorte qu'il n'est jamais venu et ne viendra jamais autant de tonnerre ; le dixième jour, la terre et baissera en sorte qu'il n'y aura sur elle ni hauteur, ni inégalité, mais une surface unie ; le onzième jour, il n'est venu sur terre homme ni animal dont la bouche et la face ne soient sur le sol par crainte du Jour du Jugement ; le douzième jour, le soleil et la lune tomberont de leurs supports et de leurs . . . sur la terre ; le treizième jour il n'aura été mis âme en homme ou haleine en animal qui ne soit assis à la place où il est mort et si ses enfants et toute sa race étaient assis en sa présence, aucun d'eux ne regarderait l'autre par suite de la grandeur du mal et du tort qu'ils ont fait et par frayeur du Jour du Jugement ; le quatorzième jour, aucun homme ou animal n'aura goûté de nourriture qui ne sera pas vivant ce jour-là et qui ne mourrait pas ce même jour ; le quinzième jour, toute la terre brûlera et on en fera de la poussière et de la cendre ainsi que de tout ce qui était sur elle et les quatre éléments se mettront à trembler et le monde entier et la lumière des sept cieux et le coin sud du ciel et il y aura une lumière brillante de la gloire des anges, de la terre jusqu'en haut et il y aura un rude combat des quatre éléments les uns contre les autres alors, et on entendra du bruit, une explosion violente et du tonnerre, et très brillante apparition de grande ville avant cela et le charbon n'est pas plus noir que chacune des planètes ce jour-là et la grandeur de ce danger sera telle qu'il

1. Cf. *Saltair na ram* (*Anecdota Oxoniensia*, med. ser. I, 3), CLIII-CLIX ; et surtout la description galloise du Jour du Jugement traduite et annotée par Th. Powell, *Y Cymmrodor*, t. IV (1881), p. 106-138, qui coïncide presque entièrement avec notre texte.

2. *Apocalypse*, VIII, 8 ; XVI, 3.

truadh cago-dail na naombúird ainglighe an uair sin; ba trúadh gáir na n-añaman mbecht ag-a ccur as a ccorpaibh an sin ag iñsin an dearnadar do shaoithghíomh 7 do droichghníomh, 7 *badh* trúadh gáir na bpeacach ag eagchaoine re Dia, 7 *badh* gáir gan foirhínt dóibh sin. »

22. Dfiafruigheadar e. n. n. : « Cia aimsir do ló nó do oidhche sgaoilfighear an domhan, no cá huir d-eirge Críost ó mharbhuibh. » — Dfreagair an t. b. n. agus asé adubhairt : « A soillse an laoi do rin7h an domhan 7 an san oidhche do iñ7h Críost, óir do bhadhar siol Adam uile an-dorcadas go nuige sin, 7 añ-san oidhche d-éirig Críost ó mharbhuibh, do chúadh sé go hifríon 7 go hairge¹ an diabhal leis gon a mhúinítear nó aicíne, 7 is comhasach an té do nidh sin : 7 áta do ghlormairé a deilbhe a-bfuil an ifríin da bpiana, da bfáгдаois amharc air, na tabhraidis dá n-aighedh ná dá n-aire aon phian da bhfuil ortha; 7 áta do sólabhartháoi a-theangthaibh, dá mbéidis siol Ádam uile a-bhfuil d-éunaibh an aéighir 7 do bhlaithmhiolta air marruibh ag-a agallamh an-einfeacht, go ttabharthach sin fréogra ion-a teangoín féin an-einfeacht fa leith air gach aon díobh; 7 áta do ruitheamh iona deilbh, go failseochadh ifríon fa chósamhalacht an ríchteach neamhdha; óir is dofhaisneaseach é féin .i. Íosa Críost, agus is dofáisnaiséach fós a-flaitheas neamhdha air iomad aingiol 7 áircaingiol 7 air lasardhacht an t-sluadh taithneamhach agus a-bfuil na ttiompchioll air neamh 7 air chaoine agus air ceánsacht mhuinteire nimhe, óir ní clos guth a feirge na eagnach ag áoineach ré na chéile riamh añ, agus is monghéanar théid suas a-ccoimhdheas na nbeañoš, áit ná fuil nó na roithear aléas soillse éasga na gréine, acht glórmhaireacht Dé agus soillsiughadh gacha nidh dhóibh, ó bhéag go mór, óir is é féin solus na soillse síoruidhe 7 an t-aoibhneas gan uireasba 7 batha gan chríoch, gan foircheañ, 7 sláinte shuathain do no hañamnuibh, agus ní féidir miod a-mhathiosa na fós maith na hardchatharach do chuir a-ccríoch oir go bfuil se as cíon tuigsíona dáona air dómhan 7 soitchíon lé toil Dé an. »

Gon é sin teanga bheathnúada añso síos curtha an eagar agus an órdughadh, a-eclódh agus a-sgríbhín, a bfuaon agus a-bféighim, amhuil tháinig as bhéal an abstáil .i. Pilib, ag foillsiughadh gach morfíne don chíne Éabhrach.

Foirceañ le na sgríobhín re Seamus mc Anaifríon an triughadh la do Maoideanach dfoimhair aois an Tírna an tan sin 1817,

agus air na sgríobh añso síos le Tomas Huallachain (Houlchan) an dara la do Mhí na Bealtíne aois an tírna 1901.

1. Cf. *lé ar hairgedh*, 12.

n'y aura ange au ciel dont l'image ne devienne noire par suite de la brûlure et des feux, et la montagne brûle dans chaque clarté; pitoyable sera alors la violence faite à ce moment aux pauvres âmes tourmentées et brûlées; et pitoyable sera le gazouillement des oiseaux de l'air sur ces fleuves de feu; et pitoyable sera le mugissement des bêtes mugissantes sous la chaleur du feu, en proie à la torture; et pitoyable sera le combat de l'assemblée des neuf ordres des anges alors; pitoyable sera le cri des pauvres âmes tirées de leurs corps alors, racontant ce qu'elles ont fait de tristes actions et de mauvaises actions, et pitoyable sera le cri des pécheurs se plaignant à Dieu et leur cri ne les secourra pas. »

22. Les s. d. H. demandèrent : « A quelle heure de jour ou de nuit sera détruit le monde ou à quelle heure le Christ est-il ressuscité des morts? » La l. t. n. répondit et voici ce qu'elle dit : « C'est à la lumière du jour qu'a été fait le monde et dans la nuit qu'a été fait le Christ, car toute la race d'Adam fut dans l'obscurité jusque-là, et c'est dans la nuit que le Christ ressuscita des morts, qu'il alla en enfer et qu'il dépouilla le diable, avec sa famille ou race; et il est puissant celui qui fit cela, et sa forme est si glorieuse que ce qu'il y a en enfer de gens en proie aux tourments, s'ils le voyaient, ne prendraient garde et ne feraient attention à aucune des peines qu'ils souffrent; et il est si éloquent dans les langues que si la race d'Adam tout entière et ce qu'il y a d'oiseaux de l'air et de bêtes dans la mer lui parlaient ensemble, il donnerait une réponse en leur propre langue aussitôt séparément chacun d'eux; et il y tant d'éclat dans son apparence, que l'enfer brillerait à la ressemblance du royaume céleste, car il est indescriptible lui-même, c'est-à-dire Jésus-Christ, et est encore indescriptible son royaume céleste à cause du nombre d'anges et d'archanges et de l'éclat de l'armée brillante et ce qu'il y a autour sur le ciel, et à cause de la douceur et de l'aménité de la famille du ciel; car on n'a jamais entendu voix de colère, ni reproche de l'un à l'autre en cette assemblée, et bienheureux qui monte en la compagnie des bénédictions, à l'endroit où il n'y a et où n'atteint pas un rayon de lumière de lune et de soleil, sauf la gloire de Dieu et l'éclat de toute chose du petit au grand, car c'est lui-même l'éclat de la lumière éternelle et le plaisir sans besoin, et la vie sans limite, sans fin, et la santé éternelle aux âmes et il n'est pas possible de terminer [le récit de] sa bonté ni du bon repos de la grande cité car c'est au-dessus de l'intelligence humaine dans le monde et la paix par la volonté de Dieu. »

Et voilà la Langue toujours nouvelle ici mise en ordre et arrangée, imprimée et manuscrite . . . et exécutée comme elle est sortie de la bouche de l'apôtre, c'est-à-dire Philippe, éclairant toute grande vérité à la race hébraïque.

Finis d'écrire par Seamus Mac Anaifrionn, le trentième jour de septembre de l'âge du Seigneur, en ce temps 1817; et transcrit ici par Tomas Huallachain (Houlchan) le deuxième jour du mois de Bealtinne, âge du Seigneur 1901.

THE FIFTEEN TOKENS OF DOOMSDAY

The fifteen signs or tokens which are to precede the Day of Judgment formed a subject of extreme interest in the Middle Ages, and were consigned to prose and verse in almost every language. So says the late Thomas Wright in a note to his edition of *The Chester Plays*, II, 218, London 1847. He adds that they are generally stated to have been taken from the writings of St. Jerome, although some say that they are first found in the *Prognosticon Futuri Seculi* of Julianus Pomerius, « a theologian who died in the year 690 »¹, and whose work on the Contemplative Life is printed in Migne's *Patrologia Latina*, lix. 415.

The following text (hitherto unpublished) is taken from the so-called *Leabhar úi Maolconaire* « Book of O'Mulconry », a sixteenth century vellum ms. in the British Museum, now marked Addl. 30, 512. Its chief contents are religious poems, some few of which have been published by Dr. Kuno Meyer in the *Archiv für Celtische Lexicographie*, III, 215, 232, 233. But it also contains some prose pieces of which the following are the most important :

Fo 2^a 1. *The Wandering of Colum cille's clerics*, a story based on the same event as the *Voyage of Snedgus and Mac Riagla* (*Rev. Celt.*, IX, 14), and *The Adventure of St Columba's Clerics*, *ibid.*, XXVI, 132. It seems to be the same as the *Mearnubadh cléreach Coluim chille*, of which there is an eighteenth century copy in the Trinity College Dublin. ms. 1285, fo 107.

Fo 6^a-9^b. Miracles of Finian son of Fintan. See the same ms. fo 111.

10^a. Legend of St. Patrick and King Loegaire.

10^b. Story of the Abbot of Drimna, printed in *Anecdota from Irish manuscripts*, I, p. 76.

12^b-14^b. Pedigrees of the Fitzgeralds.

19^a-20^a. Prophecies of St. Fursa.

27^a-28^a. Legend of Emain Bán, edited in *Anecdota*, etc., I, p. 40.

1. Sic Wright. But in the *Dictionary of Christian Biography*, London, 1882, he is said to have lived about A. D. 500.

31^b 2. Sixteen sayings, each beginning with *Dligidh*.

33^a. The four woods of the Cross (cedar, cypress, palm, olive) and their mystical meaning. There is a modern copy in the Trinity College Dublin, ms. 1285, f. 140.

33^a r. Sixteen sayings, each beginning with *Ferr*.

38^b. Synchronistic notices about the deaths of SS. Patrick, Brigit, Eilbe, Comgall, etc.

41^a 2. Story of an old woman who went to communion after eating.

42^b 2. The seven to whom alms should be given.

48^a-52^a. Lists of homonymous Irish saints.

52^a 4. The twelve golden fasts in the year.

56^a-67^a. Pedigrees of Irish Saints.

75^a 1-80^b. Indicipitt uitta Maria[e] Egipciane, Irish 'Life of St. Maria Aegyptiaca.

80^b 2-87^a. Story of the Creation, Temptation, etc., with the Harrowing of Hell and conversations of Satan with other devils and with Christ.

88^a. Legend of Jacobus or Intercisus, a Persian martyr.

90^b. Life of S. Cyricus and his mother Iulitta.

95^a. The Fifteen Tokens of Doomsday, printed infra.

98^b 1-102^b. Tractate beginning : Fove[a]t in principio virgo Maria meo. Other copies are in the Rennes ms. (*Rev. Celt.*, XV, 81), and in the Paris ms. (*Rev. Celt.*, XI, 398).

103^a 1. Homily on the Blessed Virgin, beginning : Ut dixit Bernardus in sermone de beata Maria uirgine, quicquid ofherre (*sic*) paras Marie comendare memento .i. adeir Bernard *naom* gib é ní maith dob ail let do ullmugud tabuir a lamhaibh Maire do ullmugud hé.

For the sermon referred to see Migne, *Patr. Lat.*, t. 184, col. 1013-1022. The Irish homily is also in the Rennes Ms. f. 25^a 1.

F. 105^a 1. A copy of the tale *Bruiden da Choga*, edited, from two mss. in the library of Trinity College, Dublin, in *Rev. Celt.*, XXI. The conclusion differs from that in the Dublin mss., and the tale ends with six quatrains ascribed to Fergus and beginning : Uchan, mo chroidhe is cosair cro !

F. 115^b. Life of St. Alexius, ὁ ἀνόζωπος τὸς Θεοῦ. Begins : Rí romhanach do bí gan chloind aigi « a Roman king who was childless ».

F. 117^b. Life of St. Laurence (*Labras*). Begins : Bui Sexus papa sa Roim na biccaire a n-inudh Dia a talmain « Pope Sextus was in Rome as vicar in place of God on earth ».

So far as I am aware, there is no other old copy of the Irish *Fifteen Tokens of Doomsday*. But there is a tract dealing with this subject at f° 26 of a ms. in the library of Trinity College, Dublin, marked 1291 and transcribed by Hugh O'Daly in 1755. See Dr. Abbott's Catalogue, p. 307.

AIRDNA INNA CÓIC LÁ NDÉC RIA MBRÁTH

(Addl. 30, 512, f^o 95^a 1).

1. H[er]onimus in Annalibus Ebreorum clarat de signis quindecim dierum Diem Iudicii praecedentium ¹, et cetera. .i. Innisidh Cívine féidh amal fuair a lebraibh airisi ² na nEbraide airdena ³ ana cóic la ndéc ria mBrath, 7 is iat airdena ³ an cóicedh lá déc ria mBrath .i. na huili muir 7 uisci do thogbail do dreich an talman suas co nellaib nímí .u. cubuit déc osna sleibtibh súas, innus co mbia ann sin iachtach na rón 7 nuallfadach na mbledmil, beicedhach 7 seidfedach na piast mbélderg muiridhe for na trachtaib tírma déis an uisci da fagbail isin ló sin.

2. IS e airdena ³ an ceathramad lá déc ria mBrath .i. treathangair adhbul 7 tairm tonn-mar na n-uili uisci ac tuitim co tinnesnech andara la ina n-inadaibh disli féin arís, innus co tiaghuit a fodomuin ⁴ an talman, co nach fes cait a tiaghuit.

3. IS sé airdena ⁵ in treas lá déc ria mBrath .i. na huili uisci do dhul ina certinadh cóir féin taranais arís, 7 a techtadh ⁶ 7 a cruadhugud innus co roichfedh ⁷ sluaigh imdha orro.

4. IS iat airdena an dara lá déc ria mBrath .i. na huili ainmidhi muiridhi do eirgi co dásachtach ón talam suas co fraighthib ⁸ na firmamindí 7 co nellaibh nímí, 7 [f^o 95^a 2] a mbeith ac sírblaedhadh ⁹ 7 ac gairm comharc co tinnisnech ar omhun lae an Bratha, 7 ní fhidír nech ar doman acht an Firdhia mór cumachtach créd canuid siad isin ló sin.

5. IS siat airdena an áenmad ¹⁰ lá déc ria mbrath .i. enlaithi 7 ethaidi an talman uili do beith ac siubal 7 ac udmaille dosír gan anadh gan fhosad orra, 7 beith gan biadh gan dígh do chaitthemh dóibh ann.

6. IS e airdena ¹¹ an dechmad lá ria mBrath .i. srotha móra tonngarbha tíugha teinntidhi ¹² do beith a firmamint ó turgabail gréine co fuine[dh].

7. IS é airdena ¹¹ a[n] naomad lá ria mBrath .i. fogur mór grana garbh adhuathmur do clos a cleithib nime, 7 soighnein imdha 7 toirrnech dermair ac techt astu, 7 nell derg teinntidhi ¹² do eirgi a rann deiscertach nímí 7 a lethadh tar clár an talman uili, 7 gress fola fordergi co lasair tonngairb tinntidhi ¹³ do ferthain asin nell sin, 7 co línfad sé an domun uile etir muir 7 tír, 7 lasracha teined ruithenta tar cethri rannuibh an belha, 7 talamchum-

1. Ms. praesedencium — 2. Ms. irisi — 3. Ms. bic et passim airdina — 4. Ms. foghdomuin — 5. Ms. airgina — 6. Ms. roitfedh — 7. Ms. thechtdah — 8. Ms. froighthib — 9. Ms. sírblaoghadh — 10. Ms. táenmad — 11. Ms. airgina — 12. Ms. teinntighi — 13. Ms. tinntighi.

THE TOKENS OF THE FIFTEEN DAYS BEFORE DOOM

1. *Hieronymus in Annalibus Hebraiorum*, etc., that is, Jerome the prophet relates, as he found in the historical books of the Hebrews, the tokens of the fifteen days before Doom. And these are the tokens of the fifteenth day before Doom, to wit, all the seas and waters will rise ¹ from the face of the earth up to the clouds of heaven, fifteen cubits above the mountains, so that the cry of the seals, and the roar of the whales, the yelling and blowing of the red-mouthed sea-monsters will be on the dry strands after the water leaves them on that day.

2. This is the token of the fourteenth day before Doom, namely, the vast billow-roar, and the noise of the mighty waves of all the waters falling hurriedly again on the following day into their own proper places, so that they go into the depth of the earth; and whither they go is unknown.

3. This is the token of the thirteenth day before Doom, i.e. all the waters will go back into their own right and proper place, and will freeze and harden, so that many armies would march upon them.

4. This is the token of the twelfth day before Doom; to wit, all the sea-animals will rise up madly from the earth to the walls of the firmament and to the clouds of heaven, and will be continually clamouring and uttering outcries urgently for dread of the Day of Doom; and no one in the world, save the true, great, mighty God, knows what they say on that day.

5. These are the tokens of the eleventh day before Doom, to wit, all the birds and fowls of the earth will be moving and flitting continually, without resting or delaying, and will be there without partaking of food or drink.

6. This is the token of the tenth day before Doom, to wit, great rivers, rough-waved, solid, fiery, will flow out of the firmament from sunrise to sunset.

7. This is the token of the ninth day before Doom, to wit, a great sound, ugly, rough, terrific, will be heard from the heights of heaven, and many lightnings and vast thunder will come thereout, and a red, fiery cloud will rise from the southern part of the sky and spread over all the surface of the earth, and a rush of crimson blood, with a rough-waved fiery flame, will pour out of that cloud, so that it would fill the whole world, both sea and

1. Lit. to rise.

scugud mór for in mbith uili, 7 crithir dermair do eirgi an gach aird don talmáin, 7 an muir cona hilmilib do dhul dar a mtruibh amach isin ló sin.

8. IS e airdhi¹⁴ an ochtmadh lá ria mBráth¹⁵ .i. crith imurcach do beith ar na duilib la [f^o 95^b 1] crothadh na firmamintí, 7 dresternach mór ag an talam uile ar omhun in mórgluinn biss cucu, 7 gach huili dhúil do beith 'na luighi la homhun, 7 tonna na fairrgi do eirgi comhard frisna haeraibh roarda, 7 gaetha móra tréna teinntidhi¹⁶ ag crothad an aigéin o íchtar co huachtar. Cichanach 7 torannfadach na muirinn 7 na n-uiscedha frisna srothaibh teinedh isna haeraibh gan ceol gan áines fo cethri hairdib in domuin isin lo-sin. Betha bronach bithimsnimach gan tshídh gan tshláinti acu iar linad lerg 7 ghleinn an tsaegail ar na pectachaib ann.

9. IS é airrdi¹⁷ in [t]sechtmad la [ria] mbrath .i. na huili cloch, idir bec 7 mór, do dluigidh a ceithri rannaib, 7 gach rann dib do beith ag imagallaim¹⁸ fria aroili, 7 ní fidir nech acht Día féin créd chanuid, 7 coillti an talman do thuitim as a premaibh iarna mbrisédh uili isin lo sin, 7 crith-nugul gaibhtech na cloch iarna ndelugud dóibh re ndelbaibh disli ann, 7 srotha serbha siaburtha do theine sraibhi do turghabáil a taebaib an talman coma haonbreó an bith uile ó turgabail co fuinedh. Céo 7 mórtarrannach nimi isin lo sin.

10. IS e airrdi¹⁷ an [t]sesed lá ria [f^o 95^b 2] mbráth .i. na huili crann 7 cloch do beith ac snighi fola ann, 7 trigi¹⁹ gaoithi gairbhi gére do eirgi ann nech le croiter an bith uili a n-aoinfhecht. Gul 7 scrécach 7 éimhe 7 osonmach truagh thoirrsech ac síl Adhaim ag athcuingi an talman d'oslugud reompu, conach betais ag feghain na n-ole ndermair sin, uair do bo fherr fo shecht leo bás d'fagbáil iná beith béo an uair sin.

11. IS annsin tuitfit trí .xx. ar .u. cét r[e]ann o oirthber na firmamintí anuas for talmáin isin ló sin, 7 tuitfit na sleibhti ann innus co mbet aird ar aird-frisna glennuab, 7 druidfiter an firmamint 7 nem 7 talam ann.

12. IS é airrdina²⁰ an cóicedb lá roime an brath .i. toirrnecha mora 7 fuaim na cethri ngaoth teinntidhi²¹ a cethri hairdibh nimi. Na duili do crapadh 7 do dhelugud re na cumachtaib náema 7 a n-aigned do chló innus co tuitid sruibne doairme do reltannaí a firmamint .i. cóic reltanna ar trí .xx. ar trí .c. ar .u. mili do tuitim sis co talam, mar tuites mes abaidb a ló gaoithi. An t-escá do shodh²² a fuil, 7 an grian do dhorcugud, 7 na sleibhti 7 na huili chumdaighthi do cur a luaithreadh. Iachtadh aigmeil 7 gair truagh na henlaithi aga ndodh²³ 7 acca loscud isin ló sin, 7 sreaba

14. Ms. airrgi — 15. Ms. brat — 16. Ms. teinntighi — 17. Ms. airrgi — 18. Ms. imaghallaim — 19. Ms. 3gi — 20. Ms. airrgina — 21. Ms. teinntighi — 22. Ms. shogh — 23. Ms. ndogh.

land ; and flames of flashing fire (will be) over the four parts of the globe, and a mighty earthquake on the whole world, and a vast spark will rise at every airt of the earth, and the sea with its many thousands will go forth over its ramparts on that day.

8. This is the token of the eighth day before Doom, to wit, an excessive tremor will be on the elements, with the shaking of the firmament and a great clanking at all the earth for dread of the great deed that is coming to them. And every creature will be prostrate with fear, and the waves of the sea will rise as high as the lofty ether, and strong fiery winds will shake the ocean from bottom to top. The stridor and thundering of the seas and the waters against the rivers of fire in the ether, without music or pleasure, throughout the world's four airts on that day. A life sad, ever-distressful, peaceless, healthless, they have, after the slopes and glens of the world have been filled for the sinners there.

9. This is the token of the seventh day before Doom, to wit, all the stones, both small and great, will split into four parts, and each of these parts will be conversing with another, and no one but God Himself knows what they say. And the woods of the earth will fall out of their roots, after all of them have been broken on that day, and a perilous trembling of the stones after they have been separated from their proper forms. And bitter, spectral streams of sulphurous fire will rise from the flanks of the earth, so that the whole world is one blaze from sunrise to sunset. Mist and mighty thundering of heaven are on that day.

10. This is the token of the sixth day before Doom, to wit, all the trees and stones will be shedding blood there, and frequent, rough, keen wind will rise there, whereby the whole world is shaken at once. Wailing and screaming and crying and wretched sorrowful groaning have Adam's race, entreating the earth to open before them, so that they may not be seeing those vast evils, for they deem it seven times better to die than to be alive at that season.

11. 'Tis then three hundred and sixty-five stars will fall from the east of the firmament down upon earth on that day. And the mountains will then fall, so that they will be on a level (?) with the glens, and the firmament and heaven and earth will be shut there.

12. This is the token of the fifth day before the Doom, to wit, great thunders and the sound of the four fiery winds from the four airts of heaven. The elements will shrink up and separate before the holy Powers, and their nature will change so that out of the firmament innumerable streams of stars, to wit, five thousand three hundred and sixty-five stars, fall down to earth as falls ripe fruit on a windy day. The moon will turn into blood, and the sun will grow dark, and the mountains and all the structures will turn into ashes. The terrible screaming and wretched cry .

serbha sraibhemhla na teinedh tromanfaid sin idir *nem* 7 *talam* ann. Cai tserb truagh 7 golghaire dúr dian, 7 toirrsi trom, 7 aithfer imaithefer [fo 96^a 1] dermair acc sil Adhaimh isin ló sin.

13. *Bet* an cinedh daonna uile annsin acc *slechtuin* co *díchra* do *Dia* 7 ag a atach *día* saorad ar teine bratha.

14. IS é airrdi²⁴ an *cehtramadh* lá ria mbráth .i. uili annanna inndligtecha in talman do *thecht* as a n-inadaibh disle 7 a mbeith ar na muighibh ag blaodhadh²⁵ 7 ac don[n]alad gan biadh gan *étach* isin ló sin, 7 an cinedh *dáonna* do *thecht* asna hinadaibh a mbet, 7 cách dibh sech a cheile for *dasacht*, 7 ní *tucid féin* ní da n-abraid, 7 *gach* aon do blais betha do éc a n-aonuair isin ló sin, 7 an bith uile do *beith* fo chasair 7 fo theine ann.

15. *Ocus* doirrsi an righthighi do oslugud ann. Uch, comthuargain teinnisnech 7 móргеimnech dermair na *secht* neimhe ac *techt* an Duilimh *cona ainglib* astu do breithemhnus bratha!

16. IS annsin adberat aingil *níme frisan* Duilem : Uch, uch, a Tigerna, ar siat, tarra co luath a comhfochraib duin, *conach* loisce teine beo bratha sinn! Uair ge *nemnech* an teine so fuil isin tsægul budh téo fo *shecht* teine bratha inass. Oir *ceithri* teimnti fil ann 7 *secht* tes *gach* teinedh dibh naróili, amal isbert aroile *ecnaidhi* .i. teine talman 7 teine gealain 7 teine bratha 7 teine ifrind.

[fo 96^a 2] *Secht* tes teinedh talman tais a[n] teine ghealain gealbrais, *secht* tes teinedh bratha brais a[n] teine ifrinn amhnais.

Saerfaitir annsin na haingil 7 annanna na naom 7 na *firen mur* do beth iasc a n-uisci, *conach* loiscinn teine bratha iat.

17. IS i airrdi²⁶ an *tres* lá roimhe in mbrath .i. na huili adhlucud do oslucud, 7 a n-abaidhi do *thecht* go anorach, 7 an bith fo bhron isin lo sin, oir ní *bet* aitreaba do biu na do marbh for bith cé ann.

18. IS e airrdhi²⁷ an *dara* lá ria mbrath .i. na huili beo do éc ann.

19. IS é airrdina²⁸ an *láo* ria mbrath .i. rí idhan na hinogbála .i. énnac rí[g] nímí 7 talman 7 ithfrinn, co n-imut diairme aingil 7 arcaingil níme .i. *nói* ngraidh nímí, ina choimid:cht co mullach sleibhi Sióin do mes a ngním. idir maith 7 olc. ar cloinn éisidhain Adhaimh isin lo sin.

20. IS e samail muindteri nímí a coimidecht an Duilim isin ló sin .i. r[e]anna nímí 7 gainem mara 7 fér for talam. IS é mét *cumachta* 7 *neirt* na

24. Ms. airrgi — 25. Ms. blasghadh — 26. Ms. airrgi — 27. Ms. airrghi — 28. Ms. airrgina

of the birds at being burnt and scalded on that day, and the bitter sulphurous streams of that heavy storm's fire between heaven and earth! A bitter, sad wail, and a hard, vehement lamentation and heavy grief, and reproachful rebuke hath Adam's race on that day.

13. All mankind will then be kneeling fervently to God, and entreating Him o save them from the fire of Doom.

14. This is the token of the fourth day before Doom, to wit, all the lawless animals of the earth will go out of their proper places, and be on the plains, crying out and howling, without food, without clothing on that day, and the human race will go out of the places in which they will be, and each of them past his fellow in madness, and he himself understands nothing that he says. And every one that has tasted life will die at once on that day, and all the world will be under hail and fire.

15. And the doors of the palace will open there. Ah the hurried crashing together, and the vast roar of the seven heavens, at the coming of the Creator with His angels out of them to the judgment of Doom!

16. Then will heaven's angels say to the Creator: « Oh, oh, our Lord! » they say, « come quickly near us, so that the living fire of Doom may not burn us! » For though virulent is this fire that is in the world, hotter seven times is the fire of Doom. For there are four fires there, and seven (times greater is) the heat of each of them than (that of) another: as said a certain sage, namely, fire of earth, fire of lightning, fire of Doom, and fire of Hell:

Seven (times greater than) the heat of the fire of the soft earth

(is) the fire of bright-quick lightning:

Seven (times greater than) the heat of the fire of ready Doom

(is) the fire of cruel Hell.

Then the angels and the souls of the saints and the righteous will be saved, like a fish in water, so that the fire of Doom does not burn them.

17. This is the token of the third day before the Doom, to wit, every grave will open, and their dead will come forth honourably, and the world will be in grief on that day, for then there will not be dwellings for living or for dead on the present world.

18. This is the token of the second day before Doom, to wit, all the living will die thereon.

19. This is the token of the day before Doom, to wit, the pure King of Glory, the only Son of the King of heaven and earth and hell, with a countless multitude of angels and archangels, to wit, the nine ranks of heaven, in His company (will go), on that day to the summit of Mount Zion to judge their deeds, both good and evil, for Adam's impure children.

20. This is the semblance (in number) of the household of heaven in the company of the Creator on that day, to wit, stars of heaven, and sand

n-angel .i. co scrifuidis *secht* n-aingil dabh an bith uili o *turgabáil gréine* co fuine[d] fri re áonlae amain. .

21. *Aduathmuire* 7 mó a ngotha ina torann, *conadh* ann sin *curter surfuagra* on *Dúilemh²⁹ for* in *cinedh* [f^o 96^b 1] ndaona .i. Mícel arcaingel. 7 dochluinfid na huili duini intan sin *forshuagra Míchil* on *Duilemh* aca togairm 'cum na mórdala sin. *Conadh* annsin adreisit na huili marbh a *talam* an uair sin .i. adreisit ar *tús* na h[a]pstaíl 7 na faidhi 7 na faismedhaigh, na mairtirigh 7 na naoim 7 na firenaig, 7 *lucht óighi* 7 aithrighi iarsin, 7 náidhin³⁰ baistedha fadheóidh³¹.

22. Ni ba sou 7 ni ba sine nech inas a cheile isin ló sin, uair is a n-áis trichat bliadan adreisit an cinedh *dáenna* uili .i. i n-áis ina ndernad Adam 7 i n-áis ina roibhi Ísu³² intan ro baistedh é.

23. Uch, budh salach *tra* eiseirgi na *pectbach* isin ló sin. *Beit* annsin mórsluagh adhbul sil Adhaim uili ac imdecht co himsrimach tresna *murib tromanfaid* teinntidi *agnir³³* 7 tresna *tonnaibh* dimóra dofulaing *derglasrach* bis a ceithribh hairdibh an betha a chomhdail an *Airdrigh certbrea-thaigh cumachtaigh* co *slíab* Sioin.

24. Uch tinoilfid annsin muinnter *nimi* 7 talman 7 ifrinn isin comdhail sin, *comidh* ann sin eirgis Ri n[a] hinogbála *cona ckroich deridh³⁴* re ais a *fiadnaise* caich uili [f^o 96^b 2], 7 is *amlaid adre, cona corp derg* uili uime, co slechtaibh gon 7 aladh a *césta* fair, 7 *comad follus* dona hIdhalaibh³⁵ uili na *crechta* doimne doleighis 7 na piana móra tugsad féin fair.

25. Suidhfe *Crist* iarsin *cona* dha *apstalaib* d'é uime. Uch beth annsin an crich mor oirrdere ar *techt* .i. lúan laithi bratha, la dighbála 7 inneachaid dona *pecachaib* an lá sin 7 la cádhusa 7 anóra móire dona *firénachaib* é.

26. *Beith* gair truagh tai[dh]bhsech ac daoscursluag an domuin an la sin ac a *cur* cengailti *crúadhchuibhrighi* a fodomuin *aduathmur* [i]frinn a *lamaibh* nemmunterdha a namat .i. *Diabul*, ac a *sirpianad* 7 ag iadhadh ithffrinn tre bithu *sir* orro.

27. *Beit* annsin na naoim 7 na fireoin ac *sirmolad* a nDuilim co deithidech, 7 iatt co subhach failid iar mbreith buaidh 7 cosgairo Dhiabul.

28. Uch coirigher an cinedh *dáenna* uili a ceithri hoirechtaibh annsin a *fiadnaise Crist* .i. maithi 7 romaithi, uile 7 rouilce.

29. Ms. duiledh — 30. Ms. naighin — 31. Ms. fadheoigh — 32. Ms. ih. u
33. Ms. adur — 34. Ms. derigh — 35. Ms. hibhalaib.

of sea, and grass on earth. Such is the greatness of the power and strength of the angels, that in the space of only a single day seven of them would sweep away the whole world from sunrise to sunset.

21. More awful and mightier than thunder are their voices, so that then, there is sent a proclamation, from the Creator to the human race, to wit, Michael the Archangel; and all human beings will then hear Michael's proclamation from the Creator, summoning them to that great assembly. So then all the dead will arise out of the earth, to wit, first, the apostles will arise, and the prophets and the confessors, the martyrs and the saints and the righteous; and thereafter the virgins and penitents; and, lastly, baptized infants.

22. No one on that day will be younger or older than another, for the whole human race will arise at the age of thirty years, that is, the age at which Adam was created, and the age which Jesus had attained when He was baptized.

23. Oh, foul will be the resurrection of the sinners on that day! A great and vast army of Adam's race will be proceeding distressfully through the seas of heavy, fiery, perilous (?) storm, and through the vast unendurable waves of the red flame which is in the four airts of the world, to the meeting of the justly-judging, mighty Overking, unto Mount Zion.

24. Oh then the household of heaven and earth and hell will gather into that meeting, and then the King of Glory will arise with His final Cross on his shoulder in the presence of them all; and thus He will arise, with all His red Body around Him, with the traces of the stabs and wounds of His Passion upon Him, so that all the deep, incurable gashes, and the great tortures which they themselves inflicted upon Him, may be manifested to the Jews¹.

25. Then Christ will sit down with his twelve Apostles around Him. Oh then will be the great, conspicuous end, to wit, the Monday of Doomsday, the day of destruction and vengeance for the sinners, and the day of respect and great honour for the righteous.

26. That day there will be a sad and manifest cry from the rabble of the woud at being cast, bound and cruelly fettered, into the awful death of Hell, into the unfriendly hands of their foe, the Devil, tortured continually, and with Hell shut upon them for ever and ever.

27. Then the saints and the righteous will be diligently and always praising their Creator, they being cheerful and glad after gaining victory and triumph from the Devil.

28. Oh the whole human race is arranged in four assemblies, there in presence of Christ, to wit, the good and the very good, the bad and the very bad².

1. Cf. the *Tidings of the Resurrection*, *Rev. Celt.*, XXV, 240, § 11 ad finem.

2. The *mali valde* of *Tidings of Doomsday*, *Rev. Celt.*, IV, 250.

29. Uch is maírg tra nach bídh feidhil foraib firenda cunnail ailgin ainmídhach *dercach* tróiscetech aintech umal aithbrígach an oirchill na mbreath solam sírcinnti [fó 97^a 1] berur ann sin.

30. Uch cuirfiter d'éinleith an uair sin na forimthigh 7 na gobreathaig, na cosnumhaigh 7 na colaigh, na druithi 7 na cainti 7 na crosanaigh, na heritegai 7 na díbergaigh, na merrligh 7 na léturídai³⁶, na góich³⁷, na gloraig, na cainti, na banchainti, na dímsaigh, na craesaign, na fergaigh, na dunmar[bh]thaig, lucht fíngaile 7 mebla, 7 lucht gach uile ele.

31. IS iat sin *curter* le demnaib do *síraitreabh* ithfrínn tre bithu *sír*, 7 *scríster* in lucht sin asin saogul, ar artreígsit fein focbraic *ními* 7 faicsin a Naomathar cumachtaig, 7 béit míle bliadan a teine bithbeo bratha, oir is é sin fad 7 reimis laithi an bratha.

32. Uch ní suaimnech soréidh an sét sin, oir ní fuigid biadh na deoch na cumsanad ann, *acht sírgorta* gnaith 7 ita gana *fhurtacht* 7 *fuacht* 7 tes dofhuluíng.

33. Uch budh truagh tra an gair *gér* golgaire, 7 a[n]nual cuma (*sic*) mór, 7 an golfadach *dúr* dián, 7 an brón *menman*, 7 an cesad croidhi, 7 an basgaire buantruag beo bratha donfd [fó 97^a 2] na *pecaig* ac a trentarraing co tinnesnech iar ndiultad na *trocuire* docum peine *síraídi* ithfrínn, 7 *beit* ag díburgoid moir 7 ag aithfer imaithter truagh for in Coimíde gan a logud doibh annsa saogul sona saraithtí tucsat fair.

34. Uch tra is annsin ía[d]fáiter trí glaiss ar na *pectachaibh* in la sin .i. iadhadh orro da *cur* a n-ílpianaib *aduathmura* ithfrínn, 7 iadhadh a sul frisin saogul, 7 iadhadh ar feithim na *flatha nemdha* gan a fhaicsin doibh o sin amach.

35. Uch suidhfíd co himsníma[ch] iarsin a *fiadnaise* rí[g] na cláine .i. an Diabhal, a nglenn na pían *ithfernaídi*, mar a fuil teine dhorcha dosolus 7 *beitha bronach* bithimsmímach salach *suidhemail*³⁸ *nemnech nemglan*, 7 *mur* a mbeth *críth for dhét* 7 *crapall cruaidh for corp*, 7 *bron for menmain*, 7 teimil for *gruadaihbh*, 7 *faidhi truagha toirrscha*, 7 gola gnatha, 7 basgaire buan, 7 *déra troma fol atar gruadaihbh* aga cesad, 7 nuala aga n-eistecht acu.

36. Uch doghena³⁹ Diabul iarsin cimídhí cenntroma *cruadhcuibhríghí* cengaití dona *pectachaibh* píanta ag a mbuancesad a carcair cliabhchumhuíng cenngaírb *iarnaidhi aduathmuir* itfrínn tre bithu [fó 97^b 1] *sír*. Gnúisi bana buancésta co n-ecusc dhuine mairbh acu, 7 *pesti aduathmur[a]* ilchennacha go *srumaibh* remra *roderga*⁴⁰ orro, 7 *enpíst* mór ann 7 .u. *cét cend* uirre 7 .u. *cét fiacal in gach cend*, 7 *cét* coss uirreh 7 *cét mór* for gach cois 7 *cét inga for gach mór* dhi.

36. Ms. *hetwígai* — 37. Ms. *goid* — 38. Ms. *suigemail* — 39. Ms. *dodhena* — 40. Ms. *rodergha*.

29. Oh sad it is that the provision of the ready, ever-decisive judgments which are then delivered will not be upright, pleasant, righteous, discreet, gentle, patient, loving, abstinent, fasting, humble, pe nitent !

30. Oh, on one side then will be cast the envious and the false-judging, the quarrelsome and the incestuous, the harlots and the satirists and the buffoons, the heretics and the marauders, the robbers and the jealous, the liars, the noisy, the lampooners, the she-lampooners, the haughty, the gluttonous, the angry, the homicidal, the parricides, the deceivers, and all other evil ones.

31. Those, then, are cast to the demons, to inhabit Hell for ever and ever. And that folk is swept out of the world, for they themselves have forsaken the reward of heaven and the sight of their holy and mighty Father ; and they will be a thousand years in the eternal fire of Doom, for that is the length and period of the Day of Judgment.

32. Oh, neither calm nor easy is that road, for there they get neither food nor drink nor resting, but constant hunger, and thirst without relief, and cold and unendurable heat.

33. Oh, sad will be the sharp cry of lamentation and the great howl of grief, and the hard, vehement wailing, and the sorrow of mind, and the suffering of heart, and the enduringly wretched hand-clapping of Doom, which the sinners, after rejecting (God's) mercy, make at being dragged, strongly and urgently, to the everlasting torture of Hell. And they will be mightily praying for pardon, and wretchedly reproaching the Lord for not forgiving them in this life for the outrages they committed upon Him.

34. Oh, 'tis then on that day the three locks will be shut on the sinners ! to wit, the shutting on them by casting them into the many awful torments of hell, and the shutting of their eyes against the world, and the shutting from beholding the heavenly Kingdom without their seeing it thenceforward¹.

35. Oh, then they will sit in the presence of the King of Evil, to wit, the Devil, in the glen of infernal torments, where there is dark, lightless fire, and a life sad, ever-distressful, foul, sooty, virulent, impure ; and where there will be trembling on tooth, and hard shackles on body, and grief on mind, and darkness on cheeks, and miserable, mournful moans, and constant weepings, and lasting handclapping, and heavy tears of blood over cheeks at their suffering, and cries at hearing them.

36. Oh, the Devil will then make heavy-headed, cruelly-fettered, bound captives of the tortured sinners at their lasting passion in the narrow-chested, rough-headed, iron, awful prison of hell for ever and ever. White faces of constant suffering with the aspect of a dead man they have ; and horrible, many-headed monsters with thick, crimson snouts upon them ; and one great monster there, with five hundred heads and five hundred fangs in every head, and a hundred feet, and a hundred toes on every foot, and a hundred nails on every toe².

1. Compare *Tidings of Doomsday*, *Rev. Celt.*, IV, 252.

2. *Ibid.*, 252. Cf. also the *bestia* in the *Visio Tnugdali*. So the Indian *Kālanemi*, a *daitya* or demon, has a hundred arms and as many heads. And even some Greek giants are *ἑκατόγυεις*.

37. Cid *tracht* an cinedh *dáenna* uili nocha n-inneosadais imat *lþpianad* *ithfrinn*, teine bithbéo do *beith* ar lasad do *sír* ann, 7 ní shoillsiginn é, 7 da ndoirtí an fhairrgí ina chenn ní muchfad hí.

38. IS i is pian tanusti ann .i. *fuacht* dofhulaing, *amail adeir* in *prombadh* so De q[u]o dicitur : si mitt[eretur] mons ignitus in glaciem uerteretur⁴¹ .i. da *curthaidí* sliabh teinedh ar lasad ann doghénad *oigre*⁴² 7 *snechta* de.

39. An *tres* pian do *aitreachaib nímí*, 7 loisginn 7 *ilpestí* *ithfrinn* do *beith* ac enam 7 ac *ceirbad* na n-anmann do *sír*.

40. An *cebramad* [pian], *brentus* búan *animcubaid* *ithfrinn*.

41. An *cóiced* pian, comtuarcaint *tinnisnech* na ndemhan *amal urlaidí* gobann a *cerdcha* ac *sírtuairgaint* 7 ag *dunmarbad* na n-anman.

42. An *sesed* pian, *dorcadus* bithbuan, *amal adberthar* isin caintic so : Terra tenebrarum ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror⁴³ inhabitat.

43. An *sechtmad* pian .i. faisidin na *pecadh* nach [f^o 97^b 2] *dernadh* *nech féin* d'faisidí isin *tsacgul* so, innus comad *thollus* do *lucht* *ithfrinn* uili ntan sin iat.

44. An *ochtmadh* pian, *sírt*heithemh *gnuisi* in *Diabuil*, oir co deimin gin go *beth* a n-*ithfrinn* pian, budh lór do péim sin, óir *crithre* teinedh silid co tinnisnach a rosg daor an *Diabuil* *amal silid* docháir *derg* a teallach.

45. An *naombadh* pian, glais 7 *cuibríghí* teinntidhí⁴⁴ do *beith* ar lasad, ar *gach* ball 7 ar *gach* áighí⁴⁵ fo leith dona *pectachaibh*, *con* nach cuimgid dul asna *pianaibh* a mbid *tre* bithu *sír*, o nar'cengladur féin na boill sin isin *tsaogul* a pennait 7 a *croich* na haithríghí a cin a n-uile 7 a *pecad*.

46. IMthus na naom 7 na *fírén* *immorro*, *serfaid* an Coimde *cumachtach* failtí co *frithnumach* *friu* isin ló sin, 7 atberaid ann *friu* : Uenite benidicti et cetera.

47. IS annsin doberar *secht* ngloire do *cuirp* na *fírén* 7 *secht* ngloire .i. da n-anmannaibh. IS iat so *secht* ngloire na *corp* sin : Claritatem⁴⁶ .i. soillsí⁴⁶, oir budh soillsí fo *secht* na *grian cuirp* *lucht* na heiseirgí isin lo sin. Velocitatem⁴⁷ .i. luth, oir bud luaithí co mór *cuirp* *lucht* na heiseirgí na gaoth. Fortitudinem .i. sonairt[i]. Libertatem .i. saoire. Voluntatem .i. toil, oir budh inann toil dóibh [f^o 98^a 1] 7 don Choimdhí. Sanitatem .i. slaintí, oir ní bidh saoth na *galur orro tre* bithu *sír*. IM[m]ortalitatem .i. nemmarbtach[t] oir ní bheith delugud *cuirp* 7 anna o cheile acu *dogrés*.

48. IS iat so *secht* ngloire in anma .i. eгна 7 caradradh 7 comaonta, *umachta* 7 anoir, rethince 7 failtí. Uch is iat sin onoire 7 aisgidht *dobeir*

41. Ms. uertiretur — 42. Ms. dodhenad oidre — 43. Ms. sedh simpiternus orror — 44. Ms. teinntigh — 45. Ms. aidhí — 46. Ms. Claritatim .i. soillsigh — 47. Ms. Uelositatim.

37. Howbeit, the whole human race could not set forth the multitude of Hell's many torments, Everliving fire will be continually blazing therein, and it does not illumine; and if the sea were spilt against it the sea would not quench it.

38. This is the second torment therein, to wit, unendurable cold, as saith this testimony : *si mitteretur* etc. that is, if a mountain of fire aflame were cast therein, Hell would make of it ice and snow.

39. The third torment, that of poisonous snakes, and vermin and many monsters of hell to be gnawing and wounding the souls continually.

40. The fourth torment, the lasting, unmeet stench of Hell.

41. The fifth torment, the urgent smiting together of the demons, like the sledging of smiths in a forge, at the continual smiting and massacring of the souls.

42. The sixth torment, everlasting darkness, as is said in this canticle : A land of darkness wherein dwells the shadow of Death, and no right order, but eternal horror.

43. The seventh torment, namely, the confession of the sins which one did not confess in this life, so that they are then manifest to all the folk of Hell.

44. The eighth torment, the continual contemplation of the Devil's countenance. For though there were no torment in hell, *that* would be enough of torment, for sparks of fire drop urgently from the base eye of the Devil as a red firebrand (?) drops from a hearth.

45. The ninth torment : locks and fiery bonds to be blazing on every member and on every separate joint of the sinners, so that they cannot escape from the torments in which they abide for ever : for in life they did not control those members by penance and by the cross of repentance in liability for their evil and their sin.

46. But touching the saints and the righteous, the mighty Lord will welcome them attentively on that day, and will then say to them : Come ye blessed ones, etc.

47. Then seven Glories are bestowed on the bodies of the righteous, and seven glories on their souls. These are the seven Glories of those bodies, *Claritatem*, that is brightness, for the bodies of those that arise on that day will be seven times brighter than the sun : *Velocitatem*, that is, speed, for the bodies of those that arise will be swifter than wind : *Fortitudinem*, that is strength : *Libertatem*, that is freedom : *Voluntatem*, that is, will, for their will and the Lord's shall be the same : *Sanitatem*, that is, health, for throughout eternity they will suffer no disease or sickness : *Immortalitatem*, that is, immortality, for in their case they will never have separation of body and soul.

48. These are the seven Glories of the soul, to wit, wisdom and friendliness and union, power and honour, gentleness and gladness. Oh those are the

an Coimdhí *cumachtach* da *firenachaib* féin .i. do *lucht* na *censsa* 7 na *hailgine* 7 na *derce* 7 na *trocuire*, na *sognim* 7 na *hoighi* ar *Dia*.

49. IS annsin *tra* ata in *bertha* *suthain* gan *bás*, 7 in *fhailti* *ilceolta* 7 an *oirfide* *coimdata*⁴⁸ gan *crich* gan *foircenn*, 7 an *tslainte* gan *galur*, 7 an *t-aibhnis* gan *imresain*, 7 an *oigi* gan *airsidecht*, 7 an *sidh* gan [e]asaonta, 7 an *fluilbins* gan *cumscugud*. 7 an *tsaeire* gan *tsaotbur* 7 in ainmne gan *ocrus* 7 an *samh* gan *chollud*. Noime gan *urebra*, aonta aingil, *fledugud* gan *crich*, do *chaithim* na *morchasc* *idir* naoi *ngradhaibh* aingil *nimi*, 7 *Flaitlh* ard uasal, *chaom* *choir* *chumdachta*, *mor* *mala* *minglan* *mailli* *fríu*, a *cathaireachaib* *órda* 7 a *lephachaib*⁴⁹ *gloinidi*, 7 *suidfithers*⁵⁰ *gach* aon *duine* annsin ar *miadh* 7 ar *dligedh* 7 ar a *sognim*[r]adh, ag *fethim* an *Rígh* *oireghdha*⁵¹ *óig*, *urnaighthi*⁵² *firenda* *fírbreathaig* uasail *airmínnig* *umail* a *fiadhuse* na *diachta* *moire* .i. *Rígh* na [fo 98^a 2] *tri* *múinnter* a *coimcetal* *fri* *hyrupin* 7 *fri* *harufin* 7 *fria* naoi *ngradaibh* *nimi*, 7 *frisintí* do *bí* 7 *tá* 7 *bias* ann do *shír*, gan *aois*, gan *urebra*, gan *anfainne*⁵³, gan *aínnert*, gan *dubha*, gan *domenmain*, a *corpaib* *seime* *edrochta*, a *sosad* aingil 7 a *mbrugh* *parrthuis*.

50. Uch is *dofhaisnesi* *tra* *mét*. 7 *fairsingi* 7 *lethe* na *cathrach* *nemdha*. Uair an *t-én* is *luaithi* *foluamain* 7 *eitill* *for* *bith* *cé* *ní* *tairsidh* *dó* *tóchel* an *ríghthoighe* *thoi* (?) o *thosach* *domuin* co *deredh*.

51. Uch is *mór* 7 is *adhbul* *mét* 7 *suthaine* 7 *soillsi* na *cathrach* *sin*, 7 a *sainne* 7 a *soillsi*, a *caoime* 7 a *roghloine*, a *cobhsaidecht* 7 a *fostacht*, a *loghmúire* 7 a *haille* 7 a *hailgine*, a *hairde* 7 a *hétdrochtaighi*, a *hordan* 7 a *hairmidniu*, a *kánsidh* 7 a *lanaontu*.

52. Uch is *moghenur* *tra* *bes* co *ndeghbésaibh* 7 co *ndeghgnímaibh*⁵⁴ do *aitrebh* na *cathrach* *sin* a *lo* *bratha*, *uair* *beth* a *n-aonta* na *cechtardha* .i. a *n-aonta* is *róuaisli* na *gach* aonta .i. aenta na *ríghtrínoidi* an *Athar* 7 an *Maic* 7 an *Spiruta* *Naim*.

53. Ailim *trocuire* *mór-Dia*, co *roisim* *uile* an *aontaid* an *Rígh* uasail *ilcumachtaigh* *sin*, 7 co *n-aitreabhamh* co *sir* *maille* *fris*, 7 *rl*.

48. Ms. *coimgita* — 49. Ms. *lepachtha* — 50. Ms. *suigfiter* — 51. Ms. *oirehdha* — 52. Ms. *irrnaighthi* — 53. Ms. *anmainue* — 54. Ms. *ndedhbesaibh* 7 co *ndedhgnímaibh*.

honours and gifts that the mighty Lord bestows on his own righteous ones, to wit, on the mild and kindly and loving and merciful, the beneficent, and the virgins for sake of God.

49. Then is Life eternal without death, and many-melodied joy, and lordly delight without limit or end, and health without sickness, and pleasure without strife, and youth without aging, and peace without disunion, and dominion without disturbance, and freedom without labour, and patience without desire, and calm without sleep. Holiness without defect, unity of angels, feasting without limit, to partake of the great Pasch among nine ranks of heaven's angels, and together with them a Prince high, noble, fair, just, adorned : great, lordly (?), gentle and pure : on golden thrones and on glassen couches. And every one will be seated there according to honour and law, and according to his good works, contemplating the King perfect, entreated, righteous, truly-judging, noble, reverend, humble ; in presence of the great Godhead, to wit, the King of the Three Households ¹, chanting together with Cherubim and Seraphim, and with nine ranks of Heaven, and with Him who was and is and will be there for ever ; without age or decay, without feebleness or weakness, without gloom or sadness, in bodies subtile and shining, in the station of angels and in the burgh of Paradise.

50. Oh, unspeakable is the size and amplitude and breadth of the Heavenly City ! For the bird whose flight and flying are swiftest on this earth could not finish the journey of that royal abode (though it flew) from the beginning of the world to the end ².

51. Oh great and vast are the size and lastingness and radiance of that City, and its ease and its lustre, its grace and its great purity, its firmness and its stability, its costliness, its beauty, and its pleasantness, its height and its splendour, its dignity and its venerableness : its plenteous peace and plenteous unity.

52. Oh then well for him who shall be with good morals and good works to inhabit that City on the the day of Doom ! For he will be in the unity of each of the three, namely, in the unity that is greatly nobler than any unity, the unity of the royal Trinity of the Father and the Son and the Holy Ghost.

53. I entreat the mercy of great God. May we all reach the unity of that noble many-powered King, and may we dwell together with Him for ever !

1. i. e. those of heaven, earth and hell.

2. Cf. *Rev. Celt.*, IV, 246, § 24.

GLOSSARIAL INDEX

- abaidhi 17, borrowed from Lat. *obiti* « the dead ».
 adre 24, pl. adreisit 21, *will arise*, root *reg*, Strachan Sigmatic Future, 4.
 agair 23, *fearful*, derived from the root *ag*; cf. rogab aghar 7 imegla é *fear and terror seized him*, Addl. 30, 512 (Mus. Brit.), f^o 81^a. aghal *fear, dread*, P.O'C.
 aigmeil 12, *terrible, dangerous* = aicmeil O' Dav. s. v. éccell 796.
 áines 8, *pleasure, gladness*.
 aird ar aird 11, *on a level* ? lit. *height for height*.
 airminnech 49, *reverend, venerable*, for airmidnech, airmitnech, deriv. cf airmitiu.
 airsidecht 49, *veteranship, prowess*, P.O'C. deriv. of airsíd *veteran*.
 animchubaid 40, *unmeet*.
 béccedach 1, *yelling*, Cymr. *beichio* « to bawl ».
 bith-imsnímach 8, *ever distressful*, imsnímach 23.
 buan-chésad 36, *lasting passion or suffering*.
 buan-trúag 33, *enduringly wretched*.
 cechtarda 52, *each of two*; but in § 52 it must mean « each of the three Persons of the Trinity ».
 cengarb 36, *roughheaded*.
 certbrethach 23, *rightly judging*.
 certinad 3, *right place*.
 cíchanach 8, *stridor*: for cíchnach, Tenga Bithnua, *Ériu*, II, 150; cích naigistir (gl. striderat) Sg. 152^b 2.
 cliabchumang 36, *narrow-chested*.
 cnám 39, *act of gnawing*.
 crácsach 30, *gluttonous*.
 crapad 12, *act of shrinking*.
 crapall 35, *shackle, fetter*.
 crosánach 30, *buffoon*: crossán (cf. scurra), Ir. Gl.
 crúad-chuibrigthe 26, 36, *cruelly fettered*.
 deg-bés, *a good custom*, deg-gním 52, *a good work*.
 diáirme 19, *innumerable*.
 docháir 44, *firebrand* ? cáer.
 dofaisnesi 50, *unspeakable*.
 do-menma 49, *sadness* « want of courage », P.O'C.
 donnalad 14, *howling, yelping*, deriv. of donnal.
 do-solus 35, *lightless*.
 dresternach 8, *creaking, clanking, grating*. dreistearnach *fiacal gnashing of teeth*, P.O'C.
 druith 30, *barlot*, druth .i. meindreach, P. O'C.
 éime 10, *crying*, from éigme.
 étaire 30, *a jealous person*, deriv. of ét, *jealousy*, dat. éut Ml. 56^b 33.

- for-áib 29, *pleasant* ? aoibh, O'R. v. áiph *conciinnitas*, Wb. 7^c 1.
 for-imthech 30, *envious*. iomthach .i. tnuthach P.O'C.
 gelbras 16, *bright and quick*.
 fachtach 1, *crying*, screaming root EIG.
 il-chennach 36, *many-headed*.
 il-cheolta 49, *many-melodied*.
 il-chumachtach 53, *many-powered*.
 il-phianad 37, *many-torturing*.
 imaither 12, *reproach, rebuke*. iomaitibhear P.O'C.
 mala 49, *lordly* ? deriv. of mal king ?
 mór-chasc 49, *great pasch*.
 mór-géimnech 15, *vast roaring* : géimneach *lowing, bellowing*, O'Don. Gr.
 203.
 mór-glonn 8, *a great deed*.
 mór-thorannach 9, *mighty thundering*.
 muirinn 8, gen. pl. *seas* ?
 nemmarbtacht 47, *immortality*.
 ocus 49, *greed*. ocas *hunger*, P.O'C.
 oirchill 29, *provision*.
 osnumach 10, for osnadhach *sighing, groaning*.
 promad 38, *proof, testimony* (from Lat. probatio).
 réltanna 12, *stars*, for rétlanna, pl. of rétlu, O. Ir. rétglu.
 rethince 48, *gentleness*.
 rí-g-trínóit 52, *royal Trinity*.
 ro-gloine 51, *great purity*.
 ro-maith 28, *very good*.
 ro-olc 28, *very bad*.
 ro-úaisle 52, *greatly nobler*.
 scrécach 10, *screaming, shrieking*. scréachach P.O'C.
 scrísaim, scrísim, 20, 31, *I sweep away erase*.
 séidfedach 1, *blowing*, pl. dat. sétfethchaib (gl. flatibus), Ml. 16^b 10.
 siaburtha 9, *spectral, demonic*, deriv. of siabur.
 sír-aitreb 31, *long habitation*.
 sír-bláedad 4, *continual clamouring*.
 sír-chinnté 29, *ever decisive*.
 sír-feithem 44, *continual contemplation*.
 sír-gorta 32, *constant hunger*.
 sír-molad 27, *continual praise*.
 sír-phianad 26, *continually torturing*,
 síraide 53, *everlasting*.
 sírthurgaint 41, *continual smiling*, from tuarguin, with excrement *t*.
 so-gním 48, *a good work*.
 so-gnímrad 49, *good works*.
 sou 22, *younger*, cf. sósar (óser). The initial *s* in taken from *sia, sinser*
 « elder ».
 sraibemail 12, *sulphurous*, better sroibemail or sruibemail, deriv. of *sruib*,
 now *ruibh*, Fr. *soufre*.

sreb 12, *stream*, sreabh, O'Br. and P.O'C.

sruibne 12, *streams* ?

srum 36, for srub *snout*, srub muice, Corm. Tr, 154, cogn. with Lat. *sor-beo*, Gr. ζορζέω, ζορζέω.

suaimnech 32, *calm, easy*, cogn. with *suaimhneas* « tranquillity », O'Don. Gr. 94.

tarra 16, *come thou!* tarrsa, tarr P.O'C.

tóchel 50, *journey*, toicheall .i. imtheacht, P.O'C.

tonngarb 6, 7, *rough-waved*, tonmar, 2.

torannfadach 8, *thundering*.

trén-tarraing 33, *a strong pulling*.

trethan-gair 2, *a billow-roar*, treathan .i. tonn, P.O'C.

trigi? 10, perh. for trici « activity ».

uili with a singular noun : na huili muir 1, na huili cloch 9, na huili crann

ocus cloch 10, na huili beo 18, na huili marbh 21.

utmaile 3, *restlessness, flitting*, deriv. of *utmall*.

WHITLEY STOKES.

London, May 1, 1907.

LE LAI DU LECHEOR ET GUMBELAUC

I

LECHEOR

Le lai du *Lecheor* a été analysé à plusieurs reprises¹ ; il est assez connu pour qu'il soit inutile, à propos d'un seul mot, d'en donner ici une analyse nouvelle. En revanche certaines précisions bibliographiques me paraissent nécessaires.

Le *Lecheor* a été publié en 1879, au tome VIII de la *Romania* (pp. 64-66), par Gaston Paris d'après le grand manuscrit collectif BN 1104, le seul qui nous ait conservé, parmi beaucoup d'autres « lais bretons », le texte de ce petit poème quelque peu effronté². L'absence de tout autre manuscrit français n'est compensée que dans une très faible mesure par la survivance d'un court fragment de la version norvégienne qui faisait partie des *Strengleikar*. Ce fragment, qui correspond aux quinze premiers vers du texte français, se trouve à la p. 68 de l'édition Keyser et Unger (Christiania, 1850). Comme la comparaison entre les deux versions n'a pas encore été faite, je crois bon de traduire ici ce petit morceau, à l'exception de deux mots dont le sens a échappé aux savants éditeurs norvégiens et m'échappe également :

1. En particulier dans un article tout récent de M. Lucien Foulet sur *Marie de France et les lais bretons* (*Zeitschr. f. rom. Philol.*, XXIX, 1905, p. 53).

2. Il s'agit ici du ms. désigné par S dans l'éd. Warnke des *Lais de Marie de France*.

LEIKARA LIOÐ (*Lai du Lecheor*) :

Les Bretons de Cornouailles ¹ nous ont raconté...., qu'au pied de la montagne de Leun ² les gens avaient l'habitude de se rassembler en grand nombre tous les douze mois pour glorifier solennellement le nom du saint. On y voyait affluer les riches chevaliers ainsi que les plus belles dames et pucelles du pays; il n'y avait pas de dame de quelque beauté qui n'y vint

1. *Sic* : *Kornbretar*. Le texte français dit tout simplement *li Breton*. Ce cas n'est pas isolé : dans le lai d'*Yonec*, là où Marie de France écrivait (v. 11) : « En Bretagne maneit jadis », la version norvégienne porte : *i Kornbreta lanude*. En revanche l'expression *Kornbretaland* est à sa place dans le *Geitarlauf* (*Chievrefoil*) où elle correspond réellement à *Cornouaille* (v. 27). Nous le retrouvons dans le *Guruns liod* (Keyser et Unger, p. 61, l. 23) ; mais ici, comme l'original français nous manque, il est impossible de contrôler la fidélité de la traduction. Dans le cas du *Lecheor* et d'*Yonec*, avons-nous affaire à un enjolivement du traducteur norvégien, — il lui arrive assez souvent d'ajouter à son modèle (voir R. Meissner, *Die Strengleikar*, 1902, pp. 241-258) ? Ou bien le manuscrit sur lequel il travaillait était-il différent de ceux que nous connaissons ? On comprend que cette question ne puisse pas être tranchée avec une certitude parfaite, surtout pour ce qui est du *Lecheor*, dont nous n'avons qu'un ms. français et dont le premier vers, comme on le verra tout à l'heure, paraît avoir présenté des difficultés sérieuses à notre traducteur. Quoi qu'il en soit, il me paraît que *Kornbretar* et *Kornbretaland* ont toujours représenté dans son esprit les Cornouaillais et la Cornouaille insulaires, et que par suite M. F. Lot (*Romania*, XXVIII, p. 27) a raison sur ce point contre M. E. Brugger (*Zeitschr. f. fr. Spr. u. Litt.*, XX, p. 127).

2. Il y a ici deux mots incompréhensibles que j'ai représentés par des points. Le texte du ms. S porte simplement : « Jadis à *Saint-Pantelion* » (sur ce saint et sa fête et sur *Pantelion* ou *Pantelion* dans les romans arthuriens, voir : E. Brugger, *Zeitschr. f. fr. Spr. u. Litt.*, XX, p. 115, n. 45). Or nous avons en norvégien : *bins paris* undir *Leuns fialle*. D'après les éditeurs on peut lire *paris* ou *varis* ; l'expression n'est pas plus claire dans l'une ou l'autre alternative. M. Meissner (*Die Strengleikar*, p. 207) suppose que le mystérieux *paris* pourrait correspondre au sigle *panis* représentant le génitif *Pantaleonis* ; mais cette forme latine est bien invraisemblable dans notre texte. Si le ms. dont il se servait était identique au ms. S pour ce premier vers, le traducteur a pu être dérouté par un nom de saint qui lui était inconnu ; alors il aura essayé d'interpréter, de paraphraser, et il aura vu dans les deux dernières syllabes de *Pantelion* ou plutôt de *Panteleïn* le nom d'une contrée bretonne qu'il connaissait par ex. par le lai de *Gugemar*. Quant à cette « montagne » de Léon (undir *Leuns fialle*), M. Meissner affirme qu'il n'y a rien de semblable dans l'original ; mais il suffit de se reporter au v. 40 de l'éd. G. Paris :

En un grant mont fu l'assemblée
Por ce que miex fust escoutée.

[Il ne me paraît pas impossible qu'il faille voir dans *saint Pantelion*, *saint Endelion* qui a donné son nom à une paroisse du Cornwall (J. Loth)].

ce jour-là dans tous ses atours. Là il fut beaucoup parlé entre hommes et femmes, et de longs discours furent tenus...¹.

Ici s'arrête le récit norvégien, brutalement interrompu par la déchirure d'un feuillet entier, qui enlève à la fois la fin du *Lecheor* et le commencement de *Lanval*. Bien que l'unique manuscrit qui nous ait conservé cette collection de lais soit par ailleurs en assez mauvais état et que plus haut deux autres feuillets aient disparu, emportant avec eux la fin de *Tidorel* et le début du *Chetovel*, j'inclinerais à croire, pour le cas du *Lecheor*, à une mutilation volontaire motivée par des scrupules de pudeur ; j'y suis d'autant plus disposé que le manuscrit français porte des traces de grattage précisément aux endroits scabreux².

Cela dit, venons-en à l'objet essentiel de la présente notice. Le fragment scandinave porte au-dessous du titre une précieuse indication qui fait totalement défaut dans le manuscrit français : « Leikara liod en i brezkv heitir Þessi strengleicr Gumbelauc » ; c'est-à-dire : « le lai du Lecheor, dont la mélodie (« strengleicr », le lai chanté) s'appelle en breton *Gumbelauc*. »

Cette indication n'est pas restée entièrement ignorée des chercheurs. Nous la trouvons reproduite, sans aucun commentaire il est vrai, dans l'ouvrage suédois de M. Axel

1. Cette dernière phrase conservée suffit à nous apprendre que le traducteur norvégien ne devait pas avoir sous les yeux les quatre vers 11-14 du texte de G. Paris, dont deux sont remplacés par une ligne de points. L'original du *Leikara liod* passait directement du v. 10 au v. 15. Les vers intermédiaires paraissent d'ailleurs insignifiants et tout de remplissage. Ce ne serait pas la seule fois que le ms. S (B. N. 1104) présenterait des additions : il y en a même d'assez longues dans le *lai du Désiré*, comme je le montrerai dans l'édition que je prépare de ce petit poème.

2. Ces grattages, fort naïfs d'ailleurs car ils sont tout à fait insuffisants, et soulignent les indécentes plus qu'ils ne les voilent, n'ont pas été signalés par G. Paris dans la description qu'il donne du ms. 1104 (*Romania*, VIII, p. 32). Or au f^o 43 r^o a, le mot *lecheor* est gratté dans le titre, ainsi que les mots *lay del lecheor* dans le rappel du titre au bas de la page. Au verso du même f^o 43 on a essayé d'effacer les deux mots qui terminent le vers 92, ainsi que les vv. 94-95, plus les syllabes 3 et 4 du v. 99, et enfin de nouveau le mot *lecheor* du v. 120. Comme on le voit, ces palliatifs sont loin de valoir le procédé radical que nous supposons avoir été employé par un lecteur des *Strengleikar*.

Ahlström sur les lais français¹ et dans l'étude allemande de M. Meissner sur les *Strengleikar* (p. 208). Enfin il est certain qu'elle était connue de G. Paris puisqu'au tome II de la *Revue Celtique* (1873-1875) l'un des rédacteurs de la dite revue utilisait (p. 141) le mot *gumbelauc* que le maître romaniste lui avait, disait-il, signalé « dans un vieux fabliau norvégien ». Il nous est même facile de savoir quelle était l'opinion de G. Paris sur le sens du mot et comment il se l'était formée. L'auteur du *Lecheor* déclare aux vv. 119-122 que le lai (musical) dont il nous donne la matière ou plutôt les circonstances occasionnelles, était en fait appelé par la plupart « le lai du lecheor », mais qu'il avait aussi un autre titre :

Ne voil pas dire le droit non
C'on nu me tort a mesprison.

S'il faut entendre par là que l'auteur ne veut pas s'exposer aux protestations de la pudeur offensée, cette crainte est vraiment comique de sa part, car au v. 99 il nous a donné sans vergogne, en trois lettres, le titre du « lai novel » qui allait résulter des graves délibérations des seigneurs et dames rassemblés « à saint Pantelion ». Il était tout naturel que G. Paris, se reportant à ce vers, cherchât dans *gumbelauc* le correspondant celtique d'un mot ultra-gaulois dont nos pères usaient plus librement que nous. Et comme la racine de *gumbelauc* se prêtait en somme à une interprétation de ce genre, les celtisants ratifièrent l'hypothèse de G. Paris, et dès lors le mot en question a passé avec le sens d'« uterus » dans différents lexiques, par exemple dans l'*Urkeht. Sprachschatz* de Whitley Stokes et dans l'*Etymologisk Ordbog* de MM. Falk et Torp (s. v. *Vom*).

M. Loth, à qui j'ai soumis ce petit problème, va démontrer que l'interprétation courante n'est pas juste, que *gumbelauc* répond à *lecheor* et non à... l'autre titre du lai, et que d'ailleurs ce mot est incontestablement gallois².

1. *Studier i den fornfranska Lais-Litteraturen* (1892), p. 150.

2. Notez que le texte norvégien dit : *i brezku* et que son modèle français devait se servir du terme « breton ». Mais on sait qu'à cette époque « breton » peut avoir un sens très général et n'est pas nécessairement synonyme d'« ramoricain ».

Cette démonstration est de nature à intéresser les celtisants. Mais est-elle absolument indifférente aux romanistes? Oui, semble-t-il, à en juger par l'attitude dédaigneuse qu'ils ont adoptée jusqu'à ce jour vis-à-vis de *gumbelauc*. En effet, ils l'ont complètement passé sous silence, du moins à ma connaissance. Ce menu document n'intervient ni dans le grand article de M. Brugger (*Z. f. fr. Spr. u. Lit.*, t. XX) ni dans la série d'études de M. Ferdinand Lot sur l'origine des lais (*Romania*, XXIV, XXV, XXVIII), ni dans les articles tout récents de M. Lucien Foulet (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXIX). M. Ahlström, qui connaît le renseignement donné par les *Strengleikar*, puisqu'il le cite textuellement, n'en tire aucun parti et ne le soumet à aucune discussion. Quant à G. Paris, satisfait d'avoir livré *Gumbelauc* en pâture aux celtisants, il n'en souffle plus mot dans son édition des « lais inédits » (*Romania*, 1879) ni ailleurs, que je sache.

Ce dédain, qui dans les deux derniers cas tout au moins, ne saurait s'expliquer par l'ignorance, a lieu de nous surprendre vivement. Dans les nombreuses discussions auxquelles on s'est livré sur l'origine des lais et en général du cycle breton, on a souvent cité et passé au crible des témoignages moins intéressants et moins probants. Alors que les arguments invoqués en faveur des origines celtiques se fondent en général sur des noms propres de personnes ou de lieux, plus suspects que les noms communs parce qu'il était plus facile de se les procurer pour donner à un récit une certaine couleur locale, *gumbelauc* se classe, avec le *laustic* de Marie de France, parmi les très rares substantifs authentiques que les idiomes celtiques aient déposé dans notre littérature romanesque et courtoise des XII^e-XIII^e siècles.

Si donc on récusait le témoignage fourni par le *Leikara liod̄*, il valait la peine de dire pourquoi. Comme personne n'a pris cette peine, je suis obligé, tout en croyant à la valeur de ce témoignage, d'imaginer moi-même un certain nombre d'objections possibles.

D'abord le fait que la mention de *Gumbelauc* se trouve dans le recueil scandinave et manque dans le texte français n'a aucune importance. Les *Strengleikar* ont été composés au

milieu du XIII^e siècle d'après un manuscrit français certainement antérieur au ms. S, lequel date de la fin du même siècle, comme le remarque M. Warnke dans son édition des lais de Marie de France (p. viii).

Mais des objections plus graves se tirent du caractère frivole, ironique du lai français. On hésite à croire qu'une composition de ce genre ait pu avoir un rapport quelconque avec une chanson celtique réellement existante. On soupçonne une supercherie. Par exemple, en adoptant jusqu'au bout l'attitude sceptique qui est celle de M. Lucien Foulet, on pourrait soutenir que le facétieux auteur du *Lecheor* s'est amusé à mystifier le public au point de se faire traduire son titre en gallois. L'hypothèse est un peu compliquée, mais en somme elle peut se présenter à l'esprit. Admettons que la note transmise par les *Strengleikar* soit vraiment de l'auteur lui-même : en ce cas, ayant combiné ce petit faux ingénieux, il me semble qu'il eût pris plus de précautions pour le mettre en valeur ; suivant les procédés de Marie de France, il eût enchâssé le précieux titre gallois dans le corps même du lai au lieu de le reléguer hors texte dans une notule fort exposée à se perdre, — accident qui est précisément arrivé au ms. S ou à son archétype. Si la note en question provient d'un copiste (probablement insulaire), l'hypothèse de la mystification est encore plus compliquée et plus invraisemblable. Que de machiavélisme chez cet humble annotateur, et quelle envie féroce de jouer un mauvais tour aux romanistes du XIX^e et du XX^e siècle ! Je trouve plus simple d'admettre une relation réelle entre le lai français du *Lecheor* et un lai musical gallois¹.

Mais n'est-ce pas attribuer à ce petit poème une authenticité et par suite une anquité qu'il ne saurait avoir ? Nous nous retrouvons toujours en présence de l'objection fondamentale tirée du caractère du *Lecheor*. Elle vient d'être développée, non sans une certaine exagération, par M. Foulet

1. Encore un argument contre la théorie de la mystification ; il est vrai qu'il est subordonné à la démonstration de M. Loth. Au lieu de traduire ou de faire traduire le titre assez vague de *Lecheor*, n'était-il pas tout indiqué de chercher un correspondant exotique au mot plus précis et plus gallois que G. Paris entrevoyait instinctivement derrière *gumbelauc* ?

(*loc. cit.*, p. 53)¹. Sans doute je suis prêt à reconnaître que ce *Lecheor* s'exprime sur les réalités de l'amour avec une absence d'idéalisme digne des fabliaux. Tout en notant avec G. Paris qu'il y règne un « ton élégant » et que « le poète veut exciter le sourire et non le gros rire que provoquent les fabliaux obscènes », je ne vois aucun inconvénient à constater que par exemple les vv. 93-96 expriment à peu près dans les mêmes termes, — *mutatis mutandis*, — l'idée contenue dans la conclusion du *Pescheor de Pont sur Seine* (Montaiglon-Raynaud, III, p. 75) : le rapprochement entre ces deux passages est frappant. Mais si le *Lecheor* ne doit pas être contemporain de la première floraison des « lais bretons », il est bien systématique d'affirmer qu'il est le dernier de la série et mène l'enterrement d'un genre. L'ironie, l'éclat de rire peuvent se produire de bonne heure sans que le genre ait perdu de sa vitalité. Du reste, nous ignorons à quelle époque précise les harpeurs bretons ont cessé de sillonner l'Angleterre et la France en donnant à leurs mélodies des titres ou des explications plus ou moins authentiques. Et surtout rien ne nous permet d'affirmer à priori que ces commentaires aient toujours été chastes. Nous nous formons, d'après les lais narratifs, un certain idéal du genre, et cet idéal est sans doute trop étroit, et il ne s'applique guère aux lais qui ne sont pas narratifs. Nous en avons conservé un très petit nombre, et en général ils se distinguent des autres par l'absence du mystère et de la féerie. Tel est par exemple ce *Chaitivel*, que je n'hésiterai pas à comparer au *Lecheor*, dussé-je être accusé de profanation. Le *Chaitivel* n'est pas à proprement parler un récit, et M. Ahlström a raison de le ranger dans une catégorie à part

1. Par exemple à quoi bon tant insister sur l'ironie contenue dans le nom de *saint Pantelion*? Si vraiment cette leçon est juste (nous avons vu que le premier vers est très obscur dans la traduction norvégienne), le nom en question n'a rien de grotesque au moyen âge. M. Foulet n'ignore pas, je pense, que ce pauvre saint n'est devenu ridicule qu'au moment de l'introduction de la comédie italienne en France, c'est-à-dire au xv^e siècle. — Notons, à titre de curiosité, que dans sa grande « Histoire de la Bretagne » (t. III, pp. 227-228), le regretté Arthur de la Borderie proposait de lire : « Jadis à *Saint-Paul-de-Léon* » et revendiquait pour la petite Bretagne l'honneur d'avoir donné naissance au *Lecheor*. C'était peut-être pousser un peu loin le patriotisme provincial.

(chap. xi) avec le *Chievrefoil*, le *Lecheor* et surtout ce *Strandar liod*, type achevé du lai dépourvu d'action, réduit au cadre, simple annonce d'une mélodie absente. Or à quelle souffrance un peu bizarre Marie de France nous invite-t-elle à nous associer dans ce *Chaitivel*? Quelle est la question qui servait d'amorce ou de matière à un lai que l'on appelait tantôt « les quatre deuils » et tantôt « le Chaitivel », autrement dit « le malheureux »? Un chevalier a été blessé en un point délicat de sa personne, tandis que trois autres chevaliers, soupirant pour la même dame que lui, ont été tués au tournoi. Qui faut-il plaindre le plus, ou ceux qui sont morts pour tout de bon ou celui qui par sa blessure est mort aux joies de l'amour? Le sujet une fois donné, — et il est intéressant de constater qu'un pareil sujet pouvait se rattacher au répertoire des harpeurs bretons et qu'une femme n'a pas hésité à l'adopter, — il faut louer Marie de France de l'avoir traité avec une discrétion et une mélancolie bien féminines. Mais à la même époque, un poète, un homme, rencontrant le même sujet donné comme « breton », n'aurait-il pas pu, tout en écrivant un « lai » ou plutôt une introduction à un « lai », et tout en restant courtois de style, traiter à son tour le *Chaitivel* à la manière leste, déduire les réflexions que ce thème un peu étrange lui suggérait sur le centre de l'amour, faire preuve d'un sens comique dont manquait la tendre Marie de France, bref écrire une sorte de contre-partie masculine du *Lecheor*? Nous connaissons encore trop mal cette littérature des lais pour excommunier tel ou tel sujet comme sortant des limites du genre.

Mais je ne veux pas prolonger davantage ces considérations à priori, et je cède la plume à un celtisant éprouvé.

E. PHILIPOT.

II

GUMBELAUC

On trouve dans l'*Urkeltischer Sprachschatz* de M. Whitley Stokes, p. 262, sous *vambá*, *vambilā*, *schoos*, le breton

gwamm, terme de mépris pour dire femme, et le vieux gallois *gumbelauc* « uterus ». Pour *gumbelauc*, M. Whitley Stokes renvoie à la *Revue Celt.*, II, p. 141.

La note concernant *gumbelauc* dans la *Revue Celtique* est de M. Gaidoz. M. Gaidoz fait remarquer, à propos du phrygien βῦμβελον, que Fick, à côté du gothique *vamba*, v. h. a. *wempel*, aurait pu citer le vieux gallois *gumbelauc* = **vambilāco*-, uterus, conservé dans un vieux fabliau, et que lui avait signalé M. Gaston Paris. Le mot gallois, ajoute M. Gaidoz, serait dérivé d'un thème *vambil[ā]* identique à *wempel*; quant au thème *vamba* d'où *wempel* est dérivé, on doit probablement le reconnaître dans *gwamm*, terme de mépris, en breton, pour femme; on aurait ainsi l'équation *gwamm* = *vambā*.

C'est évidemment la terminaison *-auc* qui a déterminé M. Gaidoz à donner *gumbelauc* comme gallois. Ce n'est pas cependant une preuve décisive. Le cartulaire de Landevennec présente *Bot Tabauc* 14 et *Caer Bullauc* 45. En faveur de l'origine galloise, il n'y a donc qu'une forte présomption. Contre cette origine, on peut invoquer l'absence d'assimilation de *b* à *m*: on attendrait *gummelauc*. En effet, dès le ix^e siècle, cette assimilation apparaît faite, dans l'écriture; dans les notes marginales à l'évangélaire de saint Chad, on remarque *cin̄er* = **com-ber-*, *emenin*, beurre = *embenin*¹. Mais il n'est pas impossible que dans la prononciation, l'assimilation ne fût pas complète. Le fait paraît certain, d'après l'allitération entre consonnes, même au xii^e siècle (J. Loth, *Métrique galloise*, II, 2^e partie, p. 3 et suivantes). D'ailleurs, pour une oreille étrangère, *mm* a pu résonner comme *mb*.

Ce qui, joint à la probabilité provenant de la terminaison, me paraît décisif en faveur de l'origine galloise, c'est la différence dans le vocalisme entre le mot gallois et les formes bretonnes provenant de la même racine: on a, en breton, non seulement *gwamm*, mais *gwammal*, femme mariée, dans le breton de la Roche-Derrien (Ernault, *Gloss. moyen-breton*).

1. En revanche, *Cumbra-land* montre que *-mb-* subsistait encore au vie^e siècle.

Gumbelauc, remonte nettement, non pas à *vambilāco-*, mais à **uombilāco-*. Il y a, pour les mots commençant par *uo-* vieux celtique, flottement entre *gwo-* et *gwa-*, qui est hystérogène, en gallois comme en breton : gallois *gwarchan* et *gorchaneu* ; gallois *gwared*, breton-moyen *goret* ; gallois *gwastad*, breton *goustad* ; gallois *gwadd*, taupe, breton *goz* ; gallois *gwallt*, chevelure, cornique *gols*, etc.

La forme bretonne aurait évolué de *uomb-* en *uamb-*. Les formes brittoniques supposent *vomb-*. Le germanique *vamb-* remonte à l'indo-européen *vomb-* : *Falk-Torp* dans leur *Dict. étym. norvégien (Etymologisk Ordbog)* donnent comme formes indo-européennes avec raison *vembb-* *vombb-*.

Je dois dire que je ne suis pas sans inquiétude sur la celticité du breton *gwamm*. La forme vendéenne *goimelle* citée par M. Ernault peut faire supposer que le breton aurait emprunté *gwamm* et *gwammel* à quelque patois français qui aurait emprunté lui-même les formes germaniques correspondantes.

Reste le sens exact de *gumbelauc*. Le sens d'*uterus* est très invraisemblable : c'est **gumbel* qui a dû avoir ce sens. C'est évidemment un adjectif. Ce n'est pas *uterus* qui eût dû le gloser : c'est **uterusus* : *Lecheor* est la traduction exacte de *gumbelauc*.

M. Philipot a raison de voir, avec F. Lot, dans *Kornbretar*, les Cornouaillais insulaires, et dans *Kornbretaland* le Cornwall. Jamais on ne s'est servi de formes de ce genre pour désigner la *Cornovia* armoricaine. *Bretar* est identique à la forme anglo-saxonne *Brettas* (Bret-wealas ; *Corn-wealas*).

J. LOTH.

MÉLANGES CELTIQUES

I

BRICA ET BRIGA

L'étude que M. Dottin a consacrée à *Brica*, *Briga* et *Briva* (*Revue des études anciennes*, 1907, 170-180) est de celles qui sont à encourager, quoiqu'elle soit incomplète. Il est incontestable qu'on admet couramment comme certaines des théories en matière de noms gaulois, périlleuses, et des identifications très hasardées.

Pour ne parler ici que de *Brica* et *Briga*, il est fort possible, je dirai même probable, qu'on a affaire à deux mots différents. L'auteur, p. 180, affirme que *brica* n'est conservé dans aucune langue celtique et que s'il était l'ancêtre des noms en *-brio*, *-brium*, ces noms ne seraient sans doute pas celtiques. Cette dernière conclusion, même si *brica* ne se trouvait pas dans les langues celtiques, serait très hasardée. Cela reviendrait à poser comme loi : que tous les noms de lieux gaulois qui ne se retrouvent pas dans les langues celtiques insulaires ne sont pas celtiques. En d'autres termes, tout ce qui ne peut s'interpréter et se comprendre en matière de gaulois est non-celtique. La seule conclusion logique que l'on puisse adopter en pareil cas, c'est qu'on a droit de douter et qu'on ne sait rien. Le non-celtique a un immense avantage sur le celtique, c'est qu'on peut en parler congrûment en fort peu de temps : je ne dis pas cela pour l'auteur dont je connais la science et l'esprit critique et qui d'ailleurs, n'a pas donné dans ce travers. Le non-celtiste commence à être agaçant et encombrant ; du haut des nuages

où il s'élève d'un bond, il jette un regard de pitié sur le *celtiste* courbé, suant, ahanant sur un sol productif mais que les siècles ont laissé envahir par les ronces et les épines. Trouver du *non-celtique* un peu partout est aussi peu scientifique que de trouver du celtique en tout lieu, mais c'est plus distingué et on y gagne à peu de frais une auréole d'originalité et un air de profondeur.

D'ailleurs *Brica* existe, tout au moins *brīco-*. J'ai signalé son existence en breton dans la *Revue Celtique*, 1898, p. 211, dans un nom de lieu de l'Île-aux-Moines (Morbihan) : *brig eiyen*, endroit où la source jaillit, que j'ai rapproché de l'expression de *Lewis Glyn Cothi*, poète gallois du xv^e siècle : *yn mrig Edwy*, à la source de la rivière *Edwy*. *Brig* est courant en gallois dans le sens d'*extrémité*, *sommet* (Silvan Evans, *Welsh Dict.*), au propre et au figuré dans une foule d'expressions. Il me paraît probable qu'on peut en rapprocher le grec $\varphi\rho\iota\zeta$ $\varphi\rho\iota\zeta\alpha\varsigma$. $\varphi\rho\iota\sigma\omega$, se hérissier, se dresser. En effet, ce sens est très voisin de celui de *brig* dans *brig y don*, la crête de la vague, la crête écumante; de celui du dérivé *briger*, cheveux, touffe de cheveux dressés sur la tête : v. gallois (Gloses à Mart. Cap.) *ir carnotaul bricer*, gl. *vitta crinalis* (mot à mot la touffe de cheveux enroulée).

Le sens de *sommet*, *extrémité* (point où un objet se dresse), étant acquis, on voit que *brica* et *briga* ont le même sens ou peu s'en faut, et que la confusion était à peu près inévitable.

Reste la question de quantité non pour *brig* = *brīco-* (masculin), mais pour *briga*. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas connu ou ait négligé de signaler les études de Meyer-Lübke sur l'accent gaulois, où il traite justement de mots en *briga* (*Die Betonung im Gallischen*) : il conclut et justement, je crois, à la brièveté de *i* dans *briga*. La quantité d'ailleurs ici a une assez faible importance, car qu'il s'agisse de *brīgā* vieux celtique, colline (*bre* en breton), de *briga*, dignité, rang, les deux sens se confondent. C'est ainsi qu'un dérivé de *brig-* a donné en vieux-breton *brientinion*, gl. *ingenui*, en cornique *brentyn* et en gallois *breenhin*, *brenin*, roi = brigantino-s : c'est-à-dire un sens qui appartiendrait plus spécialement à *brīga*. Les formes avec *i* bref et *ī* appartiennent-elles à la même racine? Dans

l'état actuel de nos connaissances en *apophonie vocalique*, je ne me hasarderai pas à avancer une opinion. Des choses que l'on déclarait impossibles, il y a dix ans, sont aujourd'hui admises comme vraies.

L'auteur me paraît vraiment trop sceptique en ce qui concerne la celticité de *briga*. Il y a peu de mots dans le territoire gaulois qui me paraissent mieux assurés de leur nationalité à plusieurs points de vue (il n'aurait pas fallu d'abord séparer *briga* des dérivés de la même racine, comme *Brigantes* et d'autres). Le mot est représenté dans les Iles Britanniques. L'*Itinéraire d'Antonin* donne *Brige*, aujourd'hui Houghton en Hants. L'anonyme de Ravenne donne aussi un *Brigo-mono*, aujourd'hui Bergenny.

Les situations topographiques d'un certain nombre de *briga*, après identification des noms gaulois avec les noms actuels, devrait être étudiées à fond. Malgré les chances d'erreur que je ne méconnais pas, ce serait un élément assez sérieux apporté au débat.

Pour *brīva* il serait nécessaire de citer l'étymologie très probable adoptée par Brugmann, *Grundriss*, I, p. 336 : Il compare *briva* avec *Brücke*, pont, v. isl. *bruggya*, nominatif de *brugi* (avec *g* spirant) = **bruui*, et aussi le v. isl. *brú* : *brīva* = *bhrēua*.

Quoiqu'il en soit, des études, même négatives, comme celle de M. Dottin, ne peuvent être que fructueuses.

II

JURA

En 1902, mon ami M. Ferdinand de Saussure, me demanda par lettre mon opinion sur la forme réelle de ce nom reconstitué par lui de la façon la plus ingénieuse et la plus sûre. J'espérais qu'il publierait un travail sur ce point de toponomastique gauloise et que même il se laisserait attirer vers ce domaine de la toponomastique gauloise, si hérissé de difficultés mais si attrayant; nul plus que lui n'eût contribué à l'éclaircir. J'espère l'exciter par cette note à sortir de son silence. Il ne m'en voudra pas de donner publiquement une

opinion qu'il a lui-même sollicitée, ni de reproduire le passage de sa lettre où il reconstitue la forme sincère du nom du Jura. « Il me paraît de plus en plus certain que, ni dans la seconde syllabe, ni dans la première (de Jura) il ne faut rien chercher d'authentique à aucun degré, et que le nom du *Jura* est purement une reconstitution savante du *Jura* de César.

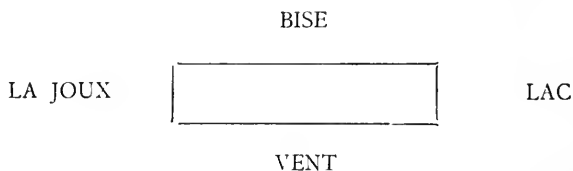
« On ne peut arriver malheureusement à aucune conclusion directe par l'examen du nom du Jura dans les patois, par la raison que ce nom n'y existe pas. Les paysans ne connaissent qu'un mot emprunté au français (*lo Dzurá*) qui serait *lo Džürá*, s'il appartenait au patois.

« Je prouve par d'assez nombreux mots que la première syllabe de Jura était brève (ainsi *Joran*, vent descendant du *Jura*); en outre que la seconde syllabe ne doit pas être jugée d'après le *Ιουρτζουτζ* des Grecs; en résumé, qu'il devait exister une dénomination variant entre **Jür-ēs* et *Jür-a* (Pline : *Jures*; César : *Jura*), représentant le pluriel d'un mot celtique *Jur-*, que César a traité comme un nom neutre.

« L'intérêt de cette affaire ne commence qu'après que l'on a fait cette double constatation ultérieure :

« a) que tous nos dialectes lémanniques connaissent le mot « *une joux* » = une grande forêt de sapins, mot qui était autrefois *une jour*, ainsi que l'attestent mille documents.

« b) que l'on a dit par excellence, *la Jour* (la Joux) pour le *Jura* jusqu'au XVIII^e siècle, ainsi que je puis le montrer particulièrement par des plans où les points cardinaux sont indiqués :



(*Joux* à l'ouest est le *Jura*)

« Ce mot de *Joux*, archaïquement *la jour*, correspond tout droit à un latin **iurīs* et a même l'avantage, étant féminin, de ne pas admettre autre chose que *Jüris*, donc

exactement la forme plinienne *Jures, Juribus*, qui est le nom du *Jura*. »

L'argumentation de Ferdinand de Saussure me paraît irréfutable : *Jūris* est bien la forme sincère du *Jura* ; et vraiment l'étude si courte qui précède est de nature à faire partager au lecteur de la *Revue Celtique* le regret que j'éprouve en pensant que les recherches de M. de Saussure sur d'autres points de toponomastique gauloise ne paraîtront peut-être jamais.

Juris étant acquis, le trouve-t-on dans les langues celtiques ? Il me paraît prématuré d'y répondre par la négative. Un mot en gallois, rappelle *Jūris* : c'est *Jor*, on ne le trouve aujourd'hui qu'appliqué à Dieu ; mais en gallois moyen, il a le sens de *chef suprême*, appliqué fréquemment à des princes. Livre noir de Carnarthen, ap. Skene, *Four anc. B.*, II, p. 6, vers 10. Livre de Taliesin, 184, 32 ; 178, 22 (lat. *iōr*) ; 212, 21 ; L. rouge 280, 22. Le sens est probablement métaphorique ; du sens de *sommet* (peut-être *sommet boisé*) on a pu passer à celui qu'a acquis *iōr* en gallois. Les exemples de passages de ce genre abondent ; pour n'en citer qu'un *nen*, voûte, s'applique fréquemment au *chef de la famille* en gallois. *Jor* entre en composition de noms d'hommes comme *Jor-Verth*. M. Rhys (*Lectures on the origin and growth of religion*, p. 62) a voulu tirer *Jor* de *Esu-ros* qui serait tiré de *Esu-s*, mais *Esuros* eût donné en gallois *Ewr*, *Ywr*.

Au contraire *Juris* devait donner *Jor*. Comme je l'ai fait remarquer dans mes *Mots latins*, p. 103, il semble que *ū* bref, en gallois, sous l'influence de *ī* final se modifie en *ō* : *bod*, être, infinitif du verbe substantif, irl. *buith* = *būti*, le latin *būttis* bouteille donne *both*. En breton, il semble au contraire que cette influence soit nulle : *boud*, être. *Jūr* eût donné vraisemblablement, en breton, à l'initiale *jūr* ; or je relève dans le Morbihan un hameau du nom de *Jour-du* (le *Joür noir*), dans la commune du Saint (*ar zent, Lau-zent*) ; je ne connais pas, pour le moment, la situation du hameau.

J. LOTH.

A PROPOS DES DUO GAESA ¹

L'usage des deux lances ou *javelots* a dû passer des Celtes aux Germains. Je lis, en effet, dans *Nordische Altertumskunde*, de Sophus Müller, II, p. 130, qu'il résulte des sépultures de Bornholm que le guerrier danois portait souvent deux lances. Sophus Müller représente, II, p. 129, son guerrier nordique, à l'époque des invasions germaniques, tenant à la main deux lances, l'une avec, et l'autre sans barbelure. La prédominance de la civilisation celtique dans ces régions aux IV^e-III^e siècles avant Jésus-Christ, est un fait établi par l'archéologie (*ibid.*, II, p. 30 et suiv.).

J. LOTH.

1. Virgile, *Énéide*, VIII, 661, 662; cf. Varro, *De uita populi Romani*, III, chez Nonius Marcellus, XIX, (XVIII), édition de L. Quicherat, p. 646; Claudien, *De consulatu Stilichonis*, II, 240-242.

HIBERNICA

(SUITE¹)

8° SUR QUELQUES PRÉTÉRITS REDOUBLÉS NOTAMMENT *LEBLAING* ET *DREBRAING*

Les verbes forts dont le radical contient une nasale à l'indicatif ne conservent généralement pas cette nasale au prétérit redoublé.

bongim « je brise » : *-bobig* (pour *beboig*, ct. *rirorig* Salt. 2573 au lieu de *roreraig*) Tochm. Em., 69 in *Rev. Celt.*, XI, 446 ; *-combaig* Hy. V, 77 (de **-com-bebaig*).

dingim « je presse » : *-dedach* Ml. 96 c 17, *-dedgatar* Ml. 63 c 3, *-dedaig* Salt. 6550, L. U. 21 b 10 ; *dedaig* Hy. III, 4.

dlongim « je fends » : *-dedlaig* Salt. 7958.

tongim « je jure » : *ducuitig* Wb. 33 d 10, *ducuitich* Ml. 78 a (6 de **to-com-tetaig*).

clingim (?) « je grince, je me lamente »² : *ro chichlaig* Salt. 7765.

Ces prétérits sont exactement semblables à *naig* de *nigim* « je lave », *raig* de *rigim* « j'étends », *slaig* de *sligim* « j'étends », *senaisg* de *snigim* « je dégoutte », etc.

1. Voir ci-dessus, pp. 5 et 137.

2. Cf. lat. *clingō* « je crie (en parlant d'une oie) » et *clangō* « je crie ». En m. irl. *clingim* semble devenu *clindim* « je re entis (en parlant d'une sonnette) », ap. K. Meyer, *Contrib.*, p. 388.

Mais la nasale s'étend à la flexion entière dans un groupe de verbes exprimant le mouvement. Ce n'est pas le lieu de rechercher si originellement la nasale de ces verbes appartenait à la racine ou n'y apparaissait qu'au thème du présent d'où elle aurait ensuite été transportée au reste de la flexion (cf. *Mém. de la Soc. de Lingu.*, XIII, 63 et s.). La question des « nasales flottantes » est une des plus épineuses de la morphologie du verbe indo-européen (v. en particulier J. Schmidt, *Kritik der Sonantentheorie*, p. 65 et ss.) et n'a pas à être soulevée ici. Il suffisait de signaler l'état irlandais, sans rechercher dans quelle mesure il est ancien.

cingim « je marche » : *cechaing* Féil. 25 janv., 20 mars, etc.

glendim « je parcours, j'explore »
d'où « j'étudie » (cf. *MI.* 137
c 2, 140 c 7, *PCr.* 59 a 4-6, etc.):

-*geglaind* *H.* 2, 16 col. 781,
-*roeglaind* *L.L.*, 86 a 23, 39.

Quelle que soit l'étymologie de ce verbe (cf. Zupitza, *K.Z.*, XXXVI, 66), il peut être rangé parmi les verbes de mouvement à cause du sens qu'il a dans les vieilles gloses (*uestigäre*, *rīmäre*).

grendim « je marche » : -*roigrainm* *MI.* 26 d 3, 30 b 2,
37 a 4; -*gegrannatar* *MI.* 25 b 11.

scendim « je saute » : *sescaind* *L. U.* 60 b 39, 71 a 43.

scingim « je saute » : *sescaing* *Windisch K.Z.* XXIII 214,
sesceing *L. U.* 79 b 39, *scescing* *L. U.*
60 a 27.

Ces verbes ont encore ceci de commun que leur infinitif est formé de la même façon et se fléchit de même : *ceimm* « pas » *grēm* « pas », *scēimm*, « saut », *teclimm* gl. *acceptio* *Wb.* 1 d 1 (du verbe **to-aith-glendim*). Et par analogie la même formation s'est étendue au verbe *riðim* « je cours » dont l'infinitif est *rēimm*.

A la catégorie des verbes à nasale marquant le mouvement appartiennent encore les deux suivants dont le prétérit fait difficulté :

drengim « je m'élève » : *drebraing* Fé. 2 avril, 17 avril, 26 août.

lingim « je saute » : *leblaing* Fé. 5 mars ; *-leblang-* tar Ml. 129 c 1 ; *doarblaing* Tur. 60, *doeir-bling* Tur. 59, *-tarblaing* Salt. 7761 ; *-roiblang* Ml. 95 d 11, 43 d 16.

L'infinif est formé comme ci-dessus : *dréimm* « ascension », *léimm* « saut ».

Il faut tout d'abord écarter l'explication qu'a proposée dernièrement M. Wh. Stokes des deux prétérits en question (*Z.C. P.*, III, 471 ; *Fél. Oeng.*, 1905, pp. xxxij, xxxv, 324 et 342) ; le redoublement n'y serait qu'apparent, et ils contiendraient tous deux un préverbe *eb-* précédé dans l'un d'un préverbe *dru-* et dans l'autre du double préverbe *ror* (gr. $\pi\rho\rho\pi\rho\rho$) : **dru-eb-raing* serait devenu *drebraing* et de **ror-eb-laing*, dissimilé en *rol-eb-laing*, on aurait tiré *leblaing*. Le prétérit *drebraing* n'aurait dès lors rien à faire avec *drengim*. Mais l'existence du préverbe *eb-* n'est pas sûrement établie (cf. toutefois Sarauw, *Irske Studier*, 126 et la note du Thesaurus à Wb. 32 a 27), et celle du préverbe *dru* moins encore (cf. toutefois Thurneysen *K.Z.*, XXXII, 563) ; d'ailleurs *dru-ebraing* aurait dû se maintenir intact et rien ne peut justifier en pareille position la chute de *u*.

M. R. Schmidt avait été jadis mieux inspiré en rattachant *drebraing* à *drengim* (*I.F.*, I, 47 et ss.), en considérant *drebraing* et *leblaing* comme des prétérits redoublés et en supposant une action analogique de l'un sur l'autre. Mais c'est de *leblaing* qu'il partait, et c'est *leblaing* qu'il essayait de justifier au moyen d'une hypothèse assez compliquée. La possibilité d'un primitif **vlingim* proposé par M. Windisch (*Kzgf. Ir. Gr.*, § 45) étant exclue, il faudrait partir à la fois de deux verbes, *lingim* et **slingim* (rac. **svelg-* ; cf. Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 99, n. 2) dont les prétérits se seraient contaminés : **lelaing* et **seblaing* devenant après l'accent **ní roelaing* et *ní roeblaing*, on aurait tiré de là un prétérit unique *ro leblaing*, auquel *ro drebraing* devrait son *b*.

Mais cette reconstruction est purement arbitraire. La succession des faits est beaucoup plus naturelle si l'on suppose que *leblaing* a emprunté son *b* à *drebraing*. En effet, le prétérit de *dren-*

gim, soit **drebraing*, aboutissait par dissimilation à *drebraing*; une dissimilation plus complète risquait même de transformer *drebraing* en *dreblaing* et rendait plus voisins encore les deux radicaux. Or, si la forme ordinaire du prétérit de *drengim* est *drebraing*, on lit effectivement *dreblaing* dans deux manuscrits du Félire d'Oengus au 2 avril et au 26 août; et inversement le prétérit de *lingim* est écrit *rodleblaing* L.U. 72 a 17. Tout contribuait ainsi à favoriser la confusion des deux verbes et à introduire la labiale dans le radical de *lingim*. D'après *leblaing*, on forma *foroblachta* gl. praeuenti Ml. 58 d 6 au participe passé, et la labiale s'étendit même en moyen-irlandais aux formes de subjonctif sigmatique *-tarblais* L. U. 83 b 14 et *conribuilsed* L. U. 63 b 4.

9° SUR LA PHRASE NOMINALE AU PRÉTÉRIT PASSIF

Dans l'important article où il a déterminé la valeur et l'emploi de la phrase nominale pure en indo-européen, M. Meillet a rappelé qu'elle est de règle en irlandais dans les propositions négatives dont la forme verbale éventuelle serait à la 3^e pers. du singulier (*M.S.L.*, XIV, 14) : *ni coir* « il n'est pas juste » en face de *is coir* « il est juste ». Cet usage devait être en germe dans l'indo-européen, puisqu'il se retrouve ailleurs (*ibid.*, 18).

Il est un autre emploi de la phrase nominale, également d'origine indo-européenne (*ibid.*, 16-17), qui a pris en irlandais une extension régulière. Le rôle du prétérit passif est tenu dans cette langue par l'ancien adjectif verbal en *-to-* et le verbe copule n'est pas exprimé : *roléiced* « il a été laissé » Wb. 5 b 3, *ro scribad* « il a été écrit » Wb. 2 d 2, 6 c 28, 26 b 31, *adcess* « il a été vu » (Wb. 23 c 11), *rofes* « il était su » Ml. 80 b 11, *ni fess* « il n'était pas su » (Ml. 51 b 7, 80 b 10), *ni frith* « il n'a pas été trouvé » Hy. V 29, 66, *ro sreth* « il a été raconté » Féil. 25 août, etc.; ce qui équivaldrait, en latin, abstraction faite de la particule *ro*, à l'emploi de *amātus*, *audītus*, *uīsus*, *missus*, etc. au lieu de *amātus est*, *audītus est*, *uīsus est*, *missus est*, etc. La phrase nominale est d'autant plus naturelle ici que le passif irlandais n'a qu'une troisième personne.

Le prétérit passif est le plus souvent conjoint ; ayant en effet le sens de parfait (le seul dont s'accommode en général la langue des gloses, cf. Zimmer, *K.Z.*, XXXVI, 479), il est précédé de la particule *ro*. Toutefois, dans les passages de récit, quand la langue eut besoin d'une forme absolue sans *ro*, pour exprimer le prétérit narratif, c'est le nouvel adjectif verbal existant dans la langue et tiré de l'ancien par addition du suffixe *-e*, qui fut employé : *brethae* « il fut porté » Ml. 52, Fécl. 25 janv., *crochtbae* « il fut crucifié » Fécl. 5 fév., *rihtae* « il fut vendu » Arm. 17 b 1, § 6, *séntae* « il fut béni » Fécl. prol. 100, *slechtæ* « il fut frappé » Fécl. 12 février ; cf. en moyen-irlandais *etba* « itum est » LÜ 55 a 3, *sudigtbe* « positum est » 56 b 6, *alta* « altus est » 59 a 6, *riastartha* « contortum est » 59 a 33, 79 b 22, 40, 80 a 21 etc., *gabtha* « captum est » 84 a 40, 84 b 1, 7, 14.

Comme cette forme absolue en *-e* est employée également en qualité de forme relative (*brethae* « qui fut porté » Fécl. 11 juin, *carthae* « qui fut aimé » Fécl. 9 mai, *fechtæ* « qui fut combattu » Hy. II 57, *ortæ* « qui fut tué » Fécl. 26 janv., 6 mars, 7 sept., *rihtæ* « qui fut vendu » Arm. 17 b 1, § 6, *slechtæ* « qui fut frappé » Fécl. 23 déc., etc.), on peut établir un certain rapport entre elle et la forme relative en *-e* du prétérit actif (*guilæ* « qui s'est attaché » Tur. 139, *luide* « qui vint » Ml. 55 c 1 en face de *ro-giuil* Ml. 98 b 8, *luid*, etc.). Mais cette question demanderait un examen spécial. Le seul fait important à retenir de ce qui précède, c'est la continuité de la tendance qui fit créer à deux reprises une phrase nominale pure dans l'emploi de prétérit passif, une première fois au profit de l'ancien adjectif verbal (*-breth* « porté » de **bhyto-*), une seconde fois au profit du nouveau (*brethe* de **breth + e*).

Remarque additionnelle. Sans entrer dans le détail de la formation du passif irlandais (cf. Meillet, *Introduction*, p. 204), il est toutefois permis de signaler en passant le rôle prépondérant qu'a dû y jouer le prétérit. L'irlandais possédait un impersonnel *berir* « on porte », *no-m-berar* « on me porte », qui est italo-celtique (cf. ombr. *ier* « qu'on aille », *ferar* « qu'on porte ») ; mais il conservait d'autre part l'adjectif verbal indo-européen en *-to-*, *breth* « porté » de **bhy-to-*. La création du pluriel *bertir* (*-bertar*) « ils sont portés », avec une finale *-tir*

(-tar) de déponent, est due à l'existence naturelle d'un pluriel dans l'adjectif verbal employé comme prétérit passif en phrase nominale pure. L'influence de ce prétérit s'explique aisément par le double fait que de toute la flexion passive c'était 1^o comme toujours le temps le plus fréquemment employé, 2^o le temps le plus caractéristique, puisque c'est le seul qui possédât un thème propre, indépendant de l'actif (ou du déponent). Mais comme cette influence n'a pu s'exercer qu'assez tard, on comprend que l'expression de la personne au moyen du pronom infixé continuât toujours à s'ajouter à la forme de l'ancien impersonnel *-berar* pour les deux premières personnes aussi bien du pluriel que du singulier : *no-n-berar*, *no-b-berar* « nous sommes, vous êtes portés » à côté de *bertir* « ils sont portés ». Cet usage s'étendit d'ailleurs au prétérit : *ro-n-breth*, *ro-b-breth* « nous avons, vous avez été portés » à côté de *ro-bretha* « ils ont été portés » ; de telle sorte que si l'adjectif *breth* (pl. *bretha*) devenu prétérit fournit à l'impersonnel *berir* (-*berar*) la distinction du nombre, il en reçut d'autre part le moyen d'expression de la personne.

J. VENDRYES.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. Décès du comte Nigra. — II. School of Irish Learning. — III. Prix décerné à M. Albert Grenier. — IV. Hugo SCHUCHARDT, Die iberische Deklination. — V. Victor TOURNEUR, Histoire, étymologie du nom de Gand. — VI. Alfred DOMASZEWSKI, MOMMSEN, O. HIRSCHFELD, *Corpus inscriptionum latinarum*, tome XIII, partie 2, fascicule 2. — VII. ESPÉRANDIEU, Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. — VIII. Georges CALDER, Imtheachta Aeniada, *The Irish Aeneid*.

I

Nous apprenons la mort du comte Nigra décédé à Rapallo, province de Gênes, district de Chiavari, le 30 juin dernier, à l'âge de 79 ans, après avoir été successivement ministre, puis ambassadeur d'Italie à Paris, enfin ambassadeur dans deux autres capitales.

Le comte Nigra est l'auteur des *Reliquie celtiche*, brochure grand in-4° de 53 pages (1872) dont un compte rendu a été donné dans la *Revue Celtique*, t. I, p. 477-479. La *Revue Celtique* a publié de lui trois articles qui ont paru dans le tome I^{er}, p. 58-65 et dans le t. XXIV, p. 306-309. Ce diplomate était un celtiste distingué quoique ses éminentes fonctions aient fort restreint sa fécondité.

II

La *Revue Celtique* a reçu l'annonce suivante :

SCHOOL OF IRISH LEARNING

33 DAWSON STREET, DUBLIN

Director :

KUNO MEYER, PH. D.

SESSION, 1906-07

SYLLABUS OF SUMMER COURSES

MR. OSBORN J. BERGIN, PH. D., will hold the following Courses during the month of July, beginning Monday, the first :

1. Old-Irish.
 - (a) Outlines of Old-Irish Grammar; Strachan's *Old-Irish Paradigms*.
 - (b) Strachan's *Selections from the Old-Irish Glosses*.
 Hours : 7 to 8 p. m. every evening.
2. Middle-Irish Texts.

Indarpe inna nDéisse, ed. Kuno Meyer.

 Hours : 8 to 9 p. m. Tuesday, Thursday, and Saturday.
3. Historical Modern Irish Grammar.
 Hours : 8 to 9 p. m. every Monday, Wednesday, and Friday.

The fees are as follows : (1) 10 s. the Course ; (2) and (3) 7 s. 6 d. each the Course.

The above hours are subject to revision.

Full particulars from the undersigned, to whom application should be made.

R. I. BEST
Hon. Secretary.

III

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner la plus forte part du prix Prost à l'ouvrage de M. Albert Grenier intitulé : *Habitations gauloises et villas latines de la cité des Médiomatrices*. Nous avons parlé de cet ouvrage dans notre précédente livraison, p. 214, 215.

IV

M. Hugo Schuchardt, le savant linguiste de Graz, a donné à l'Académie impériale de Vienne communication d'un mémoire intitulé : *Die iberische Deklination*. Ce mémoire a paru dans les *Sitzungsberichte* de la Philosophisch-Historische Klasse de cette compagnie savante, tome 157, 2^e partie. Il y en a eu un tirage à part que l'auteur nous a très obligeamment adressé et qui forme une brochure de 90 pages in-8^o. M. Schuchardt soutient contre M. Philipon qu'entre la langue basque et la langue ibérique il y a intime parenté et que le basque n'est pas une langue arienne. Ce sont deux questions que j'ai médiocrement étudiées, mais mon opinion un peu superficielle a toujours été conforme à la doctrine de M. Schuchardt. J'ai sans doute exposé cette opinion à M. Philipon. Mais en même temps j'ai dû lui dire qu'un mémoire où il me contredirait me serait fort agréable, que mon enseignement n'était pas destiné à former des perroquets et que je serais toujours heureux d'avoir entre les mains la preuve qu'il n'en avait pas produit.

1. Cf. *Revue Celtique*, t. XXIII, p. 121.

V

M. Victor Tourneur, attaché à la Bibliothèque royale de Belgique, a extrait du compte rendu du congrès de Gand 1907, une brochure de 12 pages intitulée : *Histoire et étymologie du nom de Gaud*. On a fait à Gand des découvertes archéologiques qui prouvent que cette ville existait déjà sous le haut Empire romain. Mais quand son nom apparaît pour la première fois, il est développé à l'aide du suffixe *vus* dans la formule *pagus Gandavus*, VII^e siècle, ou du suffixe *-ensis* dans la formule *pagus Gandensis*, VIII^e siècle; enfin on trouve *Ganth* en 864. M. V. Tourneur pense que *Ganth* ou *Gand* doit s'expliquer par le celtique *condate* « confluent ». Le *c* initial serait devenu *g*, comparez *Cornacum*, Gournay¹ et le *g* de *gubernare*; cette mutation est rare et pour *condate* on n'en cite pas d'exemple, tandis que la mutation d'*o* en *a* se trouve dans Candes en Touraine, autrefois *Condate*².

VI

Le fascicule II de la seconde partie du tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum* vient de paraître. Il comprend les inscriptions de la Germanie inférieure et les bornes milliaires des Gaules et des Germanies. Quand donc cet excellent et si utile tome XIII sera-t-il terminé et pourvu d'index ?

Les inscriptions de la Germanie inférieure ont eu pour éditeur M. Alfred Domaszewski; l'édition des bornes milliaires est due à la collaboration du regretté Mommsen et de MM. O. Hirschfeld et A. Domaszewski.

VII

L'*Irish Text-Society* vient de publier un sixième volume qui contient la traduction irlandaise de l'*Énéide*. Cette traduction, faite vers l'année 1400, nous a été conservée par le *Book of Ballymote*, p. 449-485. On sait que le *Book of Ballymote* paraît avoir été écrit vers l'an 1400 comme le dit M. Robert Atkinson, p. 2 de son introduction au fac-similé. L'auteur irlandais de cette traduction de l'*Énéide* s'est donné un grand nombre de libertés. Ainsi il commence par le chant III; c'est après le chant III qu'il place les chants I et II. Tantôt il abrège, tantôt il développe, et dans ses développements il n'est pas toujours heureux; par exemple p. 4, l. 54, il transporte d'Asie Mineure le mont Ida sur la côte de la mer Tyrrénienne, *for ur mara Torrian*, c'est-à-dire sur la mer qui baigne les côtes occidentales de l'Italie.

Le Rév. George Calder, auteur de l'édition, a noté en marge à gauche les numéros des chants et des vers de l'*Énéide*, il a numéroté dans la marge droite les lignes de son édition du texte irlandais et placé en regard une traduction anglaise. Le volume se termine par un vocabulaire malheureuse-

1. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1129.

2. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1093.

ment fort incomplet, par un index des noms de personnes et par un index des noms de lieu.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce volume c'est la langue, beaucoup plus moderne que par exemple celle du Livre de Leinster. Nous citerons : 1^o épenthèse d'a, *imtheachtla* « voyages » pour le plus ancien *imthechta*¹, *leasc* « paresseux »², succédant à *lesc*³; 2^o sonore substituée à sourde, *tancadar*⁴ « ils vinrent », *dorochradar*⁵, « ils tombèrent », tenant lieu de *tancatar*⁶ et *dorochratar*⁷; *gusin*⁸ « jusqu'au » pour *cosin*⁹, *gan*¹⁰ « sans », antérieurement *cen*¹¹.

Un phénomène fréquent même à une date plus ancienne que celle du *Book of Ballymote*, c'est la confusion du *gh* et du *dh* tous deux prononcés *i* consonne et souvent écrits sans *h*. M. George Calder s'est donné la peine de corriger *rofhiairfaid*¹² « il demanda » en *rofhiairfaig*; la faute se trouve déjà dans le Livre de Leinster¹³; *amuidh*¹⁴, « dehors » a été corrigé en *amuigh* par le même éditeur; la faute aurait pu être possible bien avant l'année 1400.

Cette édition faite avec soin est à consulter par ceux qu'intéresse l'histoire de l'irlandais.

VIII

Le premier volume du RECUEIL GÉNÉRAL DES BAS-RELIEFS DE LA GAULE ROMAINE, par Émile Espérandieu, vient de paraître. C'est un in-4^o de x-489 pages, concernant les Alpes-Maritimes, les Alpes Cottiennes, la Corse, la Narbonnaise, et comprenant 835 numéros, dont chacun renferme

1. *Táin bó Cúaluge*, édition Windisch, l. 1113, 1389.
2. Ligne 59.
3. *Táin...*, l. 408, 2876.
4. Ligne 3.
5. Ligne 18.
6. *Táin...*, l. 169, 171, 540, 1393, 1603, 3602.
7. *Táin...*, l. 2511.
8. Ligne 10.
9. *Táin...*, l. 1724, 3666, 3672.
10. Ligne 27.
11. *Táin...*, 4693.
12. Ligne 4.
13. *Táin...*, l. 2199.
14. Ligne 614. On rencontre de même *gh* pour *dh*, exemples : *muigh* pour *muidh*, *Annales de Tigernach*, éditées par Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 351; *Lugmaigh* pour *Lugmaidh* ou mieux *Lugmuidh*, génitif du nom de Louth, *Chronicon Scotorum*, édition Hennessy, p. 130, 138, 141, 142, 200. La notation avec dentale, *Lugmaid*, *Lughmaidh*, apparaît dans les *Annales d'Ulster*, éd. Hennessy, t. I, p. 316, 330, 342, 416, 484. Si le second terme était *mag* on aurait au génitif *Lughmaighe*, plus anciennement *Lugmaige*, cf. E. Windisch, *Táin bó Cúaluge*, p. 406, note 2. On trouve le nominatif *Lugmod* dans le *Lebor na hUidre*, p. 82, col. 1, l. 40, et la variante *Lugmud* au passage correspondant du Livre de Leinster.

au moins une photogravure ; le plus considérable, le n^o 260, arc de triomphe d'Orange, comprend 45 photogravures.

Ces bas-reliefs sont une des manifestations de la domination romaine ; cependant il s'y trouve plusieurs souvenirs des temps de l'indépendance. Nous signalerons par exemple les *Matres* d'Allais (Drôme) et de Vienne, n^{os} 327, 338, p. 242, 252 ; les *Disputer* de Nîmes, n^{os} 436 et 437, p. 300, 301 ; les sangliers enseignes d'Antibes (n^o 24, p. 32), d'Orange (n^o 260, p. 200, 204), de Narbonne (n^{os} 695, 737, p. 425, 444) ; les trompettes gauloises d'Orange (n^o 260, p. 204, 205), de Nîmes (n^o 431, p. 297), de Narbonne (n^o 701, p. 428), etc. ; parmi les boucliers gaulois, celui du n^o 260, p. 199, où apparaissent, au-dessus du nominatif singulier gaulois CATUS « bataille, » deux grues à rapprocher des trois grues du célèbre monument gaulois de Paris. Sous la forme de ces grues apparaissent les déesses de la guerre et du meurtre, Bodb, Morrigan, Nemain.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Revue des études anciennes. — II. Athenaeum. — III. Compte rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — IV. Pro Alesia. — V. The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland. — VI. Celtic Review. — VII. Folklore. — VIII. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. — IX. Revue des traditions populaires. — X. Indogermanische Forschungen. — XI. Annales de Bretagne. — XII. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — XIII. Analecta Bollandiana. — XIV. Romania. — XV. Boletín de la Real Academia de la Historia. — XVI. Revue épigraphique. — XVII. Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France. — XVIII. Fureteur breton. — XIX. Irisleabhar na Gacdhilge. — XX. Zeitschrift für romanische Philologie. — XXI. L'anthropologie.

I

LA REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, n° d'avril-juin 1907, contient plusieurs articles intéressants au point de vue celtique : d'abord le 5^e article de M. de La Ville de Mirmont sur l'Astrologie chez les Gallo-romains ; puis la supposition par M. C. Jullian que le nom de peuple gaulois *Vocontii* voudrait dire vingt, doctrine qui semble peu conciliable avec l'irlandais *fiche* « vingt » (cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 489, 490 ; Whitley Stokes, *Altceltischer Sprachschatz*, p. 279, Victor Henry, *Lexique étymologique... du breton moderne*, p. 275). Plus bas M. C. Jullian émet, après Müllenhoff¹, l'hypothèse qu'il faut corriger en *Ἐσῦνιο* = *Esvvii* le nom des *Ἐσῦνιοι*, Ligures suivant Théopompe, fragment 221 a². Il en tire une conséquence que Müllenhoff n'avait pas prévue, c'est qu'il faut loger ce peuple ligure en Normandie comme on le fait pour les *Esvvii* qui lui sont identiques. Il propose aussi de considérer comme Ligures les *Lexovii* et les *Unelli*, deux voisins des *Esvvii*. Ce sont des doctrines dignes d'attention. *Lexovii* a été formé avec le suffixe *vio* qu'on trouve également dans *Esvvii* et Karl Müllenhoff (*Deutsche Altertumskunde*, t. III, p. 178, donne onze exemples du suffixe ligure *-ello-* qui termine le nom de peuple *Unelli*.

1. K. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. III, p. 168.

2. C. et Th. Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. I, p. 315 ; K. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. II, p. 247, note.

M. G. Dottin revient ensuite sur la question de savoir si le mot *briga* est celtique. Je ne puis qu'approuver le désir qu'il a de vérifier l'exactitude des doctrines enseignées par moi. Je ne lui demanderai jamais de *jurare in verba magistri*, mais ce n'est pas à moi seul qu'il a affaire ici. *Briga*, second terme de plusieurs noms de lieu, a été considéré comme celtique dès 1857, par Glueck, *Die bei C. Julius Caesar vorkommenden keltischen Namen*, p. 121 et suivantes, où, notamment, page 126, le savant auteur cite comme celtiques, outre *Mageto-briga*, *Litanobriga*, *Eburo-briga*, Νεμετῶζεργα, Ἀρτόζεργα dont il rapproche le second terme de l'irlandais *brigh, bri* « collis ». Cette doctrine a pénétré en 1870 dans la seconde édition de la *Grammatica celtica*, p. 40, 68, 86, 88, où sont donnés comme celtiques *Artobriga*, *Eburo-briga*, *Litanobriga*. Nous la trouvons depuis, en 1894, chez M. Whitley Stokes, *Urkeltscher Sprachschatz*, p. 171. Mais ici quelques explications sont nécessaires. *Briga* n'est point panceltique, c'est un mot gaulois ; il est étranger à la langue des Goidels ou Gaëls et l'Irlande l'ignore.

Il y avait une racine indo-européenne, *BHERGH* sous sa forme pleine normale, *BHRGH*, en sanscrit *brh* sous sa forme réduite, et signifiant « être fort, être élevé » ; de la forme pleine normale vient l'allemand *berg*, « montagne », = **bbergho*-¹. La forme réduite apparaît dans l'irlandais *bri* = **brik-s* « colline », au datif *brig* = **brigi* dans les *Macguimmartha Find*, xv^e siècle², à l'accusatif *brigh*, orthographe un peu plus récente, dans le glossaire d'O'Davoren publié d'après le ms. du Musée britannique Egerton 88, xv^e siècle³. Cet accusatif *brigh* = **brigin* a été cité en 1879 par M. H. Zimmer, *Revue de Kuhn*, t. XXIV, p. 541. Enfin le génitif singulier *breg* = **brigos* a été plusieurs fois signalé par M. Thurneysen en 1897 dans la seconde édition du *Grundriss* de M. Brugmann, t. I, p. 461, 467, 518, 554, 806. On le trouve dans le *Dindsenchas* publié par M. Whitley Stokes⁴. Il en existe une forme moderne *breagh*⁵.

Ce mot *bri* = **briks*, aux cas indirects *breg* = **brigos*, *brig* = **brigi*, *brigin*, est devenu en gallois et en breton *bre* « colline, hauteur ». Sa forme gothique est *buurgs* qui, chez Vulfila, traduit le grec *πῶλις* et qui, par conséquent, signifie « ville » ; la notation allemande est *burg* qui veut dire « forteresse, château », et d'où vient le français *bourg* ; l'*r* voyelle de l'indo-européen *BHRGH*, noté *ri* en celtique, devient *aur* en gothique, *ur* en

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 6^e édition, p. 39.

2. Ba ingin rocaem dino a m-Brig Eile, *Revue Celtique*, t. V, p. 202, § 21. Texte publié par M. Kuno Meyer d'après le ms. de la Bibliothèque bodléienne d'Oxford Laud 610, qui remonte à 1453.

3. Cingit co sin brigh, Whitley Stokes, *Three Irish Glossaries* (1862), p. 57; *Archiv für celtische Lexicographie*, tome II (1904), p. 232, n^o 218.

4. Primrelicc airthir Mide ocus Breg, § 115, *Revue Celtique*, t. XVI, p. 67; i Temraig breg « à Tara de la colline », § 146, *Revue Celtique*, t. XVI, p. 159.

5. Teamair breagh, Petrie, *On the History and Antiquities of Tara hill*, p. 131; Temair breagh, *ibid.*, p. 157; Teamhair breagh, O'Curry, *Mss. Materials*, p. 626.

allemand, et en gothique comme en allemand le sens du substantif est modifié. Par l'effet du long contact politique et militaire des Germains et des Gaulois, le sens nouveau de *BIRGH* en germanique paraît aussi se trouver chez les Gaulois dans le dérivé *briga* = **bhrgha*. Il y eut un temps où de préférence c'était sur des points élevés plus faciles à défendre qu'on groupait les habitations. Du reste, pour *briga* = *bhrgha* le sens de forteresse est confirmé par le thème verbal sanscrit *br̥ha-*, *br̥hati* « il fortifie ».

Le substantif *bhrgha*, devenu *briga*¹, est spécial aux Gaulois et fait défaut dans les autres dialectes celtiques. Les trois exemples que nous en avons en Gaule, *Magetobriga* ou *Admageto-briga*, *Litano-briga*, *Eburo-briga* établissent formellement que *briga* est gaulois; et, si cette doctrine avait besoin de confirmation, *Arto-briga*, Ἄρτοβρίγχα que Ptolémée, I. II, c. 13, § 2, nous montre sur le Danube en Vindélicie près de Βοιόδορον, non loin de Καρζόδορον, de Κελσόδορον, d'Ἀξουδέζων, met l'origine gauloise d'Ἄρτοβρίγχα, hors de contestation. Le nom géographique gaulois *Eburo-briga* qui aurait dû donner Evrovre, ou Avrovre subsiste sous la forme adoucie Avrolle.

Les Gaulois, entreprenant la conquête de l'Espagne sur des populations belliqueuses de toute autre origine qu'eux, y ont bâti des forteresses qu'ils ont appelées quelquefois *dunon*, le plus souvent *briga*. Le nom d'une partie de ces forteresses eut pour premier terme un mot gaulois. Nous citerons d'abord *Sego-briga* aujourd'hui Segorbe, dont le premier terme est identique à celui de trois *Sego-dunum*, un en Grande-Bretagne, aujourd'hui Wallsinn, un en France aujourd'hui Rodez, un en Bavière aujourd'hui Burgsinn². *Sego-dunum* et *Sego-briga* ont le même sens : « puissante forteresse ».

Nerto-briga, aujourd'hui Valera la Vieja³, *Nemeto-briga*, aujourd'hui Puente de Navea⁴, ont incontestablement comme premier terme un mot celtique. C'est probable pour d'autres comme *Dessobriga*, *Tongobriga*, *Turo-briga*, etc. Quelques noms de lieu d'Espagne dont le second terme est *briga* pourraient avoir un premier terme d'origine ibérique, le nom primitif de la localité avant l'occupation gauloise; mais est-il possible d'en donner un exemple certain?

En Grande-Bretagne on ne trouve pas de noms de lieu dont le second terme soit *briga*. Pourquoi cette différence avec l'Espagne? Cela se comprend facilement. Au III^e siècle avant J.-C. quand une partie des Gaulois du rameau belge, chassés des pays à l'est du Rhin par la révolte des Germains, se réfugièrent dans la Grande-Bretagne et firent la conquête de cette île alors occupée par les Goidels, ils y avaient trouvé une population de même race qu'eux, parlant presque la même langue, et, tout en lui imposant leur domination politique, ils se laissèrent dominer religieusement par le principal clergé des vaincus, par les Druides, comme en Gaule devaient

1. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 171.

2. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1446, 1447.

3. Holder, *Ibidem*, col. 723.

4. Holder, *Ibidem*, col. 711.

faire plus tard les Francs se soumettant aux évêques chrétiens et se laissant baptiser par saint Remi. Grâce à cette concession, en Grande-Bretagne les peuples vaincus s'assimilèrent aux vainqueurs qui n'eurent guère besoin, comme en Espagne, de créer des forteresses nouvelles pour résister aux révoltes des populations vaincues. La plupart des noms de ville en Grande-Bretagne, dont le nom sous la domination romaine se terminait en *dunum*¹, peuvent être de fondation goidélique, et antérieurs à la conquête gauloise.

Quant à la notation *brica* elle est à rapprocher de la notation *Caius* pour *Gaius*, *Cnaeus* pour *Gnaeus*. Le *C* troisième lettre de l'alphabet latin n'est pas autre chose que le Γ, troisième lettre de l'alphabet grec qui est une gutturale sonore, telle a été la valeur primitive du *C* latin. Il doit son changement de son à l'influence des Étrusques qui n'avaient pas d'explosives sonores. Quand nous écrivons coq, cave, cuve par un *c* et non par un *k*, nous subissons la domination des Tarquins vingt-cinq siècles après la date où les Romains détronèrent Tarquin le Superbe. *C* pour *G* dans les manuscrits latins et les inscriptions latines est un archaïsme inspiré quelquefois par la paresse ; on a négligé d'écrire ou de graver le petit trait si grossi chez nous qui distingue du *C* capital la lettre majuscule *G*.

Le substantif gallois *bric*, *brig*, sommet, dont parle M. J. Loth, p. 338, s'explique par le nominatif *brik-s* du thème *brig*.

Brio « pont » dont parle aussi M. Dottin et qu'il emprunte au glossaire dit d'Endlicher conservé par un ms. du IX^e siècle², est une notation du haut moyen âge, pour Brioue avec *u* voyelle prononcé *ou* comme dans Brioude = *Briuate*, dérivé de *Briua* « pont » qui a été aussi prononcé *briva*, en français Brive ; il n'établit nullement que l'*u* consonne de *Briua* « pont » soit quelquefois tombé d'où serait résulté confusion entre *briva* et *briga*.

Après le mémoire de M. Dottin, viennent des notes 1^o de M. Adrien Blanchet sur le couteau de table des Celtes ; 2^o de M. Georges Gassies sur deux statues représentant des déesses, l'une cornue, l'autre pourvue de grosses mamelles ; 3^o de M. C. Jullian sur le dieu cornu, *Cernunnos*. Enfin M. Jullian donne suivant l'usage une bonne chronique gallo-romaine.

II

L'ATHENAEUM du 4 mai 1907 rend compte d'une séance de la British Academy, 24 avril dernier. Le professeur Ridgeway et le professeur R. S. Conway y ont fait d'intéressantes communications sur les plus anciennes populations de l'Italie. Pour l'inscription d'Ornavasso en Piémont, province de Novare : *Latumarui Sapsutaïpe uinon nasom*, M. Conway propose une interprétation différente de celle qu'a donnée en 1902

1. Branno-dunum. Cambo-dunum, Camulo-dunum, Margi-dunum, Mori-dunum, Rigo-dunum, Segio-dunum, Sorbio-dunum, Uxello-dunum.

2. Voir un article de M. Whitley Stokes, *Revue archéologique*, t. XVIII (1868), p. 340-344, et celui que M. H. Zimmer a inséré dans la *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXII, (1893), p. 230-240.

M. Kretschmer, *Revue de Kuhn*, t. XXXVIII, p. 99 et suivantes. M. Kretschmer considérait *Latumarui* et *Sapsutai* comme des génitifs; suivant M. Conway ce sont des datifs, ce sont les noms des destinataires du vin, et non pas les noms des propriétaires, et ces propriétaires étaient gaulois, la traduction latine serait : *Latumaro Sapsulæque uinum naxium [mitto]*.

Suivant le professeur Ridgeway, la plèbe romaine était ligure; comme telle, elle inhumait ses morts, pratiquait le mariage par achat de la femme, *coemptio*, et portait à la guerre le bouclier long. Les patriciens étaient Ombrions, brûlaient leurs morts, se mariaient par *confarreatio* et leurs boucliers étaient ronds. Les patriciens conquérants, mais minorité, adoptèrent la langue des vaincus plus nombreux; ils agirent ainsi comme plus tard en Gaule devaient faire les Francs. M. R. S. Conway, professeur à l'Université de Manchester prit ensuite la parole pour appuyer son collègue. L'ATHENÆUM du 4 mai a donné l'analyse des communications de MM. Ridgeway et Conway. Leur doctrine est très séduisante, il s'ensuivrait que le latin serait un dialecte de la langue des Ligures. On sait que le ligure avait conservé le *qu* indo-européen changé en *p* par les Ombrions, les Osques et les Gaulois ¹. Mais comme l'a fait observer M. Conway le *gu* aspiré devenait *b* dans le mot ligure *Bormo* nom du dieu des eaux chaudes. On sait que la même lettre devient *f* dans le latin *formus*, « chaud » ². En tout cas il est établi par un passage de Festus qu'il fut un temps où les Ligures étaient maîtres des sept collines où plus tard on bâtit la ville de Rome ³.

Dans l'exposé de la doctrine de M. Ridgeway, je vois un petit détail qui me semble sujet à critique. Si je comprends bien, M. Ridgeway affirme que chez les Grecs de la littérature homérique et chez les Teutons le futur genre n'achetait pas sa future épouse au futur beau-père. Or *ἔξδνα* est précisément dans l'*Odyssée* le nom du prix d'achat payé par le futur genre au futur beau-père ⁴. Un usage identique a existé chez les Germains ⁵.

De la communication de M. Conway est résulté ceci : Nous lisons dans l'ATHENÆUM du 22 juin que, dans sa séance du 11 juin, la *British Academy* a voté une subvention au professeur Conway pour lui faciliter l'exécution du travail qu'il prépare sur les inscriptions ligures et vénètes.

L'ATHENÆUM du 1^{er} juin nous apprend que le 21 mai dernier a eu lieu la première séance de la *Gaelic Association* tout récemment créée à l'Université de Dublin. Nous avons constaté avec regret que le professeur

1. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. III, p. 179.

2. Brugmann, *Grundriss*, t. 1, 2^e édition, p. 600.

3. *Sacranî appellati sunt Reate orti, qui ex Septimontio Ligures Siculosque exegerunt.*

4. Buchholz, *Homerische Realien*, t. II, seconde partie (1883), p. 20. Ebeling, *Lexicon homericum*, t. I (1885), p. 341.

5. Ursprünglich war die che ein *kauf*; der freier entrichtete dem, in dessen gewalt sie die junfrau oder witwe befand. dem vater, bruder oder vormund, einen *preis*, wo für ihm die braut angelobt und uberliefert wurde. Jacob Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 2^e édition, p. 420, 421.

Robert Atkinson n'y assistait pas. Le professeur Edward Gwyn présidait. M. W. J. Stuart Weir, faisant fonction de secrétaire, déclara que le but de cette société nouvelle n'était pas politique, qu'elle avait pour objet l'encouragement de la vie nationale dans son sens le plus élevé. Le président ajouta que la création de la *Gaelic Association* était une réponse à un reproche fait à l'Université de Dublin, qui, dans son collège de la Trinité, négligeait, disait-on, l'Irlande.

III

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, année 1906. — P. 389, le commandant Espérandieu parle des découvertes de monuments romains faites grâce aux fouilles qui se pratiquent au Mont Auxois sur l'emplacement d'Alésia. — P. 393, communication de M. Audollent sur la découverte d'une statuette de Mercure au sommet du Puy de Dôme. — P. 401 et 481, lettres du commandant Espérandieu annonçant de nouvelles trouvailles faites au Mont Auxois, des planches les accompagnent ; ces planches représentent Jupiter entre Minerve et Junon, un Dioscure, le torse d'une amazone, un Gaulois mort, une tête coupée, etc. On a trouvé aussi des traces de huttes gauloises en terre cuite, et une partie de la statue d'un chef gaulois. — P. 533, exposé par M. Cartailhac de la découverte d'une caverne ornée de dessins qui paraissent remonter au premier âge de la pierre et qui représentent des animaux, bisons, chevaux, bouquetins, cervidés ; elle est située dans le département de l'Ariège. Ces dessins se trouvent dans une rotonde où l'on arrive par une galerie longue de 800 mètres. — P. 723, M. L. Joulin dit qu'« en ce qui concerne Toulouse, la question du premier emplacement, discutée depuis le XVII^e siècle, se trouve définitivement résolue. Il y avait dès l'époque préceltique, sur les coteaux de la Vieille Toulouse, une agglomération qui a subsisté jusqu'à l'avènement de l'Empire romain. La ville des bords du fleuve a été fondée... par les Celtes des premières invasions ; elle est devenue au III^e siècle la capitale des Volkes Tectosages ».

IV

PRO ALESIA a eu depuis notre dernier compte rendu, ci-dessus, p. 107, quatre livraisons, novembre, décembre 1906, janvier-février, mars-avril 1907. On y trouve plusieurs articles de vulgarisation, reproductions de publications précédemment faites par Allmer et par M. Hirschfeld, textes antiques concernant Alésia ; signalons seulement ce qu'il y a de nouveau : p. 65, la Vénus d'Alésia, par Salomon Reinach, avec quatre figures dans le texte ; p. 147, notes du commandant Colin sur les travaux romains devant Alesia ; p. 159, réponse aux critiques dirigées contre la lettre du commandant Espérandieu qui, comme on l'a vu plus haut, parlait de huttes gauloises découvertes pendant les fouilles d'Alésia ; p. 129, notice de M. Héron de Villefosse sur un miroir trouvé dans les mêmes fouilles, trois

figures hors texte : p. 113, signalons enfin une note du commandant Espérandieu sur la statue de chef gaulois ; au paragraphe III, une planche l'accompagne.

V

Dans le vol. XXXVII du JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND, part. I (31 mars 1907), p. 61, Sir John Rhys a donné un savant article sur l'ogam de Kilmannin au comté de Mayo en Irlande : DDISI MOCQU SELA LUGADDON MONGTI LUGEDEC, c'est-à-dire : « ci-dessous est la famille de Sil, de Lugaed, de Moingthe, de Lugaid. » *Sela* tenant lieu d'un plus ancien **Selyas* serait le génitif de **Selis* qui, en irlandais moderne donnerait *Sil*. *Lugaddon*, plus anciennement **Lugnaidonas* serait le génitif de *Lugaed*, plus tard *Lugaed*. *Mongti*, mieux *Mongati*, pour un primitif **Mongatii*, serait le génitif d'un archaïque **Mongatias*, en irlandais moderne *Muingthe*, *Moingthe*, « chevelu, pourvu de crinière ». Du génitif *Lugedec*, la forme ogamique la plus ancienne est *Lugudeccas*¹, qui suppose un nominatif **Lugudics*. Est à comparer le génitif *Lugadici* (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. II, n° 2732), qui suppose un nominatif **Lugadicos*. Le nom du dieu *Lug* = *Lugu-s* est la base de ces dérivés.

Le 29 janvier dernier M. Patrick Weston Joyce, savant connu par d'importantes publications, a été élu président de la Royal Society of Antiquaries of Ireland.

VI

Le numéro de la CELTIC REVIEW qui est daté du 5 avril dernier contient principalement la continuation d'articles commencés dans les livraisons précédentes : le Glenmanasan Manuscript publié et traduit par M. Mackinnon, l'étude du Rev. Charles M. Robertson sur les dialectes gaéliques d'Écosse, celle du professeur H. H. Johnson sur les cités submergées, l'édition du morceau intitulé « Guerrier du bouclier rouge », *Gaisceach na Sgeithe Deirge*, publiée par M. Kenneth Macleod. M. H. H. Johnson dans le mémoire sur les cités submergées que nous venons de mentionner revient sur la légende de Maes Gwydden, étudiée par M. J. Loth en 1903 dans le tome XXIV de la *Revue Celtique*, p. 349-364, et précédemment dès 1901 par Sir J. Rhys, *Celtic Folklore*, t. I, p. 381 et suivantes. Il y a une légende semblable dans la Bretagne continentale, celle de la submersion de la ville d'Is, à laquelle l'Irlande peut comparer la pièce intitulée *Aided Ecbach mbeic Mháireda* « Mort d'Éochaid fils de Mairid », publiée en 1892 par M. Standish Hayes O'Grady, *Silva Gadelica*, textes irlandais, p. 233-237, traductions, p. 265-269². Inutile de parler ici des éditions antérieures.

1. R. A. Stewar Macalister, *Studies in Irish Epigraphy*, Part. I, p. 14, 22, 24, 26.

2. Cf. *Dindsenchas*, édité par M. Whitley Stokes, article 141, *Revue Celtique*, t. XVI, p. 150-153 ; et *Annales de Tigernach* éditées par le même, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 147.

VII

Dans le FOLKLORE, t. XVIII, n° 1, 30 mars 1907, M. Arthur Bernard Cook continue sous le titre de *The European Sky-God*, « Le dieu européen du ciel », son étude sur la mythologie celtique. L'auteur possède une connaissance fort méritoire de la littérature néo-celtique, mais ne paraît pas se rendre compte du rôle qu'a dû jouer l'imagination et l'esprit inventif des écrivains auxquels sont dus les récits qu'il cite et qui appartiennent à des siècles fort éloignés les uns des autres.

La même livraison contient une note de M. T. P. U. Blake sur les coutumes matrimoniales de l'Irlande occidentale. Entre autres détails, on peut remarquer la suppression de l'usage de payer au père de la mariée, le *coibche* ou prix d'achat de sa fille ; c'est le curé qui reçoit ce prix d'achat, fixé aujourd'hui à un dixième de la dot. Un changement analogue s'est produit en France dans le département de la Côte-d'Or. Quand les ambassadeurs du roi des Francs, Clovis, allèrent dans le royaume des Burgondes demander en mariage Clotilde qui, fille du roi Chilpéric alors défunt, était sous la tutelle de son oncle le roi Gondebaud, ils l'achetèrent à Gondebaud suivant l'usage un sou et un denier, soit treize deniers¹. C'était en 492. Quand 1371 ans plus tard, comme le roi Clovis, je me suis marié en Bourgogne, mais sans être comme lui précédé d'ambassadeurs, c'est avec surprise que je me suis vu réclamer les treize pièces de monnaie traditionnelles en cette province. Mais ce n'était pas le futur beau-père qui me les demandait c'était le sacristain, représentant du curé. J'en ai été quitte pour treize francs, beaucoup moins que les quatre ou cinq livres dont parle M. Blake². Déjà, du reste, Clovis, achetant Clotilde pour treize deniers, ne pouvait se plaindre d'avoir payé trop cher cette fille et nièce de rois.

Le rapport annuel lu le 16 janvier à l'assemblée de la Folklore Society donne la liste des mémoires lus dans les réunions de cette Compagnie pendant l'année 1906. Ils paraissent avoir été fort intéressants, mais semblent être restés inédits. Nous signalerons par exemple le travail de Miss Eleanor Hull intitulé : *The Evolution of the Idea of Hades in Celtic Literature* ; nous serions heureux d'en apprendre la publication.

Comme annexe à cette livraison, il a paru une Bibliographie des livres et articles concernant le folklore publiés en 1905 dans l'empire britannique. L'auteur est M. N. W. Thomas. Sur vingt-quatre pages, généralités et index non compris, l'Europe en occupe cinq. Le reste est consacré à l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

VIII

Le BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, année 1906, troisième livraison, offre, p. 374-377, un

1. Chronique de Frédégaire, l. III, chapitre 18, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 100, l. 13.

2. Ces quatre ou cinq livres forment probablement la totalité des hono-

rapport de l'abbé F. Poulaine, constatant qu'à Voutenay, Yonne, il a fouillé un tumulus contenant deux squelettes qui avaient chacun un collier de bronze au cou, un bracelet de bronze au bras droit. Il y a trouvé aussi des anneaux et des lances de fer, le tout fort oxydé. Quelques objets en silex, recueillis sur l'aire du tumulus, étaient déjà là sans doute, quand le tumulus a été élevé pour servir de sépulture à deux Gaulois.

IX

La *Revue des traditions populaires*, tome XXI, n° 12, débute par cinq contes bas-bretons, dont les quatre premiers racontent l'histoire de jeunes gens dont la force était merveilleuse. C'est la forme qu'a prise en Basse-Bretagne dans la bouche du peuple la légende de Cùchulainn (voir *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 321, 322). A l'âge de cinq ans, un de ces jeunes Bretons était haut d'un mètre quatre-vingt et entre ses bras avait étouffé un bœuf. Un autre se mit en route à l'âge de dix-huit ans, sa canne était de fer et, pour la fabriquer, il avait fallu deux ou trois charretées de fer. Un troisième n'avait que seize ans quand il quitta sa vieille mère, son bâton était aussi de fer et pesait cent mille livres.

Le tome XXII, année 1907, nos 1-5, contient, p. 63-64, une chanson bretonne recueillie dans l'île de Groix. Des traditions populaires bretonnes d'un caractère merveilleux y paraissent aux pages 22-29, 73, 74, 78-80, 132, 133.

X

L'*Anzeiger* qui termine le tome XX des INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN, contient, p. 154-161, le relevé des livres et des mémoires dont les langues celtiques ont été l'objet pendant les trois années 1902, 1903, 1904. Ce travail méritoire est signé B. Est-il de M. Karl Brugmann ?

Au tome XXI, première et deuxième livraison, p. 99-115, M. v. Blankestein a donné un article sur le grec *ααα* et les mots qui sont apparentés à cette préposition : p. 106, il admet que parmi ces mots il faut placer l'irlandais *cet* « avec »¹, en breton ancien *cant*, aujourd'hui *gant*. Aux pages 107 et suivantes, M. H. Hirt présente l'*a* du latin *manere* comme une forme affaiblie de l'*e* de *μαίω*, et il rapproche cet *a* de celui de l'irlandais, pensant je suppose, au verbe *anaim* où l'*m* initial est tombé². A la page 175, M. Thurneysen expose l'identité de *bitu-* dans *bitumen* avec *betu-* dans le gaulois *betu-lla*, « bouleau »; *bitu* = **guetu-* n'est pas un mot d'origine latine, c'est le nom d'une sorte de gomme extraite du bouleau (Pline, *N. H.*, XVI, 75); p. 179, il rapproche le latin *baud* = **bauidum* de l'irlandais *gau*, en breton *gaou* mensonge, et p. 180, il croit pouvoir reconnaître dans

raires du curé irlandais. Le curé bourguignon ne s'est pas contenté de mes treize pièces, et l'idée ne m'est pas venue de trouver ses prétentions exagérées.

1. Cf. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 94.

2. Cf. Whitley Stokes, *Ibidem*, p. 210.

le second terme du latin *con-sulere* la racine du celtique **selua*, en irlandais *selbh*, en gallois *helw* « possession »; ce n'est pas la doctrine de M. Walde. *Lateinisches etymologisches Woerterbuch*, p. 139, au mot *consilium*.

XI

La livraison des ANNALES DE BRETAGNE qui est datée d'avril 1907 (t. XXII, n° 3) débute par la première partie d'un article de M. de Closmadeuc sur la Vénus du château de Quinipily, commune de Baud, Morbihan. C'est une statue de granit, haute de sept mètres, représentant une femme nue et qui paraît avoir été intentionnellement dégradée. Au milieu du XVII^e siècle, elle se trouvait près de Quinipily, sur le territoire de la commune de Bieuzy; elle y était l'objet d'un culte qui scandalisa le clergé chrétien. Des fidèles zélés la jetèrent deux fois dans la rivière, la retaillèrent pour la rendre moins séduisante, ils auraient mieux fait de la transporter dans un musée. Cette statue est probablement un ancien *menhir* gaulois, romanisé par un sculpteur sous l'Empire romain. Est à comparer ce qui a été dit du culte des *menhir* dans la *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 314-317, t. XXVIII, p. 128, 129.

La Vénus de Bieuzy est aujourd'hui conservée comme objet de curiosité au château de Quinipily comme le *menhir* de Kervadel au château de Kernuz¹.

M. Pierre Le Roux continue la publication des curieuses chansons bretonnes de la collection Penguern.

M. Ferdinand Lot donne un nouveau chapitre de ses mélanges d'histoire bretonne; comme plus haut p. 220, il s'occupe du IX^e siècle et de Nominoé; ici il parle de l'intervention du prince breton dans le domaine ecclésiastique. Nominoé fit un schisme par la création de l'archevêché de Dol et en prétendant ainsi affranchir les diocèses bretons de la juridiction de l'archevêque franc de Tours. Ce schisme dura jusqu'en 1199²; et, chose curieuse, en 1859, une bulle du pape Pie IX, d'accord avec le gouvernement français, créant l'archevêché de Rennes, détacha de nouveau la Bretagne de la province de Tours³.

XII

Le tome XL de la ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG se termine par un index où deux colonnes de la page 575 sont consacrées aux langues celtiques. Le tome XLI, dont la première livraison a paru récemment, sera le résultat de la fusion accomplie entre la *Zeitschrift* et les *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen* dont le tome trentième, publié en 1906, sera le dernier.

1. *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 318.

2. D. Morice, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 125; La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 205; Gams, *Series episcoporum*, p. 547.

3. Gams, *Series episcoporum*, p. 607.

A la page 204 de cette première livraison, M. C. C. Uhlenbeck dit qu'en 1903 il a proposé de considérer comme venu du celtique le basque *andre* « dame ». L'article écrit par M. Magnus Olsen sur le même sujet, et dont nous avons parlé plus haut, p. 106, est postérieur de trois ans.

XIII

Dans le *Bulletin des publications hagiographiques*, ANALECTA BOLLANDIANA, t. XXVI, fasc. 1, p. 114, le P. Poncelet reprend après M. Campion, *Annales de Bretagne*, t. XXI, p. 277-284, la question de savoir quel rapport il peut y avoir entre saint Servatius, évêque de Tongres en Belgique et la ville de Saint-Servan, en France, département d'Ille-et-Vilaine.

A la page 126, le même critique fait l'éloge d'un article de M. Alfred Schulze sur la légende de saint Brendan dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXX, p. 257-279.

XIV

La ROMANIA, t. XXXVI, livraison de janvier 1907, nous met sous les yeux, p. 91-96, une étude de mon savant confrère M. Antoine Thomas sur l'étymologie du mot français dard, nom de poisson, qu'on devrait écrire dars et dont la forme la plus ancienne est *darsus* chez Smaragde, *Expositio in octo partibus Donati*. M. A. Thomas suppose que ce mot est d'origine gauloise. Il existe encore en breton sous les formes *darz* et *dars* comme le lui a écrit M. J. Loth.

Dans une « liste des mots obscurs et rares de l'ancienne langue française », ROMANIA, t. XXXVI, avril, p. 252-301, le même M. A. Thomas donne, p. 360, le verbe *camboisser*, « s'arquer, tanguer », déjà signalé par M. Delboulle, *Romania*, t. XXXI (1902), p. 367. M. Delboulle l'avait trouvé dans l'ouvrage intitulé : « Des nobles malheureux », III, 8, édition de 1538 :

« Vivre en un bateau sur mer flottant et camboissant. »

L'étymologie celtique de ce mot résulte d'un article de feu Nigra sur des mots romans, provenant, comme ce mot français, de l'adjectif gaulois *cambo-s*, *camba*, « courbe », *Archivio glottologico*, t. XV (1900), p. 280, article auquel renvoie la *Romania*, t. XXXII (1903), p. 471. Sur le gaulois *cambo-s*, *camba*, voyez Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 714-716, où est amplement développé ce qui est dit de ce mot dans la *Grammatica celtica*, première édition, p. 96, l. 9, 10 ; deuxième édition, p. 81, l. 32, 33 ; cf. Whitley Stokes, *Urkeltscher Sprachschatz*, p. 78 ; Karl Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2^e édition, p. 694 ; voir aussi Kuno Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*, t. I p. 311.

De plus, M. Antoine Thomas me fait observer qu'on doit placer à côté de *camboisser* un mot usité en Limousin, Auvergne et Périgord, c'est *chambige*, nom de la pièce courbe de bois qui est la partie essentielle de la charrue.

Ce mot, sous la forme picarde Cambiche et sous la forme précitée Chambige, est employé comme nom propre d'homme. C'est originairement un sobriquet donné à un ancêtre à cause de la courbure anormale de son dos, sobriquet conservé par ses descendants malgré la rectitude de leur échine, tels les Bastard d'aujourd'hui qui cependant sont nés en légitime mariage depuis plusieurs générations; tels les A-la-petite, les A-la-Denise qu'on aurait grand tort de considérer comme fils de père inconnu.

J'allais donner le bon à mettre en page de cet article déjà composé à l'imprimerie quand j'ai reçu un mot de M. A. Thomas :

« Ma note sur Estève de Chambige se trouve, dit-il, dans le *Bulletin de la Société des parlers de France*, n° 4-5 (1894), p. 107. »

Il me rappelle en outre qu'il m'a signalé comme d'origine celtique le bas-latin *cambutta* « crosse » dont il a parlé dans *Romania*, t. XXXV, p. 118-119, à propos d'un article de M. Nigra dans les *Bausteine zur romanischen Philologie*, Festgabe für Adolfo Mussafia.

XV

Le BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, tome L, contient, p. 1-32, un mémoire du Dr. Nicola Feliciani sur les sources à consulter pour l'histoire de la seconde guerre punique en Espagne, 218-206. — Le P. Fita y continue, p. 196-213 et 271-310, sa révision du t. II du *Corpus inscriptionum latinarum*. Il nous donne entre autres choses, p. 310, un exemple nouveau du nom d'homme gaulois Segontius¹. M. Angelo Casimiro de Govantes cherche à fixer, p. 235-247, la position de la localité dite *Contrebiam quae Leucada appellatur* dans le fragment du livre XCI de Tite Live, où il est question des opérations militaires faites en Espagne par Sertorius l'an 77 avant J.-C.². Suivant lui, cette *Contrebia* appartenait aux *Arevaci*. C'est Contreras, province de Burgos, partido de Salas de los Infantes. Il ne faut pas la confondre avec *Contrebia*, capitale des Celtibères³. — P. 249, le marquis de Monsalud donne une lecture nouvelle de l'inscription qui porte le n° 741 dans le *C. I. L.*, t. II, p. 88; au lieu de

CILIVS
CAENONIS F
APVLVS
EAECO
V.S.L.M

il faudrait lire

DMS
CILEUS
SAENONI
ANO.XV.M.I
F.APVLVS
FALCO
V.S.L.M

M. Hübner n'avait pas vu lui-même cette inscription et l'a donnée d'après la copie de Philippe Guena.

1. Cf. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1450.

2. Tite-Live. édition Weissenborn, 1862, t. VI, p. IX; cf. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6^e édition, t. III, p. 29, 30; *Revue Celtique*, t. XV, p. 10, où il a été dit que cette ville appartenait aux *Berones*.

3. *Revue Celtique*, t. XV, p. 18.

XVI

La suite du mémoire d'Allmer sur les dieux de la Gaule, d'Urobrocae à Vellannus, a paru dans la REVUE ÉPIGRAPHIQUE, t. V, n° 120, p. 202-207.

XVII

M. A. de Loisne a recueilli dans des travaux de terrassements faits récemment à Arras des marques de potiers gallo-romains qui sont reproduites aux pages 405 et suivantes du BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 4^e trimestre de 1906. Quelques-uns de ces noms de potiers paraissent gaulois : *Bequuro*¹, *Éricus*², *Lairino*, *Lixia*³, *Rennicus*⁴.

XVIII

M. E. Ernault a donné dans le FURETEUR BRETON d'avril-mai 1907, des textes intéressants pour l'histoire de la langue bretonne. Ce sont des extraits en prose du *Doctrinal ar Christenien*, in-12, imprimé à Morlaix en 1628. M. Ernault avait déjà tiré de cet ouvrage dix-neuf cantiques dont il a publié le premier en 1891 dans le t. XVIII, p. 114-124, du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*⁵, les dix-huit autres dans l'*Archiv für celtische Lexicographie*, t. I (1900), p. 214-223, 360-393, 556-606, en y joignant, p. 606-627, un « Index des formes et expressions notables non mentionnées dans son *Glossaire moyen-breton* » (1895). Dans cet index, comme au début du texte en prose inséré dans le FURETEUR BRETON, on peut remarquer un nom du démon *aŕraouant*⁶, aujourd'hui *aerouant* = *aŕr-rouant*, c'est-à-dire « roi des serpents »; cf. *rouant-elez* « royaume ».

Le *Doctrinal ar Christenien* a été traduit du français par le breton Tanguy Guegen qui en a donné une première édition en 1622 sous le titre de *Doctrin ar Christenien*. De cette édition M. J. Loth a extrait un cantique qu'il a inséré en 1890 dans sa *Chrestomathie bretonne*, p. 299-301. Le texte primitif était espagnol et dû au jésuite Jacques Ledesma⁷.

L'article suivant est intitulé : *The de la Villemarqué Bubble* et signé KERANBORN. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit du vicomte Hersart de La Villemarqué dans l'article nécrologique publié en 1896, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 76-79.

1. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 364.

2. *Ibidem*, col. 1463.

3. Cf. *Lixa*, Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 275.

4. Cf. *Rennicus*, *ibidem*, col. 1127.

5. Cf. *Revue Celtique*, t. XII, p. 411.

6. *Aŕraouant* dans le *Catholicon* de Lagadeuc.

7. Brunet, *Manuel du libraire*, 5^e édition (1862), t. III, p. 919; Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (1893), t. IV, col. 1648-1650.

XIX

Les livraisons d'avril, mai et juin de l'IRISLEABHAR NA GAEDHILGE, contiennent la suite donnée par M. Sean ÓhÓgain, d'une édition de la pièce intitulée *Brisleach Mhor Mbaighe Mhuirtheimhne*. Il ne faut pas confondre cette pièce avec celle qui, à peu près sous le même titre, *Bresleach Maige Murthemne*, a été publiée par M. Ernst Windisch, *Táin bó Cúaluge*, l. 2430-2812, p. 337-405, et qui se trouve dans le Livre de Leinster, p. 75, col. 2 à p. 79, col. 1; dans le *Lebor na hUidre*, p. 77, col. 2 à p. 81, col. 2. Ce que M. Sean ÓhÓgain nous fait connaître est une composition plus récente, dont la date reste à fixer.

XX

M. H. Schuchardt a donné au tome XXX, p. 712-732, de la ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE un article fort savant sur les noms de poissons réunis dans le *Laterculus* de Polemius Silvius, qui date de l'an 449 après J.-C. Ce texte latin a été publié par Mommsen dans les *Monumenta Germaniae historica*, in-4^o, *Auctorum antiquissimorum*, tomus I, p. 518-551, et les noms des poissons y sont réunis à la page 543, l. 5-18. M. Schuchardt se proposait pour but de compléter les notions réunies dans un excellent mémoire de M. Antoine Thomas publié dans le tome XXXV de la *Romania*, p. 161-197, et intitulé : « Le *Laterculus* de Polemius Silvius et le vocabulaire zoologique roman. » M. H. Schuchardt propose une étymologie celtique pour le nom de poisson écrit *ancoravus* par Polemius Silvius, et dont une variante *ancorago* est donnée par Cassiodore, *Variarum*, XII, 4, 1^o, et a été citée par M. A. Thomas, p. 169 du tome XXXV de la *Romania*. M. Schuchardt considère *ancorago* comme la forme vulgaire d'*ancoragus*, faute qui, chez un écrivain du VI^e siècle, ne doit pas nous étonner. Il croit qu'*anco-ragus* ou *anco-racos* est un composé et a le même sens que l'allemand *hakenlachs*, « saumon crochu », c'est-à-dire saumon mâle ainsi nommé à cause de la forme crochue de sa mâchoire inférieure. Du thème celtique **anco-* dérivent l'irlandais *écalh* = **ankato-* « hameçon » et le breton *ankoe* « lulette »². Le thème **raco-* **rago-* se trouve dans le gallois *rbag-* qui, employé comme nom, signifie « front, entrée », et, employé comme préposition, « devant » ; en breton *rak* ou *rag* a seulement ce dernier sens. Le sens littéral d'*ancorago* serait donc « qui a le devant crochu ».

1. *Monumenta Germaniae historica*, in-4^o, *Auctorum antiquissimorum*, t. XII, édité par Mommsen, p. 362, l. 20. On ne comprend pas pourquoi, sous l'influence du latin *anchora*, Mommsen, d'accord avec les précédents éditeurs, maintient l'orthographe *anchorago* (Du Cange, édition des Bénédictins, t. I, col. 418, édition Favre, t. I, p. 241, au mot *anchora*; Migne, *Patrologia latina*, t. LXIX, col. 857 A), tandis que les mss. portent *ancorago* sans *h*, comme l'a constaté Mommsen, p. 515 de son édition précitée.

2. Victor Henry, *Lexique étymologique des mots les plus usuels du breton moderne*, p. 11; cf. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 32.

XXI

Dans l'ANTHROPOLOGIE, t. XVIII, n° de janvier-février-mars-avril 1907, nous signalerons, p. 127-139, un article du Dr Hany, intitulé « Les premiers Gaulois ». C'est une étude sur des ossements et divers objets trouvés dans des tumulus de Franche-Comté et de Lorraine. La conclusion est qu'à la fin des temps néolithiques est arrivée en Lorraine et en Franche-Comté une race brachycéphale qui apportait le bronze; ce seraient les Protoligures, auxquels aurait succédé une race dolichocéphale, celle-ci apportait avec elle des armes de fer, c'étaient les Gaulois.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

SUR L'ORIGINE DE LA DISTINCTION
DES FLEXIONS CONJOINTE ET ABSOLUE
DANS LE VERBE IRLANDAIS

La désinence primaire active de la 3^e personne du singulier est la même pour les types thématique et athématique en indo-iranien, en germanique, en italique et aussi en vieux slave : skr. *ásti*, *dādāti* et *bhárati*, zd *asti*, *dadāiti* et *baraiti*, got. *ist* et *bairiþ*, osq. *est* et *faamat*, v. russe *jesti*, *dasti* et *bereti* (v. sl. *jestü*, *dastü* et *beretü*) ; la désinence secondaire correspondante est dans les deux types une simple dentale finale : skr. *ábharat*, zd *barat*, got. *bairai* (ancien optatif), osq. *prufatted*, v. lat. *fēced*, v. sl. *þade* (en regard du présent *þadetü*) ; le vieil arménien oppose de même *eber* « il a porté » à *berē* « il porte ».

Deux langues offrent dans ces désinences primaires un contraste entre le type thématique et le type athématique : le grec et le balteque.

Le grec oppose $\xi\sigma\tau\iota$, dor. $\delta\acute{\iota}\delta\omega\tau\iota$ (ion. -att. $\delta\acute{\iota}\delta\omega\sigma\iota$) à $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota$. La forme $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota$, qui n'a de correspondant exact nulle part, doit avoir été refaite sur la 2^e pers. $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota\varsigma$; elle est du reste parallèle à la 3^e personne secondaire $\xi\varphi\epsilon\rho\epsilon\varsigma$, à côté de $\xi\varphi\epsilon\rho\epsilon\varsigma$. Quelle que soit l'explication de $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota$, il demeure que l'une des langues indo-européennes les plus anciennement attestées, le grec, a des finales différentes dans le type thématique et le type athématique ; et tout se passe comme si la 3^e personne primaire thématique $\varphi\acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota$ avait la même désinence $*-t$ que la 3^e personne secondaire $\xi\varphi\epsilon\rho\epsilon\varsigma =$ skr. *ábharat*, arm. *eber*.

Par une coïncidence curieuse, les trois dialectes balteques ne présentent la désinence $-ti$ que dans le type athématique : lit.

ēsti, dūsti, lēkt(i), v. lette *palleckt*, v. pruss. *ast, astits, dāst*, v. Porżezinskij, *K istorii form sprjaženija*, p. 44 et suiv. Par ailleurs, tout se passe comme si la désinence de la 3^e personne du présent était *-t, qui tombe naturellement ; et d'ailleurs, le baltique n'offre aucune distinction entre les désinences primaires et secondaires. On ne s'explique guère cette confusion des deux séries de désinences que la phonétique ne provoquait pas. La 3^e personne du singulier — qui est devenue en baltique la 3^e personne commune à tous les nombres — a pu en fournir le point de départ, si comme en grec, le type thématique y avait pour désinence *-t et non *-ti.

En présence de l'accord de toutes les autres langues, on serait tenté de ne voir qu'un accident fortuit dans la coïncidence du grec et du baltique, coïncidence qui n'est du reste pas complète ; car le lit. *lėka* ne répond pas exactement au gr. *λέπει*. Toutefois il est à noter que le lituanien et le grec s'accordent à conserver dans le type thématique, pour les deux autres personnes du singulier, de vieilles formes avec désinences distinctes de celles du type athématique : lit. *lėkū* = gr. *λέπειω*, lit. *lėki* = gr. *λέπεις*. Et surtout, il faut tenir compte d'une troisième langue, l'irlandais, dont la situation est toute particulière ; il y a d'autant plus lieu d'envisager à cet égard l'irlandais que, comme on a essayé de le montrer, le type de 2^e personne lit. *lėki*, gr. *λέπεις* s'y retrouve (v. M. S. L., XIV, 412 et suiv.).

L'irlandais ne distingue pas entre désinences primaires et secondaires : l'aoriste y a les mêmes désinences que le présent. Mais il distingue entre formes conjointes (munies de préverbes ou précédées de la négation) et formes absolues (sans aucun préverbe) ; à la 1^{re} personne du singulier, la forme absolue a la désinence du type athématique : *berim*, et la forme conjointe la finale du type thématique : *do-biur* ; à la 3^e personne du pluriel, la forme absolue est *berit* = dor. *βερωντι*, tandis que la forme conjointe *do-berat* repose sur **bheront* ; l'*o* est encore visible dans *tu thegot* « qui vont » du sermon de Cambrai, cf. gr. *ἔστειχον*. L'hypothèse de M. Zimmer que l'indo-européen aurait employé les désinences secondaires avec les formes verbales munies d'un préverbe ne repose que sur le seul témoignage de l'irlandais ; elle est dénuée de toute vraisemblance, car le préverbe était en

indo-européen un mot rigoureusement autonome et ne pouvait par suite exercer pareille action sur la forme verbale ; au surplus le contraste entre *berim* et *do-biur* n'est pas celui entre désinences primaires et secondaires. Tout s'expliquerait si l'on admettait une différence entre l'athématique **esti*, qui a donné irl. *is*, et une forme thématique **vedbet* (cf. lit. *věda* « il conduit »), qui a donné la forme conjointe *-feid*. La forme absolue *fedid* (anciennement *fedith*) aurait reçu la désinence du type athématique, comme la 1^{re} personne *fedim* ; la différence entre la désinence primaire et la désinence secondaire à la 3^e personne du pluriel proviendrait d'une action analogique. Les formes thématiques sans préverbe, qui ont au singulier des désinences de type athématique, devraient ces formes à l'influence du verbe « être », qui apparaît en effet sans préverbe en irlandais : *am* « je suis », *is* « il est » ; les anciennes désinences courtes avaient au contraire chance de se maintenir dans des formes que l'addition d'un préverbe, déjà soudé à demi, allongeait. Il résulterait de cette hypothèse que l'irlandais aurait conservé les trois formes anciennes du type thématique dans la flexion conjointe : *-biur*, cf. lit. *vedù* ; *-bir*, cf. lit. *vedì* ; *-beir*, cf. lit. *věda* (avec un autre vocalisme). Seule, la 3^e personne du pluriel du type conjoint ne représenterait pas l'ancienne forme thématique (en faisant abstraction des 1^{re} et 2^e personnes du pluriel sur lesquelles on ne peut rien dire) ; les trois personnes du singulier du type absolu *berim* seraient nouvelles ; et seule, la 3^e personne du pluriel *berit* répondrait au type indo-européen de skr. *bháranti*, dor. *φέρωντι*, got. *bairand*, lat. *ferunt*.

Le slave fournit peut-être un quatrième témoignage en faveur d'une désinence **-t* comme désinence primaire de la 3^e personne du singulier dans le type thématique. Le vieux slave a *beretŭ*, le vieux russe *beretŭ*, et le russe moderne conserve encore le *-t* ; mais la plupart des langues slaves modernes ont des formes du type serbe *nešē*, petit russe *nesé*, etc. Et ces formes sont très anciennes ; elles apparaissent dès le plus vieux serbe, dans le seul vieux texte slovène (monuments de Freising), etc. ; même les textes vieux slaves ont sporadiquement *bade* à côté de *badetŭ* « il sera », et les formes de ce genre sont fréquentes dans le Suprasliensis (manuscrit vieux slave, mais dont certaines formes diffèrent notablement de celles des autres

textes). Il est vrai qu'on rencontre aussi dès le début de la tradition *je* à côté de *jestü*; néanmoins la seule désinence en *-t* que conserve le polonais est *jest* (et aussi v. pol. *jes'c'*); le tchèque a *jest* (à côté de *je*), et le serbe *jest* accentué (à côté de *je* enclitique); or on ne conçoit pas comment *nesetü* pourrait passer à **nese*; il n'y a pas d'autre exemple d'une pareille altération en slave; il faut partir d'une forme à désinence **-t*; v. r. *nesetü*, v. sl. *nesetü* auraient donc subi l'influence des présents athématiques. L'identité des 3^{es} personnes du pluriel *saťü* et *beraťü* suffisait à déterminer cette influence analogique. La quantité longue de l'*e* dans serbe *něse* par opposition à l'aoriste *něse*, ne s'expliquerait donc pas par un ancien **nesetü*, mais par l'influence de la 3^e personne du pluriel *něsü*, issue de *nesaťü* (cf. *-u* bref issu de *-a* à la 3^e personne du pluriel de l'imparfait serbe).

Ainsi les quatre langues où il y a trace d'une 2^e personne thématique primaire du type de lit. *vedi* ont aussi trace d'une 3^e personne thématique primaire à désinence **-t*. Cette forme a dès lors toute chance d'être la forme indo-européenne; et si elle a été généralement éliminée, c'est que le parallélisme de skr. *bháranti* et *sánti* entraînait naturellement une réfection de **bharat* en *bhárati* d'après *ásti*; et ainsi dans toutes les autres langues. L'indo-iranien, où la nasale finale a conservé la forme *-m*, et où par suite le contraste entre la désinence primaire *-mi* et la désinence secondaire *-m* était très clair, a généralisé l'emploi de *-i* pour caractériser la désinence primaire; et il a même à la 1^{re} personne du pluriel *-masi* en face du dor. *-μ.ε.ε.* Pour la même raison, l'italique marque nettement le contraste entre *-t(i)* primaire et *-d* secondaire. L'arm. *berē* « il porte » prouve peu de chose, puisque la 1^{re} personne *berem* « je porte » n'a pas conservé la finale de gr. *φέρω*, got. *baira*, lat. *fero*, etc. La plupart des formes du type **bhereti*, dont l'accumulation semble au premier abord garantir l'antiquité, sont donc susceptibles de s'expliquer par des innovations analogiques; et il y a lieu de croire que les trois personnes primaires du singulier avaient en indo-européen des désinences différentes dans les deux types thématique et athématique; les vieilles appellations de verbes en *-ω* et verbes en *-μ* trouvent ainsi une curieuse justification.

L'italo-celtique a donc reçu d'une part une flexion thématique où les trois personnes du singulier n'avaient pas d'*i* final, de l'autre une série de désinences dites secondaires, dont aucune n'avait d'*i* final. De là sont sortis des résultats bien distincts suivant la langue. L'irlandais n'exprime plus le temps au moyen de désinences suivant l'usage indo-européen; il a fondu la série secondaire dans le type thématique et a créé une répartition toute nouvelle des formes qu'il possédait — thématiques et athématiques, primaires et secondaires — en en réglant l'emploi suivant la présence ou l'absence de préverbes ou de négations. L'osco-ombrien a généralisé le type athématique à *-i* final dans la série primaire (donc au présent) : la 3^e personne du pluriel, où, dès le début, *-i* final se trouvait même dans le type thématique, a servi de modèle; la série secondaire a été affectée aux temps passés; les voyelles brèves finales étant tombées, le contraste se marque par l'emploi de la sourde *-t* à la 3^e personne sing. du présent, et de la sonore *-d* à la forme correspondante du passé. Le latin a sans doute eu la même distinction que l'osco-ombrien, et le *-d* de la vieille forme épigraphique *feced* en est la trace; mais à l'époque classique, la forme qui représente le type à *i* final a seule subsisté, et l'on a également *facit* et *fecit* dans tous les textes littéraires. Le latin et l'irlandais ont donc, par des procédés différents, éliminé la distinction indo-européenne des désinences primaires et secondaires; c'est que cette distinction n'a guère survécu, en servant à l'expression du passé, que là où l'emploi de l'augment complétait et précisait l'expression : dor. *ῥέροντι* et *ῥερον*, skr. *bhāranti* et *ābharan* s'opposaient suffisamment; partout ailleurs, le passé a reçu un signe propre : dès lors la différence entre lat. *ferunt* et *ferebant* était assez grande pour n'avoir pas besoin d'être soulignée par la désinence. La création des deux séries, absolue et conjointe, du verbe irlandais résulte donc de la perte de la distinction des désinences primaires et secondaires du verbe; ainsi même sur ce point, où l'irlandais présente une innovation si originale, un certain parallélisme apparaît encore entre les développements latin et irlandais.

LES LANGUES ROMANE ET BRETONNE

EN ARMORIQUE

Depuis que les études celtiques sont entrées dans une voie scientifique, les écrivains compétents sont tombés d'accord que le breton était une langue insulaire importée de toutes pièces en Armorique et que la langue parlée dans la péninsule, à l'époque de l'émigration, était une langue romane. On peut, en effet, affirmer que non seulement l'organisme entier du breton est le même que celui du cornique et du gallois, mais même qu'en dehors des emprunts romans continentaux et français, le vocabulaire est complètement brittonique. Les noms ethniques, l'hagiographie, les traditions entièrement insulaires ne font que confirmer le témoignage déjà suffisant de la linguistique. Enfin, j'ai achevé la démonstration dans mes *Mots latins* en montrant que les noms de *fundi* gallo-romains si nombreux en Armorique (on en compte plusieurs centaines) étaient indiscutablement en *évolution romane* au moment où ils ont été adoptés par les Bretons. Et ce fait peut se prouver sur toute l'étendue du territoire occupé. Le nom breton d'Ouessant en est une preuve. *Uxisama* n'est pas devenu *Ocharv* mais *Oesav* (IX^e s. *Ossam*), ce qui atteste l'évolution par *Oz-* : *Oessav* est régulièrement devenu *Össav* (cf. *eus*, est, gall. *oes. reustl* = gr. *rhœvstr*). Les habitants d'Ouessant s'appellent *Össâis* (pour *Össâvis*). Les noms de *fundi* en *-ac* dans le Finistère ne sont pas bien nombreux pour des raisons que j'ai exposées ailleurs. On peut cependant citer les noms de paroisses : *Yuliac*, ancien nom de Tréméven, près Quimperlé, *Brithiac*, *Briec* pour *Briac*, *Scrignac*, *Irvillac*, *Mellac*. Il y a

aussi des noms de villages : en Landunvez, *Poul Callac* ; en Plabennec, *Callac* ; en Audierne, *Parc Cadillac* ; en Landeleau, *Lanzignac* ; en Trémaouézan, *mes Tignac*. Il y a des emprunts importants faits sur place, qui ne se retrouvent pas en Galles et en Cornwall. Le mot *villare* a donné le nom de paroisse *Guiler* dans le Finistère, *Guilliers* dans le Morbihan français. De plus, il y a, dans un très grand nombre de communes, notamment du Finistère, des *guiler*¹ avec le sens de sortie du bourg, place publique ; à l'île de Batz, le *guiler* (le mot est régulièrement féminin) est un terrain vague servant de place. Il y a une paroisse de *Beuzit* dans le Finistère : *Beuzit* vieux-bret. *busit* = *Busitum*. Les *Faouet* = *Fagētum* sont nombreux. Il y a des paroisses de *Peumerit* qui remontent à *Pomaritum*, avec une seule *m*, car *Pommerit* dans le Trégorrois, se prononce *Pâvrit*. Il y a près Saint-Brieuc un bourg d'*Étables* représentant *stabulum* : on dit en breton *Staal*, etc.

L'étude des noms de lieux prouve aussi ce qui, *à priori*, était vraisemblable, que si l'émigration et la prise de possession d'une partie considérable de l'Armorique a été rapide, le roman, en pleine zone actuellement bretonnante, a dû résister assez longtemps. On peut affirmer hardiment d'après l'étude des noms de lieux gallo-romains que les Bretons, à la fin du vi^e siècle, occupaient à peu près comme surface la zone où nous les trouvons établis à la fin du ix^e, mais, ce que n'ont pas vu ceux qui se sont occupés de la question, c'est que dans l'intérieur de cette zone bretonnante, il y avait des îlots romans et que le roman a dû survivre assez longtemps encore après ; même en zone bretonnante actuelle, on en trouve des preuves évidentes. Qu'il me suffise de citer *Saillé* près Guérande, où on parlait breton, il y a encore peu de temps et qui vient de *Saliacum* ; *Séné* près Vannes : les habitants s'appellent eux-mêmes *Senegöw*, si bien qu'en français on dit des *Sénagos* : le nom des habitants est tiré de *Senacum*, mais *Séné* prouve la persistance du roman au moins jusqu'au vii^e siècle.

Il en est de même probablement de Redéné (Morbihan) : cf. Radenac dans le même département. Le nom de *Brivet* dans

1. On trouve *Guilar* et *Guiler* : *guilar* = *villare* et *guiler* = *villarium*. ?

la Loire-Inférieure, en zone, il y a peu de temps encore, bretonnante, suppose une évolution romane assez prolongée, puisque le nom de l'époque gallo-romaine est *Brivates*. Au contraire le *Condat* nom d'un ruisseau non loin de Vannes, probablement au confluent du Liziec avec une autre rivière, (car on appelle indifféremment le même ruisseau *Liziec* et *Condat*), a été surpris plus tôt¹.

Cette question se lie à une autre : jusqu'à quel point la zone où le breton a été parlé au moment de sa plus grande extension, c'est-à-dire la fin du IX^e siècle, a-t-elle été bretonnisée ?

Tout d'abord, jusqu'où, au moment de sa plus grande poussée, le breton s'est-il étendu ?

Le cartulaire de Redon nous renseigne en partie, sur une zone étendue du territoire breton, au moment même où le mouvement d'expansion bretonne montre le plus de vigueur, c'est-à-dire spécialement la seconde moitié du IX^e siècle. Il ne me paraît pas douteux que si des événements historiques bien connus n'étaient venus l'entraver, les Bretons n'eussent réussi à s'assimiler même les régions romanes du Nantais et du Rennais. Ils avaient déjà entamé la rive gauche de la Loire avant l'époque où Erispoe, pour des raisons stratégiques et politiques faciles à donner, enleva aux Francs et à l'évêché de Poitiers le pays de Retz : Paimbeuf (Penbo) et Pornic sont de fondation bretonne. Quoi qu'il en soit, on peut, à l'aide de l'étude des noms de lieux actuels, jointe à celle des chartes les plus anciennes, déterminer assez exactement l'extrême limite de la langue bretonne à cette époque. M. de Courson fait passer cette limite au IX^e siècle, en partant des bords de la Loire à gauche de Donges et en allant rejoindre la Vilaine un peu plus loin que Bourg-des-Comptes, par Brambu, Cambon, Quehillac, Quilly, Pierric, Fougeray. En quittant la Vilaine, la ligne passait par Mordelles, Langan, Langouet, Lanrigan, Cuguen et aboutissait à l'embouchure du Couesnon. M. de Courson s'est appuyé sur les chartes, mais ne les a pas toujours bien interprétées. J'ai fait remarquer que sa *Treffliche Karte* (Zimmer) = *admirabl map* (Phillimore) était bâtie sur des fonde-

1. J. Loth, *Revue Celtique*, XXII, p. 104-105.

ments quelque peu branlants et qu'elle renfermait des erreurs, et surtout une énorme lacune ; elle ne mentionne dans l'intérieur de cette vaste zone aucun îlot roman. En étudiant les noms de lieux et le cadastre des différentes communes, je crois pouvoir dès maintenant rectifier cette ligne de démarcation : la ligne part de la Loire à l'est de Donges en l'englobant, laisse à droite Savenay, Nozay en englobant Blain, le Gavre, traverse Marsac, Luzanger en passant entre Conquereuil et Jans, laisse un peu à droite Bains, Poligné, Pléchâtel, Bourg-des-Comptes, Laillé, Pontréan, Bruz, Moigné, le Rheu, l'Hermitage, Parthenay, Gevezé, Vignoc ; traverse Langouet, Saint-Gondran, Saint-Symphorien, Guipel, Bazouge-sous-Hédé, Marcillé-Raoul, Noyal-sous-Bazouges (en les laissant à droite), Cuguen ; laisse un peu à droite Trans, Plaine-Fougères, Sains et va aboutir à la mer, à l'est de Roz-sur-Couesnon.

L'étude des chartes et des cadastres des différentes communes a été mon critérium. J'ai trouvé dans toutes les communes englobées par cette ligne, ou des noms de *fundi* en *-ac*, ou des noms de village nettement bretons et d'origine sûrement ancienne. Il ne faudrait pas croire toutefois qu'il n'y ait pas eu des Bretons bien au delà de cette ligne. Après les conquêtes de Nomenoé et Erispoé, les Bretons s'établissent dans les zones françaises du Nantais et du Rennais, surtout sur les frontières où ils fondent de puissantes seigneuries et où ils nous apparaissent entourés de gens de leur langue : c'est ce que M. de la Borderie a parfaitement mis en lumière dans sa *Géographie féodale de la Bretagne*. Dans la Loire-Inférieure : à Teillé, il y a un *Roscouet* ; à Sion, *Queneux* (au xvii^e *Que-neux*) ; à Saint-Viaud, un village de *Muzillac* ; à Issé, *Coetreux*, à Saint-Père-en-Retz, *Coeturgant* ; à Coueron, *Le Quilly* ; à Nozay, *Treffieux* ; à Rougé, *Languedun*, *Le Cadieu* ; à la Chapelle-sur-Erdre, *Lineur* (Lis meur). A Juigné, sur les limites de l'Anjou, dans une charte de 1062-1070 (Cart. de Redon 234), la plupart des signataires sont Bretons ; à Sainte-Marie-de-Machecoul, en 1055 (*ibid.* 264), il en est de même. A Sainte-Opportune en Retz¹, en 1045, il y a un pro-

1. De Brousillon, *Cartul. de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, II, p. 389, 391.

priétaire du nom de Simon fils de *Cauallen* qui abandonne ses droits à Saint-Aubin d'Angers ; parmi les témoins sont *Glevehen*, *Jonargon* (*Jarnegon*) ; dans un autre acte de la même époque, au même lieu situé sur la rive droite de la Loire, *Gradelon*, un prêtre, cède la dime *quam ipse donaverat pro filio suo Jarnegonio monachando* : un témoin s'appelle Alan fils d'Arscoid. Il faut bien se garder d'en conclure qu'à Juigné, et à Sainte-Marie-de-Machecoul, la langue bretonne fût parlée couramment ; les noms de lieux sont entièrement français, et nous constatons chez les gens à nom breton, et probablement d'origine bretonne, un commencement de francisation ; c'est ainsi qu'à Juigné, *Kenmarhoc* est surnommé *Pupart*. Si deux fils de la dame *Guenno* s'appellent *Brient* et *Hervé*, un troisième est appelé (à l'ablatif) *Boiv*. Au ix^e siècle surtout, il en est un peu des noms bretons dans le cart. de Redon, comme des noms germaniques : ils ne prouvent pas d'une façon décisive la nationalité. Pour les noms germaniques on peut même aller plus loin : quoiqu'il y ait eu sous l'empire romain, des *Leti Franci* dans le Rennais, les porteurs de noms germaniques sont des Gallos-Romains. Les noms de lieux sont, en effet, gallo-romains en zone de langue française. En zone bretonnante, les noms de lieux sont, en général, bretons ou, s'ils sont d'origine gallo-romaine, portent l'estampille bretonne.

Je pourrais donner ici les preuves justificatives de ma ligne de démarcation, mais je n'ai pour but que de donner un aperçu des résultats de mon travail, qui n'est pas terminé dans toutes ses parties. J'ai fait un dépouillement à peu près complet du cadastre de toutes les communes sur lesquelles, en dehors de la zone bretonnante actuelle, la discussion peut porter ; j'y ai joint l'étude des cartulaires et chartes qui peuvent fournir des matériaux, mais je n'ai pu encore tout compiler. Ces documents, commune par commune, constituent déjà un répertoire important qui s'enfle de plus en plus et aboutira peut-être à un ou deux volumes. Le lecteur y trouvera les preuves de ce que j'avance.

La seconde question : jusqu'à quel point la zone occupée par les Bretons de langue a-t-elle été bretonnisée, se lie à une autre souvent agitée mais à laquelle on n'a répondu que

par des hypothèses en l'air : pourquoi la langue bretonne a-t-elle reculé aussi brusquement du x^e aux xi^e-xii^e siècle ? Il faut évidemment repousser la solution proposée par M. de la Borderie et d'autres : ce recul serait dû à la conquête scandinave du x^e siècle. Pendant une trentaine d'années, les Scandinaves furent, en effet, maîtres de la péninsule. L'an dernier on a découvert sur la côte de l'île de Groix, un tumulus de chef incinéré dans sa barque de guerre, avec des armes en quantité et 21 boucliers dont l'*umbo* reste. MM. Montélius, Stjerna et Sophus Müller mettent ce tumulus, d'après les objets, à la fin du ix^e ou au commencement du x^e. L'île de Locoal, en 1037, était la propriété d'un Scandinave portant un nom breton, Gurki (*Cart. de Redon*, p. 326). Une partie importante de la population émigra en Angleterre et en France. Tous ne revinrent pas évidemment. Ce fut surtout l'élément guerrier et possédant qui fut amoindri : les *pauperes Britanni*, comme dit la *Chronique de Nantes*¹ restèrent sous la domination étrangère. Les ravages avaient déjà commencé au milieu du ix^e siècle, mais les établissements n'avaient pas été durables, et les envahisseurs subirent à plusieurs reprises de sanglantes défaites. Il ne faut pas oublier non plus qu'à cette époque Bretons et Scandinaves étaient parfois unis pour ravager les territoires français.

J'ai déjà fait remarquer dans mon *Émigration bretonne*, p. 193, qu'il était invraisemblable que même la partie de la population qui avait émigré et qui était revenue eût oublié sa langue nationale et rapporté le français, en un espace de temps aussi court. Il faut ajouter que les chefs émigrèrent plutôt en Angleterre. Enfin, comme le dit la *Chronique de Nantes*,

1. On a beaucoup exagéré la portée d'un passage de la *Chronique de Nantes* (éd. Merlet, p. 101, ch. xxxiv) d'après lequel, Alain-Barbe-Torte aurait obtenu de Louis d'Outremer que le serf ou collibert qui viendrait s'établir en Bretagne, y demeurerait libre et ne serait pas réclaté par le roi. La raison donnée par la *Chronique*, c'est qu'Alain voulait peupler (populare) son pays par crainte d'un retour des invasions scandinaves. Ce fait n'est confirmé nulle part. Ce qui paraît certain, c'est que les serfs auraient été affranchis à cette époque. Rien n'est plus significatif et ne confirme plus clairement ce que je viens de dire : c'est que c'est surtout la population de langue bretonne, qui allait éprouver le besoin de combler les vides qui s'y étaient produits.

les *pauperes* eux étaient restés, et si leur langue s'était modifiée, c'est qu'ils auraient appris un peu de scandinave. Ce sont les côtes du Morbihan et de la Loire-Inférieure qui ont été le plus fortement occupées ; or le breton y persiste encore et a persisté dans toute la péninsule guérandaise jusqu'à une époque toute récente ; et justement, dans la zone nord, c'est à l'intérieur des terres, dans la partie la plus à l'abri des ravages, que le breton a le plus vite reculé. Dans la zone du littoral de la Manche, le recul du breton au delà de Saint-Brieuc, a été également assez rapide. J'en ai conclu que, dans la zone qui, du x^e au xii^e-xiii^e siècle avait perdu le breton, le roman n'avait pas dû cesser d'être parlé. L'élément breton, par la domination et les ravages des Scandinaves, y a été affaibli au profit de l'élément roman. Une autre cause d'affaiblissement plus importante peut-être, c'est la conquête du pays français de Rennes et de Nantes. Les chefs bretons s'y établirent avec de nombreux clients, et ne tardèrent pas, par des alliances et dans le pays et en France, à se franciser, et à adopter la langue et les mœurs des populations parmi lesquelles ils vivaient. A ce propos, je ne puis laisser passer une énormité dont la responsabilité revient à Zimmer, mais que j'ai retrouvée aussi reproduite par J. Rhys¹ : c'est que les Bretons auraient été francisés par les Normands. Cela prouve une connaissance par trop incomplète de l'histoire de Bretagne. Je laisse de côté les questions oiseuses de la suzeraineté de la Bretagne cédée à Rollon par Charles le Simple. Cette suzeraineté n'a aucune importance et n'a été effective qu'à la suite de la conquête de l'Angleterre avec l'aide des Bretons, de mariages qui ont amené des Normands de Neustrie au duché, et de la prépondérance des rois d'Angleterre, notamment sous Henri II. Les zones les plus exposées à l'influence des Normands de langue française étaient romanes et françaises bien avant l'établissement de Rollon.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte de la zone bretonnante du ix^e siècle, nous montre dans l'intérieur de cette zone des paroisses dont le nom a subi l'évolution romane et française, quoique la langue bretonne y fût (en partie) parlée :

1. *The Arthurian legend*, p. 375. 376.

dans l'Ille-et-Vilaine : Cherrueys, Vildé, le Vivier, la Gouesnière, la Fresnaie, Tressé, Le Tronchet, Bonnemain, Lourmais, Bazouges-sous-Hédé, Dingé, Bécherel, Hédé, Montauban, Crouais, Bédée, Breteil, Romillé, Cintré, Mordelles, Bréal, Chavanne, Lassy, Maure, Lieuron, les Brulais, Fougeray, Bains, Brain; dans la Loire-Inférieure : Conquereuil, Blain, Plessé, Nozai, Bouvron, Fay, Besné, Montoir, Saillé, Donges; dans le Morbihan : Les Fougerets, Malestroit, Cournon, la Gacilly, Rochefort, Mauron, Lanouée, Josselin (xii^e s.) etc.; dans les Côtes-du-Nord : Matignon, Corseult, Bourseul, Guitté, Caulnes (C- est dû à l'influence bretonne), Collinée, La Bouillie, Broons, La Ferrière, La Chèze, Gausson, Moncontour, La Malhoure, Quessoy, Le Fœil, L'Hermitage, La Motte. Dans le Finistère, La Feuillée paraît devoir se ranger parmi les noms en évolution. La forme la plus ancienne est *an Folléd* (xii-xiii^e s. : *Chrest.*, 204), mais on prononce aujourd'hui *ar Fouyes*, ce qui peut faire supposer que le *d* final de *Folléd* est une spirante sourde. Cependant il y a aussi dans cette zone des exemples de *d* final conservé : *danves* (*Chrest.* 372). *Folléd* = *Folied̄* est d'origine romane, et remonte à *Folied̄* = *foliada*¹ : ce serait un mot en évolution française des plus intéressants. Il y a dans le Finistère des noms de lieux français, mais ou bien ils sont assez récents, ou ce sont des traductions (Port-Launay), ou de mauvaises transcriptions. On remarquera que dans la partie bretonnante actuelle du Morbihan et des Côtes-du-Nord, peut-être en faisant les mêmes réserves, à part Séné et Redené, il n'y a aucun nom de paroisse en évolution française. Auray est une francisation : en breton, on ne connaît qu'*Alvé*.

Cette proportion si considérable de noms de lieux importants témoignant clairement d'une origine romane et de l'évolution française dans la zone anciennement bretonnante et aujourd'hui française, tandis qu'il n'y en a pour ainsi dire pas dans la zone actuellement bretonnante, est déjà une preuve suffisante de la présence d'une population de langue romane puis française au milieu de la population de langue bretonne.

1. Cf. *foillez*, feuillée, feuilles : Ernault, *Gloss. moy-brét.*

Assurément un certain nombre peuvent ne pas être d'une haute antiquité, mais comme ce sont des noms de paroisse, même en l'absence de documents précis, on peut être sûr qu'ils sont en général anciens. Il y en a dont la forme suffit, comme Romillé, Guitté, Breteil, Bréal, etc.

Dans la zone mixte, non seulement les noms de paroisse à évolution française sont assez nombreux, mais on relève des noms de lieux évidemment très anciens, d'origine gallo-romaine, qui ont évolué en dehors et indépendamment du breton qui y était aussi parlé :

Dans l'Ille-et-Vilaine à Goven : *La Combe* (en breton *Coum*, assez fréquent dans le Finistère); à Saint-Uniac, Monterfil, Bédée, Lanrigan, Iffendic : *Le Pommeret*; à Maxent, la Combe, à Saint-Suliac : *Champagne*.

Dans les Côtes-du-Nord : à Vildé-Guingalan, à Saint-Glen, à Trémuson, à Henansal, au Cambout : *Le Pommeret*; à Étables : *La Combe*; Plédéliac : *La-Combe-ès-Fourneaux*; à Saint-Ygneuc : *Les Combes*.

À côté des noms de villages en *-iac*, on en a en *-é* : à Mor-delles : *Marigné, Vincé, Caligné*; à l'Hermitage : *Marigné*; à Guichen : le pré *Acigné*; *Croligné* à côté de *Chauvignac* qui est hybride; à Mont-Dol : le clos *Foligné*; à Meillac, à côté de *Feriac, Villée*; à Quédillac : *La Villée*; à Loscouet, *Chauvigné* : à Gahard : *Vrigné*.

L'étude des patois français renforce encore ma thèse; si le français s'était avancé *peu à peu* de l'est à l'ouest, il est évident que sur une zone si étendue on devrait se trouver en présence de formes d'époques diverses. Or, abstraction faite des formes purement françaises, les patois de la Bretagne présentent une réelle unité. Ils se rattachent plus spécialement au patois du Maine et de l'Anjou, et, comme eux, ont des traits communs avec les patois normands : le patois de l'Avranchain est très près du patois de la zone rennaise (sur ces questions v. Dottin, *Glossaire du parler de Pléchatel*; cf. Görlich, *Die nord-westlichen Dialekte der langue d'oïl* : Bretagne, Anjou, Maine, Touraine, dans *Französische Studien*, V, 3^e fasc. 1886; *Annales de Bret.*, XI, p. 82, et suiv. 415; XII, p. 551; XIII; XIV; etc.).

Quand s'est fait le recul du breton? A-t-il été aussi fou-

droyant qu'on le dit? Il faut tout d'abord faire une réserve pour un certain nombre de communes où le breton ne s'est éteint que récemment. Dans ce cas se trouve la plus grande partie de la péninsule guérandaise. A Batz et aux environs, on parlait encore breton dans ces derniers temps; à Penestin, le breton s'est éteint au XVIII^e siècle. En étudiant le cadastre, il m'a été facile de séparer cette zone peu étendue à l'intérieur, d'avec les autres. Dans ces communes le breton a non seulement dominé mais a été longtemps exclusivement parlé. Je les englobe dans la zone bretonne pure en traçant plus loin la ligne de démarcation entre cette zone et la zone mixte.

Pour le reste, on peut poser en principe que le breton s'y est éteint du X^e au XII-XIII^e siècle, dans certains endroits plus tôt, dans peu, plus tard. L'évolution française dans les noms bretons se montre de bonne heure : *Wern* (836) s'écrit et sans doute se prononce *Guer* en 1137 (Morbihan). La vocalisation de *l* en *u* qui ne se produit en breton que devant *t* ou *d* est, en dehors de ce cas, un fait français qui ne peut être postérieur au XII^e siècle : *Caulnes* (*Caunes*)¹, *Plumaugat* (*Malcat* pour *Maelcat*), *Plumaudan* (vraisemblablement *Maltan* pour *Mael-tan*). Bauré-sur-l'Oust, près Redon, en Bains, était au IX^e s. *Balrit*. *Corsent* (ou anciennement *Corsout*) = *Curiosolites*² est incontestablement le fruit d'une évolution française ancienne, *Car* pour *caer*; les terminaisons en *-oc*, en *-euc* nous ramènent à peu près à la même époque, quoiqu'on trouve des noms en *-enc* en zone bretonnante, à une époque presque moderne. L'évolution, de *th*, *d* en *b* au XII^e siècle est un fait plutôt français. Les terminaisons en *-oc* (Cardroc) montrent l'évolution bretonne arrêtée au X-XI^e siècle.

Parmi les nombreux documents que j'ai rassemblés, j'en choisis un certain nombre qui suffiront à illustrer ma thèse : 1^o à savoir que dans une zone considérable de la Bretagne bretonnante, les deux langues ont coexisté, le breton dominant dans une grande partie des évêchés de Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morbihan et Loire-Inférieure, sans étouffer le roman et sans faire disparaître de véritables îlots romans; 2^o que

1. *ca* est dû à l'influence bretonne; j'y reviens plus tard.

2. Évaluant d'une façon bretonne *Cūrio-solites* eût donné *Kersolt* et *Kersout*.

le breton s'est éteint dans cette zone mixte du x^e au xii^e-xiii^e siècle, plus ou moins tôt, suivant les localités.

ILLE-ET-VILAINE. Nous avons la bonne fortune d'avoir dans le Cart. de Redon, des chartes concernant un certain nombre de paroisses de la zone mixte, en particulier Langon, qui n'est pas loin de Redon. Un examen superficiel n'y révélerait que du breton et on serait tenté de conclure que le roman en a disparu ; mais il y a toujours un indice sûr de la persistance de l'élément roman : c'est la présence d'hommes ou femmes à noms germaniques. Dans la charte la plus ancienne de 797 (*Cart. Red.*, p. 147), des *missi* du comte Froald Gautro et Hermandro viennent demander à un propriétaire breton du nom d'Anau, à quel titre il occupait Landegon, avec ses colons et sa terre. Anau répond qu'il le tient de ses aïeux et bisaïeux (*avis et proavis*) ce qui, entre parenthèse, suppose, si cela avait besoin d'être démontré, contrairement à ce que prétend M. de la Borderie, que la zone à l'est de Vannes était au pouvoir des Bretons, bien avant la fondation de l'évêché de Redon et même le commencement du ix^e siècle. Les *scabini* de Froald, tous Bretons (Sullon, Altroen, Catlouen, Uuorethael, Juduallon, *Sicli*) exigent qu'Anau jure avec douze témoins : sur ces douze témoins, deux ont des noms germaniques ou romans : *Travert*, *Risbert*. L'acte est fait à Langon ; parmi les témoins, à côté des quatre Bretons signe avec Gautro et Hermandro, Indoleno.

Dans une charte de 832-866 (*Cart.* 168), un propriétaire à nom germanique, Burg, donne *Camproth* : *camp*, qui se retrouve dans *Gran-camp*, mal écrit Grandchamp près Vannes (on est arrivé à *Gregamp* = *graucamp* ; *Guingamp* (*Gwengam*), dans le sens de *champ* a été emprunté sur le continent : on le trouve dans un certain nombre de communes bretonnantes, comme nom de terre : *campir* = *camp-bir*. En 862, à côté des Bretons, signent parmi les notables : Godofred, Momlin. Les fils d'Anau apparaissent dans une charte de 826-840 (*cart.* 148) avec des noms germaniques : *Aelifrid* (Etelfrid, plus bas), et son frère *Godun* accusent leur frère *Agnu* au sujet de l'héritage paternel *in mallio publico* dans un lieu roman BRUFIA. Acun donne *C solidos* à partager entre *Uidon*, *Adalun* et *Ratuili* (Bre-

ton). Les *scabini* sont tous Bretons, moins Burg. Ces faits sont très significatifs sans insister sur Bruffia. Si les fils d'Anau ont des noms germaniques, c'est qu'évidemment Anau avait dû s'allier à des familles romanes du pays. C'est d'autant plus frappant que nous voyons, dans des localités où le breton a déjà sûrement disparu, des noms très bretons conservés dans bon nombre de familles. Il y a mieux, il y a une preuve directe que le roman (français) était parlé à Langon avec le breton. Il est fait mention dans une charte de 832-840 (p. 94) d'un champ cultivé par *Fetmer* : *campum Camdon pont*. Il me paraît évident qu'il faut lire : *Camp dou pont*. En effet, dans une charte de 852 (p. 368) ce champ porte le nom de *Campnelpot* : ici évidemment, il faut corriger *camp del pont*, le champ du pont. Le scribe breton de Redon n'a dû rien comprendre à cette expression parfaitement française. Pour *camp* nous verrons qu'il y a un certain nombre d'exemples en Bretagne française du maintien de *ca-*, même aujourd'hui, par suite de l'influence bretonne.

BRAIN ET PLAZ. Ces deux noms sont français.

Plaz est donné sous les formes *Placitum* et *Plaz* (Cart. Red. 838-849, p. 46, in plebe *Placito*; 861, p. 166. *Plaz*). Parmi les témoins, en général, à noms bretons, je relève en 838-849 *Guandromaer* : en 860 *Berinker*, *Lanfred*, *Renouart*. Dans une charte de 869, p. 192, nous avons une preuve directe que le peuple, à l'île de Plaz, parlait roman : entre autres îles données par le roi Erispoé pour le salut de son âme et celle de son père Nomenoé, on cite *insula quæ vocatur Plaz*, QUAM UNDIQUE COMMANENTES, ALIO NOMINE VENEZIA APPELLANT. *Venezia* et par son *v* initial et par sa terminaison (si *v* est prononcé *w* ou écrit *uu*) est manifestement français.

CHAVANNES : le nom est français. En 1040 (*Cart. de Saint-Georges*, p. 105) à *Canana*, il est fait mention d'une ville *Es vignei* : c'est *Evigné*, aujourd'hui : c'est un nom gallo-romain en évolution française : cf. Côtes-du-Nord EVIGNAC.

FOUGERAY. Dans les chartes du IX^e et du X^e siècles, tout y paraît breton, moins les noms Gosbert, Renouart et Sigibert

(Cart. Red., 24-166, 187), mais le nom même de Fougeray (*Felkeriac* dans les chartes) est un témoin irrécusable de la persistance du roman dans cette paroisse.

GOVEN : la plus ancienne charte à moi connue est du XII^e s. (Cart. d. S.-Georges, p. 137) : j'y relève *La Bernuleie* et *Panepontis*, qui est manifestement une déformation du breton *Penpont*, tête du pont.

GUICHEN : charte de 1101 (Cart. Red. 318) : à côté de *Glan-ret* porus, très breton, de *Mezac* (*Messac*) nom gallo-romain saisi en évolution romane au VI^e siècle, mais témoignant par sa terminaison de son passage au breton, il y a un moulin du *Gravol*, nom bien connu, en zone purement française, près Rennes. Le donateur est *Waulterius* fils de *Judicael* : son nom est français ; son fils est Gaufrid et sa femme Gonnor. A côté de la terre d'Inisan, est celle de Gerard.

LOHEAC (LOHOIAC) : charte de 1062 (Cart. Red., 234). Les donateurs sont Judicael et sa femme *Uuaceline* ; les témoins nobles sont d'un côté Judicael, Herve, Guethenoc (Bretons), de l'autre : *Gualterus*, *Frogerius* fils de *Robelini* et ANSGERIUS CHARRU.

Les Bretons eux-mêmes sont francisés : *Godalenus* est fils de Glemarhoc, avec Gradelon ; *Ernulfus* avec Helmonoc est fils du Breton *Liosoc*.

MORDELLES et BRÉAL : les deux noms sont français. En 1028, 103 (Cart. S.-Georges, p. 95) une ville s'appelle *Silva* : or, c'est *La Forêt* aujourd'hui. En 1070-1080 (*ibid.*, p. 135) deux *villa* sont mentionnées à Mordelles ; toutes les deux françaises : *villa Vincem*, c'est Vincé, aujourd'hui, et la *Terceria*.

PLÉLAN a été le séjour favori de chefs bretons et notamment du roi Salomon. Aussi toutes les chartes du IX^e siècle et une du X^e ne donnent-elles que des noms bretons (Cart. Red., 39, 40, 41, 60, 61, 64, 71, 78, 172, 192, 195, 197, 226, 227, 347, en exceptant le nom d'un prêtre, *Egreval* (an 869, p. 189).

En 1144, tout est changé (Cart. Red., p. 347) : BOSCHER et JACUT fils de *Hugonis Belli* (Huon le Bel) sont surpris coupant la moisson dans une terre que réclamaient Roaldus (évolution

française de *Rodalt*) fils de *Gautier*. Roalt et ses frères tuent Jacut et blessent mortellement Boscher. Les témoins sont, à côté de Rivallon et Even, prêtres qui peuvent être d'ailleurs, et Guehenoc (*Guethenoc* serait la vraie forme bretonne), *Gaufridus minterius* (le mintier) moine, Guihomar (forme française de *Gwiv-homarch*) gendre de *Ferme*, *Roalt*, *Boscher* et GUISCHART. Plélan est évidemment français au XII^e siècle.

SAINT-JUST, près Redon : charte de 1101 (Cart. Red., p. 321). Quelques personnages ont encore des noms bretons : Menki, Aldron (Altroen), mais Maenki a pour fils Hamon et *Raoul* (Radulfus) ; Guethenoc a pour fils *Normandus Bastardus* dont la femme s'appelle *Odicia* ; Glemarhoc a pour fils Rabin ; Derian est fils de *Cokelin* (Coquelin). Un témoin laïque s'appelle Barbot.

SIXT (*six* et même *si*) : dans les chartes du IX^e s. (Cart. Red., 360, 3, 157, 37, 81) les témoins sont Bretons moins *Fulerit* (p. 157). Les villas Noial et Eriginiac sont d'origine gallo-romaine. En 1037 apparaît la villa *Furnel*.

En 1108-1133, les gens paraissent français ou francisés : *Richart*, *Hoes* filius Orion (et son frère Jarnogon) ; *Pichart* fils de Morin (en breton, on eût eu *Merin*), Rivalon *Afichet*.

TINTENIAC : à la fin du XI^e siècle, c'est le français qui domine. Si en 1060, les noms des signataires sont bretons, il y a des villas d'origine romane par le nom : villa *Herfred*, villa *Hermenfredis*, villa *Bernard* (Cart. St-Georges, p. 94) ; je remarque : si quis vendiderit *baccon* (p. 97) ; à la même époque environ (p. 155) : *mangeria* quæ reddunt *Ismalienses* (les seigneurs de Tinteniac). A la fin du XI^e siècle (p. 155), nous sommes en pleine zone française : villa *Dodelini* ; *La Gavascheria* (La Gavacherie) ; la *Tuschia* (La Touche). Au XII^e s. (p. 137) signalons *Le Coudroi* (le Coudray aujourd'hui) ; la terre de *Castelein* (le grand et petit *Châtelain*) ; en 1197 ; (p. 193) : dîmes de la *Pooeleterie*, de la *Sante cochère*, de la *Boerie*, de la *Meenerie* ; en 1223 (p. 216), *medietaria* de *Chastelan* ; en 1206-1207 : *Leprosaria* ; a *Maladeria* versus Castelet Buson (et torrentem qui dicitur *Guentus* : nom breton). Parmi les noms d'hommes, à côté de noms bretons, on remarque en

1060 *Buenvalet* et *Buenvallet* (p. 99); *Odon* fils de *Glen*; *Tual Bastart*; à la fin du XI^e s. (p. 155), *Gaufred* fils de *Normant*; en 1263 (p. 20): *Agnes* et ses fils *Geroart Lecoq*, *Guill. Gopil*.

Il y a d'autres noms qui confirment les preuves que le breton a dû à peu près complètement disparaître dans le cours du XI^e s. : en 1220 (p. 214), terre de *Trefioc* : -oc ici n'a pas évolué en -euc, car ce village est aujourd'hui *Treferiou*; or cette évolution en -œc s'était faite sûrement au XI^e siècle dans la prononciation. En revanche *Campanoc* en 1040 est aujourd'hui *Campeneuc*.

DOL et les environs (S.-Brolade; Roz-sur-Couesnon, la Fresnaye, Baguer-Morvan (Bagar), Hirel, Cuguen, etc. Dom Lobineau (Hist. de Bret. *Preuves*, II, p. 133 et suiv.) reproduit des titres concernant l'église de Dol, tous de la fin du XII^e siècle : moulin de *Olivel*; a *calenderia* usque ad *Maupol*; in *Chasneio*; *verderie* de *Carcou* (en St-Brolade ?); *Brueria*; en *Charniers* (Cherrueys) *campum Trossebof* (et *cultura Moarec*); la *capella Brusle* (p. 136); en Hirel (p. 36) : *pischaria* (pêcherie) *Hose pischaria Aveline*; *pisch. Garnerii*; *pisch. Garani Pagan*; *meterie* en *Fresmeia* : met. *Glaian* (breton). met. *Berenger*; met. *Roberti Longi*, les *Burfart*; met. *Guibert*; *Ernauderia*; *masura Hervei presb. et Esvelarde* et *filiorum Will. Bovis* et *Will. Hospinel*; en Cuguen : *Meslebert* (*mes*, champ, en breton) et *Cremon quod modu* (leg. *modo*) appellatur *Machna* et *Jubellemeria* (la *Jubellemiere* sans doute, du nom breton *Jubel* = *Jud-hael*); lande de *Chateville*. A côté de quelques noms bretons, *Petrus Pinel*, *Herveus Chevalier* : *Irvoins* (*Urvoy*) *filius Galterii*; *Archenaud* fils de *Menar*. La langue courante est le français : p. 133, il est question de privilèges de pêcherie touchant : *l'esturjon*, *salmon*, *Balena* et totum *Le vuarec* (le *varech*); *landa as pendus* (p. 134) : *aux Pendus*.

En revanche, on peut relever des formes très bretonnes¹. dans toute cette zone : *villam Meznoit prope castellum Dolis*;

1. M. *Saint-Mieux* dans un intéressant article paru dans l'*Hermine*, 1904, p. 182. 1905, p. 14-82, sous le titre de *De la formation des noms de lieux du Poulet*, où on trouve après quelques divagations préhistoriques assez répandues, de judicieuses remarques sur les suffixes formatifs des noms de lieux, exception faite toutefois de -acum, -iacum, a soutenu une théorie absolu-

Carfonton (auj. *Carfanton*), *villam Bethon* (lisez *Bethou*?) et *Roz*, à côté de *terra Hameti* (*Hamet*).

BÉCHEREL : Le prieuré de Saint-Jacques de Bécherel dépendait de Marmoutiers. Les archives de Rennes possèdent un certain nombre de chartes concernant Bécherel et les environs. Inutile de faire remarquer Bécherel : c'est ce qu'il y a de plus français. Les chartes malheureusement qui nous importent ne sont que du XIII^e siècle. Le français règne : charte du XIII^e s. : in *granateria* (in bono *Argantelin*, nom vieux-breton); les témoins sont *Gauf. de Malo Nido* (de *Mauny*), *Guill. Rossel*; *Gaufr. Malo-Infante* (*Malenfant*); charte de 1288 inter *cheminum* quod appellatur *cheminum* de *Coursout* et *cheminum* *Dynanemense*? et *terram des Cressonnieres*.

IFFENDIC ¹ : Dans la même zone. Les chartes intéressantes du prieuré d'Ifpendic, dépendant aussi de Marmoutiers, et conservées aux archives d'Ille-et-Vilaine, sont un peu plus anciennes mais ne donnent pas grand'chose : charte de 1122 : les noms des signataires sont français, à part quelques-uns dont la déformation même atteste l'usage du français : *Maingoneus* = *Maen-Keneu*, aujourd'hui *Mainguené*; *Garino*; *Roberto Tuagallum*, c'est-à-dire *Tue-gal* : c'est une transcription absurde mais très française du breton *Tugal*, forme déjà francisée de *Tutgual* (X^e siècle *Tut-wal*); c'est sous le nom de *Tugal* que ce saint est honoré dans l'église cathédrale de Laval. Il en est de même dans la charte de fondation qui est de la même époque : à côté

ment fausse, en avançant que le Poulet (*Pou-alet*) était un îlot français entouré d'une ceinture bretonne : après avoir reçu une population bretonne peu nombreuse il y aurait eu, à la suite des invasions scandinaves, une repopulation française. Le *Poulet* est dans les mêmes conditions que le reste de cette zone. Il y a, même dans le cadastre actuel, dans les chartes anciennes, à plus forte raison, des preuves évidentes d'une forte occupation bretonne. M. Saint-Mleux ne connaît pas les pièces du procès : à Saint-Malo même, le *talar* (et non le *talard*) signifie exactement *sillon*. Enfin, M. Saint-Mleux a lui-même un superbe nom breton, saint *Mailoc* = **Maglācos*, dérivé de *Maglo-s*, chef.

Quant à *Alet*, loin d'être pré-celtique, c'est un nom de lieu bien connu du *Cornwal* et du *pays de Galles*. Quant aux noms norois, aucun ne me paraît démonstratif.

1. Au XII^e s., la forme est *Hil-phintic*, c'est-à-dire *la race*, les descendants de *Fintic*.

de noms bretons, comme *Gaerz* (*Gabard* commune d'Ille-et-Vilaine), *Tremelin* bois près de Talensac, les noms des signataires, à part Jarnogonius, Gradelonus, Arveus sont français, particulièrement ceux des *famuli*; Guill. de *Bretulis* (Breteil?); Moyses Pellem in Collo; Herveus *Caput asini* (auj. *Chedane*); filius Galterius *Belli Hominis* (Belhomme).

MONTFORT et le voisinage : charte de 1296 (titres de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, fonds La Borderie, aux archives d'Ille-et-Vilaine) : Johannes (et frater *Lamourous* = *l'amoureux* est prieur de Montfort; *Perrot Perdriz* et sa femme *Nicholaa* donnent, en échange, une terre à Saint-Jean de Montfort sise : inter herbergamentum *Morelli de Campis* ex una parte et herbergamentum *familiæ defuncti Guillelmi* ex altera et quamdam *peciam prati sitam in parochia Sancti-Nicholai Montisfortis* inter *osseriau dicte Florie La Bagueuinière* ex una parte et pratum quod predictus prior habuit a Radulpho *Bechebien* (*Bèche-bien*) inter herbergamentum *Gaufridi Geencors* ex una parte et herbergamentum *Jobini Letalendier* (*Le Taillandier*).

Dans l'ensemble, il paraît sûr que le breton était éteint, dans la zone bretonnante du département actuel d'Ille-et-Vilaine, aux XI^e-XII^e siècles.

LOIRE-INFÉRIEURE : les paroisses de : *Escoublac* (Saint-Nazaire), Saillé, Guérande, Batz, Piriac, Le Croisic, la Turballe, Saint-Lyphard, Asserac Herbignac et celles de Pénestin, Camoel, Férel qui sont du Morbihan, quoique dans la même péninsule, sont hors de cause : le cadastre y est encore presque entièrement breton et sûrement le breton n'a cessé d'y être parlé qu'assez récemment. Ces communes appartiennent à ce que j'ai appelé la zone *exclusivement bretonnante*.

AVESSAC : c'est un nom de *fundus* gallo-romain qui se trouve ailleurs. Les chartes de 892 (Cart. de Redon) ne nous donnent guère pour Auessac que des noms bretons, p. 49, 65, 73, 89, 95, 151, 159, 192, 219 ; celle de 1108, p. 291 ne donne rien. Cependant la virgata *Puz* paraît bien un nom français (p. 49, charte de 836-842) ; à remarquer parmi les témoins *Cadalun* (p. 74, IX^e s.), *Igebert* (p. 96, en 858), *Tetfred* (p. 169, en 858).

Il y a un indice curieux que le français devait être parlé avec le breton à Auessac : ce sont les variantes dans une charte de 869 (p. 192) *Davizac* (in plebe *Daviciaca*) et *Clavizac* : *Clavizac* est une mauvaise lecture du copiste pour *Davizac* : il y en a d'autres exemples. Elle assure, en revanche, la forme *Davizac*. Cette forme ne peut s'expliquer que par une méprise du scribe breton qui recueillit les dépositions des gens d'Auessac : il entendit *gens* ou paroisse d'*Avizac* et ignorant la valeur du *d'* = *de* français, écrivit *Davizac*.

Le cadastre actuel d'Auessac, en grande partie français, renferme à côté de noms de villages romans bretonnés comme *Nérac*, *Sévignac*, des noms de lieux bretons : *Penboet*, *Penfao*, *Pouldu*, *Trescan*, *Treslerian*, *Dreenc*.

BOUVRON (nom français) : je n'ai d'autres documents que ceux du cadastre actuel. J'y relève des noms de lieux attestant que le breton y a été parlé : *Québillac*, *Sordeac*, *Borsac*, *Guiseny*, le haut et bas *Bezou* (*bezou*, bouleau). En revanche la frairie de *Villée* nous atteste la coexistence à toute époque du français.

CAMBON : de même pour *Cambon*. Le nom même de cette paroisse est très instructif. Sur une monnaie mérovingienne, c'est *Cambidono*. Quand les Bretons ont adopté ce nom, c'était *Cambon*, attestant l'évolution romane. En revanche il a dû au breton de conserver son *ca* initial (c'est *Cambono* en 990). Le cadastre est à peu près entièrement français. Cependant j'y relève *Brentu*, *Benac*, *Montmignac* (*Mauminiac* au xvii^e siècle) *Boquehan* : *bot* habitation, est breton.

CONQUEREUIL (*Concuruz* Cart. Red. 246, 345) : charte de 1148 (p. 345) : *Gaufridus stultus* donne une partie de sa ville de *Coicaden* (*Coit caden*) et *Brengeon* (en Pierric). Les témoins sont français : *Rainald*, *Gefre Capuisel*; *Orri le Bovier*; *Eon de Bosco* (du Bois); *Daniel filius Barbote*; *Goredun filius Roant*.

Le cadastre actuel a des traces sûres de l'existence ancienne du breton : *Cocadin* (*Coicaden*), *Coetma*, *Roscouet*.

CROSSAC : Le nom, par sa forme, suffit à attester anciennement l'existence du breton. Le cadastre actuel conserve quelques noms d'origine bretonne, comme *Le Ros*, *Quéméné*.

La charte de 1092 du cart. de Redon, p. 339, n'est pas sans intérêt. *Cavallon* (Catuuallon) donne des terres du consentement de ses fils Olivier (*Oliverio*), *Savary* (*Savarico*) et *Guillaume* (*Guillelmo*), *Jordan*; sa femme est *Aanor*, nom qui suffirait à prouver que le français était la langue usitée dans cette famille : en breton on aurait eu, *Adenor*. A remarquer encore le nom du témoin *Riaelen Girart*.

DERVAL, LUZANGER et FAIT : les trois noms ont évolué d'une façon française. Un certain nombre de chartes anciennes les concernent : *Fait* (ou villa *Faito*) était en Luzanger. Charte de 816 (Cart. Red., p. 175) : Acfrudis avec le consentement de son mari Arluin vend à son neveu *Agon* des terres en *Fait*; l'acte est signé à Luzanger (ou *Condita Lubiacense*) : tous les signataires ont des noms germaniques : *Botheleno*, *Bocseno*, *Hermenfredo*, *Renulfo*, *Gairaldo*, *Herminono*, *Bertolago* etc. Il en est de même dans la charte de 819 concernant Derval et *Fait* : l'acte se signe à LEODULFELLO (p. 176) : celle de 819 (p. 176), est signée à Luzanger. En revanche, dans la même zone, en 864 (p. 45), nous avons une ville *Bot-Catman*, objet de donation de *Austroberte* et son mari *Uandefred* : l'acte est signé au monastère de Moe en Luzanger; ici, les signataires sont Bretons moins *Lanfred*, *Tetrim*, *Lambert* : de même dans la charte de 868, p. 173 : 17 témoins dont quelques-uns de Cornou (paroisse disparue, sur le Cher (Kaer) ont des noms tout bretons contre un *Rather*. Nous assistons ici à une prise de possession des terres d'*Ostroberte* et *Wandefred*. En effet, c'est *Hirdran* envoyé de *Salomon* qui remet à *Saint-Sauveur* les *alodos Austroberte* cédés en 864 (p. 45) *sitos in loco nuncupante Faito sive Bot-catman, sive Isartio*. Une charte de 830 (p. 177) nous donne un champ breton. *Pul Uverno* en *Botcatman*, vendu par *Aicus* à *Wandefred* et *Austroberta*; les signataires ont des noms germaniques. Dans cette même villa de *Botcatman* il y a un *campus Alainel* qui est peut-être à *l'agnel* (p. 178 et 831).

GUENROUET : le nom est breton. Le cadastre suffit pour prouver la co-existence des deux langues vers le IX-X^e siècle : noms bretons ou attestant l'usage du breton : *Levrissac*, *Mal-*

neuf (*Mes-leneuc* en 1520), *Tregreuc*, *Bodeleau*, *Penguët*, *Peslan*, *Quinbu*, *Bleuben*, *Cranda*. Le nom de lieu *Maigné* atteste que le roman n'a jamais cessé d'y être parlé. La forme des noms bretons nous reporte pour l'extinction du breton, à la même époque à peu près, plus tardivement peut-être, que pour l'Ille-et-Vilaine.

MARSAC : nom gallo-romain pris par les Bretons en évolution romane : charte de 1080 (*Cart. Red.*, p. 294); *Rifon* et *Brunel* (*Brunellus*) font don d'une villa. Les témoins sont : *Jestin* de *Janz*, *Cavallon* (*Catuallon* francisé), *Roallen Cervus* (*Rivallon le cerf*); *Paganus filius Renborcori*?; *Seenfrei* molenarius et *Renaldus*. Les noms bretons du cadastre ont une forme qui paraît arrêtée au XI-XII^e siècle : *Trevelen*, *Cadoux*, *Combeuriac*, *Morval*, *Hingué* (*Hen-gaer* ?), *Caribeau*, (*Car* = *Caer*). La coexistence du français est attestée par les villages de *Russé* et *Princé*.

PLESSÉ : dans le cart. de Redon, c'est *Plebs Sei* ; on pourrait croire à une étymologie tendencieuse si on n'avait aujourd'hui encore *Tressé* (*Treb-se*). Cependant il est possible que d'une ferme française *Plessei* les Bretons aient tiré un *Plebs-Sei*. Une charte de 854 (*Cart. Red.* p. 125) ne nous donne guère que des noms bretons de lieux et de personnes à l'exception du témoin *Cadalun* ; ils se réunissent in villam *Sarant*. Je n'ai pu étudier le cadastre de cette paroisse.

Le *Dict. topogr.* récemment publié par M. Quilgars donne un bon nombre de noms de lieux bretons ou bretonnés intéressants : *Calestreuc* devenu *La Caletrie* ! ; *Lussac*, *Barsac*, *Beizic*, *Boduan*, (*Bodan* au XIII^e s.), *Lagoden* (*Logoden* ?), *Laverac*, *Penbê* (*Penbed*), *Penfao*, *Tregouët*, *Trelan*.

Je crois inutile de prolonger cette liste : v. plus bas la ligne de démarcation entre la zone mixte et la zone bretonne pure.

Comme je l'ai dit, à l'est de la ligne extrême du breton, il n'est pas rare de trouver des traces de la présence des Bretons. On le constate un peu partout. *Frossay* sur la rive gauche de la Loire mérite une mention particulière. Des chartes de 1027, 1100, 1047, 1070, 1050, 1080 (p. 248, 265, 268, 269, 270, 272) nous donnent une majorité de noms bretons

dans cette paroisse, mais les noms de lieux sont romans : en 1127 (p. 248) terre *Male-Mazure* ; en 1050 (p. 270) Droaloi donne la terre de Durand et *Treboret miles* donne le Plessis (*Plexicium*). Les Bretons s'y francisent vite : en 1070 (p. 269) *Nominoe* (proh pudor!) a pour fils *Babin* ; *Maen* a pour fils *Raphin* ; en 1080 *Guithenoc* a pour son fils *Gobin* (p. 272) ; à remarquer le nom de *Fanzon Judiahel* et *Judicael Fancion*.

MORBIHAN : AUGAN. Les chartes du ix^e s. concernant Augan dans le cart. de Redon ne nous donnent que des noms bretons de lieux et d'hommes, moins celui de Rainbert en 852 (p. 96).

Le cadastre est français avec un certain nombre de noms de lieux à forme bretonne assez ancienne.

La forme du nom de cette commune étant *Alcam* et *Algam* au ix^e siècle, l'évolution en *Augan* est due au français et n'a pu guère se produire plus tard que le xii^e siècle.

BÉGANNE. La charte de 1052 du cart. de Redon (p. 278) ne nous apprend rien ; pas plus qu'une autre du xi^e siècle (p. 284). Le cadastre ne nous apprend pas grand chose.

Le cadastre a un assez bon nombre de noms bretons, de forme un peu plus récente que ceux d'Ille-et-Vilaine : il y a même un *Kergo* (*Ker-gov*). Par les *Réformations et Montres* nous n'atteignons que le xv^e siècle¹ : il en ressort toutefois avec évidence qu'à cette époque, le breton y était *depuis longtemps* éteint.

CARENTOIR. Les chartes du cartulaire de Redon ne nous donnent guère que du breton au ix^e siècle. Je remarque cependant en 863 (p. 50), un témoin du nom de *Pivetat*, un autre du nom de *Gosbert* ; au ix^e siècle aussi (p. 69) *Edelfrit*. Les noms bretons du cadastre sont de forme assez archaïque : *Peccadenc* (Plecadeuc), *Mariac*, *Meluc* (forme du xi-xii^e s.), ville *Heleuc*, le Henlée (*Hen-les*). Le cadastre, pour les terres, est entièrement français.

CARO et REMINIAC (CAROTH et RUMINIAC au ix^e s.). Les chartes du ix^e s. donnent des noms bretons. Le cadastre est

1. De Laigues, *La noblesse bretonne. Réformes et montres*. Rennes, 1902, t. I.

français, mais avec des noms de villages bretons *Lescoet*, *Tre-vegat*. Au xv^e siècle, le français règne (*Noblesse*; *Dict. Ogée*). En 1400, *La Viardaye*, la Guine des Touches; La Barre; Le Boneniers.

COURNON faisait anciennement partie de Bains. En 847, à côté des Randremes Lisuuern, randremes Golbin et d'un demi *Tigran* en *Ergentel*, apparaît le *tegran* BONAFONT (*sic*), manifestement français : *fontem* eut donné en breton *Fünt* : cf. *funton* = *fontāna*.

Le cadastre est très français; cependant j'y relève un Pinguily. Les *Montres et réformations* ne nous donnent que du français.

FOUGERETS (Les) : Le nom seul est un document probant. Le cadastre est entièrement français : à remarquer *Le Quene*, si le nom n'est pas estropié, car on a en 1427, dans la même paroisse, *La Chesnaye*. Les *Montres et réformations* ne nous donnent guère que des villages français.

GUER (*Wern* au ix^e s.). La forme *Guer*, dès 1137, montre la prédominance du français. Les chartes du ix^e siècle donnent des noms bretons de lieux et d'hommes. Il y en a un cependant qui est fort instructif : c'est le tigran *Fabr* (*Cart. Red.*, p. 134, an 836) donné par Retuuobri.

Le cadastre m'a paru très français; cependant à remarquer, *le Rbune*, ruisseau, *Botileuc*, *Coebo*.

LANNOUÉE : le nom est sans doute français malgré la forme *Lanoes* du ix^e s. En 819-820 (*Cart. Red.*, p. 127) tout y apparaît comme breton. En 832-835 (p. 128), si les donateurs (Roiantdreon, son père est Loies-britou) et les signataires sont Bretons, il y a cependant des Gallo-romains déguisés sous des noms germaniques; *Edelfrit*, *Gerharth*.

En 1066-1082 (*Cart. de Red.*, p. 242) on a l'impression d'être en pays romano-français : *Guethenoc* fils de Goscelin fonde le château de *Goscelin* (Josselin) : rien de plus français que ce nom. Il donne les terres de *Fossat* et *Criat* en *Lannois*. Six témoins sont Bretons, mais il y a aussi comme signataires : *Eudo*, *Robertus* fil. *Rogeri*; *Guarnerius* (*Garnier*), *Hugolinus*.

PEILLAC (au IX^e s. *Poliac*). Au IX^e siècle tout est breton, mais à remarquer un *Standulf* (Cart. Red., 72, an 867) dont le fils est bretonisé : *Haeluuocon*.

Le cadastre est français avec des noms de lieux bretons archaïques (XI-XII^e s.) : *Limur* (*Lis-mor* devenu *Les-meur* en pays bretonnant : prononcez *Les-veur* (*Les-vör*); *Panhaleux* (*Pen-bailôc* ?).

PLUHERLIN (en 833 *Plebs Hoiernin*). Au IX^e s., les noms de lieux et d'hommes sont Bretons, moins *Herpin* témoin en 833 (*Cart. Red.*).

Le cadastre a conservé un certain nombre de noms bretons, assez archaïques (XII^e s. ?) : *Brobeac* (*Brohoearn* en 1415), *Carnognin*, *Caroro*, *Cardudo*, *Carbouet*, *Carcado*.

ROCHE-BERNARD : Une charte de 1063-1076 (*Cart. Red.*, p. 279), nous donne une villa française : *Fundra*.

Il y a des noms bretons assez nombreux dans cette zone.

RUFIAC : rien de plus instructif que les chartes concernant cette paroisse. C'est une des plus favorisées du Cart. de Redon. C'est là que que l'on trouve cette délimitation de terres, si exactement semblable à celles que l'on trouve en grand nombre dans le cartulaire de Llandav. Tout y apparaît d'abord comme foncièrement breton, lieux et gens (*Cart. Red.*, 116, 120, 131, 134, 136, 137, 152, 169-176, 170, 10, 30, 36, 37, 43, 44, 49, 52, 87, 105, 106, 116, 121, 131, 107, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 134, 136, 137, 152, 153, 170, 199, 208, 214, 215). Cependant, il y a d'abord à remarquer dans le flot des noms bretons d'hommes, un signataire obstiné du nom de *Miot* (p. 12 en 834; 30, 36 en 859-864, 858-865; p. 43, en 863-864; p. 9, en 866; p. 87, en 861-867; p. 106 en 860-866; p. 108 en 867; 109 en 857; 411 en 867; p. 113 en 838-839). Il y a aussi un *Robot* en 863-864, p. 44; mais parmi les noms bretons de lieux, d'ailleurs si intéressants, en 830 (p. 152), il y a lieu de relever deux noms aujourd'hui conservés : *Ran-Gratias*, *Camp-gratias* : c'est aujourd'hui *Le Gras*, district de Ruffiac : *Gras* se prononce sans doute *Gras* avec s final. En 840 (p. 169-170), de même nous avons quatre modios de brace nuncupantes *Boterelli* (*Botelerli*, mais plus bas *Boterelli*, en 868, p. 170); c'est aujourd'hui *Botrel*.

SÉRENT : Un donateur en 1041 (Cart. Red., p. 274), porte là un surnom qui est une traduction évidente du français : *Ratfredus mala manus*. Les témoins, il est vrai, sont Bretons. Au xv^e siècle, tout y est français ; la forme des noms de lieux et d'hommes est un sûr garant que le breton avait depuis longtemps disparu (de Laigues, *Noblesse*, II, p. 775).

L'étude des cadastres des différentes communes permet de déterminer parmi les communes ayant perdu le breton, celles où il s'est éteint à une époque assez rapprochée de nous. La ligne de démarcation actuelle part de Damgan et passe par Berric, Monterblanc, Plumelec, Saint-Allouestre, entre Kerfourn et Credin, et atteint la limite du département en laissant Croixanvec au breton. Le cadastre atteste la prédominance et l'usage exclusif du breton à une époque assez rapprochée de nous : à Camoel et probablement aussi Le Guerno, Férel Nivillac, Marzan, Péaule, Arzal, Billiers, Muzillac, Noyal-Muzillac, Limerzel, Questembert, Molac, Larré, Elven, Trédion, Plumelec, Cruguel, Buléon, Radenac, Régigny, Pleu-griffet, Crédin, Gueltas, Saint-Gonnery.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître la ligne de démarcation entre le breton et le français donnée en 1618, par Pierre Bertius (*La géographie raccourcie*. Chez Josse Houndius, Amsterdam 1618, p. 236). Il nous dit que le breton et le français se parlent dans les évêchés de Nantes, Vannes et Saint-Brieuc, que le français seul est en usage dans les évêchés de Rennes, Dol, Saint-Malo. C'est malheureusement assez sommaire et les localités sont parcimonieusement indiquées. La ligne, assez grossièrement tracée, laisse Le Croisic un peu à l'est, passe par Piriac, Assérac, passe entre Noyal (Novialle) et Rohan, puis à l'est de Loudéac, traverse Quintin et aboutit à la mer à l'ouest de Saint-Brieuc. Elle est évidemment erronée en ce qui concerne la péninsule guérandaise ; Batz et Saillé, tout au moins, parlaient breton à cette époque, très probablement même Escoublac, Herbignac etc. Du côté de Pontivy, c'est la limite actuelle.

A une époque plus ancienne, Alain Bouchard qui était de Batz, nous dit que les évêchés de Nantes, Vannes, Saint-Brieuc parlent les deux langues.

CÔTES-DU-NORD : BOQUIEN. Charte de 1205 (délimitation des terres de l'abbaye ; Geslin de Bourgogne et Anat. de Barthélemy, *Anciens Évêchés*, III, p. 226, 120) : fons *Porchiorum* ; *rocha Ôgeri*, fons *Rochez* : rien de plus français.

CRÉHEN : charte de 1232 (*Anc. Év.* III). Johannes dictus *mal oisel* donne *ortus mal oisel* en Querhen.

Ibid., III, 1297 : témoins, Gefrei *la vache* ; Olivier dit *Provoire* ; *Estiulle* dit *Roussel* ; *Estaice Le Hidoux* ; *Avice* jadis femme Pierre Le Paumier ; Acim Raaot ; *Estiemble Roussel* et Pierre *Ravin*. Il y a quelques noms bretons : Alain *Morven*, Guill. *Plumauden* : on remarquera la vocalisation de *l* dans *Mauden*, (*Mâel-dan*) et les terminaisons francisées *-en* pour *-an*.

Le cadastre conserve quelques noms de villages bretons : ville *Tideu*, *Vangourieu*, le *Méleu*, ville *Rieu*, ville *Nizân*, ville *Jubel* ; le *Penbouet*.

DINAN : charte du milieu du XII^e s. (1114... *Anc. Ev.*, IV, p. 403) : infra *Haïam* Dinanni (La *Haye* de Dinan) ; charte de 1149 (*ibid.* p. 125) : in boscho meo quod *Aya de Dinan* (*sic*) dicitur ; charte de 1209 (*ibid.*, VI, p. 150) : près Dinan, *Toscha Mabon* (Le *Touche Mabon*) ; charte de 1212 et 1263 (*ibid.* 154) : a vico *dou marcheit* ad vicum *de la Bolangerie* ; 1227 (*Anc. Ev.* III, p. 63) : terram *Gaufridi Jochebers* in *Roeria* (la *Rouerie*) : Il est fait mention de Robert Bohardel, croisé, et de sa sœur Richeot. Charte de 1231 (*ibid.*, III, p. 72-73) : *Gaufridus Carpentarius* donne sa terre de *La Planche Theobaldi* ; 1233 (*ibid.*, III, p. 79) : *Avicia* veuve de *Riginaud Lesellier* donne une maison qui est sise entre celle de *Jedecael Lesellier* et celle de *Jacob de Draperia*, les champs entre *Blohen* et *Haia* et *Roeria* et *Haia* Dinanni.

DOLO : charte de 1249 (*Anc. Ev.*, III) : dîme de la *Begaceria* (la *Bégassière*) en Dolou. Une femme *Orguen*, à nom breton, a pour fils *Josse* (*Joxius*) ; chart. de 1272 (*ibid.*, p. 270) : *La Roseie*.

ERQUY : charte de 1167 (*Anc. Ev.*, III, p. 38) : *Gaufret Chef de Mailg* (p. 39 G. chef de *Mail.*) donne *villam Auberi* (auj. la *Ville-Aubry*), don confirmé par *Gaufr. Boterel*, sa

femme *Bilia* et *Jubel*; charte de 1233 (*ibid.* p. 78-79) : *Trebren* dictus *stultus* fils de *Hamon Faucilon* donne une terre en S^{to} Kaeno en Erquy.

GOURAY (Le) : 1205 (*Anc. Ev.*, III, p. 227) : terram *Plesseix*; 1271 (*ibid.*, p. 266) : terres en Gouray et Saint-Jacut : la *Riouere*, la *Tualaye*; près de la *Boulaye* sis entre *aquam Ricie* et le *bye* (bief) du moulin de *Guillaume Recruchon*, excepté *Hochia* sise près *Lestrat*; 1271 (*ibid.*, p. 167) : au sujet de ces biens, signe *Eudon* dit *Chaleee*. Je remarque *Corberia* et *campi* de *La Lande* en Gourai : 1272 (*ibid.*, p. 272) : *La goliere* en Gourai; 1273 (p. 274) : *campum* de la *Berrie*; *Cortchamp* en Gourai; 1269 (p. 260) en Gorre : *Corberia* et *Broussa* : 1272 (p. 268), en Gorre : *clauso La quarrae*.

Le cadastre présente, à côté de noms d'hommes bretons (*Brienc*, *Caradenc*, *Urvoy*) des noms de terre également bretons, aux formes archaïques : *Carbilan*, *Quenneleuc*, *Troberneuf* (*-erneuc*), *RANLATRE*.

HENANBIHEN (en 1230 *Henant-bihan*); XI^e siècle? *Anc. Ev.*, III, p. 3059 : villa *Marchereins*. Les donateurs sont *Will.* et *Roaldus filii Jocii*, le *major natu* est *Rocha*. A remarquer dans le cadastre : *Bresselien*, le *Cargu*, *Le Crebillion*, *Villes-ès-Derrien*, champ *Denoual*, ville *Huelin*, pièce *Gueneux*, *Quenelleuc*, *Saint-Rieux*, *Saint-Briac*.

LAMBALLE : charte du XI^e s. (*Anc. Ev.*, IV, p. 305) : c'est le français qui était à cette époque la langue courante : terram ante portam *Lambauli* que *vulgari sermone* vocatur *Guarda*.

1121 (p. 307) : terram *Brublaye*; charte du XII^e siècle (*Anc. Ev.*, VI) : forêt de *Lanmeur* (1177 *Lanmor*) inter *viam Morvan* et *Cediar*? et inter *Castaneas*, et *fossam* de *Castelier*.

1260 (*Anc. Ev.*, IV, p. 318-319) : *Petrus Bafer* (*Basier*?), *Eudo Bafer*, *Jubalia* et *Petronilla*; *Guill.* dictus *Boon*, vendent le moulin de *Vaulvert* (de *valle viridi*) près *Lamballe*.

LANDEHEN : 1243 (*Anc. Ev.*, III, p. 240), feodo de *Prabaron*, excepto *decima des Haies*.

A remarquer dans le cadastre *Carnais*, *ville-Tanet*, *Crebellen*, *Bedo*. Les noms de terres sont français.

LANGOURLA : 1273 (*Anc. Év.*, III, p. 275), *Labarre*, *Cran* et la *Pervanchière*.

Quelques noms de villages bretons dans le cadastre : *Coedalan*, *Carpont*, *Coëlan* (*Coet-lan*), *Megueric*, *Brandesec*, *Penbouet*, *Cadeuc*, *Quémelin*. A côté de cinq ou six noms de terre bretons, il y a une centaine de noms français. Parmi les noms d'hommes : *Caradeuc*, *Morgan*, *Morvan*, *Ruello*, *Ruellan*.

LANVALAY : charte du XIII^e s. (*Anc. Év.* VI, p. 160-162) : don d'Olivier de Quoequen : hortus *Judicaelis* Landec — à *Rencia* (la Rance) usque ad vineam Orhant que vinee fuit *Giquel* Landec — vineam filii *Costart* et vineam *Osannee* — Radulfi *Bigot* et fil. *Herberti* — vineam *Gaufredi filii Berini* — vineam *Marchant* et vineam *Acline* — plateam *Hugonis Flandrine* et hortum *Milon* — vineam *Galonis* — clausum *Hurel* — territorio de *Malo Concilio* (Mauconseil) — campum de *Raucher*.

MATIGNON : 1219 (*Anc. Év.*, III, p. 54) : en *Saint-Galery* de Matignon : terre des *Gastez* — Guill. *Le Effant*.

Dans le cadastre : *Fontaine-Gonrien*, *Trait-Caradeuc*, *Gouret*, le *Pont-Iden*.

PLEHEREL : 1090 (*Anc. Év.* IV, 276) : villam *Menvallem* — 1229 (*ibid.*, III, p. 64) : loco qui vocatur *Lepens Hebel* : *ibid.*, p. 235 terra que vocatur *La Sauzrée* — 1243 (p. 100) in quarteria *Peisini*, le *Quartier au Poisson*, comme le prouve la charte de 1254 (p. 121) : in quarterio *Poisson* — 1261 (p. 139), *Papeboenf* fait un don à *La Hasaie* en Pléhérel.

A remarquer au cadastre : *Port-Mieux* (*Maïoc*), *ville-Madenc*, *Ville-Morban*.

PLÉMY (*Plémic*), 1182 (*Anc. Év.*, VI, p. 138) : *Le Verger*.

Cadastre : *Bran-golo*, *Drény*, *Bran-go*; champs *Gouëlebo*, *Avalenc*.

PLESSALA : milieu du XI^e siècle (*Anc. Év.*, IV, p. 389 : ecclesiam de *Sala*) : *Haimo patria Brito* (à remarquer) filium *Gingomari* cognomento *Blocçi*, soldat, donne de ses bien en *Solus Gallus* (*Sougeal*); sa femme est *Rotrudis*, son fils *Ricardus*; ses frères *Guranton*, *Hingan*, *Gingomar* (francisé : *Jungomarch*), *Mein*, *Dudoman*, *Pontin*. Le français évidemment est domi-

nant. Parmi les signataires, il y a bon nombre de gens à noms bretons, mais à côté, les signatures de : *Richardi Pouloni*, *Normanni Potini*, *Hervei Forestarii*, *Ansgerii vicarii*, *Thebaldi filii Bernerii* ; *Giraldi filii Frothlandi* ; *Burchardi bastardi*, *Haimonis Crassi*.

QUINTENIC (*Quintenit*) : au milieu du XIII^e s. (*Anc. Ev.*, III, p. 126-127) : Testament de Gaufr. de *Soreia*. Signataires : *Pietin* ; Gaufr. *Legrant* ; Gaufr. *Galleri*, *Jordan*, *Rolland*, *Thomas Huet*, *Guill. Garcol*, *Petr. Forestarius*, *Bouel Botin*, *Gauf. Le Concreier*.

Le cadastre est très français : à signaler cependant : *Quengueux*, *La Noët-Mené*. En revanche *Gallon* dans la *Cour-Gallon* montre une évolution française très ancienne : *Gallon* = *Wallon*.

SAINT-ALBAN : 1281 (*Anc. Év.*, IV, p. 320), *Petrus Rosselei*, *Johannes Giraudi*, filii *Sibille*, filii *Oliverii Fabri*, vendent *villa Deriana* — charte de 1182 (*ibid.*, VI, p. 138) : *Le Fogerac* pour *Le Fogerai*, car c'est *Le Temple-Fougeray* aujourd'hui.

Cadastre : les villages sont français ; parmi les terres à relever : le *Penfret*, *Ville-Tual*, *Vill-Marqué*, *Le Gouelo*, *Cario*.

Saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, né en 1184 à Plénée en Pleurtuit avait en tout cas, ses parents à Saint-Alban. Il descendait à l'*Hotelleria Abraham* ; son frère s'appelait *Olivier Pichon* ou *Pinchon* et sa mère *Jeanne Fortin*, (Albert le Grand, p. 336 et suiv.).

SAINT-CAST : 1225 (*Anc. Ev.*, IV, p. 316) : terra *Baillivia* (La Baillie) — 1249 (*ibid.*, III, p. 1249) : Hoissia donne ses biens en Saint-Cast. : villa *Vressel* (*Bressel* ?), villa *Robelin*, villa *Cocher*, boscus *Renaut*.

Le cadastre est français : à remarquer cependant *Pinguen* (*Penguen*) ; parmi les champs : clos du *Meleu*, *Tertre Rideu*, tertre *Quimereux*, Le *Bois-bras* ; clos des *Goff*. — *Veaurieu*,

SAINT-SULIAC (*S^t. Suliaw.*) : 1243 *Anc. Ev.*, III, p. 98), *Gonter de Villa Monialium* (*Ville-ès-Nonains*) donne une terre près *La Marele* ; 1284 (p. 169-170) : on dit déjà *Saint-Selia* ce qui amènera la graphie Saint-Suliac, par analogie avec les vrais

noms en *-ac* prononcés *-a* ; c'est une preuve que le français est déjà la langue de cette paroisse. La charte est française : la *Ville-Madouc* par devant la *Ville-ès-Noneins* comme l'on vet à *Cbastelnef de la Noe*.

1295 (p. 187), vigne de la *Huresce* ; la *Ville-Anger* ; la vigne *Thomas Champion*.

SÉVIGNAC : 1272 (*Anc. Év.*, III, p. 269) ; *Lamoinerie* ; 1278 (p. 282), *Laboere* ; 1273 (p. 274) ; *Lapemmerie*.

Cadastre : villa *Kergueneuf*, *Penbroc* (*Pen-broch* ?), ville *Pereuc*, *Limoellan* (*Lismoellan*), *Karabouè*, *Troduen*, *Couedan*, *Quineuc*, *Broondincuff*, *Pengave* (1272 *Pengavre*, tête de chèvre), *Pengly*. Les noms de champs sont français.

En somme, on a l'impression que le breton a dû, en général, s'éteindre dans cette zone mixte à peu près à la même époque qu'aux environs de Saint-Malo et Dol, quoique l'empreinte bretonne y soit fortement marquée dans un certain nombre de localités, moins fortement peut-être que dans la zone correspondante du Morbihan.

En combinant l'étude des chartes et du cadastre, je trace cette ligne de démarcation entre la zone mixte romano-bretonne et la zone bretonnante pure : je la fais partir de Saint-Nazaire, passer par le territoire de *Saint-André-des-Eaux*, *La Chapelle-du-Marais*, *Nivillac*, entre *Limerzel* et *Caden*, entre *Questembert* et *Malansac* (*Questembert* étant en zone bretonne), par les terres de *Pluberlin*, *Molac*, *Saint-Cuyomard*, *Sérent*, *Lizjo*, *Saint-Servant*, *Guégon*, *Lantillac*, *Pleugriffet*, *Rohan*, *Saint-Samson*, *Saint-Barnabé*, *La Prénessaye*, *La Motte*, *Uzel*, l'*Hermitage*, *Saint-Brandan*, *Plaine-Haute*, *Saint-Donan*, *Plerneuf*, *Tremuson*, *Tréméloir*, puis passer entre *Trégomeur* et *Pordic* et aboutit à la mer, un peu à l'est de *Binic*.

L'étude des emprunts continentaux, en breton, d'un bout à l'autre du territoire bretonnant nous révèle un certain nombre de mots significatifs, témoignant clairement de l'existence du roman partout dans la péninsule et confirme ce que les noms de lieux suffiraient d'ailleurs à démontrer.

Il y a eu influence réciproque des deux langues. C'est ainsi que, grâce au breton, dans des mots qui sont en réalité français, le *ca-* initial et parfois le *ga-* initial a été conservé. Il y a

bon nombre de mots de ce genre dans le vocabulaire et il serait peu logique de les attribuer à une influence normande. On retrouve le même phénomène, un peu partout dans les noms de lieux et de terre : à Sérent : le *Castellier* (de Laigue, *Noblesse*, II, p. 775, en 1427); à Saint-Méloir : *Le Catelais*; à La Boussac : *La Caunelais*; *Caunes* (Caulnes) paroisse des Côtes-du-Nord, est à citer ici. A Saint-Hervé : *Le Campel*; à Bourg-des-Comptes : *Le Calmel*; à Sixt : *La Cantelle*; à Saint-Dolay : *Caumont*; à La-Chapelle-du-Lou : *Catillons*; à Landujan : *La Canterie*; à Iffendic : *Les Calmiaux*; à Loudéac : *La Canterie, La Cantepie*; à Saint-etienne-du-Gué de l'Isle : *Le Campion*; à Plélan-le-Grand : *Le Catenet*; à Paimpont : *La Caunée*; à Montauban : *Campenolle, Campenes*; à Bains : *clos de la Caminais, Les Casseriaux*; Lillemer : *La Cavaldière*; Plerguer : *clos du Casseret?* (*Licatel = Lis-castell*); à Hirel : *Les Camins*; à Saint-Coulomb : *La Catellerie*; à Saint-Malon : *Les Catelais*; à Bagger-Pican, le *Quatelin*; à Vivier-sur-Mer : *Les Catellières*; à Mont-Dol : *Le Capitrel*; Tinteniac : *Le Clos Camiu*; à Pipriac : le *Cadelai*.

Il y a un nom de lieu qui revient dans un grand nombre de communes de la zone romano-bretonne : c'est *Ca*. les *Cas*, le grand *Ca* (écrit *Ca, cat, cas*)¹. En dehors de cette zone, je l'ai rencontré sous la forme *cha* à Trans (zone française d'Ille-et-Vilaine) : *Le Cha-lès-Devant*. Je n'en connais pas le sens. Il y a aussi d'assez nombreux *Callouet*²; or, à Combourg, le mot a la forme *Challouet*.

Tels sont les principaux résultats de cette étude. hérissée de difficultés de toute sorte, extrêmement ardue, mais d'un intérêt capital, touchant au fondement même de l'histoire de la péninsule armoricaine. Une publication ultérieure, quand les matériaux si complexes à mettre en œuvre seront entièrement réunis, les précisera, et, je n'en doute pas, ne fera que les confirmer.

J. LOTH.

1. Grand-Fougeray : *sous le Ca*, le *Cas* du Haut. Merdrignac : le grand *Cat* — Plessala : les *Cats* le *Cas* du Sou — Bains : les *Cas* — Pipriac : *réage du Ca*, *Les Cas* — Brain-sur-Vilaine : Le *Ca* du Renial — Méritillac : le *Ca* — Pluduno : le *Cat*.

Le *Cas rouge* très fréquent doit s'écrire probablement *Carouge = Quadrivium*.

2. A Saint-Domineuc, La Boussac, Maure-de-Bretagne etc.

LA DÉCLINAISON
DANS LES INSCRIPTIONS CELTIQUES

D'APRÈS Sir John RHYS.

Dans le résumé donné plus haut de l'instructif travail de M. Rhys sur les inscriptions celtiques de France et d'Italie, nous avons mentionné les tableaux où le savant auteur classe (p. 75, 76) les formes déclinées qu'elles contiennent, « sans essayer pour le moment de distinguer entre le gaulois et le *celticain* ». Voici ce classement, avec les renvois aux n^{os} d'ordre des inscriptions.

DÉCLINAISON DES THÈMES EN -O

(x) SINGULIER :

Nominatif masculin.

| | |
|------------------------------------|-------------------|
| Andecamulos, XXXIII ^a . | Doiros, III. |
| Λνεουνοεε, XXXI ^a . | Εζιουνοεε, XXIV. |
| Βιγγαμοεε, XVI. | Iccavos, IV. |
| Bratronos, XXXI. | Legatos, XXXIV. |
| Καρταροεε, XVII. | Licnos, V. |
| Κασσιταλοεε, XVIII. | Quintos, XXXIV. |
| Κατεουλοεε, XXIV ^a . | Σεγομοροεε, VI. |
| Cernunnos, XXIX. | Smertullos, XXIX. |
| Cingos, XXX ^b . | Tagos, XXXIV. |

| | |
|--------------------|----------------------|
| Contextos, V. | tarvos, XXVIII. |
| Crispos, I. | Ουηθροουμζροεε, VII. |
| Dannotalos, XXXIV. | |

Génitif masc.

| | |
|------------------|--------------------------------------|
| Ategnati, XXXVI. | Segomari, III. |
| Dannotali, II. | Exuertini (?), XXXIII ^c . |

Datif.

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| Alisanu, III. | Leucullo, XXXI. |
| Ανεσουνο, XXXI ^a . | Magalu, XXXI. |
| Duorico, XXV. | Seboddu (?), I. |

Ablatif.

Dugijontijo, II.

Accusatif neutre.

| | |
|------------------|------------------------------------|
| canecosedlon, V. | νεμηροον, VI. |
| cantalou, IV. | ...ramedon (ou <i>masc.</i> ?), I. |

PLURIEL :

Nomin. masc.

| | |
|----------------|------------------|
| Selani, XXVII. | Useiloni, XXVII. |
|----------------|------------------|

(β) SINGULIER.

Nom. masc. en -io-s.

| | |
|-----------------------|--|
| Andocombogios, XXXIV. | Setubogios, XXXIV. |
| Apronios, XXXIII. | Tarbeionios, XXVI. |
| Επιωνιος (?), XXIV. | Uirilios = Ουιριλλιος, XXXI ^a . |
| Ηλουσχογιος, XV. | |
| Πισουμανιος, XV. | |

Nom. masc. latinise.

Voretovirius, XII.

Gen. masc.

Ecaai, XXXV.

Acc. masc.

Brivatiom, XXVI (pour Brivation).

PLURIEL :

Nomin. masc.

asoioi, XXXIV.

Exandecotti (?), XXXIV.

(γ) SINGULIER.

Nom. masc. en -eo -s.

Andarevisseos, XXXIV.

Λιτουμαρρεος, XVI.

Κονδιλλεος, XX.

Ουιλλεονεος, VI.

Datif.

Ουερετεου (?), X.

(δ) SINGULIER.

Nom. masc. en -icno -s.

Αδρεσσικνεος, XXII.

Ουερσικνεος, XVIII.

Druticnos, XXXVI.

Τροουτισσικνεος, XXXIII^a.

Oppianicnos, IV.

Gén. masc.

Druticni, XXXVI.

Dat. masc.

Aneunicno, XXXI^a.

Oclicno, XXXI^a.

Acc. neutre en -icno -n.

celicnon, II.

PLURIEL.

Nom. masc.

Dannotalicnoi, XXXIV.

(ε) SINGULIER.

Nom. masc. en -aco -s.

Ιλλανουιακος, XVII.

Ουριττακος, XV.

Ιλιιακος, XIII.

Dat. masc.

Anϋallonacu, V.

DÉCLINAISON EN -I.

SINGULIER.

Nom.

Goisis ou Coisis, XXXVI.

Martialis, II.

Ιovis, XXVIII.

Ναμκουσατις, VI.

Acc.

ratin, XXVI.

Ucuetin (?), II.

Dat.

Διουι, XVI^a.

Luguri, XXXI^a.

Λαμι, XVIII.

Sumeli, XII.

DÉCLINAISON EN -U.

Nom.

Esus, XXVIII.

trigaranus, XXVIII.

Λιφνιτους, XI.

Υolcanus, XXVIII.

τουτιους, VI.

Acc.

Esun, XXXIII.

Dat.

Εινουι, XVIII.

Ταρχινου, VII.

Γρασελουι (?), XIII.

. . . ουι, XXII.

Μαρεσουι, X.

*Abl.*Βραττου -δε (?), VII, XIII, XVII, XVIII, XXII, XXIV, XXIV^b.

DÉCLINAISON EN -A ET EN -E.

(à diviser en deux classes au moins, mais les données nécessaires manquent).

SINGULIER FÉM.

Nom.

Buscita, XXXII.

Κρειτε, XXIII.

Gén.

Quintes, XXXIV.

Acc.

logan, XXXVI.

Ucuetin, II.

ματινιν, XIV.

*Dat.*Adiatunneni (?), XXXIII^c.

Ucuede, II.

Βηληρησμη, VI.

Εσκηγγα, IX.

SING. MASC. EN -as.

Gén. Tome (?), XXXV.

SING. FÉM. EN -ia.

Dat.

Adiantunneni, XXXIII^c. Βλανδουικουινι, IX.
Αιουινι, VIII.

Abl.

Alisija, II. Alixie, XXXII.

PLURIEL.

Acc.

artuass, XXXV.

Dat.

Ανδουινιας, XXIV. ουαθ(ς ?), XXIV^b.
Ναμιαστικας, XVII.

DÉCLINAISONS CONSONANTIQUES

SINGULIER.

Nom.

| | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| Elvontiu, XXVI ^a . | toutio, XXXIV. |
| Frontu (<i>latin</i>), XXVI. | Εσκιγγουριζ, XX. |
| Nappisetu, XXXIII ^c . | Castor (<i>latin</i>), XXIX. |
| Peroco, XXV. | Uritues, XXXIII ^b . |
| Ουαλιζις, VIII. | |

Dat.

| | |
|-----------------|-----------------------|
| Brigindoni, IV. | Αδγενουριγι, X. |
| Subroni, XII. | Epadatextorigi, XXXI. |

Acc. neutre.

καυτεν, VII (?), XXIV, XXIV^a.
obal, XXXV.

DUEL.

Dat. $\sigma\mu\iota\omicron\rho\epsilon\beta\epsilon$, XXXI.

PLURIEL.

Nom. $\epsilon\upsilon\rho\iota\sigma\epsilon\varsigma$, XXVII.

Dat. $\mu\alpha\tau\rho\epsilon\beta\omicron$, XVII.

Acc. neutre.

$\lambda\alpha\nu\tau\epsilon\nu\alpha$, VII, XIII, ¹XVIII, XXII, XXIV^b.

PRONOMS, NEUTRE SINGULIER

Acc.

(*adjectif*) : $\sigma\omicron\sigma\iota\eta$, II, VI, XXXII.

(*substantif*) : $\sigma\omicron\sigma\iota\omicron$, XXXI.

E. ERNAULT

LA DATE

DE LA VISION DE TONDALE

ET LES MANUSCRITS FRANÇAIS DE CE TEXTE ¹

La date. — Dans la préface de leur édition, MM. Friedel et Meyer traitent surtout la question de chronologie du texte latin. L'éditeur du texte latin, M. Wagner, n'admettait pas la date de 1149, indiquée par l'auteur *Marcus*, et croyait à une erreur de copiste, due à l'emploi du chiffre romain. Dans une étude comparée des visions, présentée en 1904 comme thèse à la Faculté de philosophie de Gand, nous avons attiré l'attention sur les renseignements contradictoires que nous fournit Marcus et nous avons admis qu'il avait probablement commencé le récit de la vision à la fin de 1148 et terminé en 1149. Marcus, venant de l'Irlande, serait passé par Clairvaux, y aurait lu le commencement de la vie de Malachie par saint Bernard, et de là serait parti immédiatement pour Ratisbonne, où il se serait mis sans tarder à rédiger son œuvre. Ainsi s'explique le présent *transcribit* : Marcus écrit son livre à Ratisbonne pendant que saint Bernard continue à écrire la vie de Malachie à Clairvaux. Car tous les événements cités par Marcus se placent en 1148, excepté la mort de Nemie au début de l'année 1149 qui suit donc de quelques semaines seulement la mort de Malachie ²

1. A propos de « *La Vision de Tondale* », textes français, anglo-normand et irlandais, publiée par V. H. Friedel et Kuno Meyer, Paris, H. Champion, 1907.

2. Il est assez curieux de constater que, dans les traductions flamandes imprimées en 1484 et sq., ce détail est omis et que le traducteur dit tout simplement que la vision a été vue en 1149, sans autre indication sur l'auteur Marcus.

mort à Clairvaux le 2 novembre 1148. Et qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'auteur rapproche de la mort de Nemie les autres dates et ne fasse pas la distinction d'année? Nous admettons donc que, dans son esprit, la date des événements si récents s'est confondue avec celle de la transcription de son texte.

*
**

Les textes : 1. — Outre les manuscrits français imprimés par M. Friedel, il en existe encore un autre d'une grande importance, sinon le plus important de tous, notamment la traduction faite par DAVID DE GAND à la demande de Marguerite d'York (3^e femme de Charles le Téméraire), dont il était le secrétaire.

Ce manuscrit orné de 20 miniatures superbes, fut achevé le 30 mars 1474; la description complète se trouve dans le catalogue des livres de feu le Marquis de Ganay, pages 25 sq., n^o 39; nous ne la reproduisons pas ici, mais nous la tenons à la disposition des intéressés. Ce ms. fut vendu pour 5.100 francs au libraire Porquet de Paris, décédé il y a quelques années. On a perdu sa trace, malheureusement, car il doit être des plus intéressants tant au point de vue linguistique qu'au point de vue artistique.

Aucun des mss. publiés par M. Friedel ne nous donne d'ailleurs une traduction *exacte* du *premier* texte latin comme on en trouve dans d'autres langues, en flamand p. ex. Ainsi le texte de *Paris*, dont M. Friedel vante à tort le caractère personnel, n'est qu'une traduction presque littérale du texte latin de *Vincent de Beauvais* (Speculum historiale, lib. 27, cap. 88, 104).

2. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, signale encore un texte du XIV^e siècle, qui se trouverait à la *Bibl. Impér.* Est-ce le même que le ms. de *Paris*?

3. Rappelons aussi qu'un texte en *langue d'oc* fut imprimé en 1903 par A. Jeanroy et A. Vignaux dans la Bibliothèque méridionale, publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, 1^{re} série, tome VIII.

R. VERDEYEN,

Professeur de Néerlandais à l'Athénée d'Ostende.

UN NOUVEAU NOM CELTIQUE DE PEUPLE

Aux vers 1056-1060 de l'*Alexandra* de Lycophron, poète alexandrin du III^e siècle avant notre ère (280 environ av. J.-C.), on lit :

ἔσται ποτὲ πρῆσθεῦσιν Αἰτωλῶν φάος
ἐκεί γοηρὸν καὶ πανέχθιστον φανέν,
ὅταν Σάλαγγρων γαῖαν Ἀγγαίσιων θ' ἔδῃ
μολόντες ἀτίξωσι κοιράνου γύαε,
ἔσθλης ἀρούρης πῖαυ ἔγληρον χθονός.

(édition de C. von Holzinger. Leipzig, 1895).

Le contexte montre que les Σάλαγγροι et les Ἀγγαῖσι sont donnés par le poète comme habitant la partie sud-est de l'Italie appelée Daunie ou Apulie, contrée où se trouve Brindisi (*Brundisium*, Βρεντέσιον. L'auteur fait dans la suite prédire à Cassandre = Alexandra que les habitants de ce pays, appelé cette fois en commun Δαυνῆται v. 1063), enterreront vivants les envoyés qui viendront réclamer leur territoire au nom du roi d'Épire, et Justin raconte en effet le même événement (XII, 2, éd. Röhl, Teubner) dans les termes suivants : «... *Erat namque tunc temporis urbs Apuliæ Brundisium, quam Ætoli, seculi famā rerum in Troia gestarum clarissimum ac nobilissimum ducem Diomedem, condiderant ; sed pulsī ab Apulis consulentes oracula responsam acceperant locum qui repetissent perpetuo possessuros. Hac igitur ex causa per legatos cum belli comminatione restitui sibi ab Apulis urbem postulaverant ; sed ubi Apulis oraculum innotuit, interfectos legatos in urbe sepelierunt, perpetuam sedem ibi habituros. Atque ita defuncti responso diu urbem possederunt..* » Ce traitement cruel rappelle la réponse célèbre de Marius aux chefs des Cimbres et des Teutons, utilisée par Chateaubriand

dans le passage si connu des *Martyrs* : « La terre que je te donnerai, tu la garderas éternellement. » Mais ce n'est pas là ce qui peut conduire à voir dans $\Sigma\lambda\lambda\alpha\rho\rho\alpha\iota$ et dans $\prime\prime\Lambda\rho\rho\alpha\iota\sigma\sigma\iota$ surtout des noms celtiques de peuples. C'est la forme même de ces mots qui n'ont rien d'hellénique ou d'italique. Tout au moins on attendrait **Angai*ζοι dans ce dernier cas, **Angi*ῠῠ en latin (cf. $\text{A}\ddot{\upsilon}\rho\sigma\sigma\eta\zeta$, *Aurunci*). Au contraire, $\prime\prime\Lambda\rho\rho\alpha\iota\sigma\sigma\zeta$ a une physionomie franchement celtique, et l'on peut s'étonner de ne pas le trouver dans l'*Altceltischer Sprachschatz* de A. Holder.

C'est sans doute parce que, $\prime\prime\Lambda\rho\rho\alpha\iota\sigma\sigma\iota$, par suite d'un oubli, ne se lit pas dans le *Thesaurus* d'Estienne (il est au contraire mentionné dans le dictionnaire de Bailly), alors que $\Sigma\lambda\lambda\alpha\rho\rho\alpha\iota$ y figure parfaitement.

Pour qui a présent à la mémoire le vocable celtique bien connu **gaison*, gr. $\chi\alpha\iota\sigma\sigma\zeta$, lat. *gaesum*, et le nom commun (et propre) qui en est dérivé **gaisata*, **gaisatī* (gr. $\Gamma\alpha\iota\zeta\eta\tau\iota$, lat. *Gaesati*, etc... v. *Altceltischer Sprachschatz* s. v. v.), cf. irl. *gai*, *gae* « gaesum », *gaide*, gl. *pilatus*. $\prime\prime\Lambda\rho\rho\alpha\iota\sigma\sigma\zeta$ se dénonce immédiatement comme un préceltique **η-ghaisos* (gr. $\chi\alpha\iota\sigma\sigma\zeta$, $\chi\alpha\iota\sigma\sigma\upsilon$, germ. **gai*zas, m. h. a. *gēr*. etc.), soit en celtique ancien **angaisos* « qui n'est pas armé du *gaesum* ». Ce nom est par conséquent l'exact contraire du nom du soldat celtique : **gaisata*. Sans doute, il est bien étonnant de trouver une dénomination celtique de peuple à l'extrémité méridionale de l'Italie ; mais, si le nom est celtique, il n'est pas nécessaire que le peuple le soit aussi. Très souvent le nom d'un peuple lui a été donné par un peuple voisin comme c'est le cas pour les *Germani* baptisés ainsi par les Gaulois sans doute. Et le sens favorise cette façon de voir. L'arme nationale de l'Italote étant le *pilum*, il se peut très bien que par opposition à leurs *gaesati*, les Celtes d'Italie aient appelé *Angaisoi* les peuples qui avaient occupé la contrée avant eux. La phonétique du mot est parfaitement régulière, car on sait qu'en celtique commun, le *η* voyelle indo-européen est représenté par *an-*, particulièrement dans la particule négative (sk. et zd. *a-*, gr. $\acute{\alpha}$ -, lat. *in-* germ. *un-* etc.), cf. v. irl. *an-* (*é-* devant *c, t*), cymr. *an-*, corn. *an-*, bret. *an-*, p. ex. dans le nom de la déesse de la victoire *Andrastā* (*Alt. Sprachsch. s. v.*), littéralement « l'irrésistible »,

cf. sk. *dharṣ-* gr. $\theta\alpha\rho\sigma-$, $\theta\varepsilon\rho\sigma-$, got. (*ga*)*dars*, et dans d'autres mots. Si le F du grec $\Lambda\chi\alpha\iota\phi\acute{\omicron}\varsigma$ n'était si bien attesté par les inscriptions dialectales et par le latin *Achivī*, on serait tenté, mais bien à tort, d'y voir le correspondant exact du celtique *Angaisos* et de l'interpréter par $\acute{\alpha}$ privatif et $\chi\alpha\iota\sigma$. En revanche, il est possible que cette fausse interprétation ait prévalu à une époque où le F était tombé dans les colonies péloponnésiennes de la Grande-Grèce¹ où M. R. Meister voit des colonies achéennes bien plutôt que des colonies proprement laconiennes, et ailleurs (v. R. *Mister Dorer und Achäer*, I. Teil. Leipzig, 1904, *passim*). — *Angaisos* ne serait alors qu'un emprunt celtique de traduction (*Übersetzungslehnewort*), $\acute{\alpha}$ - ayant été rendu par son correspondant celtique *an-* et = $-\chi\alpha\iota\sigma-$ par *-gaisos*. Mais pour cela il faudrait admettre qu'on avait reconnu le rapport de *gaison* et de $\chi\alpha\iota\sigma$, ce qui paraît difficile, $\chi\alpha\iota\sigma$ n'ayant en grec que le sens de « bâton de berger, houlette ». Il vaut donc mieux s'en tenir à la première hypothèse et voir dans *Angaisoi* un nom purement celtique donné aux habitants de l'Italie du sud-est.

Quant à $\Sigma\acute{\alpha}\lambda\chi\gamma\gamma\omicron\iota$, son caractère celtique est beaucoup moins évident. C'est un nom barbare, et c'est à peu près tout ce qu'on en peut dire. Il y avait bien en Illyrie un fleuve appelé $\Sigma\acute{\alpha}\lambda\acute{\alpha}\chi\gamma\gamma\omega\nu$, $-\omega\nu\sigma\varsigma$ (*Apollonios de Rhodes* 4, 337. — L'auteur est un poète alexandrin de la même époque environ que Lycophron (v. 240 av. J.-C.), et l'on sait que l'influence celtique a été considérable en Illyrie, mais cela ne suffit sans doute pas pour voir un nom celtique dans $\Sigma\acute{\alpha}\lambda\chi\gamma\gamma\omicron\iota$. Car on a signalé d'autre part les rapports de parenté qui semblent exister entre l'illyrien et les langues non italiques de la Grande-Grèce. Enfin, pour ce qui est des $\Sigma\acute{\alpha}\lambda\chi\gamma\gamma\omicron\iota$ de l'Inde (chez Nonnus, v. 500 après J.-C., *Dionysiaques* 26, 61 et 30, 312), ils n'ont sans doute rien à faire avec les $\Sigma\acute{\alpha}\lambda\chi\gamma\gamma\omicron\iota$ d'Arpulie. Si leur nom n'a pas été simplement inventé ou transporté dans l'Inde par Nonnus, il faut bien plutôt le rapprocher des $\Sigma\alpha\rho\acute{\alpha}\chi\gamma\gamma\alpha\iota$ de la Perse ancienne et du fleuve $\Sigma\alpha\rho\acute{\alpha}\chi\gamma\gamma\eta\varsigma$ de l'Inde elle-même.

A. CUNY.

1. Au contraire il se maintient en laconien sous la forme graphique β .

A PROPOS DE BEUTE ET DE BYWYD

L'étymologie de *Bente* et son rapprochement avec *bñaid* (et avec le gallois *budd*, que M. d'Arbois de Jubainville oublie) a été donnée par moi dans un article intitulé *Bñaid, bud, bente*, dans les *Mémoires de la Soc. de ling. de Paris*, en 1890, p. 158.

Dans la *Revue Celtique*, 1899, t. XX, p. 345, j'ai montré avant M. Strachan que *bywyd* = *bivotūs*.

Pour des exemples de l'effet de $\bar{i} = \ddot{u}$, v. J. Loth, Remarques au *Dict. de Silv. Evans (Archiv., I, p. 465)*. Dans mes *Mots latins*, j'ai déjà signalé *lleidr, neidr*, à rapprocher du vannetais [n]air [n]airou. Cf. *Sais* = *Saxī* = *Saxō*, indiqué par Zimmer.

En breton et en cornique, *latr* a été emprunté à *latro* avec *o* atténué et a échappé à l'infection.

Pour *wet-* et *-wid* en gallois, v. *ibid.* (*Arch.*, I, p. 411).

J. LOTH.

BRETONS EN IRLANDE

J'ai prouvé dans la *Revue Celtique*, t. XVIII, p. 304, que les Bretons insulaires avaient souvent porté la guerre en Irlande du v^e au viii^e siècle, et y avaient même fait des établissements durables. Un passage des *Annales d'Ulster*, qui m'avait échappé, ajoute à nos connaissances sur ce point. On lit à l'année 822 (Hennessy, *Annals of Ulster*, I) : *Galinne na mBretan exustum est o Feidhlimtidb cum tota habitatione sua, et cum oratorio.*

Haddan et Stubbs (*Councils* II, p. 4, note e), avaient d'abord supposé qu'il s'agissait du Galloway, suivant en cela O'Connor. Ils ont reconnu leur erreur dans les notes au tome II et identifié avec Hennessy, *Gailinne na mBretan* (*Gailinne des Bretons*) avec Gallen, dans la baronnie de Garrycastle, King's County. Il y avait un monastère fondé par un saint breton insulaire, *saint Canóc*, d'après Haddan et Stubbs, mais mieux *saint Mochonóg*, d'après Hennessy qui suit le *Martyrol. de Donegal*. Ce saint aurait été fils d'un roi de Bretagne. Il se peut que *Galinne na mBretan* n'indique qu'un établissement religieux. Le fait qu'il a été brûlé par un chef irlandais serait assez significatif, s'il n'y avait pas d'exemples de monastères sûrement indigènes ayant subi le même sort. Mais si on songe qu'il y a eu sûrement un établissement durable dans le voisinage, dans le comté actuel de Tipperary (*Revue Celtique* XVIII, p. 308), que la légende de Tristan semble le rattacher au pays d'Ormond qui touche (*ibid.*, p. 316), on est porté à croire que le monastère d'origine bretonne a très bien pu être fondé au milieu d'une population, à un certain moment, d'origine bretonne.

Il est possible que l'accent si particulier du dialecte de Munster soit dû à l'influence du brittonique.

J. LOTH.

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges H. d'Arbois de Jubainville, recueil de mémoires concernant la littérature et l'histoire celtiques dédié à M. H. d'Arbois de Jubainville à l'occasion du 78^e anniversaire de sa naissance par MM. COLLINET, DOTTIN, ERNAULT, GRAMMONT, JULLIAN, LE BRAZ, LE NESTOUR, LE ROUX, LOT, LOTH, MEILLET, PHILIPON, S. REINACH, VENDRYÈS. Paris, Fontemoing, 1906, in-8°, VII-289 p.

A l'exception d'un mémoire qui est consacré à l'étude de la déclinaison dans l'onomastique de l'Ibérie, tous les articles de ce livre, dédié au vénéré directeur de la *Revue celtique*, concernent nos études. L'histoire, la toponomastique et les croyances des anciens Celtes, la grammaire et le vocabulaire irlandais, breton et gallois, les lois du pays de Galles, deux gwerz bretonnes et un mystère breton y font l'objet de treize mémoires d'inégale étendue.

Dans son mémoire sur la déclinaison dans l'onomastique de l'Ibérie (p. 237-269), M. Philipon étudie les suffixes et les désinences des noms que l'on rencontre dans les inscriptions ibères. Il démontre que parmi les suffixes de noms ibères il n'y en a pas un seul qu'on ne retrouve dans une ou plusieurs langues indo-européennes, et que la déclinaison, qui est inconnue en basque, existait dans la langue parlée par les Ibères. L'auteur combat ainsi la thèse de Humboldt qui admet que les Ibères sont les ancêtres des Basques.

M. C. Jullian (p. 97-109) examine de quelles tribus s'est constitué le peuple gaulois des Salyens, quel fut le motif de sa création, et comment ont fusionné les éléments dont il a été formé. Dans le siècle qui suivit la fondation de Marseille, les indigènes de la Provence semblent avoir été des Celtes. Vers l'an 400, les Celtes arrivèrent en Provence et groupèrent autour

d'eux les tribus isolées. Le nom de Salyens, qui désignait à l'origine une seule tribu ligure, celle du pays arlésien, s'applique dès le IV^e siècle à tout le peuple de Provence. Les Salyens, sans doute avec l'appui des Gaulois, avaient donc imposé leur hégémonie. Mais il ne semble pas que les Gaulois aient intercalé de leurs tribus parmi les tribus indigènes. Ils imposèrent leur langue : d'après Varron, on ne parlait chez les Phocéens que trois langues, le latin, le grec et le celtique; peut-être aussi leurs rois : Catumandus et Teutomalius portent, semble-t-il, des noms celtiques. Il est possible que par toute la Gaule, lors de l'invasion celtique, les indigènes et les envahisseurs se soient mélangés de la même manière que sur les terres provençales.

M. S. Reinach (p. 271-277) explique le texte obscur de César, *De bello gallico*, VI, 18 : — « ils ne permettent pas à leurs enfants de les aborder en public avant l'âge où ils sont capables du service militaire; ce serait une honte pour un père de recevoir publiquement auprès de lui son fils en bas âge » — par un tabou guerrier. Le personnage tabou est dépositaire d'une vertu spéciale qui lui impose en général l'obligation de l'isolement, parce qu'elle peut se communiquer par contact. En Nouvelle-Zélande, il est interdit à un chef maori de toucher la tête de son enfant. César a sans doute voulu parler des Gaulois, non pas à n'importe quel moment de leur existence, mais des Gaulois en armes. réunis soit pour la guerre, soit en conseil. Le guerrier en armes ne peut se montrer publiquement qu'avec ses égaux; la présence d'un enfant trop jeune pour porter l'épée créerait un péril d'ordre superstitieux tant pour le père que pour l'enfant.

Les *Recherches de toponomastique* de M. F. Lot (p. 169-193) ont pour objet des noms de lieu dérivés de la racine qui signifie « élevé » en celtique et de quelques autres racines de sens différent, mais de forme analogue. Parmi les noms modernes de la France on trouve des *Oisseaux*, *Oissel*, *Hoisseaux*, *Hoissel*, qui remontent à *oxellos* ou à *oscellos*; des *Uisseaux*, *Usseaux*, *Uissel*, *Ussel*, *Huisseaux*, *Husseaux*, *Huissel*, *Hussel* qui remontent à *uxellos* ou à *uscellos*. Parmi ces noms, les uns s'appliquent à des lieux situés sur des hauteurs; ceux-

là ont sans doute pour forme primitive *uxellos*; les autres s'appliquent à des lieux situés dans des îles ou auprès de cours d'eaux; ils ont sans doute pour forme primitive *oscellos* dérivé de *osca* que l'on trouve probablement dans le nom de ruisseau l'*Eusche* (Dordogne) et dans le nom de ville *Huesca* (Espagne). Quel que soit le sens de *oscellos*, il faut distinguer ce mot de *uxellos*. Les *Exmes*, *Huïsmes*, *Humes*, *Ouïsmes* de France proviennent sans doute de *Oxima*, *Uxima*; ils sont situés sur des hauteurs; *Oisème* (Eure-et-Loir) semble remonter à *Oxisama*; *uxima*, *axisama* semblent des superlatifs de dérivés de la racine *ouk*. *Usson* (*Uccio*), *Ussé* (*Ucciacus*), situés sur des hauteurs, semblent dérivés d'une racine de sens identique, sinon de même forme que celle qui a donné *uxellos* « élevé ».

M. A. Meillet (p. 229-236) traite du génitif singulier irlandais du type *tuailbe*. Il remarque que ce génitif ne peut s'expliquer à l'aide de la terminaison ordinaire du génitif-ablatif des thèmes en $-ā$: $-ās$. La finale $*-āis$ à laquelle MM. Stokes et H. d'Arbois de Jubainville ont recouru ne trouve d'appui nulle part. Mais les thèmes en $-ā$ de l'arménien ont $-i$ au génitif-datif-locatif singulier. De plus, l'indo-iranien présente au génitif-ablatif singulier des mêmes thèmes une désinence $*-āyās$. Pour ramener à l'unité le type irlandais, le type arménien et le type indo-iranien, il suffit de poser un primitif $-(i)yās$ ou $(i)yēs$ qui aurait été altéré en indo-iranien en $*-āyās$ par généralisation de l' $ā$ du thème. M. Collitz a montré que la flexion indo-iranienne normale des thèmes en $-ā$ comporte, à certains cas, un élément y . On est donc amené à cette conclusion qu'il y a pour les thèmes indo-européens dits en $ā$ deux flexions distinctes, l'une sans y et l'autre à y , à tous les cas du singulier, sauf le nominatif et l'accusatif.

Dans un article des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XIII, p. 396-403, M. Vendryès établissait que le pronom *cid* était originairement en irlandais un pronom interrogatif neutre, identique au latin *quid*. De l'emploi pronominal est issu l'emploi adverbial de *cid* qui fait l'objet de la présente étude de M. Vendryès (p. 279-287): De même que le sanskrit *cid*, l'irlandais *cid* exprime la corrélation de deux mots;

il exprime l'idée de « même ». L'adverbe irlandais *cid* a donc conservé deux emplois anciens d'une particule indo-européenne; il a pris de plus une signification nouvelle, « bien que ce soit », où l'origine adverbiale est encore sensible, puis le sens de « que ce soit », où *cid* semblait un mot composé de *ce* + le subjonctif présent du verbe copule, et se changeait, au pluriel, en *cit*. Si le verbe copule figurait réellement dans ce mot, on aurait, non pas *cid*, mais *cib*, *cip* qui a existé d'ailleurs avec le sens de « qui que soit, quel que soit ». Le négatif correspondant à l'affirmatif *cib* est *cenib*, *cenip*. De plus, *cid* se trouve aussi bien dans des phrases où l'on attend un passé que dans celles où l'on attend un présent. *Cid* ne contient donc ni une caractéristique de subjonctif, ni une caractéristique de présent, et est simplement l'ancien adverbe indo-européen, identique à l'origine au pronom interrogatif neutre.

Sous le titre de *Les diphtongues toniques en gaélique d'Irlande*, (p. 15-46), l'auteur de ce compte rendu a étudié l'évolution en irlandais moderne des anciennes diphtongues indo-européennes et la naissance de nombreuses diphtongues nouvelles sous l'influence des consonnes palatales ou non-palatales. Un des phénomènes les plus intéressants de cette évolution des diphtongues est le changement d'accent qui du premier élément de la diphtongue passe sur le second : *éō* > *eó*; *éa* > *eá*; *ío* > *ió*; *íu* > *iú*; et aussi l'éclaircissement sous l'accent des voyelles obscures nées de résonnances consonantiques. On peut se convaincre facilement de l'intérêt qu'offrent les graphies souvent compliquées de l'orthographe irlandaise moderne qui dans plusieurs cas nous permettent de déterminer des sons que l'orthographe du vieil-irlandais ne notait pas et que l'on ne retrouve pas dans les dialectes parlés aujourd'hui.

Les *Contributions à la lexicographie et l'étymologie celtiques*, de J. Loth (p. 195-227) portent sur l'irlandais, le gallois, le cornique et l'armoricain. Les mots irlandais étudiés sont : *ais*, *fórrach*, *glas*, *gúr*, *serbh*. Les mots gallois sont : *aches*, *amor*, *angbad*, *angell*, *aros*, *ban*, *brwydr*, *cwm*, *enllyn*, *erwis*, *glas*, *gognaw*, *grid*, *groar*, *girad*, *gweddgor*, *gwnio*, *llogylkwit*, *maon*, *berw*, *maus*, *mustuir*, *nonneu*, *rei*, *reinyat*, *rewyys*, *tarfu*, *tarf*. Au

cornique appartiennent : *ancoel, androw, coscaf, crew, crou, dygre, gwebesén, hense, keryn, lo, methev, newer, poth, pyth, rethys, skynnya, solb*. Au breton armoricain : *argant, braou, colc'h cuvranc, gueredic, gudul, parr, pentir, yebu*.

M. E. Ernault étudie (p. 47-81) le mot *dieu* en breton. Il le recherche d'abord dans les noms propres vieux-bretons, puis en moyen-breton où les emprunts aux formes savantes du français sont particulièrement nombreux ; puis en breton moderne, dans les dialectes vivants. Les mutilations et transformations du mot *doné* dans les expressions familières et les jurons forment une partie considérable et non la moins intéressante de ce travail.

L'étude de M. Maurice Grammont porte sur la *métathèse en breton armoricain* (p. 83-96). Il examine le traitement en haut-vannetais et en léonard des groupes *gwr-*, *gwł-*, ex. *gloan* « laine », gall. *gwłán* ; *groac'h* « vieille femme », gall. *gwračh*. Ces groupes ont, dans tous les dialectes bretons, subi la métathèse en *grw-*, *glw-* ; le haut-vannetais a conservé *grw-*, *glw-* en toute position ; mais le léonard a perdu son *w* devant les voyelles palatales *e* ou *i* : *grég* « épouse », vann. *groñic*, gall. *gwraig* ; *glec'h* « action de détremper », vann. *gloñec'h, glutc'h*, gall. *gwlych* ; et, devant *a*, il présente deux formes différentes : *gloan*, vann. *gloan* ; *grac'h*, vann. *groac'h*. Il ne faut pas confondre avec les groupes provenant de *gwr-*, *gwł-*, ceux qui sont issus de *wo-r-*, *wo-l-* et qui se présentent en léonard sous la forme *gour-*, *goul-*.

Les éléments d'importation étrangère dans les lois du pays de Galles font l'objet du mémoire de M. P. Collinet (p. 1-13). De l'examen attentif des textes il ressort que l'influence romaine a été peu importante sur le droit gallois. M. Collinet n'a relevé qu'un passage du code de Dimétic qui semble inspiré de la législation romaine. De même, quelque sensible que soit l'influence de l'Église sur les lois galloises, les emprunts au droit canonique se réduisent à deux. Enfin les dispositions relatives aux droits du roi se retrouvent dans l'Europe occidentale et semblent d'origine étrangère. Ont-elles été empruntées au droit public des Anglo-Saxons ?

M. Anatole Le Braz expose l'origine d'une chanson bre-

tonne intitulée « La marquise Dégangé » (p. 111-128). C'est une cause célèbre du XVII^e siècle, l'assassinat de la marquise de Gange par ses deux beaux-frères, l'abbé et le chevalier de Gange. H. de la Villemarqué, dans le *Barzañ-Breiz*, a prodigieusement remanié cette chanson qu'il a publiée sous le nom de « Le clerc de Rohan », en supprimant quelques personnages et en déguisant l'identité des autres; il a, de plus, emprunté quelques détails à une ballade tirée des *Chants populaires des Serviens*, publiés en 1834. Par cet intéressant exemple on peut voir qu'une partie de la littérature des *gwerzïou* bretonnes est une adaptation de la littérature française du colportage, et constater une fois de plus à quels artifices variés H. de la Villemarqué eut recours pour écrire « l'histoire poétique de la Bretagne ».

M. P. Le Roux traduit et restitue (p. 153-167) le texte singulièrement altéré d'une chanson bretonne sur la mort de Duguay-Trouin. Cette chanson provient de la collection Pen-guern. Le copiste coupait mal les mots et les orthographiait à sa manière; il n'est pas rare que les chanteurs répètent sans les comprendre des mots qu'ils ont mal entendus. Quant à l'origine de la chanson, comme Duguay-Trouin avait des marins bretons sous ses ordres, il est possible qu'elle soit l'œuvre de l'un d'entre eux; il est possible aussi qu'elle ne soit que la transcription bretonne d'une complainte française.

Le mystère breton de la *Destruction de Jérusalem* ne nous est pas parvenu. Mais Le Pelletier, dans son dictionnaire breton-français a fait du manuscrit qu'il en possédait 160 citations. M. Le Nestour a relevé ces citations; il a essayé de reconstituer le plan de la pièce d'où elles sont tirées et a recherché si, comme la plupart des mystères armoricains, cette tragédie n'était pas imitée de quelque œuvre française (p. 129-151). Il démontre que le mystère breton est dans son ensemble une imitation du mystère français imprimé chez Vêrard en 1491; quelques détails seulement seraient tirés d'un modèle inconnu.

Une dédicace, de J. Loth, offre ce livre à M. d'Arbois de Jubainville, au nom des celtistes français. Ceux des anciens élèves de M. d'Arbois de Jubainville, qui non seulement ont lu ses livres et suivi son enseignement public, mais ont vécu

dans l'intimité de son travail, ne pourront jamais assez exprimer à leur maître toute la reconnaissance qu'ils lui gardent. Cet esprit vigoureux où une imagination si vive s'unit à une méthode si exacte laisse une singulière empreinte sur ceux qui l'approchent et qui, lors même qu'ils ne sont pas de son avis, reconnaissent dans les arguments mêmes dont ils se servent contre lui les traces de l'enseignement ineffaçable qu'il leur a donné.

G. DOTTIN.

NÉCROLOGIE

JOHN STRACHAN

Les études celtiques viennent de perdre un de leurs représentants les plus éminents en la personne de John Strachan, enlevé le 25 septembre dernier par une pneumonie à l'âge de 45 ans.

Né en 1862 près de Keith dans le Banffshire (Écosse), John Strachan se consacra de bonne heure à la science ; et sa vie, si courte par le temps écoulé, si longue par le travail accompli, ne comporte guère d'autres dates que celles de sa carrière scientifique. Dès 1877, il entre à l'Université de Aberdeen, qui avait eu peu avant comme élève un autre celtiste éminent, le regretté A. Macbain ; et dès 1880 il va faire un séjour d'un semestre à l'Université de Göttingen, où il étudie le sanskrit sous la direction de Benfey. Revenu d'Allemagne, il entre à l'Université de Cambridge, où il est au Pembroke College le disciple de son compatriote R. A. Neil. Mais l'enseignement universitaire allemand l'attirait ; par deux fois, en 1883 et 1884, il alla suivre les cours de l'Université de Iéna, où se trouvait alors un futur maître des études celtiques, M. R. Thurneysen. C'est là qu'il compléta ses connaissances en sanskrit et en linguistique et qu'il s'initia définitivement à la culture scientifique allemande, dont il garda toujours la forte empreinte. Dans l'été de 1885, l'Université de Manchester l'élut professeur de grec à Owen's College, et il y resta jusqu'à sa mort, ajoutant seulement à l'enseignement du grec en 1889 celui de la philologie comparée, et en 1904 celui — non rétribué — du celtique. Enfin, dans l'été de 1903, il organisa à Dublin, avec le concours de M. Kuno Meyer, une série de cours de vacances consacrés à l'étude méthodique de la langue et de la littérature irlandaises ; le succès de cet enseignement,

qui fut continué chaque année, alla sans cesse grandissant.

Le bagage scientifique de John Strachan est considérable. Sur le terrain de la grammaire comparée générale, il marqua son passage par quelques courts articles, publiés notamment dans les *Beiträge* de Bezzenberger et où il se révèle linguiste aussi sagace que bien informé. Mais c'est à la philologie celtique qu'il devait consacrer la plus grande partie de ses efforts et de son talent. Préoccupé avant tout de conserver le contact des réalités concrètes et ennemi déclaré des constructions hypothétiques que ne soutient pas l'étude minutieuse des faits, il ne s'attarda guère à la recherche de la préhistoire et se proposa dès le début de suivre l'histoire de la langue irlandaise en commençant par les plus anciens textes. Sur ce terrain, il dirigea ses recherches avec une patience et une sûreté qui font autant d'honneur à son intelligence qu'à son érudition. Du dépouillement méthodique des documents du vieil-irlandais résultèrent une série de mémoires, publiés dans les *Transactions of the Philological Society* : « *Contribution to the history of the Deponent verb in Irish* » (1894); « *The verbal system of the Saltair na Rann* » (1895); « *On the use of the verbal particle Ro with Preterital tenses in Old Irish* » (1896); « *the Subjunctive mood in Irish* » (1897); « *the Substantive verb in the Old Irish glosses* » (1899); « *the sigmatic Future and Subjunctive in Irish* » (1900); « *Action and time in the Irish verb* » (1901); « *Contributions to the history of middle Irish declension* » (1905). L'importance de ces travaux ingrats est considérable et peut se définir d'un mot : chacun d'eux épuise la question qu'il traite et la met au point d'une façon définitive. En même temps, John Strachan fournissait une collaboration assidue à divers périodiques scientifiques, la *Revue Celtique*¹, la *Zeit-*

1. La *Revue Celtique* a publié de John Strachan les articles suivants : gaelic *nar* = *ar* « our » (tome XIII, p. 504); the date of the *Amra Choluimb Chille* (t. XVII, p. 41); notes on the Milan glosses (t. XVIII, p. 212 et t. XIX, p. 62); Old Irish *iarnifoich* « quaerit » (t. XIX, p. 177); finals Vowels in the *Féilire Oenguso* (t. XX, p. 191); Old Irish *togluomom* (t. XX, p. 445); Old Irish *tellaim*, *tallaim* (t. XXI, p. 176); infixed *d* in conditional sentences in Old Irish (t. XXI, p. 412); the Vienna fragments of Bede (t. XXIII, p. 40); *ro* with Imperfect Indicative in Irish (t. XXIII, p. 201); *Miscellanea Celtica* (t. XXVIII, p. 195).

schrift für celtische Philologie, l'*Archiv für celtische Lexicographie*, les *Indogermanische Forschungen*, les *Beiträge* de Bezzenger, la *Classical Review*, etc. En 1904, il fondait avec M. Kuno Meyer un nouveau périodique celtique, qu'il intitulait *Ériu* et qu'il destinait à servir d'organe à la *School of Irish learning*, dont il venait d'être le promoteur. C'est également pour les besoins de cette école qu'il composait en 1904 et en 1905 les *Selections from the Old-Irish glosses* et les *Old-Irish paradigms*, qui constituent jusqu'à présent le meilleur instrument d'étude du vieil-irlandais. Nul n'était donc plus qualifié que lui pour servir de collaborateur à M. Whitley Stokes dans la préparation du beau *Thesaurus Palaeohibernicus* (Cambridge, 2 vols, 1901-1903), auquel son nom restera toujours attaché. Nul non plus n'était mieux préparé à faire la critique des textes du moyen-irlandais, ni à débrouiller la grammaire de cette langue, encore pleine de mystères. Les 2^e et 3^e fascicules de *Ériu* contiennent le commencement d'une édition critique du *Táin bó Cúailnge*, qu'il avait entreprise avec M. J.-G. O'Keeffe et qu'il laisse malheureusement inachevée. Et la grammaire du moyen-irlandais lui doit quelques importants travaux, comme les fines remarques sur la flexion nominale et l'étude sur le déponent dont il tira un critérium très sûr pour fixer la date de certains textes.

Depuis quelque temps, il cherchait à étendre aussi sa compétence sur le domaine brittonique. Les derniers fascicules de *Ériu* comprennent deux articles intéressants signés de lui sur le préverbe gallois *ry* et sur les mutations initiales du verbe en vieux-gallois. C'est au cours d'un voyage d'études dans le Pays de Galles qu'il a été attaqué par la maladie à laquelle il a si rapidement succombé.

Tous les celtistes déploreront la perte prématurée de ce travailleur laborieux et patient, de ce savant exact et scrupuleux, frappé au moment même où de nouveaux et vastes champs s'ouvraient, pour le plus grand profit de la science, à son infatigable activité.

J. VENDRYES.

CORRESPONDANCE

M. d'Arbois de Jubainville a, sous le n° I de sa chronique de la *Revue Celtique* de janvier dernier, consacré quelques lignes à ma brochure : *De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne depuis l'établissement des Celtes dans la Péninsule armoricaine jusqu'à nos jours.*

« Il (M. Travers), dit cet éminent critique, ne donne pas, « *ce nous semble*, une seule preuve valable à l'appui de sa « doctrine. »

Je ne puis, de mon côté, considérer comme une preuve suffisante contre ma thèse cette fin de non-recevoir, qui s'appuie sans doute sur l'autorité généralement reconnue de celui qui la formule, mais dont le bien-fondé reste discutable, comme le prouve d'ailleurs l'expression *ce nous semble* introduite par M. d'Arbois de Jubainville lui-même dans le libellé de sa sentence.

Non content de cette exécution sans phrases, M. d'Arbois de Jubainville rendant compte, sous le n° II de sa chronique, d'un ouvrage émanant d'une miss anglaise, me décoche *la flèche du Partbe* qui aurait pu, je crois, sans inconvénient, rester dans son carquois. « Une œuvre d'une toute autre « valeur, déclare-t-il, est le volume que Miss Eleanor Hull a intitulé : *A Text book Irish Literature.* »

Je me demande quel rapport il y a entre ma brochure *De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne* et le *Manuel de littérature irlandaise* de Miss Eleanor Hull, manuel dont je suis loin de contester le mérite, mais qui sort peut-être un peu de son rôle en servant de projectile contre un passant inoffensif et qui certes ne lui cherchait pas querelle. La question des origines du peuple breton vaut bien, comme valeur intrinsèque et sans tenir compte de la façon dont elle est traitée, un

manuel de littérature irlandaise. Il ne reste donc plus que la valeur de l'auteur lui-même.

Personnellement je suis très heureux de céder le pas à la gracieuse insulaire qui, pour les Celtisants des deux côtés de la Manche, a su rendre encore plus aimable *l'entente cordiale*, en dotant « d'un bon livre » la science celtique. Mais si je remercie M. d'Arbois de Jubainville de m'avoir fourni l'occasion de saluer une si sympathique *fellow-member*, je n'irai cependant pas jusqu'à m'incliner devant l'injonction pure et simple dont il a gratifié ma modeste étude, et tant qu'il n'aura pas motivé son jugement d'une manière plus complète, je persisterai à croire à la *Persistence de la langue celtique en Basse-Bretagne*.

Albert TRAVERS.

Je ne puis voir qu'avec grand plaisir le zèle avec lequel M. Albert Travers consacre ses loisirs aux études celtiques. Mais sur la question spéciale dont il s'est occupé, je persiste à croire que la vraie doctrine est celle qu'a exposée en 1883 M. J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique*, p. 235, cf. p. 82 et suivantes. Inutile de reproduire ici les raisons données par l'éminent professeur de Rennes.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

In *Rev. Celt.*, XXVII, p. 81, there appeared a short article by me discussing the meaning and formation of a supposed word *faisedain* occurring in several passages of the Irish version of the Grail legend. I have lately come across some fresh evidence, which makes it tolerably certain :

(1) that Professor Robinson and I were wrong in our expansion of the symbol 7 and that the word is undoubtedly *faieachtain* ;

(2) that I was right in regarding it as the infinitive of *foaim* 'sleep'.

The Stowe ms. E IV I is chiefly occupied by a curious grammatical treatise, parts of which occur also in another vellum ms. of the same collection.

On the verso of folio 23 occurs the following when I

avote this, I did not know what word .l. stood for, and left it unexpanded with the remark, that it must be a word meaning 'wrong' 'incorrect'. I have since found the word written out in several passages, it is *lochtach*, which is used as the opposite of *cóir* [cp. CI3 fo. 3, col. l. 3 and sq.] The second *mar sin* seem otiose : *caoi* as *cithe*, *cóir* ní roimhe, *cifed* a *dennus* neith, *gechuin* chiear a *suidigud*, *mar sin* ghabhus sios *faoieachtain* as *faoithe dham let* .l. ní roimhe, *faoifed* a *dennus* neith, *gechuin* *faoier* a *suidigud* *mar sin* ghabhus *saoileachtain* *mar sin* .l. ' ní re n-a *hoibriugadh*.

There then follow a number of examples of inflections of these words, one of which runs :

níor ghiall a medhair do mhnaoi
do faoi le triar d'feruibh í

Now, without going into the difficult question of the exact meaning of these technical grammatical terms, the general sense is somewhat as follows :

Like *caoi* ('weep') is inflected *faoieachtain* having its gerund as *faoithe dham let* (dormiendum est mihi tecum), this gerund is impersonal and does not admit of a subject. Like this too is inflected *saoileachtain*, whose gerund is also used impersonally.

Now it is true that in these words the very same symbol is used to express *acht* as I expanded *sed* in my former article; but not only the usage of this particular ms. but especially the occurrence of the known form *saoileachtain* in close contiguity makes it practically certain, that *faoieachtain* is the correct reading, a form, which may be compared with *lamaachtain* from *lamaim* 'I dare'.

As regards the meaning of the word and its identity with *faim fess* the example cited, whether a genuine quotation, or a fabrication of the grammarian, leaves no room for doubt.

Walter. J. PURTON.

1. I have not expanded .l. as I have never found it written out; but here it seems certainly the opposite of .c. (*cóir*), which is often written out, and accordingly signifies 'wrong' 'incorrect'. The second *mar sin* seems otiose.

CHRONIQUE

I

La librairie Guilmoto (6, rue de Mélières, Paris) mettra très prochainement en vente une *Grammaire du vieil-irlandais* (Phonétique, Morphologie et Syntaxe), dont l'auteur est M. J. Vendryes, chargé du cours de grammaire comparée à la Sorbonne. L'ouvrage comptera environ 400 pages gr. 8°. Il forme le premier volume d'une collection linguistique publiée sous la direction de M. A. Meillet.

Cette grammaire qui repose à la fois sur un complet dépouillement des travaux publiés, en partie dans la *Revue Celtique*, et sur une nouvelle révision des textes, n'est ni historique, ni comparative, mais uniquement descriptive. On n'y trouvera que l'énumération des formes attestées, et l'indication de leur emploi. C'est la première description complète qui aura été donnée du vieil-irlandais.

II

M. Félix Stähelin vient de publier à la librairie Teubner de Leipzig, sous le titre *Geschichte der kleinasiatischen Galater*, une seconde édition de la dissertation présentée par lui à l'Université de Bâle en 1897. Mais cette seconde édition équivaut à une publication nouvelle, tellement le texte en a été remanié et augmenté. L'histoire des Galates qui s'arrêtait dans la dissertation à la fondation de la province romaine d'Asie se poursuit ici jusqu'en pleine époque impériale. En outre, l'ouvrage s'est enrichi d'une table très complète et très exacte des noms propres Galates de personnes. L'exposé lui-même est clair, agréable à lire et enrichi de notes abondantes.

III

M. Camille Jullian vient de faire paraître à la librairie Hachette les deux premiers volumes d'une *Histoire de la Gaule* qui en aura quatre, format in-8°. Un compte rendu détaillé de ce savant ouvrage paraîtra dans la prochaine livraison.

H. d'A. DE J.

Correction à page 263 :

La petite feuille qui précède **VCVETIN**, à la 5^e ligne de l'inscription d'Alise-Sainte-Reine, doit être reportée au commencement de la ligne suivante avant **IN**. Cette rectification a son intérêt, en ce qu'elle rend plus improbable l'hypothèse du *Corpus inscriptionum latinarum* (XIII, 1, n° 2880), que l'espace vide après **IN** aurait été occupé par le même signe.

(Note communiquée par sir J. Rhys.)

CORRIGENDA

REVUE CELTIQUE, XXVIII.

- P. 309, l. 11, for golden fasts *read* Golden Fridays. See. S. H. O'Grady's Catalogue, p. 319.
- P. 310, § 1, l. 3, *read* nEbraidi. L. 6, *read* sleibhtibh.
 — § 3, l. 3, for roichfedh *read* roithfedh.
 — § 7, l. 2, *read* cleithibh.
- P. 311, § 1, l. 1, *read* Hebraeorum.
 — § 3, for march *read* run.
 — § 6, l. 2, for solid *read* viscous.
- P. 312, § 12, l. 4, for trit *read* tri.
- P. 313, § 71, f. 313, l. 3, for thousands *read* monsters, (pl. dat. of *mil.*).
 — — l. 11, for three hundred and sixty five *read* five hundred and three score.
- P. 314, l. 1, *read* tromanfaidh.
 — § 16, l. 1, *read* nimi. L. 5, *read* inaroli.
 — note 25, *read* blaoghadh.
- P. 315, § 13, l. 2, for o *read* to.
 — § 14 l. 2, for lawless *read* irrational
 — — l. 5, for he himself *read* they themselves.
 — — l. 6, *read* -stand nothing that they say.
- P. 316, § 26, l. 4, for ithfrinn *read* ithfrinn.
 — § 27, l. 2, *read* cosgair o Dhiabul.
 — § 28, l. 1, after coirighter *insert* [ms. coiridhter].
- P. 317, § 25, for will be *read* will have arrived.
 — § 26, l. 2, for woud *read* world for death *read* depth.
- P. 318, § 33, l. 6, for sona *read* so na.
 — § 29, l. 1. Fr. Henebry corrects *feidhil* to *feighil*, and then translates thus: Woe to them who were not watchful of themselves (that is, who were not) righteous, discreet, gentle, patient, charitable, abstinent, devoted to fasting, humble, penitent — in preparation for the ready, ever-decisive judgments which will then be delivered.
 — § 35, l. 3, *read* salach suidhemail.
 — — l. 6, for fol atar *read* fola tar.
 — note 38, *read* suigemail.
- P. 320, § 41, l. 2, *read* n-anmann.
 — § 44, ll. 3, 4, *read* silid.
 — § 47, l. 3, for secht *read* shecht.
 — § 48, l. 2, for umachta *read* cumachta.
 — note 44, *read* teinntighi.
- P. 322, § 51, dele the second 7.
 — § 52, l. 1, for aontaid *read* aentaid.
- P. 323, l. 2, for loving *read* charitable.
 — § 49, l. 5, for desire *read* greed.
- P. 324, s. v. druith, for meindreach *read* meirdreach.
- P. 325, l. 1, for for-áib etc., *read* feighil 29 (ms. feidhil) = Lat. *vigil* from **vegilis*, to *vegeo*, *vigeo* (Walde).
- P. 326, l. 9, for tonmar *read* tonnmar.

W. S.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXVIII

ARTICLES DE FONDS

| | Pages |
|---|------------|
| La Gaule personnifiée, par Salomon REINACH..... | 1 |
| Un vers du livre noir de Carmarthen, par J. LOTH..... | 4 |
| <i>Hibernica</i> , par J. VENDRYÈS..... | 5, 137 343 |
| <i>Mor y werydd, merwerydd, mor-fairge</i> , par J. LOTH..... | 12 |
| Études sur le <i>Táin bó Cúalnge</i> , par H. d'A. de J..... | 17 |
| Le monument gallo-romain de Trèves, par le même..... | 41 |
| Les gloses bretonnes à Smaragde, par E. ERNAULT..... | 43 |
| Remarques sur la métathèse en breton armoricain, par J. LOTH..... | 57 |
| Un trait de l'armement des Celtes, les <i>duo gaesa</i> , par le même... 67, 342 | |
| Note critique, par Walter J. PURTON..... | 68, 429 |
| Réponse de M. WHITLEY STOKES..... | 69 |
| Notes on the Birth and Life of St. Moling, par WHITLEY STOKES. | 70 |
| Chronique de numismatique celtique, par Adrien BLANCHET..... | 73 |
| Les institutions et le droit spéciaux aux Italo-Celtes, par H. d'A. de J. et Julien HAVET..... | 113 |
| Notes pour servir à l'histoire de la prononciation de l'irlandais.... | 117 |
| <i>Gutuater</i> , par J. LOTH..... | 119 |
| Note complémentaire de l'article sur Peredur et Lez Breiz, par J. LOTH | 122 |
| Sur un passage du comique Philémon, le <i>Tarvos trigaranos</i> en Grèce, par J. VENDRYÈS..... | 123 |
| Les pierres baptisées..... | 128 |
| Origine de l'allemand <i>beute</i> « butin », par H. d'A. de J..... | 130 |
| Un cyclope en Irlande, par H. d'A. de J..... | 132 |
| Le suffixe gallois <i>-edic</i> , par le même..... | 144 |
| Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley, par le même..... | 145, 241 |
| Mélanges bretons de grammaire et d'étymologie par E. ERNAULT.... | 178 |
| <i>Miscellanea celtica</i> , par J. STRACHAN..... | 195 |
| Le pain galate, par A. J. REINACH..... | 225 |
| Les inscriptions celtiques de France et d'Italie d'après Sir John Rhys, par E. ERNAULT..... | 262, 431 |
| Un graffite gallo-romain, par A. BLANCHET..... | 276 |
| Une rédaction moderne du <i>Teanga bilbnuia</i> , par G. DOTTIN..... | 277 |
| The fifteen Tokens of Doomsday par WHITLEY STOKES..... | 308 |
| Le <i>Lai du Iechbeor, Gumbelauc</i> , par J. LOTH et E. PHILIPPOT..... | 327 |
| Mélanges celtiques, par J. LOTH..... | 337 |

| | |
|--|-----|
| Sur l'origine de la distinction des flexions conjointe et absolue dans le verbe irlandais, par A. MEILLET..... | 369 |
| Les langues romane et bretonne en Armorique, par J. LOTH..... | 374 |
| La déclinaison dans les inscriptions celtiques d'après Sir John Rhys, par E. ERNAULT..... | 404 |
| La date de la vision de Tondale et les mss. français de ce texte, par R. VERDEYEN..... | 411 |
| Un nouveau nom celtique de peuple, par A. CUNY..... | 413 |
| A propos de <i>bente</i> et de <i>byzeyd</i> , par J. LOTH..... | 416 |
| Bretons en Irlande, par le même..... | 417 |
| Bibliographie, par G. DOTTIN..... | 418 |
| Nécrologie, Ascoli, par Salomon REINACH..... | 79 |
| — John Strachan, par J. VENDRYÈS..... | 425 |
| Correspondance, par M. Albert TRAVERS..... | 428 |
| Corrigenda, par WHITLEY STOKES..... | 432 |

CHRONIQUE

| | |
|---|----------|
| Anonyme. <i>Nouvelles des Iles Britanniques</i> | 208 |
| BLANCHET (Adrien), <i>Les enceintes romaines de la Gaule</i> | 87 |
| BRUSSON (Ch.), <i>Les colonies grecques d'après l'Ancien Testament</i> | 97 |
| BULL (Eleanor), <i>A Text book of Irish Literature</i> | 82 |
| CALDER (Georges), <i>Imlbeachta Aeniasa, The Irish Aeneid</i> | 351 |
| CARNOY (A.), <i>Le latin d'Espagne d'après les inscriptions, étude linguistique</i> | 94 |
| CUNY (Albert), <i>Le nombre duel en grec, Les préverbes dans le Çatapathabrâmana</i> | 97 |
| DOMASZEWSKI (Alfred), <i>Corpus inscriptionum latinarum, t. XIII, partie II, fascicule II</i> | 351 |
| DUCHESNE (Mgr), <i>Autonomie ecclésiastique, les églises séparées</i> | 87 |
| ESPÉRANDIEU (Emile), <i>Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine</i> | 352 |
| EVANS (A. W. Wade), <i>The Brychan Documents</i> | 95 |
| FELICE (Philippe de), <i>L'autre monde, mythes et légendes, le purgatoire de Saint Patrice</i> | 82 |
| FICK (August), <i>Vorgriechische Ortsnamen als Quelle für die Vorgeschichte Griechenlands</i> | 211 |
| FLETCHER (Robert Huntingdon), <i>Studies and Notes in Philology and Literature, t. X</i> | 90 |
| FRIEDEL (V. H.) et MEYER (Kuno), <i>La vision de Tondale (Tnudgal), textes français, anglo-normand, irlandais</i> | 209 |
| GOUGAUD (Louis), <i>Un point obscur de l'itinéraire de saint Columban venant en Gaule</i> | 98 |
| GRENIER (Albert), <i>Habitations gauloises et villas latines de la cité des Mediomatrices</i> | 214, 350 |
| HALPHEN (Louis), <i>Le comté d'Anjou au XI^e siècle</i> | 94 |
| HENRY (Victor), article nécrologique sur lui..... | 212 |
| HERVÉ DU HALGOUËT (V ^{te}), <i>Essai sur le Porboet, la comté, sa capitale, ses seigneuries</i> | 84 |
| HIRSCHFELD (Oto), <i>Die römischen Meilensteine</i> | 213 |
| Le même, <i>Corpus inscriptionum latinarum, XIII, partie II, fascicule II</i> | 351 |
| HIRT (Hermann), <i>Die Indogermanen, ihre Verbreitung, ihre Urheimat und ihre Kultur</i> | 88 |

| | |
|---|-----|
| HOLDER (Alfred), <i>Die Reichenau Handschriften</i> | 84 |
| HULL (Eleanor), <i>A Text-book of Irish Literature</i> | 82 |
| JULIAN (Camille), <i>Histoire de la Gaule</i> | 431 |
| KERN (H.), <i>Vaitulya, Vetulla, Vetulyaka</i> | 98 |
| Le BRAZ (Anatole), <i>Le théâtre celtique</i> | 91 |
| LEDERER (Victor), <i>Ueber Heimat und Ursprung der mehrstimmigen Tonkunst</i> | 89 |
| MACBAIN (Alexandre), <i>sa mort</i> | 213 |
| MARIETTE (Édouard), <i>The roman Walls, les murs romains entre l'Écosse et l'Angleterre</i> | 87 |
| MEYER (Kuno), <i>Ancient Gaelic Poetry</i> | 95 |
| Le même, <i>The death-tales of the Ulster heroes</i> | 96 |
| MEYER (Kuno) et FRIEDEL, <i>La vision de Tondale (Tnudgal), textes français, anglo-normand, irlandais</i> | 209 |
| MOMMSEN (Th.), <i>Corpus inscriptionum latinarum, t. XIII, partie II, fascicule II</i> | 351 |
| NANGLARD (J.), <i>Le livre des fiefs de Guillaume de Blaye</i> | 93 |
| NICHOLSON (E. William R.) dans <i>Y Cymmrodor, t. XIX</i> | 95 |
| NIGRA (C ^{te}), <i>sa mort</i> | 349 |
| PICHON (René), <i>Les derniers écrivains profanes, les panégyristes</i> | 86 |
| QUIGGIN, <i>A Dialect of Donegal</i> | 89 |
| RAND (Edward), <i>Joannes Scotus</i> | 89 |
| RENEL (Charles), <i>Les religions de la Gaule avant le christianisme</i> | 214 |
| RHYS (Sir John), <i>The Celtic Inscriptions of France and Italy</i> | 209 |
| ROGER, <i>L'enseignement des lettres classiques d'Ansoine à Alcuin</i> | 92 |
| School of Irish Learning,..... | 349 |
| SHEEAN (M.), <i>Sean-caint na n-Deise</i> | 83 |
| SCHUCHARDT, <i>Die iberische Declination</i> | 350 |
| STÄHELIN, <i>Geschichte der Kleinasiatischen Galater</i> | 431 |
| <i>Thesaurus linguae latinae editus auctoritate quinque academiarum ger- manicarum</i> | 88 |
| TOURNEUR (Victor), <i>Histoire, étymologie du nom de Gand</i> | 351 |
| TRAUBE (Ludwig), <i>Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philolo- gie des Mittelalters</i> | 88 |
| TRAVERS, <i>De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne</i> | 381 |
| VENDRYÈS (J.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris..... | 215 |
| Le même, <i>Grammaire du vieil Irlandais</i> | 431 |
| VESSEREAU (J.), <i>Rutilius Namatianus</i> | 85 |
| WESTON (Jessie L.), <i>The Legend of Sir Perceval, Vol. I, Chrétien de Troyes and Vauchier de Denain</i> | 85 |

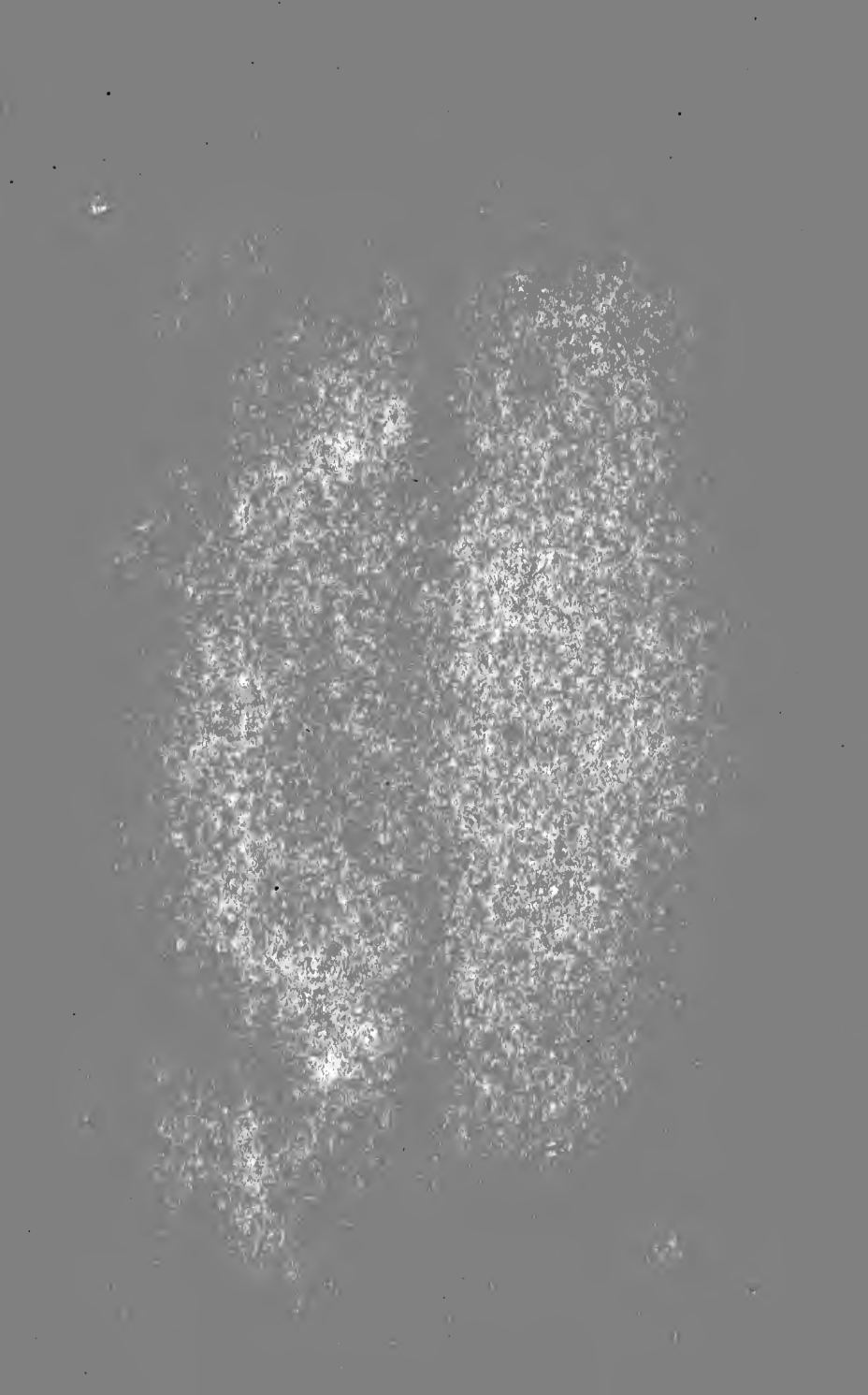
PÉRIODIQUES

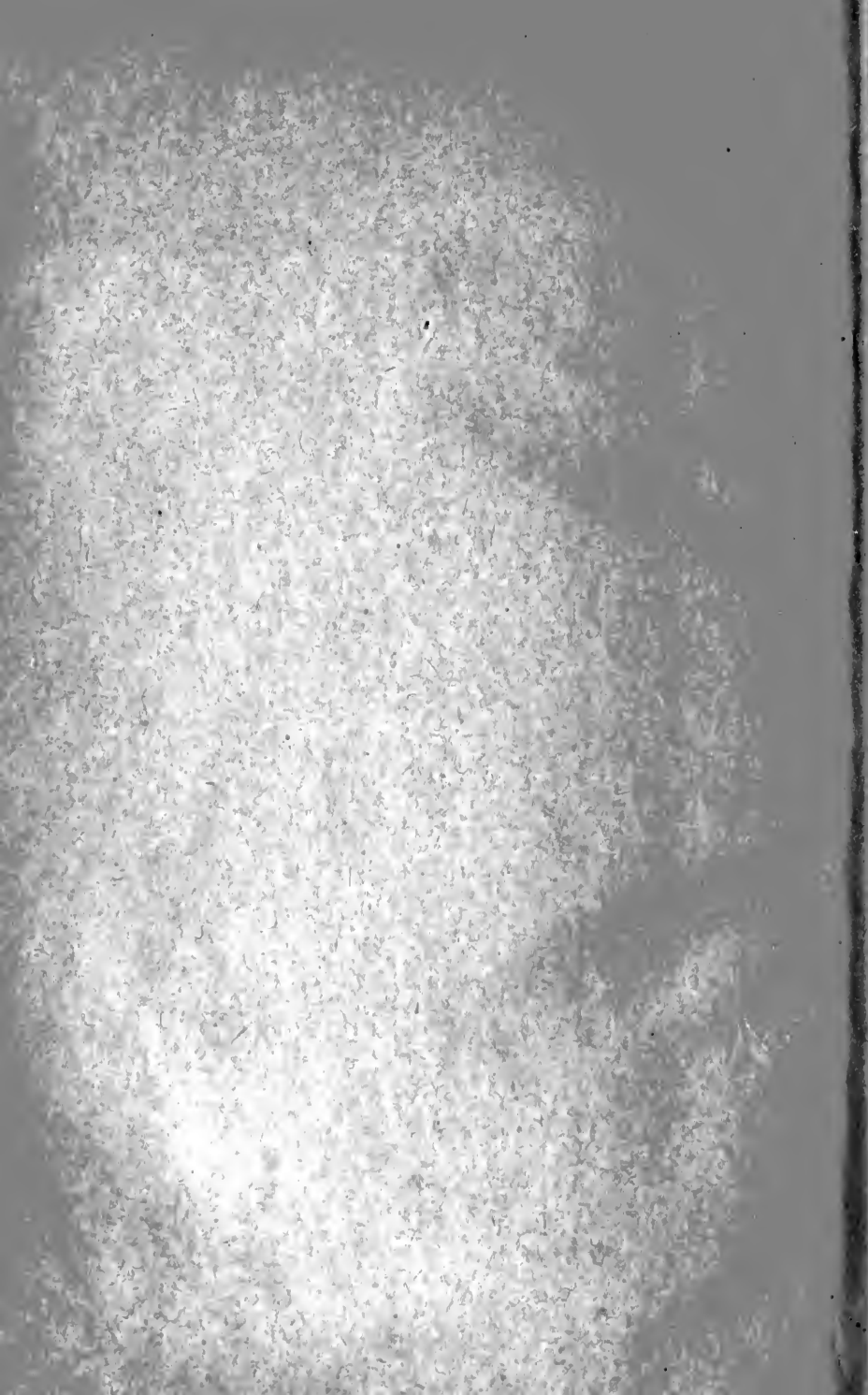
| | |
|---|---------------|
| Analecta Bollandiana..... | 108, 364 |
| Annales de Bretagne..... | 103, 220, 363 |
| Annales du Midi..... | 112 |
| Anthropologie..... | 108, 221, 368 |
| Archiv für celtische Lexicographie..... | 102 |
| Athenaeum..... | 357 |

| | |
|--|---------------|
| Beitrag zur Kunde der indogermanischen Sprachen..... | 106 |
| Boletín de la real Academia de la Historia..... | 104, 365 |
| Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques..... | 361 |
| Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France..... | 112, 366 |
| Celtic Review..... | 100, 219, 360 |
| Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles- lettres..... | 109, 359 |
| Eriu..... | 217 |
| Folklore..... | 107, 361 |
| Fureteur breton..... | 366 |
| Indogermanische Forschungen..... | 105, 220, 362 |
| Irisleabhar na Gaedhige..... | 367 |
| Journal of the royal Society of Antiquaries of Ireland.... | 102, 220, 360 |
| Mémoires de la Société de linguistique de Paris..... | 103 |
| Pro Alesia..... | 107, 359 |
| Revue Archéologique..... | 106, 222 |
| Revue des études anciennes..... | 104, 221, 354 |
| Revue des idées..... | 109 |
| Revue des questions scientifiques..... | 221 |
| Revue des traditions populaires..... | 108, 362 |
| Revue épigraphique..... | 108, 366 |
| Romania..... | 364 |
| Zeitschrift für celtische Philologie..... | 216 |
| Zeitschrift für romanische Philologie..... | 367 |
| Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung..... | 105, 363 |

NOTA. — La table, par M. ERNAULD, des mots étudiés dans le présent volume, paraîtra dans le volume suivant.

Le Gérant, H. CHAMPION.





581482

P
R

LaCelt Revue Celtique.
R t.28(1907)

DATE

Feb. 9/56

NAME OF BORROWER

Ronald W. Hagghead

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

